

MUSÉE
DE
SCULPTURE
ANTIQUE ET MODERNE

PAR
LE COMTE DE CLARAC

MEMBRE LIBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS)
CONSERVATEUR DES ANTIQUES DU MUSÉE ROYAL DU LOUVRE, ETC.

TREIZIÈME LIVRAISON

CONTENANT UN APPENDICE SUR LES BAS-RELIEFS D'ASSOS
LE SARCOPHAGE DES AMAZONES, LES BAS-RELIEFS DE MAGNÉSIE DU MÉANDRE
ET AUTRES BAS-RELIEFS DIVERS
SUIVI DU TEXTE ET DE 20 PLANCHES D'INSCRIPTIONS
APPORTÉES, EN 1845, DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE

FAISANT SUITE À LA II^e PARTIE DU TOME DEUXIÈME

TOME TROISIÈME
STATUES ANTIQUES DE L'EUROPE



PARIS
CHEZ VICTOR TÈXIER, GRAVEUR
RUE SAINT-HONORÉ, N^o 348

1847

CLARAC

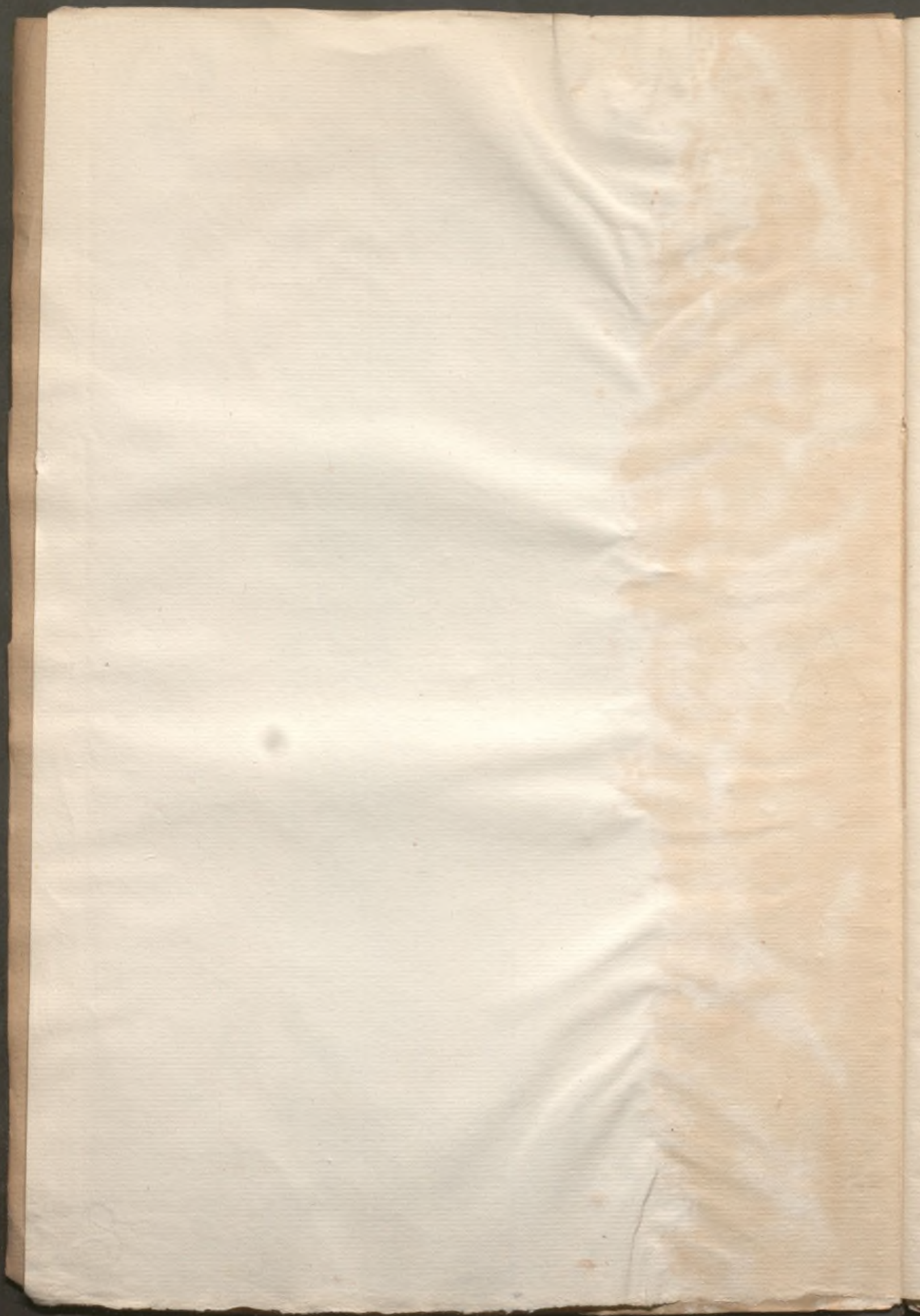


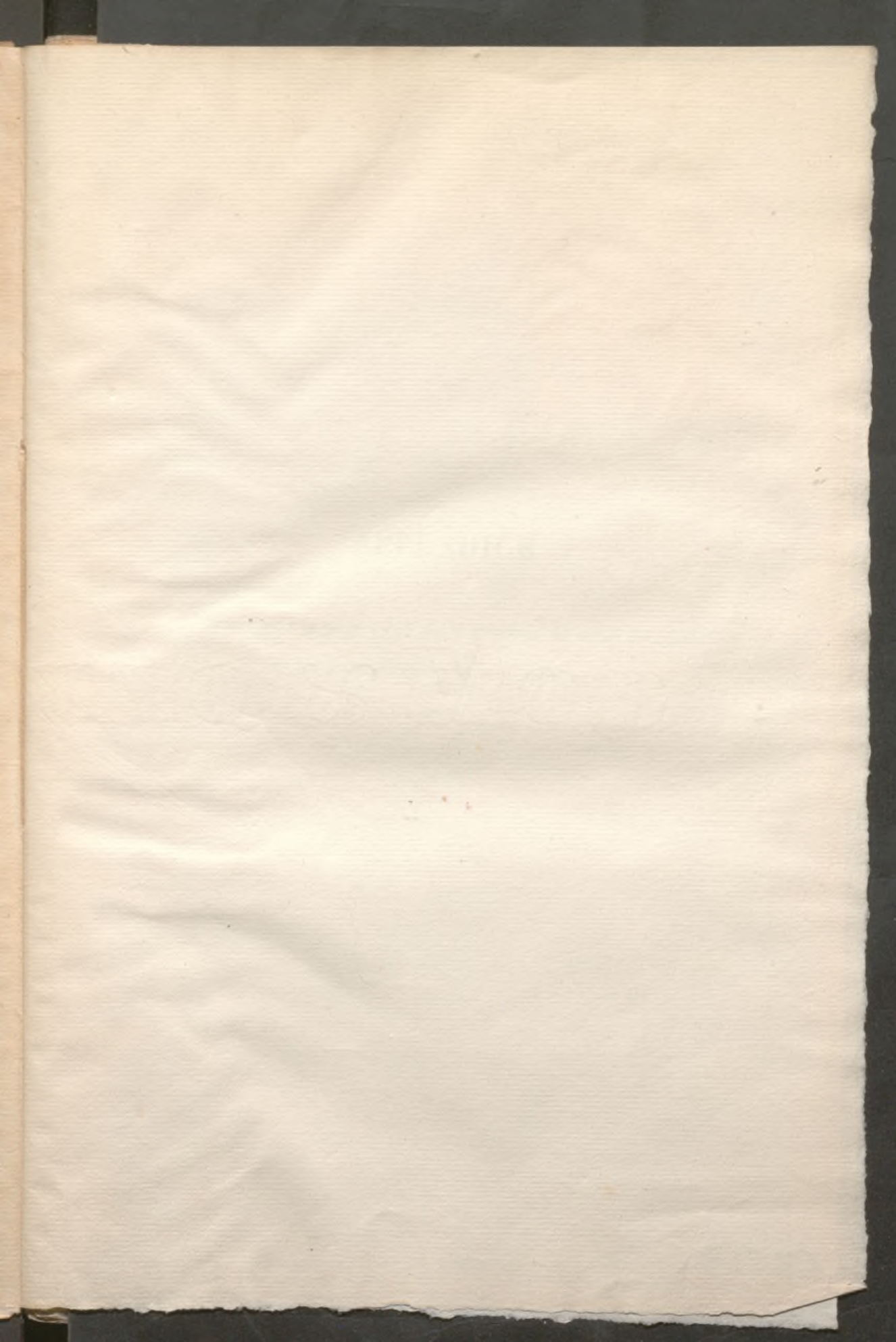
MUSÉE
DE
SCULPTURE

(13^e livraison)




1847





Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to contain several lines of script.

63213



APPENDICE

A placer après la page 1148 de la 1^{re} partie du tome deuxième,
et les inscriptions après la planche LXX.

JUNTA DELEGADA
DEL
TESORO ARTÍSTICO

Libros depositados en la
Biblioteca Nacional

Procedencia
F Madrazo

N.º de la procedencia



APPENDICE.

RUINES ET BAS-RELIEFS D'ASSOS.

Assos, en Mysie, partie de la Troade, sur la côte d'Asie, aujourd'hui *Asso*, près du village de Behrem, était une ville très-ancienne. Cependant Homère n'en parle pas, et sa situation pittoresque aurait prêté à ses descriptions. Suivant un ancien historien, cité par Strabon, page 610, elle dut sa fondation aux Méthymnéens de Lesbos; d'après Hellanicus, c'était une ville éolienne. Tout ce que nous savons d'Assos se réduit donc à quelques lignes de Strabon et à quelques mots de Pline. Il paraîtrait que ce fut une des possessions passagères de ces antiques et turbulens Léléges de Carie, peuples sans cesse errans, sortis, aux temps les plus reculés, avant Cécrops (xvi^e siècle avant notre ère), des contrées entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, et qui, sans demeure fixe, inondèrent plusieurs parties de l'Asie Mineure. Ces espèces de nomades n'y firent que des établissemens peu solides, et disparurent en ne laissant après eux que de vagues souvenirs dans les contrées qu'ils avaient troublées plutôt conquises.

S'élevant sur un plateau de rochers escarpés, près du rivage de la mer et du promontoire de Cana (Strab., p. 581), aujourd'hui *Koloni*, et non loin du fleuve Caïque, le *Grimakli* actuel, frontière du territoire de Troie, Assos était dans une position d'un accès très-difficile, et qui, selon Eustathe, avait donné lieu à un proverbe qui s'appliquait aux entreprises hasardées et dangereuses. Quand Strabon, page 164, ne dirait pas qu'Assos était une ville considérable, on ne pourrait en douter d'après l'importance des ruines nombreuses amoncées sur son sol et sur la colline de sa citadelle, d'où la vue embrassait au loin, à gauche, Méthymne, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui *Mételin*, et sur la droite, Lemnos. Cette ville (Strab., p. 610), entourée de fortes murailles et de hautes tours, n'était accessible que par des rampes très-roides, du côté du port, ceint par une grande jetée.

Les alentours d'Assos offraient quelques particularités : on y trouvait une

sorte de pierre, peut-être un tuf volcanique, qui, selon Pline (1), avait la propriété de consumer en quarante jours les corps renfermés dans les cercueils qui en étaient faits. C'étaient, à la lettre, de vrais sarcophages, ce mot signifiant *mangeur de chair*. Les tombeaux ou les grands coffres de pierre qui ne jouissent pas de cette propriété dévorante, et auxquels on applique ce terme de sarcophage, n'en sont pas réellement, et ce n'est que par une espèce d'abus qu'on le leur donne. Suivant Pline (2), cette pierre d'Assos avait encore d'autres qualités, et surtout une bien précieuse, et dont on doit fort regretter la perte : réduite en poudre et amalgamée à du fiel ou à de vieille huile et à quelques herbes, elle guérissait la goutte aux pieds, la podagre. La glyptique et le luxe recueillaient dans le territoire d'Assos des sardoines et des sardonix très-belles, pierres si recherchées pour la gravure sur pierres fines (3).

Assos avait donné le jour à quelques personnages célèbres, parmi lesquels on cite Cléanthe, philosophe stoïcien, successeur de Zénon comme chef de l'école du Portique, et qui en laissa la direction à Chrysispe de Soles. Ainsi que tant d'autres villes, Assos eut ses tyrans, souvent les meilleures gens du monde, et auxquels on n'avait à reprocher que d'avoir eu le tort, souvent dans l'intérêt général et pour faire cesser les dissensions, d'usurper la suprême autorité sur leurs concitoyens. Parmi ces tyrans, on nomme Herméias, qui s'y empara du gouvernement, ainsi qu'à Atarné, dans la Mysie. Il était lié avec Aristote, qui vint passer quelque temps à Assos. Cet Herméias ayant été tué en trahison par Memnon de Rhodes, un des généraux des Perses, ceux-ci s'emparèrent d'Assos. Par sa position très-forte et par son port, plus profond sans doute alors qu'il ne l'est aujourd'hui, qu'il ne peut recevoir que des barques de pêcheurs ou de très-petits bâtimens plats, Assos devait avoir quelque importance : elle en avait encore par la fertilité de son territoire et la supériorité de ses grains. La bonté de son froment était telle, que pour leur usage particulier les rois perses n'en admettaient pas d'autre.

Ce qui reste de l'antique Assos, en partie caché par le plateau de rochers sur lequel s'élèvent ses ruines, ne se découvre au voyageur que lorsqu'il a gravi un débris de chemin antique en mauvais état, et qui, s'élevant en spirale le long des flancs de la colline, le conduit, pour le dédommager de sa fatigue, à un petit village qui paraît presque désert. Je suis ici M. Morey, jeune et bon architecte, grand prix de Rome et adjoint, comme architecte, par le Gouvernement, à M. Raoul-Rochette, dans son voyage en Orient. Par son talent et son activité, par ses connaissances théoriques et pratiques en architecture, son long séjour en Italie, et par son habileté dans le dessin, mon ami M. Morey a été de la plus grande utilité dans cette mission scientifique. Immédiatement après ce petit village, se trouvent, sur les flancs de la colline, des amas de ruines antiques, la plupart de l'époque romaine, offrant des restes de grands édifices, et entre autres de bains, et un théâtre qui a conservé une partie de ses gradins de marbre blanc, témoins irréfragables de son ancienne splendeur. D'autres preuves se présentent dans une grande salle polygonale qui peut avoir

(1) Pline, l. II, c. 98; l. XXXVI, c. 27. (3) Pline, l. XXXVII, c. 31.

(2) *Idem*, l. XXVIII, c. 27 et 37.

fait partie de bains. De tous côtés apparaissent des décombres d'habitations : quelques rues sont encore parfaitement tracées, et attestent l'ancien état florissant d'Assos. L'ensemble de cette ville est l'un des mieux conservés ; on dirait que depuis peu, après quelque grand désastre, elle a été abandonnée par ses habitans ; et nos voyageurs y retrouvaient ce sentiment indéfinissable que leur avaient si souvent fait éprouver les ruines, pour ainsi dire vivantes, de Pompéi.

Ce qui fixa le plus l'attention de M. Morey, comme architecte, dans la belle et malheureusement unique journée qu'il passa avec M. Raoul-Rochette à Assos, ce fut une très-grande porte antique en marbre blanc, construite de blocs de forte dimension, en assises régulières de hauteur, et alternativement de forme carré long et carrée. Montant perpendiculairement jusque près des deux tiers de sa hauteur, elle se terminait autrefois, dans sa dernière partie, par un triangle tronqué : c'était une forme trapézoïdale surmontant un parallélogramme carré. Ce mode de bâtir décèle une époque reculée de l'architecture grecque, et se rapproche de celui de portes de plusieurs villes grecques très-anciennes, de Mycènes, de Thoricos, en Attique, et en Italie, de Segni, d'Alatri, d'Arpino, dont une porte, de construction dite *cyclopéenne*, ou de la plus haute antiquité, est entièrement triangulaire. La porte d'Assos en renferme une autre rectangulaire, beaucoup plus petite et en retraite. Dans les temps modernes, on a changé la forme de la porte principale, et elle est à présent en ogive. De chaque côté, elle était flanquée d'un gros pavillon carré, du même genre de construction ; tours peu élevées, et qui probablement, comme celles de la porte Scées, à Troie, servaient à en défendre les approches. On voit dans la salle d'architecture de l'École des beaux-arts à Paris un joli modèle de cette porte curieuse et de la partie des murs qui s'y joignent.

Le mur d'enceinte, ou le rempart d'Assos, est extrêmement remarquable et d'un caractère tout à fait particulier. Le modèle que je viens de citer montre qu'il se compose de deux murs très-élevés, de grand appareil, en assises réglées de hauteur, à refends profonds. Ces murs parallèles laissent entre eux un vide d'environ cinq à six pieds, et sont reliés de l'un à l'autre par des espèces de fortes et nombreuses poutres de marbre. On y avait ménagé plusieurs passages, des communications intérieures d'une tour à l'autre, pour le service de la défense. Ces traverses étaient aussi en faveur de la solidité et pour s'opposer à l'écartement des murs et aux secousses des tremblements de terre. A quelque distance, sur une colline plus élevée et presque à pic du côté de la mer, sont des ruines de temples. On y retrouve les traces d'un temple hexastyle dorique et sans doute d'une haute antiquité. C'est, en effet, le seul exemple d'un temple de cet ordre sur toute cette côte de l'Asie Mineure où tous les autres sont ioniques. Celui-ci était de moyenne dimension ; car, par le plan et l'élévation, relevés par M. Ch. Texier, d'après l'emplacement et les traces de colonnes en partie debout, sa largeur, prise au bas des colonnes, n'est que de 13 m. ou 40 pi. ; et en lui supposant le double en longueur, ce ne serait que 78 m. ou 240 pi., pour son périmètre. Cet édifice s'élevait sur trois marches comme sur un soubassement, dont la hauteur totale n'est que d'un peu plus de 0^m,866 = 2 pi. 8 po. ; les degrés du grand temple de Pestum sont beaucoup plus

hauts (1). Les colonnes d'Assos assez fortement renflées, d'après le dessin de M. Texier, et plus que celles du grand temple de Pestum, n'ont que seize cannelures. Celles du péristyle de Pestum en ont vingt-quatre, et celles du deuxième ordre de l'intérieur, seize; ce qui m'avait d'abord fait penser que le temple d'Assos pouvait avoir eu la même disposition que celui de Pestum, et avoir à l'intérieur deux rangs de colonnes superposées. Celles que l'on a trouvées, et dont nous avons un chapiteau au Musée royal, auraient convenu au second rang. Mais le plan, rétabli par M. Ch. Texier, rend cette supposition inadmissible, et l'on voit que ce temple d'Assos n'était qu'un petit temple, dont les colonnes à seize cannelures offrent un exemple peut-être unique dans les colonnes extérieures d'un temple d'ancien dorique. Il est aussi digne de remarque qu'il est d'un granit brun rougeâtre, d'une qualité, il est vrai, très-inférieure, tandis que les autres monumens d'Assos sont de marbre blanc ou de pierre.

Des fragmens considérables de bas-reliefs de ce temple gisaient épars sur les flancs de la colline, et souvent à une grande distance les uns des autres; ce qui doit faire présumer que l'on en a jadis enlevé une partie. Et au fait, dans les environs, l'on en voit d'employés comme matériaux dans de chétives bâtisses, sort que partout ont éprouvé beaucoup de monumens antiques.

Depuis bien des années, plus de trente ans, l'on avait connaissance de plusieurs de ces bas-reliefs d'Assos, découverts par un voyageur anglais, auquel on ne permit pas de les emporter. Notre habile architecte Huyot, membre de l'Institut, qui sentait toute l'importance que pouvaient avoir pour l'histoire de l'art ces productions de la sculpture de temps très-anciens, ne fut pas plus heureux. Malgré toutes ses instances et ses tentatives, secondées par la bonne volonté des marins de son petit bâtiment, de réprimer énergiquement l'opposition des habitans d'un village voisin, Huyot ne put, dans sa visite à Assos, recueillir que quelques dessins, faible dédommagement de ses peines et de ses espérances déçues. S'il ne nous eût pas été enlevé si tôt, il en aurait tiré bon parti, et il aurait laissé peu de choses à dire sur Assos.

En 1838, le Gouvernement désirant faire faire une exploration archéologique en Grèce et en Orient, M. le comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique, chargea M. Raoul-Rochette de cette honorable mission, et lui adjoignit M. Morey pour les recherches architectoniques; le savant académicien obtint plus de succès que ses prédécesseurs. Lorsqu'il partit d'Athènes, le contre-amiral Galois, commandant la station du Levant, mit à sa disposition un brick de guerre, *la Surprise*, ayant pour capitaine M. Chaigneau. Ce

(1) Les colonnes, en comptant le tailloir, n'ont environ que 4^m,50, près de 14 pieds de haut. Le fût se compose de six tambours. La hauteur totale du temple, en comptant les trois marches, est de 9^m = 27 pi. 8 po. 5 li., 664. — La hauteur des métopes est de 0^m,75 = 2 pi. 3 po. 8 li., 472; la larg. moyenne, 0^m,825 = 2 pi. 5 po. 8 li. 853. — La hauteur de l'entablement et du fronton réunis est de 3^m,80 = 11 pi.

8 po. 4 li., 525, sur lesquels il y a 2^m,10 = 6 pi. 5 po. 6 li., 923, pour l'entablement dont l'architrave a de haut. 0^m,85 = 2 pi. 7 po. 4 li., 802, la frise, 0^m,75 = 2 pi. 3 po. 8 li., 473, et la corniche, 0^m,50 = 1 pi. 6 po. 5 li., 936. Il reste de hauteur pour le fronton, 1^m,701 = 5 pi. 2 po. 9 li. 602. — Les fragmens réunis ont de largeur 20^m,470 = près de 63 pieds.

fut sur ce bâtiment léger, que nos voyageurs parcoururent, avec autant de facilité que d'agrément, les côtes de la Grèce, de l'Asie Mineure et la plupart des îles de l'Archipel. Mais lors de son passage à Assos, M. Raoul-Rochette ne réussit pas encore à réaliser le projet qui lui avait été confié, celui de doter nos collections antiques de ces bas-reliefs si vainement désirés, et dont personne jusqu'alors n'était parvenu à devenir l'heureux possesseur. Après avoir, parmi les décombres amoncelées, reconnu, non sans peine, ces bas-reliefs épars, nos explorateurs furent forcés de se borner, pour le moment, à marquer ceux qui méritaient d'attirer l'attention et de devenir la propriété de la France. En s'éloignant d'Assos, ils eurent le regret d'y abandonner aux efforts d'autres prétendants ces curieux monumens, principal objet de leur mission archéologique; et l'on ne pouvait se dissimuler l'incertitude des démarches que, pour réussir, il fallait tenter à Constantinople. Nous y avions bien un ambassadeur, M. l'amiral Roussin; mais les graves questions politiques qui se débattaient alors pouvaient et devaient même affaiblir l'intérêt que, sans doute, en d'autres circonstances, il aurait pris avec chaleur à cette négociation archéologique. Ce qui contribua le plus au succès ce fut, pour ainsi dire, un heureux hasard, qui fit retrouver à M. Raoul-Rochette un de ses anciens disciples, M. Roche, alors attaché comme secrétaire intime au puissant et habile ministre de la Sublime Porte Reschid-Pacha, dont il possédait la confiance. Se chargeant de cette négociation avec un empressement qui ne se ralentit pas, il présenta de la manière la plus favorable aux yeux du ministre l'affaire qui intéressait si vivement son ancien professeur d'archéologie, dont il se hâta de présenter la demande à Reschid-Pacha, et il l'appuya avec un zèle dont on ne saurait lui faire trop d'honneur. Elle était en très-bon chemin; tout marchait au gré des désirs de M. Raoul Rochette, lorsqu'après un séjour de dix-sept jours à Constantinople, les dispositions de son voyage l'engagèrent à partir pour Smyrne, d'où il se rendit pour purger la quarantaine à Malte. Peu de jours après son entrée au lazaret, on reçut à Smyrne l'agréable nouvelle que la demande présentée au grand seigneur par Reschid-Pacha avait eu un plein succès, et qu'avec la meilleure grâce du monde Sa Hautesse avait, par un firman, accordé à la France la possession des bas-reliefs d'Assos. Le capitaine Chaigneau, de retour alors à Smyrne après quelques excursions dans la mer de Marmara et les Dardanelles, muni de cet ordre bienveillant, si impatientement attendu et sans appel, fit aussitôt voile pour Assos, devant laquelle il mouilla le 10 septembre 1838.

Ce ne fut pas un léger travail pour l'équipage de *la Surprise*, de transporter à bras, sous un soleil ardent, à travers des sentiers impraticables, par monts et par vaux et dans un long trajet, des flancs de la colline au rivage, de lourdes masses, dont quelques-unes de plus de trois milliers et avec les seuls moyens que pouvaient offrir aux matelots leurs bras et les appareils de leur brick. Mais qu'y a-t-il de plus adroit, et où trouver de meilleurs ouvriers que nos bons matelots? Aussi cette entreprise, où ils mirent autant d'ardeur que s'ils eussent été des antiquaires, eut-elle tout le succès que l'on pouvait en attendre, et le capitaine Chaigneau, après six jours de travail, eut à son bord dix-sept grands fragments de bas-reliefs.

Il paraît que nos bas-reliefs, et l'on reconnaît aisément que la suite n'est pas complète, décoraient les deux façades principales du temple. D'après la restitution, qui semble assez motivée, qu'en a proposée M. Ch. Texier, ce ne serait pas la frise qu'ils eussent ornée ou occupée, mais c'eût été l'architrave, particularité peut-être unique dans les temples grecs ou dont du moins ceux qui existent encore ne nous offrent pas un second exemple. Ce pourrait être en même temps l'indice d'une haute antiquité et comme un témoignage d'une disposition architectonique qui put être en usage, avant que les proportions et le système de l'ordonnance dorique eussent été fixés par de nouvelles combinaisons. Supprimant ensuite les bas-reliefs de l'architrave, on réserva ces longues séries de compositions aux frises continues du pourtour des portiques et de l'intérieur de la cella. Les métopes de la frise extérieure n'étaient alors que l'annonce ou le résumé de l'histoire dont le temple consacrait la mémoire, et que racontaient avec détails les frises intérieures.

On sait que ce temple était dorique ainsi que le démontrent et un chapiteau que nous possédons, et les bases des triglyphes où l'on taillait les gouttes et qui se retrouvent de distance en distance dans le haut de ces bas-reliefs. Comme il en manque, on ne peut savoir s'ils étaient disposés régulièrement à des intervalles égaux. L'absence des gouttes qui n'ont pas été taillées au-dessous des triglyphes, et qui au temple de Pestum sont hémicylindriques, est remarquable, et cette simplicité dans l'ornementation offrirait une sorte de preuve en faveur de la grande antiquité de ce temple. Ces bases des triglyphes au-dessus des bas-reliefs me sembleraient aussi prouver, et qu'ils étaient sur l'architrave au-dessous de la frise, et qu'ils devaient être placés à l'extérieur et non, comme l'on a pu le croire, sur les murs de la cella, ainsi qu'au Parthénon ou au temple de Thésée à Athènes. Surmontés par une frise il auraient tenu trop de place dans la hauteur peu considérable du mur de la cella; et si, comme on peut le supposer, une grande partie des compositions appartenait aux façades, on ne saurait peut-être comment les disposer sur ce mur vu son peu de largeur. Ce sont, au reste, des points qui peuvent exciter des doutes que je ne touche qu'en passant et que je livre à la critique de nos habiles architectes. D'autres bas-reliefs ont dû remplir les métopes, car il ne paraît pas qu'elles fussent restées sans décoration comme celles du grand temple de Pestum. M. Ch. Texier, dans sa restitution d'une des façades, place des bas-reliefs dans les métopes, et il semble avoir raison; car, en examinant sur mes planches ces bas-reliefs, je trouve que les deux sphinx affrontés n° 4, pl. 116, A, et le porc n° 7, pl. 116, B, peuvent très-bien, d'après leurs dimensions, 0^m,820 et 0^m,830, être entrés dans les métopes. Leur forme y convient, surtout si l'on observe que plusieurs de ces bas-reliefs indiquent que ces métopes n'étaient pas, à beaucoup près, également espacées, ce que l'on reconnaît aisément en comparant entre elles les métopes, ou ce qui revient au même, les intervalles entre les bases des triglyphes des bas-reliefs, offrant des lions dévorans et les taureaux affrontés du n° 6 de notre pl. 116, B. Ce qui me semblait douteux, me paraît à présent positif; c'est-à-dire la décoration des métopes et l'inégalité de leur espacement. Au reste, si l'on admet que ce temple doit dater de temps

reculés, on ne saurait être surpris d'irrégularités telles que celles de la décoration de l'architrave et des intervalles inégaux entre les triglyphes, puisqu'elles se retrouvent à plusieurs monuments et entr'autres au joli temple d'Hercule à Cori et, lorsqu'à l'ancien temple dorique de Pompéi dit de Neptune, au-dessus du quartier des soldats, on voit, d'après leurs traces, sept colonnes au lieu de six aux façades antérieure et postérieure. Et le plan de cet antique édifice, dont il ne reste que quelques tambours de colonnes, met hors de doute que ce fut un temple et non un lieu d'assemblée, une basilique comme celle de Pestum, où se trouvent aussi neuf colonnes aux deux petites façades. A l'entrée de la cella du beau temple d'Apollon Épicuriôs à Bassæ, près de Philalie en Arcadie, ouvrage d'Ictinus, l'architecte du Parthénon, n'y a-t-il pas une colonne corinthienne, la seule de tout ce temple d'ordre dorique dont l'intérieur de la cella est entouré de colonnes ioniques ?

Ces bas-reliefs, d'après l'épaisseur inégale de leurs blocs, doivent avoir été travaillés sur place; mais avant de les sculpter on ne tint pas à les dresser très-exactement, car j'ai remarqué à plusieurs que leur saillie dépasse un peu celle des plates-bandes qui leur servent d'encadrement dans le haut et dans le bas, irrégularité qui ne doit pas plus surprendre que les autres, et qu'on ne saurait rejeter sur la grossièreté de ce granit, qui se délite et s'égraine facilement à l'air, ces observations ayant été faites sur des parties assez bien conservées.

Au reste, ce granit, dont la cassure est fort terne et dont des morceaux peu épais s'égrainent facilement entre les doigts est beaucoup moins compacte qu'il ne devrait l'être; et l'on dirait presque que la formation n'en est pas complète ou du moins qu'il se délitait très-fortement à l'air. Il est assez singulier que, bien différent d'autres granits, il n'offre pas autant de résistance à la scie que des marbres très-ordinaires, tels que celui d'un blanc grisâtre des bas-reliefs de Magnésie dont nous nous occuperons bientôt. Aussi a-t-il dû toujours se prêter très-peu au travail de la sculpture qui n'aime à exercer son ciseau que sur une matière homogène, et dont la pâte bien liée ne cède pas trop facilement d'un côté pour résister plus fortement de l'autre.

Si l'on s'en rapportait à l'enthousiasme de la gazette de Smyrne, que j'ai sous les yeux, mais dont j'ignore la date, n'ayant reçu que l'article isolé d'Assos, nos bas-reliefs seraient d'admirables chefs-d'œuvre de la sculpture grecque. Malheureusement, avec la meilleure volonté du monde de voir le Musée royal s'enrichir de chefs-d'œuvre, on est obligé de rabattre beaucoup, mais beaucoup, de ces éloges exagérés, à l'orientale, que rien ne peut justifier. Voici les propres expressions du journal français de Smyrne. Après avoir vanté, avec raison, l'activité et l'adresse de l'équipage de *la Surprise*, les soins de son commandant, M. Chaigneau, et des autres officiers du brick, le journal ajoute :

« Dans quelques mois, les galeries du Louvre s'enorgueilliront de posséder ces chefs-d'œuvre des meilleurs artistes de la Grèce, et qui datent de l'époque où les beaux-arts y avaient été portés au plus haut degré de perfection. L'homme du monde qui ira les admirer, l'artiste qui en fera l'objet d'intéressantes études, oublieront peut-être par quelles fatigues, quels dangers même ils ont été acquis. Mais, quel que soit le prix réservé à leurs travaux, l'état-

« major et l'équipage de *la Surprise*, heureux d'avoir pu être employés efficacement « à une entreprise aussi glorieuse pour leur pays, trouveront certainement leur « plus douce et leur plus noble récompense dans la conviction qu'ils possèdent « de l'avoir servi utilement. »

Ne croirait-on pas rêver en lisant de pareilles louanges, et que dirait-on de plus s'il s'agissait de la *Vénus de Milo* ou des sculptures du Parthénon ? Si l'on y avait ajouté foi, que de riantes illusions détruites en voyant les objets qui ont inspiré ce pompeux panégyrique. Il n'est ni facile ni même agréable d'exprimer nettement son opinion lorsqu'elle se trouve en opposition complète avec de tels éloges, écrits sans doute de bonne foi, et lorsqu'on ne saurait se dispenser de calmer cet enthousiasme dont pas une expression, si ce n'est ce qui s'adresse au zèle et à l'intelligence de l'équipage et des chefs de l'entreprise, ne peut soutenir un examen tant soit peu attentif et consciencieux.

Avant de m'exprimer sur ces bas-reliefs, je crois devoir renvoyer les personnes qui ne les auront pas sous les yeux, et peut-être même celles qui les auront vus, aux dessins que j'en donne aux pl. 116 A, et 116 B, et je dois commencer par reconnaître en toute humilité que, quelque soin que j'aie pris pour les faire dessiner et graver avec la plus grande exactitude, et malgré le talent du dessinateur et du graveur qui m'ont prêté leur main et leur coup d'œil exercés aux productions de la sculpture antique, ces bas-reliefs sont très-loin d'être rendus comme je le désirerais. Ces gravures, qui ont coûté plus de peine que des chefs-d'œuvre du Parthénon, ne donnent pas une idée assez exacte des sculptures d'Assos, et surtout du premier effet que produit leur ensemble. On peut au reste en dire presque autant de la manière dont les rendent les gravures à l'effet du bel ouvrage de M. Texier sur l'Asie Mineure. Tous ces dessins, les siens comme les miens, sont beaucoup trop arrêtés, trop nettement dessinés, trop détaillés; on y trouve des expressions, des airs de têtes, des profils purs, des yeux, des mains, des pieds, des pattes, des griffes, dont vraiment, avec la meilleure intention possible, on ne saurait trouver de traces dans les bas-reliefs originaux. L'on n'y voit que des masses dont les contours, presque perdus, sont très-incertains, très-vagues et où tous les détails sont presque nuls; et ce n'est pas seulement le temps que l'on peut accuser de cet état de dégradation, mais la nature de ce granit y a joué le principal rôle. Se brisant facilement sous l'outil, il ne se prêtait pas à un travail plus soigné, plus arrêté; et cependant, à l'époque où furent sculptés ces bas-reliefs, on devait avoir déjà l'habitude du travail, et l'on ne se hasarda sans doute à s'exercer sur cette pierre revêche qu'après en avoir mis en œuvre d'autres moins difficiles à traiter, telles que la pierre et le marbre. Des ouvrages faits de ces matières ont dû précéder nos bas-reliefs et probablement leur servir de modèles. C'est peut-être ce qui s'opposerait à ce qu'on leur assignât une haute antiquité. Si l'on admet, avec Plin, que ce ne fut que vers la 50^e olympiade, 580 ans avant notre ère, que Dipône et Scyllis de Crète s'essayèrent les premiers sur le marbre, nos bas-reliefs dateraient d'une époque plus rapprochée. En les comparant avec des sculptures d'Égine, on trouverait entre eux quelque ressemblance dans les principes du dessin des figures, avec la différence que dut apporter au travail celle de la difficulté qu'y opposait la

matière. Nos bas-reliefs appartiendraient donc peut-être aux plus anciens essais de la sculpture archaïque en ce genre, sans que l'on dût en inférer qu'ils sont plus anciens que certaines autres sculptures hiératiques ou archaïques; et par les considérations que je viens d'exposer, je serais porté à les regarder comme moins anciens que les sculptures de Sélinunte et comme à peu près contemporains de celles d'Égine, si même elles ne sont pas quelque peu postérieures, ce que je laisse à décider à d'autres plus habiles.

Parmi les sujets obscurs que nous offrent si souvent les bas-reliefs, surtout ceux qui, en petit nombre, il est vrai, remontent à une haute antiquité, il en est peu qui le soient autant que l'ensemble de ceux d'Assos, d'autant plus qu'étant incomplets, plusieurs morceaux, parmi ceux qui nous manquent, nous auraient probablement facilité l'interprétation de cette série de compositions. Ce serait au reste trop se hasarder et tenter peut-être même l'impossible que de prétendre les expliquer de manière à ne laisser rien à désirer. En de pareils embarras ne doit-on pas se contenter d'arriver à une explication tant soit peu plausible, et que la science archéologique puisse admettre sans se faire trop de violence? Nous ferons d'abord remarquer que le grand fragment n° 1 [de 2^m, 950, près de 9 pieds de long], que nous mettons en tête de nos bas-reliefs, est à peu près de même grandeur que les deux sous le numéro 2 [1^m 190 + 1^m, 770 = 2^m, 960] et qu'ils ont pu, pour ainsi dire, se faire pendant et appartenir à une suite continue de scènes du même sujet; car il se peut très-bien qu'il y en ait eu plusieurs sur cette architrave. Nous pourrions trouver celui-ci dans Homère, cette source inépuisable de faits sur lesquels, dès leurs plus anciennes époques, les arts se sont exercés, et à leurs premiers essais, et jusqu'à leurs compositions les plus brillantes. L'Odyssée va peut-être parmi les aventures de Ménélas, à son retour de Troie, nous offrir ce que nous cherchons.

238 A. N° 1. — MÉNÉLAS ET PROTÉE. Pl. 116 A.

On sait, par un bel épisode de l'Odyssée (Δ , v. 365 et suiv.), que Ménélas, impatient d'apprendre ce qui lui arriverait en retournant dans ses états de Laconie, se résolut à aller consulter sur son avenir Protée, pour qui le temps n'avait pas de secrets, et qui connaissait tout ce qui se passait aux cieux, sur la terre et dans les enfers. Ce n'était jamais il est vrai de bonne volonté qu'il dévoilait ce que l'on désirait savoir, et pour l'y décider il fallait l'y contraindre. Mais comment un mortel, même un héros, pouvait-il espérer de réussir à se rendre maître de ce dieu marin, auquel, de même qu'à Thétis, le destin avait accordé le pouvoir de prendre toutes les formes les plus variées, celles des animaux les plus indomptables, ou celles d'objets insaisissables et contre lesquels la force était inutile: les flots que l'on ne pouvait étreindre, la flamme qui menaçait de dévorer le téméraire agresseur. Heureusement pour le roi de Sparte, le dieu devin avait une fille, la belle Eidothée, habile aussi dans la connaissance de l'avenir, et qui possédait le secret de forcer son père à le dévoiler. Ménélas réussit à la mettre dans ses intérêts; elle lui enseigna le moyen de s'emparer du rusé Protée: on voit toujours des femmes, des déesses venir au secours des

héros; Ariane, Médée, Cymodocée, Calypso sauvent des plus grands dangers, Thésée, Jason, Ulysse. Ménélas, entièrement nu, n'ayant de ses armes que son inoffensif carquois suspendu sur son dos, saisit ici, d'après les conseils de sa protectrice, à bras-le-corps Protée, qu'il est aisé de reconnaître à sa longue queue de poisson, le serre, et semble vouloir lui enlever un objet qu'il tient à la main gauche et dont l'état du bas-relief ne permet pas de distinguer la forme, et Eustathe, qui entre sur Protée dans de longues discussions très-peu importantes, ne nous sert pas à deviner ce que ce peut être. Mais ne pourrait-ce pas être une sorte de cornet ou de trompe, au bruit éclatant de laquelle le dieu marin aurait réveillé et rappelé vers lui ses innombrables phoques, endormis autour de lui sur le rivage? En examinant avec le plus grand soin ce qui reste du contour de la figure de profil de Protée, on croirait y découvrir assez de douceur dans l'expression des traits. Il paraîtrait que, ne se défendant que faiblement contre les efforts de Ménélas, il est sur le point de céder à ses instances. Derrière le groupe, six femmes, à la file, auxquelles on peut en ajouter une septième dont il n'existe que le coude, étonnées et même effrayées de ce qui se passe, semblent s'en entretenir en s'éloignant du lieu de la scène. L'une d'elles lève les bras vers les cieux, qu'elle semble implorer. Ce ne sauraient être les filles de Protée, à qui, d'après les mythographes, nous ne pouvons en reconnaître qu'une seule, la divine Eidothée. Mais pourquoi ne verrait-on pas dans ces jeunes femmes des Néréides, ou bien les Pleïades ou les Hyades, constellations qui, par les variations qu'elles apportent dans les saisons, pouvaient avoir des rapports avec Protée, ce dieu si variable, auquel on aurait pu les comparer et les associer? Au reste, ce ne sont là que des conjectures sans conséquence, que je ne hasarde que faute de mieux. Si ces femmes sont des Néréides, ce qui me paraît le plus probable, on ne saurait être surpris de les voir vêtues de longues robes et d'une sorte de cuirasse échancrée sur les hanches, du genre de celle que, parmi nos fragments d'Olympie, porte une jolie jeune fille que je crois être la nymphe de Némée. (Voy. t. II, p. 561.) Pour justifier le vêtement de ces déités marines, on n'a qu'à se rappeler que jusqu'après Phidias, et même longtemps après, jusqu'à Scopas et à Praxitèle, la sculpture ne se permettait de représenter nu aucune déesse, pas même Vénus; et dans ces bas-reliefs-ci, certainement plus anciens que ces sculpteurs, des déesses ou de simples déités, même marines, ne devaient paraître que vêtues. Ainsi, rien ne s'opposerait à ce que l'on vit ici des Néréides de la suite de Protée, des compagnes de sa fille Eidothée; et il convenait mieux à la sculpture de les représenter que ces nombreux troupeaux de phoques énormes au milieu desquels Ménélas trouva Protée endormi sur le bord de la mer.

N° 2.— PROTÉE ET MÉNÉLAS en pourparlers. Pl. 116 A.

Nous retrouvons encore ici Ménélas et Protée; ils sont à peu près d'accord, et le héros l'a emporté sur la résistance opiniâtre du dieu marin qui semble déjà lui avoir appris une partie de ce qui l'intéresse, et qui, partageant avec lui la coupe de l'hospitalité, cherche, par ses démonstrations, et en posant sa main sur son cœur, à le convaincre de sa franchise. Le roi de Sparte n'a pas une

entière confiance en ses protestations, et l'espèce de bandelette qu'il présente d'un air sérieux à Protée, n'indiquerait-elle pas que, s'il ne lui tient pas entièrement ses promesses, il va recourir encore à la force, et l'entourer de liens dont il ne lui sera pas si facile de se dégager? Les objets sur lesquels posent les coudes des deux personnages peuvent être considérés comme des espèces de coussins sur une estrade ou un lit de repas.

MÉNÉLAS ET PROTÉE, d'accord.

Après s'être bien entendus, le dieu marin et le héros renouvellent les libations que leur verse un jeune homme qui les puise dans un grand cratère. Le roi de Mycènes et de Sparte, élevant la main droite, semble remercier le ciel, et Protée, de l'heureux succès de ses démarches, un peu vives, auprès du dieu devin. J'avouerai que ces vases me donneraient assez à penser, et que l'élégance de leurs formes variées, car il y en a six, me ferait peut-être mettre en doute, pour ces bas-reliefs, la haute antiquité d'une époque où l'on se servait de tels vases. Il se peut, il est vrai, que les contrées de l'Asie Mineure, en rapport habituel avec le luxe très-ancien de l'Orient, eussent déjà porté, à des époques assez reculées, dans la fabrication des vases et d'autres ustensiles, beaucoup plus d'élégance et d'habileté que n'en pouvait encore développer la sculpture. Des objets dont on faisait un usage habituel ont dû se perfectionner plus vite que les productions d'un art qui n'était réservé ou pratiqué que dans les temples et pour les dieux. Ne trouve-t-on pas, d'ailleurs, souvent chez les Égyptiens, à côté de figures très-médiocres, des vases d'une forme exquise et d'une parfaite exécution? Ainsi peut-être ces vases, aussi mal exécutés que le reste, mais dont les originaux devaient être très-bien, s'ils ne témoignaient pas, contre la grande antiquité de ces bas-reliefs, ne diraient-ils aussi rien en sa faveur.

N° 3. — CENTAURES. Pl. 116 A, 116 B.

Que ferons-nous de la longue suite de ces centaures qui se poursuivent ou se suivent, et qui, pour la plupart, sont dans le plus mauvais état? Je n'en sais rien. Il me semble seulement qu'ils n'ont aucun rapport avec le sujet dont nous avons tenté l'explication, et qu'ils ont dû faire partie de quelque autre composition que nous ignorerons toujours, à moins que d'autres morceaux ne viennent à se découvrir et ne nous apportent de nouvelles lumières. Ceci paraît une course de plaisir, et ce que ces centaures tenaient presque tous à la main gauche et près de leur bouche, ce que l'on ne distingue, et encore confusément, qu'à deux d'entre eux, pourrait bien être une sorte de trompette ou de cornet dont les sons champêtres accompagnent et excitent leur course joyeuse. On aperçoit cependant sur le fond, derrière le dos de ces centaures, à la hauteur des épaules, une faible trace d'un objet allongé et étroit, et il se pourrait bien que ce fût une outre que chacun porte sur l'épaule et dont il tient l'extrémité à la main gauche. Ils avaient aussi à la main droite un objet dont on ne retrouve la trace indistincte qu'au premier et au dernier centaure de la planche 116, A. Ne pourrait-ce pas être des coupes pour quelque festin auquel

ils se rendent en toute hâte? L'on sait que les centaures faisaient grand cas de la liqueur de Bacchus, et la coupe devait être ce qu'ils appréciaient le plus dans leur rustique mobilier; celles-ci qu'on voit de profil seraient du genre *phiale* sans anses ni pied. Ces centaures se rattachaient probablement à quelque sujet d'une certaine étendue; ne serait-il pas à présumer que cette suite assez longue, et occupant plus de 5 mètres, faisait partie d'une des architraves latérales du temple?

238 A, B. N° 4. — SPHINX. Pl. 116 A, 116 B.

Nous ne dissimulerons pas que nous sommes embarrassé de ces êtres fantastiques, à la fois femme, quadrupède et oiseau, et chez qui l'on retrouve les formes que leur donnaient les Grecs, et dont la sculpture sut tirer un si bon parti pour les compositions si variées de ses ornements? Enfants de Thèbes, en Béotie, que viennent faire sur un monument de la Troade, ces productions de l'imagination des Grecs? Il est vrai que tout est grec ici, et l'architecture, et le sujet des bas-reliefs, et les souvenirs d'Homère, qui si longtemps parcourut ces contrées, bien avant, sans doute, que la sculpture y fit l'essai de son ciseau.

Ces sphinx, dont nous voyons les groupes deux fois répétés, ne sont-ils ici que de simples ornemens sans signification spéciale? on ne le saurait croire; ou bien se rattachent-ils d'une manière ou d'une autre au sujet de nos bas-reliefs, ou de quelque partie que nous ne possédons pas? Ceci me paraîtrait plus probable. Si l'on a décoré d'un sujet héroïque grec ce temple dont nous ignorons la divinité, les accessoires qui l'accompagnent doivent être en rapport avec ce qu'il représente. Le sphinx grec, symbole de l'intelligence et de la perspicacité, conviendrait très-bien à Protée, pour qui la nature et le temps n'avaient rien de caché, et qui, par ses métamorphoses, revêtait à son gré toutes les formes les plus diverses. Et ces sphinx ne pourraient-ils pas aussi faire allusion à Ménélas, vainqueur des ruses du dieu marin comme OEdipe de celles du sphinx? L'un ou l'autre, d'ailleurs, de ces êtres mystérieux pouvait bien appartenir à quelqu'une des parties de l'architrave qui ne nous sont pas parvenues. Qui sait si l'on n'y avait pas représenté l'histoire d'OEdipe et du sphinx, histoire qui offrait de l'analogie avec celle de Ménélas et de Protée?

La disposition des différents groupes d'animaux dans la restitution de l'architrave tentée par M. Ch. Texier, est certainement très-plausible, elle s'ajuste bien, peut-être même trop bien, pour le temps auquel semble appartenir cette sculpture grossière. Mais ne pourrait-on pas présumer que dans cette façade, du reste la moins importante, étant tournée à l'ouest, il devait y avoir autre chose que des animaux, et que, comme l'autre, elle pouvait être ornée d'un sujet mythologique à personnages, ou divins ou héroïques, qui n'existent plus? En combinant ensemble tous ces bas-reliefs, et en rendant, par la pensée, à ceux qui sont évidemment incomplets, les parties qui leur manquent, il me semble que les deux architraves des deux petites façades ne suffiraient pas à les recevoir et surtout à les disposer d'une manière convenable. Je serais donc très-porté à croire que les deux grandes architraves des faces latérales n'étaient pas restées sans décoration, et qu'elles étaient comme accessoire ou accompa-

gnement de celles des fronts; de chaque côté, la moitié aurait eu rapport à la façade principale, et l'autre à celle qui lui était opposée. Peut-être de nouvelles recherches ou un heureux hasard nous procurera-t-il quelques nouveaux bas-reliefs qui, en augmentant la difficulté de les faire entrer dans les petites façades, prouveraient que les grandes avaient aussi été décorées. Ce ne sont d'ailleurs que des conjectures que je hasarde sans y attacher beaucoup d'importance, et je serais charmé que d'autres plus plausibles pussent les remplacer. Quant aux deux sphinx affrontés dont M. Ch. Texier, dans sa restitution du temple d'Assos, a fait le milieu de l'architrave d'une façade, ils me sembleraient un peu petits pour avoir occupé cette place importante et pour ainsi dire la place d'honneur. Mais où les mettrait-on? Je l'ignore, et nous manquons de données assez certaines pour discuter le moins du monde ce point, qui pourrait être intéressant. On doit faire remarquer le sphinx n° 4, pl. 116, B, dont la chevelure ondoyante est ajustée avec assez de grâce.

238 B. N° 5. — LION DÉVORANT UN CERF. — LION ACCROUPI,
LION DÉVORANT UNE BICHE. — LION DÉVORANT UN CHEVAL OU
UN TAUREAU. Pl. 116, B.

Ces animaux féroces déchirant les paisibles hôtes des forêts dont la vélocité ne peut les dérober à leur insatiable soif du sang, seraient susceptibles de plus d'une interprétation. Ce pourraient être des emblèmes de l'abus du pouvoir du fort contre le faible : mais pourquoi tant d'emblèmes lorsqu'un seul suffirait? On pourrait y voir aussi l'allégorie de la puissance de la mort, si fréquente sur les monumens funèbres et exprimée de la même manière; mais je me demanderais : pourquoi se voit-elle ici plusieurs fois inutilement répétée; et d'ailleurs ce temple avait-il un caractère de monument funèbre? Rien ne nous autorise à le croire. J'en viendrai donc enfin à l'explication la plus naturelle, et je serais fort disposé à voir représentés d'un côté du monument les bêtes féroces et inutiles portant le ravage et la mort parmi les animaux innocens, inoffensifs et utiles à l'homme dont, aux temps anciens, une des occupations favorites était de faire la guerre à ces monstres, et de détruire ces fléaux des forêts et des champs. Les héros les plus célèbres des temps héroïques, Hercule, Thésée, Méléagre et tant d'autres y acquirent une partie de leur gloire. Plus loin, représentés aussi sur ce monument, paraîtront d'autres animaux utiles à l'homme et qui l'enrichissent. Quoique ces lions soient en assez mauvais état, et plus que ne l'indique la gravure, cependant, d'un assez bon galbe, ils ne manquent pas de mouvement. L'on ne saurait indiquer d'une manière certaine la partie de l'architrave à laquelle ils appartenaient, et il nous manque probablement trop de fragmens de ces bas-reliefs pour que l'on puisse espérer de deviner jamais le sujet dont ils faisaient partie; mais il est aisé de reconnaître que ces trois morceaux qui, réunis, s'accordent bien ensemble, et qui occuperaient une longueur d'environ 3^m, 500, faisaient une suite. On le voit aussi par les bases des triglyphes sous lesquels ils étaient placés et qui, rapprochées, se correspondraient. Il me semble que les lions, pour ainsi dire affrontés, dé-

vorant une biche et un cheval ou un poulain, étaient réunis et qu'ils faisaient un milieu dans cette partie des bas-reliefs. Je croirais de même volontiers que derrière le lion, à notre droite, il y en avait un autre accroupi, comme celui derrière le lion qui terrasse la biche; et peut-être l'extrémité de droite en faveur de la symétrie qui paraît avoir été observée dans ces bas-reliefs, était-elle terminée comme celle à notre gauche par un lion dévorant, et à peu près dans la même position. Il est très-facile, en reportant l'un vers l'autre par la pensée, ainsi que par le dessin, les deux groupes de droite, d'ajuster les croupes de la biche et du cheval, de manière à en former un ensemble régulier aussi convenable pour le milieu d'une série que les deux sphinx accroupis de la planche précédente. J'avouerai du reste que les explications de ces groupes sont loin de me satisfaire, mais que la dernière me semble la plus plausible. Quant à l'animal que je donne pour un cheval, il peut être douteux et il est si mal rendu que ce pourrait tout aussi bien être un taureau, et que ce que je prends pour une touffe de crins sur le front, fût un reste de corne; mais cependant l'ensemble de cet animal me paraît donner l'idée d'un cheval plutôt que celle d'un taureau, ce qui du reste est d'une bien petite importance et ne mérite pas d'être discuté plus au long.

238 B. N° 6. TAUREAUX AFFRONTÉS. — N° 7. PORC OU SANGLIER.

On retrouve encore dans ces trois taureaux, d'une assez belle forme, le principe de symétrie qui régnait dans ces bas-reliefs. Les têtes de ces animaux, qui se heurtent, sont au-dessous du milieu des bases des triglyphes, et l'on voit qu'il en est de même du train de derrière. Si ces deux grands fragmens étaient rapprochés, en y ajoutant un quatrième taureau sur la droite, cette suite occuperait 5 mètres, et l'on retrouverait la même longueur aux groupes de lion, avec les additions, dont j'ai parlé plus haut. Je ne dirai rien du porc ou de la truie, et cet animal, isolé ici, pouvait, dans une série, s'ajuster avec quelque autre animal, ou peut-être même, ainsi que les deux petits sphinx n° 4, pl. 116 A, et le centaure seul n° 3, même planche, trouver sa place dans une métope. Ne sont-ce pas des animaux paisibles, utiles à l'homme, et qui ont pu faire contraste avec ceux qui, vrais fléaux, ne peuvent lui servir que par le plaisir qu'il prend à en poursuivre et à en exterminer la race? Si l'on me demandait comment tout ceci pourrait se raccorder avec Ménélas et Protée, je répondrais que je n'en sais absolument rien, à moins qu'on ne voulût admettre que ces taureaux rappelaient les sacrifices que Ménélas dut offrir aux dieux en actions de grâce du service que lui avait rendu Protée. Les centaures, alors en opposition avec les animaux destructeurs, pourraient être les emblèmes de la chasse, noble exercice, dont ils avaient la passion et où ils servirent de modèles aux héros grecs. D'un autre côté, Ménélas ne passa jamais pour un grand chasseur, et je ne sais jusqu'à quel point lui conviendrait cette réunion de centaures et de lion. Mais on a vu que je suis loin de penser que tous ces bas-reliefs se rapportassent à un seul sujet. Nous n'en avons en tout que 20^m,470, ou près de 63 pieds de longueur. Or, comme d'après la restitution du temple par M. Ch. Texier, qui a pris pour élémens de ses calculs les traces

des colonnes et de leurs entre-colonnemens, ce monument avait une façade de 13 mètres de longueur, le développement de toute son architrave aurait été au moins de 78 mètres ou six fois plus grand que celui d'un des fronts, c'était plus qu'il n'en fallait pour l'orner de plusieurs différens sujets, et y faire entrer tous les animaux qui nous embarrassent, et auxquels je désirerais fort que l'on pût trouver une disposition plus convenable que celle que j'ai hasardée.

C'est, au reste, encore plus que d'autres considérations, l'incohérence entre plusieurs parties de ces bas-reliefs et le sujet de Ménélas et de Protée qui me porte à penser qu'il devait y en avoir encore un autre sur les faces latérales de l'architrave. Car si l'on s'en tenait à essayer la répartition des bas-reliefs que l'on possède sans s'occuper de ceux qui doivent avoir existé, il ne serait nullement difficile d'en trouver l'emploi dans les deux petites façades, dont une, celle de l'Ouest, a été déjà restituée d'une manière qui, après quelques légères modifications, ne laisserait peut-être rien à désirer. Quant à la façade de l'Est, on pourrait de même arriver à une solution assez satisfaisante du problème, en en complétant par la pensée quelques parties, et en éloignant l'idée importune que d'autres que l'on emploie auraient peut-être mieux convenu aux architraves latérales du temple. Nous allons tenter cette restitution. Il est très-possible que, de son côté, M. Ch. Texier trouve une disposition semblable à la nôtre; mais, ne connaissant pas son travail, nous poursuivrons celui que nous avons entrepris, bien décidé à suivre ensuite le sien si on le juge mieux établi. Les numéros auxquels nous renvoyons sont ceux des deux planches 116 A et 116 B.

Parmi nos dix-sept fragmens de bas-reliefs, il en est trois, qu'avec M. Ch. Texier, je ne trouverais à placer que dans les métopes, ce sont les deux sphinx n° 4, pl. 116 A, le centaure seul n° 3 et le porc n° 7, pl. 116 B, qui y conviennent très-bien par leurs dimensions, et qu'on ne saurait adapter ailleurs, du moins d'après la manière dont nous traitons le programme. On voit qu'il n'est presque rien resté des métopes de ce temple, qui devait en avoir au moins une soixantaine : ce qui se conçoit aisément, étant beaucoup plus petites que les autres bas-reliefs, elles offraient un emploi plus facile aux constructions modernes des environs, auxquelles auront amplement fourni ces décombres. Le granit ne pouvant pas être réduit en chaux comme le marbre, dont tant de monumens et surtout de statues, de bustes, ont été la proie des chauxfourneaux, il est à croire que, dans les mauvais murs des chétives habitations d'Assos, sont encastés, comme de vils moellons, beaucoup de fragmens de ces antiques bas-reliefs, qu'on aura souvent maudits de ne pouvoir pas se convertir en chaux.

Sur nos dix-sept fragmens qui composent quinze bas-reliefs, il nous en reste douze à placer; voyons-en l'emploi probable : j'admets, en grande partie, la restitution tentée par M. Ch. Texier pour l'architrave de l'Ouest. Cependant, en se tenant comme il a fait aux mesures des morceaux tels qu'ils existent, et même en ajoutant, pour avoir un milieu, un sphinx en regard de celui du n° 4, pl. 116 B, il n'a pu arriver, d'après le relevé des mesures, à remplir la longueur des 13 mètres de l'architrave. Il me semble donc que je disposerais ainsi qu'il suit les bas-reliefs de cette façade. Je mettrai entre parenthèse les morceaux dont ne s'est pas servi M. Ch. Texier, et j'indiquerai la mesure de ce que j'ai ajouté, par la pensée, à quelques bas-reliefs, pour les compléter, en me réglant sur

leur analogie avec d'autres morceaux. Cette architrave n'est occupée que par des animaux. Suivez les numéros de la planche 116, B, et nous allons restituer cette série de bas-reliefs.

Les deux taureaux, n° 6, pl. 116 B, longueur, 2^m,500; (*lion dévorant un cerf*, n° 5, longueur, 0^m,750; complété, 1^m,320); — *lion accroupi et lion dévorant une biche*, même planche, longueur, 1^m,420. — Au milieu de l'architrave, deux *sphinx* affrontés, d'après celui du n° 4, pl. 116 B, longueur, 1^m,320; les deux auraient 2^m,640. — Viendrait ensuite le *lion dévorant un cheval*, 1^m,420, pl. 116 B (en y ajoutant, sur notre droite, un *lion accroupi*, ou tout autre animal). — (Un groupe analogue à celui du n° 5 et en regard, même mesure, 1^m,200); Enfin, les deux taureaux complétés, longueur, 2^m,500. — Toutes ces mesures réunies donnent 13^m,120. Après avoir établi ces petits calculs j'ai recours à la planche 112 de l'ouvrage de M. Texier, que je n'avais pas sous les yeux en les faisant, ce qui m'empêchait d'être certain de la longueur de son architrave, qui pouvait avoir un peu plus ou un peu moins de 13 mètres; je vois à présent, que, d'après l'échelle des mesures de son temple, elle a juste 13^m,100, mesure pour ainsi dire égale à celle de 13^m,120 que m'a donnée la disposition des bas-reliefs, qu'il serait facile de resserrer un peu pour retrouver aux deux extrémités de l'architrave deux parties lisses de quelques centimètres, à la tête et à la fin des bas-reliefs. Ce ne serait pourtant pas nécessaire, car les bas-reliefs de Magnésie nous offriront un angle de la frise qu'enveloppent entièrement les bas-reliefs. Dans mon hypothèse, de chaque côté du groupe des sphinx, on trouve 5^m,240; et d'ailleurs, n'ayant complété qu'approximativement ces bas-reliefs, je n'ai pas la prétention d'une exactitude mathématique; mais je crois bien qu'on y arriverait en ne se donnant qu'une latitude d'un pied, 0^m,325 pour quelques diminutions dans tout l'ensemble.

Opérons de même sur l'architrave opposée à la précédente; elle oppose plus de difficultés à résoudre; de quelque manière que j'aie tourné et retourné les bas-reliefs qui doivent y entrer, et même en les complétant, il m'a été impossible de trouver un milieu à cette série. En y admettant la longue suite des centaures que j'aurais voulu pouvoir en écarter, elle est encore trop courte pour arriver aux 13 mètres de l'architrave. Il est bien permis, il est vrai, de supposer qu'il manque un des bas-reliefs de cette suite, éparse pendant tant de siècles et livrée à tout venant parmi les ruines du temple, et en supposant que le bas-relief complémentaire dont on aurait besoin fournit un mètre et demi à ajouter aux 11^m,450 que donnent les autres, on compléterait les 13 mètres de l'architrave. Mais mettons nous à l'œuvre et décorons-la de ses bas-reliefs; voici la disposition que l'on pourrait leur donner :

Protée et Ménélas, n° 1 long. 2^m,950; complété sur notre gauche, long. 3^m,370; — *Protée et Ménélas en pourparlers*, n° 2, long. 1^m,190; complété, long. 1^m,770; — *Protée et Ménélas d'accord*, long. 1^m,770; — la *Course des Centaures*, complétée au n° 3, pl. 116 A, long. 4^m,540. Le total des mesures donne 11^m,450. Il serait facile de combler le déficit de 1^m,550 en supposant une figure de femme de plus dans le bas-relief n° 1 et un centaure au n° 3, et ils offriraient l'emploi de ce 1^m,550. Mais ne serait-ce pas trop allonger ces séries,

qui sont déjà bien longues. Il est vrai qu'il paraît que l'on ne les craignait pas dans la Troade et dans la Mysie, et nous en avons au Musée royal un exemple dans notre grand vase de Pergame, bien postérieur sans doute aux bas-reliefs d'Assos, et qui nous offre une course de cavaliers qui ne laisse pas d'avoir quelque analogie avec celle de nos centaures. (Voy. 355 G., pl. 190, A.)

Ne serait-il pas possible de trouver pour plusieurs de ces bas-reliefs quelque autre sujet qui s'y adaptât tout aussi bien peut-être que l'aventure de Ménélas et de Protée? tel, par exemple, que l'histoire d'Aristée. Fils de la nymphe Cyrène, par les soins qu'il donna à l'agriculture, il en devint une des divinités. Un goût particulier, et même une passion l'entraînant vers l'éducation si intéressante des abeilles, il fit faire de grands progrès à cette partie si importante de la vie agricole. Malgré tous les soins et tous les talents d'Aristée ses abeilles chéries mouraient, ses ruches étaient désertes, il en était au désespoir. Sa mère lui rendit quelque courage en lui conseillant d'aller trouver le sage Protée. Elle lui apprit, comme Eidothée à Ménélas, le moyen de se rendre maître de l'astucieux vieillard, et d'obtenir de sa science divine qu'il lui fit recouvrer ses abeilles. Aristée réussit de la même manière que le roi de Sparte, et Virgile, au quatrième livre de ses Géorgiques, nous en est garant dans son intéressant épisode, comme Homère, pour le succès de Ménélas, dans son Odyssée. Rien, parmi les détails de nos bas-reliefs, ne servant à caractériser Ménélas plutôt qu'Aristée, nous pourrions y voir le dieu champêtre, fils de Cyrène, tout aussi bien que le roi de Sparte. Ce carquois suspendu sur le dos du héros, dans le premier bas-relief, ne conviendrait-il même pas mieux au chasseur Aristée qu'à Ménélas, que l'on ne trouve jamais se servant de l'arc? En reconnaissance du service qui devait lui être rendu, Aristée offrit des taureaux en sacrifice: nous les retrouverions dans nos bas-reliefs. Ce lion, plusieurs fois répété et dévorant plusieurs animaux, ne pourrait-il pas, en quelque sorte, rappeler celui avec lequel Cyrène sans armes (1) était aux prises, lorsqu'elle fut rencontrée sur le mont Pélion, en Thessalie, par Apollon, et dont, avec un courage digne des héros, elle délivra la contrée que longtemps il avait désolée? Si même on ne considérait tous ces animaux, les uns paisibles, les autres destructeurs, que comme une allégorie offrant un contraste entre la vie sauvage et la vie civilisée et agricole, elle conviendrait très-bien à Aristée, auquel fut si redevable l'agriculture pour l'éducation des bestiaux et pour la destruction des bêtes féroces qui y portaient le trouble. Tous ces centaures antiques, habitans de la Thessalie, n'offriraient-ils pas des rapports avec la thessalienne Cyrène, fille du fleuve Pénée, et avec son fils Aristée, élevé par Chiron au milieu de ses centaures. Dès les temps les plus reculés, ce héros recevait, en Thessalie, un culte tout aussi bien qu'à Céos, et en Libye, où Apollon avait transporté Cyrène, qu'il rendit mère du héros bienfaiteur de l'humanité, et dont elle fonda la capitale, l'opulente Cyrène. D'antiques traditions ne font même partir de Thessalie Aristée que lorsque ses exploits l'avaient déjà rendu célèbre parmi les héros et les bienfaiteurs de ces contrées. Les jeunes filles, qui peuvent être des néréides, n'entreraient-elles pas facilement dans l'histoire d'Aristée, dont la mère Cyrène, d'après une antique tradition, était mise au nombre des nymphes océanides? Ou bien, ne pourrait-on pas aussi voir ici des saisons et des muses, auxquelles fut confiée l'enfance d'Aristée? On aurait certainement à faire plus d'une objection à cette hypothèse, du débat entre Protée et Aristée. Le sujet n'est

(1) Pindare, *Pyth.* 9, 27, 71, et les scholies qui parlent beaucoup d'Aristée. (Voyez Virgile, *Géorg.* l. IV, et les commentaires de Heyne, et surtout ceux de Henri Voss,

Géorg., t. II, in-8°, Altona, 1800 et C. O. Müller, *Dorier, etc.*, p. 1^{re}, p. 348, t. II, p. 281.

pas chez Homère, il n'est même pas dans Hésiode, il peut leur être très-postérieur; est-il même certain qu'il ne le fût pas à l'époque à laquelle on pourrait faire remonter nos bas-reliefs? Mais ce ne serait pas une raison péremptoire pour le repousser, à moins que l'on ne pût prouver que toutes les anciennes productions de la sculpture doivent se trouver dans Homère ou dans Hésiode, et que l'aventure d'Aristée n'était pas connue avant Virgile, qui l'aurait inventée pour imiter Homère et lutter d'imagination avec le père de la poésie grecque. Il est cependant plus que probable que le prince des poètes latins aura puisé son sujet dans les plus anciennes traditions mythologiques. Qui sait peut-être même si, comme le soupçonne le savant Heyne, il ne se serait pas servi de la *Bugonie* d'Eumélus, très-ancien poète cyclique, probablement du VIII^e siècle avant notre ère? Ce pourrait bien être de lui ou d'antiques traditions populaires d'Arcadie ou de Thessalie qu'eût été tirée, par le poète latin, l'idée de faire naître, au bout d'un certain temps, de la chair corrompue des taureaux immolés, de nombreux essaims d'abeilles qui rendirent au fils de Cyrène ceux dont il déplorait la perte. On pourrait nous opposer aussi qu'Aristée, vivant à Céos et dans la Cyrénaïque, était bien éloigné d'Assos, et qu'il l'était trop pour que l'on ait pu songer en y élever un temple à son honneur, ou du moins à y consacrer, sur l'architrave, le souvenir de ses bienfaits et des exploits de sa mère. Ils devaient intéresser très-peu la Troade, si tant est même que la renommée en fût venue jusqu'à Assos; tandis, au contraire, que l'histoire de Ménélas, l'un des plus célèbres héros de la guerre de Troie, consacrée par Homère, convenait très-bien à une contrée qui en fut le théâtre et qui honorait d'un culte plusieurs de ses héros. On aurait cependant à répliquer que dans la haute antiquité le culte d'Aristée était établi et en grande vénération dans la Thessalie, qui n'est séparée de la Troade, dont les côtes regardent les siennes, que par un bras de mer d'une cinquantaine de lieues, semé d'îles, d'où, de proche en proche, le culte d'Aristée aura pu passer dans la Troade. Ce culte, dans les anciens temps, devait être assez répandu; Aristée, le fils d'Apollon, était vénéré, non-seulement comme un bon génie, un dieu champêtre, mais il avait même mérité, par ses bienfaits, par les services qu'il rendit à l'agriculture, d'avoir une brillante légende. On voit, sur les médailles de Carthæa de l'île de Céos, sa tête avec l'aspect d'un vieillard vénérable. Sur les mêmes médailles est un astre avec la tête du chien Sirius, symbole de la canicule, contre les chaleurs de laquelle était invoqué Aristée pour en préserver les moissons et les biens de la terre. Aussi son culte, à Céos, était-il en accord avec d'anciennes observations sur Sirius et sur les influences que l'on attribuait à cet astre. Selon Pindare, le fils d'Apollon et de Cyrène avait été nourri de nectar et d'ambrosie par les heures et les saisons, qui le berçaient sur leurs seins divins. Élevé par le centaure Chiron et par les muses, qui lui enseignèrent les vertus secrètes des plantes et toutes les ressources de l'art de guérir, il devint une des premières divinités adorées par les anciens grecs; les chasseurs l'invoquaient pour qu'il multipliât leur gibier; les cultivateurs, pour qu'il protégeât leurs champs, leurs troupeaux, leurs vignes, leurs oliviers et pour qu'il les défendît de la sécheresse et des inondations. Aristée avait aussi de grands rapports avec Bacchus, qu'il éleva avec Silène, et dont sa fille Nysa ou Macris fut une des nourrices. Il passait encore pour avoir accompagné le conquérant de l'Inde en Thrace, et y avoir, avec lui, établi les mystères des orgies. Aussi, Aristée était-il considéré par les Thessaliens et par les colonies arcadiennes comme un grand dieu, fils d'Uranus et de la Terre, et il fut confondu avec Jupiter *Aristæus*, l'excellent, *Iomeus*, *Ombrius*, qui dispensait à la terre la pluie et la fraîcheur, et en Arcadie avec Apollon *Nomius*, berger, et de même qu'Aristée le législateur de l'agriculture. Il me semblerait donc que l'antique Aristée, honoré, dès les premiers temps de la Grèce, avec son fils Actéon, comme l'une des principales divinités bienfaitrices de l'humanité, aurait, pour figurer dans les bas-reliefs du temple d'Assos, au moins autant de titres que Ménélas, si le frère d'Agamemnon, le mari d'Hélène n'était pas soutenu par Homère.

SARCOPHAGE DES AMAZONES.

(Pl. 117 A. et B.)

A-t-il ou n'a-t-il pas existé une nation d'Amazones? Telle est la question. Si l'on s'adresse à la raison, à la critique historique, elles répondront avec le judicieux Strabon (liv. XI, c. v, § 1-6), qu'il est impossible d'ajouter complètement foi à l'existence, pendant plusieurs siècles, d'un peuple de femmes guerrières, qui, sans liens habituels avec des hommes, ne se rapprochaient d'eux qu'une fois par an pour se propager ou se recruter en filles, et auxquels elles renvoyaient, si elles ne les tuaient pas, les enfans mâles, fruits de ces unions politiques et sans amour. Pourrait-on regarder autrement que comme des légendes fabuleuses les expéditions lointaines, les conquêtes de ces hordes de femmes qui, à l'instar des essaims d'abeilles, n'obéissant qu'à des reines, s'élançaient, aux temps les plus reculés, des rochers du Caucase, et traversaient, en les soumettant par leur bravoure et l'éclat de leurs hauts faits, les peuples les plus aguerris? N'est-il pas surprenant de les voir tout à coup disparaître en laissant, comme durables souvenirs de leurs expéditions si passagères, des monumens, des tombeaux, des villes auxquelles avaient donné leurs noms, et ceux de leurs capitaines, les reines qui les avaient fondées pour ainsi dire en courant, et sans établissemens fixes, dans des contrées que, telles que de brillans météores, elles avaient plutôt traversées que conquises? D'un autre côté, les Amazones produisent, en leur faveur, des historiens graves, tels qu'Hérodote, Diodore de Sicile, qui ne repoussent pas tout à fait leur existence, tout en faisant des concessions pour la rendre moins incroyable. Hérodote, à la face de toute la Grèce assemblée pour savourer et juger son histoire, n'aurait pu avancer comme historiques des faits complètement controuvés: il est vrai que ces faits étaient à l'avantage des Grecs, et chatouillaient leur amour-propre; leur critique alors devenait beaucoup plus indulgente, et ne regardait pas de si près à la vérité historique. De même, Alexandre se plaisait aux récits, quelque peu hasardés si ce n'est mensongers, des expéditions de Bacchus et d'Hercule aux Indes, qu'on comparait aux exploits du conquérant Macédonien, que la flatterie mettait bien au-dessus des dieux, ses frères, fils comme lui de Jupiter. Hérodote, cependant, dont chaque jour et chaque nouveau voyage en Orient confirment la véracité et l'exactitude des recherches, non-seulement semble croire aux Amazones, mais il leur fait une histoire appuyée de faits qu'il produit sans exprimer de doute. Les combats que Bellérophon et Priam, dans sa jeunesse, leur livrent dans Homère (*Γ, II.* 186-189, et *Eust. p. 402-404*) sur les bords du fleuve Sangarius en Phrygie dans l'Asie Mineure, montrent, du moins, qu'à l'époque du poète, dans le *x^e* siècle avant notre ère, la tradition des Amazones, et de leurs excursions dans plusieurs contrées était bien établie.

Diodore de Sicile (*liv. III*) admet aussi les Amazones, mais le récit

très-détaillé de leurs exploits est si merveilleux, qu'il doit inspirer plus que de la défiance. Cependant, cet auteur a sans doute prévu qu'on le croirait avec peine; car il va, dit-il, raconter des événemens inconnus à la plupart des lecteurs, et il affirme qu'il les tire de poètes très-anciens et d'autres écrivains. Cet historien ne place les Amazones, ni dans les mêmes contrées, ni aux mêmes époques qu'Hérodote et Strabon. Ce sont d'autres héroïnes beaucoup plus anciennes, et bien plus rapprochées de l'Occident et au nord de l'Afrique. On aurait alors affaire à trois nations d'Amazones: les africaines de Diodore, très-distinctes des deux autres plus récentes, et dont l'une aurait occupé les contrées du Caucasse entre le Palus Méotide (mer d'Azof) et la mer Caspienne, et les autres, plus voisines de la Grèce, se seraient étendues sur les bords du Thermodon, dans le Pont, au nord de l'Asie Mineure.

En suivant Diodore, nous voyons ses Amazones remonter à la plus haute antiquité, et précéder de plusieurs siècles la prise de Troie. Aux bords du lac Tritonis, près de l'Océan, où elles auraient fondé une ville de Chersonèse, ces femmes guerrières, au milieu d'un pays de la fertilité duquel elles ne jouissaient pas, vivant de la manière la plus dure, ne connaissaient pour plaisirs que les armes et les exercices violens. Elles abandonnaient la culture des terres, leurs troupeaux et le soin de leurs enfans aux hommes, qui en devenaient les nourrices, et qui, chargés de tous les détails du ménage, semblaient être changés en femmes et les femmes en hommes. Les Amazones ne se rapprochaient de l'autre sexe, pour devenir mères, que lorsqu'elles avaient accompli le temps de leur service militaire. Les filles qu'elles mettaient au monde servaient à recruter leur armée; quant aux garçons, si elles ne les tuaient pas, elles les rendaient à leurs pères après les avoir mutilés de manière à les rendre inhabiles à manier les armes et à faire la guerre. Ces Amazones, ayant à leur tête Myrine, qui commandait trente mille femmes à pied et deux mille cavalières, s'élançant des bords du lac Tritonis, soumirent, non-seulement plusieurs des peuples voisins, mais elles portèrent à l'Occident leurs armes jusqu'aux rives de l'Océan, aux contrées fortunées des Atlantes, peuples doux, riches, heureux, les premiers, selon Diodore, qui eussent connu les dieux, et aussi paisibles que les Amazones étaient guerrières et turbulentes. Aussi, leur reine Myrine n'eut-elle pas de peine à ranger les Atlantes sous ses lois. Effrayés de ses rapides succès, et des désastres des pays qui avaient résisté, ils se soumirent, et même avec plaisir, la comblèrent d'honneurs et de présens, et implorèrent sa protection contre les Gorgones.

Cet autre peuple de femmes guerrières, d'un caractère rude et sauvage, portait de tous côtés le ravage et la désolation. Myrine les vainquit, en fit un grand carnage; mais elles se relevèrent de leur défaite, et furent enfin, sous leur reine Méduse, entièrement détruites par Persée. Myrine fonda plusieurs villes, qu'elle peupla des captifs qu'elle avait emmenés des contrées vaincues, et surtout de chez les Gorgones. Cette reine éleva des monumens, et les consacra à la mémoire de ses compagnes d'armes tuées à la guerre. Les capitaines, dont la tradition avait conservé les noms, en fondèrent plusieurs; et si ces Amazones n'ont nullement existé, il est assez singulier que l'on ait tant tenu à se donner pour fondatrices des êtres fictifs, et que des villes telles que

Myrine, Éphèse, Priène, Cymé, Pitane, Mitylène et d'autres, se soient enuées honorées en rendant hommage de leur existence à des armées de femmes aux conquêtes desquelles des armées d'hommes s'étaient en vain opposées. Suivant Diodore, Myrine aurait soumis une partie de l'Afrique. En Égypte, elle se lia d'amitié avec Horus, fils d'Isis, battit les Arabes, porta ses armes en Syrie, traversa l'Asie Mineure, vainquit les peuples jusqu'au mont Taurus, et ne s'arrêta qu'au fleuve Caïque. Elle aurait aussi fondé Samothrace, ainsi nommée des Thraces qui se seraient établis dans l'antique Samé, et elle y sacrifia à la Mère des dieux. Enfin, la victorieuse Myrine, attaquée par le Thrace Mopsus, chassé par le roi de Thrace Lycurgue, et allié à Sipylus, de même chassé de Scythie, aurait éprouvé une sanglante défaite, et aurait été tuée avec un grand carnage de ses troupes, jusqu'alors invincibles. Battus encore plusieurs fois par les Thraces, les restes de l'armée de l'héroïne Myrine ne seraient retournés que très-peu nombreux en Afrique, et auraient fini par être tout à fait anéantis par Hercule, lors de son expédition pour aller à l'extrémité occidentale de l'Afrique placer, sur une montagne du détroit de Gadès, sa colonne limite du monde. Telle fut, selon Diodore, l'histoire des Amazones d'Afrique ou de Libye, et la fin de leur expédition hors des contrées où ce corps de nation, si extraordinaire et si problématique, s'était formé on ne sait à quelle époque reculée, ni de quelle manière.

Hérodote (*Melp.* c. cx-cxvi) entre dans moins de détails que, quelques siècles après lui, Diodore de Sicile, ce qui ne serait pas en faveur de la confiance que l'on peut accorder aux longs récits de celui-ci. Le père de l'histoire ne nomme aucune de ces héroïnes, et il ne les place pas, comme Diodore, en Afrique. Si ce que rapporte celui-ci avait quelque fond de réalité, les Amazones d'Hérodote pourraient être ce qui resta de ces héroïnes, dans le nord de l'Asie Mineure, après leur défaite par les Thraces, et qui s'établirent sur les bords du Thermodon, et y fondèrent la ville de Thémiscyre. Selon Hérodote, dont on lit avec plaisir le charmant et naïf récit, ces femmes guerrières, attaquées sans qu'on en sache le motif, par les Grecs, sur les bords du Thermodon, où elles s'étaient fixées on ne sait à quelle époque, furent battues. Un grand nombre d'elles, faites prisonnières, furent embarquées sur trois navires; bientôt, armées de leur courage, elles se défirent des équipages, et, n'ayant aucune connaissance de la navigation, elles s'abandonnèrent aux vents et au hasard, qui, après les avoir longtemps ballottées à travers le Pont-Euxin (la mer Noire) et le Bosphore de Thrace; les jetèrent dans le Palus Méotide (mer d'Azof), sur les âpres rives de contrées scythiques. Trouvant dans ces parages de nombreuses hordes de chevaux sauvages, elles s'en emparèrent, et ravagèrent le pays où elles s'établirent.

Selon le même historien, ce ne fut qu'après leur premier combat que les Scythes, en dépouillant les cadavres, s'aperçurent que ce n'était pas à des guerriers, mais à des femmes, qu'ils avaient affaire: ils convinrent alors de ne plus les tuer. On pourrait croire qu'il dut en être souvent de même lors de leurs combats contre les Grecs. Les Scythes pensèrent qu'il serait plus avantageux de tâcher d'avoir des enfants de femmes aussi valeureuses. Ils envoyèrent donc vers ces belliqueuses héroïnes de beaux jeunes gens qui, sans les com-

battre, finirent par les apprivoiser. Le rapprochement eut, dans ces réunions improvisées, les plus heureux succès. Les Scythes ne purent jamais parvenir à apprendre la langue des Amazones, tandis qu'elles, au contraire, se rendirent bientôt familière celle des Scythes, ce qui montrerait et la rudesse de ceux-ci, et qu'elles les surpassaient de beaucoup en intelligence. Ne voulant pas consentir à suivre leurs maris dans leur pays, où les femmes avaient des mœurs et des usages trop différents des leurs, elles les engagèrent à aller avec elles à quelques journées au delà du Tanais (le Don), et à y former une nouvelle nation. Ce fut celle des Sauromates, ou des Sarmates, qui, par leur vie en partie nomade et par leur manière d'être, par leurs excursions à diverses époques, rappelleraient assez les Cosaques du Don. Hérodote dit qu'une fille sauromate ne pouvait se marier qu'après avoir tué de sa main un ennemi : il ne nous apprend rien de plus sur les Amazones.

Strabon (liv. XI, p. 504 et suiv.), dont l'autorité doit avoir d'autant plus de poids qu'il était d'Amasée, à soixante stades, moins de trois lieues, de Thémiscyre, la capitale des Amazones du Pont, et qu'il devait avoir étudié tout ce qui regardait son pays, Strabon ne nous met pas mieux au fait. Il regarde comme des fables, auxquelles cependant, même de son temps, on ajoutait beaucoup de foi, tout ce qui concerne les Amazones, ce qui ne l'empêche pas d'adopter la tradition vulgaire et très-accréditée qu'elles se brûlaient dès l'enfance le sein droit pour qu'il ne les gênât pas en tirant de l'arc. Le judicieux géographe ne croit donc pas aux expéditions lointaines des Amazones. Il est vrai que l'on ne peut guère s'expliquer qu'une armée de femmes ait pu traverser, toujours triomphant de nations populeuses et aguerries, l'immensité de contrées diverses entre Thémiscyre dans le Pont et l'Ionie, pour arriver en Attique, où elles ne pouvaient aborder que par mer, soit en traversant le Bosphore de Thrace, soit l'Hellespont. Et quand elles auraient trouvé des navires, comment y embarquer toute leur cavalerie, la principale force de leur armée ? Leur expédition eût encore été plus longue et plus difficile si elles fussent parties des contrées au delà de l'Hypanis ou même de l'Albanie, entre le Caucase et la mer Caspienne. De pareilles entreprises paraissent incroyables, malgré toutes les traditions sur l'existence des Amazones. Mais en élaguant ce qu'elles peuvent offrir de fabuleux, et ce que la raison et la saine critique se refusent à admettre, on peut bien trouver plausible qu'en Orient, comme on le sait des Cimbres, des Teutons, des Huns et des peuples barbares qui déchirèrent l'empire romain dans sa vieillesse, il y eut aux anciens temps des hordes de sauvages conquérants qui, dans leurs excursions, amenaient à leur suite leurs femmes et toute leur famille. Pourrait-on s'étonner que ces femmes valeureuses, familiarisées avec les dangers et toutes les horreurs de la guerre, prissent part aux combats avec leurs maris ? Après des défaites, elles ont pu se réunir et obtenir des succès qui leur valurent une réputation dont les poètes et les traditions exagérées se seront emparés en exaltant les hauts faits de ces femmes guerrières et en leur faisant une histoire merveilleuse et plus voisine de la fable que de la vérité. Cette existence des Amazones une fois reconnue, il a été facile d'en broder, pour ainsi dire, tous les détails, et d'ajuster, sur un fond peut-être vrai, une foule de traits imaginaires. Mais que ces héroïnes aient

ou n'aient pas existé, peu importe pour les arts; elles leur appartiennent, et depuis longtemps, et ils leur ont fait, en dépit des dénégations des historiens, une histoire, pour ainsi dire, tout aussi authentique pour eux que celles des dieux de l'Olympe, des héros de la guerre de Thèbes, des Argonautes et de la guerre de Troie. Si leur existence est douteuse dans les fastes historiques, elle est sans contestation et hors de discussion sur le marbre des monuments. Ce n'est aussi que sous ce rapport que nous les trouvons dans Pausanias (*Att.*, c. xli, 7). Il n'est pas de l'avis de Strabon, qui nie que les Amazones soient venues au siège de Troie, et qui peut bien avoir raison. Pausanias, moins critique que le géographe, pense qu'elles y vinrent pour se venger sur les Athéniens et sur tous les Grecs de la ruine de leur capitale Thémiscyre par Thésée et par Hercule (*Att.*, c. xv). Il cite, comme preuve, peut-être un peu faible, des expéditions des Amazones en Attique, leurs combats contre Thésée, peints dans le pœcile d'Athènes par Polygnote, et le tombeau de l'Amazone Antiopé, que l'on y montrait (*Att.*, c. 11), et qui, s'étant éprise du fils d'Égée, fut tuée comme coupable de trahison par l'Amazone Molpadie, par la mort de laquelle le héros vengea Antiopé, et qui avait aussi son tombeau à Athènes. On montrait encore à Mégare le monument funèbre d'Hippolyte, sœur d'Antiopé, l'une des Amazones les plus célèbres, et qui, ayant pris la fuite dans le combat contre Thésée, mourut à Mégare de chagrin de sa faiblesse.

Si les anciens n'ont pas été d'accord sur l'existence des Amazones en corps de nation, on doit bien s'attendre à ce que les modernes ne l'aient pas été davantage, et que les uns aient rejeté complètement ce que d'autres acceptent en tout ou en partie. L'auteur qui s'est le plus occupé des Amazones est certainement Pierre Petit, dans son *Traité historique* (2 t., in-12, de 621 p., Leyde, 1718); Il y développe peut-être plus d'érudition que de saine et sévère critique, en rapportant pour ou contre les Amazones tout ce qui se trouve épars dans les anciens sur l'existence, si contestée par les auteurs, de ces femmes guerrières, et qui serait si prouvée si l'on s'en rapportait aux médailles de plusieurs villes de l'Asie Mineure qui se glorifiaient d'avoir eu pour fondatrices des Amazones, auxquelles, comme à Ephèse et même à Athènes, on rendait des honneurs qui les assimilaient aux divinités. Mais l'on peut répondre que ces médailles de Myrine, d'Ephèse, de Smyrne, de Thyatire, de Cume, de Paphos, en l'honneur des Amazones, dont elles offrent des images, consacraient certainement d'antiques traditions révérees dans les contrées éoliennes et ioniennes, mais que, pour y avoir été reçues et comme naturalisées, elles n'en étaient peut-être pas plus vraies, et que ce n'étaient que des légendes populaires et sans fondement historique. Il est cependant difficile d'admettre que tout fût faux de tout point, et qu'il n'y eût pas un fond de vérité transmis, embelli ou altéré par les traditions de diverses contrées. Pourrait-on supposer un tel accord dans les récits mensongers de tant de pays différents et dans des souvenirs si longs et si tenaces, s'ils n'eussent eu pour base que la fausseté? L'on ne saurait guère supposer que des auteurs tels qu'Homère, Hippocrate, si judicieux; Justin, d'après le grand historien Trogue Pompée, eussent ajouté foi aux Amazones et eussent discuté gravement, comme Hippocrate, ce qui les concernait, s'ils avaient pu croire qu'ils n'exerçaient leur esprit et leur

savoir que sur des contes. Il paraîtrait donc que l'on ne se hasarderait pas trop à admettre, avec Pierre Petit, qu'il peut y avoir eu des femmes guerrières, des Amazones, de l'histoire desquelles on retrancherait ce qui est contraire à la raison ou ce qui répugne à l'humanité, et par exemple la séparation habituelle d'avec les hommes, et les mutilations qu'elles auraient exercées sur elles et sur leurs enfants. N'a-t-on pas vu, aux temps anciens et modernes, assez de femmes braves, au-dessus des faiblesses et des préjugés de leur sexe, combattant avec la même valeur que les hommes dans les armées, pour permettre de croire qu'il y a eu des troupes nombreuses de femmes élevées dès l'enfance avec la rudesse des guerriers, et comme eux familiarisées avec les dangers, et qui, devenues pour ainsi dire hommes, ont pu dans de grandes expéditions avoir le même talent militaire, et autant de force et de courage que les guerriers qu'elles combattaient.

De tous les auteurs qui ont écrit sur les Amazones, M. Frédéric Dubois de Montpereux est celui qui a cherché à réunir le plus de preuves historiques de l'existence des Amazones dans son Voyage aux contrées caucasiennes (1), couronné par l'Académie des inscriptions. Ce savant voyageur croit que, non-seulement les Amazones ont existé, mais que l'on en trouve encore des traces évidentes dans les contrées dont quelques auteurs anciens les disent originaires. Comme eux, il s'appuie des traditions qui y sont répandues de temps immémorial. Une de celles des habitants de la grande Kabardah, au Caucase (2), rapporte que, lorsque leurs ancêtres habitaient sur les rives de la mer Noire, ils étaient souvent en guerre contre les *Emmetches*, peuple de femmes qui habitaient l'angle des montagnes entre la Circassie et le Svanethi, et qui s'étendaient jusqu'à la petite Kabardah actuelle. Elles ne voulaient pas d'hommes parmi elles, mais s'associaient toute femme courageuse qui voulait prendre part à leurs expéditions. Le père Lamberti, continue M. Dubois, rapporte que de son temps, les Dadiens faisant la guerre aux peuplades des hautes montagnes à l'ouest de l'Elbrous, on trouva nombre de femmes armées et cuirassées parmi les morts.

Selon M. Dubois de Montpereux l'histoire, ou la fable des Amazones, serait originaire du territoire de Panticapée (aujourd'hui Kertch) sur le Bosphore cimmérien, et il ajoute que, suivant Strabon (p. 504), il n'y pas d'histoire qui paraisse plus fabuleuse que celle des Amazones et qui cependant soit plus avérée. Mais il me semble que ce n'est pas ainsi que s'exprime le savant géographe, qui dans tout ce qu'il rapporte cherche à éloigner l'idée que cette nation ait pu exister, du moins telle que quelques historiens l'avaient dépeinte. Voici ce que dit Strabon (trad. franç., t. IV, p. 231). Après quelques réflexions sur l'histoire qui, n'importe à quelle époque, embrassant uniquement le vrai, n'admet jamais, ou du moins presque jamais le prodige, il ajoute : « Mais, « à l'égard des Amazones, nos modernes, comme les anciens, ne racontent que « des choses toutes étranges, toutes incroyables. » Ces choses incroyables sont

(1) *Voyage autour du Caucase, chez les Tscherkesses et les Abkhases; en Colchide, en Géorgie, en Arménie et en Crimée, etc.*, par M. Frédéric Dubois de Montpereux. — Paris, Gide, 1839-1841; 5 vol. in-8°.

(2) T. I, p. 150 et suiv.

les expéditions jointaines, au delà des mers, d'armées de femmes sans hommes, etc. ; et il finit par cette espèce d'exclamation : et « voilà néanmoins ce qu'encore de nos jours l'on répète au sujet des Amazones. » Tout ceci est à la suite de traditions qui, dans de fréquens combats, mettaient aux prises les Amazones et les Gargarienses, peuple Scythe du Caucase. Se réconciliant ensuite avec ces femmes guerrières, ces Scythes avaient commerce avec elles, secrètement, de nuit, sans choix, dans l'unique but de les rendre mères. Dès qu'elles étaient enceintes, ces unions momentanées que rien n'avait préparées, et que ne prolongeait pas un tendre sentiment, étaient rompues ; on se séparait et chacun vivait de son côté. Les Amazones, ne gardaient que les filles, rendaient les garçons aux Gargarienses, qui les adoptaient tous en commun, chacun ayant des droits à s'en croire le père. En rapportant ces traditions, Strabon paraît bien les mettre au rang de ces choses étranges, incroyables qu'on débitait encore de son temps, et il n'a pas le moins du monde l'air de donner ces histoires comme ce qu'il y a de plus avéré.

Selon M. Dubois de Montpereux, les expéditions si célèbres des Amazones se réduiraient à des excursions de peuplades scythes du Caucase débordant en Asie Mineure et dont les armées ou les hordes auraient été détruites, à l'exception des femmes qui les accompagnaient et qui seraient revenues dans leur pays. Est-ce bien probable ? et n'eussent-elles pas, suivant l'usage si général, été faites prisonnières et emmenées en captivité ? Auraient-elles pu d'ailleurs retraverser tranquillement tant de contrées dévastées et retourner sur leurs pas, après avoir été réduites à un petit nombre échappées au désastre de leurs troupes ? M. Dubois admet aussi que ce pouvaient être d'autres peuplades du même genre de vie que celles du Caucase, et qui, parties des rives du Bosphore cimmérien, et longeant le nord et l'ouest du Pont-Euxin, allèrent combattre les Grecs, et poussèrent leur expédition jusqu'à Athènes, d'où ayant été chassées elles seraient retournées dans leur pays. Mais que de contrées difficiles à traverser pour aller de la Chersonèse Taurique en Attique et pour en revenir après avoir été battues. Que de rivières et de grands fleuves, le Borysthène (Dnieper), l'Ister (Danube), à franchir, et que de peuples belliqueux à combattre : des Scythes, des Thraces, des Thessaliens, avant de parvenir en Attique et de se mesurer avec les Grecs. L'on ne peut guère admettre qu'une armée de femmes, même victorieuse, eût pu surmonter de tels obstacles, et que devait-ce être au retour, après avoir été vaincue et en partie dispersée ? Parmi les preuves que M. Dubois de Montpereux regarde comme historiques, et à l'appui de son opinion, il range des vases peints trouvés à Panticapée et qui représentent des combats d'Amazones contre les Grecs. Il paraît porté à y voir des productions de fabriques de poteries établies à Panticapée, et qui auraient retracé les souvenirs des hauts faits des Amazones. Mais de ces quelques vases trouvés à Panticapée, il ne résulte pas, sans réplique, qu'ils y aient été fabriqués. On y voit des scènes de la mythologie grecque et toutes les représentations si fréquentes sur les vases grecs et italo-grecs, et elles ne sont pas particulières à Panticapée. M. Dubois fait observer que, sur ces vases, le costume des Amazones, leur bonnet à fanons, sont encore aujourd'hui en usage chez les Tscherkesses et chez des Ingouches du Caucase, de mêmes que leurs grands pantalons, les *anaxyrides*

et leur bouclier échancré en osier. Mais toute la fable, ou l'histoire des Amazones, avait pénétré de bonne heure dans le domaine de la mythologie des Grecs, et leurs arts s'en étaient emparés. Et ne faudrait-il pas prouver que les Scythes et les Amazones des bords du Bosphore cimmérien avaient aussi des arts; et que ces peuples nomades, plus souvent errants que stables, dans les courts loisirs que leur laissaient la guerre et leurs courses vagabondes, auraient eu le temps et le génie de porter ces arts de la paix et du repos au point de peindre sur leurs vases ces scènes qu'on peut mettre au nombre des plus belles de celles que nous offre la peinture céramographique? Ces vases remarquables par leur élégance le sont même par la recherche ou la richesse des ornemens en or sur les vêtemens, qui décèlent une grande adresse de main-d'œuvre. Et d'ailleurs, le travail soigné de l'argile, le vernis, la belle forme de ces vases, sont tout à fait dans le caractère des productions de la céramique grecque ou de ses écoles, et l'on ne peut s'y méprendre. Qu'il y ait eu en abondance de très-belle argile sur les bords du Bosphore cimmérien, ce n'est pas une raison péremptoire pour qu'on y ait eu le talent de la travailler. Ne citerait-on pas bien des pays: tels, par exemple, que la Gaule, où l'on ne manquait pas de belle et bonne argile et où l'on ne fabriquait que de très-médiocre poterie? Il y a loin de là à modeler et à peindre des vases de manière à ce qu'ils méritent, comme ceux trouvés à Panticapée, d'être mis au rang des plus beaux, et à ce qu'ils puissent rivaliser avec ceux des Grecs auxquels ils ressemblent de tout point. Ainsi, malgré les argumens de M. Dubois de Montpereux en faveur de son opinion et malgré la grande quantité de fragments de vases trouvés à Panticapée, nous croirions plus volontiers à une exportation de la Grèce, qui fabriquait pour ces contrées des vases dont les sujets les intéressaient, et qui, confirmant ou perpétuant des traditions qui les flattaient et prenaient, à leurs yeux, le caractère de la réalité, devaient avoir un grand succès et beaucoup de débit. Panticapée et d'autres villes de la Tauride étaient des colonies ioniennes, fondées par Milet; elles avaient de grands rapports de commerce avec la Grèce et l'Asie Mineure; quelques fabriques d'ouvriers grecs ont bien pu s'y établir; mais il est plus que probable que les potiers et les peintres n'étaient ni des Scythes, ni des Amazones. Si ces peintures de vases offrent des costumes, des armes que l'on retrouve encore dans les contrées entre le Bosphore cimmérien (détroit de Jaffa) et le Caucase, cette coïncidence montre seulement que, les modes ne variant guère dans ces pays orientaux, il est tout simple de croire que, travaillant pour des peuples qui avaient la prétention de descendre des Amazones, on ait offert dans les peintures des vases, des costumes de pays dont on les disait originaires, et où ils se sont en partie perpétués. Il me semblerait donc que, dans l'excellent ouvrage de M. Dubois de Montpereux, les preuves, en faveur des Amazones cimmériennes, qu'il cherche dans les peintures des vases, ne sont pas aussi fortes ni aussi admissibles qu'on pourrait le désirer, et qu'on ne saurait les honorer du titre de preuves historiques. Mais d'autres sur l'existence des Amazones le seraient peut être davantage et donnent un grand intérêt au beau travail de M. Dubois de Montpereux. — On peut ici, p. 638, 639, 668, 671, voir quelques détails sur les Amazones.

Notre sarcophage, découvert il y a quelques années à Salonique, est certaine-

ment l'un des plus beaux monumens, peut-être même le plus beau de ceux qui aient depuis longtemps enrichi le Musée des antiques. Il en est peu que le temps et les hommes aient ainsi respectés et qui nous soient parvenus dans un aussi bel état de conservation, car, sauf quelques légères lésions, peut-être assez récentes, il ne manquerait rien à ce beau monument, et l'on croirait volontiers qu'il sort de l'atelier du sculpteur. L'on y retrouve si bien toute la fraîcheur du travail que l'on ne perd, pour ainsi dire, rien des procédés de l'exécution. Ce qui ajoute à ses autres mérites et le rend extrêmement remarquable aux yeux des artistes, c'est que l'on y reconnaît sur toute la surface, qui n'avait pas encore reçu la dernière main, la trace très-franche de plusieurs outils, du ciseau, de la râpe et d'une espèce de gradine différente des nôtres, et dont les dents devaient être plus serrées et plus aiguës. On voit très-clairement qu'on promenait cet outil en différens sens sur le marbre et qu'il y formait une sorte de réseau très-fin, tantôt à mailles carrées et tantôt rhomboïdes. Ce travail, qui donnait de la souplesse aux contours, se retrouve même à des parties moins avancées que les autres et qui ne sont encore presque qu'à l'état d'ébauche. L'on peut aisément suivre le sculpteur dans la plupart de ses opérations, et cet examen ne sera peut-être pas inutile à nos artistes pour les procédés d'exécution. Leurs degrés divers ajoutent pour beaucoup à l'intérêt qu'inspire déjà ce monument par sa grandeur et par la richesse de sa composition. Ce n'est pas que cette composition offre rien de bien nouveau, l'on y retrouve un de ces sujets favoris de la sculpture grecque, et qu'elle s'est plu à reproduire souvent, sans trop se fatiguer l'imagination à varier à l'infini la disposition de ses groupes. Dans nos bas-reliefs, les Amazones et les Grecs qui les combattent sont donc traités à peu près, pour les attitudes, les groupes et les costumes, comme les offrent partout les autres monumens. Quelques-uns cependant, tels, par exemple, que ceux du temple d'Apollon *Epicurius*, secourable, à Bassæ, près de Phigalie en Arcadie, et surtout ceux du beau sarcophage de Vienne en Autriche, ont dans le costume un caractère plus original, plus oriental, plus ancien que ce que présentent et notre sarcophage et la longue série des combats d'Amazones et de Grecs des bas-reliefs de Magnésie, que nous mettrons bientôt sous les yeux. Il est aussi à remarquer que dans tous ces nombreux monumens sculptés, il n'y en ait pas, excepté celui de Vienne, qui se distinguent par cet aspect asiatique si prononcé et si piquant des peintures des vases, tels que la délicieuse amphore de Nola, de la riche collection du comte de Pourtalès-Gorgier, le combat de Thésée et de la belle Amazone Antiope. Aussi ces peintures, mieux que les productions de la sculpture, fournissent-elles aux peintres les meilleurs modèles pour rendre la rudesse du caractère scythe, la fierté et la sévère beauté de ces femmes guerrières, originaires des contrées des alentours du Caucase et de l'Hyrcanie, et à demi couvertes, dans les combats, des peaux des animaux féroces que leur courage avait abattus.

Les bas-reliefs de notre sarcophage se distinguent par assez de variété, et il y en a plus, à proportion gardée, dans un petit espace que dans l'immense suite de ceux de Magnésie, où, dans une étendue de 69 mètres, luttent avec acharnement cent soixante et quinze combattans, dont soixante-sept à cheval. Ici, sur la face antérieure, l'affaire se passe entre huit héros et six Amazones.

On pense bien que dans ce sujet, traité par un artiste grec auquel on doit le modèle de cette belle composition, les Amazones, malgré tout leur courage et leur beauté, doivent avoir le désavantage : ce fut du reste leur sort dans tous les combats qu'elles engagèrent contre les Grecs. Ces illustres guerrières disparurent de toutes les contrées de la Grèce et de l'Asie Mineure, qu'elles avaient si souvent désolées par leurs excursions, et où cependant elles laissèrent des souvenirs, existant encore, non-seulement de leur valeur, mais des temples, des monumens qu'elles élevèrent et même des villes qu'elles fondèrent. De courte durée, il est vrai, furent leurs établissemens, à la population desquels ces fières et peu sensibles guerrières dédaignaient de contribuer. On dirait que la haine des hommes et le plaisir de les détruire étaient les seuls sentimens qui faisaient battre leur cœur et les poussaient à leurs expéditions lointaines et périlleuses, et qu'elles y mettaient toute leur gloire. Se battant pour se battre et pour tuer des guerriers, si elles faisaient des prisonniers, ce n'était sans doute que pour les traiter en captifs, assujettis au devoir de réparer les pertes causées par les combats dans cette armée de femmes, et les filles qui devaient le jour à ces alliances forcées, sans amour, et pour ainsi dire misanthropes, étaient des recrues pour de futures levées de guerrières. Quant aux enfans mâles, fruits de leurs unions annuelles et passagères avec les Gargarienses, ou elles les mutilaient, les tuaient, ou les rendaient à leurs pères, dont elles n'avaient plus besoin. Mais il ne paraît pas, d'après l'histoire, qu'elles pillassent les pays qu'elles dévastaient et qu'elles en emportassent les richesses ; il ne leur fallait que des morts, et elles ne tenaient pas à leurs dépouilles.

232 A. THÉSÉE ET HIPPOLYTE OU ANTIOPE, pl. 117 A.

En suivant de notre gauche à notre droite la scène de notre premier bas-relief, nous trouvons une belle Amazone à pied, le casque en tête, le sein droit découvert, vêtue d'une tunique dorienne très-courte, légère, qui laisse les bras nus. Armée de son épée, et sa *pelte*, ou bouclier échancré semi-lunaire, au bras gauche, la tête haute, elle charge un Grec à pied, dont on n'aperçoit que la tête. En avant d'elle un héros complètement nu, tombe la face vers la terre; blessé ou tué, il tient encore son bouclier, peut-être a-t-il été abattu sous les coups de l'Amazone. Une autre héroïne vient d'être renversée de son cheval, qui s'échappe et s'élançe en avant; elle n'oppose plus qu'une faible résistance à un jeune héros, n'ayant pour tout vêtement que son casque et la bandelette ou la courroie qui suspend le fourreau de son épée; il paraît sur le point de porter un coup mortel à l'infortunée guerrière, mais je croirais plutôt qu'il en fera sa captive. Une observation qu'on n'a peut-être pas encore faite, et qui peut servir ici et pour les autres bas-reliefs de combats d'Amazones, mérite, ce me semble, quelque attention (1). Un scrupuleux examen des sculptures de

(1) Quintus de Smyrne (I, v. 226) et suiv., dans le carnage des Grecs et des Amazones, fait tomber un grand nombre de ces héroïnes sous les coups des héros, il indique même les endroits où elles sont frappées. La scul-

ture est plus réservée, elle ne verse pas tant de sang; si elle précipite sur le champ de bataille des Amazones renversées, mortes, elle ne leur donne pas le coup mortel. Ainsi que la peinture, elle craint de faire

Magnésie m'a fait remarquer qu'au milieu de ces mêlées d'Amazones et de héros qui se battent avec chaleur, et où ceux-ci sont assez peu galans pour saisir presque toujours leurs ennemies par leurs beaux cheveux, la sculpture a épargné à la vue des scènes de massacre, de carnage. On ne voit pas, ou du moins est-ce très-rare, des coups d'épée, de lance ou de hache, si je puis m'exprimer ainsi, complets, ou qui portent; l'arme meurtrière est toujours sur le point de s'enfoncer, mais on ne la voit pas frapper ou pénétrer le corps ou les différens membres. On objectera peut-être que dans le bas-relief du Vatican (1), qui a pour sujet, comme celui de la cour du Musée royal, le grand combat où Achille vainquit Penthésilée, une Amazone enfonce son épée dans le flanc d'un héros. (Voy. le Mus. Pio-Clem., t. V, pl. 21.) Mais ce bas-relief, et en particulier ce groupe, sont très-différens dans la planche 139 des Monumens inédits de Winckelmann, faite avant la restauration du bas-relief. L'avant-bras droit de l'Amazone y manque presque entièrement et même, d'après la disposition et la direction de ce qui reste de ce bras, il ne pourrait guère frapper le héros. Ainsi, cet exemple, qui serait unique contre ce que j'ai avancé, ne peut être mis en avant, et je suis encore à trouver un bas-relief où l'on verrait un des combattans plonger son arme dans le corps de son ennemi ou lui porter un coup qui blesse un de ses membres. On dirait qu'en représentant des combats que les Grecs avaient été obligés de livrer à des femmes, guerrières il est vrai, qui les attaquaient et qui les tuaient, mais qui n'en étaient pas moins des femmes, la sculpture avait le bon goût, d'éprouver un peu de honte à les faire frapper, blesser, tuer par des hommes.

détourner la vue de cadavres mutilés, où se complait la poésie de Quintus comme celle d'Homère, qui l'une et l'autre parcourant, les pieds dans le sang, ces scènes de carnage. Offrant les blessures les plus horribles, les plus hideuses, elles feraient reculer d'horreur Mars même et la sanglante Enyo : des têtes abattues jusqu'aux épaules, les plus beaux seins du monde coupés, traversés, et par des héros, Ajax, Idoméné, Mérionée. La poésie est féroce, la sculpture et la peinture sont plus humaines. Mais chacun de ces arts se maintient dans ses limites, ce qui s'offre aux yeux produit plus d'effet que ce qui ne parle qu'aux oreilles, à l'esprit : un champ de bataille qui, en sculpture et surtout en peinture, ruissellerait de sang et serait jonché de membres mutilés, déchirés, fracassés, tels que ceux de la poésie, ne serait pas soutenable et l'on en éloignerait ses regards. La peinture et la sculpture ne doivent pas tout dire, et elles feront toujours bien, même dans leur fougue, d'être assez sages et assez retenues

pour laisser à deviner et à compléter les scènes dont elles ont épargné aux yeux les horreurs. L'on ne saurait, à ce sujet, trop recommander à nos artistes le bel ouvrage plein de tact et de goût de Lessing sur le Laocoon, très-bien traduit par M. de Vanderbourg de l'Académie des inscriptions.

(1) Notre bas-relief de la cour du Musée n'a de grands rapports avec celui du Vatican que dans le groupe principal, celui d'Achille soutenant Penthésilée. Tout le reste offre des différences telles, entre les deux compositions, qu'elles ne peuvent pas avoir été inspirées par un même original. On peut remarquer au bas-relief du Vatican que le sein gauche de Penthésilée est découvert, ce que ne présente, ce me semble, aucun autre bas-relief, mais qui se voit à de belles statues d'Amazones, entre autres à celle du Vatican. Dans notre bas-relief, plus conforme aux usages de ces héroïnes, c'est le sein droit qui est libre, et, en tout la composition en est très-supérieure à celle du Vatican.

Elle n'exprimait pas tout et laissait incertain et presque à deviner si les combats auraient une issue sanglante, ou s'il n'y avait pas quelque lueur d'arrangement entre les combattans. L'exemple, sans que je l'aie cherché, s'en présente ici dans le moment même ; ne dirait-on pas que la belle Amazone, sans autre arme que son bouclier, tranquillement assise sur son cheval abattu, est en pour-parler avec le héros en chlamyde et en cuirasse, qui, s'élançant vers elle l'épée haute, ne détachera pas probablement le coup qu'il paraît près de lui porter ? Elle a l'air calme, assuré : ce n'est pas là certainement un combat acharné, et ne pourrait-ce pas être Antiope (1) sur le point de se rendre à Thésée, qui l'épousa et la rendit mère du bel et innocent Hippolyte ? Ce sujet peut tout aussi bien, et peut-être mieux qu'un autre, convenir à cette composition, qui n'offre du reste rien d'assez positif pour que l'on puisse y reconnaître, avec quelque certitude, tel héros grec et telle Amazone plutôt que d'autres. Je croirais à propos de faire remarquer, ce que nous offriront aussi nos bas-reliefs de Magnésie, qu'ici les Amazones sont souvent deux à deux, l'une à cheval, l'autre à pied, et l'on pourrait présumer que celle-ci servait d'écuyer aux guerrières d'un rang supérieur, ce qu'il est facile de vérifier ici. Ce serait comme chez Homère, où les héros sont toujours accompagnés de leur écuyer, qui combat avec eux. Vous remarquerez aussi que le costume des trois Amazones à cheval est entièrement le même, les armes, le bouclier échancré, *pelta*, la bipenne ou double hache, sont pareilles, ce qui plus tard nous fournira quelque observation sur l'uniformité du costume. Les Amazones à pied ont souvent le casque en tête, ce qui se conçoit aisément, cette partie étant plus exposée aux coups des héros, de même à pied, que chez les Amazones à cheval, qui, plus élevées, étaient moins à portée de leurs atteintes. Par la même raison, presque tous les héros à pied devraient avoir le casque pour les protéger contre les attaques des Amazones à cheval qui, les dominant, pouvaient facilement diriger leurs coups sur la tête de leurs adversaires. C'est ce que l'on peut observer dans nos bas-reliefs de Thessalonique ; mais nous verrons qu'il n'en est pas de même sur ceux de Magnésie. Mais retournons au combat. — Un héros nu, le casque en tête, est accouru dans la mêlée sans tirer son épée qui repose dans le fourreau et qu'il tient de la même main que son bouclier ; de la droite, il saisit avec force, par sa longue chevelure, une Amazone que défend sa compagne, j'ai presque dit son écuyère, et qui, sur le point d'être renversée de son fougueux coursier, se retient, à la bride, que le sculpteur a omis ou dédaigné de représenter. En admettant qu'ici Thésée combat les Amazones, ce héros ne peut-il pas être Piri-thoüs, le fils d'Ixion, roi des Lapithes, le fidèle compagnon, l'ami de Thésée, qu'il suivit toujours dans ses aventureuses expéditions, et qui, n'abandonnant pas même aux enfers son téméraire ami, lorsqu'il voulut enlever Proserpine, fut dévoré par Cerbère. Il paraît que le guerrier âgé, coiffé du *pilidium*, tel qu'on le donne à Ulysse, parle au jeune héros et lui adresse quelque conseil : lequel ? je ne saurais le dire. Peut-être l'engage-t-il à s'emparer de sa belle

(1) Les mythographes nomment cette reine des Amazones tantôt Hippolyte et tantôt Antiope ; ils font vaincre l'une ou l'autre par Hercule et par Thésée, ce qui est peu important pour la sculpture.

ennemie, qui ne résiste que faiblement, puisqu'elle ne se sert plus de sa double hache, qu'elle tient de la main gauche avec son bouclier. Derrière ce beau groupe une Amazone, étendue à terre, vient de rendre le dernier soupir; près d'elle, sur le devant, un jeune guerrier armé du casque et de la cuirasse s'appuie à terre sur sa main gauche, il paraît blessé, et il peut l'avoir été par la guerrière au moment où il lui portait le coup mortel. On aura déjà remarqué le beau mouvement du cheval de l'Amazone, qui semble fier de l'héroïne qu'il porte et pour laquelle il paraît combattre avec ardeur. Toutes les têtes de chevaux de ce bas-relief méritent d'attirer l'attention; le travail en est très-fin, les détails en sont bien sentis, et elles sont pleines de vie. — Il est inutile de faire remarquer que les femmes, debout aux angles du sarcophage, entièrement couvertes de leur long manteau par-dessus leur tunique *talaire*, le *chiton poderé*, et coiffées de longues tresses, ne font nullement partie de la composition du bas-relief, elles ne sont, ainsi qu'on en voit souvent, que des ornemens des angles du monument, comme aux deux autres angles les figures d'Hercule en Hermès. Ces figures, ainsi que des espèces de cariatydes, semblent soutenir le couvercle du sarcophage.

Le bord inférieur de cette face du sarcophage est encadré par une forte guirlande de fruits et de feuillages, renouée de bandelettes, et qui n'a pas été terminée. [Hauteur 1 mètre 100, long. 2 mètres 660].

232 B. ACHILLE ET PENTHÉSILÉE; face latérale gauche du sarcophage, pl. 117 B (1).

Les côtés de notre monument offrent encore des scènes dont les Amazones et des héros grecs sont les acteurs, et qui, se rattachant à celles que nous venons de voir, présentent cependant des traits particuliers. On peut voir ici, ce me semble, le fils de Thétis, vainqueur de la belle Penthésilée, reine des Amazones qui étaient venues au secours de Priam vers la fin du siège de Troie. Blessée, sa hache à la main, qui retombe sans force, elle est sur le point de défaillir entre les bras de son vainqueur, sur lequel elle s'appuie, et le bouillant Achille, désarmé par sa victoire, regrette son triomphe et soutient sa belle ennemie. On sait que, ne pouvant résister aux attraits divins de la fière et valeureuse reine des Amazones (2), il l'aurait épousée si les autres héros ne s'y étaient opposés. Le lâche et hideux Thersite paya de sa vie un propos

(1) Le sujet tragique de Penthésilée, plusieurs fois répété sur les monuments, offre de grandes analogies entre les diverses manières dont il est représenté, ainsi que le fait remarquer l'illustre auteur du Musée Pio-Clémentin, t. V, pl. 21, p. 136, in-8°. Il est bien à présumer que le célèbre tableau de Panéus, frère de Phidias, fut souvent mis à contribution; et que la sculpture s'empara de ses groupes divers dont, en variant la disposition, elle enrichit ses monuments. La belle description de la mort

de l'héroïne, par Quintus de Smyrne, se retrouve aussi en partie dans quelques-unes de ces compositions. Il faut qu'elle ait été inspirée au poète par quelque ancien chef-d'œuvre de peinture ou de sculpture très-antérieur à son époque; car, lorsqu'il continuait l'Iliade d'Homère, l'art, en pleine décadence et près de sa chute au IV^e siècle de J. C., ne pouvait guère, par ses ouvrages, enflammer l'imagination de la poésie.

(2) Dans notre bas-relief, Penthésilée n'a pas la tête nue, ainsi que l'offrent le

impertinent qu'il se permit contre elle. Dictys de Crète raconte que l'un des plus fougueux, Diomède, après avoir eu l'indignité de dépouiller et d'insulter Penthésilée, l'entraîna par les pieds au Scamandre et l'y précipita. On voit, au reste, tous ces héros grecs, Hercule, Thésée, devenir, ainsi qu'Achille, épris des Amazones qu'ils avaient mis leur gloire à combattre et à vaincre (1).

bas-relief du Musée royal 774 bis et d'autres monumens. Si l'on s'en rapportait à des vers de Properce, le casque de l'Amazone eût été à visière se rabattant sur le visage, comme celui des héros, puisque Achille ne vit sa beauté que lorsque le casque de l'Amazone se fut détaché. Mais pour ces détails de costume, un poète, de temps très-postérieurs, ne peut guère servir d'autorité. Aucun monument ne vient à l'appui et, cependant, il est assez probable que, dans ces temps reculés, des femmes guerrières, sans cesse engagées dans des combats contre des Grecs, devaient être armées à peu près de même. C'eût été trop présumer de l'effet magique de leur beauté, ou en faire trop peu de cas, que d'aller au combat à visage découvert contre des héros dont la tête et tous les membres étaient enveloppés, bardés d'airain. Au reste, dans tous les cas, un casque qui eût masqué les Amazones ne convenait ni à la poésie, ni encore moins à la sculpture, et elles ont eu raison de ne pas admettre cette tradition si elle a existé, ce que je suis loin d'affirmer, même d'après quelques vers de Properce, l. III, él. XI, v. 13.

Quintus de Smyrne, poète qui paraît avoir fleuri vers le milieu du IV^e siècle de notre ère, et qui nous a laissé un poème faisant suite à l'Illiade et offrant la prise de Troie, consacre presque tout son premier chant à Penthésilée, à sa beauté, à sa valeur et à sa défaite. Il se plaît (l. V, v. 140) à décrire sa brillante armure étincelante d'or : ses grandes cnémides d'or ne faisaient rien perdre de la beauté de ses jambes; tous les métaux resplendissaient en dessins variés sur sa cuirasse. La poignée et le fourreau de sa grande épée étaient ornés d'argent et d'ivoire. Il est bien à croire que Quintus reproduit ainsi le luxe des riches armes de son temps; il suit en cela Homère et Hésiode pour les

armes d'Achille et d'Hercule, ou plutôt les poètes qui, dans des temps très-postérieurs à ces pères de la poésie grecque, leur ont attribué des descriptions qu'ils ont intercalées dans leurs poèmes, et qui ne convenaient ni aux époques d'Homère et d'Hésiode, et encore moins à celles de leurs héros. Le bouclier ou la *pelta* de Penthésilée, selon Quintus, était semblable au croissant de la lune, v. 146. Il est à remarquer que, dans aucun bas-relief, on ne trouve cette forme, du moins telle que la décrit Quintus, aux peltes des Amazones, qui offrent plusieurs variétés plus ou moins éloignées de la forme du croissant. Sur le casque de Penthésilée s'élevait un cimier d'où flottait une longue crinière d'or. Elle tenait à la main gauche son bouclier et deux javelots. On sait que Pline (l. VII, 57) lui attribue l'invention de cette arme, le *pilum*, à pointe longue et lourde, et devenue si terrible entre les mains des soldats romains. A la main droite de l'héroïne était sa puissante bipenne, la double hache, dont nous verrons plusieurs variétés. Les Amazones passaient pour avoir inventé l'équitation. Le cheval de bataille de Penthésilée, fils du vent de Thrace, de la plus grande vitesse, plus rapide que les Harpies, lui avait été donné par Orythie, femme de Borée. D'après Quintus de Smyrne (v. 337) il aurait été pie, *aïdolos*, ou de plusieurs couleurs; il portait l'arc et le carquois de l'héroïne, pour qu'elle pût, au besoin, changer d'armes dans le combat, et l'on voit que tantôt elle brandissait son lourd et inévitable javelot, et tantôt sa grande double hache.

(1) On disait qu'après la mort de Penthésilée, Achille avait été très-sensible à ses attraits; mais il ne put obtenir des héros grecs qu'on honorât d'un monument funèbre la valeur de cette belle reine.

Suivant Servius (*Æn.* XI, v. 661),

La coiffure élevée, sorte de tiare qui surmonte la longue chevelure de cette héroïne, a bien le caractère oriental, c'est la seule que l'on trouve dans tous nos bas-reliefs, et elle peut bien désigner la reine Penthésilée, la plus célèbre des Amazones, et par sa valeur, sa beauté, et par son combat contre le plus vaillant des Grecs. La jeune Amazone déplorant la défaite et la mort de sa reine est charmante par son attitude, l'expression naïve de sa douleur, et par l'élégante simplicité de son costume. C'est celui de la plupart des Amazones de nos bas-reliefs et de plusieurs belles statues de ces héroïnes : la tunique courte, ou qui le devient par les deux ceintures, au-dessous du sein et sur les hanches, qui la relèvent au-dessus des genoux. Nous retrouvons aussi sa chaussure, celle de Diane et des chasseurs, l'*endromide*, à la plupart des Amazones de notre sarcophage de Thessalonique. C'est un brodequin de peau douce et élastique qui prend la forme de la jambe, et dont la partie supérieure, ou roulée ou serrée par une sorte de bourrelet, retombe en découpeure. Il paraît que l'*endromide*, d'origine crétoise, était fort en usage au second siècle de notre ère, Galien, le célèbre médecin de Pergame, et à Rome sous Marc-Aurèle et Lucius Verus, nous en a laissé une curieuse description. D'autres bas-reliefs, surtout ceux de Magnésie, nous offriront quelques variétés dans les chaussures. Mais presque toujours comme ici, et dans la pompe équestre du Parthénon, elles sont à semelles assez fortes, et suivent le galbe du pied et de la jambe; il y a cependant des variantes sur un très-grand et très-beau vase de la collection du prince de la Torella, à Naples (1). Les Amazones, dont le vêtement en fourrures et en étoffes variées dessine les contours élégants des bras et des jambes, ont toutes les pieds nus; sur d'autres vases ils sont dans des chaussures fermées montant à la cheville et très-ornées. La forme de la bipenne ou double hache, dont les Amazones faisaient un si rude emploi, est la même à toutes celles de ce sarcophage, et celle que, dans son abattement, vient de laisser tomber la jeune compagne de Penthésilée, peut servir de modèle. Les bipennes des bas-reliefs de Magnésie offriront des différences, de même que la *pelta*; on a oublié ici les anses ou les courroies qui servaient à tenir ou à fixer au bras ce bouclier. Ces oublis et ces négligences sont assez ordinaires, et peut-être ici étaient-ils prémédités en faveur des bras dont on craignait d'altérer le galbe élégant, et l'on préférerait toujours la beauté des formes à une exactitude rigoureuse des accessoires. [Long. 1^m,440.]

qui n'est pas d'accord avec les traditions reçues, Achille aurait été épris de Penthésilée au point d'en avoir un fils. Eustathe, p. 254, 31, sans s'appuyer d'aucune autorité, donne aussi Caystre pour fils à Penthésilée, mais sans ajouter qu'Achille fut son père. Strabon, dans les divers passages où il parle du fleuve Caystre, ne dit rien à ce sujet. Le même Eustathe, p. 1696, 44, rapporte que, suivant Tellès, Achille avait été tué par Penthésilée, et qu'étant aux en-

fers, sa mère Thétis obtint de Pluton de le laisser revenir sur la terre, et qu'alors il vainquit et tua la reine des Amazones. Mars, avide de venger la mort de sa fille, fit mettre en jugement Thétis, et Neptune, ayant été nommé juge du tribunal, acquitta la déesse et condamna Mars.

(1) Millingen, *Peintures antiques inédites de vases, etc.*, Rome 1813, pl. xxxvi, xxxvii.

HERCULE ET HIPPOLYTE : face latérale droite. Pl. 117, B.

Quels héros et quelles Amazones sont ici aux prises? Ce n'est peut-être pas facile à décider, et en passant en revue les combats célèbres que nous ont transmis les récits mythologiques, on ne voit, au premier coup d'œil, rien qui puisse nous déterminer, d'une manière bien positive, pour l'un plutôt que pour l'autre. On ne saurait cependant renoncer à donner une explication de ce sujet : voyons si on la trouvera plausible. Ne pourrait-il pas offrir la lutte d'Hercule et de la belle Hippolyte? Qui empêcherait de reconnaître ici le terrible Alcide, ayant quitté sa peau de lion et sa massue, pour s'armer de pied en cap? C'était, ce me semble, plus convenable, que de n'attaquer sa belle et illustre adversaire qu'à coups de flèches ou avec la massue dont le héros assommait les bêtes féroces. On voit, dans la description de son merveilleux bouclier attribué à Hésiode (1), que lorsque Hercule combat Cynus, le fils de Mars, il est dans son char avec son fidèle écuyer, son neveu Iolas, et revêtu d'armes étincelantes des plus riches métaux, œuvres divines de Vulcain et en partie présent de Minerve. Si la poésie arme ainsi le fils de Jupiter, les arts, avec moins d'éclat, l'ont représenté de même. Un bas-relief du Musée royal, n° 469, nous offre Hercule armé terrassant le triple Géryon; et les peintures des vases nous montreraient d'autres exemples de ce héros armé de pied en cap, comme les héros d'Homère. Hercule mit une grande importance à ce combat contre la belle Amazone Hippolyte ou Antiope, dont il devait, d'après l'ordre d'Eurysthée, enlever la ceinture. Loin de vouloir la tuer, il comptait la faire épouser à Thésée, ce qui eut lieu en effet; et ce fut à ce combat et à cette victoire que dut le jour le bel et sauvage Hippolyte. Cette entreprise parut à Hercule, et de même sans doute à Eurysthée, plus redoutable que celles où il n'avait eu à terrasser que des géants ou les monstres des forêts. Nous pouvons donc voir ici Hercule combattant l'Amazone Hippolyte. Il est soutenu par son fidèle Iolas, luttant avec une autre Amazone qu'il a renversée, qui a perdu ses armes, et à laquelle, la pressant de son pied gauche, il va porter un coup qu'elle semble vouloir essayer de détourner en élevant vers lui le bras droit pour lui demander la vie, tandis que de sa main gauche elle cherche à dégager sa chevelure de la main gauche du héros. Il paraît, au reste, qu'il la menace plutôt qu'il ne veut lui asséner un coup. Derrière lui, une autre Amazone, dont on n'aperçoit que la tête et une partie du haut du corps, est près de le frapper. Le bouclier rond qu'elle porte, le seul de cette forme que l'on voie ici à ces héroïnes, est probablement la dépouille de quelque guerrier auquel cette Amazone a fait mordre la poussière. Si l'on adopte la tradition d'Iolas combattant avec Hercule, on trouverait ici deux guerrières au lieu d'une, pour compagnes à l'Amazone dont le cheval est abattu, ce qui indiquerait l'importance de son rang. Mais si au lieu d'Iolas l'on reconnaissait Thésée secondant Hercule, vainqueur d'Antiope, il se pourrait alors que cette héroïne, renversée de son cheval, eût combattu à pied, car, d'après une tradition, le vaillant fils d'Égée avait accompagné Her-

(1) *Bouclier*, vers 122, 324.

cule et s'était emparé de cette Amazone, sœur d'Hippolyte, et qu'il avait épousée. Cependant, en général, on donne pour femme à Thésée Hippolyte, qu'il reçut comme captive de son vainqueur Hercule. Il me semblerait, si je ne me trompe, que dans l'attitude du héros appuyant avec force son genou droit sur le cheval abattu de l'Amazone, on retrouve une pose que présentent souvent, dans les bas-reliefs et dans quelques statues, des figures d'Hercule combattant et terrassant des monstres. En s'en rapportant ici aux apparences, l'issue du combat entre Hercule et l'Amazone ne paraît pas douteuse; mais cependant le sculpteur ne l'offre pas comme un fait accompli; de part et d'autre le coup est suspendu, et l'on peut espérer que le combat se terminera à l'amiable. Le costume offre quelques variétés. Le casque d'Hercule a plus que les autres la forme habituelle du casque grec, *l'aulopis*, à visière fixée à la bombe, et qui se rabattait au-devant des yeux en ramenant tout le casque en avant sur le visage, ainsi que l'offrent à une foule de guerriers les peintures de vases de style archaïque. Le bas de la cuirasse, ou l'espèce de jupon qui la termine, n'a pas la forme qu'on lui voit ordinairement; il n'est pas découpé en bandellettes comme au guerrier casqué du premier bas-relief. La chaussure des deux Amazones est un haut brodequin ou une sorte de botte molle roulée au-dessous du genou et suivant la forme de la jambe. L'on voit, comme aux jeunes cavaliers du Parthénon, que, déroulée, la peau pouvait atteindre le genou, et quelquefois le dépasser. Ce que le costume a de plus remarquable, c'est la masse assez forte de plis agités autour des hanches des deux Amazones. On les retrouve au reste, mais moins marqués, à trois des guerrières du premier bas-relief. Ce n'est que la partie inférieure d'un petit péplus serré par la ceinture, se rattachant sur l'épaule gauche et laissant à découvert toute la partie droite. Comme dans toutes les représentations d'Amazones, celles-ci se font remarquer par la beauté de leur sein; et la sculpture s'est bien gardée d'adopter la tradition vulgaire qui leur faisait dessécher, détruire la moitié de leurs charmes pour laisser au bras plus de facilité à se servir de l'arc. L'on a quelque lieu d'être surpris que Strabon (I, XI, c. xv) ait adopté cette singulière et bizarre tradition. Il est à remarquer que dans la foule des Amazones des bas-reliefs de Magnésie, je n'en ai trouvé qu'une armée de l'arc et aucune n'a de carquois: il est à croire que la sculpture ne trouvait pas à employer, dans la mêlée, ces armes d'une manière qui lui convint; mais la peinture, surtout celle des vases, sut en tirer un assez bon parti. [Long. 1^m, 446.]

FACE POSTÉRIEURE DU SARCOPHAGE. Pl. 117, B.

La décoration de cette face est noble et riche, et elle montre que ce sarcophage était placé isolément, probablement dans quelque grande sépulture. L'aigle qui soutient cette sorte de guirlande de feuillages et de fruits, et les griffons mâle et femelle qui la surmontent, mettent ce monument funèbre sous la protection de Jupiter et d'Apollon. Les griffons, partie lion, partie aigle, étaient consacrés au dieu de Délos, et, par leur double nature, ils pouvaient être l'emblème de l'ambiguïté de ses oracles. Ces animaux étaient aussi chargés de la garde des tombeaux, et leur infatigable activité veillait à la sûreté de l'asile

des morts. Les glands de chêne, les épis, les grenades qui forment ces guirlandes étaient consacrés à Jupiter, à Cérès, à Proserpine; les lemnisques, larges bandes qui les entourent et pendent aux extrémités, leur donnaient un caractère sacré, et les offrandes qu'elles rappelaient attiraient sur le sarcophage la bienveillance de ces divinités.

On ne saurait être surpris que ce superbe sarcophage, si remarquable, ait donné lieu à diverses opinions; en général, on paraît croire qu'il a servi à deux époques différentes, et que, dans son origine, il n'était pas tel que nous le voyons aujourd'hui. Le corps du monument, dont plusieurs parties, surtout aux faces latérales, n'ont pas été terminées, tient au bon temps de la sculpture de l'époque des premiers empereurs, et quelque bien que ce soit, on ne peut s'empêcher, à certaine rondeur et à une sorte d'incertitude dans le travail, d'y reconnaître une bonne copie d'un bel ouvrage des temps où la sculpture grecque, après Alexandre, n'avait peut-être plus la fermeté, la franchise et la simplicité des sculptures du Parthénon. Mais c'était encore une belle, une admirable époque, et l'on peut être habile sculpteur sans s'élever au rang des Phidias, des Myron, des Polyclète, des Scopas ou des Praxitèle.... Au reste, avouons que l'on doit se sentir presque toujours un très-grand embarras, et être très-disposé à se récuser lorsqu'il s'agit de se prononcer et d'assigner une époque à quelque production de la sculpture, surtout de la sculpture grecque. Nous avons si peu de chose, nous sommes si pauvres auprès de la richesse des anciens, et les époques de la plus grande partie de ce qui nous est parvenu sont si incertaines, qu'il est bien difficile, dans notre pénurie, de trouver des points de comparaison qui puissent servir de base solide. On voit certainement bien si telle ou telle production est mieux ou moins bien que telle ou telle autre, mais leur assigner à chacune et sans appel une époque positive, si quelques inscriptions ou d'autres indices ne viennent pas à notre secours, c'est, ce nous semble, une grande hardiesse et, bien souvent, une témérité. Malgré toutes nos histoires de l'art et celles que l'on nous promet, dont nous devons quelques-unes à des savans assurément de grand mérite, on ne voit malheureusement pas que nous ayons, par les monumens de la sculpture grecque, assez de données certaines pour pouvoir imprimer de l'authenticité à l'espèce de suite chronologique que l'on voudrait établir parmi eux. Ce qui nous reste des auteurs anciens pour nous seconder est si vague, si peu précis, que, pour nous éclairer, ils ne nous offrent que des lumières un peu vacillantes. La plupart de ces témoignages ne nous viennent que de littérateurs très-habiles, il est vrai, tels que Cicéron, Pline, Quintilien, Pausanias; mais aucun n'était artiste ou ils n'avaient pas fait une étude particulière des arts, et, pour nous diriger, ils ne sauraient nous fournir des données aussi certaines, des ressources aussi sûres que le seraient des sculptures d'époques bien connues, et que l'on pourrait comparer avec ce qu'en rapportent les auteurs. Il sera toujours à déplorer qu'il ne nous soit parvenu aucun des écrits de ces habiles statuaires, dont Pline ne nous donne que de maigres et insuffisans extraits, et qui avaient traité, *ex professo*, l'art qu'ils pratiquaient avec tant de talent.

Les statues des deux personnages à demi couchés sur notre sarcophage peuvent n'être pas du même temps que cette belle copie; mais cependant ce

n'est pas certain. Les urnes cinéraires en marbre trouvées dans le monument n'ont jamais eu d'inscriptions, elles ne nous servent donc ici à rien comme témoins. Quelle qu'ait été la raison qui les a fait renfermer dans ce sarcophage, il n'est pas à dire qu'elles appartenissent à la famille qui l'avait consacré. Il se pourrait que dans des temps de troubles, pour le mettre à l'abri des insultes et de la destruction, on l'ait ainsi enterré, et que l'on y ait placé ces deux urnes cinéraires pour les sauver en les confiant à la terre. On en peut dire autant d'une inscription grecque sur une dalle de marbre blanc consacrée à la mémoire de POPPIUS et de sa femme POPPIA CALLITYCHÉ. Elle ne faisait pas partie du sarcophage et n'a jamais pu y être placée. Ainsi, rien, à notre grand regret et contre notre première idée ou notre première espérance, ne prouverait que ce fut celui de POPPIUS, qui, sous Tibère, avait été gouverneur de la Macédoine. Nos deux personnages ont le costume que l'on voit ordinairement aux figures placées sur les tombeaux, la tunique très-ample, telle qu'était la synthèse pour les repas, et un grand manteau. Le mari, appuyant familièrement sa main droite sur l'épaule gauche de sa femme, tient de la main gauche un écrit qu'il a déroulé. A la main gauche de la femme est une couronne de ces fleurs en usage dans les cérémonies funèbres. Sa main droite repose sur un objet indistinct. Les larges ouvertures qui remplacent les manches de sa tunique sont élégamment resserrées le long du bras par des boutons. Les poses de ces deux époux ont de la noblesse, et celle de la femme est d'un moelleux abandon; sa chevelure onduleuse, disposée avec grâce, accompagne bien l'ovale de son visage; elle est absolument du même genre que celle de Julia Domna, femme de Septime Sévère, et de Plautile, femme de Caracalla. La coiffure du mari, et sa barbe, d'un aspect sévère et presque inculte, sentent assez leur vieux Romain, tenant aux anciens costumes; et par tout son ensemble et par la gravité de ses traits, il a quelque chose de stoïque. Il convient au reste de faire remarquer que, non-seulement ce groupe n'est pas terminé, mais que même plusieurs de ses parties ne sont qu'à l'état d'ébauche. Considérez avec soin les endroits dont le travail est plus avancé, les mains, le fragment de pied, et vous verrez peut-être que ces figures, bien posées, drapées avec goût, et pleines de dignité dans leur ensemble, pouvaient devenir de bonnes statues. Serait-il donc invraisemblable que le sculpteur capable de produire ces figures eût été fort en état de faire une bonne copie d'un ancien sarcophage? Ce qui me porterait encore assez vers cette opinion et celle que le sarcophage et son couvercle peuvent être du même temps, c'est de voir que plusieurs parties des bas-reliefs ne sont pas terminées, que les guirlandes ne sont qu'à peine ébauchées, et que même celle de la face postérieure et de la latérale à notre gauche sont restées entièrement à faire. En outre, le travail de ces grosses guirlandes et celui de la couronne que tient la femme sont pareils, et c'est le même maniement du ciseau. Plus j'avance, plus je crois pouvoir regarder comme presque certain que ce beau sarcophage et dans sa partie originale et dans celle qui n'est peut-être qu'une copie d'un ouvrage grec, est du même sculpteur, d'un habile homme des deux premiers siècles des empereurs romains. Je crois devoir attirer l'attention sur la manière franche et facile, mais sans laissez-aller, dont M. Frémy et M. Péronard, par le dessin et par la gravure au trait, ont rendu ce beau sarcophage. [Long. 2^m, 660.]

Notre beau sarcophage de Thessalonique réunit donc, et il est le seul à jouir de cet avantage, sur trois de ses faces, les exploits les plus célèbres des Grecs contre les Amazones, les expéditions d'Hercule, de Thésée et d'Achille, et c'est un grand mérite à ajouter à celui d'une bonne exécution et d'une conservation très-remarquable, mérites qui, dans tous les Musées, lui assureraient une place des plus distinguées. Il ne la céderait, c'est-à-dire ses bas-reliefs, car je ne parle pas de l'ensemble du sarcophage au-dessus de tous les autres, ses bas-reliefs, dis-je, ne céderaient je crois la première place qu'à ceux du sarcophage du Musée impérial de Vienne qui, par la beauté de leur style, de leur exécution, par la simplicité et la noblesse de leur composition, par l'admirable caractère des têtes et le piquant du costume scythe ou sauromate, si rare en sculpture, l'emportent, et de beaucoup, comme chef-d'œuvre de la belle époque grecque, sur tous les bas-reliefs de ce genre, et doivent être mis au rang des plus précieux monumens. On les trouvera très-bien rendus dans le second volume du bel ouvrage de Bouillon, et accompagnés d'une intéressante et chaleureuse explication de M. de Saint-Victor. On y verra cinq Amazones, dont deux à cheval, combattre quatre guerriers nus, le casque en tête et dont un, soutenu par un des héros, est grièvement blessé. Deux des héroïnes ont déjà mordu la poussière; celle qui combat à pied est d'une grande beauté. Sur une des faces latérales, une Amazone à cheval et deux de ses compagnes à pied étaient aux prises avec un guerrier nu, ou ne portant, comme les autres, qu'une légère chlamyde : une des Amazones est déjà tuée. Elles sont toutes remarquables par la longueur et l'abondance de leur belle chevelure. Ce superbe sarcophage, qui dut être placé isolément, offre une particularité qui ne se présente qu'assez rarement, les deux grandes faces sont pareilles, à quelques légères modifications près, de même que les côtés. Mais les répétitions sont d'une exécution beaucoup moins bonne que celle des compositions originales. Lorsque ce monument était au Louvre, on crut, avec raison, que l'on devait se contenter de mouler celles-ci, et qu'il était inutile de reproduire des répétitions d'un ordre inférieur et moins bien conservées. Je tiens ce fait de M. Jacquet, habile chef du moulage des musées royaux. Mais passons en revue quelques autres bas-reliefs de combats d'Amazones, pour bien établir la supériorité du nôtre.

Celui de Mantoue, dans une grande composition de quinze figures, sept Amazones et huit héros, cinq chevaux, offre le combat entre Thésée et l'Amazone Antiope; c'est certainement une copie ou une imitation d'après un original de mérite; mais malheureusement, ainsi que le reconnaît le savant interprète de ce bas-relief, le docteur Labus (1), il est dû à un copiste peu habile. Je croirais, en outre, cette composition moins bien combinée que celle de notre grand bas-relief qui présente le même sujet. Il est curieux de trouver dans les deux monumens la plus grande analogie entre plusieurs des groupes. Ce sont évidemment des copies libres du même original, où, tout en empruntant des groupes, on les disposait à sa fantaisie. A notre gauche, le groupe de l'Amazone terrassée, qu'un héros saisit aux cheveux, et le Grec tombé en avant, ont à peu près la même disposition et sont à la même place dans les deux bas-reliefs. Mais leurs détails présentent de grandes différences, et elles sont certainement toutes à l'avantage du sarcophage de Thessalonique. Le groupe qui fait le milieu de notre grand bas-relief se trouve reproduit à l'extrémité droite de celui de Mantoue; et il n'y a que peu de variété d'ensemble dans la manière dont sont traités l'Amazone assise sur son cheval abattu et le héros qui l'attaque, et entre les deux coursiers. Cependant, ce sont des copies très-libres dans les détails. Il est aisé de voir que, pour aller plus vite, le sculpteur du bas-relief de Mantoue en a beaucoup supprimé, et que, sans se donner la peine de mettre aux points

(1) *Museo della reale accademia di Mantova*, descritto ed illustrato dal dottor Giovanni Labus, v. III, pl. iv, 1834.

ou de faire un modèle, il copiait, pour ainsi dire, au bout du ciseau. Il y a pourtant un détail assez intéressant, et qui vient à l'appui de ce que j'avais avancé plus haut, que l'Amazone paraissait près de se rendre et demandait la vie au héros, le bras levé, sur le point de la frapper. Dans le bas-relief de Mantoue, l'Amazone vaincue, abandonnant les rênes, baisse sa double hache et se rend. On peut aussi faire remarquer que les chevaux de ce bas-relief sont couverts de peaux qui paraissent être des toisons de mouton : aucun autre n'en offre de pareilles. Les chevaux de ceux de Magnésie sont entièrement nus, de même que ceux des combats du Musée. (N^o 504, 509, pl. 117.) Dans le curieux combat d'Achille et de Penthésilée (n^o 728, pl. 104), les chevaux ont des couvertures, mais elles paraissent plutôt en étoffe qu'en peau. Le bas-relief du Vatican (*Mus. Pio.-Clem.* t. V, pl. XXI) n'a qu'un cheval ainsi caparaçonné en peau; mais elle est si singulièrement ajustée qu'on peut croire que c'est une mauvaise restauration: j'en suis même à présent certain, les Monumens inédits de Winckelmann (n^o 130) donnant ce bas-relief avant qu'il fût restauré. L'avant-main du cheval manque en grande partie, et la couverture est une addition moderne, de même que le reste et que l'avant-bras de l'Amazone qui enfonce son épée dans le flanc du héros. Si l'on veut voir de belles couvertures en peaux de bêtes féroces, peut-être enlevées aux tigres d'Hyrcanie, il faut jeter un coup d'œil sur le bas-relief de Vienne; ces grandes chabraques se dessinent bien sur le cheval et le protègent, sans nuire à la vivacité de ses mouvements. En fait de colliers, je n'en vois qu'un orné de pendeloques, de petits médaillons et d'un croissant, à un cheval d'Amazone du bas-relief du Musée royal, n^o 509. (Voyez t. II, p. 641.) Cette particularité est peut-être unique, du moins dans ce genre de bas-reliefs.

Nous pourrions encore nous arrêter quelques instans sur deux bas-reliefs d'Amazones qui méritent d'attirer l'attention et d'être comparés à ceux que nous avons déjà passés en revue. Ce sont celui du Capitole, interprété par le savant Foggini (*Museo capitolino*, t. IV, pl. XXIV) et en partie avec les mêmes idées par M. Lorenzo Re (*Riflessioni antiquarie, etc., Roma, 1807, Stanza del Vaso*, pl. XV.), et celui de Mazzara donné par Houel, dans son Voyage de Sicile, t. I, pl. XV.

Ne mettant pas sous les yeux de dessins de ces bas-reliefs, je me contenterai d'en signaler quelques groupes ou des particularités qui ne s'offrent pas dans les autres compositions, et tout le monde est à même de les examiner dans les ouvrages que je viens de citer. Le sarcophage du Capitole fut trouvé en 1774, hors la porte Salara de Rome dans la vigne dite de *Salone*. Beau et très-bien conservé, il offre douze combattans aux prises dans une chaude mêlée; sur huit Amazones, trois ont déjà succombé. Un Grec, tombé à terre, à la renverse, se retient à la bride du cheval d'une guerrière, qu'il a tuée, tandis qu'une de ces héroïnes cherche à le frapper par-dessus le cheval. A l'extrémité de droite, une Amazone, debout, appuie fièrement son pied gauche sur le héros qu'elle a tué. Son costume est remarquable et peut-être unique parmi ces bas-reliefs: sa tunique, serrée au corps jusqu'à la ceinture, ne dérobe aucune des formes de la vigoureuse héroïne. Son cheval n'a qu'une petite couverture carrée telle que celles d'aujourd'hui. Voyez encore, au milieu de la composition, cette Amazone à pied, probablement démontée, et qui, sa pelté en avant, veut reprendre son cheval à un Grec armé de toutes pièces. La couverture de son coursier est la dépouille d'un animal féroce. Nous retrouvons encore ici un guerrier grec que je croirais Thésée, qui, après s'être emparé de la double hache d'une Amazone qu'il a tuée, arrête brutalement par sa longue chevelure une autre belle et svelte héroïne qui, la hache à la main, s'efforce de résister au guerrier, près de la renverser de son cheval. Une autre Amazone, accourue au secours de sa compagne, saisit avec force, de ses deux mains, le bras du héros, et tâche de la dégager. Elle ne paraît pas trop menaçante, et l'on croirait, à son air, qu'elle veut ménager un pourparler; disposition conciliatrice que nous ont fait soupçonner d'autres groupes du même genre. Au-dessous une Amazone tuée est tombée dans une pose très-peu décente et presque la seule que, dans tous les bas-reliefs,

offriraient les Amazones mortes. Aux extrémités du sarcophage, deux victoires ailées, qui de même que les figures du nôtre ne font pas partie de la composition, tiennent l'une un trophée, l'autre une guirlande. Aux faces latérales, d'un côté un guerrier à pied saisit aux cheveux une Amazone à cheval, dans le fond, un cheval qui s'échappe, de l'autre côté un guerrier arrête par la bride le coursier d'une Amazone et est près de la frapper; à l'extrémité, un trompette excite au combat. On en voit un de même sur un vase peint, donné par Millingen, dont il a été question plus haut. Parmi les sept Amazones vaincues, assises à terre, les mains liées derrière le dos, dans l'affliction, que présente la frise de ce sarcophage, on trouve des poses variées, mais il n'y a rien de particulier pour le costume. Les tuniques courtes, les bottines, les peltes, les doubles haches, les casques à cimier, en crinières, à mentonnière ou à Stephané, qui se rabattant, donnent de la solidité aux casques : toutes les armes enfin sont pareilles. On dirait que parmi les troupes irrégulières de ces héroïnes il y en avait de plus régulières, qui avaient une sorte d'uniforme; ce qui, malgré soi, ferait penser aux Cosaques, ces antiques Scythes ou Sauromates, descendant peut-être, en partie, des Amazones asiatiques, et parmi lesquels sont aussi des corps réguliers et pour la discipline et pour l'uniforme.

On peut, ce me semble, sans craindre des reproches, se laisser aller à parler des bas-reliefs du sarcophage de la cathédrale de Mazzara, en Sicile; et d'autant mieux que Houel n'en dit, pour ainsi dire, rien, et qu'il se borne à nous apprendre qu'il est en marbre, et pas un mot de plus, c'est trop peu; et le dessin très-peu étudié de ce monument curieux pouvait laisser au voyageur assez de temps pour nous mettre un peu plus au courant de ce qui le concerne. Les deux faces latérales du sarcophage nous offrent les chances ordinaires, les vicissitudes de la guerre, un héros et une Amazone, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. A notre droite, un héros casqué, cuirassé, le bouclier au bras gauche, presse de son pied une Amazone étendue à terre, le bras gauche le long du corps, le droit replié sur la tête; il a retiré, avec le plus grand sang-froid, sa lance de la poitrine de sa belle ennemie. Ce groupe paraît être d'un beau caractère.

Au côté droit, la chance est pour une Amazone qui, debout, la tête nue, a la main droite appuyée sur un trophée, probablement les armes du guerrier grec étendu à ses pieds, et dont on ne voit que la tête et les bras. L'héroïne tient à la main gauche son bouclier et sa longue bipenne, d'une forme particulière, armée, d'un côté, d'un fer de hache, et de l'autre, ainsi que dans le haut, d'une pointe acérée. Nous verrons des bipennes à peu près de ce genre dans les bas-reliefs de Magnésie.

La face antérieure du sarcophage nous présente probablement le combat d'Achille et de Penthésilée. Un héros nu, le casque en tête, entraîne vers sa droite, par les cheveux, une Amazone qu'il a abattue, et qui, tombée sur les genoux, ayant laissé échapper sa bipenne, tourne le dos à son vainqueur. Des deux mains, rejetées en arrière, elle s'efforce en vain de se dégager de la terrible main qui l'a saisie. A sa gauche, un héros, casqué, le bouclier en avant, à peine convert de sa chlamyde, va saisir, sur sa droite, une Amazone nu-tête, à cheval, au galop, prête à lui porter un coup; on ne voit que l'avant-main du cheval; il porte une espèce de collier. Devant elle, une autre héroïne, à cheval, fuit devant un Grec, dont on n'aperçoit qu'un peu de la tête. Contre l'ordinaire, elle est vêtue d'une longue robe qui lui enveloppe les jambes. Mais il est à remarquer que tout ce bas-relief est très-lâchement dessiné, sans style, et qu'on ne saurait répondre de son exactitude. Dans le bas, une Amazone est à demi étendue à terre, appuyée sur la main gauche, entre un cheval abattu et une autre Amazone tombée en avant, et dans la plus singulière position, qui ne se retrouverait peut-être que dans le bas-relief du Capitole, car ces héroïnes conservent toujours beaucoup de décence dans leurs chutes. Le devant de la tête et de la poitrine, couverte de la tunique, touchent à terre; le reste, qu'elle relève extrêmement, est entièrement nu, et touche presque le visage de l'autre Amazone. A la droite du groupe principal, une héroïne, son bouclier au bras, tombe sur la face, et l'on

ne voit qu'en partie une autre Amazone en fuite. Derrière Achille, une Amazone à cheval fuit vers la droite; une autre, en avant d'elle, est si singulièrement dessinée, qu'on ne conçoit pas comment elle est à cheval. Devant elle, un Grec, un genou en terre, la regarde et la couvre de son bouclier. Son attitude se rapproche un peu de celle de notre combattant blessé du Musée royal, n° 50, que j'ai toujours cru avoir fait partie de groupes d'Amazones et de héros, tels que ceux du Musée Bourbon de Naples, qui sont à peu près dans les mêmes proportions. A l'extrémité du bas-relief, à notre gauche, on voit, de dos, un guerrier derrière un cheval, dont il vient de s'emparer. Il en a privé son ennemie; mais il ne s'en servira pas dans la mêlée, car les Grecs des temps héroïques ne combattaient pas à cheval; une Amazone semble vouloir s'emparer de ce coursier. Ce grand bas-relief, composé de quatorze combattans, dont neuf Amazones et quatre héros, parmi lesquels on aperçoit quelques têtes dont on ne voit pas les corps, n'offre rien de bien remarquable; et certainement, sous le rapport de la composition, de l'exécution et de la conservation, il est fort au-dessous de notre sarcophage de Salonique.

Je viens de dire que les héros ne combattaient pas à cheval, ce qui est fort connu; cependant l'énorme vase peint dit des *Amazones*, découvert à Ruvo, dans la Basilicate, et donné, mais sans ses dimensions, avec trois planches, par M. Ém. Braun (*Ann. de corr. archéol.*, t. VIII, p. 100, 1836, pl. xxx, xxxi, xxxii), offre des héros à cheval, dont deux aux prises avec des Amazones. On y voit aussi la reine de ces héroïnes dans un quadrigé avec sa compagne ou son aurige comme les héros homériques. Le costume de plusieurs d'entre elles est remarquable par la variété des chaussures, des vêtements serrés aux bras, aux jambes et faits d'étoffes bariolées ou de fourrures. Mais ce vase, couvert de soixante et quatorze figures, sans compter quarante-huit chevaux, était dans un tel état de dégradation que son savant interprète ne pouvait souvent rien y reconnaître: ce ne sont que des fragments très-incomplets réunis, il est vrai, avec beaucoup d'adresse, mais où il est difficile, si ce n'est impossible, de retrouver l'ensemble et encore moins les détails de ces compositions, dont il manquait entièrement des parties très-considérables et des plus importantes, entre autres le quadrigé de la reine, qui n'ont été refaites que d'après des hypothèses plus ou moins ingénieuses, mais qui sont loin d'avoir toute l'autorité qu'on pourrait leur désirer. Sur les planches, les restaurations qui, d'après M. Braun, sont extrêmement nombreuses, ne sont pas indiquées de manière à ce que l'on puisse les distinguer du peu de parties vraiment antiques: aussi ne serait-il guère prudent de se hasarder à citer comme garant de ce qui a rapport aux Amazones, ce vase, l'un des plus grands qui existent et qui, dans son intégrité, devait être fort beau, mais, dans l'état actuel, il doit au restaurateur moderne et à son style infiniment plus qu'au talent de l'ancien peintre, qui aurait peut-être beaucoup de peine à y retrouver son travail.

Notre sarcophage fut découvert, en 1836, à Salonique, à quatre pieds sous terre. Dans le déblayement, qui, cependant, se fit avec soin, puisque le monument est bien conservé, les têtes des deux personnages qui posent sur le couvercle furent séparées du corps et le couvercle brisé. A l'intérieur était un coffret de bois de chêne, qui contenait des bijoux en or; entre autres, un joli collier, des bagues et des boucles d'oreilles. Le tout, vendu aux enchères, fut, en grande partie, acquis par le gouvernement autrichien. Il y avait, en outre, dans l'intérieur deux assez grandes urnes cinéraires carrées, sans inscriptions: l'une d'elles contenait des ossemens qui ont été conservés. A ces antiquités se joignait une dalle de marbre blanc portant une inscription grecque, dont il a déjà été question plus haut, p. 1185. Jusqu'en 1841, l'on ne s'occupa plus de cette belle découverte, qui n'était pas encore complète, et à laquelle on ne reconnaissait pas alors tout le mérite que depuis l'on se plut à exalter. Avant de terminer entièrement la fouille et d'extraire de terre ce grand monument, à la mort du propriétaire, en 1843, son fils s'occupait d'obtenir du sultan la permission de le vendre; elle fut accordée. Le sarcophage fut

alors complètement découvert et sorti de terre. L'Autriche désirait en faire l'acquisition. De son côté, M. Gillet, notre consul à Salonique, sentant toute l'importance de ce sarcophage, dont il reconnut bientôt la beauté, tenait fort à en enrichir notre Musée royal du Louvre. Il lutta donc avec vigueur; et à force de soins, de promesses, de persévérance et d'argent, selon les moyens très-restreints d'un consul, il réussit à devenir l'heureux acquéreur du monument négligé pendant longtemps, et qui faisait alors bien des jaloux. Le contrat de vente fut dressé, tout était en règle, et M. Gillet put jouir en toute sécurité de la conquête qui lui avait coûté tant de peine. Pouvant craindre quelque accident ou quelque méchant tour de la malveillance, il ne négligea rien pour mettre sa précieuse propriété à l'abri de toute atteinte. On lui disputa la validité de son acquisition; mais elle fut confirmée à Constantinople. M. Gillet n'a voulu entendre à aucune des brillantes propositions que lui ont faites plusieurs gouvernements, pour qu'il se défit en leur faveur de son monument. Il nous le conservait et, d'après une lettre de sa main, un particulier lui en aurait offert une somme très-considérable, qu'il a refusée. Ce sarcophage nous fut apporté, en 1844, par M. Ch. Texier, sur la *Surprise*, avec les bas-reliefs du temple de Magnésie.

Élevée sur les flancs d'un coteau qui domine la mer, Therma ne fut d'abord qu'un petit bourg de Macédoine, et cependant il eut l'honneur de faire prendre son nom au beau golfe sur lequel il était situé, et qui, appelé Thermaïque, du temps de Strabon et de Pline, est aujourd'hui le golfe d'Arta ou de Salonique. Sous Cassandre, fils d'Antipater, l'un des généraux-rois d'Alexandre, ce bourg s'accrut considérablement, et devint une ville très-commerçante, que Cassandre honora du nom de sa femme, Thessalonice, sœur du père d'Alexandre. Très-importante sous la domination romaine et du temps de Strabon (p. 323), la plus peuplée des villes de Macédoine, elle en était même la capitale, et les autres villes, Larisse, Arta, Pella, capitale d'Alexandre, et plusieurs autres, étaient entièrement déchues et réduites à rien. Thessalonique réunissait tous les monumens et les plaisirs des villes les plus considérables. Son hippodrome, d'une grande beauté, était célèbre par ses courses de char, et la foule d'étrangers y affluait de toutes parts, comme à Rome et à Byzance. Sous Théodose le Grand, ces courses causèrent une terrible émeute entre les différens partis du cirque. Les images de l'empereur furent insultées; il les vengea de la manière la plus atroce, et fit massacrer une grande partie des habitants de Thessalonique. Ce forfait attira sur lui les remontrances les plus véhémentes de saint Ambroise, qui l'excommunia et le soumit à la pénitence publique, la plus sévère et la plus humiliante: et l'empereur, se montrant, dans son repentir, aussi grand qu'il avait été coupable, s'y résigna en toute humilité. Sous l'empire d'Orient, Thessalonique conserva beaucoup de prépondérance. Sa position la rendait très-favorable au commerce. Elle était sur la voie romaine Egnatia, qui, du mont Candavie, en Illyrie, aboutissait à Thessalonique, après un parcours de deux cent soixante et dix-sept milles selon Strabon (p. 322), ce qui, suivant notre savant géographe Gosselin, répondrait à soixante et onze lieues et demie de nos anciennes lieues.

Cet état florissant de Thessalonique lui attira bien des malheurs. Pillée tour à tour par les Arabes et les princes normands de Sicile, ses temples furent détruits, ses richesses enlevées. Soumise alternativement aux Vénitiens, aux Turcs, elle éprouva de nouveaux désastres: tous ses brillans monumens, tristes témoins de son antique splendeur, eussent disparu, s'ils ne se fussent prêtés à être changés en mosquées. A différentes époques, de fréquens incendies portèrent le ravage dans plusieurs parties de Thessalonique, ruinèrent les édifices et rendirent méconnaissables les bas-reliefs qui les ornaient. Il est vrai que, n'étant, pour la plupart, que de l'école byzantine, alors que les arts étaient entièrement déchus, la perte doit en exciter moins de regrets.

Thessalonique, suivant ce qu'en rapporte M. Charles Texier (1), ne conserve plus au-

(1) *Les Beaux-Arts, etc.*, livrais. XIV.

jourd'hui, de son ancienne pompe, que quelques rares monumens en ruines, un arc de triomphe en mauvais état, à chaque extrémité de la grande rue, jadis la voie *Egnatia*. L'arc de triomphe de l'ouest sert à présent de porte, c'était autrefois celle de Rome; aujourd'hui le voisinage du petit fleuve Vardar, qui coule près des murs de Salonique, la fait nommer porte de Vardar. On trouve encore quelques restes de temples, métamorphosés d'abord en églises, sous Constantin et Justinien, et depuis en mosquées, par les Turcs. Plusieurs, le long de cette grande rue, n'offrent que quelques traces de leur ancien état. La rotonde, qui, sous Constantin, fut ornée de mosaïques, peut, par son style, remonter aux Antonins. Tels sont les détails que j'ai pu recueillir sur Thessalonique et ses vicissitudes, et à laquelle nous devons du moins de la reconnaissance, pour nous avoir conservé intact, au milieu de ses malheurs, notre beau sarcophage, qui, une fois bien placé au Musée, et de manière à ne rien perdre de sa beauté, n'aura plus à redouter de nouvelles aventures.

232. E. URNE CINÉRAIRE CARRÉE : *marbre blanc*, pl. 117 J.

Cette grande urne, ornée aux angles de belles palmettes funéraires, et dont les deux faces se terminent par des frontons triangulaires, était renfermée dans le grand sarcophage de Thessalonique. Il est à croire que, dans des troubles, on l'y avait placée comme dans un asile pour la mettre à l'abri des spoliations, en la confiant avec le sarcophage au sein de la terre, qui nous l'a conservée intacte et telle qu'elle l'avait reçue. Ne portant point d'inscription, cette urne ne nous apprend rien sur le personnage qui y était renfermé et qui pendant bien des siècles y a joui du repos de la tombe, car on y a retrouvé une partie des ossemens et des cendres retirés du bûcher où il avait été consumé. Il est presque inutile de parler des têtes de bélier soutenant une forte guirlande de fleurs et de fruits, et des feuilles de vigne qui décorent la face antérieure et le fronton; ces ornemens symboliques et sacrés plaçaient une foule de tombeaux sous la protection des dieux. Les têtes de béliers, les glands, les épis, les pommes de pin, les feuilles de vigne pourraient faire penser que cette urne était consacrée à Mercure, dieu psychopompe, qui conduisait les âmes aux Champs-Élysées, à Jupiter, à Cybèle, à Cères, déesses des mystères, et à Bacchus. [Haut. 0^m,600, larg. 0^m,700.]

232. F. URNE CINÉRAIRE CARRÉE : *marbre blanc*, même pl.

Ce petit monument funèbre, moins important que le précédent par sa grandeur et par sa forme, est de même sans inscription et a été trouvé dans le même monument, et peut-être appartenait-il à la même famille. Les bucranes et la guirlande de feuilles de laurier dont il est orné pouvaient le mettre sous la protection de Jupiter et d'Apollon. [Haut. 0^m,450, larg. 0^m,500.]

232. G. LUCIUS POPPIUS AUCTUS, inscr. grecq. : *m. bl.* pl. xii.

Lucius Poppius Cimber et sa femme Poppia Callityché consacrerent cette inscription à la mémoire de leur fils Lucius Poppius mort à dix-neuf ans. On a voulu trouver dans le père de ce jeune homme le Poppæus qui jouissait de la faveur d'Auguste, et qui consul l'an 762 de Rome, 9 de J. C., reçut de-

puis, sous Tibère, en 779 de Rome, 26 de J. C., les honneurs du triomphe que lui méritèrent ses victoires sur les Thraces, et fut ensuite pendant vingt-quatre ans gouverneur de la Mésie, de l'Achaïe et de la Macédoine. Il était en outre grand-père maternel de l'impératrice Poppée, si malheureusement célèbre par sa beauté, son esprit, son luxe, sa cruauté, ses débauches et par sa triste fin. Mais le Poppæus d'Auguste et de Tibère avait pour prénom *Caius* et non *Lucius*, et pour surnom *Sabinus* et non *Cimber*. Il faudrait d'ailleurs prouver que le nom grec *POPPIUS* est le même que le *Poppæus* latin, et l'on pourrait alors admettre que notre *Poppius Cimber*, dont l'inscription a été trouvée en Macédoine, gouvernée par C. Poppæus Sabinus, était un personnage de la famille consulaire Poppæa. Mais dans Tacite, qui donne plusieurs hauts magistrats de cette famille : Poppæus Sabinus, Poppæus Secundus, Poppæus Silvanus, Poppæus Vopiscus, ils sont toujours nommés *Poppæus* et non *Poppius*. Ainsi, nous serons peut-être forcé de priver notre inscription de l'intérêt qu'elle aurait à rappeler un *Poppius* de la famille consulaire Poppæa, et à n'y voir malgré nous qu'un *POPPIUS CIMBER*, d'une famille moins illustre et auquel ses succès contre les Cimbres, voisins des Thraces, avaient pu mériter le surnom de Cimber.

Hauteur du couvercle à l'aplomb des figures.....	[1 ^m , 110.]
Proportions {	de l'homme..... [1 ,920.]
	de la femme..... [1 ,600.]



BAS-RELIEFS DE MAGNÉSIE DU MÉANDRE.

(Pl. 117, C à J.)

Arrivés de contrées lointaines et célèbres de l'Asie Mineure, arrachés avec tant de peine aux marais dont les funestes exhalaisons étaient encore plus à redouter que les fatigues d'une extraction pénible, ces nombreux bas-reliefs étaient annoncés depuis longtemps et peut-être avec trop de fracas et de pompe. Des journaux, sur la foi d'une renommée tant soit peu orientale et poétique, publiaient qu'ils étaient d'une excellente école, et que ces productions de la sculpture satisferaient les connaisseurs les plus difficiles. Ils seraient étonnés de la vigueur peu commune dont étaient traités les chevaux très-nombreux de ces bas-reliefs, conservés comme par miracle. On parlait avec chaleur, avec enthousiasme, du travail parfait d'une grande quantité de figures délicieuses, dessinées dans la perfection, de la manière admirable et hardie dont les bras, les jambes étaient presque tous détachés du fond des bas-reliefs, et on s'exaltait sur les détails des armes, sur leur fini et sur leur conservation rare. C'en était trop, plus que raisonnablement on ne pouvait espérer, et c'était à faire devenir fous de plaisir, et les antiquaires et les artistes, et les amateurs qui font leurs délices de la sculpture grecque. Ces bas-reliefs, débarqués sous de si favorables auspices, ont-ils bien récompensé ou du moins satisfait la curiosité avide de les voir, de les admirer, et la critique pressée de les examiner, de les juger, ou de leur assigner, du haut de son tribunal, la place qu'elle les croirait dignes d'occuper dans l'opinion publique, dans celle des artistes et des savans, et parmi les monumens du Musée royal du Louvre. Ces restes antiques arrivaient en nombre trop considérable pour ne pas produire un grand effet et ne pas attirer au plus haut point l'attention. Aussi se pressait-on pour les voir sur le bâtiment qui, au mois de mai 1843, nous les apporta et dont ils faisaient en grande partie la charge, et qu'ils ne quittèrent que pour être déposés près du Musée dans les terrains libres attenants au Louvre. Parmi les personnes assez heureuses pour les avoir entrevus en désordre et pêle-mêle sur la gabarre, suivant les unes ce n'étaient que des chefs-d'œuvre des plus beaux temps de la sculpture grecque et qui, à eux seuls, eussent suffi pour former tout un Musée. Selon d'autres, plus francs ou plus difficiles à satisfaire, plus connaisseurs, ce n'étaient que des débris informes qui ne méritaient pas d'attirer les regards et qui, mis en vente, ne payeraient pas les frais des terrassiers et du transport. Au milieu de ces opinions si arrêtées et si disparates, on ne savait de quel côté se ranger. Peu de monde avait bien vu ces bas-reliefs, et surtout avec soin, et tout le monde en parlait à peu près sans les connaître. Ajoutez à tout cela que, des circonstances s'étant opposées à ce que l'attente de la curiosité si active, si exigeante à Paris, fût satisfaite aussitôt qu'elle l'aurait désiré, elle a été comprimée et force lui a été de se contenter de n'apercevoir ces monumens que de loin et comme à la dérobée. Aussi la critique, impatiente de se voir ainsi retenue à

distance, et de ne pouvoir à loisir et avec connaissance de cause, exercer son imprescriptible autorité, s'est-elle montrée, et l'on ne peut pas dire sans raison, de fort mauvaise humeur et très-disposée à traiter de haut en bas et à juger *ab irato* des productions dont on la tenait éloignée, et sur lesquelles il ne lui était permis de jeter qu'un coup d'œil superficiel. De là, peut-être, la médiocre ou même la pitoyable réputation que l'on a faite peu après leur arrivée à nos bas-reliefs de Magnésie, pour lesquels d'abord on avait été si favorablement prévenu. L'on a eu certainement tort, et dans les éloges exagérés et dans la critique outrée. A travers une foule de défauts et de parties détestables, de bonnes choses et de belles intentions parlent en faveur de ces sculptures, et ne doit-on pas d'ailleurs leur savoir gré de nous offrir un souvenir, bien imparfait sans doute, de bons modèles, de l'exécution desquels nous ne pouvons pas parler, mais qui développaient le vaste ensemble d'une composition très-riche et très-variée? Car cette frise, beaucoup plus considérable à elle seule, sans doute, que la réunion de tout ce que les musées de l'Europe possèdent en combats de Grecs et d'Amazones, quoique nous n'en ayons encore que 183 figures (1), doit

(1) Les bas-reliefs du temple de Bassæ, près de l'ancienne Phigalie, *Paolizza*, et de la Neda, en Arcadie, sont considérables mais beaucoup moins que les nôtres : ils sont connus au Musée Britannique, ainsi que dans le bel ouvrage de Taylor Combe (*British Museum*, partie IV), sous le nom de marbres de Phigalie. L'emplacement du temple se nomme actuellement *les Colonnes*. Ce temple, hexastyle à l'extérieur et ionique à l'intérieur de la cella, avait été bâti par Ictinus, architecte, sous Périclès, du Parthénon à Athènes. Selon Pausanias (*Arc.* 41), il passait, par l'élégance de ses proportions, pour le plus beau temple du Péloponnèse, après celui de Diane, à Tégée. Il était consacré à Apollon *Epicurius*, ou Secourable, qui avait délivré la contrée d'une peste qui la désolait. Les bas-reliefs qui ornent la frise intérieure du temple furent découverts dans les immenses décombres de ruines en 1812, et acquis, en 1814, à Zante, d'abord par M. Jacq. Linckh, qui fut ensuite aidé par MM. Charles-Robert Cockerell, architecte, associé étranger de notre Académie royale des beaux-arts, John Forster, Ch. Haller de Hallerstein, Thom. Legh et G. Gropius. Ils arrivèrent à Londres en 1815. Leurs innombrables fragmens furent réunis au moyen de clous de cuivre, avec beaucoup d'intelligence et d'adresse, et sans aucune addition de pièces, par l'habile sculpteur

M. Rich. Westmacott. Une partie de cette grande frise offre un combat de centaures et de Lapithes, et l'autre des Amazones aux prises avec des Grecs. Les premiers vont de droite à gauche, et les derniers de gauche à droite. La longueur totale de la frise est de 30^m,860 = 101 pi. 3 po., et la hauteur des bas-reliefs de 0^m,690 = 2 pi. 1 po. 6 lig. Ce temple, dont la direction est presque N. et S., avait 125 p. anglais de long, = 38^m,993 = 93 pi. 9 po. 11 lig., 219; — 48 de large, = 14^m,630 = 43 pi. 11 po. 4 lig. 121. — La série des bas-reliefs, des combats des Amazones, offre un développement de 55 pi. 6 po. 1/2 angl. = 16^m,990 = 51 pi. 9 po. 3 lig., 702. — Ils étaient à 22 pi. 6 po. anglais du sol, = 6^m,705 = 20 pi. 7 po. 8 lig. 299.

Ces bas-reliefs des Amazones offrent 51 combattants, dont 22 Grecs et 29 Amazones. Il n'y a que trois de ces héroïnes qui soient à cheval, tandis que, proportion gardée pour le nombre, il y en a beaucoup plus sans comparaison dans les combats de Magnésie. De même que ceux de la première partie de la frise, ces bas-reliefs sont loin d'être tous du même mérite. En général, les groupes, bien disposés, sont pleins de vie et de mouvement. On y retrouve la pensée et le génie de l'habile sculpteur qui en conçut la composition, mais qui dut en confier l'exécution à plus d'une

être la copie de productions de quelques habiles sculpteurs, exécutée par plus d'une main, à diverses époques de la sculpture greco-romaine. Il est, au reste, très-facile d'acquérir la conviction que cette exécution, dans la plus grande partie de ces bas-reliefs, n'a jamais été au delà d'une ébauche et même d'une ébauche très-peu avancée: on le reconnaît de tous côtés, à la première vue et aux formes à peine attaquées, et à cette foule de parties taillées carrément, et qui, tenant au fond, y forment, vues d'en bas et par-dessous, comme une suite de petits plafonds de 4 et 5 pouces d'épaisseur. On voit aussi, par l'inégalité d'épaisseur des blocs de marbre de ces bas-reliefs, qu'ils ont été la plupart travaillés sur place et pour ainsi dire sans préparation préliminaire et au bout

main; elles n'étaient sans doute pas toutes du même talent. Aussi, à côté de figures d'un beau style, de belles proportions, telles que l'on se représentait celles des héros, est-on étonné d'en trouver de courtes et de lourdes, qui n'ont rien de la beauté de la sculpture héroïque. C'est du moins l'effet qu'elles ont produit sur moi, et je les ai vues et examinées très-souvent avec le plus grand soin et à loisir. Ce défaut devait, par la perspective et l'effet du raccourci, être plus sensible encore lorsque cette frise était placée à plus de 20 pieds du sol. Ce n'est pas là l'élégance de la frise du Parthénon, et l'on dirait qu'Ictinus, l'architecte du temple de Minerve à Athènes, et à Bassæ de celui d'Apollon Epicurius, n'avait pas employé, au dernier de ces édifices, les sculpteurs de l'école de Phidias, qui cependant l'avait si bien secondé à Athènes. — Il se pourrait que cette ville, qu'embellissait alors Périclès, n'eût pas trop de tous ses habiles sculpteurs pour orner de leurs chefs-d'œuvre les nombreux édifices qu'il faisait élever, et que Phidias n'accordât pas facilement ses élèves aux autres contrées des diverses parties de la Grèce. Mais bien que les bas-reliefs du temple de Bassæ soient fort inférieurs, en général, pour la noblesse des formes et pour l'exécution, à ceux du Parthénon, ils n'en sont pas moins très-remarquables et très-dignes d'un haut intérêt; peut-être même, en quelques parties, sont-ils traités avec plus de chaleur et de sentiment que ceux du temple de Minerve. Enfin, malgré ce que l'on peut y trouver à reprendre, ces sculptures méritent leur réputation et la

place distinguée qu'elles occupent parmi les chefs-d'œuvre du Musée britannique. — J'étais sur le point d'en offrir ici la description complète d'après des notes que j'ai prises sur les originaux, et avec des détails que n'a pas jugé à propos de donner M. Taylor Combe, dans son bel ouvrage sur le Musée Britannique; mais j'y renonce par l'idée que, n'accompagnant pas cette description de dessins, elle serait à peu près inutile. Du reste on ne peut rien faire de mieux, pour connaître ces bas-reliefs, que d'avoir recours aux belles planches de la IV^e partie du *British Museum*, de M. Taylor Combe, dessinées avec un grand talent par M. Henri Corbould, un des habiles dessinateurs du Musée Britannique. Elles ont été gravées par MM. Henri Robinson, G. Corbould, Édouard Finden, F. Engelheart, Phil. Oudinet, W. Bromley. Toutes ces planches, très-terminées, sont exécutées avec une grande pureté de travail. Mais peut-être aurait-on à leur reprocher de paraître un peu trop de la même main, et d'être plus finies, plus caressées, pour ainsi dire, qu'elles ne devraient l'être pour rendre l'effet, le caractère de sculptures en grande partie frustes. On pourrait leur désirer, en général, car il y en a d'exécutées avec le vrai sentiment de l'antique; on pourrait leur désirer, de même qu'à beaucoup d'autres belles planches du Musée Britannique, et du magnifique recueil des *Specimens of dilettanti*, d'être restées plus fidèles au style de l'antique, qui souvent se trouve altéré et affaibli par la grâce, et je dirais presque par la coquetterie, de leur pointe et de leur burin.

du ciseau, et peut-être d'après des modèles partiels, ou même souvent de réminiscence. On a dressé sur le devant ces blocs, où les bas-reliefs ne dépassent pas la saillie de la bande supérieure de la frise ornée d'oves, et l'on ne s'est pas toujours occupé de régler la partie postérieure ou la queue de ces blocs ou dalles épaisses, qui, dans la construction, ont été liées avec la face intérieure de l'architrave et de la frise ou du reste de l'entablement. On a retrouvé, à la partie postérieure de ces blocs, que l'on a été obligé de scier pour en diminuer l'énorme épaisseur et pouvoir les encastrier dans les murailles du musée, on a retrouvé des lettres profondément gravées qui servaient de repères pour mettre les blocs aux places qui leur étaient destinées. Plusieurs de ces lettres, qui s'appareillaient, ont servi à disposer, dans leur ordre, la longue série de ces bas-reliefs sur le terrain qu'ils occupaient au Louvre. C'est avec un grand soin et beaucoup de sagacité que M. Laitié, statuaire, grand prix de Rome et restaurateur des antiques du Musée royal, s'est acquitté, et avec succès, de cette tâche difficile et pénible. Les formes de ces lettres n'annoncent pas une grande antiquité : voici celles que j'ai relevées : AA, ΓΓ ΔΒ ΔΓ, Η au milieu d'un bloc, Ε.

Le temple auquel appartenaient ces bas-reliefs était celui de Diane Leucophryne ou Leucophryène, d'une grande célébrité chez les anciens et qui, selon Strabon, ne le cédait qu'à ceux de Diane, à Éphèse et d'Apollon Branchide, à Milet, et encore par les chefs-d'œuvre qu'il renfermait pouvait-il s'offrir en première ligne avec les plus beaux temples de l'antiquité. Au reste, à la suite de ses éloges pompeux, Strabon ne dit pas un mot de la sculpture de ce temple ; mais on devrait être étonné s'il en parlait, et si sous ce rapport il traitait cet édifice avec plus de faveur que tous les autres temples de premier ordre, qu'il nous fait passer en revue, pour ainsi dire en courant, et sur les détails desquels le géographe, n'ayant pas le temps de s'arrêter, ne nous apprend rien de la peinture et de la sculpture de ces monumens. Il n'y a rien de plus rare que de le voir en parler ; les arts n'entraient pas dans son cadre, si bien rempli du reste, et sans cesse sur ce point il garde le plus profond silence. La belle restauration du temple de Magnésie exposée au salon de 1844, par un habile architecte, M. Clerget, nous donne une haute idée de ce magnifique monument et nous en apprend plus que tous les éloges de Strabon et de Vitruve.

Nous avons dit que ce temple était consacré à Diane Leucophryne, surnom que la déesse tenait peut-être de l'île de Ténédos, nommée d'abord Leucophrys, où elle était adorée et qui, de même que Magnésie, était une colonie ionienne. On sait que ce temple, d'ordre ionique, avait été érigé par un architecte très-célèbre par ses édifices, ses inventions hardies et par ses écrits, il se nommait Hermogènes et était d'Alabanda, ville de Carie. Ce n'est pas par Strabon, mais par Vitruve, l. III, 12, que nous apprenons qu'il avait combiné pour ce temple une ordonnance dont il n'y avait pas encore eu d'exemple, ou du moins Vitruve le croyait-il, car le grand temple de Sélinunte, qui paraît plus ancien qu'Hermogènes, et que l'architecte romain ne cite pas, avait reçu cette belle disposition : au reste, depuis Hermogènes, elle fut toujours très-rare. Il y déploya toute la riche élégance de l'ordre ionique. La disposition pseudo-diptère qu'il adapta à ce vaste édifice, et qui n'avait encore été que peu en usage, peut

n'avoir pas été connue d'Hermogènes, qui peut-être n'avait pas été en Sicile; il put s'en croire l'inventeur, et Vitruve, qui probablement ne connaissait pas tous les temples, aura suivi l'opinion d'Hermogènes, dont les savans écrits lui étaient familiers. Cette opinion, du reste, paraît être celle de M. Quatremère de Quincy, qui, dans son excellent dictionnaire d'architecture (2^e édit. 1832), aux articles *Hermogènes d'Alabanda* et *Pseudo-diptère*, ne conteste, non plus que Milizia, à l'architecte de Carie, l'honneur de l'invention du pseudo-diptère, quoique le premier de ces savans, à l'article *Sélinunte*, parle de son grand temple comme d'un pseudo-diptère octostyle. Mais ne pourrait-il pas y avoir quelque doute sur l'antiquité du temple pseudo-diptère de Sélinunte, et est-on bien certain qu'il ne soit pas postérieur à Hermogènes et à l'invention que Vitruve lui attribue? il n'y a que d'habiles architectes qui puissent décider ce point délicat. Quoiqu'il en soit, Hermogènes n'eut qu'à se féliciter de ce magnifique essai, dont, depuis Vitruve, on l'a cru l'inventeur. Cette ordonnance nouvelle, dont on ne connaît pas bien l'époque, mais qui, d'après Vitruve était assez ancienne, consistait à donner à un temple l'apparence d'avoir une cella entourée de doubles ailes ou de deux rangs de portiques à colonnes, lorsqu'au fait il n'en avait qu'un qui, aux façades et sur les côtés, laissait entre les colonnes du pourtour et la cella un vaste portique double en largeur de ce qu'eût été chacun de ceux de la disposition diptère ou à deux files de colonnes. Car ce portique avait la largeur de deux entre-colonnemens à laquelle il faut encore ajouter celle du rang de colonnes supprimées. Lorsqu'on se plaçait aux façades et sur les côtés, vis-à-vis de la seconde colonne à partir de l'angle, ce portique semblait avoir autant de files de colonnes que le diptère, tandis qu'il en avait une de moins, il trompait sur le nombre, ce qui l'avait fait nommer pseudo-diptère ou faux diptère. C'était une grande économie dans l'emploi des colonnes. Cette ordonnance ne peut s'adapter qu'aux temples au moins octostyles ou à huit colonnes à leurs façades antérieure et postérieure: il serait impossible de l'employer aux temples de moins de colonnes aux façades, car, en prenant pour exemple un temple hexastyle, il ne resterait pour la cella ou l'intérieur du temple que la largeur d'un entre-colonnement, et elle en serait réduite à n'être plus qu'une espèce d'étroit corridor de quelques pieds de large, sans proportion avec la longueur de la cella, ce qui n'est pas admissible. Et si l'on trouvait un simple temple hexastyle auquel on eût donné cette disposition, ce ne devrait être qu'une exception, une espèce de monstruosité que l'on ne pourrait guère se permettre de produire comme un exemple d'un pseudo-diptère ayant moins de huit colonnes aux façades. Il ne paraît pas que cette disposition pseudo-diptère ait été très-suivie, car, après le temple de Magnésie et celui de Diane d'Éphèse, on ne cite que celui de Bacchus à Téos par le même Hermogènes, et l'on sait par Vitruve qu'il n'y en avait pas à Rome. Ce système de portique avait beaucoup augmenté les difficultés de construction. Le soffite ou plafond, d'une double largeur, avait à soutenir la charge de toute la partie supérieure de l'édifice dans l'étendue de deux entre-colonnemens et de l'épaisseur d'une colonne, et les pierres, d'une trop longue portée, risquaient de succomber sous ce poids, étant privées du soutien que leur offrait, dans le vrai diptère, le rang de colonnes intermédiaires

entre le mur de la cella et le rang de colonnes du pourtour extérieur. Ce fut peut-être à cette disposition manquant de solidité, que le temple de Diane Leucophryne dut d'être renversé par quelque tremblement de terre (1). D'après la manière dont on a trouvé gisant autour de l'édifice sacré les bas-reliefs de la frise et du reste de l'entablement, il est hors de doute que la destruction de ce grand temple a été moins l'effet des ravages de la barbarie que celui d'un affreux bouleversement de la nature. Aussi a-t-il fallu des travaux considérables, qui n'ont pas été sans de graves dangers pour les ouvriers de M. Charles Texier, qui les a entrepris avec un grand zèle et beaucoup de persévérance, pour parvenir à exhumer les débris de ce temple, des marais où ils se trouvaient ensevelis, et où ils furent probablement précipités, et par les secousses des tremblemens de terre et par les désordres géologiques qui, à différentes époques, en ont été les désastreuses suites.

Strabon fait un grand éloge du temple de Diane Leucophryne, situé dans la nouvelle Magnésie, qui existait de son temps et qui avait succédé à celle qu'avaient détruite les Trères et dont s'étaient emparés les Éphésiens et, depuis, Crésus, Cyrus et les rois de Perse. Mais il me vient au sujet de quelques mots du passage de Strabon (p. 647), une idée dont je suis un peu embarrassé, vu qu'elle me semblerait devoir mener à quelque résultat et qu'elle a échappé au savant traducteur et commentateur de Strabon, M. Groskurd, à C. O. Müller, dans son bel ouvrage sur les Doriens (t. II, p. 258 et 503), et à M. Hæke dans celui sur la Crète (t. II, p. 409-416 et suiv.), où ces savants philologues s'occupent, surtout le dernier, de Magnésie sur le Méandre. Strabon dit que le temple de la mère Dindymène n'existe plus parce que la ville avait été bâtie à un autre

(1) D'après une note et des relevés exacts pris par M. Charles Texier, le temple de Magnésie orienté est et ouest était entouré d'un dallage en marbre, et c'est sur cette aire que gisaient les fragments de la frise. — Ce temple avait 70^m = 215 pi. 5 po. 10 lig., 72 de longueur, et 30^m = 92 pi. 4 po. 2 lig., 88 de largeur. — Ainsi, les quatre côtés de la frise offraient un développement de 200^m = 615 pi. 8 po. 3 lig., 2. — Les bas-reliefs qui le décoraient contenaient, selon les calculs de M. Ch. Texier, 420 combattans, dont 167 à cheval. — Les figures ont de 0^m,60 à 0^m,70 de hauteur, 1 pi. 10 po. 2 lig. à 2 pi. 1 po. 10 lig. — L'ensemble des bas-reliefs que possède le Musée royal a de longueur 68^m,780 = 209 pi. 3 po. 11 lig., ou, en compte rond, 69^m = 212 p. — Ainsi, nous avons un peu plus du tiers de la frise qui entourait le temple, et près des onze vingtièmes de la masse de fragments qui ont été découverts (125^m,73), et dont

une grande partie était dans un tel état de dégradation, qu'on n'a pas jugé à propos, et avec raison, de faire faire à ces débris informes un aussi long voyage. La partie la plus considérable des bas-reliefs et des fragments a été fournie par les ruines de la façade du sud; viennent ensuite celles de l'ouest, de l'est et du nord. Celle-ci, moins nombreuse en fragments (17), sur une longueur seulement de 4^m,48, bien moins considérable que celle des bas-reliefs des autres côtés, a fourni les meilleurs et les mieux conservés. — Ceux de la face de l'est, qui gisaient à la surface du sol, étaient dans le plus mauvais état. — Nos bas-reliefs contiennent 183 figures, dont 100 Amazones et 83 Grecs. Sur les 100 héroïnes, il y en a 69 à cheval, 23 à pied, 6 combattant à genoux ou renversées à terre, et 2 étendues mortes. — Des héros grecs, 21 sont en armure, 38 nus, 17 en tunique; il n'y en a qu'un qui combatte un genou en terre, et un seul est étendu mort.

endroit; il ne s'explique pas davantage et il nous en laisse ignorer la place, et si elle était plus ou moins près du Méandre et du Léthé. Mais le point important est qu'elle avait changé de lieu, et le savant géographe ne nous apprend pas l'époque de ce changement. Peut-être parviendrait-on à la déterminer, non d'une manière positive, mais par approximation, à quelques années près. Selon Strabon la femme ou la fille de Thémistocle fut prêtresse de ce temple de la mère Dindymène. Ainsi le temple, et la ville dont il suivit le sort, étaient encore sur pied à l'époque de Thémistocle. Ce grand homme mourut l'an 470 avant notre ère; on ne connaît pas l'époque du décès de sa femme et de sa fille, ce qui est peu important, puisque l'on ne sait pas si le sacerdoce de Dindymène était à vie ou temporaire; mais il est probable que le temple existait encore en 470 et quelques années plus tard. Il est à présumer que ce fut dans cet ancien temple qu'était la statue de Diane Leucophryne, ouvrage de Bathyclès de Magnésie et auteur du magnifique trône de l'antique simulacre d'Apollon à Amyclées, dont parle au long Pausanias (*Lac. V, xviii*). Ce fut probablement d'après cette statue que les fils de Thémistocle, maître de Magnésie, firent faire la grande statue en bronze de la déesse, qu'ils consacrèrent dans l'Acropole d'Athènes. La Diane Leucophryne était représentée à peu près comme celle d'Éphèse et celle de Perge en Pamphylie et on la retrouve sur des médailles de Clazomène en Ionie, de Magnésie, de Stratonicée en Carie, qui sont en partie des règnes d'Adrien, de Lucius Verus, d'Élagabale et de Gordien Pie (Mionnet, VI, p. 94, 235, 238).

Strabon, après ne nous avoir dit que quelques mots sur Magnésie, ajoute que, dans la ville de son temps, est le temple de Diane Leucophryne. Il est bien à supposer qu'il ne fut bâti qu'en même temps que la nouvelle Magnésie et qu'on ne s'éloignerait peut-être pas trop de la vérité si l'on admettait que ce fut dans le iv^e siècle avant notre ère. Rien ne peut nous servir de preuve pour appuyer cette conjecture, mais peut-être aussi n'y a-t-il rien qui s'y oppose, puisque les auteurs anciens, tout en nous indiquant que Magnésie fut en proie à bien des vicissitudes, gardent le silence sur les époques précises où elle les a éprouvées. Si l'on admet que ce temple fut érigé dans le iv^e siècle avant notre ère, il peut l'avoir été après le règne d'Alexandre. Ce fut aussi vers ce temps que l'on rebâtit, avec la plus grande magnificence, le temple de Diane d'Éphèse incendié par Erostrate le jour de la naissance d'Alexandre. On sait, que, de même que celui de Magnésie, il était pseudo-diptère; on ignore qui en fut l'habile architecte, il est probable que si c'eût été Hermogènes d'Alabanda, on l'aurait désigné en citant le temple de Bacchus à Téos, aussi pseudo-diptère et ouvrage de cet architecte. Mais, s'il ne fut pas l'auteur du nouveau temple d'Éphèse, on peut l'avoir construit d'après l'ordonnance qu'il avait inventée pour les temples de Magnésie et de Téos. D'un autre côté, malgré les motifs de Vitruve pour présumer qu'Hermogènes était de temps assez reculés, on pourrait le croire beaucoup moins ancien qu'il ne semble le supposer, puisque son temple faisait l'ornement de la nouvelle Magnésie, fondée dans un autre emplacement que l'ancienne, qui existait encore du temps de Thémistocle et qui peut n'avoir été rebâtie que de longues années après lui.

Tout ce que les auteurs anciens nous apprennent sur Magnésie, aujourd'hui *Inck bazar*, antique ville éolienne de Carie, dans l'Asie Mineure, se réduit donc à bien peu de documents. Nous avons vu Strabon en parler à peine dans son quatorzième livre. Quelques mots des annales de Tacite, et un fragment de Conon dans la bibliothèque de Photius (p. 439), rapporté par M. Høke, dans son bel ouvrage sur la Crète, telles sont les principales sources où l'on trouve à puiser quelques documents, et elles sont peu abondantes. Des Magnètes, descendants peut-être de ces Delphiens, qui de Delphes ou Pitho en Phocide étaient venus, aux premiers temps de la Grèce, s'établir autour du mont Didyme en Thessalie, habitaient dans cette contrée autour des monts Pélion et Ossa, si célèbres dans la guerre des géants contre les dieux, les plaines arrosées par le Pénée. Il paraît qu'ils avaient conservé des rapports intimes avec Delphes, qu'ils regardaient comme leur métropole, ce que pourrait faire croire l'espèce de suprématie que cette ville sacrée d'Apollon s'arrogeait sur eux à une époque très-reculée, anté-historique, peut-être vers celle du siège de Troie ou peu d'années après ce grand événement qui, ébranlant toutes ces contrées de l'Orient, y apporta tant de changement. L'oracle d'Apollon exigea des Magnètes, l'on ne sait par quelle raison, pour l'accomplissement d'un vœu, la dime sacrée de leur population, dont le dixième devait aller, au gré de l'oracle pythien, former quelque colonie dans des contrées éloignées (1). Soit que la destination de ces Magnètes fût prescrite, soit qu'ils fussent poussés par le hasard, par la tempête, au retour du siège de Troie, selon le récit de Conon, ils abordèrent en Crète, où, bien accueillis par d'anciens Magnètes qui y étaient établis, ils fondèrent une ville à laquelle, en souvenir de leur patrie, ils donnèrent le nom de Magnésie.

Il paraît que cette ville, d'abord florissante, ne fut pas de longue durée, et que depuis plusieurs siècles elle n'existait plus lorsque Platon la prit, dans son Utopie sur les lois, pour modèle du gouvernement parfait dont il voulait propager les principes. Ce fut peut-être environ 130 ans après le siège de Troie que Magnésie, de Crète, perdit de sa force, et qu'une partie de ses habitans furent obligés d'abandonner cette île; c'était vers le temps où les grandes émigrations de diverses contrées helléniques devinrent fréquentes. Des Doriens, des Ioniens, des Éoliens cherchaient à former des établissemens dans diverses parties de l'Asie Mineure, les Magnètes, de Crète, vinrent leur prêter secours. Il faut qu'il leur fût bien utile, puisque le souvenir s'en est conservé dans une belle inscription du temps d'Adrien, et postérieure de bien des siècles au grand événement que rappelle le décret amphictyonique que nous possédons au Musée royal, sous le numéro 828. Il y est dit que les Magnètes de race éolienne sont les premiers Hellènes qui se soient établis en Asie et qu'ils ont puissamment et souvent aidé les Doriens, les Ioniens et les Éoliens de la même race qu'eux. Ces Magnètes occupèrent la contrée entre le Méandre et le Léthé (2) qui s'y jette, et bâtirent dans une plaine, au pied du mont Thorax, une ville qu'ils nommèrent Magnésie, en souvenir de celle de Crète, et qui, bien que plus près du Léthé que du Méandre, fut distinguée de celle du mont Sipyle par le nom de Magnésie sur le Méandre. Cette ville jouit longtemps d'un état prospère, qu'altérèrent quelquefois, sans graves suites, des altercations souvent armées et sanglantes, que lui suscita la jalousie de sa voisine Éphèse. Et cependant, par sa situation sur la mer, par l'étendue de son commerce avec la Grèce, l'Asie, l'Italie; par sa population, cette capitale de l'Ionie jouissait d'avantages que Magnésie, située assez avant dans les terres, était loin d'offrir, et qui n'auraient pas dû exciter l'envie d'Éphèse.

(1) Ces Magnètes étaient devenues *Hiérodoules*, ou serviteurs sacrés d'Apollon, auxquels ils étaient voués, genre de servage de personnes des deux sexes que l'on retrouve dans plusieurs grands temples de l'A-

sie Mineure et d'autres contrées de l'Orient.

(2) Le Léthé, aujourd'hui *Kesthenios-Dag*, sorti du mont Pakliès, une des branches du mont Mycale, se jette dans le Méandre aujourd'hui *Boyouk-Minder*.

Malgré les démêlés entre ces deux villes, Magnésie fut longtemps dans un état prospère, et en jouissait encore bien après le siège de Troie, lors du retour des Héraclides dans le Péloponnèse. Mais, quelques siècles après, les Thrèes, peuples barbares de race cimmérienne, habitant près des Thraces, dont ils étaient issus, les bords du lac Aphnitis (1), s'élancèrent de leurs forêts marécageuses sur l'Asie Mineure, et détruisirent, en grande partie, Magnésie (Strab. p. 59-61, 586-647), vers 700 ans avant notre ère, et du temps du règne de Gygès en Lydie. Cette malheureuse ville commençait à se relever de ses ruines, lorsque les Éphésiens, profitant de sa faiblesse, et n'ayant pas la générosité de renoncer à leur animosité, l'attaquèrent et s'en emparèrent. Il n'en est plus question; on sait seulement par Strabon (p. 536), que Thémistocle, exilé de sa patrie, s'étant réfugié chez Artaxercès, le roi des Perses lui donna Magnésie pour défrayer sa maison du pain, de même qu'il lui avait assigné Milet pour les vivres de sa table et Lampsaque pour le vin. Cependant, le souvenir de l'ancienne splendeur de Magnésie lui avait fait rendre quelques privilèges par les Romains, lorsqu'ils eurent absorbé tous les états de l'Asie Mineure, et qu'ayant tout nivelé, les villes jadis les plus puissantes ne leur offraient plus que des sujets. On voit par quelques mots de Tacite (*Ann.* III, 62), que Magnésie devait encore, du temps de Tibère, jouir chez les Romains, et même en Asie Mineure, d'une assez grande considération, puisque ce fut une des douze villes de la confédération ionienne qui présentèrent leurs titres à l'honneur d'ériger un temple à Tibère en mémoire de ce qu'il avait réparé les désastres causés à ces villes par un affreux tremblement de terre. Une grande base de statue en marbre de Pouzzoles près de Naples, ornée dans son pourtour de bas-reliefs représentant ces douze villes, et d'une grande beauté, rappelle ce terrible événement et les bienfaits de Tibère. Il se pourrait bien que cet empereur eût réparé en partie le temple de Magnésie qui, peut-être du reste, n'avait jamais été terminé, car il serait à croire que Strabon, ne fût-ce que par un seul mot, aurait indiqué qu'il était orné de sculptures; et il ne serait pas improbable qu'une partie de ces bas-reliefs, celle qui, malgré son état de dégradation, est le mieux, remontât vers l'époque de Tibère. Les autres parties, moins avancées encore de travail que les premières, et à l'état d'ébauche grossière, dateraient de temps plus rapprochés, et où les arts inclinaient vers leur décadence. Le travail du trépan, très-multiplié dans ces sculptures, et qui ne fut employé, du moins avec tant de profusion, qu'après Trajan, pourrait indiquer que ces bas-reliefs, où on en a fait tant usage, sont d'une époque postérieure à celle des premiers, et qu'on peut la rabaisser au moins vers celle de Septime Sévère, si même ce n'était pas beaucoup plus tard. Mais, probablement, reviendrons-nous sur ce point en décrivant ces nombreux fragments.

Si les anciens auteurs et leurs commentateurs ne nous apprennent que peu de chose sur Magnésie, ils nous mettent encore bien moins au fait de son temple et de la Diane Leucophryne qui y était adorée. Celui dont on a tiré le peu de notions que l'on a pu recueillir après ce que fournissent Strabon, Vitruve, Tacite, Pausanias, est Zénon de Minde dont on ne connaît pas l'époque et qui a été copié par ceux qui l'ont suivi, Clément d'Alexandrie (III^e siècle), Hésychius et Arnobe (IV^e siècle), Théodore (V^e siècle), Suidas (X^e siècle), Eustathe (XII^e siècle), et c'est encore dans ce savant commentateur d'Homère (p. 33, 23; 308, 25) qu'on trouve le plus de documents. Ils ont été mis en œuvre avec la sagacité qui les distingue par Juste-Lipse dans ses notes sur Tacite (*Ann.* III, 362), Heyne (*Antiq. Aufs.* p. 109, 100), par C. O. Müller (*Dor.* I, 39), et par M. Böckh dans son *Corpus*. Mais il faut reconnaître que, de toutes ces recherches, il ne résulte que bien peu de chose et qu'on n'en sait guère plus que du temps de Juste-Lipse, qui a recueilli sur ce sujet tous les passages des anciens. On ne nous dit pas ce que pouvait être cette Leucophrys (aux sourcils blancs), nymphe des bords du Méandre,

(1) Aujourd'hui Draskellos ou Biga.

aimée de Diane, et dont une ville de Phrygie portait le nom, qui était aussi celui sous lequel était connue, aux anciens temps, une île célèbre des côtes de la Troade nommée ensuite Calydnæ et depuis Ténédos. Selon Eustathe (p. 33, 23; 308, 25), ce nom de Leucophrys avait été donné à Ténédos à cause des collines blanches de son rivage, et Heyne pense avec raison qu'un site élevé du même aspect avait pu faire prendre le nom de Leucophrys à la ville du Méandre. Cette Leucophrys qui, d'après des vers des Géorgiques de Nicandre dans Athénée (XV, 683), avait un temple ou une antique statue sur les bords du Méandre, aurait été honorée d'un tombeau dans l'ancien temple de Diane à Magnésie, qui aurait été prise par le moyen de Leucophrys (Clém. Al. *Protr.*, 3), et c'eût été d'elle que cette déesse aurait reçu le surnom de Leucophryne. Ce qui pourrait venir aussi de ce que, lors de sa première fondation, cette ville eût été confondue avec celle de Leucophrys où Diane aurait eu un simulacre très-ancien et qui aurait été reporté dans la nouvelle ville. Il se pourrait bien encore que dédoublant, pour ainsi dire, Diane Leucophryne ou de Leucophrys, on eût fait une Diane qui aurait conservé son surnom, et une nymphe Leucophrys, amie de Diane, comme ce peut être arrivé en Crète, où de deux anciennes divinités, Diane et Britomartis (la douce vierge), on n'en fit qu'une, Diane-Britomartis, qui devint ensuite trois déesses, Diane, Britomartis et Dictyne, qui d'abord n'était qu'un surnom de Britomartis. (Voyez Hœke, *Crete*, II, 158-180.)

Mais à présent passons en revue nos bas-reliefs.

232 C. N° I. QUATRE AMAZONES À CHEVAL, QUATRE GRECS À PIED,
pl. 117 C.

La première partie de cette longue série de bas-reliefs, selon l'ordre que l'on a pu leur donner, en réunissant les grands fragmens qui en étaient susceptibles ou qui se suivaient, se compose de trois fragmens, offrant huit figures dont quatre Amazones à cheval, et quatre Grecs à pied. — La hauteur générale de tous les bas-reliefs est de 0^m,800. Le premier de ceux-ci a 1^m,300 de long, et les deux suivans, ensemble 1^m,870. — Ces fragmens, en moins mauvais état que beaucoup d'autres, peuvent se ranger parmi ceux de leur meilleure époque et où l'on ne voit pas que l'on ait employé le trépan. On en peut dire autant des quatre morceaux suivans.

En commençant par notre gauche, une Amazone vêtue de la tunique courte, laissant les genoux et les jambes à découvert, et dont le cheval se cabre, se rejette en arrière et redouble ses coups sur un Grec, couvert en partie de son grand bouclier rond argien, qu'elle vient de frapper à la tête, où il porte sa main droite. En même temps une autre Amazone, dans le même costume que la précédente et le bouclier au bras, attaque ce guerrier, dont le bouclier va peut-être se briser sous les coups de pieds de devant du coursier de l'héroïne. Derrière elle, un Grec, entièrement nu, vu de dos, et dans une attitude pleine de force et de mouvement, se porte à la poursuite d'une guerrière qu'il veut frapper de son épée, et qui s'éloigne au galop; son bras droit, qu'elle laisse retomber, son attitude un peu penchée en arrière, feraient croire qu'elle est blessée et qu'elle ne s'éloigne du combat que par l'impossibilité de continuer à y prendre une part active. Elle a la poitrine à découvert, une large ceinture sous le sein retient sa tunique courte; ses jambes sont chaussées de hautes bottines molles, espèce d'*endromides*, chaussure des chasseurs et des jeunes et élégans cavaliers des bas-reliefs du Parthénon, costume très-ordinaire à ces femmes guerrières.

En avant du cheval, un Grec à pied, nu, sans armes ni défensives, ni offensives, semble tenir à la main droite une pierre dont il va frapper une Amazone sans bouclier et sans casque, qu'il saisit par l'épaule droite, et dont le cheval s'abat; elle porte au héros un coup de revers d'une arme qui n'existe plus. En avant du cheval, un guerrier dont il ne reste que le torse, la tête et le bras droit, paraît avoir eu un genou en terre. Les deux combattants nus, surtout le premier, méritent d'être remarqués pour leurs belles attitudes, et on peut y reconnaître des copies médiocres d'après de bons modèles; et c'est une des grandes propriétés de la sculpture grecque de ne pas devenir tout à fait mauvaise, même dans de mauvaises imitations.

N° 2. TROIS AMAZONES À CHEVAL ET TROIS HÉROS À PIED, pl. 117 C.

Trois fragmens se rangent sous ce n° 2, ils contiennent six figures, trois Amazones à cheval et trois guerriers à pied. — Les deux premiers fragmens ont 1^m,820 de long, le troisième 1^m,020.

On retrouve ici, dans la disposition des personnages, une symétrie qui n'est pas rare dans les bas-reliefs antiques, surtout ceux qui font partie de l'ornementation de l'architecture, et l'on voit alternativement répétés un guerrier à pied et une Amazone à cheval. Le premier héros, à gauche, vêtu d'une tunique courte fixée sur l'épaule gauche et laissant à découvert les bras et la partie supérieure droite du corps; la poitrine traversée obliquement de droite à gauche par la courroie, le *télamon* ou baudrier de l'épée, les jambes nues, et le bouclier au bras, attend de pied ferme et le corps légèrement porté en arrière, une Amazone à cheval, qui l'attaque le javelot à la main. Le combat ne semble pas acharné et on pourrait présumer qu'il s'agit de quelque accommodement. L'Amazone, ses longs cheveux tombant sur son dos nu, est dans le costume que nous avons déjà vu et qu'en général nous retrouverons à la plupart de ces guerrières. Le haut de ses bottines, qui suivent la forme de la jambe, ainsi qu'on le voit à une foule d'autres Amazones, est retroussé; nous en rencontrerons qui montent jusqu'au-dessus des genoux et d'autres au-dessous roulées en forme de bourrelet. Les crins de l'encolure du cheval sont coupés assez court. Ce guerrier qui suit, et tourne le dos à l'Amazone, est sans casque et n'a plus pour armes que son grand bouclier argien. Le bras droit n'existant plus, on ne sait quelle arme il avait à la main. Il porte la cuirasse dont on voit les épaulières, et qui est serrée sur la poitrine par une large courroie nouée sur le devant. Cette cuirasse semble épouser les contours du corps, et est terminée dans le bas par cette espèce de petit jupon orné de bandelettes, très-ordinaire aux armures des Grecs et des Romains et qui fait encore partie du costume actuel des Grecs. La chaussure de ce guerrier est la même que celle de l'Amazone précédente. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que, dans cette longue série de bas-reliefs, le costume militaire de ces Grecs ne ressemble ni pour le casque, ni pour les autres parties de l'armure, à ce que présentent de très-anciens bas-reliefs et surtout les peintures archaïques des vases. On ne leur voit ni ces casques dont le devant, se rabattant sur le visage, faisait l'effet de visière, ni ces grandes cnémides ou jambarts, en métal, qui protégeaient

les jambes, ni l'antique manière de suspendre l'épée courte ou *sphaganon*. On ne retrouve enfin ici rien ou à peu près rien de l'appareil guerrier que nous offre l'Aristion du bas-relief d'Aristoclès découvert il y a peu d'années, dans les ruines d'Athènes, et qui est si curieux sous tous les rapports. Cette différence si marquée entre le costume de nos héros, et celui d'autres Grecs sur des monumens très-anciens ou imités de figures archaïques, telles que celles de figures de vases peints, ne parle pas en faveur de la grande antiquité de nos bas-reliefs, ni même de ceux qui leur ont servi de modèles. J'irai même jusqu'à dire, après avoir examiné longtemps, souvent, à loisir et avec le plus grand soin ces bas-reliefs dans tous leurs détails et leur ensemble, que l'on ne se sent pas saisi par ce caractère si particulier, si original et j'oserais presque dire par ce parfum de la bonne antiquité grecque. Vous ne la retrouverez, ni dans la forme générale des personnages, leurs attitudes, leurs costumes, ni dans celle de leurs chevaux, en général lourds et ronds, et qui n'ont rien de la finesse, de la légèreté, de l'élasticité et de la vie de ceux des bas-reliefs de la frise intérieure du Parthénon, et encore moins de ceux du fronton. Il y a dans tout cela quelque chose qui sent, en grande partie, si ce n'est tout à fait, son romain. Ce serait du moins une époque où l'art grec aurait bien dégénéré et où l'exécution, d'après des modèles bons sous plusieurs rapports, surtout sous ceux de la composition, était abandonnée à des artistes ou à des ouvriers, esclaves pris de côté et d'autre, qui travaillaient à la tâche, et n'avaient pour ainsi dire plus rien du sentiment qui avait inspiré et dirigé les bons sculpteurs grecs.

Mais revenons à nos combattans, l'Amazone qui est en avant du guerrier, l'épée à la main, en attaque un autre qui oppose son bouclier au cheval, et qui la tête sans casque et l'épée haute porte un coup à l'héroïne. Il est assez bien conservé; une autre Amazone le joint et le charge. Les costumes n'offrent rien de particulier; le cheval, dont la tête et la jambe droite de devant manquent, est d'un meilleur mouvement que celui de droite.

N° 3. UNE AMAZONE ET DEUX HÉROS À PIED, pl. 117 C.

Ce fragment ne se raccorde ni avec ceux qui précèdent ni avec celui qui suit. Il est assez bien conservé et il ne manque au premier Grec que le bras droit, dont il ne reste que la main et au second que l'avant-bras droit. Un héros, entièrement nu, va frapper de sa massue une Amazone à pied qui, ayant au bras gauche sa *pelta*, bouclier échancré, lève le bras pour lui asséner un coup de sa hache, que le héros veut détourner de la main gauche. Devant ces combattans un autre guerrier, de même nu, était sans doute, d'après sa tête rejetée en arrière, aux prises avec une Amazone à cheval et qui appartenait à un autre fragment que nous n'avons pas. — [Long. 0^m,980.]

N° 4. TROIS AMAZONES À CHEVAL, QUATRE À PIED ET TROIS GRECS, même pl.

Ici la mêlée est plus chaude, les Amazones à cheval, à pied sont en plus grand nombre que les Grecs. Un guerrier à pied saisit une Amazone à cheval

qui a perdu ses armes : elle semble aux abois et tend inutilement son bras désarmé; une de ses compagnes à pied la secourt et cherche à retenir le bras du guerrier près de la frapper. En avant du cheval, un Grec, nu, armé d'une pierre, lutte pied à pied contre une Amazone, leurs boucliers se choquent; auprès d'eux une héroïne, qui paraît blessée à mort, tombe en avant et est sur le point d'être renversée de son cheval, qui fait une pointe, par un Grec à pied couvert de son bouclier et qui, sans arme, lève le poing pour la frapper et achever sa défaite; il va lui-même recevoir un coup d'une guerrière qui fait cabrer son cheval et le lance contre le bouclier du héros. Ce groupe, de même que celui de l'Amazone précédente, est assez remarquable. Derrière celle-ci, deux autres de ses compagnes à pied sont occupées de quelques guerriers qui faisaient partie d'un fragment que nous n'avons pas. Toutes ces Amazones ont à peu près le même costume, la tunique courte à ceinture large, laissant les seins entièrement à découvert, et des brodequins qui ne montent qu'à mi-jambe. Il semblerait que la tunique est fixée à la large ceinture comme un petit jupon, car au-dessus on n'aperçoit pas que l'étoffe la dépasse. Deux des héroïnes, dont une a les jambes nues, ont des tuniques d'une autre espèce et qui, retenues par une agrafe sur l'épaule gauche, ne laissent qu'un sein à découvert; leurs ceintures sont cachées et recouvertes par la partie supérieure de la tunique relevée et retombant sur le milieu du corps. Comme costume, on peut remarquer deux petites courroies à l'endromide de l'Amazone combattant corps à corps avec un Grec, elles servaient sans doute à dérouler et à relever cette bottine. Par la disposition de ses mains, l'amazone, à l'extrémité du bas-relief, semble combattre avec une pique ou un épieu. Les chevaux que nous avons vus jusqu'à présent, n'ont qu'une espèce de bridon sans têtère. — [Long. 2^m,030.]

N^o 5. TROIS AMAZONES À CHEVAL, DEUX HÉROS À PIED, pl. 117 D.

A gauche, un Grec nu, debout, s'efforce de retenir de la main gauche par la tunique, une Amazone qui, en fuyant vers la droite, lui porte un coup de sa bipenne (qui n'existe plus). La guerrière, dont la chevelure est bouclée, est en tunique courte, le sein droit découvert, ceinture au-dessous des seins; le haut de ses brodequins en peau découpée, retombe sur la jambe. Cette figure, ainsi que son cheval, est assez bien conservée; la tête n'est pas mal, elle est bridée. Il manque au héros grec la tête et la moitié de la partie droite de la poitrine, ainsi que le bras droit, la cuisse et la jambe droite en entier; mais il en reste assez de la gauche pour pouvoir reconnaître l'attitude. En avant de l'Amazone, un jeune guerrier, les cheveux courts, bouclés, nu, sauf une petite chlamyde sur la poitrine et qui, tombant en avant, entoure le bras gauche, arrête de la main gauche, par la bride, une Amazone qui le charge et qui, portant en avant sa pelta, va lui asséner un vigoureux coup de sa bipenne. Cette arme n'est pas très-dégradée, et c'est bien la bipenne à deux tranchants. Le costume de l'Amazone est le même que celui de la précédente, elle a des manches courtes et les cheveux bouclés. Le cheval, en assez bon état, a du mouvement, il cherche à pointer et est retenu par le guerrier à pied: sa tête est surmontée d'une touffe de crins. L'Amazone est bien posée et l'on voit qu'elle

pousse son cheval en avant. A la suite de cette guerrière, une autre, qui lui tourne le dos, avait à la main droite sa bipenne. La tête fièrement relevée, elle lance son coursier, à l'avant-main duquel il ne manque que la jambe droite : le costume est le même qu'à l'héroïne précédente. Deux bandelettes ou des courroies se croisant sur la poitrine, soutiennent la ceinture ; la jambe droite de l'Amazone n'existe plus, mais on en retrouve la direction. Ce groupe n'est pas en trop mauvais état, l'arrière-train du cheval est bien. Ce morceau finit-là et ne se raccorde pas avec le suivant ; la moitié de la jambe gauche du cheval faisait partie d'un autre fragment que l'on n'a pas. [Long. 3,200^m].

N^o 6. HERCULE ET DEUX AMAZONES, pl. 117 D.

Cette longue suite se composant de seize combattans est en sept fragmens.

Hercule, nu, debout, la tête couverte de sa peau de lion, qui se renoue sur la poitrine et autour du bras gauche, la massue à la main droite, arrête de la gauche, par les cheveux, une Amazone, rejetée en arrière, sur le point de tomber, et dont le cheval se dérobe sous elle ; elle a déjà perdu sa bipenne, et sa pelte est à terre sous le cheval ; de la main droite, elle semble s'attacher au flanc gauche d'Hercule. On ne voit pas trop pourquoi, le cheval ayant la bride sur le col, retourne la tête d'une manière si forcée, peut-être est-ce l'effet d'une blessure qu'on ne voit pas. Dans les draperies de l'Amazone, beaucoup de travail au trépan n'indique pas une grande antiquité, et encore moins l'exécution d'un ciseau grec (6 a). On sait bien que, d'après Pausanias, l'on attribue l'invention du trépan à un Callimaque, architecte, sculpteur et même peintre, qu'on peut placer peu après Phidias, et vers 400 avant notre ère. On n'ignore pas non plus que l'on a trouvé des sculptures grecques anciennes qui offrent l'emploi du trépan, mais cependant il ne paraît pas avoir été très en usage dans les bons temps de la sculpture grecque, et elle l'employait beaucoup moins que la sculpture romaine. En avant de cette héroïne à cheval, un jeune Grec à pied, debout, est vêtu d'une tunique très-courte, à petits plis réguliers, et que serre une ceinture en métal. Il est sans casque, ses cheveux bouclés sont assez longs, sa tête est d'un beau caractère ; il est chaussé de hauts brodequins ; la cuisse et la jambe gauches manquent. Portant au bras gauche un grand bouclier argien rond, du bras droit il semble vouloir d'un coup de revers frapper le cheval qui vient à lui (6 b) ; l'Amazone qu'on voit après, fond avec rapidité sur ce jeune guerrier, à la défense de sa compagne. Le cheval lancé, d'un assez bon mouvement, n'est pas en trop mauvais état, la tête, les jambes et le corps sont presque en entier ; l'avant-main a pour fond un très-petit morceau de la frise, le reste est sur le fragment qui suit. L'Amazone a moins bien résisté au temps, tout y est presque fruste ; le bas de la jambe et le pied gauches manquent, et d'ailleurs cette figure très-courte a toujours été mauvaise. Un petit morceau de ce fragment n'est pas le résultat d'une fracture, on dirait qu'il a été placé ainsi par une restauration ou par suite d'un manque du marbre ; les deux côtés en sont bien parés et dressés. Cette Amazone est suivie de près par un Grec à pied qui nous tourne le dos, et qui, le bouclier rond en avant, et la main droite levée, va la frapper. On peut remarquer ici

et dans toute cette longue suite de bas-reliefs, ce que j'ai déjà fait observer en rendant compte du sarcophage de Salonique, qu'il n'y a jamais entre ces combattans de coups portés ou atteignant la partie que l'arme menace. La tunique du héros laisse à découvert le haut du corps à droite, le large fourreau de son épée courte est suspendu à une courroie ou un baudrier. On voit à ce fourreau cette partie arrondie nommée par les Grecs *mykès*, champignon. La moitié antérieure ou tout le masque de la tête manque. Le guerrier est chaussé de hauts brodequins; le bras droit et la jambe sont conservés. Dans son intégrité, cette figure, d'une belle proportion, devait être très-bien. Derrière ce héros, une Amazone à cheval, se précipitant au secours d'une de ses compagnes, se retourne en passant pour porter un coup à ce Grec: son costume n'offre rien de nouveau; quoique lourde et courte, cette figure est mieux que la précédente. Il est à regretter que le cheval ait perdu la jambe droite de devant et le bout du nez; il était bien et d'un bon mouvement. En avant du cheval et en étant déjà presque assailli, un jeune Grec, tête nue, cuirassé, levant le bras droit pour résister à cette attaque, tient de la main gauche, une Amazone, renversée à ses pieds, qui, la main et le genou gauches appuyés à terre, cherche de la main droite à se dégager de cet adversaire. Cette héroïne a la poitrine entièrement cachée par son peplus serré par une ceinture et qui recouvre une tunique plus longue que ne les portent d'habitude ces femmes guerrières. Tout ce groupe, en assez passable état, est d'un bon effet. L'Amazone qui suit, sur le point de tomber de cheval, a la tête rejetée en arrière; son bras droit abandonné, sans armes, ne pourrait plus s'en servir. Son cheval, bien ramassé, a du mouvement; il se défend contre un guerrier à pied (6 c) qui lui oppose son grand bouclier rond et va le frapper de sa lance ou de son épée. Son casque est sans cimier, sa cuirasse assez entière, serrée par une ceinture, sur une tunique à petits plis, celle de la cuirasse, l'*armilansa* des Romains, recouvre une autre tunique courte que l'on retrouve à l'épaule; elle est à manches courtes, et au-dessous, le bras est entouré d'un anneau, espèce de *spinther* ou de bracelet militaire. Ce guerrier a de hauts brodequins. La cuisse et la jambe gauches de derrière du cheval manquent. Une autre Amazone, en partie couverte de son bouclier, fond par derrière sur le Grec et est près de le frapper. On voit de quelle manière est ajustée la partie postérieure de sa chevelure, ce qui est intéressant pour le costume de ces intrépides guerrières, qui ont presque toutes la tête nue, et qui, au fort de la mêlée, n'ont pour armes défensives que leur bouclier, la *pelta*, qui se présente sous plusieurs formes, et pour attaquer que leur javelot, l'arc (une seule héroïne s'en sert) et leur légère double hache qui, même, en général, n'est pas double, et dont çà et là nous retrouverons la forme avec plus de précision. Ces observations ne sont peut-être pas sans quelque intérêt pour les artistes qui tiennent à l'exactitude du costume des Amazones; et à la variété qu'ils peuvent y mettre. On peut faire remarquer le mouvement du cheval et que ses jambes détachées du fond sont mieux terminées que beaucoup d'autres. Dans le morceau qui suit (6 d), un jeune guerrier, nu, la tête découverte, armé de son grand bouclier, et se rejetant en arrière, va porter un coup à une Amazone qui, lançant son coursier, attaque par devant un

autre Grec armé d'une longue pique : la tête de l'héroïne conservée est bien, sa tunique à ceinture laisse à découvert le côté droit. Le premier guerrier, nu, est en bon état dans la partie gauche qui existe presque en entier; la moitié de la cuisse et de la jambe droites manquent, mais un reste du pied en indique la direction : exécution très-grossière. (6. e.) Vient ensuite une Amazone qui, relevant de la main droite les rênes au-dessus de la tête de son cheval, et le pressant fortement de la jambe gauche portée très en arrière, le précipite sur le Grec; elle n'a pour arme que son bouclier qu'elle pose sur la croupe de son cheval pour le mieux exciter. Cette héroïne est sur le point d'être frappée par le héros à pied qui la suit; il est casqué, vêtu de la cuirasse à bandelettes, à franges : le fourreau de son épée est placé très-haut sous le bras gauche, ainsi qu'on le voit à des héros d'ancien style. Le bras la cuisse et la jambe gauches n'existent plus. Ce casque, à mentonnière et à cimier bas, fait ressembler ce Grec à un soldat romain. (Ici le bas-relief est fracturé du haut en bas, et il y a une lacune. Voir p. 1206.) [Long. des sept fragm. = 6^m,870.]

N^o 7. AMAZONE À CHEVAL, DEUX HÉROS À PIED; pl. 117 E.

Un guerrier en tunique, laissant nu le haut du corps à droite, les cheveux courts et bouclés, est assez bien conservé, la tête est d'une bonne expression. Il porte en avant son grand bouclier rond très-creux, et il en frappe le poitrail du cheval de l'Amazone, qui, fondant sur lui, retire très en arrière le bras droit pour le frapper. Cette figure très-courte n'a rien de particulier dans son costume. Au guerrier manquent la jambe droite et moitié de la cuisse; au cheval, les jambes du montoir; à l'Amazone la moitié de la jambe gauche. En arrière est un autre Grec, casqué, cuirassé comme le dernier du n^o 6 e précédent de la pl. 117, E, si ce n'est que la cuirasse est fixée par quatre bandes ou ceintures qui, d'après le nœud qui les contient, devaient être en cuir. Il saisit par la bride le cheval d'une Amazone dont il ne reste que le bas de la jambe et le pied gauche; les deux tiers du cheval n'existent plus, de même que la cuisse, la jambe droite et la moitié du bras droit du guerrier. On n'a pas la suite immédiate de cette partie des bas-reliefs qui termine cette série. [Long. 1^m,610.]

N^o 8. AMAZONE À CHEVAL, DEUX À PIED, DEUX GRECS; pl. 117 E.

Une Amazone, un genou en terre, se couvre de sa pelté contre un Grec, nu, casqué, son bouclier au bras gauche, et qui avance le bras pour la saisir. La tête de l'héroïne est fruste; son bonnet à fanons, le reste du costume comme à l'ordinaire : ce groupe est beau et plein de mouvement. Arrive une autre Amazone à cheval, armée d'une longue lance, au secours de sa compagne; sa jambe gauche et celle du cheval, du même côté, manquent. Le dessin et le travail de ce groupe sont certainement très-incorrections; mais il y a de l'action, et ce doit être d'après un bon original. En arrière, un Grec et une guerrière, à pied, se battent corps à corps; leurs boucliers se choquent, l'un et l'autre n'ont pas l'air très-animé, et on les croirait disposés à un accommodement plutôt qu'à un combat à outrance. La tête et le bras droit de l'Amazone

zone manquent; on ne voit que la bipenne qu'elle tient. Le héros a perdu la jambe et la cuisse gauches : ces figures sont moins bien que les trois précédentes. Ici, le bas-relief est interrompu; c'est l'extrémité d'une dalle, taillée droit et d'équerre, et ce n'est pas une fracture. [Long. 1^m,790.]

N^o 9. DEUX AMAZONES À CHEVAL, TROIS À PIED, QUATRE HÉROS,
pl. 117 E.

Cette série comprend quatre fragmens, ou plutôt une longue partie de frise divisée en quatre parties par trois fractures, et où la composition n'est pas interrompue. Elle contient neuf combattans, dont deux Amazones à cheval, une à pied combattant, deux à terre et quatre Grecs.

Un jeune héros, debout, en tunique, son grand bouclier au bras, va frapper, d'une sorte de massue en forme de marteau ou de hache, une Amazone renversée à ses pieds, et qui, le genou droit à terre, et s'y appuyant de la main droite, tend en arrière, de toute leur longueur, la cuisse et la jambe gauches; la tête manque; traces du bras droit. Enveloppée de son manteau, on voit qu'elle n'avait pas perdu tout espoir de repousser son ennemi. Dans son intégrité, ce groupe devait être beau. Ce bas-relief est un des plus terminés, et on le dirait d'une meilleure époque ou d'une main plus habile que les autres; il y a moins de tenons; les jambes sont plus détachées du fond. A côté et à la gauche du guerrier, un vigoureux Grec, entièrement nu, et dont la tête, partie du bras gauche, la cuisse et la jambe droites ont disparu, semble avoir été sans armes, ni défensives ni offensives. Il n'en saisit pas moins avec intrépidité, et en faisant sur la droite une légère retraite de corps, la bride du coursier d'une Amazone (9 a) qui, sans bouclier, le charge, une longue lance à la main. Son costume n'a de particulier qu'une écharpe, qui, flottant en arrière, indique la rapidité de sa course. On voit qu'elle avait de hautes bottines; mais le bas de la jambe gauche et le pied n'existent plus, ainsi que la jambe de devant, au remontoir, la cuisse et la jambe de derrière du cheval. Ce groupe a dû être très-bien et comme le précédent. Vient ensuite un guerrier, tombé sur le genou droit, et qui, portant en avant la cuisse et la jambe gauches, l'épée à la main, couvert de son bouclier, qu'il serre contre son corps, se défend des attaques d'une héroïne, dont le cheval frappe, des pieds de devant, le bouclier du guerrier abattu, qui paraît blessé et hors d'état d'opposer une grande résistance. Sa tête est, en partie, fruste; mais on retrouve très-bien les détails de l'armure, l'épée courte, large et acérée, la cuirasse avec ses épaulières, le petit jupon tailladé et à franges, le baudrier et le fourreau de l'épée. Il manque la tête et presque tout le bout de devant du cheval de l'Amazone, qui, elle-même, est en très-mauvais état. Elle est courte et lourde; ses longs cheveux sont tressés; et elle a pour arme une longue pique. Son manteau ou sa chlamyde retombe en arrière, et sa tunique a une manche au bras droit; sa jambe gauche et celle du cheval n'existent plus.

Une autre Amazone, ayant perdu ses armes, à genoux, le corps renversé en arrière, est traînée, par les cheveux, par un Grec, nu, ou dont la longue chlamyde sur l'épaule gauche, retombe sur le dos. Il ne se sert

pas de ses armes; son épée est dans le fourreau. De la main droite saisissant le bras du guerrier, et le repoussant de la gauche, dont elle lui serre le côté droit, l'Amazone cherche à lui échapper. Sa tête est fruste; celle du Grec a disparu, de même que l'intérieur de sa cuisse droite, la cuisse et la jambe gauches. Son bouclier est remarquable: on voit qu'il était formé par une armature circulaire, soit en fer, soit en bronze, munie de traverses en croix, et il devait être recouvert de bois, peut-être d'osier tressé, que garnissait une forte peau de bœuf, renforcé de lames de métal; tels que sont, dans Homère, les boucliers de la plupart des héros. On distingue dans celui-ci l'anse où passait le bras, et celle où s'engageait la main pour le tenir et le diriger. Une autre héroïne (g b), dans le même costume que la précédente, chaussée de brodequins en peau, dont le haut découpé se rabat sur la jambe, va, d'un coup de revers de sa hache à crochet, frapper le guerrier. Elle n'a plus de tête ni de bras, ni cuisse, ni jambe gauches. Ce groupe, de trois figures, devait être bien; et parmi ces bas-reliefs, c'était un de ceux de la meilleure époque. Ici cette série est interrompue par une fracture. Je ne sais trop à quelle cause attribuer le ton doré qu'a pris le marbre de quelques-uns de ces bas-reliefs; mais j'ai remarqué qu'en général c'étaient ceux qui étaient le mieux. J'avais d'abord cru que c'était une couleur ou un reste d'une sorte d'encaustique; mais en examinant de très-près, j'ai reconnu que ce n'étaient que de petits lichens jaunâtres, qui, peut-être, se sont attachés à une qualité de marbre plutôt qu'à une autre. Cela peut provenir aussi de la nature des marais où ces marbres gisaient. Ces bas-reliefs n'étant pas tous dans l'ordre qu'ils pourront recevoir un jour, il est difficile de les désigner d'une manière positive, surtout lorsqu'ils ne se rattachent à aucune série de ceux que l'on a pu remettre ensemble; mais je tâcherai que la description, peut-être minutieuse, que j'en donne, puisse servir à faire reconnaître ceux qui se trouvent ainsi sans accompagnement, isolés, et qui, souvent, sont les plus remarquables. [Long. totale = 3^m,500.]

N^o 10. AMAZONE RENVERSÉE DE CHEVAL PAR UN GREC, pl. 117 E.

Un jeune héros nu, aux formes herculéennes, mais lourdes et écrasées, saisit en arrière, par les cheveux, une Amazone qui n'a plus la force de lui échapper; elle a perdu ses armes, son cheval fait une pointe, et elle est sur le point d'en être renversée. L'héroïne et son coursier sont assez bien conservés; il ne manque, à celui-ci, qu'une partie des jambes de devant, à l'Amazone la moitié de la jambe gauche, et au Grec le côté gauche de la tête et le bras; son épée courte n'est suspendue à son flanc droit par aucune courroie. Ce bas-relief, fort mauvais, est certainement de la seconde époque de ces sculptures. On a déjà pu remarquer le peu de courtoisie de ces héros, qui saisissent presque toujours aux cheveux leurs belles et fières ennemies. C'est ainsi que des bas-reliefs et des peintures de vases offrent le bouillant et féroce Achille traînant à l'autel, pour l'égorger, la douce et intéressante Polyxène; et Ajax traite de même, pour l'accabler du dernier outrage, l'infortunée Cassandre. Ces héros homériques, peu galans, ne ressemblaient guère à nos preux chevaliers, et une fois l'épée à la main ils ne respectaient plus rien. [Long. 1^m,250.]

N^o 11. DEUX AMAZONES À CHEVAL ET DEUX HÉROS CUIRASSÉS,
pl. 116 E.

Le premier Grec, à gauche, saisit, par les cheveux, une de ces héroïnes qui se tournent le dos et cherchent à s'échapper dans des directions opposées. Mais, en fuyant, l'Amazone de gauche porte un coup au héros pour dégager sa compagne; celle de droite, que son geste de la main gauche indique être blessée, paraît plonger son épée dans le flanc gauche du guerrier, ou plutôt le repousser de la main, car il n'a pas l'air d'être blessé. Au reste, ces bas-reliefs sont trop altérés, trop frustes pour que l'on puisse y discerner l'expression de la douleur. Et, d'ailleurs, il est rare qu'on la trouve même dans de beaux bas-reliefs grecs, ou bien elle est très-calme; plus sentie, elle eût nui à la beauté, le premier principe, le dogme sacré de la sculpture grecque, auquel tout était sacrifié ou subordonné. Leurs héros sont, en général, pour ainsi dire, impassibles; et l'on dirait que, dans l'ardeur du combat, ils ne s'aperçoivent pas des blessures qu'ils reçoivent et qu'ils ne connaissent pas la douleur. Le guerrier de droite, qui se bat contre une Amazone qui n'existe plus, a, en sens contraire, à peu près le même mouvement que celui de gauche; et sauf les bottines, que n'a pas le premier héros, leur costume est le même ainsi que celui des Amazones. Toutes les têtes manquent, en partie, sauf celle de l'héroïne de droite qui est très-fruste. Ce bas-relief, en mauvais état, a dû être bien, et peut appartenir à la première époque de ces sculptures. Peut-être ici, comme en d'autres parties de ces nombreux bas-reliefs, trouvera-t-on, et je serai de cet avis, que le dessin est beaucoup moins fruste que l'original, et que le dessinateur et le graveur se sont laissés aller à trop deviner ce que l'on n'aperçoit qu'à peine, et que ces copies seraient plus exactes si elles étaient moins bien; cela est vrai. Mais ce sont de ces légers défauts qu'il n'est guère possible d'éviter tout à fait dans la gravure au trait à laquelle il est très-difficile d'exprimer ce qui est flou ou de forme indécise. On doit lui pardonner ces souvenirs trop vifs de la bonne école, si elle traduit, avec sentiment, le caractère général et le mouvement de compositions en mauvais état et auxquelles elle rend peut-être un peu trop des qualités que devaient avoir les productions originales. [Long. 1^m,610.]

N^o 12. AMAZONE À CHEVAL ET HÉROS À PIED, pl. 117 F.

Dans un de ces bas-reliefs, d'un ton doré en très-mauvais état, on reconnaît, par la direction qu'avait le bras gauche du guerrier, debout, cuirassé, et par l'action du cheval, que le héros saisit à la bride une Amazone, qui, lançant avec vigueur son coursier en avant, attaque le héros et lève le bras pour le frapper; elle avait une chlamyde sur l'épaule. Le cheval est d'un beau mouvement; la moitié de sa tête, sa cuisse et sa jambe droites sont perdues, ainsi que la tête, l'épaule et partie du bras gauche de l'Amazone: on retrouve la trace de sa jambe gauche. La tête du guerrier est très-fruste, et il lui manque la moitié inférieure du corps et celle du bras gauche. [Long. 1^m,020.]

N^o 13. AMAZONES À CHEVAL, TROIS À PIED ET CINQ HÉROS, pl. 117 E.

Les oves qui décorent le haut de ces bas-reliefs sont, en général, bien conservées. Le travail de cette série est très-lourd, et on y a beaucoup employé le trépan; ce qui doit décélérer un travail romain. Cette suite se compose de deux grands fragments. On voit que ces bas-reliefs n'ont été, pour ainsi dire, qu'ébauchés : les bras et les jambes tiennent au fond dans toute leur longueur, par des tenons qui, vus en dessous, devaient produire un singulier effet, projeter beaucoup d'ombre, et ôter leur légèreté et leurs formes aux parties qui terminent la surface de ces espèces de plafonds. Parmi toutes ces jambes d'hommes et de chevaux, il n'y en a qu'une, d'homme, qui soit détachée du fond. Ces bas-reliefs ne sont pas dans un bon principe de sculpture, on leur a donné beaucoup trop de saillie, et à moins d'y jeter un grand papillotage de lumière et d'ombre, on ne pouvait pas détacher du fond tous ces bras, ces jambes qui les encombrent, et qui, portés trop en avant, auraient laissé un trop grand vide entre eux et le fond. Ce n'était pas ainsi que, pour de grandes compositions, où les figures étaient multipliées, procédait la sculpture dans les bons temps; elle était plus simple et plus économe de ses plans et de ses saillies.

La première figure, à notre gauche, est un jeune héros, entièrement nu, se couvrant de son bouclier rond. Il offre le caractère d'Hercule jeune ou de Thésée, ces héros qu'ont rendus si célèbres en Grèce leurs exploits contre les Amazones. Levant sa massue, il attend, de pied ferme et la tête fièrement dressée, l'attaque d'une guerrière à cheval et couverte de sa pelte. Ils ont l'air de se défier et de s'attaquer de paroles, comme les héros homériques. Les têtes sont assez bien conservées, de même que celle du cheval et que les détails de la bride. Ces figures eurent sans doute de bons modèles; mais l'exécution en est très-lourde. La moitié de la jambe de l'Amazone et du bras droit du héros, ainsi que les jambes et les cuisses presque en entier, manque.

Viennent ensuite un guerrier et une Amazone presque entiers, elle est dans le costume ordinaire, double tunique courte, à ceinture; ce qu'on voit au côté gauche paraît un carquois plutôt qu'une épée, ses hauts brodequins sont roulés au milieu des jambes. Le jeune héros, entièrement nu, le bouclier au bras, porte un casque à petit cimier, où l'on croit retrouver la trace de garde-joues. Le combat n'a pas l'air très-vif: le Grec saisit par les cheveux l'Amazone sans armes qui, levant le bras droit pour se dégager, le repousse faiblement de la main gauche. A la manière dont les deux ennemis se regardent on croirait qu'il y aura un accord. Ces deux figures, surtout l'héroïne, sont un peu courtes, l'exécution en est heurtée, sans finesse, cependant elles ne sont pas mal, et à leur place elles devaient bien faire, il ne leur manque presque rien, et l'on voit par le pied du guerrier que le travail en avait été soigné. L'Amazone qui suit est sur le point d'être démontée par un héros nu, d'une structure herculéenne, qui n'ayant pour tout vêtement que le fourreau et la bandoulière de son épée, la saisit par derrière aux cheveux qui recouvrent son bras: c'est en vain que l'Amazone cherche à se dégager de cette puissante main et qu'elle

pousse des cris vers le ciel. La tête du héros est bien et tout à fait dans le caractère d'Hercule jeune; d'une bonne conservation, il est beaucoup mieux que l'Amazone, lourde et courte. Le bas de la jambe et le pied gauche n'existent plus. La tête et le bout de devant du cheval ne sont pas sans mérite; il a perdu la moitié de la jambe gauche. Derrière l'Hercule ou le Thésée, car ce peut être l'un ou l'autre de ces héros, une Amazone à pied et un Grec, nu (13 a), s'attaquent corps à corps et brandissent avec menace, l'une sa bipenne, l'autre son épée; ils sont couverts de leurs boucliers. Ces figures, un peu courtes, surtout le héros, mais dont les têtes ne sont pas sans expression, sont assez bien conservées. L'Amazone à cheval qui vient après s'élance au secours d'une de ses compagnes à pied, et qu'un guerrier saisit par les cheveux en la menaçant de son épée. C'était, il paraît, en général de cette manière que les Grecs combattaient les Amazones; peut-être était-ce pour les faire prisonnières, plutôt que pour les tuer, qu'on les saisissait par la chevelure, ainsi qu'on le voit dans une foule de bas-reliefs. Cette Amazone ne semble pas se défendre vigoureusement, et, comme d'autres, elle se borne à chercher à dégager ses cheveux de la main du jeune guerrier, qui ne paraît pas très-animé contre sa belle ennemie. Il est vêtu d'une courte tunique, relevée au milieu du corps par une ceinture et sur laquelle passe obliquement la courroie à laquelle est suspendue l'épée. La tête du jeune héros, aux cheveux courts et bouclés, est assez bien, et celle de l'Amazone a l'expression de la tristesse: elle est encore armée de sa pelte, le Grec est sans bouclier. L'héroïne, à cheval, ne combat pas non plus avec ardeur, et l'on dirait qu'elle s'attend à un arrangement. Ces trois personnages et le cheval ne sont pas d'une mauvaise conservation, il ne manque au coursier qu'un morceau de la jambe droite de devant; la tête est fruste. Celle de l'Amazone à cheval, un peu dégradée, n'est pas sans agrément; ses cheveux, plus longs qu'à l'ordinaire, accompagnent bien le visage. La moitié du bras droit et le pied droit lui manquent. [Long. des deux fragm., 3^m. 770.]

N^o 14. UNE AMAZONE À CHEVAL, UNE À TERRE, ET DEUX HÉROS,
pl. 117 F.

Ce morceau de quatre figures ne se lie pas avec d'autres.

A notre gauche, un guerrier en armure, qui nous tourne le dos, et qui, couvert de son bouclier, regarde sur sa gauche, porte vers ce côté un coup de sa longue lance contre une Amazone que nous ne voyons pas. Ce héros n'a pas de rapport avec la guerrière à cheval s'élançant contre un groupe formé d'abord d'un héros cuirassé, debout, tête nue, armé de son bouclier et de son épée, et dans l'attitude de la défense; et puis d'une Amazone, un genou en terre, n'ayant d'autre arme que son bouclier, et levant très-haut la main droite, ouverte et les doigts étendus. Il se pourrait qu'elle eût été vaincue et désarmée par son adversaire; son attitude, la pose de sa tête le feraient présumer; et peut-être engage-t-elle sa compagne à ne pas s'opposer à l'arrangement qu'elle vient de contracter avec ce guerrier, qui n'est plus son ennemi. Une partie du bras de l'Amazone à cheval manque, on ne voit pas ce qu'elle faisait; au reste, cette

figure, très-courte, est fort mauvaise, la moitié de la tête du cheval et les jambes au remontoir ont disparu; les deux autres figures sont beaucoup meilleures; une fracture sépare en deux ce bas-relief. [Long. 1^m,300.]

N^o 15. AMAZONE À CHEVAL, pl. 117 F.

Morceau isolé d'une seule figure. L'héroïne paraît en fuite, sans armes et le bras droit levé, elle semble implorer le ciel; sa tête, celle du cheval et le cou ainsi que les jambes manquent; malgré l'état fruste de ce bas-relief, on peut y reconnaître que, dans son intégrité, il devait être bien. [Long. 0^m,600.]

N^o 16. AMAZONE À CHEVAL, UNE À PIED, HÉROS À PIED, même pl.

Ce morceau ne se lie pas à d'autres. Sur la gauche on voit la jambe, le bras gauches et le bouclier d'un Grec en dehors de ce fragment, et qui n'existe plus. Le héros était chargé par un Amazone à cheval qui n'offre rien de particulier; le pied gauche de la guerrière, l'extrémité de la tête du cheval et sa jambe gauche de devant ont disparu; une grande fracture oblique, de gauche à droite, traverse l'héroïne à cheval. Elle est attaquée en arrière par un guerrier vu de dos, tête nue et armé de son bouclier et de sa cuirasse, et l'épée à la main. Il ne lui manque que la cuisse et la jambe gauches. Une Amazone à pied derrière lui va le frapper; elle n'a plus ni tête, ni jambe gauche; tout ce bas-relief est d'un travail très-grossier. [Long. 1^m,300.]

N^o 17. UNE AMAZONE À CHEVAL, UNE À PIED ET DEUX HÉROS.

Ce morceau, en deux fragmens, ne s'ajuste pas avec d'autres.

Un Grec, d'un âge mûr, entièrement nu, s'élance contre une Amazone à pied, qui lui oppose son bouclier, d'une forme peu ordinaire, presque ovale et à rebords. Ce guerrier veut la frapper ou d'une épée ou d'un épieu qui n'est qu'ébauché, et l'Amazone lui assène un coup d'une forte bipenne, dont un des côtés est terminé par un crochet en serpent ou en tête de cygne. Le guerrier a perdu la moitié de la cuisse et la jambe gauches, toute la cuisse et la jambe droites, ce n'est presque qu'un torse. L'Amazone, très-fruste, n'a plus ni cuisses ni jambes. Une guerrière à cheval assaille un Grec à pied; ces figures sont en trop mauvais état pour qu'on puisse en parler; en général, ce bas-relief est très-dégradé, et on voit qu'il n'a jamais été bien, sauf peut-être la figure de gauche qui a beaucoup de mouvement. [Long. 1^m,600.]

N^o 18. DEUX AMAZONES À CHEVAL ET DEUX HÉROS, pl. 117 G.

Morceau ne se reliant pas à d'autres.

Sur la gauche, reste d'une croupe de cheval. Un guerrier, nu, vu par le dos, et couvert de son bouclier, paraît jeter une pierre contre l'Amazone dont on ne voit qu'un fragment du cheval; ce n'est absolument qu'ébauché, rien n'est détaché, les tenons continus forment des cloisons de 4 à 5 pouces de profondeur

sur le fond. Sur la droite du guerrier, une Amazone vient le frapper de sa bipenne : montée sur un énorme cheval, auquel manquent trois jambes, elle est petite, rabougrie, sans forme, détestable. En avant, un Grec armé du casque à garde-joues, de la cuirasse et du bouclier, un genou plié, s'élance en avant prêt à recevoir une Amazone à cheval, en fuite, et qui retourne la tête, couverte de son bouclier presque rond, légèrement échancré. Elle a sans doute encore à se défendre d'un ennemi qui la poursuivait et que nous ne voyons plus. Tout ce bas-relief, d'une très-mauvaise exécution, ne la rachète même pas par l'intention, qui est très-médiocre. [Long. 2^m,400.]

N° 19. AMAZONE À CHEVAL ET DEUX HÉROS, pl. 117 G.

L'Amazone vient d'être frappée à mort par un héros nu, armé de son bouclier (19 a) ; le cheval de l'héroïne fait une pointe et se dérobe sous elle; ses mains défaillantes ont laissé échapper ses armes; elle tombe à la renverse, le bras droit replié sur la tête, le gauche abandonné; il ne reste rien de la tête de la guerrière, celle du cheval est brisée, tout est très-fruste, mais on voit que le mouvement était bon. Le Grec qui est en avant et auquel manquent la tête, la cuisse et la jambe droites, a le bras levé et semble redoubler ses coups sur une Amazone abattue à ses pieds et dont il ne reste que la tête, à longue chevelure, renversée en arrière, et la partie du bras droit tenant une courte et large épée; sur le fond, on croit apercevoir quelque trace d'une longue pique. Long. 1^m,370.

N° 20. TROIS AMAZONES À CHEVAL, UNE A TERRE, TROIS HÉROS,
pl. 117 G.

Se dirigeant vers la gauche, une héroïne va frapper de sa bipenne, très-bien conservée, un guerrier qui saisit la bride de son cheval, et dont il ne reste que l'avant-bras gauche; elle retient les rênes de la main gauche. Le bouclier ovale de l'Amazone est à peine échancré; travail grossier, mais assez bonne conservation. Le pied gauche de l'Amazone, ainsi que les jambes gauches du cheval, manque. Le guerrier à pied, derrière elle (20 a), et qui a perdu en partie le bras droit, que lui a rendu le dessinateur, lui tourne le dos; mais il paraît sur le point de se retourner et de lui porter un coup de revers. Il est vêtu d'une tunique très-courte attachée sur l'épaule gauche, et ouverte sur la cuisse droite. Cette figure est d'un bon mouvement; en avant de lui, une héroïne pousse son cheval contre un Grec qui lui tourne le dos (20 b) et qui est aux prises avec une autre Amazone au moment de lui asséner un coup de sa bipenne, et qui ramène avec vigueur son cheval, d'abord lancé contre un autre guerrier. Le héros nu est en si mauvais état, sans tête ni jambes, ni bras droit, que c'est avec peine qu'on peut distinguer son attitude. La tête et presque toute la jambe droite de l'Amazone n'existent plus, et l'on a de même à regretter la tête et toutes les jambes du cheval, dont l'encolure, conservée, est bien, de même que le haut du corps de l'Amazone. Ce bas-relief était un des meilleurs

de toute cette longue suite; il doit être de la bonne époque de cette frise, et l'on n'y voit pas le travail du trépan. En avant de l'Amazone à cheval, un guerrier à pied saisit de la main gauche, par les cheveux, une guerrière à genoux (28 c) tenant son bouclier, et se défendant encore avec sa bipenne. Ce groupe est beau; et il est fâcheux que, par la disposition de la planche, on en ait séparé la moitié pour la reporter à la bande suivante. L'Amazone est dans le costume ordinaire de ces héroïnes; le Grec est en tunique courte attachée sur l'épaule gauche et serrée par une ceinture; une courroie suspend au côté droit le fourreau de son épée; le bras est bien conservé ainsi que l'épée; le dessin a de la grandeur et le travail en est bon. [Long. totale du numéro 20, 3^m,340.]

N° 21. TROIS AMAZONES À CHEVAL, DEUX À PIED, TROIS HÉROS,
pl. 117 G.

Grand morceau en trois fragmens, huit figures, sans compter, sur la gauche, un bout de devant de cheval en mauvais état, courant vers la droite, et le pied gauche de l'Amazone qui le montait. L'exécution de cette suite se fait remarquer par l'absence du travail au trépan, et elle doit appartenir aux premières époques de ces bas-reliefs.

A notre gauche, une Amazone à pied, coiffée d'un bonnet à fanons, tel que celui que l'on voit ordinairement aux Phrygiens, à Paris, à Adonis et aux personnages des pays orientaux, nommés barbares par les Grecs, porte un costume différent, en quelques points, de celui que nous avons souvent rencontré; et se rapproche de ce que l'on trouve sur de beaux vases peints et dans le bas-relief de Vienne en Autriche. L'héroïne a de longs pantalons serrés à la cheville, ou des *anaxyrides*, la *sarabara* des Perses et des peuples scythes; elle n'est pas chaussée de hautes bottines molles, mais de souliers fermés. Cette Amazone est vêtue de deux tuniques, qui recouvrent les seins et dont celle de dessus est à manches qui pouvaient être pendantes, ainsi que les présentent quelques vases peints, des bas-reliefs, entre autres celui de la vengeance de Médée, au Musée royal; le beau combat d'Amazones, de Vienne; un charmant bas-relief en bronze du cabinet de M. Hawkins, à Londres; Vénus et Anchise, et quelques autres bas-reliefs rares. On portait encore, il y a quelques années, ce costume si original en Pologne et dans des pays de race sarmate. Nos costumes occidentaux, si disgracieux, et la fureur de la mode et de la *fashion*, ont perdu et font disparaître tous les jours, dans presque toutes les contrées soumises à leur bizarre empire, tous les costumes nationaux appropriés aux exigences des climats, et souvent si pittoresques. Aussi, les voyages, dans toutes les contrées, perdent-ils beaucoup de leurs agrémens, auxquels contribuait tant la variété piquante des costumes. Cette Amazone marche vers la droite en tirant de l'arc, et dans toute cette longue série, c'est la seule de ces héroïnes qui se serve de cette arme. On peut reprocher à cette figure d'être courte et un peu lourde, mais elle n'est pas trop mal conservée, et rappellerait un peu quelques statues de Diane. L'héroïne décoche sans doute ses traits contre un Grec, à une certaine distance d'elle, et non contre celui qui

la touche, et qui, entièrement nu, vu de dos, dans une très-belle attitude, le corps rejeté en arrière sur la partie gauche, serrant son bouclier, le bras droit replié au-dessus de sa tête, redouble les coups de son épée sur une Amazone qu'il a déjà blessée, et qui, la tête penchée, le bras droit abandonné, sans forces, sans armes, sa main ayant laissé échapper les rênes, va tomber de cheval. Ce groupe est fort beau. On trouvera peut-être le cheval un peu petit, mais il en est ainsi dans presque tous les bas-reliefs antiques, et c'était en faveur des figures humaines qu'on ne voulait pas laisser écraser par la grandeur proportionnelle des chevaux, des éléphants ou d'autres animaux. L'Amazone, casquée, chaussée de grands brodequins qu'on pouvait relever jusqu'aux genoux, offre le costume ordinaire; elle a pour coiffure un bonnet ou un casque singulièrement relevé sur le devant. Cette figure est fort mauvaise et démesurément petite. Au guerrier manquent la cuisse et la jambe gauches; son dos mérite d'être remarqué. Le cheval a perdu les jambes de derrière et la droite de devant. Au-dessous de ce cheval, un Grec mort est renversé sur le dos, ses cheveux sont ceints d'une bandelette; près de lui est son casque, et son bras gauche est étendu en arrière: sa pose a beaucoup d'abandon.

Un autre guerrier, nu, vu par-devant, saisit en arrière, par les cheveux, une Amazone dont le cheval est abattu; il va la frapper et la démonter. Cette figure, plus courte, moins développée que le héros précédent, est beaucoup moins bien de mouvement. Une partie de l'avant-bras droit et la jambe gauche, ainsi que la droite, manquent à l'héroïne. De la main gauche, elle s'attache à celle du guerrier pour se dégager, et elle tombe à la renverse; sa tunique se développe bien sur la croupe et l'encolure du cheval, et la chute de l'héroïne est pleine de décence: c'est ce que l'on peut remarquer parmi tant de chutes et d'attitudes variées. Au milieu de ces chocs et de la chaleur du combat, la pudeur est toujours respectée, et on ne l'a jamais sacrifiée au plaisir d'offrir et de faire valoir les beautés de ces héroïnes, d'une sévère et même farouche vertu. Le cheval de l'Amazone est mourant, la langue hors de la bouche; sa tête est assez bien conservée. En avant, une guerrière à cheval, casquée, sa chlamyde voltigeant en arrière sur sa courte tunique, avait le bras droit levé, et elle chargeait la tête haute; il est vrai que cette tête n'existe plus, de même que tout le bas du corps à partir de la ceinture, ainsi que le ventre du cheval, sa jambe droite et sa tête. Au-dessous, renversée sur le dos, une Amazone morte est en partie découverte; bien de pose. On dirait qu'en rendant le dernier soupir elle cherche de sa main droite à ramener sa tunique sur le devant du corps. — [Long. des trois fragmens 2^m, 820.]

N^o 22. DEUX GRECS ET DEUX AMAZONES, pl. 117 H.

Pierre angulaire de la frise chargée de bas-reliefs extrêmement frustes.

Un guerrier, nu, saisit du bras gauche, à bras le corps, une Amazone à cheval qui fuit; il est difficile d'y reconnaître quelque chose, la plus grande partie n'existant plus. On en peut dire autant du côté droit, en aussi mauvais état. On y distingue une Amazone à cheval chargeant un Grec, nu, armé de son bou-

clier; presque tout a disparu. On ne voit pas trop de quelle manière les jambes du cheval de l'Amazone de gauche s'ajustaient sur l'angle, ainsi que la tête avec la partie droite du guerrier. [Long. à gauche, 0^m,600, à droite, 0^m,900.]

N^o 23. DEUX AMAZONES À CHEVAL, HÉROS NU A PIED, pl. 117 H.

Bas-relief fort mauvais, ne se raccordant avec aucun autre, et où l'on a beaucoup abusé du travail au trépan. [Long. 1,400^m.]

Un guerrier, nu, debout, son grand bouclier rond élevé au-dessus de sa tête, attend de pied ferme une Amazone qui le charge à cheval, dans le poitrail duquel il enfonce son épée. Le bras droit de l'héroïne, qui était levé, manque, de même que la plus grande partie de sa jambe droite; le costume n'offre rien de particulier. La pose du guerrier serait peut-être un bon motif de statue, ainsi que plusieurs autres figures de ces bas-reliefs, qui offrent des groupes bien composés. L'Amazone qui suit galope tranquillement, sans armes, du même côté, vers la droite: son cheval est beaucoup mieux que l'autre, on ne les dirait pas de la même main, non plus que cette Amazone et le guerrier.

N^o 24. DEUX AMAZONES À CHEVAL, DEUX HÉROS À PIED,
même planche.

Bas-relief sans rapport avec les autres et du petit nombre de ceux où l'on n'a pas employé le trépan.

Un Grec, vu par derrière de trois quarts, entièrement nu, armé de sa seule épée, attaque une Amazone à cheval, qui se défend aussi avec son épée. Sauf la moitié de la main gauche qui manque, ainsi qu'une partie du masque, elle n'est pas en trop mauvais état. Le torse du guerrier est vigoureusement modelé; la tête, le bras droit en entier, la jambe gauche et la moitié de la cuisse n'existent plus. Vient ensuite un jeune guerrier nu, attaquant, l'épée à la main, une Amazone, et saisissant les rênes de son cheval. Elle combat avec une lance. Il lui manque une partie de la jambe gauche et au cheval les jambes. Le guerrier, qui a perdu la jambe et la moitié de la cuisse droite, est moins mal d'exécution que l'héroïne (24 a). [Long. 1,550^m.]

N^o 25. CINQ AMAZONES DONT DEUX À PIED, UNE MORTE, DEUX HÉROS,
même planche.

Sculpture où l'on s'est beaucoup servi du trépan et qu'on peut placer à la seconde époque de ces bas-reliefs.

Une Amazone à cheval, dans le costume ordinaire à ces héroïnes, attaque un guerrier à pied en tunique courte attachée sur l'épaule gauche, et qui porte en avant son grand bouclier rond. Elle était sans doute accourue au secours d'une de ses compagnes, étendue morte sous le cheval. Le héros est sur le point d'être frappé d'un coup de revers par une Amazone qui s'avance derrière lui. A la première héroïne manquent, en partie, la jambe et le bras droits, au guerrier, la jambe gauche et moitié de la droite; à la seconde Amazone, le

genou et la jambe gauches. Ces deux figures sont bien de mouvement. La guerrière qui vient après, suivant la même direction vers la droite, attaque, comme la précédente et dans la même attitude, un Grec nu, vu par le dos; elle a perdu le bras et le pied droits, et le cheval la moitié de la tête et la jambe droite de derrière. Il manque au guerrier la moitié de la cuisse gauche et la jambe. A l'angle du bas-relief, une Amazone à pied lève le bras droit pour frapper un héros qu'on ne voit plus. Ces figures, surtout celles des guerriers et de la première Amazone à pied, offrent de bonnes parties. [Long. 2^m, 150.]

N° 26. TROIS AMAZONES À CHEVAL, DEUX HÉROS À PIED, pl. 117 H.

Ces fragmens réunis sont bien et il n'y a pas de trépan.

Une Amazone lance son cheval contre un guerrier à pied, armé de son grand bouclier (26 a) et qui l'attend l'épée à la main; il ne reste presque rien de cette figure. Dans le bas de ce bas-relief, il manque sur notre gauche un grand morceau triangulaire. De l'Amazone, il n'existe que le corps, la cuisse et la moitié de la jambe droite: quoique frustes, ces figures paraissent avoir été bien. Auprès du guerrier, un autre héros, nu, le genou droit à terre, et appuyant sur le sol sa main droite, sur laquelle il a été renversé, et qui n'a pas lâché son épée, tient en avant son grand bouclier, sur lequel est, en relief peu saillant, une tête de Méduse, ce qui pourrait indiquer un chef. Des pieds de devant, le cheval d'une autre Amazone, accourant au secours de sa compagne, frappe le grand bouclier, et, la pique à la main droite, elle le lance vigoureusement contre ses adversaires, car il paraîtrait qu'elle les combat tous les deux et qu'elle en a déjà blessé un. Elle est coiffée d'un bonnet à longs fanons, et est assez bien conservée, sauf la moitié de la jambe gauche qu'elle n'a plus. Le guerrier à genoux a perdu, avec sa tête, une partie du bras droit, et le cheval la moitié de la cuisse et la jambe gauche. Une autre Amazone, la tête relevée, à cheval, l'épée haute, charge un guerrier qui a disparu avec l'extrémité du bas-relief. L'héroïne n'a plus de tête, et elle est en mauvais état, de même que son coursier. [Long. des deux fragm., 2^m, 550.]

N° 27. AMAZONE À CHEVAL, même planche.

Sur le point de porter un coup de sa bipenne, elle tourne le dos à un héros à pied, le bouclier en avant, et, sans doute, combattant une Amazone dont il n'y a plus de traces. Fragment extrêmement fruste et que nous croirions volontiers avoir fait suite à l'extrémité de droite de la longue série des bas-reliefs du numéro 28 de la planche 117 I, où nous regrettons qu'il n'ait pas été placé. [Long. 1 mètre.]

N° 28. QUATRE AMAZONES À CHEVAL, QUATRE HÉROS, pl. 117 I.

L'exécution de ces bas-reliefs n'offre pas le travail du trépan, et l'on peut les considérer comme de la première époque des sculptures de cette frise.

Une Amazone, renversée en arrière, est près de tomber de cheval, un héros,

en avant, armé de la cuirasse et du bouclier, vient de la frapper et semble attendre l'effet du coup qu'il a porté. Il a la tête nue et un anneau ou bracelet au haut du bras droit : cela paraît du moins ainsi au premier coup d'œil, mais il se pourrait bien que ce qui produit l'effet d'un anneau ne fût que le bord roulé de la manche courte de la tunique. Une partie de ce héros est assez bien conservée, mais il a perdu les deux pieds et la moitié de la jambe gauche. L'Amazone, en assez bon état, dans le costume ordinaire, a de longs cheveux; elle n'a plus ses armes. La tête de son coursier est jolie et mieux que dans la gravure; il lui manque la cuisse et la jambe droites de derrière. Le guerrier est assailli par une Amazone à cheval, en assez bon état, couverte en partie de sa pelté et chaussée de hauts brodequins. La jambe au remontoir de devant et la moitié inférieure de la tête du cheval ont disparu. Derrière cette Amazone, un héros à pied, en armure, son grand bouclier au bras, tête nue, semble prêt à lancer une pierre contre une guerrière qui lui tourne le dos. Le bras gauche est fracturé au milieu, et le pied gauche manque. Cette Amazone se bat contre un héros à pied armé d'un grand bouclier rond, sur lequel est gravée une couronne de laurier, insigne qui pourrait le faire regarder comme d'un rang supérieur. L'Amazone, horrible, contrefaite, monte un cheval d'une grandeur qui contraste ridiculement avec la petitesse de l'héroïne, et, en outre, elle est affreusement mutilée. Au cheval manquent en partie les jambes et au guerrier armé d'une épée, la cuisse et la jambe droites. Paraît ensuite une héroïne du même genre que l'autre et en très-mauvais état ainsi que son cheval : elle n'a ni bras droit, ni cuisses, ni jambes; ce n'est qu'un torse très-laid. Le guerrier nu, à pied, qu'elle combat (28 a), est mieux, sa tête n'est pas sans expression, le torse était bien; il n'a plus ni cuisses ni jambes. Vers ce héros s'avance au galop une Amazone (28 b) brandissant sa pique. Tout le haut du corps est en assez bon état, mais la moitié de sa jambe et du pied gauche, de même qu'au cheval la cuisse et les jambes du même côté n'existent plus. Derrière cette héroïne, un Grec entièrement nu, relevant fièrement la tête, le corps rejeté en arrière, soutient, l'épée à la main, l'attaque d'une Amazone. On la reconnaît à un pied de son cheval que l'on aperçoit touchant le haut de la cuisse gauche du guerrier, et qui nous avait d'abord échappé lorsque ces fragmens ont été mis en ordre et dessinés. Il me semble que l'on retrouve la jambe de ce pied de cheval au numéro 27 de la planche 117, et que ce fragment offrant une Amazone en mauvais état chargeant, sa bipenne élevée au-dessus de sa tête, doit être supposé à la suite du numéro 28. L'Amazone est près de frapper le héros; derrière elle, un Grec en tunique, le bouclier au bras, et dont il ne reste presque plus rien, combat sans doute une Amazone qui faisait partie d'un fragment que nous n'avons plus. Au héros nu manquent le bras, le genou et la jambe gauches, presque toute la cuisse et la jambe droites. — [Long. totale des sept fragmens en comptant le numéro 27, 6^m.]

N^o 29. DEUX AMAZONES À CHEVAL, DEUX À PIED, TROIS HÉROS,
pl. 117 I.

Un guerrier jeune, nu, dont la tête est assez belle, et n'ayant pour vêtement

que la courroie et le fourreau de son épée, tient par les cheveux une Amazone, qu'il va renverser de son cheval, et dont la tête, d'après quelques traces, devait avoir de l'expression. Sa jambe droite n'existe plus. Le cheval de l'héroïne se cabre et fait une pointe; ses jambes droites manquent, la tête est assez bien. Costume à l'ordinaire. L'emploi du trépan indique un travail qui ne tient pas à la première époque de ces bas-reliefs, mais qui cependant est bon. Le guerrier qui suit l'héroïne et lui tourne le dos, nu, armé du bouclier, se rejette en arrière et lève le bras pour porter un coup: il est juste de mouvement, et, quoique en mauvais état, on voit qu'il était bien modelé. Il a perdu la moitié de la cuisse et la jambe droites. Ce qu'on aperçoit de la tête sous le bras droit est très-bien de même que celle de l'Amazone qu'il combat et qui pousse son cheval en avant. Elle était sans doute sans armes, car il n'y en a pas traces sur le fond bien conservé; se fiant à sa force et à son courage, c'est le bras droit levé et le poing fermé qu'elle attaque son ennemi. La moitié inférieure de la tête du cheval et la jambe gauche manquent, de même que celle de l'Amazone. En arrière (29 a), un Grec en tunique courte découvrant le haut du corps à droite, le bouclier au bras, combat une Amazone à pied comme lui, lui opposant sa pelte, et à laquelle on ne voit pas d'armes à la main. Le bras du guerrier n'existant plus, on ne sait s'il en avait une. Les têtes de ces deux combattans, assez bien, ne sont pas mal conservées: la jambe droite du Grec et la gauche de l'héroïne ont disparu. Entre eux, abattue à terre, une Amazone se défend peut-être encore, mais elle est désarmée. A sa jambe droite allongée, on reconnaît qu'elle avait des anaxyrides ou longs pantalons, plissés et serrés par en bas. Ce bas-relief offre de jolis groupes et de bonnes intentions, et l'exécution ainsi que la conservation en sont meilleures qu'à plusieurs autres de ces sculptures. [Long. des deux fragm., 2^m, 180.]

N^o 30. AMAZONE À PIED, HERCULE ET UN HÉROS, pl. 117 I.

Ce bas-relief isolé, ou qui ne se rattache pas à d'autres dut être un des mieux de leur bonne époque, sous le rapport de la composition et de l'exécution; on n'y voit pas l'emploi du trépan. Il offre de curieux détails, on y distingue très-bien tous ceux de la partie intérieure de la *pelta* de l'Amazone et la forme de sa hache. On voit aussi comment était fait le grand bouclier rond du guerrier dont nous avons parlé dans un autre endroit. J'avais été d'abord, ainsi que je l'ai dit plus haut, porté à croire que le ton doré de quelques-uns de ces bas-reliefs était dû à un encaustique dont ils auraient été frottés pour être préservés des influences de l'atmosphère, mais on retrouve ce ton sur les surfaces intérieures des fractures, ce qui s'oppose à la supposition de l'encaustique. Ce bas-relief-ci est beaucoup mieux terminé que les autres: on le reconnaît aux doigts bien modelés de la main droite de l'Amazone et à celle d'Hercule. L'héroïne à pied qui, le bras droit replié sur la tête et armée de la hache à crochet, se défend contre un Grec à pied, en tunique courte, est d'un très-beau mouvement et de nobles proportions: on voit que sa tunique avait été

travaillée avec soin. Il est à regretter qu'il ne reste que la masse de la tête à cheveux longs, mais on sent qu'elle devait être bien et l'on peut en juger par ce qui subsiste de celle du guerrier, d'un bon modelé et même finement exécutée. Il a perdu son bras droit, la cuisse, la jambe et une partie du côté droit, et l'Amazone sa jambe gauche, une portion du bras et la moitié des cuisses et des jambes. A l'angle droit du bas-relief, Hercule, la tête, la poitrine et le dos couverts de son ample peau de lion sur son corps à nu, se rejette en arrière pour donner plus de force au coup que va porter sa massue. Le torse du héros est très-bien, la tête est fruste mais on y retrouve un grand sentiment. On peut croire qu'Hercule combat ici, ou la belle et fière Hippolyte, dont il devait rapporter la ceinture à Eurysthée, ou qu'il était l'allié des Athéniens et de Thésée dans une de leurs guerres contre les Amazones. [Long. 1^m,080.]

N^o 31. AMAZONE À CHEVAL, GUERRIER À PIED, pl. 117 I.

On pourrait croire que ce bas-relief-ci a fait suite au précédent et que cette Amazone, assez bien conservée, et à laquelle il ne manque qu'une partie du bras droit et le pied gauche, combattait Hercule. L'attitude de l'héroïne, bien que de proportions un peu courtes, a de la noblesse et convient à l'adversaire du héros, elle ramène bien son cheval pour le lancer; sa tête, d'une assez bonne conservation, a de l'expression; celle du cheval est animée, il a perdu la cuisse et les jambes au montoir. Derrière l'héroïne est un guerrier nu, armé du bouclier et auquel on ne reconnaît presque plus rien. [Long. 1^m,080.]

N^o 32. DEUX AMAZONES ET UN HÉROS, même planche.

Sur la gauche, une Amazone portant un bonnet à longs fanons, tenant à la main droite élevée une épée ou une lance, ce qu'on ne peut déterminer, la moitié du bras n'existant plus, ayant sa pelta au bras gauche, s'en couvre en partie. Sa double tunique courte laisse le sein droit à découvert; l'héroïne semble parler avec fierté à un Grec, nu, n'ayant pour arme que son bouclier, et qui tient par les cheveux une Amazone assise à terre, et s'attachant de la main droite à la jambe de l'héroïne, qui se présente pour la protéger ou la venger. Le guerrier paraît vouloir emmener sa captive; ce groupe est beau. Une autre Amazone à cheval, brandissant sa pique, vole au secours de ses compagnes. La tête du cheval est animée, ses jambes ont disparu ainsi que le pied gauche de l'Amazone, la cuisse et la jambe gauches du guerrier. [Long. 1^m,750.]

N^o 33. DEUX GUERRIERS À PIED, DEUX AMAZONES, pl. 117 J.

Bas-relief isolé, très-fruste; toutes les oves ont disparu.

Trois figures, dont on ne distingue plus rien. A gauche, des trous, en carré long, indiquent ou une ancienne restauration, ou un morceau de marbre rajusté. Le combat était acharné et le guerrier de gauche luttait corps à corps

avec le cheval, qui se cabre et paraît livré à lui-même et avoir perdu son Amazone. L'autre héros nu qui suit et nous tourne le dos, est d'un beau mouvement; il combat aussi avec une Amazone dont le cheval fait une pointe. La tête de l'héroïne manque, et elle est en plus mauvais état que le Grec; mais on voit par l'épiderme du marbre au col du cheval et au dos du guerrier, assez bien conservé, que le travail était soigné et terminé, et qu'on n'y avait pas employé le trépan. La jambe droite du Grec et celle de l'Amazone manquent. [Long. 1^m,20.]

N^o 34. AMAZONE À CHEVAL, UNE À TERRE, DEUX HÉROS, pl. 117 H.

A l'angle de gauche, un Grec nu, le bouclier au bras et dont il ne reste presque rien, combat armé d'une longue pique. Derrière lui, à demi étendue à terre et sans doute désarmée, blessée, une Amazone levait la main droite en signe de détresse et pour demander la vie; elle est probablement tombée sous les coups d'un héros n'ayant pour vêtement qu'une chlamyde légère sur le haut de la poitrine et rejetée en arrière. Il se prépare à se défendre contre une héroïne qui pousse son cheval contre lui. Cette partie de ce bas-relief est en très-mauvais état, et il n'y a presque plus ni bras, ni têtes; celle du cheval n'était pas mal. A l'extrémité de droite, un guerrier, sa chlamyde flottant sur l'épaule droite, poursuit l'Amazone et la force à se retourner. Il manque à ce héros, très-fruste du reste, la cuisse, la jambe et la main gauches. [Long. 2^m,120.]

N^o 35. AMAZONE À CHEVAL, GUERRIER ARMÉ À PIED, pl. 117 J.

Bas-relief isolé; pas de trépan. L'héroïne est si fruste que l'on n'y distingue presque plus rien; il paraîtrait seulement que, blessée, elle est sur le point de tomber de cheval: elle l'avait lancé contre le guerrier qui, le bras levé, est occupé d'une autre Amazone qui n'existe plus. Les détails de toute l'armure de ce héros sont bien conservés, et l'on y retrouve tout ce qui la composait: le casque à *généastères* ou garde-joues, la cuirasse et sa triple ceinture avec ses épaulières, la tunique courte intérieure dont les petites manches sortent de la cuirasse garnie de son petit jupon, et le fourreau de l'épée suspendu à son baudrier. Ce héros est très-bien, d'une belle figure, et son attitude a du calme et de la dignité. Ce qui reste de la tête fait regretter qu'elle soit en partie fruste; et l'on voit, par la jambe gauche portée en avant, que le modelé de cette figure était satisfaisant; la droite manque. [Long. 1^m.]

N^o 36. HÉROS NU. Fragment, pl. 117 J.

Il n'y a rien à dire de ce fragment d'un jeune guerrier nu en mauvais état, et dont cependant la tête est assez bien conservée.

N^o 37. AMAZONE. Fragment.

Il n'y a ici à remarquer que la tunique sans ceinture de cette Amazone, ce qui n'est pas ordinaire dans le costume de ces héroïnes. [Long. 0^m,430^m.]

N° 38. DIANE LEUCOPHRYNE, marbre blanc, inscr., pl. LXXIV.

Cette inscription trouvée à Magnésie, et mise comme tant d'autres sous la protection de la bonne Fortune, faisait mention d'une personne dont le nom ne nous a pas été conservé et qui était prêtresse de Diane Leucophryne. Il est fâcheux que ce dernier nom ait été mutilé et qu'il n'en soit resté que LEUCOPHRY ΛΕΥΚΟΦΡΥ. . . . Tel qu'il est, il ne peut servir dans la question de savoir si le surnom de la déesse dont nous nous sommes occupé p. 1196 est LEUCOPHRYNE ainsi que le donnent Xenophon, Strabon, Tacite, Pausanias, Théodoret, Zénon de Minde, saint Clément d'Alexandrie, Arnobe, suivis par leurs savans interprètes et par Juste-Lipse (Tacit., *Ann.* III, 623), Heyne, C. O. Muller, et d'autres habiles commentateurs des auteurs anciens, ou si ce surnom doit être LEUCOPHRYÈNE, comme le pense M. Bœckh d'après une inscription qu'il donne dans son *Corpus*. La question à laquelle notre inscription n'apporte pas un nouveau témoignage est donc encore indécise. Elle n'offre pas d'ailleurs un grand intérêt, et ne peut-on pas, au reste, plus facilement croire à l'erreur d'un graveur d'inscriptions qui aura mal écrit un mot, erreur qui se présente si souvent, qu'à celle de plusieurs copistes, qui, dans les manuscrits de cinq ou six auteurs, auraient en grec et en latin fait tous la même faute et mis *Leucophryne* pour *Leucophryène*? Ce n'est pas probable; ce qu'il y a peut-être de plus prudent, avant de prendre un parti décisif, c'est de garder à Diane le surnom de Leucophryne, jusqu'à ce que d'autres inscriptions viennent nous offrir de nouvelles leçons, et faire adopter ou rejeter le surnom de Leucophryène qu'à déjà repoussé Juste-Lipse, et qui n'a pour répondant qu'une seule inscription.

N° 39. ENLACEMENTS. N° 42. OVES ET FILETS DE PERLES,
pl. 117 J.

Ces ornemens du temple de Magnésie, d'un bon dessin et d'une exécution ferme faisaient partie de la corniche de l'entablement. [Long. 0^m,900, haut. 0^m,380.]

Peut-être que les oves du numéro 42 sont-elles un peu longues et maigres, mais il est vrai qu'elles ont souffert et ont dû être altérées par le temps. [Haut. 0^m,200.]

N°s 40 et 41. TÊTES DE LION, même planche.

Ces grandes têtes, au nombre de cinq, numéro 41, et les enroulemens qui les accompagnent, servaient à l'écoulement des eaux du larmier; elles sont d'un beau caractère et d'une exécution franche, peu terminée, mais d'un bel effet. On peut faire observer que ces têtes offrent des variétés de formes dans leurs masques et dans l'ajustement de la crinière. On voit qu'elles n'ont pas été faites d'après un seul modèle. Il en est de même des enroulemens et des rinceaux avec lesquels ces têtes se composent; leur dessin est très-différent. L'épaisseur des blocs de ces parties n'est pas non plus de la même force; et si ces inégalités ne tiennent

pas à quelque irrégularité dans la construction, l'on pourrait presque présumer que ces têtes ont formé deux séries distinctes et qu'elles n'ont pas appartenu à un seul et même entablement. Au reste, comme il paraît qu'on avait annexé au temple un autre édifice qui servait d'asile, et qui devait être sur de moindres dimensions que le temple, il se pourrait bien que ces têtes d'un larmier moins grand eussent fait partie de la corniche de l'asile, ou peut-être de celle qui devait terminer l'entablement des portiques qui entouraient l'aire du temple de Diane Leucophryne. Au reste, ce sont de ces points entièrement de la compétence des architectes et dont la décision leur appartient. [N° 40, long. 0^m,910; n° 41, haut. 0^m,470, long. 1^m,250.]

Ces têtes terminent bien la corniche dans la restauration très-remarquable que M. Clerget, avec un grand talent, a faite du beau temple de Magnésie. Il serait bien à désirer, dans l'intérêt de l'architecture, de voir publier cet important travail avec tant d'autres belles restaurations de monumens antiques dont les arts sont redevables depuis de si longues années à nos jeunes et habiles architectes de l'école de France à Rome. Il serait bien temps que l'on acquittât cette dette, ou que l'on accordât cette honorable récompense à leurs longs et consciencieux travaux. On devrait aussi cette satisfaction au monde savant, qui l'attend depuis longtemps, et qui verrait avec plaisir les plus beaux monumens de l'antiquité surgir pour ainsi dire à une nouvelle vie et sortir brillans et complets des portefeuilles de l'école des beaux-arts où, depuis près d'un demi-siècle, en dépit de toutes les promesses et de tous les désirs, ils sont enfouis sans honneur et sans utilité.

Après ce qui vient d'être exposé sur Magnésie et sur son temple, nous espérons ne plus avoir à en occuper le lecteur, qui trouve peut-être que nous ne l'y avons arrêté que trop longtemps et pour ne lui offrir que peu de chose. Mais il nous semble que nous ne saurions nous dispenser d'y revenir quelques instans et de jeter un dernier coup d'œil sur les bas-reliefs, qui réclament peut-être encore quelque examen sous le point de vue des différences qu'ils présentent et par leur composition et par leur exécution. Et d'ailleurs, ce qui m'y ramène, c'est la manière dont s'exprime sur ce sujet M. R. Rochette dans le second de ses articles du Journal des Savans de novembre 1845. « Il faut reconnaître, dit ce savant, « qu'il y a dans quatre morceaux de cette frise, comparés à tous les autres, qui sont « indubitablement d'une sculpture romaine des bas temps, une manière si différente « et une exécution si supérieure, qu'ils ne peuvent évidemment appartenir ni au même « art, ni au même siècle, et du moment que cette distinction sera admise, il semble que « l'explication la plus naturelle et la plus plausible du contraste que j'ai signalé et qui « a frappé tout le monde, entre le style de la plus grande partie de la frise, telle que « nous l'avons sous nos yeux, et celui de l'architecture du temple, tel que nous le connaissons par les dessins de M. Clerget, que cette explication, dis-je, soit celle que j'ai « proposée, et qui consiste à reconnaître deux époques dans l'exécution de cette frise, « l'une qui appartient au siècle d'Alexandre et au temps de la construction du temple, « l'autre qui touche à la dernière période de l'existence de l'art antique. » Les mots soulignés le sont par moi. Voilà bien des choses signalées et proposées par M. R. Rochette, qui sans doute a la modeste prétention d'avoir le premier senti et fait sentir au monde artiste et a tutti quanti ce que sans lui l'on ne serait jamais parvenu à découvrir. Nous ne lui disputerons pas cet immense avantage, quoiqu'il dise que ce contraste qu'il avait signalé avait frappé tout le monde, liberté qu'on s'était donc permise sans avoir attendu

son signal, ce qui ne laisse pas d'être hardi. Mais à quoi bon, alors, monter sur son char, emboucher la trompette et *resigner* ce qui a déjà *frappé tout le monde*? Au reste, faisant partie de *tout le monde*, malgré notre *connaissance superficielle de l'histoire de l'art*, à laquelle, avec sa grâce et son urbanité ordinaire et extraordinaire, nous réduit M. R. Rochette dans ses Questions de l'art, p. 5, nous nous étions émancipé au point de penser que nous pouvions avoir la même opinion que tout le monde, car ce contraste qu'il aurait senti le premier, M. R. Rochette tient toujours beaucoup à la priorité, il y a bien longtemps qu'il avait fixé notre attention sans attendre la proclamation du savant antiquaire. Les dates de nos feuilles, à l'Imprimerie royale, en offriraient la preuve au besoin; mais, ne les ayant pas encore publiées, il est tout simple que M. Raoul-Rochette réclame la priorité, il est dans son droit. Ce contraste d'ailleurs, ces différences dans l'exécution de cette série de bas-reliefs sont si frappants, qu'il n'y a pas d'élève débutant à l'école des beaux-arts, qui n'eût assez de talent et de sentiment de l'art pour les *signaler*, et c'est absolument comme si l'on prétendait s'arroger la gloire de *signaler* qu'il fait jour en plein midi. Et ce que c'est cependant que d'avoir, comme M. R. Rochette, la connaissance profonde de l'histoire de l'art! Nous pouvons au reste parfaitement nous consoler de n'en avoir qu'une *superficielle* en voyant qu'en plusieurs endroits de ses Questions, ce code des arts contre lequel il n'y a pas d'appel, M. R. Rochette n'accorde que le même lot à mon ami M. Letronne, qui saura bien peut-être agrandir ce petit lot et en tirer bon parti. Quand M. R. Rochette a fait retentir ces grands mots, *histoire de l'art*, qu'il semble revendiquer pour lui seul et avoir fait sa propriété exclusive par les immenses services qu'il se flatte de lui avoir rendus, il pense avoir tout dit et qu'il faut baisser pavillon devant son artillerie de citations: les Winkelmann, les Visconti, les Zoëga, ne sont auprès de lui que des écoliers, et il les renverrait volontiers sur les bancs. L'on dirait qu'il possède, outre la théorie, toute la technique de l'art, qu'il en a pratiqué toutes les branches, et que l'on n'a rien de mieux à faire, pour se soustraire à ses anathèmes, que de se soumettre humblement à ses arrêts. — Mais ce n'est pas tout d'être au courant de l'histoire de l'art: avec de la mémoire on y parvient; ce n'est pas tout d'être un arsenal vivant, animé, de citations et de toutes les armes de l'érudition, plus vaste encore, on pourrait ne pas réussir le moins du monde à inspirer le vrai sentiment des arts et le goût dans ceux dont le dessin fait la base. — Que d'érudits anciens et même modernes, pliant sous le lourd bagage élevé aux auteurs anciens, raisonnent sur les arts beaucoup plus qu'ils ne les jugent avec connaissance de cause, et que de fois ils prêteraient à rire au broyeur de couleurs d'Apelle ou au praticien d'un modeste sculpteur?

Comment, avec la meilleure volonté du monde, pourrait-on accorder à M. R. Rochette ce grand sentiment de l'art et cette connaissance profonde des divers styles antiques, à laquelle il a tant de prétentions, lorsqu'on l'entend proclamer, *signaler*, que quelques-uns de nos bas-reliefs de Magnésie sont d'une beauté qui peut leur mériter d'être mis au rang de ce qui nous est parvenu de plus parfait parmi les bas-reliefs de l'antiquité. — Il faut donc que ce savant, qui nous jette si souvent à la tête et Athènes, et toute la Grèce, et l'Orient, et les collections d'Italie, il faut donc qu'il les ait parcourues les yeux fermés ou dans l'obscurité, pour avancer une pareille proposition. — Il faut que sa prodigieuse mémoire n'ait plus présents ni la frise du Parthénon, ni tant de bas-reliefs des musées de Rome, de Naples, de Londres, du Louvre, qu'il serait trop long d'énumérer, pour qu'il ait pu établir une comparaison et élever jusqu'à eux les meilleurs des bas-reliefs de Magnésie. Mais probablement il ne les aura vus que superficiellement et en passant, sans cela, pourrait-on supposer qu'il ne se fût pas aperçu qu'en général ces bas-reliefs, bien que supérieurs aux autres, offraient des figures courtes, d'un dessin souvent plus que médiocre, et surtout des chevaux qui, pour la finesse des

proportions, la légèreté et la vie, sont bien loin de ceux des bas-reliefs du Parthénon, de ceux du sarcophage des Amazones de Vienne en Autriche, et d'autres que l'on pourrait citer.

Si l'on compare nos bas-reliefs avec ceux du Parthénon, ce qui est facile, puisque nous les avons tous au Musée royal, dans notre belle collection de plâtres moulés sur l'antique, on verra que malheureusement ils ne peuvent nullement soutenir le parallèle, sous le rapport de l'élégance des proportions, de la justesse des mouvemens et de la finesse de l'exécution, telle qu'on peut la retrouver ou la supposer en partie dans quelques-uns de nos bas-reliefs mieux conservés que les autres. La différence que présentent entre elles ces sculptures est si frappante, qu'on ne saurait mettre en doute qu'il n'y en ait de beaucoup supérieures aux autres, et qui attestent évidemment qu'elles sont de mains plus habiles et même d'une époque antérieure, alors que l'art était encore en bonne route et loin de sa décadence; mais que de distance encore entre ces bas-reliefs et ceux du Parthénon. Ceux dont les sujets sont, de même que les nôtres, des combats de Grecs et d'Amazones, et dont, avec plus de raison, on pourrait les rapprocher, seraient peut-être ceux du temple d'Apollon Épicurius (*le secourable*) de Bassæ, près de Phigalie, en Arcadie, et qui sont au Musée britannique sous le titre de marbres de Phigalie. Charmans de composition, ils sont loin, pour le travail, de répondre à l'idée qu'en donnent les dessins qui en ont été publiés. On les a flattés, car en général les figures y sont lourdes, courtes de proportions, et l'exécution en est médiocre. D'après la réputation qu'on leur a faite et les gravures que j'en avais vues, j'ai été surpris de ne pas les trouver mieux, et j'ai regretté d'être obligé de rabattre de l'estime que j'en avais conçue, et de voir que, de même que les nôtres, ils ne pourraient se placer sur le même rang que les bas-reliefs du Parthénon, ni rivaliser ceux du sarcophage des Amazones de Vienne et d'autres en assez grand nombre.

M. R. Rochette, pour expliquer la grande différence d'exécution qui se trouve entre nos bas-reliefs, et qu'il a signalée, avec tout le monde il est vrai, croit qu'ils ont été préparés tous en même temps, lorsqu'après la construction du temple l'on en entreprit l'ornementation. Il s'exprime ainsi, page 654 du Journ. des Sav., 1845: « Il semble qu'il n'y ait plus lieu de douter que la sculpture de la frise n'ait reçu un commencement d'exécution à l'époque même de la construction du temple, et que des circonstances malheureuses, telles qu'il est permis de les supposer, sans qu'il soit possible de les connaître, ayant empêché que ce temple fût achevé, la plus grande partie de cette frise fut laissée à l'état d'ébauche... Il a donc bien pu arriver que la sculpture de la frise, qui exigeait un travail et un temps considérables, n'ait été d'abord exécutée que dans une petite portion; et qu'en suite les ressources pour terminer ce grand ouvrage ayant manqué au peuple de Magnésie, cette frise soit restée ce que nous appelons *épannelée*, jusqu'à l'époque où elle fut grossièrement exécutée avec les talens d'un siècle de décadence. Une partie aurait été alors terminée, et l'autre, par quelque raison que l'on ignore et que l'on ne saurait deviner, aurait été abandonnée à l'état d'ébauche, et ce n'eût été que longtemps après, à une époque que l'on ne peut fixer, mais qui certainement était éloignée des beaux temps de l'art, qu'elle aurait été reprise par des sculpteurs très-secondaires, qui n'étaient pas en état de bien copier les bons originaux qui leur servaient de modèles. » Toutes ces hypothèses sont assez spécieuses, mais malheureusement on ne peut guère les admettre. On le voit par les proportions des figures, qui certainement devaient être beaucoup mieux dans les sculptures originales, que sans doute les artistes n'avaient pas sous les yeux, soit en plâtre, soit en terre, moulés sur ces sculptures. Mais ce qui ne permet pas de présumer que dans l'origine, lors de la construction du temple, toute cette longue série de bas-reliefs ait été ébauchée, et pour se servir du terme de l'atelier *épannelée* tout à la fois, c'est la différence de proportions qu'il est aisé, ce me semble,

de reconnaître, sans qu'on vous la *signale*, entre la plus grande partie, la plus médiocre de ces bas-reliefs, et le dessin de ceux qui leur sont très-supérieurs, et dont l'exécution plus soignée est plus près de son terme. Non-seulement ils n'ont pas été finis, n'ont pas reçu la dernière main, mais ce ne sont même que des ébauches peu avancées, ce que prouve la foule de membres et d'autres parties, à peine dégrossis, qui n'ont pas reçu leurs formes et que soutiennent de massifs tenons dont j'ai parlé ailleurs. En supposant que l'on eût achevé ces bas-reliefs presque bruts, ils ne seraient jamais arrivés à reproduire les mêmes proportions et les mêmes formes que ceux qui offrent plus de talent sous tous les points de vue. Leur ébauche montre que les figures auraient été beaucoup plus courtes et plus lourdes. Il en est un bon nombre qui n'auraient jamais produit que des guerriers, des Amazones, des chevaux contrefaits, des formes les plus grossières, et je pourrais *signaler* bien des Amazones qui, terminées, n'auraient jamais été que de vrais magots travaillés avec soin. Ainsi, l'on ne saurait admettre, avec M. R. Rochette, que tous ces bas-reliefs eussent été commencés et préparés en même temps: mais, au contraire, une bonne partie l'a été à une grande distance de l'autre. Quant à celle-ci, a-t-elle été exécutée lors de la construction du temple? Ceci, ce me semble, n'est ni facile ni même je le croirais, possible à décider, quoiqu'il puisse y avoir quelque probabilité pour se ranger du côté de l'affirmation. Mais peut-être me demandera-t-on si je suis porté à regarder avec M. R. Rochette, la première partie de ces bas-reliefs, celle qui est supérieure aux autres, comme un ouvrage du temps d'Alexandre-le-Grand. Tout ce que je puis répondre, c'est que je désirerais fort qu'on pût me le démontrer. Ce serait un grand honneur pour le Musée royal de posséder de nombreux bas-reliefs de la brillante époque du héros macédonien, l'immortel protecteur des arts, qui fleurirent avec tant d'éclat sous son règne, que tant de grands maîtres, les Scopas, les Apelles, les Praxitèles, les Lysippe, les Pyrgotèle, les Dinocrate et tant d'autres peintres, statuaires, sculpteurs et architectes, célébrèrent par d'innombrables chefs-d'œuvre. Ce serait une vraie gloire pour notre collection royale de se voir si riche en productions de la sculpture d'une époque dont il ne reste pour ainsi dire rien, ou du moins rien que l'on puisse lui attribuer d'une manière authentique et hors de toute contestation. Personne, en effet, n'ignore qu'à l'exception de belles médailles et de quelques têtes, et de deux ou trois statues qu'on hésite à croire du temps d'Alexandre, il n'existe rien qui ait le moindre droit de remonter vers ce beau temps. Ce sont de ces météores qui brillent du plus vif éclat et dont il ne reste que le souvenir. Cette absence presque totale des monumens d'un règne qui dut tant en produire, sera toujours la cause d'un profond étonnement et d'une énigme dont on ne peut trouver la solution. L'histoire du conquérant de l'Inde dut être retracée par la sculpture sur les bas-reliefs d'une foule de monumens, et nous n'avons pas un bas-relief qui proclame sa gloire, pas un qui nous mette à même de porter un jugement tant soit peu solide sur les artistes de son époque et sur cette branche de la sculpture, si propre à perpétuer les souvenirs de l'histoire. Et si je dis qu'il ne reste pas un bas-relief, c'est que l'on ne peut guère citer celui d'Alexandre et Diogène, très-mutilé dans ses parties essentielles, et où, de la figure d'Alexandre, il n'y a de conservé que la main droite. Quelle ruine, quelle pénurie! Cette époque, l'une des plus riches des arts, ne nous apparaît aujourd'hui que la plus dépouillée et la plus pauvre, et au point qu'on n'est point certain d'avoir quelques têtes d'Alexandre faites de son temps, et qu'elles sont soupçonnées de n'être que des copies, de même que la belle statue de la collection du marquis Rondanini. C'est ce qui me porte à douter très-fort que l'on puisse croire du temps d'Alexandre les meilleurs de nos bas-reliefs de Magnésie, beaucoup moins bien, certainement, que des têtes de ce héros et que la statue Rondanini, auxquelles, malgré leur mérite, on n'accorde pas sans contestation l'honneur d'appartenir à la sculpture du temps du héros (voyez Winckelmann et ses savans commentateurs,

dans le tome VI, p. 115 et suiv.; p. 220 et suiv., édit. Allem.). Mais on aurait, au reste, à objecter que ces sculptures pourraient remonter à la construction du temple et vers le temps d'Alexandre, tout en étant au-dessous de l'idée que l'on peut se faire de la sculpture d'alors, d'après de belles médailles, et d'après des têtes et des statues qui, malgré le soupçon de n'être que des copies antiques, n'en sont pas moins des œuvres remarquables. Peut-être aussi cette partie de l'Asie Mineure avait-elle porté la sculpture à moins de perfection que la Grèce. L'école de Magnésie n'a pas laissé une grande réputation, et hors Bathyclès, sculpteur de deux siècles au moins plus ancien que ne peut être le temple, on ne cite aucun artiste de cette ville. Nos sculptures pourraient alors dater de la construction du temple, vers le temps d'Alexandre, sans être du même mérite que des têtes et des statues qui, en ne les supposant que des copies, font encore si bien juger des productions qui leur auraient servi de modèles. Il me semble donc que l'on ne saurait assurer d'une manière positive que nos bas-reliefs remontent au temps d'Alexandre; et que, d'un autre côté, vu la différence qui peut avoir existé entre les talents des artistes de Magnésie et de ceux de la Grèce, on ne peut non plus affirmer que ces bas-reliefs, j'entends les meilleurs, ne sont pas de cette époque. Pour l'un et l'autre cas, les preuves manqueraient au procès, et, d'ailleurs, ne connaissant pas l'histoire de Magnésie, on ne sait ce qui peut être arrivé au temple dans une contrée souvent agitée par les tremblemens de terre. Par une raison ou par une autre, il peut y avoir eu un assez grand intervalle entre la construction de cet édifice et les travaux de son ornementation; qui sait s'ils ne furent pas exécutés à une époque où la sculpture avait déjà perdu de son éclat? En admettant même qu'elle eût été à Magnésie poussée à un aussi haut point qu'en Grèce et dans d'autres contrées, ces bas-reliefs nous offrent certainement un évident témoignage des longs intervalles qui durent s'interposer entre les premiers travaux et ceux qui les ont suivis. La plus grande partie de ces sculptures est visiblement d'un temps très-postérieur à celles qui peuvent passer pour les premières, et elles présentent tant de signes de l'affaiblissement de l'art et de sa décadence, que l'on n'oserait assigner une époque à la reprise des derniers travaux de la frise. Mais peut-être ne se hasarderait-on pas trop, en la faisant descendre vers la fin du III^e siècle de notre ère, temps où la sculpture dans sa vieillesse, et se traînant avec peine sur les traces d'anciens modèles qu'elle ne savait plus imiter, et s'aidant des souvenirs confus dans sa mémoire affaiblie, consacrait son ciseau sans vivacité et émoussé à reproduire, de pratique, des bas-reliefs de sarcophages, qui offrent des réminiscences du bon temps, et avec lesquelles ont beaucoup de rapport une grande partie des combats de Magnésie. Cependant, tout en accordant que la partie la plus faible de la frise de Magnésie pourrait bien ne remonter que vers la fin du III^e siècle de notre ère, il ne faudrait pas, je crois, consentir à trop étendre cette limite et à la rabaisser jusqu'au temps de Constantin, et moins encore à celui de son neveu Julien II. Ne paraît-il pas que sous Constantin, à en juger par les déplorables bas-reliefs de son arc de triomphe, où tout ce qui est bien est reconnu pour avoir été emprunté ou arraché de monumens de Trajan et d'Adrien, ne voit-on pas, dis-je, que la sculpture, surtout celle des bas-reliefs, car la statuaire se soutenait mieux, était tombée à un tel état de faiblesse et d'insuffisance, qu'il ne lui aurait pas été possible de se relever assez et de resaisir le peu qu'il lui aurait fallu d'énergie pour reproduire, je ne dis pas de souvenir, mais même d'après des originaux, nos bas-reliefs de Magnésie? car, à travers toute leur incorrection, on y retrouve çà et là que l'art, dégénéré, montre parfois, sous des formes grossières, un certain sentiment. Tout en s'exprimant mal, il n'a pas tout à fait oublié sa langue; il fait des efforts pour la parler et pour rendre ses idées, ou du moins celles de ses modèles, qu'il a le regret de ne pas comprendre aussi bien qu'il le voudrait. Ce regret montre qu'il y avait encore une étincelle du génie grec, et qu'il n'était pas entièrement éteint; c'était une agonie, mais

l'atonie n'était pas complète, et il restait quelque sentiment de la vie. Rien de tout cela dans les bas-reliefs de l'arc de Constantin; c'est une agonie précédée de paralysie; l'art, épuisé, ne se débattait pas contre sa fin, il s'éteignait sans jeter en arrière des regards sur son ancienne gloire, et sans avoir la force d'exhaler un dernier regret. — A l'époque de nos bas-reliefs de Magnésie, l'art n'en était pas tout à fait à ce point de débilité, il y marchait. Il l'aurait dépassé, et nos bas-reliefs du rang inférieur seraient au-dessous de ceux de Constantin (306-337), sur lesquels, malgré leur médiocrité, ils l'emportent, si on les plaçait vers le temps de Julien II, dont le règne, si court (361 - 363) et si agité, ne lui permit pas de réaliser ses projets de relever les temples des dieux. Il en fit rouvrir plusieurs fermés sous les empereurs chrétiens qui le précéderent immédiatement, mais il n'eut pas le temps de faire terminer ceux auxquels il restait tant à faire, ainsi que probablement c'était le cas, pour le temple de Diane Leucophryne, à Magnésie. Il est d'ailleurs essentiel de ne pas oublier que, lorsqu'en 355 Julien fut nommé César et associé à l'empire par son père Constance, il n'eut à exercer sa puissance que sur les Hes-Britanniques, l'Espagne, la Germanie, la Gaule, d'où, en grand capitaine, il repoussa les barbares, et notre Paris, sa chère Lutèce, se souvient encore de ce qu'il fit pour son embellissement et pour la prospérité de ses habitans. Julien n'avait pas alors à s'occuper de l'Orient. Pendant les vingt mois, à peu près, qu'il fut empereur, il lui eût été difficile, et même presque impossible d'effectuer ses projets en faveur des temples et du culte des dieux dans ces contrées. Les Perses, et les autres nations déchainées contre lui de toute part, ne lui en laissèrent guère le temps. Dans son zèle ardent pour rendre à son ancien éclat le culte des dieux, il lui était plus facile et plus prompt de livrer l'Égypte à sa soldatesque effrénée, et de noyer de massacres Alexandrie rebelle aux idoles qu'il voulait relever, que de rétablir des temples et de faire renaître des sculpteurs pour les orner de leurs œuvres. Si, quarante ans avant Julien, l'on employa pour l'arc de Constantin, à Rome, des sculptures enlevées à des monumens de Trajan, n'est-ce pas une preuve que la Grèce et l'Italie n'étaient plus alors en état de fournir des sculpteurs, quels qu'ils fussent, au maître du monde? Car, certainement, en érigeant un monument à la gloire des armées romaines et à la sienne, Constantin désirait sans doute que toutes les parties en fussent de son temps, et il devait avoir à cœur d'en confier l'exécution à des artistes romains ou grecs, et, s'il ne le fit pas, c'est qu'il ne put y réussir, et que, les sculpteurs lui manquant, il fut obligé de dépouiller des monumens de ses prédécesseurs. La beauté de travail de ces emprunts auxquels il se vit forcé, comparée avec l'infériorité des ouvrages de son temps, ne servait qu'à rendre plus palpable, par le contraste, l'état de faiblesse et de nullité auquel, sous Constantin, était réduite la sculpture des bas-reliefs à Rome et en Grèce, et sous Julien elle était tombée encore plus bas. Mais quand, sous les successeurs de Constantin, on eût pu réunir en Grèce et en Asie Mineure assez de sculpteurs pour tenter de terminer la frise de Magnésie, il est bien à croire que ces empereurs, pratiquant alors la religion chrétienne, ne se seraient pas prêtés à rétablir dans tout son éclat un temple si célèbre en Asie, et dont la magnificence aurait contribué à ranimer et à soutenir les idées et les espérances des païens, qu'en faveur du nouveau culte on s'efforçait d'anéantir. Tandis qu'au contraire, si l'on place la reprise des travaux des sculptures de Magnésie vers la fin du III^e siècle de notre ère, on peut admettre qu'alors l'Asie Mineure, et la Grèce, invitée sans doute à y coopérer, avaient encore assez de sculpteurs, surtout du talent de ceux de nos bas-reliefs, pour qu'ils aient pu les entreprendre et les mettre à l'état où nous les voyons aujourd'hui. Vers cette époque, quelques années ont bien pu suffire à de pareilles ébauches. Avec quelle rapidité de nos jours des édifices entiers ne se couvrent-ils pas, de la cave jusque sur les combles, de sculptures faites de pratique, mais avec une grande facilité d'exécution? Aux temps de la

décadence de l'art, et depuis, au moyen âge, on ne sculptait pas, ce n'était plus de la science, on taillait le marbre, la pierre, mais on avait encore, et l'on conserva longtemps la tradition des procédés de la main-d'œuvre. On faisait mauvais, mais avec d'autant plus d'aisance qu'on n'était pas arrêté par les scrupules de l'art et les hésitations du talent; l'on passait outre, sans s'en occuper; l'outil allait toujours et l'on produisait. Voyez la plupart de nos monumens du moyen âge et de nos églises gothiques, leur immense population de figures extraordinaires, estropiées, barbares, faites au bout du ciseau, mais souvent avec une prestesse et une facilité qui ne connaissent pas d'obstacle. — Au temps, bien près de cette décadence, où nous pourrions, d'une manière assez plausible, placer une partie de nos bas-reliefs de Magnésie, nous trouvons des empereurs, tels que les Gordien, Trajan Dèce, Trébonien-Galle, Valérien, Gallien (260-268), princes païens, zélés pour l'antique religion que l'on voulait détruire, dont plusieurs même persécutèrent les chrétiens, et qui purent et durent aussi tenir à honneur de rétablir et de terminer un temple, l'un des plus beaux de l'Asie Mineure, partie si brillante de leur empire; et, pour peu qu'il y eût encore quelques artistes en ce pays, ils étaient bien en état d'exécuter nos bas-reliefs. Nous n'offrons d'ailleurs tout ceci que comme des hypothèses, mais quelques données peuvent les rendre assez probables. Nous ne saurions en trouver de pareilles pour appuyer l'opinion vers laquelle M. R. Rochette serait assez porté à la fin de son article sur le temple de Magnésie. Soit d'après ses propres idées, soit d'après celles de quelques artistes, il placerait volontiers vers le temps de Julien II la reprise des travaux des sculptures du temple. Mais, d'après l'aperçu que je viens d'offrir, il me semblerait que ni les notions que peuvent fournir ces temps obscurs de l'art, ni les présomptions que l'on tirerait du peu que rapporte l'histoire, ne serviraient à donner la moindre apparence de solidité à cette velléité d'opinion, que M. R. Rochette n'a reçue qu'en passant et sans examen, et que certainement il ne peut avoir l'intention de soutenir sérieusement.

M. R. Rochette, page 653, pense que la teinte jaune qu'ont prise un assez bon nombre de nos bas-reliefs, et dont j'ai dit un mot dans un autre endroit, « achève de démontrer que cette partie de la frise de Magnésie est d'une époque bien plus ancienne, comme elle est d'un travail meilleur que le reste; le marbre a contracté à sa surface une patine beaucoup plus foncée, ce qui ne peut tenir (toujours selon M. R. Rochette) qu'à une seule circonstance, c'est que cette sculpture ait été exposée bien plus tôt, conséquemment durant un bien plus long temps à l'action de l'air que la partie de la même frise qui offre, avec un travail barbare, une patine uniforme, d'une teinte plus claire, signe indubitable d'une époque plus récente. » Mais je prendrai la liberté de faire observer que cette supposition n'est pas trop admissible et que tout cela n'est nullement indubitable. Elle ne prouverait en aucune manière ce que veut prouver M. R. Rochette, et ce qui d'ailleurs est si évident, que c'est peine perdue que d'apporter des preuves qu'il y a eu deux époques d'exécution dans cette frise; tout le monde, ou du moins tous ceux qui n'ont même donné que quelques momens à l'examen de ces bas-reliefs, en sont persuadés. Mais que peut-on inférer de la différence de la couleur superficielle de bas-reliefs ensevelis pendant tant de siècles dans des terrains marécageux, où ils ont dû perdre leur couleur primitive et prendre une autre teinte, selon la nature du sol qui les recouvrait et l'exposition où ils se trouvaient? Il est très-possible, et même très-probable, que le terrain qui, pendant si longtemps, a servi de tombeau à une partie de ces bas-reliefs, favorisait plus qu'un autre la production de ces petits lichens qui se sont attachés à la surface du marbre et lui ont fait prendre cette espèce de patine d'un jaune doré. Si l'on n'admettait pas cette explication très-simple, et qu'on niât l'influence du terrain sur ces marbres, il faudrait supposer que cette partie de la frise s'est ainsi tapissée de ces petits lichens jaunes, car ce n'est pas autre chose, pendant qu'elle était en place, et qu'elle s'est

ainsi conservée, intacte, enfouie pendant un si long espace de temps dans les marécages, sans en éprouver aucun effet, pour reparaitre avec sa teinte jaune au bout de tant de siècles : est-ce admissible? Je ne le crois pas, et il me semble que ces teintes diverses ne prouvent ni pour ni contre le plus ou le moins d'antiquité de ces bas-reliefs. Au reste, je serais charmé que l'on pût trouver une explication plus positive de la diversité de ces teintes.

On n'a pas encore ce me semble, attiré l'attention sur la qualité du marbre de nos bas-reliefs. Il n'est pas d'un beau grain et il est plutôt grisâtre que blanc. Mais il faut qu'il contienne beaucoup de fer, car, dans les parties creuses et qui ont conservé longtemps la pluie à laquelle ces marbres ont été exposés dans un terrain du Louvre, il s'est précipité en abondance un sédiment d'un beau rouge, presque sang de bœuf, comme la griotte ou le rouge antique, très-tenace sur le marbre, et qui n'est autre chose que de l'oxyde de fer ou de l'ocre rouge foncée. Ce marbre est très-dur et rude au travail, il a peu de liant et a dû offrir beaucoup de difficulté dans l'exécution, ce qui pourrait bien être un peu cause de sa grossièreté et du peu de soin qu'y ont en général donné des ouvriers peu habiles.

Je ne vois pas trop pourquoi M. R. Rochette, tout en admettant qu'Hermogène d'Alabanda, l'architecte du temple de Magnésie, peut avoir vécu au temps d'Alexandre le Grand, le donne comme ayant fleuri à une haute époque de l'art. — Ce serait une nouvelle manière de l'envisager, et qui n'est nullement d'accord avec l'idée que l'on se fait de l'art, qui, sous le conquérant macédonien, brillait dans les différentes branches en Grèce de toute son élégance entre les mains d'Apelle, de Praxitèle, de Lysippe, de Pyrgotèle et de l'architecte Dinocrate. Peut-on, d'après ce qu'avance ainsi M. R. Rochette, lui accorder que l'architecture du temple de Magnésie, élevé par Hermogène, et que Strabon nous donne comme un modèle d'élégance et de richesse, devait être, ainsi que les sculptures dont il le fit décorer, d'un caractère grave et sévère? Rien n'autorise une pareille supposition. Bien avant cette époque, qui vit sortir tant de chefs-d'œuvre de tout genre des ateliers de la Grèce, s'étaient élevés déjà les plus beaux édifices sacrés et civils de cette contrée favorisée des dieux, et l'on consentirait à regarder comme grave et sévère, et du caractère de la haute antiquité, les chefs-d'œuvre de l'architecture et de la sculpture du siècle de Périclès, le Parthénon, le charmant temple de Pandrose, les Propylées, le temple de Thésée, et tous ceux dont l'école de Phidias et des grands maîtres, ses élèves et ses émules, et celle des architectes Ictinus et Mégaclos, avaient en sculpture, en statuaire, dans la toreutique et en architecture, enrichi Athènes, Olympie et toute la Grèce, d'un peuple de divinités en marbre, en bronze, en ivoire et en or, adorées dans les temples des plus beaux marbres, assez longtemps avant l'époque où l'on peut faire fleurir Hermogène d'Alabanda? Admettrait-on facilement la gravité et la sévérité d'un temps où le génie de Scopas, d'Apelle, de Praxitèle, débarrassant les déesses et les nymphes des entraves de leur antique et religieux costume, les fit paraître sans voile et dans toute leur céleste beauté aux yeux de l'Olympe et de la Grèce? Ce que l'on rapporte aussi du tombeau de Mausole, probablement élevé du temps d'Hermogène, à Halicarnasse, en Carie, et voisine d'Alabanda, patrie de cet architecte, n'annonce pas non plus, quoique ce fût un monument funèbre, une austère gravité. C'était alors, en Grèce, le règne de la grâce. Et d'ailleurs, la seule considération qu'Hermogène, en donnant au temple de Diane Leucophryne la magnifique ordonnance pseudo-diptère, y adapta l'ordre ionique, si remarquable par son élégance, suffirait pour en éloigner l'idée de gravité, de sévérité et du caractère austère de la haute époque de l'art. En renonçant au mâle dorique pour l'architecture de la molle Ionie, inspirée par le climat voluptueux de l'Asie, Hermogène s'éloignait de la simplicité sévère de l'antiquité et pour le plan et pour le style de son temple, et

abandonnant, avec Apelle et Praxitèle, les grâces vêtues de l'ancienne Grèce, il sacrifiait à celles qui, sans atours, se montraient avec tous leurs attraits.

Il arrive souvent à M. R. Rochette de reprocher, en architecte consommé, car c'est encore une de ses prétentions, à Vitruve sa négligence et son inexactitude, et surtout de peu connaître les temples de la Grèce, que connaît sans aucun doute beaucoup mieux notre savant antiquaire, sa mémoire s'étant enrichie des leçons et des observations des bons architectes avec lesquels il a voyagé en Italie, en Grèce et en Orient, et auxquels, sans contredit, j'aime du moins à le supposer, il se sera montré, depuis leur retour, très-reconnaissant des matériaux et des idées que lui ont fournis en abondance leurs riches portefeuilles et leurs notes pour les ouvrages importants qu'il nous promet. Sa position sociale et son crédit lui auront facilité le plaisir si doux d'être utile à de jeunes artistes qui, malgré tout leur mérite, ont besoin d'être appuyés pour parvenir à se produire. Mais revenons un instant au temple de Magnésie. Comment se fait-il que M. R. Rochette, souvent si sévère pour Vitruve, se montre si coulant lorsqu'il croit y trouver un appui pour son opinion sur la gravité de l'architecture employée par Hermogène? Il prend tout fait et sans discussion le passage où l'architecte romain (liv. IV, III, 1) nous dit que le temple de Magnésie avait dû d'abord être dorique, et qu'Hermogène changea en ioniques les colonnes préparées pour être doriques. Ceci ne se conçoit guère et n'est pas expliqué clairement, car l'ionique étant plus élevé ou de proportions plus sveltes, contenant plus de modules que le dorique, si l'on avait conservé aux fûts préparés des colonnes doriques, en leur faisant changer d'ordre, le même diamètre dans le bas, il aurait fallu, pour leur donner la proportion plus svelte de l'ionique, y ajouter un morceau, un tambour. Ou bien, si l'on s'est réglé sur la hauteur des fûts préparés, il aura été indispensable d'en diminuer le diamètre pour leur donner les proportions et le galbe ioniques; et, dans ce cas, les colonnes étant devenues plus petites, moins hautes que lorsqu'elles devaient être doriques, le temple aurait beaucoup perdu de son aspect grandiose. D'un autre côté, il aura fallu de toute nécessité changer tous les chapiteaux préparés pour être doriques. Et en effet, on comprend aisément que d'un chapiteau ionique, dont la forme est assez évasée, on puisse en le retravaillant en entier, faire un chapiteau dorique, moins haut et moins large; mais on ne voit pas comment, dans un chapiteau préparé pour être dorique, on pourrait trouver assez de matière pour y tailler les coussinets, les volutes et toute la disposition élégante du chapiteau ionique. Je croirais volontiers que Vitruve aurait pu nous expliquer un peu plus clairement cette métamorphose, soin qu'aurait dû prendre M. R. Rochette, et nous lui en saurions gré. Quant à moi, qui ne suis pas architecte, j'abandonne cette discussion à de plus habiles.

Il est assez remarquable que Strabon, qui, page 647, fait l'éloge, il est vrai très-court, du temple de Magnésie, ne dise pas un mot d'Hermogène d'Alabanda, auquel on le devait. Dans un autre passage, page 661, le même auteur dit que les Alabandiens menaient, au milieu des plaisirs et des chanteuses, une vie de désordre et de volupté, et ce serait peut-être encore un motif de présumer qu'Hermogène, dans son architecture, n'était guère porté vers la sévérité.

BAS-RELIEFS DIVERS.

232 D. — AMAZONE À CHEVAL, COMBATTANT, *marb.*, pl. 224 A.

Les oves et le filet de perles, ou les traces assez frustes qui en restent dans le haut de ce fragment, indiquent qu'il faisait partie de la frise de quelque petit temple, probablement ionique. Quoiqu'il ait souffert, on voit que le travail en était fin et qu'il était traité avec soin. L'Amazone, en tunique courte, lève le bras pour porter un coup de sa bipenne à un Grec, qui, se jetant contre l'avant-main du cheval de l'héroïne, le frappait au poitrail et à la tête avec son grand bouclier rond très-bombé. Cette arme défensive et quelques plis de la chlamyde du héros sont tout ce qu'il en reste. La tête du cheval, sauf le bout du nez, la crinière, coupée ras, l'encolure, l'avant-bras gauche et un peu de la croupe, sont assez bien conservés. A l'Amazone, la tête et le bras droit ont presque entièrement disparu, ainsi que le sein droit, qui était découvert. Il reste encore un peu de la tunique sur l'épaule gauche; le bas du corps, la cuisse jusqu'au genou et le haut de la jambe sont nus. Trouvé à Athènes par M. Lebas, de l'Académie des inscriptions. [H. 0^m,500; larg. 0^m,600] (1).

47 A. — APOLLON, MUSES, MERCURE, *b.-r., m. gr. dur.*, pl. 224 A.

Les neuf chastes sœurs, filles de Jupiter et de Mnémosyne, sont toutes rangées symétriquement sur la même ligne, et l'état fruste du marbre permet à peine de distinguer quelques différences dans leurs costumes et dans leurs attributs. Elles sont en tunique longue, et plusieurs l'ont serrée par une large ceinture, telle que celle que l'on ne voit ordinairement qu'à Melpomène et à Uranie. A leur tête, sur leur droite, Apollon tient sa lyre, et à l'autre extrémité Mercure, reconnaissable aux ailes qui surmontent sa tête, termine cette série uniforme de hauteur et d'attitudes. Ces muses ont des coiffures assez élevées, mais on ne saurait trop reconnaître à quoi tient cette forme, à moins que ce ne soit un nœud de cheveux. Ce ne peuvent guère être les plumes qu'elles arrachèrent sans pitié aux syrènes après les avoir vaincues dans une joute musicale. On ne distingue pas mieux les attributs des déesses de l'Hélicon : la grossièreté du travail et l'état du marbre, usé par le temps, ne permettent pas de s'en faire une idée nette. Il paraîtrait, cependant, que la troisième figure, à partir de notre gauche, est Euterpe, chargée de deux énormes flûtes; les masques que tiennent les deux muses qui suivent désignent Mel-

(1) Les numéros d'ordre de ce bas-relief et des suivants de cet appendice sont ceux que, d'après leurs sujets, ils auraient dû occuper, si nous les avions eus plus tôt, dans la série de nos bas-reliefs.

pomène et Thalie, la tragédie et la comédie. Quelques parties de ces figures semblent offrir de légères traces de coloriage rouge. Une petite bande, ornée d'un rinceau, termine, dans le haut, le bas-relief, et dans le bas une inscription grecque apprend que cette stèle a été consacrée à Apollon par Timon, fils de Maxime, qui lui adresse sa prière. ΤΙΜΩΝ ΜΑΞΙΜΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΕΥΧΗΝ. Elle a été rapportée de l'Asie Mineure par M. Lebas, de l'Académie des inscriptions, auquel nous la devons. [H. 0^m,360; larg. 0^m,670.

149 A. — BACCHUS ET SA SUITE, *bas-relief, marbre*, pl. 161 C.

A notre gauche, une bacchante, à peine voilée d'une tunique légère et transparente, danse, couronnée de fleurs, en agitant ses cymbales; elle prend sans doute plaisir à voir Bacchus exprimer une grappe de raisin dans l'énorme rhyton que lui présente à genoux un vieux petit Pan, à figure des plus grotesques, et qui, tenant à la main son *pedum* recourbé, boit à même le rhyton. Bacchus, sa nébride en écharpe, est couronné de raisins et de pampres, et porte son long thyrsé, sans le fer de lance dont il est souvent armé. A côté du dieu de Naxos, un suivant nu, homme, d'un âge mûr, sans doute un de ses favoris, peut-être un faune, ce qu'on ne peut bien déterminer, la tête étant fruste, porte la main droite à sa tête, et, appuyant la gauche sur l'épaule de Silène, commence à ressentir les effets de la liqueur bachique. Silène nu, debout, chancelant, chauve et barbu, tient à la main gauche un canthare, vase de prédilection de Bacchus, et à la droite un objet indistinct, ou une grappe, ou une tête de bélier. Cette sculpture, qui n'a jamais été terminée, et qui est très-grossière, provient de Philippeville près de l'ancienne *Rusicada*, l'une des principales villes de la province de Constantine dans l'Algérie. [Haut. 0^m,890; larg. 1^m,180.]

N° 2. — JEUNE HOMME ET JEUNE FEMME, *bas-relief*, pl. 161 B.

Ce petit monument consacré à Saturne Auguste, SATVRNO AVgusto *Sacrum* nous offre, sous une arcade surbaissée et soutenue par des colonnes torsées, striées en spirales, deux jeunes gens à peu près dans le même costume, tunique longue, serrée par une ceinture, et manteau. Au premier coup d'œil ils paraissent du même sexe et l'on croit voir deux jeunes femmes. Cependant, la manière dont est drapée la personne de droite, ses longs cheveux onduleux tombant sur les épaules, quelque chose de plus ferme et de plus décidé dans la pose, me feraient croire que c'est un jeune homme; il tient à la main gauche une grande grappe de raisin. Ce doit être un indice que l'un et l'autre avaient quelque rapport avec le culte de Bacchus; c'est tout ce que je puis en dire, car je n'oserais me hasarder à assigner des noms à ces figures, et, bien qu'il ne soit pas rare de voir Bacchus sous un costume de femme, je crois qu'il serait trop hardi de penser au fils de Sémélé et à sa divine épouse, Ariane ou Libéra, et malgré le peu de mérite de ce bas-relief, qui sent les bas temps, il est à croire que, si l'on avait voulu représenter des personnages mythologiques, on les aurait mieux caractérisés. Je laisse au reste

tout ceci à décider à la sagacité de quelque antiquaire plus hardi et mieux inspiré. Ce petit monument vient de Constantine, l'ancienne *Cirta*, la capitale de Jugurtha, dont nous nous occuperons ailleurs. [Haut. 0^m,610; larg. 0^m,340.]

269 A. — DEUX FEMMES ET UN VIEILLARD; *m., stèle*, pl. 224 A.

Une femme, encore jeune, enveloppée dans son manteau, assise sur un siège à pieds légers, élevés et faits au tour, donne la main droite à une amie debout devant elle, et qui, de la main gauche, relève son manteau-voile placé sur le derrière de sa tête. Un vieillard en manteau, le bâton du voyageur à la main, s'appuie sur le dossier du siège de la femme assise et semble dans l'action de parler; sa physionomie exprime la bonté. Les profils des femmes sont d'un style pur, et tout ce joli bas-relief, bien conservé, d'une saillie très-douce, rappelle tout à fait ceux des vases de Marathon, et offre de même une scène de famille, probablement un père avec sa femme et sa fille, qui, par leurs regards et la manière dont elles joignent leurs mains droites semblent indiquer leur tendre union. La jeune femme paraît être une fiancée ou une nouvelle mariée. Les deux objets circulaires au-dessus des personnages avaient certainement une signification : ne seraient-ce pas ou des couronnes, ou des gâteaux qui n'ont été qu'ébauchés et qu'on voit souvent parmi les offrandes consacrées aux dieux? car on ne saurait écarter, des bas-reliefs de ce genre, l'idée d'un sentiment religieux uni à celui de la tendresse paternelle et filiale, double caractère de ces monumens funèbres, en même temps hommages aux dieux et à la mémoire de ceux que l'on regrettait. Au bas de cette petite stèle, terminée par un fronton triangulaire orné de trois acrotères en pointe ébauchés, une courte inscription indique que ce monument funèbre, provenant d'Athènes, a été consacré par Euthyclée, fille de Diogène : ΕΥΘΥΚΛΕΑ ΔΙΟΓΕΝΟΣ (pour ΔΙΟΓΕΝΟΥΣ) ΘΥΓΑΤΗΡ. Il est à croire que le vieillard et la femme assise sont Diogène et sa femme, qu'on ne nomme pas, avec leur fille Euthyclée, qui leur a voué ce petit marbre, donné au Musée royal par M. Lebas, au beau voyage duquel en Grèce et en Orient le monde savant devra bientôt un grand ouvrage archéologique et plus de 4,000 inscriptions grecques recueillies dans toutes les contrées qu'il a parcourues pendant plusieurs années. [Haut. de la stèle 0^m,650; haut. du bas-relief 0^m,360; larg. 0^m,270.]

211 A. — TROIS FEMMES, *bas-relief, marb. pent.*, pl. 161 B.

Dans ce bas-relief, d'un beau style grec, d'une exécution remarquable et dont ce qui n'a pas été brisé est d'une bonne conservation, sont réunies trois femmes dont le costume élégant et la beauté des formes annoncent la jeunesse. Celle du milieu est assise sur un siège sans dossier, garni de coussins, à supports tournés, élevés, et ses pieds posent sur un marchepied, ce qui indiquerait ou une déesse ou une princesse d'un rang élevé. Vêtue d'une longue tunique à manches courtes, elle est enveloppée à mi-corps de son manteau, qui descend jusqu'au bas des jambes et laisse à découvert ses pieds nus ou qui n'ont pour chaussure qu'une simple semelle, la *solea*. Cette belle femme,

dans une attitude grave, porte en avant, sur ses cuisses, ses deux mains et ses bras nus. Sa pose est droite et peut-être même légèrement penchée en arrière, et quoique sa figure n'existe plus, et qu'il ne reste que la masse de la tête et quelque peu d'une coiffure élégante en tresses, on croirait y reconnaître, du moins est-ce l'effet qu'elle me produit, de l'hésitation et de la surprise. Derrière cette femme assise en est une autre debout, vêtue de même d'une longue tunique et d'un manteau, et dont la chaussure est fermée. Ce costume, à manches plus longues et plus larges, garnies de trois boutons, me semble indiquer une femme moins jeune que la première, et peut-être d'un rang inférieur. Elle presse entre ses bras la femme assise. Devant celle-ci, une autre, debout, n'ayant pour vêtement qu'une tunique assez juste à la taille et à manches, longues jusqu'au poignet, tient entre les mains une cassette, et semble près de l'ouvrir et n'attendre qu'un signe de la femme à laquelle elle la présente. Au-dessous du siège est un gros oiseau dont on ne saurait trop distinguer l'espèce. Telle est la composition de ce beau bas-relief, il peut être intéressant de savoir quel en est le sujet.

Je crois devoir d'abord écarter l'idée que la femme assise soit, malgré son grand aspect, une divinité à laquelle on fait une offrande. Le sujet me paraît plus précis et doit tenir, si je ne me trompe, à l'histoire héroïque. Je croirais donc qu'il nous offre Glaucé ou Créuse, fille de Créon, roi de Corinthe, l'infortunée rivale de la jalouse et implacable Médée, et à laquelle celle-ci, furieuse de la voir l'emporter sur elle et épouser Jason, envoie par une esclave les funestes présents de noces qui doivent causer sa mort. La jeune princesse, qui soupçonne ce dont est capable la vindicative magicienne, hésite à les recevoir, et la femme qui est derrière elle et la presse dans ses bras serait sa mère ou sa nourrice, qui, croyant à la bonne foi de Médée, et ignorant jusqu'où peuvent se porter ses ruses et ses vengeances, *furens quid fomina possit*, engage la malheureuse et innocente Créuse à accepter ces funestes dons. Et ne dirait-on pas que sa main gauche, se détachant du genou, va se soulever pour les recevoir? On pourrait bien trouver quelque autre sujet à cette jolie et simple composition, mais il me semble que celui-ci y convient autant que tout autre. Quant à l'oiseau, j'ignore ce qu'il signifie; peut-être est-il là comme de mauvais augure. On doit faire remarquer ici, comme une rareté dans les bas-reliefs, des bras, des mains d'une aussi belle forme et aussi bien conservés. Cette précieuse production de la sculpture grecque, depuis longtemps au Musée royal, est encore dans les magasins: nous la devons à M. Cousin, pair de France, qui, lors de son ministère de l'instruction publique en 1843, en a fait présent au Musée royal. [Haut. 0^m,750; larg. 0^m,600.]

252 A.—CHASSE AU SANGLIER, b.-r. pl. 161 B.—*Ins.*, pl. XC, n° 150.

Vêtu d'une courte tunique serrée par une ceinture, et d'une chlamyde que la rapidité de sa course fait voltiger au vent, un cavalier, dont la tête n'existe plus, mais qui, d'après ses formes et son ardeur, paraît un jeune homme, le bras droit levé et probablement le javelot à la main, lance son coursier contre un sanglier qui semble blessé, mais qui fait encore ferme. Cet animal est en même temps attaqué par le chien du chasseur, qui paraît hésiter à se jeter sur le furieux animal. Dans le fond, sur la droite, un serpent qui se dresse peut n'être là que comme un emblème de la mort, indiquant un monument funèbre.

Il est moins facile de préciser le sujet de ce bas-relief que d'en faire la description. Par son motif et par son exécution, il offre les plus grands rapports avec un autre petit monument du Musée royal, n° 598, dont nous avons parlé assez au long, 252, p. 688, pl. 147; inscr., pl. XC. Le héros de celui qui nous occupe pour le moment a le même costume et la même attitude que le cavalier à notre gauche de l'autre bas-relief, où l'on voit aussi un serpent qui s'enroule autour d'un arbre et qui sans doute présente le même emblème funèbre. Cependant, notre nouveau bas-relief est plus complet et l'on y trouve en entier un sanglier, dont on n'aperçoit que la tête au numéro 598 du Musée royal. Ici celui du 252 A, rapporté par M. de Saint-Sauveur, consul général à Salonique, nous vient de cette ville comme le numéro 598. Les deux inscriptions se terminent de même, sauf que la fin du dernier numéro est complète : MNIAC XAPIN, à la mémoire, tandis que le 252 A finit par MNEIAC sans son complément XAPIN, qui paraît avoir été sous-entendu, faute de place, à la seconde ligne. Il existe aussi quelques différences dans la forme des lettres, dont plusieurs dans l'une et l'autre inscription sont conjuguées, mais il y en a davantage dans la seconde : l'O et les Σ, T et E ligne 1^{re}; NK, MNE, ligne 2^e, sont réunis dans un seul monogramme. Ici les A sont à chevron A, les O, les Ω ou ω, sont en ◊ et en W ce qui peut bien tenir à une bizarrerie du quadrataire qui a taillé les lettres. Le dernier Σ est carré Γ. Les caractères de l'autre inscription sont beaucoup mieux formés et l'inscription est correcte, tandis que la seconde offre des fautes de concordance entre les cas. Elle nous apprend qu'Amyndros a consacré ce souvenir à son *propre fils Macédon*. Ce dernier nom est à l'accusatif et *propre fils* au datif Τῷ εἰδίῳ τέκνῳ Μακεδόνα. Ces deux bas-reliefs ne diffèrent pas pour le style et sont aussi mauvais l'un que l'autre; provenant de la même ville, ils pourraient bien avoir été faits pour la même famille. [Haut. 0^m,380; larg. 0^m,410.]

278 A. — HOMME ET FEMME, *bas-relief*, pl. 161 B.

A demi couché sur un lit de repas, et vêtu de l'ample *synthèse*, un homme, appuyé sur le coude gauche, avance la main droite vers une femme et semble lui parler. Enveloppée dans sa *palla*, ses longs cheveux tombant sur ses épaules, elle est assise sur un large siège garni d'une draperie, ainsi que la petite table basse à quatre pieds qui, le long du lit, supporte un vase à boire et des fruits. Ce bas-relief est très-fruste, surtout aux têtes. [Haut. 0^m,380; larg. 0^m,400.]

Depuis que l'archéologie exerce la sagacité de sa critique sur les monumens antiques et sur tout ce que l'antiquité figurée nous offre de détails sur les mœurs, les usages et pour ainsi dire sur toute la vie des anciens, on était habitué à ranger dans une classe particulière de bas-reliefs ceux que, jusqu'à présent, les plus habiles antiquaires, les Winckelmann, les Visconti ont nommés banquets ou repas funèbres. Ces dénominations n'étaient peut-être pas de la dernière exactitude, mais, cependant, elles rendaient bien et d'une manière concise ce que présentent ces petits monumens, des repas; et comme on ne les retrouve que parmi les ornemens des sépultures, on semblait autorisé, et par leurs sujets et par leur destination, à y voir des repas funéraires, ou qui faisaient

partie d'une manière ou d'une autre des honneurs que dans les familles on rendait à la mémoire des morts. On veut à présent changer cette dénomination, que l'on trouve erronée; reste à savoir si celle qu'on y substituera rendra mieux et plus clairement l'intention des anciens en consacrant ces sujets funéraires, ou qui le sont devenus par les places qu'ils occupent et par les souvenirs qu'ils conservaient des personnes dont on regrettait la perte. Ces bas-reliefs sont répandus dans toutes les collections, et nous en avons dans la salle des caryatides un assez grand nombre (16), que j'ai exposés avec quelques détails dans le texte des planches 155, 157, 159 et 161, et auxquels il faut ajouter celui qui fait l'objet de cet article.

Ces bas-reliefs, pour la plupart romains et d'une exécution au-dessous du médiocre, sont en général accompagnés d'une inscription ordinairement très-courte, consacrée à la mémoire du défunt par quelqu'un de ses parens ou de ses affranchis, souvent encore c'est le défunt lui-même qui parle dans l'inscription. On sait que ces petites scènes de famille se composent, pour la plupart, de trois ou quatre personnes, et, en ne prenant pour exemples que nos dix-sept bas-reliefs du Musée, l'on y trouve jusqu'à cinq personnes (n° 603), six (n° 603) et même sept (n° 677). On voit assez habituellement un homme, sans doute le chef de famille, à demi couché, ou accoudé sur un lit de repas, et souvent tenant un vase ou une coupe, comme s'il était sur le point de boire ou de faire une libation. Les femmes, presque toujours voilées, sont assises sur le bord du lit, ou à côté sur un siège élevé, ainsi que c'était l'usage dans les repas chez les Romains. A côté du lit, une petite table à trois pieds supporte quelques fruits et des vases. Parfois, comme personnages accessoires, un jeune homme ou une jeune fille, ou l'un et l'autre, de très-petite proportion, sont aux pieds ou à la tête du lit, et tiennent ou une coupe ou un vase à verser le vin, et remplissent l'emploi d'échanson, *poillator*. Quelquefois aussi l'on compte jusqu'à quatre de ces jeunes serviteurs. Ce sont certainement bien là des scènes de famille; elle y est tantôt plus tantôt moins nombreuse; là se trouvent réunis les maîtres de la maison et leurs serviteurs, la *famiglia* des Italiens; et l'on pourrait y joindre, pour compléter la scène, le chien, cet ami fidèle dans la mauvaise comme dans la bonne fortune et compagnon de l'homme jusqu'à sa dernière demeure: ces bas-reliefs offrent cet animal, mais il y est rare, et ceux du Musée royal n'en montrent qu'un.

Ces réunions représentent-elles simplement celles qui se renouvelaient chaque jour dans les familles et les reproduisait-on sur ces modestes monumens funèbres, pour rappeler l'accord qui avait régné dans ces ménages entre celui qui en était le chef et ceux qui dépendaient de lui? Ou bien peut-on y voir des espèces de repas religieux en honneur des morts, et qu'on a voulu rapprocher des *lectisternia*, repas offert avec des cérémonies aux statues des dieux exposées sur des autels ou des lits de parade? Ces repas seraient-ils aussi des commémorations de ceux qui, sous le nom de *perideipnia* chez les Grecs, et de *silicernia*, d'*exequium* chez les Romains, réunissaient la famille et ses amis à la fin des funérailles pour compléter les honneurs qu'on rendait aux morts, et adoucir les regrets de leur perte par les éloges que l'on faisait de leurs mérites ou de leurs bienfaits. Ces diverses opinions ont eu tour à tour leurs partisans. Pour les appuyer, ils ont, et les uns et les autres, appelé à leur aide toutes les richesses de l'érudition; ce qui ne veut pas dire que la question soit enfin tout à fait décidée. M. Lebas, de l'Académie des inscriptions, et son collègue, mon ami M. Letronne, ne s'accordent pas sur ce sujet, peut-être plus curieux encore par la manière dont chacun de ces savans antiques soutient son opinion, que par l'importance du sujet en lui-même. Et, tout en discutant et marchant vers leur but (*Rev. arch.*, v. III, M. Letronne, p. 214-221, p. 345-363; M. Lebas, p. 84-99), ils réveillent sur leur route une foule de souvenirs de l'antiquité remplis d'intérêt, et qui ont un rapport plus ou moins direct avec le sujet qu'ils s'efforcent d'éclaircir, et, quel qu'en soit le résultat définitif, ces discussions ne peuvent

en avoir qu'un très-bon pour l'archéologie; ils y porteront de nouvelles lumières. Il en est un peu de l'archéologie comme de l'alchimie : en poursuivant le grand œuvre, on n'a pas encore, que je sache, trouvé la pierre philosophale, mais en chemin les alchimistes ont fait d'importantes découvertes et n'ont pas eu à regretter leur temps, leur érudition et leur charbon. Il me semble qu'on ne saurait se refuser à reconnaître dans ces scènes de famille adaptées aux monumens funèbres, une sorte de sentiment religieux et une manière de rappeler et d'honorer en famille le souvenir des morts : c'est bien une sorte de culte d'affection rendu à leur mémoire. Le chef de la famille préside toujours à ces scènes, et leur donne, à peu d'exceptions près, un caractère de gravité que n'avaient probablement pas les repas ordinaires. D'après le peu de mets, quelques fruits, quelques gâteaux placés sur la petite table, auprès du lit, ne pourrait-on pas admettre que ces personnes, graves et sérieuses, sans aucun mouvement, que l'on ne voit jamais prendre leur repas, sont moins occupées de ce soin que d'offrir aux dieux, peut-être aux dieux mânes, qui se contentaient de peu de chose, des libations et des prières? N'y aurait-il pas là quelque analogie avec l'acte funéraire des Grecs, qui dans leurs inscriptions nomment si fréquemment héros et héroïne (*ἀφηρωξία*), celui ou celle auxquels ils rendaient les derniers devoirs, et auxquels ils consacraient les plus modestes monumens funèbres. Je suis loin de changer ces scènes si simples et si naïves en des scènes d'apothéose, en faveur des personnes que l'on regrettait, ou même de les rapprocher des lectisternes à l'honneur des dieux, je n'y verrai même pas les *silicernia* et les *perideipnia* que les parens partageaient avec le défunt, quoique, selon quelques auteurs, ces repas simulés fussent entièrement à l'honneur des dieux mânes, et que l'on ne touchât à rien de ce qui leur y était offert; ce qui ressemble un peu à ce qui se passe dans nos bas-reliefs, qui certainement, quelque nom qu'on leur donne, ont un aspect grave et religieux. Sur seize, on en voit onze, quelques femmes (2, au n° 643; 4, au n° 677) assises, immobiles, dans la même attitude, ramenant vers le menton leur main droite pour contenir ou abaisser l'ample palla qui leur sert de voile, ce qui ne donne guère l'idée de repas ou du moins de repas où l'on prenne quelque nourriture. Il me semblerait donc que ces scènes de la vie intérieure ne présentent que les apprêts ou l'appareil de petits repas. On y a réuni la famille, en tout ou en partie, telle qu'elle était lorsque celui ou celle que l'on avait perdu en était un des membres. On a pu y placer comme vivant celui qui n'existait plus, mais que le souvenir et les regrets rendaient pour ainsi dire encore présent, et qui semblait s'associer aux prières et aux offrandes adressées aux dieux pour la prospérité de la famille par ceux qu'il avait quittés. Mais, au reste, les discussions de nos savans académiciens nous en apprendront probablement davantage, et décideront peut-être le titre plus convenable que celui de *banquets funèbres* à appliquer à ces petites scènes. De toutes manières, elles doivent, sous plus d'un rapport, être d'un grand intérêt pour l'archéologie, et, en attendant qu'il en ressorte une opinion qui ait le droit d'être regardée comme définitive et bien établie, nous devons nous contenter de conclure que : *adhuc sub judice lis est.*

86 A. — HOMME, *bas-relief sépulcral*, pl. 161 B.

La tête de cette figure étant entièrement fruste, on ne saurait presque dire si elle était âgée ou jeune. Son costume, assez singulier, est plutôt grec que romain : ce n'est pas la toge, du moins telle qu'on la portait ordinairement, c'est un grand vêtement ressemblant à un ample manteau, et qui, serré sur les hanches et ensuite relevé, retombe en nombreux plis par-dessus la ceinture sur le milieu du corps. C'est tout ce que l'on peut dire de ce bas-relief, en fort mauvais état, brisé en deux morceaux, et où la figure, qui ne manque pas d'un

certain caractère et dont la pose et les proportions sont justes, est dans une niche flanquée de deux colonnes corinthiennes, ce qui indique que cette sépulture avait été traitée avec soin et qu'elle devait appartenir à quelque personnage distingué d'une colonie ou d'un municpe romain. Ce bas-relief vient de Mons dans la province de Constantine. [Haut. 1^m,060; larg. 0^m,530.]

252 B. — JEUNE CAVALIER FAISANT UNE OFFRANDE, *b.-r.*, pl. 161 B.

A côté de son cheval, un jeune homme debout, vêtu d'une courte tunique serrée par une ceinture, sa chlamyde sur l'épaule gauche, chaussé de bottines légères, va déposer une offrande sur un autel cylindrique orné d'une guirlande. Auprès est un enfant, peut-être un Camille, jeune servant des sacrifices, et dans le fond, à travers le mauvais état du bas-relief, on croit reconnaître une figure enlacée d'un grand serpent. Le serpent est un emblème funèbre et peut-être le jeune cavalier rend-il un dernier hommage à son jeune enfant ou à un frère ravi par une mort prématurée, dont serait l'emblème le serpent qui rappelait la fin funeste d'Archémore ou Opheltés, que la mort enleva pendant l'expédition des Argonautes. Cet événement lamentable convenait à des monuments funèbres, et à pu être rappelé comme symbole, sur un tombeau, sans que pour cela on soit autorisé à voir un héros dans le personnage principal. Une arcade soutenue par deux pilastres encadre cette composition, assez jolie, mais d'une exécution peu soignée. Ce bas-relief vient de Grèce, et fut envoyé, par M. Minoïdes Minas, à M. Villemain, pair de France, alors ministre de l'instruction publique, qui l'adressa au Musée royal, le 17 août 1843. [Haut. 0^m,600; larg. 0^m,560.]

36 A. JUPITER ET DES SUPPLIANTS, *bas-relief*, *m.*, pl. 224 A.

Le maître de l'Olympe est assis sur un trône assez élevé, que recouvre en partie son manteau, et ses pieds reposent sur un marchepied, *hypopodium*, assez élégant : la forme des supports du siège indique qu'ils sont faits au tour. Le dieu, à demi drapé, la tête ceinte d'une bandelette, a la main gauche levée, comme pour parler, car il n'y a pas de trace du sceptre qu'il aurait pu tenir. Cependant, l'emmanchement du poignet et de l'avant-bras n'est pas dans la direction que la main devrait avoir s'il y avait eu un sceptre. Et, bien qu'il fût assez ordinaire de peindre des accessoires sur les fonds des bas-reliefs au lieu de les sculpter; je ne puis croire que c'eût été ici le cas d'employer cette méthode plus expéditive. Le sceptre peint sur ce bras en relief et repassant sur le fond aurait produit un trop mauvais effet, et la bonne opinion que j'ai du goût des anciens sculpteurs ne me permet pas d'admettre l'inconvenance d'un pareil expédient, qui ne pouvait être en faveur que de la paresse et du peu de soin de l'exécution. A la main droite de Jupiter, paraît avoir été une patère, signe de sa bienveillance et de sa générosité. Devant lui, une grande femme debout, les regards tournés vers le maître des dieux, son voile rejeté en arrière, parée de boucles d'oreilles, est vêtue d'une tunique fine et transparente laissant nu le bras droit, et que recouvre à mi-corps son manteau. A côté d'elle,

un jeune homme a la partie supérieure de la poitrine couverte de sa grande chlamyde, qu'y retient une large agrafe ronde, et qui retombe en arrière; sa main droite est élevée et la gauche abaissée. Il semble donner la main à la femme qui tient à la main un vase à libation, une *anochoe*; il tourne la tête vers Jupiter, et l'on croirait y distinguer des traces d'une couronne légère ou d'une bandelette. Près d'eux, un petit vieillard, vêtu du manteau des philosophes et levant la main droite, semble invoquer Jupiter. La taille des deux personnages qui sont avec ce dieu, beaucoup plus élevée que celle du vieillard, doit les faire prendre pour des divinités, peut-être, à ce que je croyais, Junon et Mercure, dont ce personnage avancé en âge implorerait la protection. Mais ce bas-relief provenant de Gortyne dans l'île de Crète, d'où l'avait rapporté à Smyrne le savant numismate M. Borrell, qui le céda à M. Lebas, on pourrait être autorisé à y voir Cadmus, Europe, sa sœur, et peut-être leur père Agénor, ou bien Cadmus et sa femme Harmonie, fille de Mars, auxquels on rendit des honneurs divins; et l'on sait par Pausanias (*Lac. XV, 6*), que Cadmus avait un temple ou héroon à Sparte, et par Plutarque (*Pélop., 19*), qu'Harmonie était adorée à Thèbes comme une déesse. [Haut. et larg., 0^m,350.]

Mais au lieu de Cadmus, M. Lebas (*Cor. arch. 1845, t. XVII, p. 234*) croit retrouver le héros Atymnius ou Atymnus, qui n'était connu qu'en Crète, où, selon Solin, c. XVII, corrigé par Saumaise (*Exerc. Plin., p. 172*), il aurait reçu les honneurs divins avec Europe, dont il aurait été frère, suivant une ancienne tradition qui lui donnait pour père, ainsi qu'à Europe, Phœnix, que d'un autre côté Apollodore (III, 1), dit être fils d'Europe. Ce mythographe ajoute même un peu plus loin qu'Atymnus était fils de Jupiter et de Cassiopée, et chéri de Sarpédon, l'un des fils que Jupiter avait eus d'Europe. On sait au reste qu'après avoir enlevé cette belle princesse, que la tradition la plus suivie dit fille d'Agénor, il la transporta à Gortyne en Crète, où il s'unit à elle sous un platane d'une éternelle verdure (Pline, I. XII). Ce fut sans doute en honneur de cette union que Gortyne, qui se nommait aussi *Hellotis*, célébrait tous les ans des *helloties* où l'on offrait à Europe une immense guirlande de myrte. Nous apprenons par Hesychius (voyez *Ἑλλωτίης*) qu'elle avait vingt coudées de tour, et par Athénée (p. 678) que l'on prétendait que les os d'Europe y étaient enfermés. Il y avait à Corinthe, en honneur de Minerve, des *helloties* du même genre. Il n'est question du culte rendu par Gortyne au frère d'Europe que dans Solin. Pline, dont il n'est que l'abréviateur de peu de crédit, n'en dit pas un mot, mais il est vrai aussi que Solin ne parle que de Cadmus comme frère d'Europe, et que c'est seulement d'après la correction de Saumaise qu'on y trouve Atymnus, qui n'a pas d'autre appui, et peut-être pourrait-on encore douter que le culte d'Atymnus, si peu connu, eût été réuni à celui d'Europe, sa sœur très-douteuse, et eût remplacé les honneurs qu'une si haute célébrité devait assurer à Cadmus.

Dans son intéressant article, M. Lebas compare à notre curieux monument, quelques autres bas-reliefs où il croit retrouver le même sujet d'Europe et d'Atymnus. L'un appartient au Musée britannique (Part. IX, pl. 37, n° 1 et peut-être n° 3, pl. 35). M. Hawkins avait cru y reconnaître Jupiter et Junon, et peut-être avait-il raison. M. Lebas pense que ce marbre doit venir de Gortyne, et qu'il ne peut représenter que le sujet d'Atymnus. Il le retrouve encore dans un bas-relief du musée Worsley acquis à Athènes en 1758, mais qui peut provenir de Gortyne et offrir le même sujet que le nôtre, qui devrait alors remplacer l'explication de Visconti, qui y voyait « Jupiter sauveur adoré dans le Parthénon même, et Minerve Hygie, dont le culte sur l'acropole d'Athènes est attesté

« par plus d'un texte et d'un monument. » Mais il reste à savoir si ce bas-relief est positivement d'Athènes, où si, apporté de Crète, il n'a pas pu être vendu à Richard Worsley comme d'Athènes, par quelque trafiqueur d'antiquités qui a cru en relever le prix en lui faisant changer de patrie. Ainsi la question peut rester encore en suspens entre l'explication très-simple de Visconti, et celle de M. Lebas, plus érudite et plus curieuse. Quant au bas-relief du musée Pie-Clémentin (t. V, p. 162, in-8°, pl. 27), où M. Lebas trouve encore Atymnus assis, avec l'aspect de Jupiter, et qui aurait auprès de lui sa sœur Europe debout, écartant de la main gauche son voile, et tenant à la main droite un vase, il m'est impossible d'y voir un autre sujet que celui que donne Visconti : Adrien, jeune, assis, recevant les honneurs divins d'une déesse, peut-être de Minerve pacifique, de la déesse d'Athènes envers laquelle, ainsi qu'envers son Parthénon, Adrien, en les relevant et leur rendant tous leurs honneurs, avait si bien mérité ceux de l'apothéose. Il me semblerait aussi que la tête du jeune dieu assis, qui paraît être la sienne, car Visconti ne dit pas le contraire, a quelque chose d'individuel, surtout dans la coiffure plate, et qui sent le portrait, qui disposerait à croire, que l'on n'a pas cherché à y mettre de l'idéal et que l'on a voulu, tout en offrant dans ce petit bas-relief l'empereur divinisé, s'en tenir à une sorte de ressemblance, ainsi qu'on le voit à d'autres têtes d'empereurs apothéosés, tels qu'Auguste, Tibère, Néron, Nerva et d'autres que l'on pourrait citer. N'est-il pas probable que, si l'on avait eu l'intention de représenter ou Cadmus ou Atymnus, on aurait donné à la tête un caractère plus héroïque, plus idéal, et que si ce bas-relief eût été exécuté à Gortyne, dans les beaux temps de la sculpture grecque, la tête du héros n'eût pas été coiffée à la romaine. (Voyez sur Atymnus quelques mots dans Høeke, *Creta*, I, p. 105.)

26 B. — SACRIFICE À JUPITER, *b.-rel.*; *frag.*, *mar.*, pl. 161 C.

A notre gauche, le dieu, debout, vêtu à la romaine, de la tunique et de la toge, tient à la main droite ou une aplustre de navire, ou plutôt une palme, accessoires qui se confondent aisément dans des sculptures aussi grossières que celle-ci. Sur sa main gauche, tendue en avant, Jupiter porte une Victoire ailée, ainsi qu'on le voyait au Jupiter Olympien de Phidias, et à d'autres statues de ce dieu, de même qu'à celle de la Minerve du Parthénon. Sur la droite, un victimaire dans son costume ordinaire, la tunique courte, nommée *limus*, serrée d'une large ceinture, lève la hache pour tuer un taureau dont on n'aperçoit que le cou, la croupe et les jambes de derrière. Dans le fond, du même côté, un jeune ministre des autels, dont il ne reste que la trace de la tête et des mains, joue de la double flûte. La partie supérieure de cette dalle, encadrée d'une large moulure, est terminée par un riche ornement de demi-cercles et de feuillages. Ce monument provient de Philippeville, près de l'ancienne *Rusicada*. [Haut. 0^m,530; larg. 0^m,800].

203 A. — PERSÉE ET ANDROMÈDE, *b.-r.*, *m.*, *frag.*, pl. 161 C.

La fille de Céphée, dont toute la partie supérieure jusqu'au-dessous de la ceinture manque, est assise sur un rocher au bord de la mer. Derrière elle, sur la gauche, on retrouve encore sa main droite, sur laquelle elle s'appuie. A ses pieds sont à terre la tête de Méduse et l'épée de Persée, qui n'en a plus besoin, le monstre qui allait faire d'Andromède sa proie étant vaincu et pétrifié

par la vue de la tête de la Gorgone. Persée, chaussé des talonnières ailées de Mercure, est debout, sa chlamyde rejetée en arrière; il aide Andromède à descendre du rocher où, victime dévouée à la mort, elle était attachée. La tête du héros manque, ainsi que la plus grande partie de son bras, de la cuisse et de la jambe gauches. Ce bas-relief, en très-mauvais état, a toujours été d'une sculpture très-grossière. Il vient de l'Algérie mais on en ignore la provenance positive. [Haut. 0^m,810; larg. 0^m,850.]

N^o 6. — SACRIFICE À SATURNE, *cippe funér.*, *bas-relief*, pl. 161 B.

Ce bas-relief, grossier et à deux compartimens, est assez curieux par le sujet qu'il présente. La scène se passe sous une arcade à plein cintre, soutenue par deux colonnes torses, *tortiles*, à stries fines en spirale serrée, très-courtes et terminées par de lourds chapiteaux dont il reste quelques feuillages, et surmontées par des masques de vieillards. Dans l'intérieur et au fond de l'arcade, est une demi-figure de vieillard, la tête couverte d'un voile, et qui ne peut être que Saturne, que nous avons déjà vu ainsi représenté. Sur le devant, un homme âgé, en tunique longue et en manteau, se prépare à lui offrir un sacrifice et dépose, sur un petit autel carré, ou une offrande ou peut-être un de ces gâteaux salés, *mola salsa*, qui faisaient partie des sacrifices. De l'autre côté de l'autel, un ministre des sacrifices tient entre ses bras un petit animal, victime qui va être immolée, et que l'état du bas-relief ne permet pas de reconnaître; il paraît, au reste, qu'il n'y avait pas de victime destinée particulièrement à Saturne. On peut faire remarquer que ces deux prêtres ont la tête découverte, ainsi que l'exigeait le cérémonial dans les sacrifices à Saturne, auquel, comme divinité infernale, on sacrifiait, la tête nue, tandis qu'on la couvrait pour les divinités célestes. Dans le bas est un jeune ministre des sacrifices nu et qui porte sur la tête un coffre, sans doute contenant les instrumens de sacrifice. On ne distingue pas bien l'espèce de la victime, peut-être est-ce un bœuf ou un mouton. Les lettres de l'inscription sont d'une très-mauvaise forme. Elle apprend que cette stèle a été consacrée par Q. OTACILIUS FELIX, prêtre, *sacerdos*, et sa femme CELSINA pour CELSINA; peut-être l'I est-il conjugué avec l'N, ou bien la forme de ce nom pourrait indiquer une famille étrusque. Les trois lettres de la 4^e ligne peuvent appartenir à CON*jux*, sa femme, ou à CON*socra*verunt, ont consacré. La dernière leçon me paraît préférable, d'autant plus que les DD SS en tête de la 2^e ligne, doivent probablement se lire *Diis Sanctissimis*, aux dieux très-saints, pour DIIS MANIBVS, aux dieux mânes. Sur l'autel du bas-relief principal, les lettres V. S. L. A. *Votum Solvit Libenti Animo*, montrent que ce petit monument funéraire a été consacré pour accomplir un vœu. Il a été trouvé dans la province de Constantine, à Djimilah, l'ancienne *Cuiculum*. [Haut. 0^m,600; larg. 0^m,480.]

250 A. — THÉSÉE, VIEILLARD ET JEUNE HOMME; *m. g.*, pl. 224 A.

Un jeune homme, que sa coiffure ovoïde, à petits bords, pourrait faire prendre pour un des Dioscures ou pour un Cabire, est debout à l'extrémité de la composition. Il est nu ou n'a pour vêtement qu'une petite chlamyde qui,

serrée sous son bras gauche abaissé, repasse entre ses genoux d'une manière mal motivée, et qui n'est pas d'un bon effet de lignes. Sa jambe gauche est pliée en arrière, et il porte la main droite à la partie postérieure de sa coiffure. Il semble prêter toute son attention à un vieillard beaucoup plus petit que lui, vêtu de la tunique longue, sans manches, et du manteau, et qui, la main droite levée, paraît lui adresser la parole et l'invoquer pour quelque faveur qu'il espère, ou le remercier de celle qu'il a reçue. La tête du vieillard, légèrement barbue, à cheveux courts, d'un profil assez prononcé, donne l'idée d'un portrait. Derrière lui, un jeune homme, d'une proportion inférieure à la sienne, couvert de son manteau, d'où, comme le personnage âgé, il dégage sa main droite, paraît aussi parler. On croirait retrouver une légère trace de la bandlette dont sa tête aurait été ceinte. Du bras gauche enveloppé dans son même manteau, il s'appuie sur un cippe ou sur un autel, consacré sans doute au héros et destiné à y déposer des offrandes. Ces deux personnages ont l'air de consulter ou de remercier le jeune dieu, devant lequel est un objet assez long, bombé, uni et relevé sur le sol. On ne peut douter que ce ne soit le protecteur d'Athènes, Thésée, auquel ses bienfaits avaient mérité des temples et dont le nom ΘΗΣΕΥΣ est écrit auprès de sa tête. Ce monument lui aurait été consacré, ainsi que le porte l'inscription, par *Sôsippe*, fils de *Navarchide* : ΣΩΣΙΠΠΟΣ : ΝΑΥΑΡΧΙΔΟ ΑΝΕΘΗΚΕΝ. Il paraît que son fils s'est réuni à lui et qu'ils adressent ensemble à Thésée, le protecteur de l'Attique, leurs invocations ou leurs actions de grâces. Ce joli bas-relief, de peu de saillie, est assez bien conservé, et l'on voit que l'exécution en était soignée. On la trouve ainsi aux mains, surtout à celles de Thésée, dont le profil est d'un galbe très-pur; et il est à regretter que le bout du nez ait été altéré. Par l'attitude du héros, penché en avant, ce qui le fait paraître hors d'aplomb, on croirait qu'il devait s'appuyer sur un long sceptre ou peut-être sur la massue de fer qu'il enleva au géant Périphète et qui lui servit à dompter le taureau qui désolait Marathon. Cependant, le fond du bas-relief n'en porte aucune trace, et l'on a eu tort de le reproduire dans le dessin de l'Éphéméride archéologique de M. Pittakis, à Athènes, et dans celui de la Gazette archéologique de Berlin, qui n'en est qu'une copie. Au reste, cette attitude, quoiqu'un peu outrée, se rapporte à celle que l'on donnait aux divinités, qui, la tête légèrement penchée en avant, semblaient écouter d'une oreille propice leurs adorateurs, et jeter sur eux des regards favorables, ce qu'exprimait le titre de *prospicientes* et de *respicientes* que leur donnaient les Romains. Je ne vois pas trop ce que peut indiquer la pierre en saillie que l'on voit aux pieds de Thésée. M. Lebas pense qu'elle pourrait rappeler la citadelle, l'acropole d'Athènes, élevée sur des rochers, et que Thésée semble prendre sous sa protection. Mais peut-être trouvera-t-on cette hypothèse un peu hasardée. Je serais porté à regarder cette pierre comme un souvenir de celle sous laquelle le jeune Thésée avait retrouvé l'épée et les armes de son père Égée, qu'Éthra sa mère y avait cachées; et l'on sait par Pausanias (*Cor.*, c. xxxii, 7), qu'on la voyait sur le chemin d'Hermione à Trœzène, sur les bords de la source du petit fleuve Hylycus, et près du temple érigé à Vénus nymphe, par Thésée. Ce souvenir de la force du héros

dans sa jeunesse devait lui plaire, et la pierre qui la rappelait trouvait une place convenable devant son simulacre. Quant au geste de la main droite de Thésée, il est bien indécis, la portant à son casque, car c'en est bien un très-simple, mais que l'on reconnaît à son bord pour être en métal, et non un bonnet ovoïde, comme celui des dioscures; il laisse incertain s'il le met sur sa tête ou s'il l'enlève, et nous ne saurions en offrir une explication satisfaisante; car je ne saurais croire que Thésée, écoutant favorablement les vœux de Sosippe partant peut-être pour une expédition guerrière, est sur le point de lui offrir son propre casque pour le protéger et le rendre invincible. Pour que cette hypothèse fût admissible, ne faudrait-il pas que Thésée fût ici représenté comme apparaissant réellement à Sosippe en chair et en os, et que celui-ci eût consacré sur ce monument le souvenir de cette insigne faveur du héros? Cela ne serait pas impossible; mais est-ce bien probable? Je le désirerais, le sujet et le bas-relief acquerraient un grand intérêt, mais on aurait sans doute de la peine à l'admettre. On croira peut-être plus volontiers qu'ici Thésée, quoiqu'il ne pose pas sur une plinthe, est représenté en statue, qu'on lui a donné l'attitude d'une divinité propice, et que, par son geste, on a voulu indiquer qu'il était toujours disposé à couvrir de ses propres armes les citoyens Athéniens dont il avait établi les droits et qui en avaient toujours à sa puissante protection. Ce bas-relief, trouvé à Athènes en 1840, et qui a appartenu à M. Skene, a été apporté par M. Lebas. (Voyez son article de la *Corr. arch.* 1845, t. XVII, p. 243.) Il en a d'abord été question dans les *Éphém. d'Athènes*, par M. Pittakis, n° 570; dans la *Gaz. arch. de Berlin*, par M. Gerhard, pl. 32, fig. 2, et dans le *Bullet. de la Corr. arch.* 1845, p. 3, 4. — [Haut. et larg. 0^m,570.]

213 A. — TRAVAUX D'HERCULE, *mar. bas-relief*, pl. 224 A.

On retrouve dans ce bas-relief, d'une très-grossière exécution, dont les figures sont très-courtes et très-lourdes, une partie de quelque frise. On y voit Hercule accomplissant deux des entreprises que lui avait imposées Eurysthée. A notre gauche, nu, sans armes, ayant jeté sa massue, le fils de Jupiter lutte corps à corps avec le lion de Némée, il le serre à la gorge, et le terrible animal, qui s'accroche à lui de ses griffes, ne lui fera pas lâcher prise, et est sur le point d'être étouffé. A droite, Hercule, la dépouille du lion croisée sur la poitrine, saisit par les cheveux et vient d'abattre à ses pieds, d'un coup de massue, l'hydre qui désolait les bords du lac de Lerne. Terminée ici en queue tortueuse de serpent, elle a le corps et la tête d'une belle femme, dont l'abondante et onduleuse chevelure retombe sur le sein. Il paraîtrait qu'on a surmonté sa tête d'ailes ainsi qu'on en voit quelquefois au *Gorgonium*, tête de la Gorgone Méduse. On sait; au reste, que l'on représentait ordinairement l'hydre de Lerne comme à moitié femme, et que des traditions racontaient que c'était une femme de mauvaise vie, très-dangereuse par ses attraits, son esprit et sa perfidie, et qui ruinait ses adorateurs. On peut voir, sur ces travaux d'Hercule, ici p. 550 et suiv. Ce bas-relief, intéressant par son sujet, est un souvenir précieux de son A. R. M^{or} le duc d'Orléans, qui l'envoya d'Afrique au Musée royal en 1840. [Haut. 0^m,800; larg. 1^m.]



INSCRIPTIONS

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE, L'ANCIENNE CIRTA.

Le grand nombre d'inscriptions romaines que nous avons reçues de l'Algérie et qui nous en font espérer quelque nouvelle récolte, nous engage, avant de les produire, à dire quelques mots sur ces contrées et plus particulièrement sur la province de Constantine, qui nous les a en partie fournies.

Aux anciens temps, sous le nom de Libye, on rangeait tout le littoral du nord de l'Afrique, depuis le Nil jusqu'aux colonnes d'Hercule, et au sud elle franchissait la chaîne de l'Atlas et s'enfonçait dans le désert, qui portait encore au loin vers la ligne équinoxiale ce même nom de Libye. La Mauritanie en faisait au nord une vaste partie entre les côtes de la Méditerranée et le mont Atlas, et des frontières de l'Égypte au détroit de Gadès. Ce pays des *Maurusii* ou des *Mauri*, fut ensuite, dans des temps bien postérieurs, sous la domination romaine impériale, divisé en Mauritanie tingitane et en Mauritanie césarienne. On y en ajoutait même une troisième, la Mauritanie *sitifensis*, qui recevait ce nom de sa capitale, colonie romaine, *Sitifis colonia*, dont nous parlerons ailleurs. La Mauritanie comprenait les deux Numidies : à l'ouest celle des *Massesylii*, qui fut le royaume de Siphax, et à l'est celle des *Massylii*, où régnait la famille de Massinissa, et qui avait pour limites le fleuve *Ampsaga*, aujourd'hui *Oued-jim-el-Kibir*, la grande rivière, qui se jette dans la Méditerranée à l'ouest du cap Bougiaron ou les Sept-Caps, et du golfe de Stora, après avoir porté, pendant une partie de son cours, le nom de Rummel (le *Sufmar* ou *Suf-jim-mare* des Arabes et de Léon l'Africain). Près et au nord du confluent de cette rivière torrentueuse, et qui, de même que les autres, n'a jamais dû être navigable, et du Oued-Boumerzoug, qui vient s'y joindre du sud-est, un plateau de rochers élevés, à l'extrémité de vastes plaines, de la plus grande fertilité, était située, dans une position regardée comme imprenable, la ville de *Cirta*, dont la fon-

dation remontait probablement aux temps reculés où les Phéniciens, occupant la plus grande partie des côtes de la Méditerranée, fondèrent un nombre considérable de villes. Mais plus tard nous reviendrons sur Cirta, aujourd'hui Constantine, et sur quelques autres villes de sa province. Ce que nous savons de l'ancienne histoire de toutes ces contrées du nord de l'Afrique est consigné dans Tite-Live, Salluste, Strabon, Tacite, Appien. Ils entrent dans assez de détails historiques, mais ce qu'ils nous apprennent des villes en particulier se réduit à de bien faibles documents. C'est tout au plus si la plupart de celles dont nous avons des inscriptions se trouvent indiquées, et seulement en quelques mots : du reste, le silence des auteurs anciens est absolu sur ce qui concerne ces cités, qu'il serait intéressant de connaître. Ces places, souvent si importantes, et qui, lors des guerres de Numidie, ont lutté avec tant d'énergie et de ténacité contre la puissance romaine, avaient quelque droit d'espérer que l'histoire ne s'en tiendrait pas avec elles à une simple mention honorable.

Il est à regretter que ce que nous pouvons recueillir des auteurs arabes, plus abondants en détails, ne date que des temps où les villes de Numidie, déchues de leur antique prospérité, n'en conservaient plus que des débris, brillants témoignages, il est vrai, de leur splendeur, mais bien loin de ce qu'auraient pu nous transmettre les anciens. Et cependant, Bekri et Édrisi, au XI^e siècle, et surtout Léon, surnommé l'Africain, bien qu'il fût Maure de Grenade, savant voyageur au XVI^e siècle, du temps de Jules II et de Léon X, se font lire avec quelque intérêt. Ils nous ont conservé, sur le nord de cette partie de l'Afrique, des documens que l'on ne trouve pas ailleurs.

Ces documens ont été de la plus grande utilité au docteur Thomas Shaw, de Kendal, dans le Westmoreland, chapelain de la factorerie anglaise, savant philologue et botaniste, à qui un séjour de douze ans à Alger, de 1720 à 1732, et dans toutes les parties de la Numidie, de la Syrie et de l'Égypte, qu'il parcourut dans tous les sens, offrit les moyens de recueillir une foule d'observations intéressantes sur les villes dont il nous donne la description, suivie de cartes et de quelques dessins de monumens. Ce sont les sources les plus abondantes et où l'on puisse puiser avec le plus de confiance la connaissance de l'état ancien et moderne de ces antiques contrées. Mais, cependant, il convient de faire observer que ce qu'il rapporte de la province de Constantine, qu'il reconnaît n'avoir pas visitée, n'est pas de lui, mais de Sanson, chirurgien hollandais du bey de Constantine, et qui fournit à Shaw de très-bons renseignemens. Le savant docteur eut encore de grandes obligations au P. Ximenès, avec lequel il fit quelques excursions, et aux manuscrits de Peyssonnel, qui voyageait en même temps que lui dans les régences d'Alger et de Tunis, et dont il dut la communication à l'obligeance du savant botaniste Bernard de Jussieu. On ne trouve dans Shaw, pour la province de Constantine, qu'une trentaine d'inscriptions, la plupart très-courtes et de peu d'intérêt. Il n'y en a aucune des nôtres, ni même des villes qu'elles citent, excepté une de *Rusicada*, la Philippeville actuelle (1).

(1) La traduction française de cet ouvrage anglais a été publiée, en 2 vol. in-4°,

Peyssonnel (1), médecin et consul de France à Smyrne, et associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans le même temps que Shaw, en 1724 et 1725, se livra avec succès aux mêmes recherches. Il nous a laissé dans un recueil de lettres, publié avec le Voyage (en 1783-1786) de Desfontaines, savant botaniste, médecin et de l'Académie des sciences, par M. Dureau de la Malle, de l'Académie des inscriptions, des notions très-précieuses dans lesquelles sont relevées quelques méprises des voyageurs qui l'avaient précédé.

C'est à l'aide de ces documens et de ce que nous trouvons dans les anciens, que M. Dureau de la Malle, en les comparant, avec une grande sagacité et une saine critique, aux rapports de nos ingénieurs et des officiers de l'état-major, nous a donné sous le titre modeste de : *Recueil de renseignements sur la province de Constantine*, un volume très-intéressant, où ce savant rapporte et discute, sous plusieurs points de vue exposés avec ordre et clarté, tout ce qui concerne cette belle partie de nos conquêtes de la régence de l'Algérie. Cet ouvrage,

en 1743, à la Haie, chez Beaulme : *Voyages de M. Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, etc., Alger, Tunis, Syrie, Égypte, Arabie Pétrée*, avec des cartes et des figures.

(1) Jean-André Peyssonnel, d'une famille distinguée, fils de Charles Peyssonnel, médecin d'un grand talent, naquit à Marseille, le 19 juin 1694. Dès sa jeunesse, il développa dans ses études chez les pères de l'Oratoire de Marseille, et peut-être depuis à Paris, le goût le plus vif et les plus grandes dispositions pour l'histoire naturelle, et surtout pour celle des productions marines regardées longtemps comme végétales, de la famille des coraux, étude dans laquelle ses recherches, ses observations et sa sagacité devaient un jour lui faire faire de si importantes découvertes. A vingt-six ans, déjà médecin, il partagea, dans l'horrible peste de Marseille, le dévouement de son père, âgé de quatre-vingts ans, et qui, noble émule de l'immortel Belzunce, fut, comme lui, victime des soins qu'il prodiguait aux malheureux dans l'hôpital de la Charité, où, s'étant enfermé, il courut les mêmes dangers et s'associa à leur sort. En 1723, André fut nommé correspondant de l'Académie des sciences. Il reçut, en 1724, l'honorable et périlleuse mission d'un voyage scientifique en Afrique. Ce fut l'abbé Bignon, conseiller d'état, qui, connaissant ses talens et son zèle,

obtint du roi de la lui confier. En 1724 et 1725, les nombreuses excursions de Peyssonnel lui offrirent une ample récolte d'observations sur la géographie, l'histoire, les antiquités et l'histoire naturelle des contrées qu'il parcourut, de Tunis à Alger. Il est à regretter que la plus grande partie de ces précieux documens aient été perdus, de même qu'un grand nombre de cartes et de dessins de monumens. A son retour d'Afrique, Peyssonnel, en 1726, contribua fortement à la formation définitive de l'Académie de Marseille, à laquelle il fournit de nombreux et excellens mémoires d'histoire naturelle, et, en particulier, sur les coraux, crus jusqu'alors des plantes pierreuses, et dont, après beaucoup d'expériences et de luttes contre les anciens préjugés, il parvint enfin, en 1741, à l'aide du profond savant Bernard de Jussieu, à faire reconnaître la véritable nature, celle des polypiers. Avant cet heureux résultat, qui s'était fait bien attendre, Peyssonnel, envoyé comme médecin royal à la Guadeloupe, en 1733, entretint une active et savante correspondance avec l'Académie de Marseille, qui a publié un grand nombre de ses mémoires; depuis, il en adressa beaucoup aux Académies de Montpellier, de Rouen, et à la société royale de Londres, dont il était associé, et à Chirac, surintendant du jardin du roi, qui malheureusement, de même que l'abbé Bignon, perdit la plus

appuyé des indications de tous les auteurs qui ont écrit sur cette contrée, est d'une grande utilité pour ceux qui voudraient entrer plus avant dans les détails sur tout ce qui regarde la province de Constantine.

Nous avons aussi trouvé, pour le peu que nous avons à exposer sur les différentes villes de cette province, de grandes ressources, sous le rapport des monumens et des inscriptions, dans des notes et de nombreux dessins, qu'avec une extrême obligeance, a mis à notre disposition, M. de la Mare, capitaine d'artillerie, membre de la commission scientifique de l'Algérie. Un séjour de six ans à Constantine lui ayant offert les occasions de fréquentes excursions dans tout le pays, il a été, autant que personne, à même de le bien connaître, et comme il a su joindre de bons dessins à ses observations, j'ai eu fort à me féliciter de sa complaisance à me les communiquer. Ces dessins ne sont souvent que des croquis, qu'il n'a pas toujours été très-commode de prendre, vu l'état hostile du pays et le peu de sûreté des excursions, et il fallait pour ainsi dire tenir son

grande partie des lettres et des mémoires de Peyssonnel. M. Dureau de la Malle a rendu un véritable service à la science en réunissant, avec grand soin, tout ce qu'il a pu retrouver des lettres manuscrites et d'autres écrits épars de ce savant voyageur, et en les publiant, en 1838, avec le voyage du savant botaniste Desfontaines, qui parcourut plus tard les mêmes contrées que Shaw et Peyssonnel. Sur dix-huit lettres à l'abbé Bignon et à Chirac, il en a été retrouvé douze avec six dessins, il est vrai assez médiocres, mais il paraît qu'il en avait fait un grand nombre que le comte de Caylus cite avec éloge. C'étaient, au reste, les premiers qui eussent représenté ces contrées, mais il est probable qu'ils avaient été remis au net par quelque bon dessinateur, car ceux de la main de Peyssonnel sont, dit-on, exacts, mais grossièrement faits.

Feu M. J. B. Eyriès, de l'Académie des inscriptions, si avantageusement connu par ses travaux sur la géographie et ses excellentes traductions de voyages et de mémoires en langues étrangères, a contribué à la publication de M. Dureau de la Malle, en lui donnant six dessins et la huitième lettre de Peyssonnel. Mais ce savant doit surtout beaucoup à M. Adrien de Jussieu, qui, de la manière la plus obligeante, lui remit douze lettres qu'il avait trouvées dans l'héritage de Bernard de Jussieu.

Les lettres de Peyssonnel, malgré le peu

de soin et l'incorrection de son style, sont d'un grand intérêt pour la science, l'histoire naturelle, la géographie et la topographie, et, comme il donne ordinairement les relèvemens des endroits qu'il visite et leurs distances des uns aux autres, ils ont dû être très-utiles pour dresser, en les discutant avec d'autres, la carte de ces contrées. Il ne faudrait pas se fier à Peyssonnel lorsqu'il fait quelque excursion dans le domaine de l'histoire ancienne : il y est très-inexact, et on y trouve de singulières bévues ; mais M. Dureau de la Malle les a relevées dans ses notes. Peyssonnel décrit, à ce qu'il paraît, avec exactitude les monumens, et il en donne plusieurs sur lesquels, malheureusement, il n'y avait pas grand chose à dire. Il dut rapporter un grand nombre d'inscriptions ; je n'en trouve pourtant que cent huit dans les lettres publiées ; une douzaine sont assez grandes, et plusieurs ont de l'intérêt. Il n'y en a aucune de celles que nous avons reçues de la province de Constantine et que je publie. Ces inscriptions de Peyssonnel ont été très-utiles à Shaw et à Maffei dans son *Museum Veronense*. Il paraît qu'ayant eu quelque désagrément de la part de ses correspondans, et même de plusieurs académies, Peyssonnel ne revint jamais en France, et qu'il resta aux colonies. On a placé sa mort en 1749, mais, d'après M. Dureau de la Malle, il est à croire qu'il mourut en 1759.

crayon d'une main et son épée ou son pistolet de l'autre, ce qui rappelle M. Denon dessinant et prenant des notes au galop et sous la fusillade des Bédouins. Les dessins de M. de la Mare, largement et prestement faits, portent un grand caractère d'exactitude, et l'on doit espérer qu'ils serviront à produire un ouvrage très-intéressant. Lorsqu'il a pu mettre à profit son temps d'une manière plus calme, M. de la Mare ne s'est pas contenté de croquis, il a dessiné beaucoup de vues très-pittoresques, des détails curieux, des bas-reliefs, des ornemens, des cippes, des plans géométriques et perspectifs, des élévations, des coupes, même des vues panoramiques énormes et dont plusieurs ont plus de douze pieds de long. Il a de même rapporté d'immenses et curieuses mosaïques, dessinées, lavées en couleur, et au huitième de la grandeur des originaux. Tous ces dessins ont le cachet de l'artiste et d'une grande facilité de main; ils donnent parfaitement l'idée du pays et des habitans qu'offrent des scènes saisies en quatre coups sur nature. Il faut avouer qu'en général tous ces monumens, de la plus grande médiocrité, sont loin de donner une haute idée des arts de ces contrées. Mais ce n'est pas la faute de M. de la Mare, et on a plutôt à le plaindre qu'à lui reprocher de n'avoir eu à s'exercer que sur d'aussi pauvres débris: il nous les fait connaître avec exactitude, c'est tout ce qu'on pouvait lui demander. Il est peu d'artistes de talent qui ne signassent avec plaisir ces dessins pochés en couleur, et où la promptitude ne nuit pas à la fidélité qu'ils semblent offrir. L'on voit que M. de la Mare, que sa trop grande modestie empêche de se mettre en avant et de se produire, se montre, dans tout ce qu'il a apporté en grande quantité, comme officier d'artillerie pour les plans et la rectitude des lignes et les mesures, même celle des lettres et des inscriptions; et, sous le rapport de l'architecture, il rend très-bien les monumens et leurs détails, les bas-reliefs et la partie ornementale fruste. Comme dessinateur, il donne une idée juste du pays et le meuble de figures très-bien croquées, et en vérité ce serait un meurtre et un grand tort envers des pays qui nous coûtent tant d'hommes et de millions, si cette immense suite de dessins d'un officier si soigneux observateur, et que rien n'a arrêté dans ses recherches, n'était pas reproduite, au moins en grande partie, par la gravure et par la lithographie, et si le Gouvernement n'en faisait pas un corps d'ouvrage qui, bien exécuté, serait d'un grand intérêt sous plusieurs points de vue. Si le Gouvernement avait l'intention, dont on lui saurait grand gré, de faire faire de nouvelles fouilles dans ces contrées, ou de profiter de celles qu'y ouvrent sans doute, chaque jour, les travaux des fortifications, des routes, des canaux, et des établissemens publics, il trouverait tout prêt, et ayant déjà donné des preuves nombreuses et suivies de son intelligence et de son zèle, dans M. de la Mare, un officier, auquel, sans avoir à craindre la moindre apparence de vues intéressées et de charlatanisme, que l'on ne rencontre que trop souvent, même dans des voyageurs en grand crédit, il pourrait, en toute sûreté, confier les travaux des recherches les plus importantes.

Dans ses copies d'inscriptions, M. de la Mare dispose avec soin les lettres comme sur les pierres, et elles sont tracées avec leurs proportions entre elles, leurs mesures, et le *fac-simile* de leurs formes. J'ai pu avec un vrai plaisir en

vérifier l'exactitude sur un bon nombre des inscriptions qui font aujourd'hui partie de notre Musée des antiques. Les dessins de cet officier m'ont été de la plus grande utilité, et je les ai comparés avec les pierres et les excellentes copies que m'en a faites avec une grande dextérité et l'habitude de la science épigraphique, M. Fossati, habile antiquaire, et bien connu à Rome et en Italie pour les fouilles remarquables qu'il y a faites et par sa collection de vases italo-grecs et d'antiquités. Ce sont ces copies, qu'après les avoir revues de la manière la plus scrupuleuse, j'ai fait graver avec le plus grand soin par M. Victor Texier, au talent et au zèle persévérant duquel mon ouvrage doit beaucoup. Ces vingt planches d'inscriptions nouvelles vont faire suite aux soixante-deux que j'ai déjà données dans cet ouvrage, aussi me fais-je un plaisir et un devoir de remercier ici M. de la Mare, M. Fossati et M. Victor Texier, pour le service qu'ils m'ont rendu (1).

ADMINISTRATION DES VILLES MUNICIPALES ET DES COLONIES ROMAINES EN AFRIQUE.

On voit, par les dénominations et les attributions des magistrats et des autres fonctionnaires chargés de l'administration des colonies et des villes municipales, qu'elle était, pour ainsi dire, calquée sur celle de Rome, et que c'était le même système de gouvernement réduit à de plus petites proportions. On la retrouve dans les parties de l'Afrique septentrionale soumises aux Romains, comme dans les contrées de l'Italie où ils avaient établi des colonies; ainsi, parler de celles-ci, c'est traiter ce qui à rapport aux villes africo-romaines. Pour entrer dans quelques détails, les plus succints qu'il me sera possible, c'est à l'important et intéressant recueil d'inscriptions latines par M. Orelli que j'aurai le plus recours et que je suivrai pour guide; on ne peut en avoir un meilleur, et d'autant plus que sans cesse il s'appuie des excellentes dissertations du savant philologue Hagenbuch, si versé dans la science épigraphique et dans tout ce qui concerne l'administration romaine. Ces secours, réduits à de justes proportions, peuvent dispenser de consulter sans cesse de volumineuses collections d'inscriptions, qui ne donnent que plus de détails, sans ajouter beaucoup au fond, et auxquelles, d'ailleurs, on peut recourir, par le soin qu'a pris M. Orelli d'indiquer les localités des inscriptions et les sources où il les a puisées. Le Manuel d'antiquités romaines, par Alexandre Adam, recteur des hautes écoles d'Édimbourg, traduit en allemand (2 vol., 2^e éd., 1794), par Jean-Léonard Meyer, quoique peu volumineux, est d'une grande utilité et très-commode pour faire connaître l'administration municipale des Romains. En Italie, et dans les provinces de la domination romaine, il y avait trois sortes de villes, dont l'administration, sur les mêmes bases que celle des Romains et portant les mêmes dénominations, offrait cependant quelques différences,

(1) Je dois prévenir ici que la pagination de ces nouvelles planches ne commence qu'à LXXI, quoique la suite des anciennes se termine à LXII, par la raison que 7 pages de texte et d'inscriptions additionnelles ont suivi cette pagination jusqu'à la planche LXIX, et que le verso blanc compte pour la planche LXX.

telles qu'elles devaient exister entre le gouvernement de villes de second ordre, ou de petites villes, et celui de la maîtresse du monde; ces villes avaient l'administration romaine pour ainsi dire en miniature. Il y avait aussi des différences entre elles pour leurs droits de bourgeoisie ou de cité romaine, dont elles ne jouissaient pas toutes au même degré. Ces villes se classaient sous les titres de colonies, de municipes, *municipia*, et de villes fédérées, *urbes fœderatae*. Un mot sur chacune de ces classes les fera distinguer.

Les colonies fondées par les Romains, qui en envoyaient dans tous les pays de leur domination, l'étaient par des populations envoyées de Rome ou de l'Italie, pour s'établir dans les diverses contrées d'Italie, et partout ailleurs où la victoire et les traités avaient conduit les aigles romaines. Ces colons, ayant ordinairement à leur tête des triumvirs chargés de la répartition des terres qui leur étaient destinées (*triumviri coloniæ deducendæ agroque dividendo*, T.-Liv., l. VIII, 16), marchaient comme des troupes et enseignes déployées (*sub vexillo*): tout chez les Romains prenait un aspect guerrier. Arrivés à leur destination, et le terrain qu'ils devaient occuper leur étant assigné, la grandeur de la ville à fonder était déterminée. Celui qui devait en jeter les fondemens, accompagné des futurs habitans, et sa toge relevée et serrée autour du corps, à la gabienne, après avoir pris les auspices et offert des sacrifices avec des cérémonies solennelles et en partie étrusques, souvenirs de l'origine de Rome, traçait avec une charrue, attelée d'un taureau et d'une vache, un sillon, ainsi que Romulus l'avait pratiqué pour la ville, probablement étrusque, qu'il renouvelait et dont il devenait le second fondateur: c'était l'enceinte sacrée des murailles. On avait eu soin, aux endroits destinés aux portes, de soulever et de porter quelques instans le soc d'airain de la charrue, sans labourer le sol, les ouvertures des portes n'étant pas considérées comme sacrées. La terre, à mesure qu'elle était enlevée du sillon, était rejetée du côté de la ville par les colons qui suivaient le triumvir laboureur. Après cette cérémonie, le taureau et la vache qui y avaient figuré étaient les premières victimes immolées; c'était sans doute un honneur et, après avoir tracé ce sillon sacré, ils ne pouvaient plus servir qu'à être offerts aux dieux. Il était interdit de fonder ainsi une nouvelle colonie dans une ville qui déjà en avait une; mais on pouvait augmenter le nombre des habitans. Les colonies, filles de Rome, étaient soumises à ses lois et en recevaient leurs magistrats et les bases de l'administration. Les habitans étaient citoyens romains; mais, cependant, il n'est pas certain, qu'ils jouissent entièrement des mêmes droits que les citoyens habitans de Rome, et qu'ils y eussent celui de suffrage et fussent aptes à y remplir tous les emplois du gouvernement, ou du moins, parmi les colonies, y en avait-il de mieux traitées que d'autres. Aussi perdait-on une partie de ses droits, lorsque, d'une colonie entièrement formée de citoyens de Rome, on passait dans une qui l'était de peuples latins, et encore plus si elle l'était d'autres contrées de l'Italie jouissant de moindres droits.

Les municipes, *municipia*, étaient des villes qui, sous la domination romaine, avaient conservé leurs lois, leurs magistrats et leurs privilèges. Elles avaient la liberté d'accepter ou de refuser les lois romaines. Les citoyens de condition libre de ces villes jouissaient, en grande partie, des droits de bourgeoisie ro-

maine, étaient susceptibles de certains emplois publics à Rome, et surtout de places militaires, *munera, munia*, d'où vient le mot *municipium*: *quod MUNIA aut MUNERA capere poterant*. Cependant, à Rome, à moins qu'ils ne s'y établissent et qu'ils n'en devinssent des *cives ingenui*, de véritables citoyens, les municipes ne jouissaient pas de certains droits, n'appartenant proprement qu'aux citoyens de Rome, aux *quirites*. Ils avaient bien le droit de cité, *jus civitatis*, mais non celui des *quirites*, *jus quiritorium*, qu'ils ne pouvaient acquérir qu'en établissant leur domicile à Rome. Seulement, alors, leur droit de bourgeoisie était complet, et ils avaient celui de suffrage pour les élections des magistrats et pour tout ce qui concernait le gouvernement, ce qui n'était pas accordé indistinctement à tous les municipes, et l'on n'acquerrait cet honneur que par des services importants rendus à la république.

Les villes fédérées, unies, *urbes fœderatæ*, n'étaient ni colonies, ni municipes; elles étaient entièrement libres, mais cependant sous la condition de quelques services, auxquels elles étaient tenues envers les Romains: telles étaient Capoue, Naples, Tarente, Tibur et Præneste.

Quoique les dénominations et les attributions des magistratures des colonies et des municipes fussent à peu près les mêmes qu'à Rome, il n'est nullement certain qu'ils eussent des consuls, bien que l'on pût le supposer d'après quelques inscriptions. Mais, M. Orelli pense que souvent COS, abréviation du mot consul, a pu être mal lu, au lieu de CES, censeur. Ces villes purent aussi vouloir faire croire qu'elles avaient des consuls comme à Rome. Si ce sont des consuls de Rome, dont les noms auraient servi de date aux inscriptions, il y en aurait un très-grand nombre qui ne se trouvent pas dans les fastes consulaires. Sous l'empire, où le consulat n'était qu'un vain titre, et où quelquefois on a nommé un grand nombre de consuls dans une année, dans un mois, et même dans un jour, les consuls éphémères de ce genre, dont les noms n'étaient pas portés dans les fastes, ne pouvaient servir à désigner régulièrement les années. Au reste, Reinesius et le savant Marini regardent comme faux tous ces consuls des colonies et des villes municipales. Cependant, au numéro 3777 du recueil d'Orelli, on trouve un consul de Catane, qui lui paraît être certain, à moins que sur la pierre il n'y ait eu CENSOR au lieu de CONSUL.

Il est assez singulier qu'il y ait moins de doute sur la charge suprême de dictateur, dont le pouvoir absolu, sans contrôle, absorbait tous les autres, et il paraît que des colonies et des municipes se sont donné des dictateurs. On en trouve un n° 2293 d'Orelli, dans le municipe d'Albano, auquel on donne en même temps le titre de *magister publicus haruspicum*, maître public des haruspices. Une inscription (Orel. 208) de la ville municipale de *Camalodunum*, Colchester dans la Grande-Bretagne, cite un GN. MVNATIVS AVRELIVS BASSVS, de la tribu romaine palatine, qui, parmi la foule de ses titres et de ses hautes fonctions, a le titre de dictateur pour la 4^e fois. N° 4016, il y a à Narbonne un *dictator in judiciis*. Orelli croit qu'au mois de juin on y célébrait des *nundines*, espèces de foires, et qu'on nommait un dictateur pour y présider, probablement pour avoir tout pouvoir de maintenir la tranquillité dans ces nombreuses réunions de peuples divers. Ce serait un dictateur d'une

espèce toute particulière. Dans les *Acti arvali* de Marini (I, p. 224; Orelli, n° 3796), on trouve un dictateur à *Lavinium*, et l'on voit que l'empereur Trajan ne dédaigna pas d'accepter le titre de dictateur de la petite ville d'*Aricia*, Laricia, près de Rome, et on le lui donne dans une belle inscription en honneur de Vesta et de Diane *Nemorensis*, ou des forêts. Sous l'empereur Galien (Orel., n° 112), on trouve un dictateur et même un sénat dans le petit municipe de *Fidenæ*, ancienne ville latine des environs de Rome.

On ne trouve jusqu'à présent ni consuls, ni dictateurs, dans nos inscriptions des colonies et des villes municipales de la province de Constantine, mais elles présentent la plus grande partie des magistrats et des fonctionnaires de diverses classes de l'administration romaine, sur lesquels nous allons offrir quelques détails.

Le titre de décurions ne vient pas, comme on pourrait le croire, de ce qu'ils formaient un conseil de dix personnes, car souvent il y en avait un nombre beaucoup plus grand; mais de ce que, lors de l'établissement d'une colonie ou d'un municipe, on lui formait un grand conseil, une sorte de sénat, de décurie, en prenant un sur dix des hommes de condition libre, d'un âge apte à remplir des emplois. Ainsi, le nombre des décurions dépendait du plus ou moins de population de ces villes. D'après la belle inscription sur une table de bronze découverte à Canosa, en 1675 (Orel., II, p. 159), on y comptait cent soixante-quatre décurions, ce qui indiquerait, à un décurion pris sur dix personnes libres, au moins mille six cent quarante électeurs et éligibles, parmi lesquels étaient trente et un *patroni*, probablement les plus anciens sénateurs; huit *patroni* chevaliers romains, qui faisaient partie de la colonie. Parmi ceux qui, dans ce beau monument épigraphique, sont nommés comme électeurs des décurions de Canosa, et, il en était de même sans doute dans les autres colonies, on voit sept *quinquennialicii* qui avaient occupé des places *quinquennales* ou de cinq ans, quatre *adlecti*, ou agrégés aux quinquennaux; trente-trois *duumviralicii*, qui avaient été duumvirs; dix-neuf *ædilicii*, qui avaient été édiles; neuf *quæstoricii*, anciens questeurs. Les *pedani* ou *pedarii*, agrégés, étaient sur la liste, mais n'avaient pas encore eu de hauts emplois, et les *pretextati*, jeunes gens portant encore la prétexte, étaient trop jeunes pour exercer, et il est probable que, s'ils assistaient à ces élections des décurions, ils ne donnaient pas leurs voix.

Decuriones, décurions : c'étaient les premiers magistrats des colonies et des municipes, aussi les trouve-t-on intitulés *principes civitatis*, les premiers de la ville (Orel., 3758, 3759), ou *principales viri*, 3760, 3761; *primarii viri civitatis*, 23762, ou *primates*, 2026. Il est à croire que c'était l'ensemble du corps des décurions, sur lequel on en choisissait un certain nombre appelés à diverses fonctions et auxquels les inscriptions donnent le titre de *splendidissimus, amplissimus ordo*. Souvent même un seul de ces mots *ordo*, ou l'un des deux autres, suffisait pour désigner et faire reconnaître l'ordre, le corps des décurions, sans qu'il fût besoin d'énoncer ce titre. (Voy. Orelli, n° 3677, 3690, 3701, 3722, 3723, 3725, 3726, 3730.) Il paraît qu'à des époques antérieures à celles des colonies envoyées par Rome, les magistrats nommés depuis décurions portaient le titre de curions, comme membres de la curie ou du sénat. Aussi le

titre de *curialis*, plus ancien que celui de décurion, se trouve-t-il plus rarement (Orel., 3354, 3729), et il indique que le personnage qui en avait été décoré avait rempli des places sénatoriales ou curiales, et il répond à celui de décurion. On ne trouve cependant pas, d'une manière positive, qu'un décurion prit le titre de sénateur (Orel., 3735); mais il semblerait, d'après une inscription de Sinigaglia, un peu douteuse, il est vrai, qu'en certaines colonies le corps des décurions s'est intitulé *patres*, comme les sénateurs romains (Orel., 3736). A Naples, en Corse, à Lanuvium, à Nola, à Tibur et à Sagonte, les décurions étaient nommés sénateurs (Orel., 4031). On voit dans le même recueil, n° 2258, un curion qui, après avoir rempli toutes les hautes charges de sa colonie, avait été admis dans le sénat de Rome par l'empereur Adrien. C'étaient les décurions qui nommaient, même sous les empereurs, à la plupart des places, et surtout à celles qui tenaient au régime administratif intérieur de ces villes, qui avaient leurs lois et leurs usages particuliers. A eux appartenait d'admettre de nouveaux citoyens dans les municipes, et ils leur accordaient divers degrés de bourgeoisie, car on mettait une grande différence entre les anciens *coloni* ou les *municipes ingenui* et ceux qui y étaient admis, et qui n'étaient que des *incolæ, adlecti*, ou *inquilini coloni adscripti* (Orel., 3703, 3707, 3712, 3730). Il paraît même qu'il y avait souvent quelque différence entre les municipes habitant la ville *intra muros, intramurani*, et ceux qui étaient hors des murs (Orel., 3706). Les *incolæ* pouvaient, probablement après un certain temps de domicile, parvenir aux places municipales, ce qui leur était accordé par un décret des décurions (Orel., 3709). Ces premiers magistrats nommaient les pontifes; on voit que leur juridiction s'étendait sur la religion (Orel., II, p. 139; voy. aussi Spon, *Misc.*, p. 280).

D'après une inscription (Orel., 3744), on pouvait avoir été décurion dans plusieurs municipes. Une belle inscription d'Afrique (Orel., 529) montre qu'on pouvait l'être à la fois de deux municipes, probablement très-petits et très-voisins, et on voit Q. Gargilius, décurion de la colonie *Auziensis* (*Auzia*, Snus-Guslau, à environ 33 kil. 8 lieues et demie de Sétif.) et de la *Ruscuniensis*, et patron de la province, la plus haute fonction que l'on pût obtenir. Il paraît aussi que les places de décurions s'achetaient, puisque, dans une inscription de Pompéi (Orel. 3746), on accorde cet honneur *gratis* à Numérius Popidius Celsinus, qui avait relevé le temple d'Isis, renversé par un tremblement de terre, et une autre inscription de 530 admet gratuitement C. Cœlius Anicétus à l'honneur du décurionat, *honorem decurionatus gratuitum*. Dans une inscription à C. Cœlius Anicétus, jeune homme mort à 23 ans, de Gabies (Orel., 3741), il est question d'un *père des décurions*; mais ce savant ne pense pas que ce soit un titre, qu'on ne trouve nulle part, mais que c'était simplement un décurion père d'un autre décurion, comme ailleurs on trouve mentionnés des pères de sénateurs.

A propos des curions et des décurions, on pourrait citer, mais ce serait le seul exemple, et qui ne servirait pas pour les autres colonies, une curie ou un sénat de femmes, à Lanuvium. On ne dit pas quelles étaient leurs fonctions (Orel., 3740); on voit seulement qu'à l'occasion d'une statue équestre

dédiée à C. Sulpicius Victor, patron du municipe, il donne 23,000 sesterces à distribuer aux décurions, aux augustales et aux curies, et un repas double, *epulum daplum* : est-ce un repas deux fois plus grand que les autres, ou deux fois répété ? à la curie ou au sénat des femmes. On sait, au reste, qu'il y eut à Rome un petit sénat, *senaculum*, de femmes (Nardini, *Rom., Ant.*, II, 80). Il n'est question que dans une inscription (Orel., 3733) de l'expression *con-decurio*, collègue d'un décurion. — On trouve l'honneur du décurionat accordé à des enfants mentionnés dans leurs inscriptions honorifiques; c'était sans doute pour honorer leurs parens, ou, comme s'ils eussent été destinés à être un jour décurions. Une inscription (Orel., 3746) donne ce titre à trois enfans, un de douze ans, un autre de deux ans deux jours, et le troisième de cinq ans neuf mois; un autre, de quatre ans six mois, est *adlectus ordini decurionum*, admis dans l'ordre des décurions, comme autrefois on était inscrit enfant dans des corps, et le service comptait dès ce moment. Il y avait des décurions honoraires, *ornamentarii* (Orel., 3751), et on voit que ce titre devint peut-être aussi comme d'autres un nom propre (Orel., 3752, 3753).

Duumvirs, *Duumviri*, *Duumvires* (Orel., 3,808), *IIVIR*, I. D., *Iuri Dicundo* étaient deux des premiers magistrats des colonies romaines et des municipes. Le titre de *juri dicundo*, de certains magistrats, indique que, parmi leurs fonctions, était celle de rendre la justice pour certaines affaires; attributions qui appartenaient aussi à d'autres magistrats. Ils autorisaient l'action ou la procédure, ce qu'on désignait par *jus dicere*, et ils indiquaient les juges qui devaient vider les causes; mais ils étaient proprement les juges, *judices*, qui portaient les jugemens, *qui judicabant*. Les emplois qualifiés de *juri dicundo* étaient le premier degré de juridiction, qui déclarait que la chose devait être soumise à un jugement; qu'il y avait lieu à discussion ou à procès. Il y avait des duumvirs annuels, d'autres temporaires nommés dans des circonstances particulières; ils étaient aussi juges d'instruction. Les fonctions des duumvirs se prorogeaient et pouvaient durer jusqu'à cinq ans; on en trouve dans les inscriptions qui ont été renommés cinq fois, à chacune desquelles ils ont été conservés plus d'une année en place. Mais il ne faut pas les confondre avec les duumvirs quinquennaux, *IIVIR. QVING.* ou *Q. Q.*, qui paraissent avoir été d'un ordre supérieur : dans Orelli, n° 3882, on en voit à Ostie un qui avait les pouvoirs de censeur. Les fonctions de duumvir annuel et de duumvir quinquennal étaient différentes. Le titre de *duumviralis* se donnait au magistrat qui avait exercé le duumvirat, comme celui de *consularis* à ceux qui avaient été consuls, ou avaient eu des emplois qui conféraient un pouvoir consulaire, et même à des magistrats désignés pour être duumvirs et qui n'étaient pas entrés en charge. Orelli en cite n° 3815, 3816. On tenait beaucoup à ce titre municipal, car l'empereur Adrien se fit un honneur d'accepter celui de duumvir de Gaète (Orel., 3817). Les inscriptions montrent que c'étaient presque toujours les décurions qui nommaient les duumvirs. Une inscription de Pompéi cite les duumvirs chargés de ce qui avait rapport aux jeux publics, *IIVIR. pro ludis* (Orel. 389). Il y avait aussi des duumvirs *ararii*, du trésor, chargés d'administrer les revenus des villes municipales (Orel. 3840, 3842).

On voit, par des inscriptions, qu'il y avait des *praefecti* pour remplacer les duumvirs annuels et les quinquennaux, PRAEF. PRO IIVIRO (Orel., 4023); PRAEFECTVS PRO II. VIR. Q. Q. (4024); *Praefectus* LOCO IIVIR (4025); PRAEF. PRO (IIVIR. Q. Q.) ET DVOVIRO (4026); PRAEF. PRO. IIVIR. (sans doute Q. Q.), et IIVIR (4027). Il paraît qu'ils étaient nommés par les décurions *ex Decurionum Decreto* (3679). Lorsque des dissensions parmi le peuple s'étaient opposées à la nomination des duumvirs, c'étaient des duumvirs par intérim, des vice-duumvirs, et ceux qui remplaçaient ainsi les duumvirs quinquennaux pouvaient être en même temps duumvirs annuels, qui étaient d'un rang inférieur. Hagenbuch et Orelli sont incécis sur ce que pouvaient être des duumvirs *praefecti iuridicundo*, que l'on trouve dans des inscriptions d'Espagne, entre autres de Gades, Cadix (3818); à Cordoue (3819); et en Italie, à Pompéi, 3810; Romanelli *Viagg.* (I, p. 44); peut-être étaient-ce les mêmes que les précédents.

Triumvirs, IIIVIRI. *Iuri Dicundo*. Ces magistrats des colonies et des municipes exerçaient, de même que les duumvirs, des fonctions judiciaires qui ne sont pas bien définies, non plus que leur part dans l'administration. Il y en avait avec le pouvoir d'édile et même d'édile curule, haute fonction à Rome, et de laquelle dépendait tout ce qui concernait les édifices publics, les chemins, les rues, les jeux et les fêtes; sur une plus petite échelle, ce devait être de même dans les municipes. Cette charge des triumvirs édiles avait sans doute de grands rapports avec celle des magistrats auxquels était confié le soin de veiller à la conservation des biens publics. On les nommait IIIVIRI *locorum publicorum persequendorum*, ou simplement P. P. *Publicorum Persequendorum*, emploi qui existait aussi à Rome et qui devait faire partie de l'édilité (Orel., n° 256, 3836). Ils avaient soin qu'on ne portât pas atteinte aux propriétés publiques, et à y faire rentrer ce qui en aurait été distrait: c'étaient des intendans, des conservateurs du domaine de l'État. Nous avons vu que, lors de la fondation d'une colonie, des triumvirs pour y présider étaient choisis par le sénat de Rome parmi les personnages consulaires les plus importants, et qu'ils étaient chargés de la division et de la répartition des terres (Orel., 570).

Les quatorvirs, IIVIRI, IIIIVIRI, dont il est souvent question, étaient quatre magistrats chargés de la surveillance des routes et des rues. IIIIVIR. VIARVM CVRANDARVM. Le *quatuorviralis* avait été *quatuorvir* ou désigné pour l'être. Les premiers magistrats municipaux, des décurions, revendiquaient cet honneur (Orel., n° 494, 3748). Des fonctions de juge étaient souvent attachées au quatuorvirat annuel, IIIIVIR. I. D. *Iuri Dicundo* (Orel., 3845, 46, 47). Au numéro 3846, on fait remarquer que ce quatuorvir avait été nommé le premier parmi ses collègues, ce qui pouvait lui donner quelque attribution particulière. Les quatuorvirs évoquaient à leur tribunal tout ce qui concernait les chemins, les rues et toute cette partie de l'édilité. Mais, bien que les attributions des quatuorvirs tinsent de l'édilité, on en trouve cependant spécialement nommés édiles, IIIIVIR AEDILIS (Orel., 3852, 57, 58). On voit, par les inscriptions, qu'il y avait diverses classes de quatuorvirs: les uns étaient annuels, et c'était probablement le premier grade dans cette carrière; d'autres, d'un rang plus

élevé, étaient quinquennaux ou nommés pour cinq ans, IIIIVIR. Q. Q. *Quinquennalis* (Orel., 3853, 54, 55, 56). Ce n'étaient pas les mêmes que les *quinquennales*, I. D. *Iuri Dicundo* (Orel., 3861, 2, 3, 5, 6), qui remplissaient en même temps les fonctions de juges pour les affaires de leur ressort. Ils sont distingués des autres dans des inscriptions d'*Ocriculum*, de *Teate*, de *Consa*, de *Pouzzoles* (Orel. 3852, 3857). D'après l'ordre suivi dans les inscriptions pour les places de quatuorvirs des colonies et des municipes, il paraît qu'on est autorisé à établir la hiérarchie suivante selon l'importance des emplois que l'on pouvait successivement occuper : quatuorvir annuel, quatuorvir édile, quatuorvir quinquennal, juge, *juri dicundo*. Quelquefois les quatuorvirs, au lieu d'être nommés par les décurions, droit que ces hauts magistrats avaient conservé même sous les empereurs, l'étaient par l'assemblée générale du peuple; IVVIR. A. P., A *Populo* ou A *Populi Beneficio*, lorsque les décurions n'étaient pas d'accord dans leur choix (Orel., 3847). *Minutius Exortus*, *flamen* de Titus et tribun militaire, avait été nommé ainsi deux fois (Orel., 3669). Cependant, il se pourrait aussi, selon Maffei (*M. Veron.*, p. 214, 1 et 7; Orel., 3850), que IIIIVIR A. P. eut aussi signifié quatuorvir avec pouvoir d'édile, *AEdiliciæ Potestatis*, et le numéro 3669 d'Orelli offre un exemple de l'abréviation A. P., qu'il traduit de cette manière. Dans une nouvelle colonie, un quatuorvir pouvait être en même temps tribun militaire, premier pontife.

Les sévirs, *seviri*, VIVIRI, IIII VIRI AVGVSTALES, étaient des prêtres d'un rang inférieur, tirés de la classe des affranchis. On en rencontre même parmi les esclaves (Orel., 2425). Ils avaient été institués par Auguste pour veiller à l'entretien et à la conservation de ses lares, qu'il fit placer dans les carrefours, *compita*, *quadrvia*, afin de rendre leur culte plus public. Les petites places où on les mettait leur faisaient donner les noms de *lares compitales*, ou *quadrviales* (Orel., 1664), de *lares publici*, 1668; on les trouve aussi appelés, à Vérone, *divi parentes Augusti* (1679), et *lares paterni* (Orel., 1667). Ce fut une idée politique d'Auguste, qui, en multipliant les idoles de ses dieux lares, voulut s'attacher la classe très-nombreuse des affranchis, devenus citoyens, par cette sorte de distinction qu'il leur accorda dans les colonies et les villes municipales. Il résulta de cette institution une corporation, une espèce d'ordre intermédiaire entre l'*amplissimus*, le *splendidissimus ordo*, les décurions, et le peuple. On reconnaît cette sorte de hiérarchie dans une inscription de *Ruselia*, en Lucanie : *decuriones*, *seviri* ou *augustales*, *augustalicii*, et *plebs*, le peuple (Orel., 3939; *Romanelli, Topogr.*, I, p. 349). C'était comme à Rome, les chevaliers entre les patriciens, les sénateurs et le peuple. Quoique les fonctions des sévirs *augustales* fussent peu importantes, ces places étaient très-recherchées. Ces corporations avaient des réunions, des sacrifices, des repas qui leur étaient particuliers. Les sévirs *augustales* portaient aussi le titre de *magistri*, *ministri* des lares d'Auguste établis à Rome, dans l'île du Tibre, et nommés aussi *génies* des Césars (Orel., 1658, 59, 60, 61, 2424, 2425). On trouve de ces sévirs à *Herculanum* (Orel., 610); à *Tibur*, *Tivoli* (2679). A Milan, ils étaient nommés par les décurions (2980), de même qu'à Capoue (3213), et dans d'autres colonies et des villes municipales, et il s'en présente dans des inscriptions de Naples et de Pouzzoles,

(Orel., 4251; Romanelli, *Viagg.*, II, p. 236). — Les sévirs *augustales* formaient une immense corporation, un *collegium*, ainsi que nous le voyons par beaucoup d'inscriptions, et entre autres dans une très-belle de Petilia (Orel., 3678), qui contient un long testament en faveur du *corpus augustalium*, et où il n'est question que de ces sévirs, sans qu'on y trouve cependant rien de précis sur les fonctions de cette corporation. Une inscription d'Ostie (Orel., 2204) lui donne le titre d'*ordo*, comme aux décurions. Les fonctions des sévirs étaient au-dessous de celles des édiles, puisque une inscription de *Dertosa*, Tortose, en Espagne (Orel., 4049), accorde pour ses services, à un de ces sévirs, les honneurs édiciliens (Orel., 3928, 3953). On trouve (Orel., 3999) des sévirs intitulés *Sacris Faciendis* chargés des cérémonies du culte, autre que celui des lares d'Auguste. D'autres étaient employés au trésor, comme à Milan (Orel., 4000), et d'autres veillaient aux approvisionnements de blé. VIVIRI ANNONAE (Orel., 400), ou DISPENSATOR ANNONAE (4002). Ordinairement, dans la maison des empereurs, des esclaves étaient chargés de cet emploi.

Sexprimi. Sous ce titre se rangent des magistrats différens des sévirs *augustales*, et dont les fonctions ne sont pas bien précises.

Septemvirs. Ils étaient surtout chargés de présider à des fêtes et à des repas publics, et se nommaient alors *septemviri epulonum* ou *epulones*. Ces places jouissaient de beaucoup de considération, et on les trouve remplies par des personnages distingués.

Octovirs, octoviri municipales. Il paraît que les places de ces fonctionnaires des municipes étaient quinquennales (Orel., 3658); on en trouve à Aquilée (3699, 85); un octovir de Faleroni, dans le Picenum, a le titre d'*octovir augustalis*. Au numéro 3998, l'*octovir Valetudinarius* de Mevania était chargé d'un hospice pour les malades, les *valétudinaires*. Aux numéros 3396, 3966 d'Orelli, on voit que les octovirs jouissaient quelquefois du pouvoir édicilien et duumviral; ils étaient donc ordinairement d'un rang inférieur au duumvir et à l'édile.

Novemviri. On trouve dans Orelli (3998, 3999), par des inscriptions de Mevania données par Gudi, Doni et Muratori, que les *novemviri* remplissaient les mêmes fonctions que les octovirs, et qu'en outre ceux de Mevania étaient *seviri sacris faciendis* et présidaient aux sacrifices. On ne rencontre pas de *novemviri* dans Gruter ni dans Reinesius.

Décemvirs, les *decimviri stlitibus judicandis* étaient, dans les colonies et les municipes, dix magistrats au tribunal desquels étaient portées certaines causes (Orel. 133); au numéro 129 on en trouve un qui, décurion de *Suessula*, Casteldi-Sessola, en Campanie, et prêtre de la Mère des dieux, est décemvir d'une bourgade, *Vicus Novanensis*; au numéro 554, Cn. Cornel. Scipion Hispanus, fils de Scipion Hispanus, consul l'an de Rome 578, est décemvir *sacris faciendis*, et il réunit plusieurs autres emplois importans, et l'on voit au numéro 554, M. Livius Drusus, qui est ou a été tribun militaire, quindécimvir *stlitibus judicandis*, et tribun du peuple; il est aussi décemvir pour la répartition des terres, *XVIR Agris Dandis Adjudicandis*. Au numéro 3659 d'Orelli, il en est un dans un municipe, près de *Reate*, aujourd'hui Rieti.

Duodecimviri. Il faut que ces magistrats municipaux ne fussent établis que

dans très-peu de municipes, car ils ne paraissent ni dans Gruter ni dans Reinesius, et les inscriptions d'Orelli n'en offrent qu'à Ancône et à Fanestres, et on n'indique pas leurs fonctions (n° 3969).

Quindecimviri sacris faciendis. Ils présidaient aux sacrifices et aux cérémonies. On en trouve peut-être un à Spolette (Orel., n° 400), et à Pouzzoles (n° 2385). — Il y en avait aussi à Rome, dans le culte de Mithra (Orel., n° 3351). Mais il paraît qu'il n'y en avait ni dans les colonies, ni dans les municipes, où ce culte était ou moins répandu, ou exercé avec moins de pompe. — Une inscription de Cumes, colonie romaine de l'an 289 de J.-C., parle des quindécimvirs *sacris faciendis*. Cette belle inscription, trouvée près de Baies en 1786, est donnée, par Orelli (n° 2263), comme un des plus précieux monuments épigraphiques. Elle est citée par Morcelli (*Opp. epigr.*, t. V, p. 9), et par Romanelli (*Viagg.*, t. II, p. 184). Ces prêtres ou ces magistrats religieux étaient en partie chargés du culte de la grande mère idéenne des dieux, Cybèle. Une inscription d'Orelli (2332) cite ceux de *Dea Vocontiorum*, Die (département de la Drôme), et une de *Ad novas*, près de Capoue, mentionne les quindécimvirs de la même déesse (Orel., n° 2333; Romanel., *Topograph.*, III, p. 594). — Des femmes portaient le titre de *sacerdos quindecimviralis*, prêtresse quindécimvirale, à Brixen (Orel., n° 2198); une autre, dans une inscription de Bénévent (Orel., n° 2328), est prêtresse quindécimvirale, et a offert le sacrifice du triobole à la Mère des dieux, à Attis et à Minerve bérécyntienne; une autre a célébré le taurobole l'an 186 de J.-C. (Orel., n° 2199). Il y avait des quindécimvirs flaviales attachés au culte de Flavius Vespasien, comme il y en avait d'augustales. On trouve les flaviales dans une inscription de sarcophage, à Pise (Orel., n° 2375).

Vigintiviri. On trouve cette réunion de vingt magistrats à Ostie (Orel., 3970) et à Anania, aujourd'hui Agnani (n° 3971): on ne désigne pas leurs fonctions. Gruter ne donne qu'une fois (381, 3), un *vigintivir* tiré d'une inscription trouvée, en 1549, dans le petit village de Corocollo, entre Gabies et Tibar (Tivoli); il se peut que ces magistrats fussent comme un conseil municipal. Orelli (3042) prévient qu'il ne faut pas confondre ces vigintivirs, ou réunion de vingt magistrats des municipes, avec ceux qu'Auguste avait institués pour Rome et qui se composaient: des quatuorvirs, qui présidaient aux routes; des triumvirs capitales, des triumvirs monétaires, et des décemvirs juges des procès, *litibus judicandis*, ce qui formait un corps très-important.

Centumviri. Peut-être était-ce le sénat du peu de municipes où l'on en trouve, ou peut-être remplaçaient-ils les décurions. On n'en voit qu'à Veies (Orel., n° 3737, 3738) et à Peruggia (n° 3739). Ces centumvirs occupaient un rang distingué, car ceux dont il est question avaient rempli les places les plus importantes.

Patronus et parens coloniae, ou *municipii*. C'était la place la plus élevée des colonies et des municipes, et ceux qui en étaient revêtus se chargeaient de défendre à Rome leurs intérêts. Il fallait qu'il y eût plusieurs degrés de patronat, car on trouve (Orel., n° 3769) un *patronus patronorum*, un patron des patrons. Cette place de patron était assez importante pour qu'on y fût nommé par tous

les décurions, ou tout le corps qui, dans les municipes, représentait le sénat (Orel., n° 3771). Il avait aussi le titre de *tutor*, défenseur de la colonie; mais il ne se trouve que dans cette inscription, et cependant on voit (n° 3768) un jeune homme mort à dix-neuf ans et vingt-sept jours, et qui avait été augure et patron d'une colonie, mais probablement ce n'était qu'un titre honoraire, et, dans une inscription de Misène (Orel., n° 3773), il est convenu, par le sénat et par le peuple, que le fils de . . . sera revêtu du patronat perpétuel après la mort de son père. On trouve aussi des *patrones*, *patronæ*, et Orelli (n° 3773), en cite une de la colonie d'*Interamna*, de l'an 338 de J.-C., et les citoyens des deux sexes font une collecte pour lui consacrer un monument. Dans une inscription de l'an 242 de J.-C., sous Gordien III ou Pie, on voit une *patrona præfecturæ*, ou d'une préfecture, considérée, vers ce temps, à peu près comme un municipe. Ce titre était alors le plus grand honneur que l'on pût décerner, et on supplie Numeria Varia d'agréer cet honneur et de continuer sa protection à cette préfecture; on lui prodigue toute sorte d'éloges, et dans les termes les plus obséquieux Orel., (n° 4036). Il est bien à croire que ce ne fut pas du temps de la république romaine, que des colonies et des villes municipales admirent des femmes à exercer le patronat, et que ce dut être, sous les empereurs, une manière de leur faire la cour en se mettant sous la protection de femmes, peut-être de leurs familles. On trouve aussi le patron d'une province, *patronus provinciæ*. Cependant, Orelli (n° 529) dit qu'il n'en a rencontré que dans cette seule inscription, de Sour, en Afrique, et Shaw (t. I, p. 104) en cite une aussi d'Afrique, où un décurion est chargé de deux colonies, *Auze* et *Ruscunia*. On voit aussi le titre de mère de la colonie, ou du municipe, donné à des femmes, probablement aux mêmes époques et pour des motifs semblables; c'était comme le titre de mère des camps, *mater castrorum*, décerné aux impératrices (Orel., 3774).

Un titre très-fréquent dans les inscriptions des colonies et des municipes, et qui paraît souvent dans celles de la province de Constantine, est celui de *præfectus fabrum*; l'on sait que sous ce mot de *faber*, on comprenait les artisans, les ouvriers de presque tous les métiers: il est inutile de les énumérer ici; les tables d'Orelli en offrent une longue série. Mais lorsque l'on trouve les *præfecti fabrum* sans autre désignation d'état, il ne s'agit alors que des ouvriers militaires, de ceux qui exécutaient tous les travaux qui avaient rapport à la guerre ou au service des troupes: c'étaient comme sont aujourd'hui les corps du génie. Leur commandant, le *præfectus fabrum*, exerçait les fonctions qui répondaient à celles de nos officiers du génie. Au reste, tous les métiers, les *fabri*, étaient divisés en *collegia*, corporations qui avaient leurs réglemens, leurs privilèges, leurs fonctionnaires particuliers, et même leurs cérémonies et leurs fêtes, et les inscriptions de tous ces corps de métiers sont très-nombreuses. On trouve quelquefois, à la tête des collèges de tous ces divers états, un personnage intitulé père du collège, *pater collegii* (Orel. 2417), père du collège d'Esculape et d'Hygie; on y nomme aussi la mère du collège, et par flatterie leur fille, pour que toute la famille eût part à cet honneur Orel. (4055, 4056). Mais ces mères de corporations, *matres sodalicii*, pourraient

bien avoir été, comme à présent, ce que certaines classes d'ouvriers, de compagnons, *sodales*, appellent leur mère, et qu'ils chargent de leurs intérêts.

Il y avait aussi des *præfecti fabrum* dans les colonies et les municipes pour les travaux civils. Ils sont, ainsi que les militaires, très-fréquens dans les inscriptions, et l'on voit par les détails auxquels, d'après le savant Hagenbuch, se livre M. Orelli (n° 3428), qu'il n'est pas aisé de décider s'il est question des *fabri* des municipes ou de ceux qui appartenaient à l'armée, et ce n'est souvent que par l'examen de la localité ou du *collegium*, de la corporation, que l'on parvient à les distinguer. Les *præfecti fabrum* attachés à des légions étaient militaires, ils sont rarement indiqués ainsi, avec le nom de la légion : Gruter ne cite qu'un de ces officiers du génie, p. 8, 63 et Reinesius, p. 2, 8, 63, 65. Hagenbuch soupçonne même que ce titre, qu'on ne trouve que dans des inscriptions tirées de Pirro Ligorio, collecteur très-suspect, est de fabrique moderne, Spon (*Misc.* p. 60), et Gori (VI, 80), indiquent chacun un de ces *præfecti fabrum*, ainsi que Fabretti (p. 181, n° 378); mais toujours, de même que d'autres, d'après Ligorio, ou d'après les mss. Barberins, presque tous de Ligorio. Ainsi, on peut reconnaître, avec Hagenbuch et Orelli, qu'il n'y avait pas de *præfecti fabrum* attachés à une seule légion et, comme on l'avait cru, à la 3^e Parthique, à la 20^e *Flavia firma*, à la 3^e Italique, et à la 4^e Macédonienne: ils devaient, en quelque sorte, faire partie, ainsi qu'on dirait aujourd'hui, du corps de l'état-major de l'armée, et ils étaient répartis, selon le besoin, dans les légions et les divers corps de l'armée.

Princeps coloniae. On trouve dans Orelli (512) un C. Antonius Rufus, qui, au titre de *flamen* de Jules César, et à d'autres hauts emplois, réunit celui de *princeps coloniae* ou de premier personnage de la colonie de *Julia Pariana*, ou de *Parium* dans la Troade, aujourd'hui Kemares. Dans une belle et très-longue inscription de Pise en Toscane (Rein., 13, VII., Orel. 643), en l'honneur de Caius Cæsar, fils d'Agrippa et de Julie, ce jeune prince, qu'on comble d'éloges et auquel on décerne un arc de triomphe et des statues pédestres et équestres dorées, a le titre de prince de la colonie de Pise; et, vers la fin de l'inscription, on trouve un T. Statulenus Juncus, qu'on intitule aussi prince de la colonie. Ces inscriptions 512 et 643 sont les seules dans Orelli qui offrent des princes de colonies, et il n'y en a pas dans Gruter.

On trouve aussi, dans les colonies et les municipes, des questeurs, *quæstores*, qui, comme ceux des Romains, veillaient aux revenus publics, à leur perception et à leur répartition, ainsi qu'à la distribution des taxes et des impôts. Le nombre de ces fonctionnaires varia selon les époques, comme à Rome, et selon l'importance des villes et de leur territoire. On voit dans Orelli (n° 3988, 3989, 3990), dans diverses villes, à *Pisaram*, Pesaro, Pola, Vérone, *Augusta Taurinorum*, Turin, des questeurs chargés des deniers publics du trésor, sous les titres de *quæstores ærarii*, *quæstores arcæ* (de la caisse publique), nommés aussi *ærarii* (n° 3997); d'autres questeurs avaient l'intendance des subsistances, *quæstores alimentorum* (n° 3991). Trois curieuses inscriptions de Bénévent donnent aussi, et ce sont les seules, des *quæstores cereales* ou *cerealitatis*, place qui devait avoir de grands rapports avec celle des *quæstores alimentorum*, et, d'après une de ces

inscriptions (n° 3994), il paraît qu'il y avait un premier *questeur céréale*, et qu'il était *juri dicundo*, ou qu'il avait une juridiction, un tribunal, et était quinquennal, ou nommé pour cinq ans. L'ensemble de ces places constituait ce qu'on nommait *céréalité*, d'où dépendait tout ce qui avait rapport aux approvisionnements et aux distributions de blé, de céréales et d'autres subsistances; on donnait le nom d'*édilité*, à ce qui concernait les bâtimens, les spectacles, les routes, les monumens. Ces fonctions de questeurs céréales étaient sans doute analogues à celles des *curatores frumento comparando*, chargés de l'approvisionnement du blé. Dans une inscription de Naples (Grut., 418, 6; Orel., 3720), et dans une inscription d'Ameria (Grut., 386, 4; Orel., 3908), le *curator annonæ populo præbitæ*, qui fournissait au peuple l'annone ou les subsistances, était en même temps *quatvorvir juri dicundo*.—Voy. plus haut, questeur ou trésorier de la caisse publique (*arca publica*) et défenseur (*defensor*) de l'argent destiné à la nourriture du peuple (*pecunia alimentaria*).

Nous ne trouvons pas de places municipales sous tous ces titres dans nos inscriptions de la province de Constantine; mais peut-être celles du reste de l'Algérie, et les douze cents qu'a rapportées M. de la Marre, et dont un grand nombre proviennent de monumens qui n'existent plus, nous feront-elles connaître beaucoup d'emplois des colonies et des municipes de cette partie de l'Afrique analogues à ceux des autres contrées de la domination romaine et que nous n'avons pas encore rencontrées. Nous trouverons sans doute des *curatores ararii*, gardes du trésor, comme à Milan (Orel., n° 4000), des *curatores annonæ*, et des *dispensatores annonæ augustæ*, ou des subsistances distribuées par les *augustes*, les empereurs, comme dans le territoire de *Casinum* (Orel., 4001), de Tarente (4002). Il y avait de ces *curatores* nommés dans les municipes, par les empereurs, pour veiller aux intérêts du pays, aux monumens publics, aux travaux, et au calendrier pour régler et fixer les fêtes. Il y avait même des *curatores* chargés de la conservation des statues consacrées par les municipes aux empereurs, ainsi que l'indique une inscription de Canosa et de Benevent (Orel., 4007).

N° 1. TITUS FLAVIUS HONORATUS, *cip., calc., inscr.*, 8 l., pl. LXXI.

Il était prêtre et consacra, sur un cippe de forme hexagone, cette inscription à SATURNE AUGUSTE, SATVRNO AVG; il est à regretter qu'elle soit si incomplète et ne puisse rien nous apprendre : la forme des lettres n'appartient pas à un beau temps. Les lettres ST, qui terminent la cinquième ligne, indiqueraient peut-être qu'il y étoit question de la dédicace d'une statue. — Dans le bas, les trois feuilles sont-elles autre chose qu'un ornement? Et serait-il trop hasardé de supposer qu'elles avaient une signification particulière, et que, ressemblant à des feuilles de lierre, elles rappelaient qu'Honoratus étoit attaché au culte de Bacchus, auquel cette plante étoit consacrée? Cette inscription provient de l'ancienne *Rusicada*, près des ruines de laquelle et de celles de Stora, son ancien port, est actuellement Philippeville. [Haut. 0^m.790; larg. 0^m.530.]

On ne trouve, dans les recueils de Gruter, de Reinesius et d'Orelli, que trois

fois ce titre d'Auguste donné à Saturne : à Vérone, inscript. de *M. Cassius Firmus* (Gruter, 25, 13); à Narone, en Dalmatie, celle de *Claudia Aesernina*, prêtresse d'une Auguste, peut-être de Livie; Reinesius (88, 44) et Orelli (n° 481) en citent une trouvée dans la Rhétie. Ce surnom d'Auguste sous l'empire, depuis Octave, qui le reçut du sénat, pouvait se rapporter à ce titre des empereurs et des impératrices, ou des personnages de leurs familles auxquels ils l'accordaient. Il se voit donné à plusieurs divinités, telles que : Jupiter, Apollon, Mercure, Vulcain, Silvain, Sérapis, Diane, Isis et d'autres. C'était une sorte d'adulation qui mettait au même rang que les dieux les princes décorés du même titre. Douze inscriptions des diverses villes de l'Algérie nous offrent Saturne Auguste, et l'on sait que dans toutes les contrées, même en Italie, des monumens sont consacrés à cet ancien Titan, mais que cependant ils ne sont pas communs.

On voit, par Denys d'Halicarnasse, que l'Italie entière fut nommée *Saturnie*, le royaume de Saturne, *Saturnia regna*. Ce Titan, détrôné par son fils Jupiter comme il avait lui-même détrôné son père Uranus, s'était, disait-on, retiré en Italie après être parvenu à s'échapper de la prison où son fils, l'usurpateur du ciel, le tenait étroitement confiné. Ce n'est probablement qu'une antique allégorie d'une grande révolution qui eut lieu dans le culte et la religion. Le nouveau culte des divinités helléniques, olympiennes, renversa et remplaça celui des antiques dieux titans, qui peut-être venaient de l'Orient, et dont le culte avait pour base des idées cosmogoniques, puisées dans celles qu'on se faisait de la formation de l'univers et des forces de la nature, et si l'on assigne pour retraite l'Italie à l'antique Saturne, fils du ciel, d'Uranus, c'était sans doute une manière allégorique d'indiquer que des partisans de l'ancien culte se retirèrent dans ces contrées, l'y apportèrent et qu'il s'y maintint longtemps avant de céder la place à la nouvelle religion des dieux olympiens de la cour de Jupiter. La contrée où Saturne se cacha fut depuis nommée *Latium*, et rappelait le séjour qu'y fit ce dieu (*latere*, se cacher), et de là l'origine du nom des *Latins*. Saturne, dans son exil, civilisa l'Italie; ce fut son siècle d'or, et de sauvages qu'en étaient les peuples à son arrivée, par ses lois et par l'agriculture, il les prépara à leurs brillantes destinées et à devenir les rois du monde. Aussi, dans la première Rome, le mont qui depuis soutint le Capitole fut-il d'abord appelé Saturnin. Son antique dieu fut regardé comme le dieu du temps; le nom de Cronos ou Chronos, qui le désignait chez les Grecs, fut changé en celui de Saturne, qui, selon Cicéron (*De nat. deor.*), indiquait que le temps dévorait les années, *quod Saturatur annis*, et, d'accord avec cette étymologie, les antiques allégories mythologiques lui faisaient dévorer ses enfans. Par l'adresse de sa mère Rhéa, Jupiter évita d'être la victime de son père Saturne; il le força même à lui rendre ses frères et ses sœurs, et, ayant réglé la marche du temps d'après le cours des astres, ce premier astronome passa pour avoir chargé Saturne de liens dans le Tartare. Il est vrai qu'ils lui pesaient peu, car ils n'étaient que de laine, ce qui devait cacher une allégorie relative à l'agriculture et à l'éducation des troupeaux, alors une de ses premières richesses. Les antiques saturnales en honneur de ce dieu, et qui rendaient pour quelques jours une liberté presque illimitée aux esclaves, qui en usaient largement au milieu des plaisirs, rappelaient la liberté de l'âge d'or, du règne de Saturne, et que cet antique Titan avait aussi été dans les fers.

N° 2. — SATURNE AUGUSTE, *bas-rel.*, *inscr.*, voy. p. 1235 n° 2, pl. 161 B et pl. LXXI.

N° 3. SATURNE AUGUSTE, *cippe funèbre*, *pierre*, pl. LXXI.

Ce cippe, consacré à SATURNE AUGUSTE, SATVRNO SACRUM est à trois

compartimens et nous en verrons plusieurs du même genre. Dans le haut, un buste d'homme en toge, dont on ignore le nom, est accompagné de deux petites figures de Victoires. Au milieu, on reconnaît, à leurs chevaux, Castor et Pollux ; dans le bas, un lion et un autre animal. Les lettres de l'inscription et le grossier travail des figures décèlent un monument du troisième siècle de notre ère. Ce cippe provient de Sétif, autrefois *Sitifis Colonia*. [H. 0^m,600 ; larg. 0^m,500.]

Ce cippe fut trouvé par le capitaine de la Marre, à environ deux lieues de Sétif, dans des ruines romaines assez considérables. Il était à moitié enterré et employé comme moellon dans un mur, sort qu'il a partagé avec bien des monumens de toutes les époques. Près des ruines principales de cet endroit, on voyait dans la colline sept tombes, restes sans doute d'un plus grand nombre, à en juger d'après la quantité des débris. Ces grandes tombes, en pierres de fortes dimensions, portaient sur un soubassement et étaient ornées de corniches : chacune d'elles était recouverte par une longue et grosse pierre, et plusieurs de ces tombes étaient en belles pierres sans ciment. La plupart des bas-reliefs funéraires qu'on trouve très-fréquemment entre Sétif et Mons ont été altérés par les eaux, et beaucoup ont été brisés. Des fouilles en feraient découvrir de mieux conservés et curieux, malgré la grossièreté de leur exécution. Les tombes en général ont mieux résisté au temps ou à la destruction que les autres monumens, peut-être parce que, pendant longtemps, elles furent plus respectées.

N^o 4. SATURNE, *cippe, pierre, fragm. d'inscr., pl. LXXI.*

On ne voit plus, de l'inscription de ce cippe, que cinq lettres, et encore sont-elles en mauvais état. Ces lettres, qui forment le mot SATVR, nous apprennent que le monument était consacré à Saturne, surnommé sans doute Auguste comme sur les monumens précédens. Bien que très-mutilé, ce cippe est curieux, en ce que son bas-relief nous offre Saturne la tête à demi couverte d'un voile, et tel que le représentent des bas-reliefs et quelques pierres gravées. Ce fragment vient de Mons. [Haut. 0^m,640 ; larg. 0^m,490.]

On sait que les images de ce dieu, le premier que les arts aient représenté, sont très-rares. Le voile dont on couvrait *en partie* sa tête pouvait indiquer les mystères que nous cache le temps, et qu'il découvre quelquefois en partie. Winckelmann pense que c'était une manière de rappeler qu'on lui sacrifiait la tête découverte, comme à une divinité des enfers, où il avait été précipité et où il était retenu par Jupiter, tandis que les sacrifices aux dieux célestes se faisaient la tête entièrement voilée. Nos bustes de Saturne ne nous offrent pas son principal attribut, la *harpé*, sorte d'épée large et très-courte, ayant un crochet recourbé vers la pointe, comme on la voit quelquefois entre les mains de Persée ou de Mercure *Argophonte*, ou tuant Argus. Cette harpé avait servi à Saturne pour mutiler son père Uranus ; mais lorsque ce Titan eut civilisé l'Italie et le nord de l'Afrique occidentale, cette arme ne devint plus qu'un symbole de l'agriculture, science qui devait ses progrès à Saturne. Ainsi ce dieu, après avoir été un fort mauvais fils, devint le meilleur et le plus bienfaisant des dieux, et ne porta plus pour armes et pour attribut qu'une faucille ou une serpe,

N^o 5. SATURNE AUGUSTE, *pierre, inscr., 3 lignes, pl. LXXI.*

Au-dessous d'un petit édicule ou d'une niche qui orne le devant d'un autel

et contient une figure bachique d'un dessin informe, presque barbare, portant une corne d'abondance et des raisins, on lit la consécration qui en a été faite par C. SILIVS NVND. (peut-être NVNDINIVS) à SATURNE AUGUSTE : SAT. AVG. SAC. d'après un vœu, ce qu'indiquent les lettres V. S. L. A. *Votum Solvit, Libenti Animo*, dont le sens est acquittant son vœu avec plaisir. De chaque côté, une colonne, dont le chapiteau paraît avoir été composite, et à demi entourée dans sa hauteur de cannelures ou de stries en hélice, soutient l'arc surbaissé de la niche. [Haut. 0^m,520; larg. 0^m,320.]

Ce petit monument a été trouvé en 1843 à Ghelma, l'ancienne *Kalama*, qui nous a fourni plusieurs inscriptions. Dans celle-ci, ainsi que dans plusieurs autres que nous produisons, les A ne sont pas barrés, ce qui n'est d'aucun inconvénient pour le latin, aucune autre lettre n'ayant dans son alphabet de rapport avec l'A, tandis que c'est tout autre chose pour le grec, où le Δ et le Α ont, au premier coup d'œil, beaucoup de ressemblance avec l'A.

N° 6. — OTACILIUS FÉLIX, *bas-rel.*, *inscr.*, 2 lig., pl. LXXI,
et pl. 161 B, voy. p. 1244, n° 6.

N° 7. SATURNE, *cippe en pierre*, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXI.

Dans cette inscription des bas temps et dont les caractères sont très-mauvais, on voit des lettres grecques mêlées aux romaines, KAAAIISTA pour CALLISTA; les A ne sont pas barrés et les O sont carrés ou en losange. Dans le haut, est une tête voilée de Saturne; le bas-relief, au-dessous, offre une femme, sans doute Callista, qui, d'après un vœu, dépose une offrande sur l'autel de Saturne, auquel elle recommande de conserver ceux qu'elle laisse. Il est probable que ses regrets et ses vœux s'adressent à sa famille: plusieurs mots manquent, de même que l'âge de Callista. Cette inscription provient de Sétif. [Haut. 0^m,440; larg. 0^m,820.]

N° 8. SATURNE AUGUSTE, *cippe en pierre*, *inscr.*, 2 lig., pl. LXXI.

Dans le haut de ce cippe funéraire est, en bas-relief, le buste de Saturne, auquel le consacre le prêtre POSTIMIVS (*sic*) PVDENS: ce surnom de PVDENS est rare, on ne le trouve que trois fois dans Gruter, et il appartient à des affranchis. Un poète, cité par Martial, le portait, de même que celui d'une inscription donnée par Orelli, n° 1184. Il ne fut, cependant, pas dédaigné par des patriciens, et un consul des années 165, 166 de J.-C., et de l'illustre famille Servilia, se nommait Servilius Pudens. La femme d'Apulée de Madaure, riche veuve de la grande maison Æmilia, se nommait Æmilia Pudentilla. Le bas-relief qui occupe le milieu du cippe représente deux figures, et dans le bas est un taureau. Ce monument provient de Philippeville, fondée près de l'emplacement de l'ancienne *Rusicada*, aujourd'hui Stora. [Haut. 5^m,400; larg. 0^m,470.]

N° 9. SATURNE AUGUSTE, *cippe, pierre, inscr.*, 2 lig., pl. LXXI.
et pl. 161 C.

A la partie supérieure de ce cippe, on voit un buste de Saturne d'un travail très-grossier, de même que les deux figures d'homme et de femme sculptées au-dessous, et que le bœuf qui est dans le bas, comme victime destinée à SATURNE AUGUSTE, auquel ce monument a été consacré. . . TVRNO AVG. SACRVM (presque effacé) par SEMPRONIVS SATVRNIVS, à qui son nom avait peut-être fait prendre Saturne pour son dieu protecteur. D'après la disposition de l'inscription, il est probable qu'il était prêtre de ce dieu. — Trouvé à Mons. [Haut. 1^m,450; larg. 0^m,480.]

N° 10. URBANUS, *fragm. d'inscr.*, 2 lig., pl. LXXI et pl. 161 C.

Du nom de celui qui consacre cette stèle à trois compartimens, peut-être à Saturne, il ne reste que son surnom, VRBANVS, et trois lettres indiquant qu'il était prêtre, SACerdos. Ce fragment vient de Mons. Dans la partie supérieure, sont deux personnages, un homme à notre droite, une femme à gauche et, d'après les plinthes sur lesquels ils posent, il paraît que se sont des statues, l'un et l'autre de ces personnages portent à la main gauche un attribut que leur état fruste ne permet pas de distinguer et il est impossible d'assigner un nom à ces figures. Le compartiment du milieu est occupé par un homme et une femme recouverts de leur ample manteau et séparés par un petit autel, sur lequel ils déposent des offrandes qu'on ne saurait discerner, non plus que ce que l'homme tient à la main gauche et qui pourrait être ou un fruit, ou un vase; dans le bas du monument, malgré la dégradation complète du bas-relief, on peut distinguer deux figures près de sacrifier une victime que sa taille doit faire présumer être un taureau, et la figure de gauche semble, par son mouvement, placée dans l'attitude de lui porter un coup violent. C'est tout ce que l'on peut soupçonner et dire d'un bas-relief aussi fruste. [Haut. 1^m,700; larg. 0^m,620.]

N° 11. SATURNE AUGUSTE, *cippe, pierre, inscr.*, 2 lig., pl. LXXI,
et pl. 161 B.

Reste d'un cippe probablement à trois compartimens, dont le tympan triangulaire contient le buste de Saturne avec la consécration : à SATURNE AUGUSTE : SATVRNO (il n'existe que le haut des lettres) AVG. SACR. — Le bas-relief du milieu offre un homme et une femme debout, du travail le plus grossier. Celle-ci semble tenir des deux mains une coupe; l'homme dépose sur un autel un objet indistinct. Il ne reste de l'inscription que ET CRESSIA SATVRNINA, qui avait consacré ce monument avec son mari, sans doute prêtre de Saturne, et dont le nom n'existe plus. Il doit manquer, à la fin de la première ligne, ou un V ou VIX; et d'après le nombre, en partie effacé, LIX, en tête de la deuxième ligne, il aurait vécu cinquante-neuf ans. — Ce monument provient de Djimilah l'ancienne *Cuiculum*. [Haut. 0^m 700; larg. 0^m,650.]

Plusieurs des cippes funéraires de l'Algérie présentent cette division en trois compartimens superposés, et dont notre musée ne nous offrait pas d'exemples. Dans le haut, est ordinairement un buste en bas-relief qui sert de couronnement au monument; au-dessous, l'on voit un ou deux personnages, qui rappellent probablement la consécration qu'ils en ont faite, ou quelquefois peut-être une ou deux divinités. Dans la partie inférieure, un ou deux animaux, souvent un bœuf, et quelquefois un autel et des instrumens de sacrifice, sont une commémoration de celui que l'on offrit à la divinité à laquelle était consacré le cippe funéraire mis sous sa protection. Le nom de *Cressia* indique peut-être que Saturnina étoit d'origine crétoise.

N° 12. SATURNE AUGUSTE, *mon. fun., pierre, inscr., 5 lig., pl. LXXI.*

Dans le haut de ce petit monument funéraire en deux fragmens, est grossièrement sculptée une couronne, et dans le bas un taureau près d'un autel: c'étoit une décoration convenable aux fonctions de PVBLIVS FVRIVS SATVRNINVS, prêtre, qui consacrait cette pierre à SATURNE AUGUSTE. — Elle provient de Mons. [Haut. 0^m,420; larg. 0^m,900.]

N° 13. QUINTA CÆCILIA, *pierre, inscr., 3 lig., pl. LXXI.*

Sur le devant de cet autel, une femme a déposé des offrandes sur une table sacrée, l'*anclabris*. C'est probablement QVINTA CÆCILIA, qui accomplit un vœu qu'elle avait fait à Saturne. Une partie des lettres de la dédicace, VOTVM solvIT, manquent. Ce fragment d'inscription vient de Ghelma, l'ancienne *Kalama*. [Haut. 0^m,270; larg. 0^m,300.]

N° 14. JUPITER APENNINUS, *marb. blanc., inscr., 11 lig., pl. LXXI.*

Cette inscription, en grandes et belles-lettres, est consacrée à Jupiter Apenninus, excellent, très-grand, conservateur de nos maîtres, les empereurs très-forts et très-heureux. Il paraît que ceux-ci sont Septime Sévère et ses fils Caracalla et Géta, que d'autres inscriptions offrent avec la même légende. Le titre d'*Apenninus*, donné ici à Jupiter, indique des relations entre les colonies de la partie du nord de l'Afrique, où a été trouvée cette inscription, et des peuples de l'Italie. Une inscription de Gubio, rapportée par Muratori (p. 8, 5); Maffei (*Mus. Ver.*, p. 79, 5), et reproduite par Orelli (n° 1220), donne à Jupiter le titre d'APENINUS par un seul P et une seule N. Notre inscription vient de Philippeville, l'ancienne *Rasicada* où elle fut déterrée dans les fouilles qu'on faisait pour élever l'hôpital. [Haut. 0^m,920; larg. 0^m,530.]

N° 15. JUPITER VICTOR, *marb., inscr., 9 lig. pl. LXXII.*

Le titre *Synopsis*, de cette inscription, indique un inventaire d'objets consacrés dans un temple d'un endroit qui n'est pas nommé, mais qui probablement étoit *Cirta*, Constantine, où elle a été découverte à la Casbah, au mois de juin 1844, au magasin à poudre neuf. Cette inscription offre d'abord : dans un capitole, un Jupiter en argent, la tête ceinte d'une couronne de chêne en argent ayant trente feuilles et quinze glands. Il portait à la main droite un globe d'argent surmonté d'une victoire de même métal, tenant une palme et ayant

une couronne de quarante feuilles. De la main gauche, le dieu s'appuyait sur une haste d'argent. L'inscription, dont les lettres sont d'une assez belle forme, et qui a été brisée au moins en deux morceaux, ne nous en apprend pas davantage. Elle ne nous dit rien ni de la pose, ni de la grandeur de cette statue, qui, probablement, d'après les détails qu'elle donne sur les couronnes, ne devait pas être petite. A la seconde ligne, au lieu de JVPITER VICTOR, on lit IOVIS VICTOR; ce nom, qui au nominatif a la forme habituelle du génitif de Jupiter, rappelle le VEJOVIS, Jupiter redoutable des Étrusques. A la quatrième ligne, l'adjectif *querquea*, de chêne, pour *querna*, ou *querna*, n'est pas dans les lexiques; il se rapproche cependant bien plus que les adjectifs *quernus* et *quernus* des mots *quercus*, *quercetrum* et *quercetra*, dont ils dérivent. [H. 0^m,500; larg. 0^m,550.]

N^o 16. LONGANUS, fleuve, marbre, inscr., 9 lig., pl. LXXII.

Tout ce qui reste de cette belle inscription, en caractères d'une assez bonne forme et très-nets, est très-facile à lire, mais il ne l'est pas autant d'en donner une explication exacte et complète; il en manque trop pour qu'elle ne laisse pas beaucoup à désirer. On voit bien qu'il y est question du LONGANVS, petit fleuve de Sicile dont parle Polybe, et sur les bords duquel furent battus, près de la ville de Miles, les Mamertins, par Hiéron le jeune. Il n'était encore que gouverneur de Syracuse, et ce ne fut qu'après cette victoire qu'il prit le titre de roi. Mais quel rapport peut avoir ce fleuve *Longanus* avec la ville de *Cirta*, la capitale de Jugurtha, aujourd'hui Constantine, où fut trouvée cette inscription ?

A quelques lieues à l'ouest de *Cirta* dont elle est séparée par une chaîne de montagnes, est la ville de Milah, jadis assez considérable, et nommée *Milevum*, qui n'est peut-être pas le nom le plus ancien, ou celui qu'elle reçut lors de sa fondation; on ignore, ce me semble, à quelle colonie elle le doit. Ne pourrait-elle pas venir de Sicile? Quelque peuplade de cette île, à laquelle bien des villes des côtes de la Méditerranée durent leur fondation, ne purent-elles pas, des bords du *Longanus*, venir s'établir dans cette partie de l'Afrique, peu éloignée de la mer, et y élever une ville dont le nom rappelait celui de la ville de Miles de Sicile et la victoire d'Hiéron. Cette hypothèse ne me paraît pas inadmissible; il y a beaucoup d'analogie entre le nom actuel de Milah et celui de *Milevum*, qu'elle portait encore en l'an 1000 de notre ère, 378 de l'hégire, lorsqu'elle fut détruite par le khalife Mansour, ainsi que le rapporte M. Dureau de la Malle, p. 38 de sa Province de Constantine, etc.— Quoique trouvée à Constantine, l'ancienne *Cirta*, cette inscription peut provenir de *Milevum*, où aurait été érigé un monument qui rappelait les souvenirs de l'ancienne patrie, et d'ailleurs il pouvait bien se trouver à *Cirta* quelque monument élevé par des colons siciliens, et où il était question du *Longanus*.— D'après notre inscription, ce monument, dont on ne connaît ni la forme ni la destination, aurait été riche et très-orné.— Peut-être était-il circulaire, une espèce de petite rotonde, une sorte d'édicule ou de tabernacle. La partie supérieure, le couronnement, IN CORONA SVMMA, était entourée, IN CIRCVMITA, de feuilles de lierre au nombre de quarante, rehaussées d'or: c'est ainsi du moins que j'entendrais *Auro inluminata*. Ces feuilles n'étaient pas entièrement dorées, elles ne l'étaient que par parties, probablement les nervures, et peut-être les baies. Il y en avait dix autres, qu'on

désigne par les mots *DISTINGVENTES INCOCTILES*. Peut-être celles-là, en plus petit nombre, étaient-elles entièrement dorées ou saucées d'or, ce qu'indiquerait le mot *INCOCTILES*, et elles se *distinguaient* de celles qui n'avaient que quelques parties dorées. De ces feuillages, pendaient, sans doute de distance en distance, six *scyphi*, petits vases du genre des gobelets, et qui faisaient probablement l'effet de petites campanes renversées, *DEPENDENTES*, en forme de liliacées, telles que l'on en voit souvent parmi les ornemens; ils étaient aussi rehaussés d'or, *inlaminati*. On voyait aussi un canthare du même genre, et il est à croire que ce vase était placé dans le milieu de cet édicule, que, d'après le caractère de son ornementation, le lierre, les *scyphi*, l'on pourrait présumer avoir été consacré à Bacchus, dont le canthare était le vase de prédilection. — Outre ces ornemens, qui tenaient peut-être au monument même, il y avait six statues de bronze, dont on n'indique pas les sujets, et en outre un Cupidon, dont on ne nous apprend pas la matière, mais on voit qu'il ne faisait pas partie des six statues en bronze, ni de six autres dont nous savons seulement qu'elles étaient en marbre. Le Cupidon n'étant ni de cette substance, ni de bronze, je ne vois pas en quoi il pouvait être, car, s'il eût été en or ou en argent, on ne nous l'aurait pas laissé ignorer, pas plus que s'il eût été en ivoire ou en bois. N'ayant aucune donnée qui puisse nous aider à résoudre cette énigme, j'y renonce. Il y avait en outre, sans doute pour les libations et les ablutions, six espèces de robinets, *silani*, en bronze. Des têtes ou des mascarons de Silène devaient leur en avoir fait prendre le nom. Le tout est complété par six *manualia* dont on ne dit pas le métal, qui devaient être des espèces de bassins, de grandes jarres qui, comme les *cherniptes* des Grecs, servaient aux ablutions, si fréquentes dans les cérémonies des anciens. Il n'est pas douteux que quelque habile antiquaire ne puisse tirer encore un meilleur parti de cette curieuse inscription, que je livre à ses recherches. [Haut. 0^m,520; larg. 0^m,560.]

N^o 17. LA TERRE MÈRE, *ÆPECURA*, *inscr.* 9 lig., pl. LXXII.

Cette inscription, en assez beaux caractères, est consacrée à la grande mère idéenne des dieux, la Terre, *Ghæa*, la plus ancienne divinité des Grecs, femme de *Cælus*, avec lequel elle devint la souche de toutes les grandes divinités de l'Olympe. Depuis, elle fut Rhéa ou Cybèle, et reçut différens surnoms des diverses contrées où son culte s'était propagé. Ce fut surtout en Phrygie qu'il jeta les plus profondes racines et où on rendait le plus d'hommages à la déesse; on l'adorait d'une manière plus particulière à Dindymé, à Pessinunte, d'où les Romains reçurent cette divinité sous la forme d'une pierre brute noire, et sur le mont Ida, où elle prit le nom de *grande mère des dieux idéenne* que nous lui trouvons ici, et que nous offrent beaucoup d'autres inscriptions. Mais nous ne voyons pas bien d'où peut lui venir le surnom de mère *Æpecura* ou *Ærecura* qu'elle porte dans la nôtre, et qu'elle tenait, sans doute, de quelque localité d'Afrique que les auteurs ne nous ont pas fait connaître. Mais ce nom d'*Æbecura* ne pourrait-il pas être celui que portait autrefois Announah où cette inscription a été trouvée à peu près à moitié chemin entre Keff (*Sicca veneria*) et Rusicade, ou Stora. Peyssonnel et M. Dureau de la Malle disent qu'on ignore l'ancien nom d'Announah. On y a trouvé, selon Peyssonnel, des ruines considérables qui annonçaient une grande et belle ville, entre autres, quatre portes d'ordre corinthien qu'il compare à celles de Paris, et qui, d'après ce qu'il en dit, pouvaient bien être des arcs de triomphe. Des tronçons de co-

lonnes de 4 et 5 pieds de diamètre indiquent aussi de grands édifices, parmi lesquels pouvait bien être un temple de la grande mère idéenne des dieux, qui aurait été surnommée *Æpecura*, du nom de cette ville. Ce nom, par sa terminaison, conviendrait bien à quelque localité de cette contrée, où l'on en trouve plusieurs qui finissent en *ur* ou *or* : *Muharur* (Dureau de la Malle, p. 18, 21, 245), *Tagora* ou *Takhora* (p. 202), et *Ascurus*, entre Bône et Constantine, et aujourd'hui *Ashkoure*.

POPILIA MAXIMA, fille de Marcus Popilius, consacre cette inscription en mémoire du sacrifice du taurobole qu'elle avait voué à la déesse, et dont elle accomplit les cérémonies. Il est souvent question de ce célèbre sacrifice expiatoire dans les inscriptions consacrées à la grande mère des dieux. On sait que ce sacrifice d'un taureau avec des cérémonies particulières, ne s'offrait que dans des circonstances importantes, et quand on en voit les détails dégoûtants décrits par Prudence, on conçoit qu'il ne fut célébré que par des hommes, et on ne saurait croire qu'une femme prît assez sur elle pour s'y soumettre. Si notre inscription, ainsi que plusieurs autres, nous présente une femme qui a offert le taurobole, il est plus que probable que l'ayant voué, peut-être pour l'expiation et le salut de sa famille ou de sa patrie, ou de quelque empereur, elle n'a pas célébré elle-même ce sacrifice, qui l'a été par un prêtre de Cybèle. Il ne paraît même pas que dans le culte de la déesse il y eût des femmes chargées des mêmes emplois que les prêtres, les *fanatici* ou les galles. Cependant, on trouve dans Orelli (n° 2,199) une *Munatia Reddita*, qui s'intitule *XV vir, Quindecimvir*, et devait être d'une corporation attachée au culte de la grande mère idéenne, et qui, l'an 186 de J.-C., célébra le sacrifice du taurobole, *taurobolium fecit*, comme dans notre inscription. Parmi tous les titres qu'au numéro 2,361 donne à *Fabia Aconia Paullina* une belle inscription de Bénévent, est celui de *tauroboliata isiaica* : ce qui, du reste, de même que dans l'autre, ne signifierait pas positivement que les femmes ont sacrifié elles-mêmes le taureau, mais qu'elles auraient fait célébrer le taurobole qu'elles avaient voué; et, dans le dernier cas, Paullina, prêtresse d'Isis, aurait été purifiée et mise sous la protection de la déesse, par le taurobole qu'elle lui avait consacré. — (Voy., sur ce singulier sacrifice, ce que j'en dis ici, p. 957, n° 567.)

N° 18. TERRE, TELLUS GENETRIX, mère, *inscr.* 3 lig., pl. LXXIII.

Le titre de *genetrix* donné ici à la Terre, la déesse *Tellus*, convient à la déesse qui engendra les dieux et les hommes, l'*alma mater*, la nourrice du genre humain. Plusieurs inscriptions du recueil d'Orelli (n° 1,503, 1,504, 1,505) sont en honneur de *Terra mater, Tellus mater*. Au n° 1,503, elle partage l'honneur de la consécration avec son époux *Cælus*. Mais aucune de ces inscriptions ne donne à la déesse *Tellus* l'épithète de *genetrix*, comme à *Vénus*, qui, dans l'ancienne mythologie, est bien aussi la mère du monde.

Cette inscription nous apprend que Q. JVLIVS LEPIDVS TERTVLLVS, légat d'un Auguste et préteur de la province, a dédié le temple que la république des CUICULITAINS avait élevé à TELLUS GENETRIX, et que TITVS JVLIVS HONORATVS, pontife flaviale, PONT. FL., a offert en don, à ses frais, PP, *Propria Pecunia*, le simulacre ou la statue acrolithe de la déesse. On sait que les statues acrolithes étaient en bronze et qu'elles avaient les extrémités, ou la tête, les mains et les pieds, en marbre. La charge de pontife flaviale d'Honoratus doit faire placer cette inscription après le règne de Vespasien.

sien, premier empereur de la famille Flavia, et auquel, après son apothéose, on érigea des temples, desservis par les prêtres qui prirent le titre de pontifes et de prêtres flaviales. [Haut. 0^m,710; larg. 5^m,550.]

N^o 19. NEPTUNE AUGUSTE, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXII.

Cette inscription en grands et beaux caractères, terminée dans le bas par une belle moulure, offre une consécration à NEPTUNE AUGUSTE par SEXTVS CORNELIVS DEXTER, fils de Sextus de la tribu romaine *Arnensis*, que nous verrons ailleurs, et qui, parmi tous ses titres, que nous fera connaître une autre inscription, n'a pris ici que celui de JVRIDICVS, juge d'Alexandrie. Ce monument épigraphique vient de Bougie, l'ancienne *Saldæ*, où il fut trouvé en 1844, encastré dans des rochers sur le bord de la mer. [Haut. 0^m,240; larg. 0^m,570.]

N^o 20. NEPTUNE AUGUSTE, *marb. blanc, inscr.*, 6 lig., pl. LXXIII.

Le cartel de cette inscription est enclavé dans un fronton triangulaire dont le tympan, orné de deux génies enfans finissant en manière de Tritons, et de palmettes, est mis sous la protection de NEPTUNE AUGUSTE, et consacré par L. FLAVIVS ANICIVS PRIVATIVS, prêtre de ce dieu et *Ædituus* ou *gardien de son temple, Duumvir et Duumvir quinquennal*. Il a érigé à ses frais et consacré cet édicule, avec tous ses ornemens, *Pecunia Sua Posuit Dedicavit*. Cet autel, très-fruste, et qui, dans son intégrité, devait être très-bien, fut trouvé, en 1843, à Ghelma, l'ancienne *Kalama*. Nous avons parlé ailleurs avec quelques détails des *Duumvirs* et d'autres magistrats des villes des colonies et des villes municipales. [Haut. 1^m,200; larg. 0^m,540.]

N^o 21. HERCULE AUGUSTE, *marb. roug, inscr.*, 5 lig., pl. LXXII.

CAIVS JVLIVS, fils de Caius, de la tribu *Quirina*, et du surnom duquel il ne reste que les syllabes finales VSSA, a consacré cette pierre à HERCULE AUGUSTE. [Haut. 0^m,400; larg. 0^m,320.]

N^o 22. FORTUNE VICTRIX, *inscrip.*, 7 lign., pl. LXXI.

On voit que, dans cette inscription mutilée, trouvée à Ghelma, l'ancienne *Kalama*, il est question d'une statue de la FORTUNE VICTORIEUSE, et de simulacres de VICTOIRES consacrés, avec l'autorisation et sous la surveillance de l'ordre splendissime ou des *Décursions de Kalama*, par AVRELIVS ARISTOVLVS FORTVNATIVS et par JVLIVS RVSTICIANVS. Ces statues avaient, par leurs soins, été transportées d'un lieu presque désert et inculte dans une place particulière. On cite un *consul du nom de Macrin*, dont le prénom est illisible. Si c'était Caius Iulius Macrin, consul l'an 917 de R., 164 de J.-C., mais les lettres qui précèdent MACRINICOS ne peuvent donner C. IVLII, et, d'ailleurs, cette inscription serait de cette époque; nous ne pouvons nous dissimuler qu'il

y aurait sans doute bien d'autres choses à dire sur cette inscription, et qu'il faudrait expliquer le mot *quarto*, répété à la troisième et à la cinquième ligne, dont nous ne voyons pas l'emploi, et que nous abandonnons à la sagacité de plus habiles. [Haut. 0^m,350; larg. 0^m,850.]

N^o 23 INSCRIPTION GRECQUE, 3 lig., pl. LXXII, Magnésie.

Dans cette inscription, rapportée de Magnésie et consacrée à la bonne fortune, ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ, il était question d'une prêtresse de Diane Leucophryne, dont le nom ne nous a pas été conservé. (Voy. sur cette Diane, p. 1196.) [Haut. et larg. 0^m,500.]

EMPEREURS ROMAINS.

N^o 24. TRAJAN EMPEREUR, *inscr.*, 9 lignes. pl. LXXIV.

Inscription en très-beaux caractères, en deux morceaux, en honneur de l'empereur *Nerva Trajan, fils (adoptif) de Nerva, et Auguste Germanique, Dacique, grand pontife, père de la patrie*; elle est datée du 11^e tribunat de Trajan et de son 6^e consulat, ou de l'an 865 de Rome, 112 de notre ère. Les décurions de quelque ville d'Afrique, dont on ne dit pas le nom, ont érigé ce petit monument DD PP, *Decuriones Posuere*. Mais cette inscription ayant été trouvée à Djimilah, l'ancienne *Cuiculum*, il est probable qu'elle appartenait à cette ville. [Haut. 1^m,700; larg. 0^m,560.]

N^o 25. — TRAJAN EMPER.; *marb. bl., inscr.*, 6 lig., pl. LXXIV.

(Cette inscription porte dans la planche le numéro 26.)

Cette inscription incomplète, en très-belles lettres onciales, est aussi du règne de Trajan, auquel on donne les mêmes titres que dans la précédente, et elle est de la même date, du 11^e tribunat et du 6^e consulat de ce prince; on y a seulement ajouté *imperator* pour la sixième fois. D'après l'inscription précédente, à la cinquième ligne, CO doit être COS VI. Elle se termine par MO. AC. MA- le trait recourbé vers la gauche qui précède O, était le jambage droit de M, et l'on voit qu'on doit lire *OptiMO. AC. MAximo*. Le dernier de ces titres ne se trouve pas sur les médailles de cet excellent et très-grand empereur, qui les méritait si bien l'un et l'autre; le premier y est très-fréquent. Au reste, pas plus que l'autre, cette inscription ne nous apprend rien, elle a été trouvée à Philippeville, l'ancienne *Rusicada*. [Haut. 0^m,600, long. 0^m,600.]

N^o 26. — ADRIEN EMP. 117, 138; *m. b., inscr.*, 8 lig. pl. LXXIV.

(Cette inscription porte dans la planche le numéro 25.)

Cette inscription mutilée, trouvée à Philippeville, date de l'an 872 de Rome, 119 de J.-C., du 3^e consulat d'Adrien, *fils (adoptif) de Trajan, petit-fils*

(adoptif) de *Nerva*, souverain pontife et père de la patrie. Ce troisième consulat est indiqué par le chiffre III, qui, à la quatrième ligne, précède P. P. *Pater Patria*, et l'on voit que, dans toutes les inscriptions latines, le consulat des empereurs est toujours placé entre PONTIF-MAX et P. P. et il est aisé de retrouver ici l'empereur Adrien, quoiqu'il ne soit pas nommé, puisque l'on a son père et son grand-père adoptifs, Trajan et Nerva. Ce marbre, qui n'offre que des parties de mots qui se prêteraient à bien des interprétations, est en trop mauvais état pour que je me hasarde à en tenter la restitution, et je laisse à d'autres le plaisir d'en tirer parti. [Haut. 0^m,750 larg.; 0^m,550.]

N^o 27. S. CORNELIUS DEXTER, *inscr.*, 17 lig., pl. LXXIV.

Cette belle inscription, consacrée à SEXTVS CORNELIVS DEXTER, l'a été par son parent et son ami P. BLÆSIVS FELIX, centurion de la seconde légion, surnommée la Forte.

Ce Cornélius, qui servait avec la plus grande distinction sous l'empereur Adrien (117-138), était de la tribu romaine *Arnensis*. Il avait été proconsul de l'Asie, juge d'Alexandrie; *procurator*, intendant de *Neapolis*, Naples, et chargé de la conservation du mausolée des Augustes, orné d'obélisques, dans la neuvième région de Rome, au champ de Mars, entre la voie Flaminienne et les bords du Tibre. — C'était une place à laquelle on attachait une grande importance. Dexter avait en outre été *præfectus* de la flotte supérieure stationnée à Misène. Pour ses exploits dans la guerre de Judée (134), il avait reçu d'Adrien, comme récompense militaire, une *hasta pura*, ou pique sans fer, et un étendard, *veixillum*. On trouve ces dons honorifiques dans une foule d'inscriptions, avec les couronnes d'or, les colliers, *torques*; les bracelets, *armilla*, et les *phalera*, ornemens des chevaux. Dans Orelli (n^o 3488), Adrien décerne une haste pure et une couronne d'or, et aux n^{os} 3525, 773, on trouve les mêmes honneurs accordés par Vespasien et Septime Sévère. — Cornélius Dexter avait été *præfectus*, ou avait eu le commandement de l'*ala*, ou corps de cavalerie de la première légion Auguste des colonies; c'était une de celles nommées *gemina*, parce qu'elle avait été dédoublée. La force des légions romaines était dans leur infanterie, aussi leur cavalerie n'était-elle pas considérable, et l'*ala* n'était ordinairement que la vingtième partie du nombre de fantassins d'une légion, et celle de 6,000 n'avait que 300 cavaliers. Parmi ses emplois, Cornélius comptait encore celui de tribun de la huitième légion Auguste, et il devait commander une des six cohortes de 1000 hommes, si la légion en comptait 6000; selon Polybe, elle n'en avait que 4200. Il était aussi *præfectus prætorum*, ou commandant supérieur des cohortes prétoriennes, gardes impériales, le plus haut grade de l'armée après celui du consul ou du général en chef. Le dernier titre militaire que notre inscription donne à Cornélius Dexter est celui de *præfectus fabrum*, pour la troisième fois, place que l'on peut assimiler à celle de commandant en chef du génie militaire. On rangeait en général sous le nom de *fabri* tous les ouvriers employés à l'attirail de la guerre, et Tite-Live en fait la première des six classes des citoyens romains. Pour compléter les hautes fonctions dont avait été revêtu Cornélius Dexter, on l'honore du titre de *patronus* de la colonie, qui lui avait confié tous ses intérêts, qu'il était chargé de maintenir et de défendre, et dans la province et auprès de Rome, métropole de toutes les colonies. — Cette belle inscription a été trouvée à Constantine, dans le fort d'Abd-el-Kader. [Haut. 0^m,910; larg. 0^m,550.]

N^o 28. — ANTONIN PIE, *marb. blanc, inscr., 3 lig., pl. LXXIV.*

On voit bien qu'il était ici question de l'empereur Adrien, mais ce n'était pas à lui qu'elle était consacrée, puisque le mot DIVVS indique qu'Adrien était déjà mort. Ainsi elle pouvait regarder son successeur immédiat, Antonin Pie, qui lui succéda (138, 10 juillet), le jour même de la mort d'Adrien. On en restaurerait une partie ainsi : *Imperatori CaESari DIVI HADRiani Patris Patriæ Filio, Divi Traiani Parthici nepoti, Divi, Nervæ pronepoti T. AELIO HADRIANO ANTONINO AVG.*, etc. C'est tout ce que peuvent nous apprendre ces quelques caractères de cette inscription, dont les lettres sont très-belles, et on ne gagne rien à en rétablir quelques lignes. Au reste, ce ne sont là que des conjectures sur lesquelles nous ne nous sommes que trop arrêté, pour une inscription de quelques lettres et sans valeur. [Haut. 0^m,320; larg. 0^m,420.]

N^o 29. VIBIA AURELIA SABINA, *m., inscr., 10 lig., pl. LXXIV.*

Parmi les enfans que l'empereur Marc-Aurèle eut de sa femme Faustine la jeune, on sait que l'une de ses filles était VIBIA AVRELIA SABINA, qui épousa Claude Sévère et fut mère de la belle et vertueuse Annia Faustine, l'une des femmes de l'infâme Élagabale. Le nom de cette *Vibia* nous est parvenu par les auteurs, par les médailles et par les inscriptions. Outre celle-ci, nous en avons une dans Gruter (852, 8); Orelli (869), trouvée à Rome, dans la maison Porcari. — Tillemont, d'après le père Pagi, la cite dans son histoire, II, p. 340. Si la lecture de cette inscription, dont aucune lettre n'est douteuse, ne présente aucune difficulté, il n'en est pas de même de la manière dont on peut l'interpréter. Elle est consacrée par : *C. Annius Saturninus, fils de Caius, de la tribu Papiria, à sa patrone Vibia Aurelia Sabina, sœur de Sévère, notre empereur auguste, et fille de Marcus (Marc-Aurèle).*

A la première vue, rien de plus clair, et cependant c'est très-loin de l'être. — Fille de Marc-Aurèle, *Vibia* était sœur de l'empereur Commode. Comment ici lui donner le nom de *Severus*, qu'on ne trouve dans aucune inscription de monumens relatifs à ce prince, et il n'en est question ni dans son biographe *Ælius Lampride*, ni dans celui de Marc-Aurèle, Jules Capitolin? On trouve cependant dans Lampride (trad. franç., t. I, p. 207) que le frère jumeau de Commode, mort à quatre ans, se nommait *Severus*; en d'autres endroits, il est appelé *Antoninus* et *Annius Verus*. Peut-être y ajoutait-on *Severus*; mais allons plus loin. L'aïeul maternel de Marc-Aurèle se nommait *Catilius Severus*, et ce fut à cause de lui que, dans sa jeunesse, ce prince porta le nom de *Severus*, puis celui de *Verus*, de son aïeul paternel *Annius Verus*. Lorsqu'il fut reconnu par Antonin Pie, de la famille *Aurelia*, on ajouta à ses noms celui d'*Aurelius Antoninus*. Ainsi, les noms que porta Marc-Aurèle furent : MARCVS (SEVERVS), VERVS, AVRELIVS, ANTONINVS, et il me semble que par tendresse pour Adrien, de la famille *Ælia*, il joignit encore à ces noms celui d'*ÆLIVS*, qui appartenait d'ailleurs aussi à Antonin Pie, qui y était entré par adoption : *Marcus (Severus) Ælius Aurelius Verus Antoninus*. Ne se pourrait-il pas, bien que l'histoire ne le dise pas, que Commode, au commencement de son règne, à l'exemple de son père et après la mort de son frère, eût pris et porté pendant quelque temps le nom de *Severus*, et qu'il lui eût été conservé de même pendant quelque temps par des

personnes de sa famille. Il est en effet fort à croire, ce me semble, que ce C. Annius Saturninus, dont on retrouve le nom, *Annius*, dans la ligne paternelle de Marc-Aurèle et de Commode, était de la famille consulaire *Annia*, et parent, peut-être même très-proche, de la famille impériale. Il est très-simple qu'il donne le titre de *patrona*, protectrice, à la propre fille de Marc-Aurèle, sœur de l'empereur Commode, à la princesse *Vibia Aurelia Sabina*. — Il paraît qu'elle avait épousé Claudius Sévère, peut-être le philosophe péripatéticien, qui donna, selon Jules Capitolin, des leçons à Marc-Aurèle, et qui pouvait aussi, du côté maternel, être parent de *Vibia* et, comme elle, descendre de *Catilius Severus*. Ne se pourrait-il pas de même que *Vibia* eût ajouté à son nom celui de *Sabina*, en mémoire de l'impératrice Sabine, femme d'Adrien, qui, comblant toujours de bontés la famille de Marc-Aurèle, l'eût adopté, si sa jeunesse ne s'y était opposée? — Je ne trouve pas, dans les inscriptions, une *Vibia Aurelia Sabina* mariée à un *Claudius Severus*, mais cependant Gruter (85, 8), répété par Orelli (86g), m'en fournit une qui fera, je crois, notre affaire, et nous dispensera de pousser plus loin nos recherches. — On trouve donc un *Claudius Severus*, mari d'une *Vibia Vera*. Cette concordance du nom du mari avec celui de la femme, nommée en partie comme la fille de Marc-Aurèle, notre *Vibia Aurelia Sabina*, me semble mettre hors de doute que ce soit la même personne sous deux noms qui n'offrent qu'une légère modification qu'il est peut-être facile d'expliquer. Nous savons que notre *Vibia* avait un frère qui mourut jeune, *Annius Verus*, connu par des médailles et des bustes. Serait-il bien étonnant qu'elle eût pris le surnom de son frère *Annius Verus*, qui lui appartenait bien aussi, puisque, comme lui, elle avait pour grand-père *Annius Verus*, et qu'elle se fût ainsi nommée *Vibia Vera Aurelia Sabina*. Il est assez singulier que le frère et la sœur ne portent pas le même nom de famille. On aurait donné à l'un celui de la ligne paternelle, *Annia*, et la sœur aurait eu un nom de la ligne maternelle, alliée peut-être à la famille *Vibia*, et ils auraient réuni deux familles consulaires, l'*Annia* et la *Vibia*. Mais ce ne sont que des hypothèses de peu d'importance et auxquelles je tiens peu, et il me semble que ce qui se rapporte au nom de *Severus*, de notre inscription, et que peut avoir porté Commode, offre plus d'intérêt et peut-être assez de probabilité. — Les habiles jugeront. [Haut. 1^m; long. 0^m,500.]

N^o 30. IMP., etc., *inscr.*, 5 lig., pl. LXXIV.

Cette inscription est en très-mauvais caractères, et aux lignes 3, 4, les N ont la forme d'H, et à la cinquième ligne, le D de *Dies* à la forme de A ce qui ne nous apprend absolument rien; il y était question d'un enfant mort le 10 des calendes de juin, X KL IVNIAS, à l'âge de cinq ans, neuf mois, vingt-sept jours. [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,500.]

N^o 31. SEPTIME SÉVÈRE; *marb.*, *inscr.*, 20 lig., pl. LXXV.

Ce cippe funéraire en marbre, qui porte une inscription de vingt lignes en beaux caractères de 0^m,020 et 0^m,030 de hauteur, est consacré à la mémoire de PVBLIVS PORCIUS OPTATVS FLAMMA, fils de CAIVS PORCIUS, par son ami C. VOLVMNIVS MARCELLVS CALIANVS, auquel avait été accordé l'honneur d'avoir un cheval entretenu aux frais de l'État. Plusieurs inscriptions relatent cette distinction militaire décernée à des personnages importants, consulaires, proconsulaires, qui avaient été revêtus de hauts emplois. L'inscription n^o 3457 de M. Orelli s'exprime comme la nôtre, et date de même de l'empereur Septime Sévère, et on y lit : *equo publico exornatus*; on trouve

plus souvent encore *honoratus*. Cet excellent recueil, qui ne laisserait rien à désirer s'il était plus étendu, et qu'il y eût un index complet des noms propres, donne d'assez nombreux exemples de cette honorable récompense. (Voyez n° 313, 804, 1229, sous l'empereur Antonin Pie; 2676, 3052, 3053, 3054, 3055, 3457, sous Septime Sévère et Caracalla.) Cette inscription-ci est aussi en honneur de Caius Porcius, père de Publius Porcius Optatus Flamma; C. V. *Clari Viri*, homme illustre. Il avait été préteur, tribun, questeur de la province de Bétique, prêtre flaviale et titiale, institués en honneur de Flavius Vespasien et de son fils Titus, élevés au rang des dieux. D'après le choix de Septime Sévère (LVC. SEPTIMVSSEVERVS PERTINAX AVGVSTVS) *très-fort, très-saint*, il lui avait été envoyé par le sénat comme *legatus*, son lieutenant à l'armée de Germanie, et à Caracalla César, destiné au commandement de celle de Pannonie. Cette belle inscription, que je ne fais pour ainsi dire qu'indiquer ici, pourra donner lieu à des explications plus étendues; on y peut remarquer des lettres conjuguées assez fréquentes dans les inscriptions de cette époque, à la quatrième ligne N et T, à la fin NIT; à la septième TI, LI, à la huitième et à la quinzième TI; à la dix-huitième NI; quelques lettres faciles à rétablir manquent au commencement et à la fin des lignes. Ce monument épigraphique provient de Constantine. [Haut. 0^m,900, larg. 0^m,370.]

N° 32. SEPTIME SÉVÈRE, *marb. bl., inscr., 10 lig., pl. LXXV.*

Cette inscription en honneur de l'empereur Septime Sévère, auquel elle donne les titres *d'Arabique très-grand, de propagateur de l'empire et de prince très-heureux*, date de l'an 5^e de son règne, 202 de J.-C., 955 de Rome. Il était alors *consul pour la 3^e fois, exerçait son 10^e tribunat*, et avait reçu de l'armée, pour la 11^e fois, le titre *d'imperator*. Celui de propagateur de l'empire, PROPAGATOR IMPERII, ne se trouve pas sur les nombreuses médailles de Sévère. On lui joint ici son fils CARACALLA (L. Antoninus), intitulé *pieux, heureux, PIVS, FELIX*, tribun pour la 5^e fois, *consul avec Sévère, proconsul*, on ne dit pas de quelle province, et *prince très-heureux, très-indulgent, très-fort, César, prince de la jeunesse*. Mais il faut faire observer qu'il paraît que l'avant-dernière ligne, où se trouvent les mots INDVLGENTISSIMI AC FORTISSIMI, n'est pas telle qu'elle était d'abord; elle a été effacée, et toute cette partie légèrement creusée est plus basse que le reste de l'inscription. Il est fort à croire qu'elle avait été faite du vivant de Septime Sévère et lorsque Caracalla et son frère Géta étaient encore, du moins en apparence, en bonne intelligence, comme le feraient croire les médailles où leurs têtes, unies à celle de leur mère Julia Domna, proclament leur concorde et la félicité du siècle. Mais après la mort de Septime Sévère, à York, dans les îles Britanniques (4 févr. 211), la haine des deux frères ne tarda pas à éclater sur le trône, qu'ils partagèrent jusqu'au 17 février 212. Caracalla, dans un accès de fureur, ayant tué Géta dans les bras de Julia Domna, porta sa rage contre sa victime jusqu'à faire effacer son nom de tous les monumens où il était presque toujours uni au sien. Notre inscription nous offre un nouvel exemple de cette mutilation odieuse des inscriptions. Les lettres

de la ligne martelée et repolée sont beaucoup plus étroites et plus serrées que les autres, et il est plus que probable que ce fut pour y faire entrer les éloges de Caracalla, après avoir effacé le nom et les titres de GÉTA CÉSAR, PONTIFE ET PRINCE DE LA JEUNESSE. On peut faire remarquer les fenilles de lierre qui servent de points entre les mots de cette belle inscription et que plusieurs lettres sont conjuguées : à la deuxième ligne l'I avec le B, à la quatrième I pour II, à la cinquième P et I de même qu'à la huitième, deux fois T et I à la neuvième, et de plus S avec I. Il est presque inutile d'avertir qu'il manque au commencement et à la fin des lignes quelques lettres faciles à restituer. Cette inscription provient de Stora, ancien port de *Rusicada*, aujourd'hui touchant Philippeville. [Haut. 0^m,740; larg. 0^m,900.]

N° 33. JULIA DOMNA, *marb. gris., inscr., 15 lig., pl. LXXV.*

Cette inscription, en beaux caractères, est en honneur de l'impératrice JULIA DOMNA (Auguste), femme de l'empereur Septime Sévère, et mère de Caracalla et de Géta. On donne à Septime Sévère tous ses titres : *Pieux, Arabe, Adiabénique, Parthique très-grand*. C'était sans doute pour ses nouveaux triomphes sur les Parthes, signalés sur des médailles qui donnent à Sévère IMPERATOR XI^e, pour la 11^e fois, le titre de Parthique très-grand, PART. MAX. Caracalla (M. Aurèle-Antonin) est aussi décoré de ses titres, qui ne lui en assurent aucun à la gloire : *Pieux, Heureux, Parthique très-grand, Britannique très-grand, Germanique très-grand, Grand pontife, Père de la patrie*. Quelques lettres de la 11^e ligne et les lignes 12, 13, 14 avaient été martelées et effacées, et celles qui existent ont été gravées par-dessus et laissent entrevoir quelques traces de celles qu'elles ont remplacées. Il est plus que probable que ces lignes contenaient le nom de Géta, que son frère, après l'avoir assassiné dans les bras de leur mère, Julia Domna, fit effacer de tous les monumens et de tous les actes publics, ce que prouveraient abondamment, si les auteurs avaient gardé le silence sur ce fait aussi stupide qu'atroce, une foule d'inscriptions mutilées à dessein, en Italie et en Égypte. Cette inscription a été consacrée par des décurions : DD. PP. *Decuriones Posuere*, probablement de la ville de *Cuiculum*, aujourd'hui, à ce qu'il paraît, Djimilah. [Haut. 1^m,050; larg. 0^m,700.]

N° 34. TRÉBONIEN GALLE, EMP., 251, 253, *m., ins., 10 l., pl. LXXV.*

Cette inscription, gravée sur une colonne milliaire en marbre blanc, date du second consulat (252 de J.-C.) de l'empereur C. VIBIVS TREBONIANVS GALLVS, qui porte les titres d'INVICTVS, PIVS, FELIX, AVGVSTVS, PONTIFEX MAXIMVS, TRIBVNICIA POTESTATE, PP. (PATER PATRIE) et de PROCONSVLE. Son nom est suivi de celui de C. VIBIVS VOLVSSIANVS, son fils et son collègue dans le consulat, et même empereur, son père se l'étant associé en 251. Dans d'autres inscriptions, une d'Urbin et une de Rome, le nom de ce prince est écrit VOLUSIANVS, et l'on voit qu'ici la huitième ligne doit être lue AFINIVS ou AFFINIVS, VELDVMNIANVS VOLVSIANVS. (Voy.

Muratori, 253, 4; Barthélemy, Ac. des inscr., t. XXVIII, p. 999, 1000.) Une autre inscription (Orel., 5071) donne VELDVMINVS au lieu de VELDVMNIANVS, et la nôtre semblerait avoir offert VOLIMMIANVS. D'après une inscription de Peruggia, rapportée par Gruter (930, 9); Murat. (670, 4, 1292, 8); Barthélemy (*Voyage en Ital.*, p. 378); Vermiglioli (*Inscr. perug.* II, p. 375), la femme d'Alinius Volusianus se serait nommée AFINIA GEMINA BEBIANA, et aurait été probablement de sa famille. Malgré leurs beaux titres de pieux et d'heureux, Trébonien et Volusien furent tués au bout de deux ans de règne. (Orel., 997.) — Ce monument épigraphique a été trouvé à Oued-Hammam, où les troupes françaises avaient établi un camp, entre El-Arouch et Philippeville. [Haut. 0^m,800; larg. 0^m,300.]

N^o 35. CARINUS, EMP., 283-285, *m.*, *inscr.*, 11 lig., pl. LXXV.

L'inscription de cette colonne milliaire, en marbre blanc, rappelle que Marc-Aurèle Carinus, auquel on donne tous les titres impériaux que nous avons vus à Trébonien Galle, a rétabli une voie détruite par les pluies et la vétusté, et dont on n'indique pas l'emplacement. Cette inscription provient de El-Arouch, où nous avons placé un camp, entre Constantine et Philippeville. [Haut. 0^m,850; larg. 0^m,350.]

N^o 36. GRATIEN ET THÉODOSE, EMP., *pier.*, *inscr.*, 7 lig. pl. LXXVI.

Le nom qui manque à la fin de la première ligne de cette belle inscription doit être celui de l'empereur Flavius Gratien qui, nommé Auguste, à Amiens, le 24 août 367, par son père Valentinien I^{er}, resta seul sur le trône d'Occident, le 17 novembre 375, et le 19 janvier 379 s'associa Théodose comme empereur d'Orient.

Le commencement de cette inscription célèbre le bonheur dont on jouissait sous ces empereurs, *toujours et partout victorieux*. On voit ensuite que, sous l'administration du proconsul POMPILIUS V. C. *Vir Clarus*, homme illustre, et *amplissimus* (titres que présentent souvent les inscriptions), et sous THERSIVS CRISPINVS MEGETHIVS, honoré aussi du titre de VIR CLARVS, VALENTINVS, homme très-honorable, *honestissimus*, était chargé de l'entretien des rives, probablement du Tibre, CVRATOR RIPARUM Tiberis. On trouve, dans plusieurs inscriptions données par Orelli (n^{os} 1172, 2284, 2285, 3042, 4910), que cette place était importante, qu'elle était donnée à des personnages consulaires et proconsulaires et qui avaient exercé de grands emplois. Dans ses attributions, étaient compris les soins à donner au lit du Tibre, aux cloaques de Rome, à de grands monuments, au trésor, aux temples : c'était une sorte d'édilité. Valentinus avait rétabli et orné à ses frais un lieu qui paraît avoir été un hospice, un *xenodochium*, destiné à offrir l'hospitalité aux étrangers et aux voyageurs. Avant qu'il y donnât ses soins, ce lieu était en partie détruit, encombré de ruines et souillé d'immondices, et il l'avait mis en bon état et rendu à sa première et pieuse destination. Nous voyons, par une inscription d'Orelli (3210), qu'il y avait des *curatores riparum* ailleurs qu'à Rome, et pour de petites rivières telles que le Naro, dont parle cette inscription. Mais le savant philologue fait observer que cet exemple est peut-être le seul que l'on pourrait trouver. Notre inscrip-

tion en fournirait peut-être un second, si on savait positivement où elle a été trouvée et s'il y avait une rivière. S'il n'y en avait pas, elle nous offrirait un nouveau *curator riparum Tiberis*, intendant des rives du Tibre, à ajouter à ceux que l'on connaît déjà, et dans l'un et l'autre cas elle serait très-curieuse. [Haut. 0^m,670; larg. 2^m080.]

INSCRIPTIONS D'HIPPO REGIUS, HIPHONE, AUJOURD'HUI BONE.

Cette ville forte, résidence des rois Numides, ce qui la fait nommer par Strabon (I. XVII), *Hippône royal*, et qui joua un grand rôle dans la guerre de César en Afrique et dans celles des Vandales sous Genséric, devait, comme tant d'autres de ces contrées, sa fondation aux Carthaginois. Il paraît que son premier nom était *Ubbo*, qui, selon Bochart, cité par Shaw, p. 120, aurait signifié en phénicien une baie. Située sur un beau golfe formé à l'O. par le cap de Garda et à l'E. par le cap Rosa, elle s'élève sur le penchant d'une colline, à l'extrémité de vastes plaines très-fertiles, mais marécageuses et insalubres, sur une langue de terre entre la Boudjemah et l'*Armura* de Pline, la Seïbouse, qui, prenant sa source dans les profonds vallons de l'Atlas, passe près de Ghelma, l'ancienne *Kalama*, et prend, après avoir dans son cours changé plusieurs fois de nom, son embouchure à l'E. des murs de la ville d'Hippône. Cette ville avait un petit port et une rade qui furent en partie comblés et rendus peu sûrs par les terres d'alluvion qu'entraînent les deux rivières qui l'embrassent. Hippône fut nommée par les arabes *Beled-el-Hunel*, ville des jujubes, à cause de la fertilité de sa plaine en orangers et en jujubiers. (Shaw, I, p. 118.) A l'E. de cette ville, étaient jadis un grand nombre de villes et de châteaux forts construits par les Romains, répandus dans le Sahel et sur les montagnes environnantes, remarquables par leur fertilité. Il paraît, d'après Shaw, que Bône n'est pas tout à fait sur l'emplacement d'Hippône, dont dérive son nom, et que les ruines de cette ville sont à peu près à un mille au S. de Bône; selon Léon l'Africain, les ruines d'Hippône servirent aux constructions de la nouvelle ville, que Shaw croit être l'*Aphrodisium* de Ptolémée, très-près au N. d'Hippône, *Colonia Hippo regius*. On a trouvé à Bône beaucoup de ruines et de nombreuses citernes; selon Shaw, on aurait pu relever ces ruines et rétablir en partie la ville; elle l'eût mérité par sa situation si favorable au commerce et par la magnificence royale de son site, par la beauté et la fertilité de ses environs, ses plaines bien arrosées et ses montagnes richement couronnées de beaux bois abondants en gibier, comme ses rivières en poissons. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'Hippône a dû beaucoup de son lustre à saint Augustin, qui en fut évêque.

N° 37. SITIA VENERIA, marbre, inscr., 6 lign., pl. LXXVI.

Cette femme, dont la pierre funéraire est consacrée aux dieux mânes, se nommait aussi JVNIANE. — Son âge est effacé ou peut-être n'a-t-il pas été gravé. Ce pouvait être une de ces pierres funéraires que l'on faisait faire de son vivant, et où l'âge n'était placé qu'après la mort, et on peut avoir négligé

de le graver. Les lettres, de mauvaise forme, se rapprochent un peu de l'écriture cursive, mais l'inscription de ce cippe a pour encadrement une assez bonne moulure. On y a écrit QVE pour QVAE. [Haut. 0^m,310; larg., 0^m,260.]

N^o 38. HIPPOCRATES, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXVI.

Inscription des bas temps consacrée à la mémoire d'un enfant, IPPOCRATES (*sic*), qui ne vécut que onze mois, sept jours. *Vixit Menses XI, Dies VII.* [Haut. et larg. 0^m,300.]

N^o 39. JULIA CORINTHIA, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXVI.

Cette inscription, consacrée aux dieux mânes de JULIA CORINTHIA, ne nous donne que son nom. [Haut. 0^m,230; larg. 0^m,530.]

N^o 40. JULIA TREPTÉ, cippe en *m. bl.*, *inscr.*, 9 lig., pl. LXXVI.

Ce cippe funéraire servait de monument à une jeune fille, JULIA TREPTE, appelée aussi SALAMINA, et qui ne vécut que onze ans, quatre mois, vingt jours; elle était inhumée sous ce marbre, *Hic Sita Est*, sous la protection des mânes: *Diis Manibus Sacrum.* [Haut. 1^m,140; larg. 0^m,380.]

N^o 41. AURELIUS, *marb. cipolin*; *inscr.*, 5 lig., pl. LXXVI.

Cet enfant ne vécut que trois ans, six mois, on lit: ANIS et MESES, pour ANNIS et MENSES, fautes d'orthographe et de cas réunies, l'accusatif et l'ablatif. Les caractères et l'orthographe annoncent les bas temps. Cette pierre fut consacrée par un Justin ou une Justine. [Haut. 0^m,280; larg. 0^m,220.]

INSCRIPTIONS DE SALDÆ, AUJOURD'HUI BOUGIE.

L'ancienne *Saldæ*, la Boudjeiah des arabes et que nous nommons Bougie, fondée par les Carthaginois, à l'entrée ouest d'une belle baie, entre le cap élevé de Carbon ou de Bougie, à l'O. et à l'E. le promontoire *Metagonion* de Strabon (l. XVII), aujourd'hui le *Seblia-Rous* où les sept caps, et le nom italien peu poli de *Bougiarone*, qu'il porte aussi, ne l'annonce pas comme très-sûr et d'un accès facile. Aussi, jadis tous les habitans de cette côte inhospitalière étaient-ils d'affreux pirates qui, se retirant dans les creux des rochers, dépouillaient et massacraient les malheureux naufragés. Cette baie ou ce grand golfe est le *Sinus Numidicus* de Pline. Le cap sur lequel était *Saldæ* est très-avancé dans la mer. Une forte muraille de pierres de taille, flanquée de tours d'une bonne construction, ceignait la ville, dont une partie en ruines existait encore lors du voyage de Shaw (I, p. 3), et de celui de Peyssonnel (I, p. 146), et elle montait le long des flancs et jusque sur le sommet de la colline aux pieds de laquelle la ville est située, et les ruines de l'ancienne cité en annonçaient une

plus considérable que celle d'à-présent. *Saldæ* avait une rade assez sûre et un bon port nommé par Strabon (l. XVII) *Sarda*, ce qui ressemble bien au nom de la ville. Un grand aqueduc, partant des montagnes assez éloignées vers l'E., amenait en abondance de très-bonne eau à *Saldæ*; c'était aussi à l'E., près de la ville, que débouchait à la mer la rivière de *Saldæ* formée par plusieurs ruisseaux, nommée *Nasava* par Ptolémée et aujourd'hui la *Boudjeah*, et qui, partie de l'Atlas et du désert, se réunit à une autre rivière pour venir passer près de la ville. La chaîne de montagnes qui, du fond du golfe de Bougie, s'avancent jusqu'au désert, séparait autrefois la Mauritanie *Sitifensis* de la *Cesariensis* (Strab., l. XVII, p. 831), ou les états de Juba, de ceux que les Romains avaient rangés sous leur empire et où ils avaient établi des colonies, c'est le *Mons Ferratus* des Romains, le *Jurjura* des modernes. Là se trouve ce terrible défilé des *Portes de fer*, le *Bec-Ban* des Arabes, encombré d'arbres brisés et de roches, resserré entre des masses continues de rocs à pic, de 5 à 600 pieds de hauteur, impraticable aux plus entreprenans et aux plus hardis voyageurs, où quelques hommes devraient arrêter une armée (Shaw, I, p. 138), et qui, cependant, comme si ce passage, par un pouvoir magique, se fût élargi et que les rochers se fussent abaissés, a été franchi, malgré la résistance des Arabes, par nos braves troupes guidées par leur valeureux chef, le duc d'Orléans. — *Saldæ* ou Bougie et ses environs ont fourni un grand nombre de médailles et d'inscriptions. Au xvi^e siècle, du temps de Léon l'Africain, cette ville contenait plus de 8,000 familles riches. Les montagnes qui l'avoisinent, très-peuplées, fourmillaient de bétail et de troupeaux de chèvres, et elles abondaient aussi en grains et en fruits.

N^o 42. *SALDÆ, pierre calcaire, inscr., 1 lig., pl. LXXVI.*

Ce reste d'inscription en caractères de très-mauvaise forme, et dont les deux lignes supérieures sont entièrement effacées, nous donne en entier le véritable nom de la colonie romaine de *Saldæ*: COLONIA IVLIA AVGVSTA SALDANTIVM. On voit qu'elle fut rétablie par Jules César et par Auguste, et qu'elle reçut d'eux une nouvelle colonie. [Haut. 0^m,400; larg. 0^m,770.]

N^o 43. *ORCHIVIA TERTIA, albât. orient., inscr., 4 lig., pl. LXXVI.*

La jeune femme morte à trente ans, *ORCHIVIA TERTIA*, et qui reposait sous cette pierre funéraire, était fille de *LVCIVS ORCHIVIVS*. Les lettres, bien formées, de cette inscription indiquent une bonne époque. [Haut. 0^m,620; larg. 0^m,740.]

N^o 44. *M. POMPONIVS MAXIMUS, st., p. calc., inscr., 7 lig., pl. LXXVI.*

Ce *MARCVS POMPONIVS*, fils de Marcus, était probablement père du *Pomponius Crispinus* qui suit; il fut aussi deux fois duumvir et pontife quin-

quennal, et mourut à trente-deux ans. — Les lettres de ces inscriptions placent ces stèles funéraires au second siècle de notre ère. Il y a ici des lettres conjuguées : à la 2^e ligne M et MF. [Haut. 0^m,740; larg. 0^m,340.]

N^o 45. Q. POMPONIVS CRISPINVS, stèle, *p. ins.*, 5 lig., pl. LXXVI.

Cette stèle était consacrée à la mémoire de QVINTVS POMPONIVS CRISPINVS, fils de MARCUS POMPONIVS, de la tribu romaine *Collina rustica*, et qui avait été duumvir *præfectus juri dicundo*, préfet pour rendre la justice, et duumvir quinquennal. On voit, par plusieurs inscriptions dans Orelli (3822, 3825), qu'il y avait une différence entre le duumvir *præfectus juri dicundo* et le duumvir quinquennal, ou pour cinq ans, et que ces fonctions de juge pouvaient être exercées par le même magistrat, qui, comme ici, pouvait aussi être tribun militaire. Deux des inscriptions d'Orelli qui fournissent ces exemples, les numéros 3824 et 3825, sont tirées de Pompéi et ont été données par l'abbé Romanelli, *Viaggio, etc.* Notre Pomponius, inhumé sous cette stèle, vécut quarante-cinq ans. On trouve ici des lettres conjuguées : à la 1^{re} ligne NI, à la 2^e MF, et IN, à la 3^e IR et à la 4^e VM. [Haut. 0^m,550; larg. 0^m,450.]

N^o 46. FUNDILIUS, frag. de sarcoph., *insc.*, 3 lig., pl. LXXVI.

Gravée dans un cartel en forme de bouclier posé sur une petite base, cette inscription consacrait la mémoire de QVINTVS FVNDILIVS SATVRNIVS, qui probablement avait servi. — Il ne reste que la moitié de son sarcophage.

HADRIEN, *inscr.* Voy. n^o 27, pl. LXXIV.

NEPTUNE AUGUSTE, *inscr.* Voy. n^o 19, pl. LXXII.

INSCRIPTIONS DE *CIRTA* AUJOURD'HUI CONSTANTINE.

Cette ville, dont le nom numide, *Kartha*, indique la force, était dans les temps anciens la ville la plus importante des trois Mauritanies. Elle joua un grand rôle dans les guerres puniques, dans celle entre Massinissa et Siphax, et dans la lutte acharnée que soutinrent contre toute la puissance romaine Jugurtha et plus tard Tacfarinas. C'est dans Tite-Live, Salluste, Strabon, Tacite, Appien que sont consignés ses titres de gloire et les témoignages de sa résistance aux armes des maîtres du monde. Mais ce qu'ils nous ont laissé sur la ville elle-même se réduit à de bien faibles documens; et cependant, par le rôle qu'elle a joué dans les guerres de Numidie, elle méritait bien qu'on lui consacrat plus de détails. Cette capitale des Massyliens était la résidence de Massinissa, fils de Gala, et le plus célèbre de leurs rois, et qui, tour à tour allié et ennemi des Romains, finit par être leur ami le plus fidèle. De grands événemens se passèrent à *Cirta*: Siphax, roi des Massæsyliens, autre partie de la Numidie,

ennemi des Romains, après une guerre assez longue, mêlée de succès et de revers, contre son jeune parent Massinissa, s'empara de *Cirta* et usurpa sa couronne. Connaissant toute l'importance de sa conquête, il ne négligea rien pour s'y maintenir, et y réunit beaucoup de troupes. Mais il ne put résister à l'impétuosité et à la tactique des cohortes romaines. Lælius, après une victoire signalée, s'empara de Siphax. Ce jeune et vaillant prince, auxiliaire redoutable des Carthaginois contre Scipion, premier Africain, dont il avait été l'ami, et à qui son courage et son habileté eussent mérité un meilleur sort, alors prisonnier de Massinissa, allié des Romains, fut envoyé par Lælius à Scipion, dont il devait orner le triomphe (553 de R., 201 av. J.-C.). La même humiliation était réservée à sa femme, l'héroïque Sophonisbe, prise dans *Cirta* et qui, lors de la défaite de Siphax, effrayée de sa chute après tant de hauts faits, s'était rendue sans coup férir. Fille d'Asdrubal et implacable ennemie des Romains, ardente à venger la mort de son père, cette princesse avait toujours, par le pouvoir irrésistible de sa beauté, de son esprit et de son courage, excité à la guerre Siphax contre les Romains, dont il avait d'abord été l'allié. Il n'y avait pas de grâce à espérer pour la fille d'Asdrubal. Mais elle avait dû être unie à Massinissa, il la revit plus belle que jamais et malheureuse; maître alors de *Cirta* et remontant sur le trône de ses pères, Sophonisbe était à sa disposition. L'amour n'était pas éteint dans le cœur du Numide, il n'avait jamais cessé de la regretter et de l'aimer. Retrouvant toute son ardeur à la vue de sa belle captive, pour la préserver des vengeances de Rome et la sauver de la honte du triomphe, il lui demanda sa main : elle la lui accorda sans peine, et le mariage eut lieu le jour même à *Cirta*. Malheureusement pour les nouveaux époux, Lælius, redoutant le ressentiment de Rome, qui craignait l'ascendant de Sophonisbe, n'osa pas, malgré son amitié pour Massinissa, lui permettre de jouir d'une conquête qui appartenait aux Romains, et priver de son plus beau trophée l'appareil du triomphe. Le prince numide, dont la capitale reconquise célébrait avec ivresse le bonheur, eut à se décider entre son dévouement ambitieux pour Rome et sa tendresse pour Sophonisbe. Rien ne pouvait l'arracher aux Romains, et elle accepta avec reconnaissance le poison que son époux, contraint à rompre des liens si chers, fut forcé de lui envoyer pour sauver son honneur; et le même jour vit allumer dans *Cirta* le flambeau de l'hymen et les torches du bûcher de Sophonisbe, heureuse d'être soustraite par la mort aux regards insultans des Romains.

Après avoir recouvré *Cirta*, Massinissa, en récompense des grands services qu'il rendit par sa bravoure et ses talens à Scipion, à la bataille de Zama, devint roi de toute la Numidie, et réunit le royaume des Massyliens à celui des Massæsyliens. Il s'occupa d'embellir sa capitale, qui d'après Pline (I. V, 2), auquel on peut reprocher de ne pas nous en apprendre davantage, fit depuis partie du territoire des *Sitiani*. Par sa situation sur des rochers élevés et escarpés dans une partie de son enceinte, *Cirta* était déjà très-forte; Massinissa et son fils Micipsa ne laissèrent pas d'ajouter encore à ses moyens de défense. Ce dernier prince y établit une colonie de Grecs, et cette ville devint assez considérable pour pouvoir, selon Strabon, fournir 10,000 cavaliers et le

double de fantassins. Dans la guerre de Jugurtha, fils de Manastabal, fils de Massinissa, contre Micipsa, *Cirta* joua aussi un rôle important. Après avoir défait Adherbal, fils de Micipsa, près de cette ville, où ce prince se retira, les entreprises de Jugurtha, pour la réduire, ayant été sans succès, et ne pouvant la prendre d'assaut, il se résolut à en faire le siège en règle. Il le réduisit même à un blocus, et ce ne fut qu'en interceptant les vivres qu'il parvint à s'en emparer. Ce fut là que ce prince, qui à tant de grandes qualités unissait tant de défauts, fit assassiner Adherbal, malgré tous ses sermens. Par ce manque de foi et par sa trahison envers Micipsa, qui l'avait adopté pour fils, il mérita sa triste fin, dont il n'en résulte pas moins une grande tache d'ignominie sur les Romains. Jugurtha, mettant la plus grande importance à *Cirta*, en avait fait son dépôt d'armes, de machines, de vivres; les généraux romains en jugèrent de même, et Metellus, unissant ses forces à celles de Marius, s'en rendit maître et la conserva malgré les efforts du prince numide, Jugurtha, pour la reprendre. *Cirta* devint le centre des opérations des Romains, et il était pour eux d'un grand avantage de pouvoir les lier avec le beau port d'Hippône (Bône), qui en était peu éloigné. Ce fut à *Cirta* que Jugurtha, trahi par le roi Bocchus son allié, fut livré, après tant de hauts faits, à Sylla, lieutenant de Marius. A la fleur de son âge, ce grand capitaine, roi d'un peuple assez puissant pour résister avec succès pendant plusieurs années aux Romains, fut mené enchaîné comme un vil criminel à Rome; et, avec ses deux fils encore enfans, il orna le triomphe de Marius. Les Romains, atroces dans leur vengeance, ne pouvant oublier que, près de *Cirta*, leur ennemi vaincu, qu'ils redoutaient encore, avait, au temps de ses succès, fait passer sous le joug une armée romaine de 40,000 hommes, le scellèrent dans un affreux cachot et l'y firent mourir de faim.

Jules César, dans sa guerre contre Juba et les restes du parti de Pompée, apprécia de même l'importance de *Cirta* et s'en rendit maître par son lieutenant Sittius, auquel il donna une partie du territoire, qui fut distribué aux soldats romains, et dont les habitans reçurent, avec le droit de cité romaine, le nom de *Sittiani* que leur donne Plin. Cette ville avait aussi pris de Jules César le titre de *Colonia Cirta Julia*. Octave et Marc-Antoine s'en disputèrent la possession (Dion. Cass., l. XLVIII, 21, 22), et, sous Tibère, Tacfarinas, qui pendant plusieurs années donna tant de peine aux Romains, et le général Blésus, cherchèrent de même à s'en emparer.

Cirta conserva longtemps encore sa prépondérance. Vers l'an 312 de notre ère, Constantin le Grand, voulant lui donner plus d'éclat, l'embellit et rétablit plusieurs de ses monumens en partie détruits lors de la guerre (vers 310) de l'empereur Maxence contre l'usurpateur Alexandre, paysan pannonien, proclamé empereur en Afrique et qui était venu se réfugier à *Cirta*. Comme témoignage de la faveur dont Constantin honorait cette ville, il lui donna le nom de Constantine. Selon Aurélius Victor, dans la Vie de Constantin, cité par Shaw, p. 156, cet empereur avait, par un décret, accordé à la famille Flavia le sacerdoce en Afrique; c'est pour cela sans doute que l'on trouve à Constantine, et dans d'autres villes de ces contrées, tant d'inscriptions avec le nom de

cette famille. Au v^e siècle, Constantine, Carthage et Hippône furent les seules villes d'Afrique qui ne cédèrent pas à Genséric, et repoussèrent ses hordes vandales.

Dans les siècles suivans, cette ville très-peuplée, très-commerçante, était, par sa position et ses fortifications, regardée comme inexpugnable. Au xii^e siècle, les auteurs arabes Édrisi et Bekri en font les plus pompeux éloges. Ils parlent avec enthousiasme du grand et profond ravin qui lui servait de défense, des deux belles portes de la ville et du pont magnifique qui, selon Édrisi, s'élevait à 100 coudées au-dessus des eaux, et qui, d'une très-belle construction, servait en même temps d'aqueduc et fournissait abondamment la ville d'eau très-pure amenée de fort loin. On citait aussi son grand amphithéâtre, qu'Édrisi compare à celui de *Tauromenium*, Taormina en Sicile.

Au xvi^e siècle, sous les papes Jules II et Léon X, Léon l'Africain cite comme d'une grande beauté les édifices publics et particuliers de Constantine, et entre autres ses superbes portes, à l'est et à l'ouest, bâties en pierre rougeâtre. M. Dureau de la Malle, dans son beau travail sur la province de Constantine, nous offre sur l'état actuel de cette ville d'intéressans détails. On en trouve aussi dans Shaw (I, p. 156) et dans les lettres de Peyssonnel. La ville, peut-être moins grande qu'autrefois, est située sur un vaste plateau de rochers dont la forme est celle d'un losange imparfait qui a la pointe tournée vers le sud. Les remparts, peu élevés, construits par les Romains, étaient en pierre noirâtre taillée au ciseau, et peut-être des laves ou des balastes. C'était de ce rocher comme de la roche Tarpéienne, à Rome, que l'on précipitait les criminels. La partie du nord dominait un précipice de près de 600 pieds de profondeur. Une portion de l'enceinte de la ville, que ses fortifications naturelles rendaient presque imprenable avant l'invention de la poudre, est défendue par un large ravin bordé de rochers à pic, qui s'élèvent jusqu'à 550 pieds de hauteur, et aux pieds desquels roule le Rummel, *Sufegmare* de Léon l'Africain, et dont on ne connaît pas le nom ancien. Dans plusieurs endroits, il se précipite en cascades à nombreuses chutes, s'engouffre sous terre ou sous des ponts naturels formés de concrétion calcaire ou de masses de rochers éboulés, il reparait et s'enfonce encore dans l'abîme, et offre les sites et les effets les plus pittoresques et les plus sauvages. Les portefeuilles de M. de la Marre sont riches de grands dessins qui retracent ces belles scènes.

Il semble que le Rummel n'a pas toujours coulé dans le fond de ce ravin, et que ce fut Massinissa ou son fils Micipsa qui, en en détournant le cours, le précipita dans cet immense ravin, pour ajouter cette défense aux fortifications naturelles de *Cirta*. Ceci rappelle, sans le vouloir, l'admirable cascade de Terni, qui ne s'est pas toujours élancée de ces rochers si pittoresques. Jadis le Velino coulait paisiblement sur le riche plateau au pied duquel la Néra serpentait dans un riant vallon, lorsqu'un beau jour, Curius Dentatus conçut le projet d'en changer le cours, il y réussit; et, précipitant à travers les rochers le Velino dans la Néra, il créa l'une des plus belles cascades du monde, et s'acquitta, par la magie de cette magnifique scène, des droits à la reconnaissance des voyageurs et des peintres. Si l'on en croyait l'historien arabe Bekri, au

xii^e siècle, le Rummel aurait été navigable, de même que deux autres rivières considérables; elles ne le sont plus, et il paraît même qu'elles ne l'ont jamais été. Après avoir dans son cours sinueux embrassé la moitié de l'enceinte de la ville, le Rummel, tournant brusquement vers l'ouest et se dirigeant ensuite vers la mer, perd son nom pour prendre celui de Oued-el-Kebir, la grande rivière, peut-être l'*Ampsaga* de Ptolémée et de Pomponius Méla, et il court au nord-ouest se jeter entre Jigilli (*Igilgilis Colonia*), à l'ouest, et la côte sinueuse des caps Bougiarone, les sept caps, à l'est. Au reste, la fin du cours de ce fleuve n'est pas encore bien connue.

Dans une partie moins élevée des rochers, sur lesquels, montant en amphithéâtre vers le nord, s'élève Constantine, vis-à-vis de la porte sud de la ville, un pont aqueduc y conduit; il est à trois rangs d'arches, dont les supérieures sont petites à peu près comme celles du pont du Gard; il amenait à Constantine les eaux des sources de Physgéa, l'ancienne *Sigus*, qui en est éloignée d'environ 8 lieues au sud-ouest, et ces eaux, très-abondantes, alimentaient de nombreuses et très-vastes citernes, creusées dans le palais à 160 mètres au-dessus du cours du Rummel, et à 30 mètres au-dessus de la partie inférieure de la ville. Il en existe encore la plus grande partie, trente-deux; elles ont été rendues à leur ancienne destination pour la plupart, et il y en a d'assez grandes et en assez bon état pour qu'on ait pu les changer en citernes: ces citernes sont avec d'immenses égouts très-bien distribués, mais qui furent négligés par les Arabes, les parties les mieux conservées et les plus remarquables de la ville. La largeur du ravin, traversé par le pont, est de 80 mètres en haut et de 40 mètres en bas, et le pont est de 170 pieds au-dessus des eaux du Rummel (1). Du temps de Shaw, l'architecture et l'ornementation de ce pont étaient très-riches en bucranes, en guirlandes et en caducées qui décoraient les clefs des arches. Au-dessus de la grande arche du milieu, est un bas-relief que donne Shaw, p. 158, et qui représente, au-dessus de deux éléphants affrontés et prêts à enlacer leurs trompes, une femme qui relève sa robe et découvre toute la partie inférieure de sa personne. Au-dessus de sa tête, ainsi qu'une espèce de dais, est une grande

(1) Voici sur Constantine quelques détails qui m'ont été fournis par un ami qui y a passé quelques mois, et d'après des mesures exactes prises par les officiers d'état-major et du génie, et par l'administration des ponts et chaussées. La surface ou le haut plateau de la ville de Constantine, quadrilatère rhomboïdal irrégulier, est de 42 hectares et entièrement couverte de constructions, la plupart mauresques. Son plan est fortement incliné vers le sud. La partie la plus élevée, vers le nord, est de 661 mètres au-dessus du niveau de la mer. La plus basse, au sud, est de 100 mètres moins élevée. Les cas-

cadés du Rummel, qui terminent au nord le ravin, ont 53 mètres de hauteur et sont placées à 175 mètres au-dessus de la ville, et le gouffre présente ici une profondeur totale de 228 mètres.

Le pont construit sur une voûte naturelle, formée de concrétions calcaires, est à 56 mètres au-dessus de la rivière; les arches à deux étages qui soutiennent le pont ont 48 mètres de hauteur. Ainsi le ravin offre ici une profondeur de 104 mètres. La direction du ravin, où s'agit par sauts et par bonds le Rummel, est du sud au nord faisant un angle obtus vers l'est.

coquille. On n'est pas étonné de voir des éléphants sur un monument de l'Afrique, dont la figure personnifiée sur des médailles a pour coiffure une tête d'éléphant, qu'on retrouve aussi à une tête de Scipion l'Africain, comme symbole de ses victoires sur les Carthaginois. Mais que signifient ici cette femme et son attitude peu décente, c'est ce que j'ignore. Il n'est pas certain que ces bas-reliefs aient toujours occupé la place où on les voit. M. Charles Texier (*J. des Débats*, 3 déc. 1846) pense qu'ils pouvaient bien faire partie du parapet et avoir été placés où ils se trouvent actuellement, lorsqu'en 1796, le pont, dont il ne reste plus de construction romaine que les piles en grosses pierres, en bossage et une partie des culées, fut rétabli par Salah-Bey. M. Dureau de la Malle avait cru que ce beau pont avait été détruit par Achmet Bey, mais des renseignemens plus exacts lui ont appris plus tard qu'il n'en était rien et que le pont existait encore, ce qu'il a consigné dans un appendice au Voyage de Peyssonnel (vol. II, p. 230 et suivantes). Ce pont aqueduc présente de beaux aspects parmi les nombreux sites dessinés par M. de la Marre.

Shaw cite aussi un arc de triomphe, en grande partie conservé et nommé actuellement *Cassir Goulak*, le château du géant; il était, dit-il, à trois arcades riches d'ornemens, fleurs, faisceaux d'armes et soutenues par des pilastres corinthiens; mais d'après la planche de Shaw, ce serait de l'architecture lourde et de bien mauvais goût, et nullement dans le style corinthien. Par plusieurs restes considérables de constructions souterraines, on reconnaît, avec les auteurs arabes et avec Léon l'Africain, que Constantine possédait de très-grands silos pour l'approvisionnement des grains. Il paraît que la nécropole ou la ville des tombeaux de Constantine était au sud-ouest de cette cité: l'on y a retrouvé des restes de monumens et des inscriptions funéraires.

Parmi les antiquités découvertes près de Constantine, on doit citer quatre grandes et curieuses mosaïques, dont une nous a été rapportée et est destinée à figurer un jour au Musée royal. Au reste, lorsque les monumens de ce genre sont de grandes dimensions, il est très-difficile de trouver le moyen de les placer d'une manière convenable, tant pour en assurer la conservation et les préserver des atteintes de la foule, dont les chaussures ferrées les auraient bientôt détruites, et tant aussi pour ne pas obstruer la circulation dans des salles étroites, par les grillages ou les balustrades dont on pourrait entourer les mosaïques pour les mettre à l'abri. Ces pompeux ornemens, et l'on devrait dire ces brillans tapis de marbre et d'émaux, si riches dans les églises d'Italie, dans les palais, au musée de Naples, dans les temples et les élégantes demeures de Pompéi, ne conviennent qu'à des lieux où ils ne sont pas sans cesse foulés, comme ils le seraient au Musée royal, par des pieds armés de fer, qui auraient bientôt désuni et brisé les petits cubes, et encore plutôt terni et éteint les couleurs. D'un autre côté, il n'est guère praticable de placer verticalement et d'encastrier, dans une muraille du Musée, une très-grande mosaïque; plusieurs raisons majeures et contre la force desquelles il n'y aurait rien à opposer, ne permettraient pas d'adopter ce parti, qui, au premier coup d'œil, paraît très-simple. Dans aucune partie du Musée, aucun mur, dans une exposition favorable à la lumière, condition indispensable, ne présente une surface unie

d'un assez grand développement. Il faudrait, pour en égaliser le parement, détruire des pilastres, ou en marbre ou en pierre, et d'autres membres importants de la belle architecture de nos salles, et en faire disparaître la riche ornementation, ce qui n'est pas proposable, et ce serait un véritable vandalisme, et quand même on se résoudrait à un parti d'une telle violence, il ne serait pas acceptable, car ce serait enlever à des statues et à d'autres précieux monumens une large place qui leur convient et que n'occuperait pas aussi bien une grande mosaïque d'un travail assez grossier, et qui, bien que très-curieuse, ne pourrait, sous le rapport de l'art et de l'étude, être mise en comparaison avec la série de statues, de bustes, de bas-reliefs qu'elle aurait déplacés, et, d'ailleurs, l'encastrement d'une grande mosaïque antique dans un mur vertical lui ferait courir les plus grands dangers. Le mortier ou le mastic, très-épais, sur lequel elle est fixée, n'a plus la même solidité que lorsqu'elle a été faite; ses cubes n'ont plus entre eux la même adhésion; placés horizontalement, ils se séparent très-facilement. Que serait-ce lorsque toutes ces pièces ou ces épaisses dalles de maçonnerie, posées verticalement, porteraient l'une sur l'autre de tout leur poids, et, ne pouvant pas être solidement agrafées à la muraille, tendraient sans cesse à pousser au vide et à s'en détacher? on ne pourrait espérer aucune solidité. Il y aurait encore un autre motif pour ne pas placer verticalement une grande mosaïque qui, jadis, avait orné le pavement d'une salle, c'est que, dans ses compartimens, sont diverses figures disposées en différens sens qui devaient cadrer avec les dispositions de la salle et suivant ses côtés et la variété de ses aspects, ce qui ne pourrait plus avoir lieu lorsque la mosaïque serait verticale. La pose de plusieurs des figures ou d'autres objets serait tout à fait changée et pourrait souvent devenir très-ridicule et tout à fait opposée au bon goût, à la raison et à leur ancienne destination. On ne peut donc sérieusement songer à placer contre des murailles verticales de grandes mosaïques, et il est très-difficile de les employer dans leur entier convenablement à l'ornementation du pavement d'un musée, quelque vastes qu'en soient les salles, telles que celles du musée du Louvre. Je n'en vois qu'une ou la grande mosaïque de Constantine pourrait être bien placée, à l'abri des atteintes de la foule et sans nuire à la circulation du public : ce serait dans la vaste salle connue sous le nom des Sept-Cheminées et qui précède la longue série des belles salles du musée Charles X, comprenant les vases, les bronzes, les faïences, les émaux et le Musée égyptien : cette salle a 18^m,30, = 71 pi. de long. et 14^m,70, = 57 pi. de large; la mosaïque a 8^m,36 de long et 7^m,70 de large. Ainsi, en la mettant au milieu de la pièce et l'entourant d'un petit grillage, il resterait encore autour 13^m de deux côtés et 35 des deux autres pour la circulation les jours de foule, et ce serait bien suffisant. Il est vrai que cette salle est peu éclairée, mais la mosaïque, étant sous le jour qui tombe d'en haut, se verrait très-bien, et, d'ailleurs, il y a longtemps que l'on a le projet d'élargir l'ouverture du comble, et certainement on l'exécutera quelque jour. Lorsque l'on en sera venu là, selon le désir des artistes et des amateurs de la peinture, cette grande et belle salle ne le cédera pas au grand salon de l'exposition, et elle sera aussi favorable aux ta-

bleaux. La mosaïque, bien que protégée par une balustrade et sur laquelle on ne passerait pas, ne nuirait en rien pour voir les tableaux. En suivant les côtés de la salle, bien éclairés d'en haut de toute part, on pourrait considérer à son aise les tableaux de grandeur médiocre, et les dessins qui demandent à être vus de près, et, en se rapprochant de la balustrade, on serait à portée de bien voir les tableaux qui, par leur grandeur, exigent que l'on en soit à une certaine distance. En plaçant ainsi cette mosaïque dans cette salle attenante au musée des vases, on pourrait y réunir un autre avantage, ce serait peut-être celui de trouver à disposer nos peintures antiques fort intéressantes sur le mur qui fait face aux fenêtres et qui touche au musée des vases. Elles sont d'autant plus importantes, que notre Musée royal est le seul qui possède des peintures de ce genre, et qu'elles ont été toutes publiées et illustrées dans le grand et bel ouvrage d'Herculanum. Pour le moment, ces précieux monumens de la peinture antique ont été relégués au milieu de croquis et de dessins modernes où ils se trouvent étrangement placés, et d'une manière très-peu convenable; il serait bien temps d'en adopter une plus à leur avantage et qui satisfît mieux le goût des artistes et des antiquaires. Certainement, ces peintures pourraient l'être encore mieux que sur la muraille que j'indique, et, bien qu'elle leur fût entièrement consacrée, elles seraient encore trop près de peintures modernes. Si l'on pouvait leur affecter une salle où elles seraient seules avec des bronzes antiques ou même des vases, elles seraient encore sans comparaison mieux. Mais on trouverait difficilement cette salle depuis qu'on a retranché du musée Charles X celle qui termine à l'est la longue série de salles du côté de la Seine, et qui aurait parfaitement convenu et aux peintures antiques et à une foule de petites antiquités dont sont encore encombrés dans l'ombre une partie de nos magasins.

La grande mosaïque qui a donné lieu à cette digression, forme un parallélogramme rectangle de 8^m,36 sur 7^m,70; les cubes qui la composent sont de médiocre grandeur et assez réguliers. Elle offre des compartimens circulaires bien agencés et variés mêlés de guirlandes et de feuillages. Ils entourent un tableau de 2^m de large sur 3^m,80. de haut.; on y voit, sur un char d'or traîné par quatre chevaux marins, Neptune et Amphitrite, de grandeur naturelle, presque nus. Deux génies ailés voltigent autour d'eux et soutiennent un grand voile long. Sous les pieds des chevaux plongent des poissons; plus, bas sont deux barques à voiles montées par deux enfans nus: ceux de la barque de gauche pêchent à la ligne, ceux de droite au harpon. Ce tableau est terminé par des génies marins montés sur des poissons. Cette mosaïque, dont on ne donne ici qu'un aperçu, est complète et entourée d'une riche bordure. Dans ce moment-ci, elle est encore au Louvre dans quatre-vingt-six caisses. Je dois à M. de la Marre cette succincte description qui suffit à donner une idée de l'importance de ce curieux ouvrage.

N^o 47.—BURIA JANUARIA, *inscr.*, 5 lig., pl. LXXVII.

Sous la protection des dieux mânes, BVRIA JANVARIA, qui n'avait vécu

que sept ans, était inhumée sous cette modeste pierre. [Haut. 0^m,250; larg. 0^m,320.]

N° 48.—IASIDES, *inscr. grecque*, 1 lig., pl. LXXVII.

Il ne reste de cette inscription grecque que ce seul mot. On sait que *Iaso*, fille d'Esculape, était, avec sa sœur Hygie, une des déesses de la médecine, et l'on voit Virgile (*Æn.* v, 843; xii, 392) donner à un médecin le surnom de *Iasides*, qui guérit. Ainsi, ce pouvait être, dans cette inscription, le nom ou le surnom d'un médecin grec établi à *Cirta*, ville d'où provient ce fragment. [Haut. 0^m,220; larg. 0^m,320.]

N° 49.—LUCIDA VERNA, pierre fun., *inscr.*, 7 lig., pl. LXXVII.

Cette inscription sur une dalle de pierre est consacrée à la mémoire de LVCIDA VERNA, ou esclave née dans la maison d'un empereur, ou d'une Auguste, une impératrice, et morte à l'âge de onze ans; elle était enterrée sous ce cippe : *Hic Sita Est*. [Haut. 0^m,520; larg. 0^m,220.]

N° 50.—EUPMUS, pierre funéraire, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXVII.

Un personnage nommé EUPMVS, et qui a vécu cent ans, reposait sous cette pierre : *Hic Situs Est*. Nous trouvons dans nos inscriptions de la province de Constantine plusieurs personnes qui ont poussé leur vie jusqu'à un âge très-avancé, ce qui parlerait en faveur du climat, si ces exemples venaient à se multiplier. [Long. 0^m,360; larg. 0^m,260.]

N° 51.—HÉRACLIDAS, stèle, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXVII.

Cette stèle funéraire, en mauvais état, consacrée aux mânes, ne porte que le nom de ce personnage écrit ERACLIDA, et qui vécut vingt-sept ans; la forme des lettres et le mot ANIS, qui n'offre qu'ANS (l'I est uni à l'N), place cette inscription aux bas temps. [Haut. 0^m,400; larg. 0^m,300.]

N° 52.—ANTIUS VICTORICUS, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXVII.

Dans cette inscription, il est question d'une somme de 200 sesterces que trois personnages, avertis par une apparition ou par un songe: ANTIVS VICTORICVS, peut-être avec son fils ANTIVS VICTORICVS, ce que pourrait indiquer l'S après ANTIO, *cum Antio Suo*, avec son Antius, et MVSOLVS, jeunes gens, ont donnés avec plaisir, LIBENS ANIMO pour LIBENTI, ou peut-être pour LIBENTES, à leurs COLEGIARIS (pour COLLEGIARIIS), quelque corporation dont ils faisaient partie. A la fin de l'inscription, *Faciendum* semblerait indiquer que c'était pour contribuer à élever quelque monument : EX Sestertiis Nummis CC,200, *Sua Pecunia Faciendum Dederunt*. Ce nom de Victoricus est assez extraordinaire, et ce qui l'est encore plus c'est la termi-

naison en U au lieu d'O, à la deuxième ligne, des noms Victoricus et Musolus et IVNIORES pour IVNIORIBVS. Quant aux mots VISO MONITI, ils se rapporteraient aux trois personnes qui ont fait le don. Mais dans tous les cas les noms ainsi que les fautes de grammaire et les barbarismes de cette inscription indiquent assez qu'elle appartient à des temps de décadence de la langue et du style épigraphiques.

N° 53.—JULIA RUFINA; *m. blanc, inscr.*, 16 lig., pl. LXXVII.

Quelques mots au commencement de cette inscription manquant, on ne sait à qui elle était consacrée; les extrémités de plusieurs lignes sont mutilées sur la droite et rendent incomplète la série de noms de femmes qui remplissent ce monument épigraphique, dont les lettres longues et serrées sont de formes très-mauvaises et qui annoncent les bas temps.

On y lit les noms de Julia Rufina, à la mémoire de laquelle cette inscription paraît consacrée; de Sittia Varilla Potita; de Julia Potita; de Cyrilla, de Minuccia et d'Anulla Saturnina, ou filles de Saturninus; de Pulla, fille de Paulus; d'Ingenua, fille de Verus Popilius; de Procilia, fille de Basilus; de Porcia Procula; d'Horatia Procula; de Flaccilla, fille de Saranus; d'Honorata, nommée aussi Marciana, fille de Cimber; d'Honorata, fille de Modestus; de Vibia Laeta...; de Marcellina Faustina, fille de D. Marcus, Calvus; de Pudentilla Nices, fille d'Angurinus; de Seia, fille de L. Clodius; d'Annucella, fille d'Orchivius Capiton. — A la cinquième ligne, Cyrilla, qui paraît avoir été surnommée *Punica*, la Panique ou la Carthaginoise, était fille d'un Antoine. Il est à regretter que quelques mots de plus ne nous apprennent pas ce que pouvait être cette réunion de dix-neuf femmes, dont plusieurs paraissent avoir appartenu à des familles distinguées, telles que les consulaires Minucia, Vibia, et qui peuvent avoir fait partie de quelque corporation ou avoir été attachées au service d'un temple. [Haut. 0^m,700 larg., 0^m,500.]

N° 54.—VALERIA DONATULA, *pierre*, 6 lig., pl. LXXVII.

Cette inscription, sur une pierre qui faisait partie d'un bâtiment, rappelait le souvenir de IVLIA QVETA (pour QUIETA), morte à deux ans, fille de la très-douce ou très-chère VETOSIS, et petite-fille de VALERIA DONATVLA, qui lui a consacré cette pierre funéraire.

A la deuxième ligne l'AE a été changé en AI, et à la cinquième en E; dans les autres mots on a conservé l'AE. A la cinquième ligne, on lit POSIT pour POSVIT: ces fautes ou ces variations d'orthographe sont communes dans les inscriptions du III^e siècle et des temps postérieurs. Et, d'ailleurs, l'AI pour AE est général dans d'anciens manuscrits, et on l'a maintenu dans bien des éditions d'auteurs latins. Le nom de *Vetosis* offre une tournure assez égyptienne. [Haut. 0^m,380; larg. 0^m,660.]

JUPITER VICTOR. Voy. n° 15, pl. LXXII.

LONGANUS (fleuve). Voy. n° 16, pl. LXXII.

PORCIUS OPTATUS FLAMMA. Voy. n° 31, pl. LXXV.

SEPT. SÉVÈRE. Voy. n° 32, pl. LXXV.

INSCRIPTIONS DE *CUICULUM*, AUJOURD'HUI DJIMILAH.

On ne connaît peut-être pas encore d'une manière tout à fait positive à quelle ville de l'ancienne Mauritanie ou de la Numidie répond Djimilah, située sur une des routes de Constantine à Sétif, à 36 kilom., 9 lieues de celle-ci, et à 96 kilom., 24 lieues, de la première de ces villes; mais toutefois il paraît que ce n'est pas l'ancienne *Gemellæ*, qu'avaient cru y trouver Shaw et Peyssonnel, let. 12, p. 368, et que Djimilah est à peu près sur l'emplacement de *Cuiculum*. Les inscriptions que l'on y a découvertes depuis quelques années donnent plus de certitude que ce que l'on savait lors du voyage de Shaw publié en 1743, et celui de Peyssonnel fait en 1727, 1725. D'après le premier, cité par M. Dureau de la Malle, page 227 de sa Province de Constantine, Djimilah serait à 4 lieues N. E. de Kasbaïte, qu'il pense être la *Cuiculum* de l'itinéraire d'Antonin, et il dit que l'on y a trouvé de beaux restes d'antiquités, entre autres une partie de porte de ville et les débris d'un amphithéâtre. Selon Peyssonnel (lettr. ms. XV, page 38), il y aurait eu un temple dont il vit seulement, en passant, les débris. — Des ruines assez considérables indiquent une ville de quelque importance, et elles sont d'un plus grand caractère que celles des autres villes de cette contrée. Le pays qui entoure Djimilah ou l'ancienne *Cuiculum*, voisine de la place moderne, hérissé de montagnes assez élevées, en partie couvertes de beaux arbres et sillonnées de profonds ravins, abonde en ruisseaux qui y entretiennent l'ombre et la fraîcheur. Parmi les ruines, plusieurs sont remarquables et offrent de l'intérêt. Celles du théâtre s'étendent au pied d'une colline, des pentes de laquelle on avait profité pour établir, près d'un ravin profond, les gradins que l'on retrouve en grand nombre et en assez bon état de conservation. Diverses parties des murailles appartenant aux édifices du théâtre, existent encore et donnent une bonne idée des façades antérieure et postérieure. De ce théâtre, on jouit d'une belle vue sur les montagnes, aux pieds desquelles il est placé. Près de là est un monument carré qui fut certainement une grande sépulture, une sorte de mausolée. Ses murailles, fortement inclinées et penchant du même côté, doivent sans doute cette déviation prononcée de la verticale à quelque secousse de tremblement de terre; le sol a tassé, et le monument, en conservant sa forme, a cédé au mouvement, comme la tour penchée de Pise, ce qui prouve et la solidité de sa construction et l'habileté de l'architecte. — Outre ce théâtre, on trouve des restes assez considérables d'un très-petit arc de triomphe, qui doit être ce que Shaw prit pour une porte de ville. Il y existe encore des restes de la corniche, de l'entablement, de deux niches et de deux colonnes qui flanquent la porte. D'après les mesures de ce petit monument, que l'on avait l'intention de faire

venir à Paris, on voit qu'il n'y serait d'aucun effet, et que ce trophée de nos armes perdrait tout l'intérêt que lui donne le pittoresque de la localité où il a été élevé. — On trouve encore à Djimilah des ruines du temple qu'avait vu Peyssonnel, et il en subsiste plusieurs arceaux. De là nous sont aussi venus de ces autels ou de ces cippes funéraires d'une forme peu commune, hexagone, et divisés dans leur hauteur en trois compartimens remplis par des bas-reliefs d'un travail, il est vrai, très-grossier et souvent même barbare, mais qui ne laissent pas d'offrir de l'intérêt par leur aspect tout nouveau pour nous, et par la singularité de leur disposition, très-différente de celle des cippes funéraires que nous connaissons. Quelques-uns de ces autels sont terminés par de belles corniches ornées de riches feuillages, et leurs bases sont d'un bon profil; ils sont décorés, sur toutes leurs faces, de masques suspendus à de fortes guirlandes. On trouve peu de bronzes à Djimilah; cependant, le capitaine de la Marre en a rapporté une belle et grande lampe qui lui a été donnée par le général Galbois. Ses dessins offrent des plans, des élévations, des détails d'architecture et des vues très-pittoresques de toutes ces ruines. Ils m'ont été très-utiles, ainsi que ses notes et sa conversation.

N° 55. — TITINIUS CLODIANUS, *cippe, inscr.*, 1 1 lig., pl. LXXVIII.

Ce cippe funéraire provient de Djimilah, l'ancienne *Caiculam*, nommée ici la colonie des Cuiculitains, COLONIA CVICVLITANORVM. D'après Ortelius, cette ville de la Mauritanie fut, dans les premiers siècles du christianisme, le siège d'un évêché cité par saint Augustin et dans le huitième synode de Constantinople. Ce petit monument funéraire, orné dans le haut d'une moulure, et dont l'inscription est mutilée, a été consacré peut-être à la mémoire de la femme, CONIV..., *conjugi*, sans doute de l'ex-proconsul. L. TITINIUS CLODIANIVS, par l'ordre splendidissime des décurions de la colonie des Cuiculitains, et après avoir reçu la cotisation des sportules, probablement des gens riches, pour les citoyens peu aisés qui recevaient des rations de nourriture. On range la famille *Titinia*, parmi les consulaires, et cependant on ne trouve dans les fastes le nom d'aucun *Titinus*. Voy. sur les décurions, p. 1255.

On sait qu'on nommait en général *sportula* le vase ou la corbeille dans laquelle les cliens ou des pauvres emportaient les vivres que leur distribuaient leurs patrons. Il est à présumer qu'il est question ici des distributions que faisaient faire les décurions au moyen des sportules ou de l'argent des sportules, qui leur était alloué et dont ils réglaient la répartition. C'était une espèce de caisse de secours ou de récompense dont ils avaient la direction. On les retrouve, ainsi que l'ordre splendidissime d'un corps municipal des décurions, dans une belle inscription de *Soriano*, près de Viterbe, donnée par Muratori (681, 2), d'où l'a tirée Orelli (n° 3722). Et ce n'était pas seulement à des distributions de vivres ou à des secours, ou à des fêtes qu'était employée cette caisse de sportules, puisque, dans cette inscription et au n° 3724, c'est avec cet argent que l'on éleva des statues à des citoyens qui ont mérité cette honorable récompense publique, et que l'on pourvut aux frais des funérailles. — Au n° 3730, il est question d'une cotisation d'argent, *pecunia colatitia* ou *collatitia*, du même genre que celle des spor-

tules. C'étaient de ces associations de bienfaisance à la tête de l'une desquelles pouvait être la femme de l'ex-proconsul TITINIUS CLODIANUS à CUICULUM. Cette inscription est en deux fragmens; plusieurs mots n'existent plus. Les lettres en sont onciales et ont 0^m,07 de haut. Plusieurs sont conjuguées, et dans les mots SPLENDIDISSIMVS CVICVLITANORVM et CONLATIONE, les I sont au-dessus des D, de l'L et du T; dans SPORTVLARVM, les lettres RVM sont réunies. [Haut. 0^m,960; larg. 0^m,530.]

N° 55 A. — JULIUS RUSTICIANUS, *inscr.*, 20 lig., pl. LXXIX.

On ne saurait mettre en doute que cette belle inscription ne vienne de CVICVLVM, et ne soit un acte passé dans cette ville, dont le nom se trouve en abréviation à la fin de la dix-huitième ligne, où elle prend le titre de république: *CViculitanorum RePublica*. On voit que cette ville avait donné son adhésion à l'acte passé entre particuliers, FIRMANTE CVI. RP. L'on voit aussi que, pour être valide, l'adhésion du conseil ou du sénat de ces petites républiques, colonies romaines, devait être revêtue de l'approbation des proconsuls ou d'autres grands fonctionnaires romains qui y avaient sans doute la haute main, ainsi que le démontre la formule de la vingtième ligne de notre inscription, ACCE-DENTE AVCTORITATE PROCONSVLVM. Il n'y avait certainement qu'un proconsul dans la province de Constantine, dont faisait partie la république de *Cuiculum*, et, s'il est question de l'autorité *des proconsuls*, ce ne peut être que de celle des ordonnances promulguées par les proconsuls qui s'étaient succédé dans cette province.

Notre inscription est en l'honneur de JULIVS RVSTICIANVS, fils de QVINTVS RVSTICIANVS, de la tribu romaine *Papiria*, chevalier romain, flamen perpétuel, on ne dit pas de quelle divinité, et *Ædilicius Palatin*, PAL. AED. NN, ou qui avait été édile, ou chargé des travaux du palais des empereurs à Rome. On fait le plus grand éloge de la pureté, de la gravité et de la décence de sa vie, dont il était le modèle, ANTISTES (ANTISTI pour ANTISTITI). On célèbre la fidélité de son amour pour les études ou pour les lettres et les sciences. Aimé de tous, il méritait d'être loué dans toutes les circonstances de sa vie, et il était en outre le père digne de toute estime de Julius Lucillius. Dans les cinq lignes qui suivent, et dont il manque une partie du commencement, on ne peut pas trop saisir tout ce dont il s'agit, mais on voit qu'il était question d'une offrande ou d'une cotisation faite aux frais *ÆRE ProPrio* de... et de RVSTICIANVS RESTITVTVS, et de RVSTICIANVS; qu'à la 11^e ligne on y parlait d'un beau-père, PATRVI; peut-être était-ce Julius Rusticianus, qui pouvait l'être d'un de ces personnages, et à la 13^e ligne, la syllabe CIR peut avoir appartenu au nom de *Cirta*, la ville capitale de la province, et avec laquelle devait être en grand rapport *Cuiculum*, qui n'en était éloignée que de douze ou treize lieues, une cinquantaine de kilomètres.

Ceux qui ont consacré cette inscription, pour compléter l'éloge de Julius Rusticianus, ajoutent: Notre Julius Rusticianus a signalé la mémoire de son sacerdoce en plaçant dans le temple une statue d'Hercule avec l'adhésion de la république de *Cuiculum*, et d'après l'autorisation des proconsuls.

N^o 56.—DEXTER et PRISCUS, *pierre, inscr.*, 1 lig., pl. LXXVII.

Cette longue pierre, ornée dans le haut d'un listel et d'un talon, et dans le bas d'un listel et d'une doucine ou talon renversé, servait de linteau à une fenêtre ou à une porte. L'inscription nous apprend que le monument dont elle faisait partie avait été dédié le six des ides de juillet, par les consuls DEXTER et PRISCVS. [Haut. 0^m,480; larg. 1^m,150.]

Cette inscription est curieuse, en ce qu'elle confirme le surnom de l'un de ces consuls, sur lequel on n'était pas d'accord. A l'an 1016 de R., 263 de J.-C., les fastes consulaires de Janson d'Almeloven donnent, page 269, pour consuls DEXTER et CRISPINVS. Il paraîtrait que Janson avait raison de penser que ce devait être PRISCVS plutôt que CRISPINVS, et notre inscription confirme la conjecture de ce savant. Il faudrait avec lui reporter à l'année 949 de R., 196 de J.-C. ce DEXTER, et ce seraient les consuls CN. DOMITIIVS et L. VALERIVS MESSALA THRASIA PRISCVS. Ils tombent ou à la fin du règne si court d'Albin, ou à la première année de celui de Septime Sévère.

N^o 57.—ADRIANUS FIDELIS, *grès brun, ins.*, 4 lig., pl. LXXVIII.

Cette inscription, dont les lettres, d'une très-mauvaise forme, sont gravées sur un grès grossier, est consacrée à la mémoire d'ADRIANVS FIDELIS, enfant mort à sept ans, trente-sept jours. — Les deux croix, l'une en tête, l'autre à la fin de l'inscription, et la formule EN PACE (pour IN PACE), indiquent que cet enfant était chrétien.

On remarquera dans cette inscription des bas temps et dont les lettres sont très-mauvaises que les D y sont à rebours, lignes deux, quatre, et ADRIANVS pour HADRIANVS, et que, ligne trois, l'E lunaire € y est mêlé aux E ordinaires ou carrés.

N^o 58.—Q. LICINIUS SATURNINUS, *p.*, *insc.*, 9 lig., pl. LXXVIII.

Parfaitement entière, mais en deux morceaux dont la fracture est récente, cette inscription est sous la protection des dieux mânes, consacrée par SATRICANIA SATVRNINA à son mari très-cher Q. LICINIVS SATVRNINVS, mort à soixante-trois ans, et avec lequel elle en a vécu vingt-sept. Son nom de *Saturnina* montrait qu'elle était de la même famille que son mari.

Cette inscription est terminée par A. P. CCCIII. Les deux premières lettres suivies du nombre CCCIII, offrent une ère où les années se désignaient comme chez les Romains. Dans d'autres inscriptions, nous trouvons : APV; A. PR.; A. PO et comme ici un nombre. D'après M. Hase, de l'Académie des inscriptions, à qui la science épigraphique est si redevable pour les services nombreux qu'il lui a rendus, ces sigles indiquent une date dont l'ère remonte à 33 ans avant J.-C., année où la Mauritanie fut entièrement réduite en province romaine. Ces sigles A. P. CCCIII signifient donc *Anno Provinciae*, 303. Année (de l'ère) de la province 303, et en retranchant 33 du nombre qui suit 303, on a la date depuis J.-C. Cette date répond ici à l'an 270 de J.-C., la première du règne de l'empereur Aurélien. Le mot PATRICIO, à la fin, est peut-être un nom de magistrat qu'on ajoutait à la date. Les lettres, qui ne sont pas trop mauvaises, ont de hauteur 0^m,020 et 0^m,040. — [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,450.]

N° 59. — VETTIUS ANTONINUS, grès, inscr., 4 lig. pl. LXXVIII.

Cette inscription sous la protection des dieux mânes, *Diis Manibus Sacrum*, sur une espèce de grès, offre d'abord le nom de S. VETTIUS ANTONINVS, qui a consacré, de son vivant, cette pierre funéraire ornée de deux figures debout. À la fin de FECIT de la 2^e ligne, l'I est conjugué avec le T. — Dans la 2^e partie de l'inscription, on voit le nom de IVLIA DONATA, morte à 65 ans. Elle reposait sous cette pierre, *Hic Sita Est*, et on lui souhaite que ses os reposent doucement, *Ossa Tua Bene Quiescant* : il est à croire que c'étaient deux époux. La mauvaise forme des lettres peut faire placer ce petit monument vers le III^e siècle de notre ère. [Haut. 0^m,660; larg. 0^m,300.]

OTACILIUS FELIX, n° 6, pl. LXXI. — SATURNE, n° 11, pl. LXXI.

— TRAJAN, n° 24, pl. LXXIV.

INSCRIPTIONS DE KALAMA, AUJOURD'HUI GHELMA.

Les anciens ne nous ont transmis que très-peu de documens sur cette ville, qui cependant était municipale, qui avait son sénat, ses décurions et qui dans ses inscriptions prend le titre de république. Elle se nommait aussi *SVTHVL*, à moins que ce ne fût le nom particulier de sa citadelle. Lors de la guerre de Jugurtha, elle joua un rôle, et ce prince la crut assez forte pour y renfermer ses trésors, et ce fut près de là qu'il battit une armée romaine de 40,000 hommes et qu'il la fit passer sous le joug, affront dont se vengèrent les Romains, mais dont ils ne se lavèrent pas, en faisant lâchement mourir d'une manière atroce ce grand capitaine, qui les avait vaincus. Située près de la rive droite de la Seibouse, *Kalama*, était entre *Cirta* et *Hipporegius*, Hippône. On cite des eaux thermales entre la ville et le ruisseau *Maia-Berda*. Shaw (I, p. 152), ne parle qu'en passant de rangs de belles colonnes antiques qu'il avait vues en grand nombre et qu'il n'avait pas eu le temps d'examiner. On trouve encore, dans les ruines de cette ville, des parties de constructions considérables de l'ancienne citadelle, d'un très-grand cirque et beaucoup de restes de monumens funèbres qui nous ont fourni plusieurs inscriptions.

N° 60. — RUFINUS, pierre rougeâtre, inscr., 9 lig., pl. LXXVIII.

Ce LVCIVS FLAVIVS RVFINVS était de la tribu romaine *Papiria* et avait été *Flamen augustale perpétuel*, *Quatuorvir* et le premier *Duumvir quinquennal*, ou dont les fonctions duraient cinq ans. Les services qu'il avait rendus à *Kalama* et sa munificence lui avaient mérité le monument funèbre que les premiers magistrats, les décurions, l'*ordo*, de cette ville élevèrent à sa mémoire, et aux frais duquel les habitans contribuèrent par une cotisation, *ÆRE CONLATO*. — [Haut. 0^m,830; larg. 0^m,51c.]

N° 60 A. — KALAMENSES, *pier. rouge, inscr., 3 lig., pl. LXXXI.*

Cette pierre a été consacrée aux frais du public, d'après un décret des décurions, premiers magistrats de *Kalama*, sous le règne d'un empereur dont on ne donne pas le nom, et qui, *imperator* pour la quatrième fois, était consul pour la cinquième, et auquel, comme à tant d'autres, on donne le titre de père de la patrie. Les sigles DD PP FC signifient *Decuriones Publica Pecunia Faciendum Curaverant*. Les décurions l'ont faite avec l'argent de la république. [Haut. 0^m,320; larg. 0^m,620.]

N° 61. — ANTONIA ISSA, *autel en m. bl., inscr., 6 lig., pl. LXXVIII.*

Cet autel, sous la protection des dieux mânes, en tres-mauvais état, terminé dans le haut par des coussins cylindriques, est orné de guirlandes de laurier renouées de bandelettes et surmontées à gauche d'un préféricule, et à droite d'une patère, emblèmes des sacrifices et des offrandes; la base est d'un beau profil, mieux que celui de la corniche. L'inscription, dont les lettres indiquent les bas temps, ne nous apprend rien, si ce n'est qu'ANTONIA ISSA, qui a vécu 39 ans, était inhumée sous cet autel funéraire, et on souhaite que ses os reposent doucement : *Ossa Tua Bene Quiescant*. Ce monument fut trouvé en 1843 à Philippeville. [Haut. 1^m,300; larg. 0^m,500.]

AURELIA SABINA, n° 29. — ARISTOBULE ET FORT. VICTRIX, n° 22.

N° 62. — HERMÈS, *bas-rel. en pier., fragm., inscr., 2 lig., pl. LXXIX.*

Sous cet Hermès, chargé d'attributs d'un travail grossier, on lit, en deux lignes, les fragmens d'une inscription dont ne sont conservés que des restes de mots : OTVBA, RT, dont peut-être on ne saurait rien tirer. [Haut. 0^m,380; larg. 0^m,220.]

Nos 63, 64. — RESTITUTUS, *m. bl., inscr., 6 et 7 lig., pl. LXXIX.*

Sous la protection des dieux mânes, ce monument funéraire, orné de deux bustes en bas-relief, et dont l'inscription est en deux colonnes, est consacré, par un frère ou une sœur à la mémoire de L. EMILIVS RESTITVTVS, fils de Lucius et mort à 28 ans, et à celle de LOLLIA PACATA, fille de LVCIVS LOLLIVS, morte à 52 ans, sœur très-tendre. On souhaite à l'un et à l'autre que leurs os reposent doucement : *Ossa Tua Bene Quiescant*. Cette inscription est accompagnée de moulures d'un mauvais style. A la 6^e ligne, PISSIME pour PISSIMAE. Ces deux inscriptions sont sur la même dalle, et c'est par inadvertance que, sur la planche, on les a mises sous deux numéros. [H. 1^m; larg. 0^m,660.]

N^o 65.—FLAVIA FLORA, *marbre blanc, inscr., 5 lig., pl. LXXIX.*

Ce marbre funéraire porte trois inscriptions, consacrées à autant de personnes; à notre gauche, celle de FLAVIA FLORA, qui vécut 26 ans; à droite, on lit : L. MENNIO, qui mourut à 20 ans, et en dessous, FLAVIVS FLAMINIALIS, centurion de la troisième légion Auguste. Au-dessus du nom de Flora, est en bas-relief un buste de femme, et un d'homme au-dessus de l'inscription de Julius. Il est à remarquer que la consécration aux mânes : *Dis Manibus* se trouve au milieu de la 1^{re} et de la 2^e ligne ainsi D M. [Haut. 0^m,480; larg. 0^m,740.]

N^o 66. — INSCRIPTION CHRÉTIENNE, *Pierre, 6 lig., pl. LXXIX.*

Une croix en tête de la première ligne indique, ainsi que le style et les expressions REQ. IN. PACES (pour PACE, qu'elle repose en paix), que cette inscription est chrétienne. On ne nous apprend pas le nom de cette matrone innocente ou vertueuse qui vécut 52 ans, 6 mois, et qui mourut le 3 des ides de janvier, dans la seconde indiction. Il nous manque des données qui puissent nous faire connaître l'année : la forme des lettres annonce des temps assez bas. [Haut. 0^m,420; larg. 0^m,360.]

N^o 67.—JULIA BONOSA, *cippe, pierre, inscr., 6 lig., pl. LXXIX.*

Ce cippe funéraire, orné dans sa partie supérieure de deux bustes et offrant à notre droite, en bas-relief, un coq, symbole de la diligence, sur une patère, emblème des sacrifices, à gauche une tête de Méduse, très-fréquente sur les monumens funèbres, et dans le bas une porte, sans doute celle des enfers, ou d'un monument funèbre, et, sur le côté opposé, le génie ailé de la mort, est consacré, sous la protection des dieux mânes, à JVLIA BONOSA, morte à 65 ans, 2 mois, et probablement à son mari C. JVLIVS JANVARIVS, mort à 70 ans, 1 mois. La forme des L dans les nombres de la 3^e ligne est remarquable, ainsi que celle des A et des V : ces caractères indiquent les bas temps. [Haut. 1^m,680; larg. 0^m,460.]

N^o 68. — RUTILIUS ROGATUS, *pierre, inscr., 6 lig. pl. LXXX.*

Le bas-relief, grossier, offre Mercure tenant une bourse; on apprend par l'inscription, en très-mauvais caractères des bas temps, que de son vivant M. RVTILIVS ROGATVS PIVS se fit ce monument, sous lequel il repose (H. S. E. *Hic Situs Est*), et qu'il vécut 91 ans. Ce Rogatus pouvait être de la famille des personnages que nous allons voir sous ce nom. [Haut. 1^m,040; larg. 0^m,520.]

N^o 69.—FUNDANUS ROGATUS, *pierre, inscr., 2 lig., pl. LXXX.*

Il paraîtrait que cette inscription a fait partie de la précédente ou qu'elle regardait les mêmes personnages, elle était placée dans une architrave. Cette

HELVIA FORTVNATA, qui la consacre à la mémoire de FVNDANVS ROGATVS, était peut-être sa sœur, et ce Rogatus, le même que celui de l'inscription que nous venons de voir; les lettres et les moulures de l'une et de l'autre sont tout à fait de mêmes formes. [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,890.]

N^o 70.—ROGATUS, *calcaire rougedtre, inscr., 2 lig., pl. LXXX.*

On ne voit pas si c'est un frère ou une sœur qui a consacré à la mémoire de son frère ROGATVS cette inscription mutilée et gravée sur une frise, au-dessus d'une architrave terminée par une belle moulure. Ce nom de Rogatus n'est pas commun, et on ne le trouve qu'une fois dans Gruter. [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,850.]

N^o 71.—FUNDANUS, *Pierre, inscr., 2 lig., pl. LXXXI.*

Nous retrouvons encore ici un Fundanus, mais les lettres diffèrent beaucoup de celles de l'inscription précédente, et tiennent par leurs formes à des temps plus rapprochés et presque barbares. La seconde ligne doit se lire VOTum SOLvit LIBenti, ANimo. Les F. sont d'une forme qui n'est pas ordinaire. Dans le haut de la pierre, on voit des fragmens de pieds, probablement de ceux de la divinité sous la protection de laquelle était mis ce monument funéraire d'un travail grossier. [Haut. 0^m,390; larg. 0^m,370.]

N^o 72.—JEUNE HOMME, *marb. rouge, inscr., 2 lig., pl. LXXX.*

Fragment de l'inscription funéraire consacrée à un jeune homme très-chéri, DILectissimo; très-doux, DVLCISSIMO; d'une grande simplesse, SIMplicissimo, dont le nom ne nous a pas été conservé, et qui est mort à 17 ans, 11 mois. Les lettres sont très-belles.

N^o 73. — NICIUS PUDENTIUS, *inscr., 14 lig., pl. LXXX.*

Le commencement de cette inscription est incomplet, et il n'existe des deux premières lignes que quelques lettres dont on ne saurait tirer parti et qui, à ce qu'il paraît, contenaient des noms de personnages. Le premier dont les noms sont entiers est QVINTVS NICIVS PVDENTIVS ANNIANVS, de la tribu PAPIria. Il était décurion et peut-être prêtre de Neptune. Par son testament ou ses codiciles, CODICI LLIS SVIS, formule moins ordinaire que celle *ex testamento*, selon M. Orelli (n^o 785), il avait ordonné à ses héritiers d'ériger une statue (on ne voit ni de qui, ni de quelle nature) dans le nouveau forum, IN FORO NOVO, et il y affectait la somme de 5,000 sesterces. On trouve dans Orelli (n^o 4,360), d'après Foggini (*Fast.* p. VII), une semblable disposition testamentaire pour une statue à placer dans le forum de Prænestæ, Palestrine. Les héritiers de Nicius, I. RESTITUTUS et ONORATUS (sic) MAXIMUS, fils de sa sœur, ainsi que son frère C. NICIUS AGRIPPINUS, ont exécuté sa volonté et ont placé et dédié la statue; ils ont même ajouté à la somme de 5,000 ses-

terces, prescrite par le testateur, car ils en ont dépensé 5,640, environ 1,128 fr. intrinsèquement, qui pourraient valoir aujourd'hui, en les multipliant par 4 pour le pouvoir de l'argent, ou la valeur de l'argent d'alors comparée avec celle d'à-présent, 5,512 francs. Le forum ou le marché neuf dont il est question dans cette inscription est probablement celui de *Sitifis*, Sétif, où elle a été trouvée.

N° 74. — POMPELIUS, *inscr.*, 5 lig., pl. LXXX.

Des trois personnages que contient cette inscription, deux du nom de POMPELIUS? et le troisième peut être VETTIANUS, deux paraissent avoir été des affranchis de Sextus Pompélius, peut-être le même nom que Pompilius. D'après ce qui reste de l'*agnomen* de VETTIANUS, ce serait SEPTIMIANS, et ses noms n'étant pas accompagnés de la sigle L, *Libertus*, affranchi, il devait être de condition libre. Ce que cette inscription offre de particulier, ce n'est pas que ces trois personnes soient de la tribu *Quirina*, mais c'est de voir l'abréviation QVIR précédée de FL qui doit signifier FLAVIA ou FLAMEN. Mais je ne trouve pas qu'il y eût de *flamen* de Quirinus, FLAMEN QVIRINALIS; ce qui cependant peut être, presque toutes les divinités et même les empereurs ayant des prêtres. D'un autre côté FL. QVIR pourrait bien signifier FLAVIA QVIRINA. D'après nos inscriptions, la tribu romaine *Quirina* est peut-être celle qui avait fourni le plus de colons à la province de *Cirta*. Si Vespasien, ou ses fils Titus ou Domitien, avaient beaucoup contribué à l'établissement de ces colons, ne se pourrait-il pas qu'en leur honneur on eût ajouté au nom de QVIRINA celui de FLAVIA, nom de famille de ces empereurs? Je sais bien que je n'ai pas d'inscription pour appuyer cette hypothèse, mais je ne sais si je me trompe en la croyant assez admissible; on en jugera, et je serais charmé que l'on m'en fournit une plus plausible pour expliquer ces deux lettres FL. [Haut. 1^m; larg. 0^m,660.]

N° 75. — MINUCIA SATURNINA, *pierre, inscr.*, 5 lig., pl. LXXX.

Cette pierre funéraire offre deux inscriptions séparées par une ligne perpendiculaire; au-dessous, d'un côté, un buste de femme, et de l'autre un buste d'homme; à gauche, on recommande aux dieux mânes, MINUCIA SATURNINA, morte à 46 ans, et à droite, à ces mêmes divinités et à son génie (protecteur) TITVS MARCELLVS PV..... (peut-être PVDENS), qui vécut 71 ans. Les lettres sont d'une mauvaise forme et qui se rapproche de l'écriture cursive. [Haut. 0^m,540; larg. 0^m,780.]

N° 76. — T. CL. CRESCENTIANUS, *inscr.*, 1 lig., pl. LXXX.

Cette inscription, en grands et beaux caractères, encadrée d'une moulure, et qui n'offre que le nom de TITVS CLAVDIVS CRESCENTIANVS, se trouve sur un fragment de sarcophage dont les extrémités intérieures sont arrondies. On remarquera les lettres conjuguées TI, NTI, NI; ce qui est fréquent, surtout

dans les inscriptions des bas temps. Mais ici la manière dont les I unis aux T forment des croix très-caractérisées, semblerait indiquer que Crescentianus était chrétien. Trouvé à Philippeville en 1844. [Haut. 0^m,600; larg. 2^m,100.]

N° 77. — PONTIUS, *pierre calc., inscr., 2 lig., pl. LXXXI.*

Au-dessous d'une figure de divinité indistincte, on lit en deux mots la consécration par PONTIVS BIRZ, ce dernier nom, incomplet, peut être oriental. Au-dessous *Votum Solvit Libenti Animo*, comme en mille autres inscriptions funéraires. [Haut. 0^m,280; larg. 0^m,230.]

N° 78. — URBANUS, *cippe, inscr., 1 lig., pl. LXXIX.*

Dans le haut de ce cippe sépulcral à trois compartimens, est un buste; au-dessous, deux des quatre figures paraissent des divinités, et les deux autres, peut-être les deux personnages qui ont consacré ce monument. Dans le bas, on voit deux victimaires et la victime destinée au sacrifice. Le mot mutilé SAC, dans le haut du cippe, était sans doute la dédicace, SACRVM, dont nous ne connaissons pas l'objet et le SAC qui suit VS d'VRBANVS indique que ce personnage était prêtre, SACerdos, de ces divinités. Ce cippe, en quatre morceaux, a de hauteur 0^m,700, et de largeur 0^m,620.

N° 79. — ALBIUS, *grès jaune grisâtre, inscr., 4 lig., pl. LXXIX.*

AVLVS ALBIVS RVFVS, dont cette pierre porte le nom, poussa jusqu'à 105 ans sa carrière, exemple d'une rare longévité. Trouvé en 1844. [Haut. 0^m,340; larg. 0^m,290.]

N° 80. — VOLUSIUS, *pierre, inscr., 2 lig., pl. LXXXI.*

Il ne reste sur cette pierre que ce nom et une mauvaise figure d'animal, qui paraît être un bouc. On ne peut rien distinguer dans les rudimens de lettres qui sont en dessous. [Haut. 0^m,200; larg. 0^m,200.]

INSCRIPTIONS DE MONS.

On n'a pas encore de données assez certaines pour dire, sans crainte d'erreur, à quelle ville de la Numidie répond l'emplacement de Mons, qui n'est éloignée que de 16 kilomètres, ou de 4 lieues, de Djimilah, sur la route de Sétif. Le chemin que l'on suit pour y arriver présente, de côté et d'autre, des restes de monumens curieux, et qui souvent offrent des inscriptions. Une fontaine abondante invite l'Arabe voyageur à y faire halte, à s'y rafraîchir et à y faire ses ablutions. Cependant, sauf quelques arbres qui poussent comme à regret dans les ravins, ou qui sortent des creux des rochers, la végétation de ce pays est très-pauvre, et il semble avoir été bouleversé et tourmenté par des

tremblemens de terre. Mais aux approches de Mons, la scène change tout à coup, et l'on se trouve transporté dans une sorte d'oasis. Une brillante verdure revêt la terre; des sources abondantes et nombreuses y répandent la fertilité, et les champs, cultivés avec soin, y sont riches en légumes et en pâturages. Il est malheureux que les habitans, par leur caractère sauvage, contrastent avec les agrémens de leur pays; ce sont les moins hospitaliers de toute la contrée, et le capitaine de la Marre, qui fut obligé de passer la nuit à Mons avec sa petite troupe, y fut exposé à de nombreux coups de fusil. On trouve à Mons, au pied d'une haute colline, des restes nombreux de monumens, et nous en avons reçu beaucoup d'inscriptions. Dans la foule des dessins de M. de la Marre, outre un plan de Mons très-bien fait, où sont indiqués les nivellemens, on remarque les ruines d'un grand arceau, peut-être un arc de triomphe, en belles pierres, en mauvais état, rongé par les pluies, mais dont quelques parties mieux conservées, des pilastres, des corniches témoignent du bon goût de sa riche ornementation. Ces dessins offrent aussi des restes de grands tombeaux en belles pierres de taille. Ici, comme ailleurs, les vues pittoresques de M. de la Marre sont accompagnées de coupes, d'élévations, de plans, de profils, de corniches, de bases d'un bon style et bien profilées, souvent même de l'appareil des pierres, et ce sont de ces soins qui, aux yeux de l'architecte et du savant, ajoutent beaucoup à l'intérêt de dessins, qui paraissent devoir être très-exacts, quoique faits d'une manière expéditive, mais franche, sans tâtonnement et tout à fait en artiste.

N^o 81. — OFELLIA, pierre, *inscr.*, 2 lig., pl. LXXXI.

Au-dessous de deux figures, en bas-relief, on lit le nom de la matrone OFELLIA, morte à 45 ans. Cette pierre, en trois morceaux, qui paraît avoir été trouvée à Mons, a de hauteur 1^m et de larg. 0^m,480.

N^o 82. — SATURNINA (ALLIA), pierre, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXXI.

Sous la protection des dieux mânes, ALLIA SATVRNINA PIA, était déposée (H. S. E. *Hic Sita Est*) sous cette pierre funéraire ornée d'une figure de femme et de deux hermès supportant des guirlandes; elle ne vécut que 21 ans. On trouve une famille *Allia* au nombre des consulaires, peut-être Saturnina Pia était-elle de cette famille, dont divers personnages se rencontrent assez fréquemment dans les inscriptions? Les lettres de celle-ci sont assez belles. A la dernière ligne le V et l'A, abréviation de VIXIT *Annis*, sont réunis, l'H de H. S. E. est d'une forme particulière. [Haut. 1^m,050; larg. 0^m,540.]

N^o 83. — CLODIUS, pierre, *inscr.*, 1 lig., pl. LXXXI.

Ce cippe, orné de deux figures en mauvais état, ne porte que le nom de Q. CLODIVS, et il aisé de reconnaître que le reste de l'inscription a été effacé à dessein. [Haut. 0^m,700; larg. 0^m,570.]

N° 84. — GRANIUS? FELIX *cip.*, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXXI.

Dans le haut de ce cippe funéraire, il reste les pieds de deux figures en bas-relief, et il est orné d'une symple, d'un cratère et d'un *aspergillum*, aspersoir, instrumens employés dans les cérémonies funèbres pour les libations, les distributions de vin ou d'autres boissons, et pour répandre l'eau lustrale dans les purifications. Les abréviations P. GRA. pourraient se lire PVBLIVS GRATVS, ou P. GRANIVS; mais je pencherais pour ce dernier nom plutôt que pour GRATVS. Les inscriptions offrent assez fréquemment celui de GRANIUS, accompagné de divers surnoms. L'on trouve dans Gruter (p. 251, 2^e col., l. 9) un P. GRANIVS FELIX, affranchi de Lucius Granius, et qui, sous Adrien, était *denunciator* de la 14^e région de Rome. Son emploi consistait, à ce qu'il paraît, à dénoncer aux magistrats les crimes échappés à leur vigilance. Ne se pourrait-il pas que le P. GRANIVS FELIX de notre inscription fût le même que celui de la 14^e région de Rome, vivant à l'époque d'Adrien, et qui aurait été envoyé dans une colonie d'Afrique pour y établir le service de la police à l'instar de celle de Rome? Il mourut à 60 ans; et l'on aura voulu profiter de sa longue expérience dans des fonctions difficiles à remplir. Cette pierre funéraire est aussi consacrée à la mémoire de VALERIVS AGOGA, qui vécut 80 ans. Ce nom d'Agoga doit être très-rare, et je ne le trouve pas dans de grands recueils d'inscriptions. [Haut. 0^m,470; larg. 0^m700.]

N° 85. — SATURNINA, *pierre, fragm.*, *inscr.*, 2 lig., pl. LXXXI.

Cette inscription mutilée paraît avoir appartenu au monument funéraire de LVCRETIA SATVRNINA, morte à 20 ans, et que rappelait peut-être la femme debout qui est représentée en bas-relief grossier sur ce cippe, à moins que ce ne fût une divinité protectrice de cette sépulture. [Haut. 1^m,160; larg. 0^m,530.]

N° 86. — V. A. LXXX, *inscr.*, 1 lig., pl. LXXXI.

Il n'y a rien à dire de ces quelques lettres qui nous apprennent qu'un tel a vécu 80 ans, et qu'on ne donne, ainsi que d'autres fragmens, que pour ne rien omettre. [Haut. 1^m,200; larg. 0^m,750.]

N° 87. — C. JULIUS, *inscr.*, 2 lig., pl. LXXXI.

Nous ne voyons pas ce que peut signifier ce fragment de mot BARIO qui suivait le surnom du personnage dont il ne reste que C. IVLIVS, et à qui, sans doute, était dédiée cette inscription. A la 2^e ligne, on lit les noms de deux prêtres SACerdotes C. IVLIVS VICTOR et C. IVLIVS OPTATVS, qui ne nous apprennent rien. [Haut. 1^m,150; larg. 0^m,560.]

N^o 88. — CORNELIUS DAMMÆUS, *inscr.*, 5 lig., pl. LXXXI.

Cette pierre funéraire, dont les lettres, de mauvaise forme, sentent bien la décadence, recouvrait la dépouille mortelle de P. CORNELIVS DAMMAEVVS, mort à 90 ans, et auquel on souhaite que la terre soit légère, SIT TIBI TERRA LEVE (*sic*), pour LEVIS, à moins que *onus* ne soit sous entendu, un poids léger. Cette inscription lui avait été consacrée par sa femme et ses fils, FILIS (*sic*), dont il avait bien mérité. On remarquera les petites feuilles qui servent de ponctuation et dont quelques-unes sont surmontées de palmes.

N^o 89. — SATURNINUS, *pierre, inscr.*, 5 l., pl. LXXXII.

Monument funéraire consacré à la mémoire d'A. COSSINIVS SATVRNINVS, qui a vertueusement vécu, PIE VIXIT, pendant 60 ans, et que recouvrait cette pierre, ainsi que COSSINIA SECVNDA, probablement sa seconde fille, qui a vécu dans les mêmes sentimens que lui, et qui est morte à 15 ans. Le nom de Cossinius n'est pas commun dans les inscriptions. [Haut. 0^m,460; larg. 1^m,060.]

N^o 90. — INSCRIPTION, fragment de 4 lignes. Pl. LXXXII.

Mots mutilés dont je ne saurais rien tirer, à la 3^e ligne PATRC peut-être PATRONO ou PATRONVS *Coloniæ* [Haut. et larg. 0^m,280.]

INSCRIPTIONS DE SITIFIS COLONIA, AUJOURD'HUI SÉTIF.

Dans son intéressant ouvrage sur la province de Constantine, p. 215, M. Dureau de la Malle ne donne que très-peu de détails sur Sétif, bâtie sur une légère éminence, jadis SITIFIS COLONIA, et la *Stif* des Arabes. Ville assez considérable, c'était autrefois la capitale de la première Mauritanie, la *Sitifensis*, le pays de Zaba du moyen âge. Il paraîtrait que la grandeur de cette ville lui avait nui; son enceinte, qu'on peut estimer avoir été de 4 kil. (une lieue), étant trop étendue pour être facile à défendre, on la réduisit à une beaucoup plus petite, tracée dans l'intérieur de l'ancienne. Un grand nombre de débris de constructions, d'inscriptions, des pierres tumulaires, furent employés à la bâtisse de cette enceinte, que l'on diminua encore, ou plutôt que l'on abandonna pour se retirer au sud-ouest de la ville, dans un petit fort carré construit de beaux murs en pierre de taille de 24 pieds de hauteur, flanqués de dix tours carrées, qui absorbèrent une foule de tombeaux. Métropole de la partie de la Mauritanie à laquelle elle avait donné le nom de *Sitifensis*, à 100 milles romains, 148 kil., 37 lieues, au sud-est de *Cirta*, à laquelle la reliaient de belles routes, dont une passait par Milah et Djimilah, *Sitifis* était située sur une petite colline, dans une vaste plaine nue, sans bois; très-fertile et entourée au loin de tous côtés de montagnes élevées. Les forêts ne se trouvent qu'à huit ou dix lieues dans les montagnes; et les peuples, manquant de bois pour se chauffer, pour bâtir et pour faire de la chaux, on ne peut trop leur reprocher d'avoir, pour

se loger, détruit des monumens qui ne leur servaient à rien. Les montagnes cependant produisent de superbes cèdres et d'autres beaux arbres, mais l'exploitation en est difficile, et les Arabes pasteurs, loin de les soigner, les laissent périr, attendu que ces montagnes servaient de repaires aux bêtes féroces qui dévoraient et troupeaux et pasteurs, et d'asile aux oiseaux qui dévoraient les moissons. Cette ville était arrosée par plusieurs belles fontaines. D'après Shaw (I. p. 133), Sétif avait été entièrement détruite par les Arabes; cependant, au xvi^e siècle, il en subsistait encore de belles ruines qui montraient des murs d'enceinte d'une bonne construction. Aujourd'hui tout est moderne. Lorsque M. Dureau écrivait en 1836, d'après les renseignemens qu'il avait reçus, il pensait qu'il ne restait plus de traces de monumens romains et que les beaux fragmens de colonnes, les débris d'architecture vus par Peyssonnel, qui cependant ne dit qu'un mot de *Sitiffs* (let. 13, p. 319), que tout avait disparu. Mais, depuis la publication de l'ouvrage de notre savant collègue, des fouilles bien entendues et nécessitées par les travaux pour des établissemens militaires, ont mis à découvert un assez grand nombre de ruines d'anciens monumens et d'inscriptions qui se présentent comme des témoins irréfragables de l'importance de l'ancienne ville à laquelle ils ont appartenu. Les édifices de Sétif sont en calcaire, et l'on ne voit pas trop d'où l'on a pu tirer cette pierre, car on n'en trouve pas dans les environs, ou, si l'on en rencontre, elle est très-inférieure à celle des constructions romaines. Aussi, dans les nouveaux ouvrages de fortification, a-t-on été malheureusement forcé, pour faire de la chaux, d'employer des débris antiques. L'on n'a pas songé ainsi à respecter et à nous conserver les pierres épigraphiques, et il en a disparu un grand nombre. Peut-être en cinq ans, les Européens ont-ils détruit de la sorte plus de monumens dans l'Algérie que les Arabes et les Turcs en 500 ans. Dans ces contrées, ce sont, au reste, les villes qui, après les guerres soutenues avec les Romains ou entre elles, devinrent désertes, chez lesquelles les monumens ont été le mieux conservés; ceci se comprend facilement : il n'y avait personne, en effet, pour aider le temps à les renverser, et les villes, à peu près sans habitans, n'exerçaient ni commerce, ni aucune industrie; si elles en eussent eu, il ne serait rien resté de leurs édifices. On en trouve de tous côtés des débris considérables dans les villes inhabitées pendant des siècles, telles que Djimilah, l'ancienne *Cuiculum*; à *Rusicada*, aujourd'hui Philippeville; à Casbaïte, peut-être l'ancienne Mons, près Satafi; mais on ne découvre plus rien, ou à peu près, dans les villes qui ont continué à être habitées, telles que Constantine, Milah et d'autres. Tous les monumens ont servi, soit à fournir des matériaux, soit aux habitations des particuliers et aux fortifications des villes. C'est ainsi que furent détruits par les Athéniens, sous le grand Thémistocle, des temples, des monumens publics, des tombeaux, pour agrandir et fortifier leurs murailles. Il n'existe pas de monument debout à Sétif; dans le fort est un reste de théâtre, qui a conservé des vestiges de ses gradins. Au pied d'une colline au sud, des traces d'un cirque et des bases de colonnes considérables indiquent un autre grand édifice. Le marbre est de la plus grande rareté à Sétif, et le capitaine de la Marre n'en

a pas trouvé un seul fragment dans les ruines nombreuses qui se présentent sur toutes les directions, et qui traversent de tous côtés des vestiges de voies romaines, de Sétif à Bougie, l'ancienne *Saldæ*; à *Igilgils*, Gidjel; à Constantine et à d'autres villes. Toutes les sculptures découvertes jusqu'à présent, les sarcophages, les tombeaux, sont presque tous en pierre et de l'exécution la plus médiocre, et même, pour la plupart, ces débris de monumens sont très-frustes. Tel est l'aperçu que j'aurais voulu pouvoir rendre plus succinct de l'état actuel des antiquités de Sétif.

Heureusement pour nous et pour l'érudition, le capitaine de la Marre, à la scrupuleuse exactitude et au talent duquel on peut avoir toute confiance, a fait un long séjour à Sétif, et j'ai pu voir par ses nombreux dessins et par ses notes, qu'il s'est occupé d'une manière toute particulière de cette ville et des environs. Mettant à contribution et à profit sa complaisance et ses portefeuilles, je n'ai pas eu de peine à me convaincre que les ruines de cette ville méritaient bien, qu'en le prenant pour guide, on les parcourût quelques instans. En examinant les restes nombreux de l'ancienne Sétif, si bien rendus par M. de la Marre, on juge, du premier coup d'œil, qu'ils remontent à diverses époques. Tantôt, en voyant de beaux chapiteaux grecs et romains, très-variés, bien dans le caractère antique, des parties d'entablement, des murs et des tours carrées d'un bel appareil, des sépultures de formes antiques, des *columbaria*, des fragmens considérables de mosaïques les plus variées, des moulins à bras, d'autres objets d'un usage journalier, je me croyais presque transporté à Herculanium ou dans mon cher Pompéi; mais tantôt aussi des accouplemens, des faisceaux de quatre petites colonnettes, des tores en spirale qui les enveloppaient, des vases usuels d'une forme et d'une terre grossières, et d'autres ustensiles me reportaient au bas temps de l'empire romain et à des époques où *Sitifis* marchait à la décadence. Tout, dans les dessins de M. de la Marre, est assez bien indiqué, bien que sans être terminé, pour mettre à même de juger exactement, non-seulement de la forme antique, mais aussi de l'état actuel des monumens. Il n'a rien négligé, et il serait bien à désirer qu'on voyageât et qu'on reproduisit toujours avec cette conscience ce que *l'on a vu de ses propres yeux*. Mais souvent on voit par les yeux des autres, et malheureusement force voyageurs et antiquaires, maniant avec facilité la plume, ne savent pas tenir un crayon. M. de la Marre ne s'est pas contenté des ruines antiques; il s'est occupé encore des temps modernes du pays, et ses portefeuilles offrent des ornemens, des colliers, des métiers à tisser, des ustensiles, des charrues, des hoyaux et des moulins, et d'autres objets qui font connaître les usages de ces contrées. Quelques tombeaux antiques, très-simples d'exécution, m'ont paru d'une forme singulière. Dans les uns, la cavité funéraire s'enfonce dans un petit massif de maçonnerie peu élevé de terre. À la tête et aux pieds, sur le massif, des trous ou oblongs ou ronds, peu profonds, servaient probablement, ou à recevoir des libations ou à déposer de petites offrandes: on voit que c'était la sépulture du pauvre. Le corps, placé dans un cercueil, était recouvert par un petit toit, presque hémicylindrique: c'était comme un petit berceau de voûte en terre cuite. Dans d'autres tombeaux, le toit est triangulaire, en pignon, formé entre deux dalles perpendiculaires à la tête et aux pieds.

par des tuiles à la romaine, à crochets comme celles de Pompéi et qui, s'appuyant et se contre-butant par le haut, ont leur crête recouverte par des tuiles creuses. Ce qui est particulier, c'est qu'à l'intérieur du tombeau, s'élève, à quelques pieds en dehors, un tuyau de terre cuite, qui sans doute servait à donner de l'air à la tombe, afin peut-être que le corps se desséchât plus facilement et fût moins altéré par la putréfaction. Ce qui mérite encore d'être considéré avec soin dans les portefeuilles de M. de la Marre, ce sont de très-grandes vues panoramiques à l'aquarelle, heureusement exécutées, de Sétif et de ses environs, l'une sur huit feuilles et l'autre sur six. Elles font bien connaître les sites, les nombreux plans de montagnes et de collines qui s'enfoncent au loin jusqu'à l'horizon, et où l'on découvre des ruines et des débris épars, les constructions modernes, les camps français, arabes, le tout animé sur le devant par des figures qui retracent les costumes des arabes et ceux de nos soldats. Dans une vue prise du fort Galbois, on remarque, au pied du fort, un grand arbre; c'est le seul que l'on rencontre à huit lieues à la ronde, dans ce pays dont les montagnes, les collines et leurs vallons, les ravins rocaillieux et profonds ne présentent que de la mousse et des broussailles. Par le peu que je viens dire d'une petite partie des immenses travaux de M. de la Marre, fruit d'un long séjour dans ces contrées, on peut juger s'il est à désirer que ses dessins et ses notes sortent de ses portefeuilles, et que le Gouvernement, ami des arts et des antiquités, en fasse jouir le public.

N° 91. — IND., *inscr.*, pl. LXXXII.

Fragment d'inscription sur une pierre jadis entourée d'un grand cartel et dont il ne reste, en tête d'une ligne, que ces trois grandes lettres IND, dans la dernière desquelles sont inscrits, en petits caractères, un O et un M, et à côté sont les rudimens d'une lettre. Peut-être ces lettres se prêteraient-elles à quelques interprétations parmi lesquelles je ne vois rien qui soit tout à fait plausible. Ne pourrait-ce pas être un fragment d'inscription chrétienne, et que ce fût INDOMINO, dans le seigneur, IN DEO OPTIMO MAXIMO, en Dieu excellent, très-grand? Ce n'est qu'une conjecture, et, fût-elle juste, ce serait de bien peu d'importance. [Haut. 0^m,460, larg. 0^m,600.]

N° 92. — Q. CONSIDIUS, *c. fun.; b.-r., p. cal., inscr.*, pl. LXXXII.

Il a été érigé à la mémoire de Q. CONSIDIUS FIRMIVS, de la famille romaine consulaire CONSIDIA, mort à 23 ans, 7 mois, 15 jours, et confié à la terre sous ce monument funèbre.

Ce cippe, ainsi que plusieurs autres du même genre que nous avons reçus d'Afrique, est remarquable par la disposition des bas-reliefs qui le décorent et dont le Musée royal ne nous offrait pas d'exemples. Il paraît que ce genre de cippes est très-rare, excepté dans la province du nord de l'Afrique. On n'en trouve pas un seul dans la grande réunion d'autels et de cippes des antiquités de Boissard; un seul autel taurobolique en en deux parties (part. V. pl. 33), rappellerait un peu le système de division de nos cippes, mais il n'y a que deux compartimens. Ainsi que les autres autels du même genre,

communs à ce qu'il semble en Afrique, il est divisé en trois parties dans la hauteur. Celle du haut contient ordinairement une tête, et il paraît que souvent c'est celle de Saturne. Ici le cippe est surmonté d'un fronton triangulaire très-élevé, dont la pointe a pour ornement un croissant, une rosace entre deux fleurs qui paraissent celles du lotus, si célèbre jadis en Afrique. Au-dessous, au lieu de Saturne, ce n'est qu'un buste d'homme barbu et en toge; l'inscription est dans un cartel. La partie du milieu offre en général un ou deux personnages, probablement celui où ceux que concerne le monument, et la division du bas est toujours occupée par un animal, taureau, mouton ou quelque autre; et l'on ne saurait guère douter que ce ne soit la victime. L'autel de Boissard présente, d'un côté, un taureau, et de l'autre un bélier. Nous verrons que la plupart de ces cippes curieux sont consacrés à des prêtres; s'ils sont presque tous d'une sculpture très-grossière, ils sont du moins très-curieux par leur ensemble: ils ne portent pas tous des inscriptions. [Haut. 0^m,340; larg. 0^m,540.]

N^o 93. CASTOR ET POLLUX, *st. fun.* ULPUS, *inscr.* 1 l., pl. LXXXII.

On ne voit pas ce que peuvent signifier les quelques mots tronqués de ce fragment d'inscription, en très-mauvais caractères, sur une stèle à trois compartimens. Le premier mot mutilé VLPI indiquerait une époque peut-être du règne de Trajan, qui était de la famille *Ulpia*. On y remarque les figures de Castor et Pollux, avec leurs chevaux, dont chacun pose le pied sur un globe, ce qui pourrait être un symbole des constellations auxquelles présidaient les dioscures, lesquels étaient invoqués comme propices par les navigateurs.

Il s'agit peut-être d'un VLPIVS TREPTVS? fils d'un Marcus, et qui, d'après la lettre L qui précède TREPT, pouvait être un affranchi de quelque personnage de la famille *Ulpia*, dont était Trajan, et nous ne saurions en dire d'avantage.

Ce monument provient de Sétif. [Haut. 0^m,320; larg. 0^m,300.]

N^o 94. — JULIA HONORATA, *pierre*, *inscr.*, 6 lig., pl. LXXXII.

Cette inscription sur pierre est divisée par une ligne verticale en deux parties: à celle vers notre gauche, manquent plusieurs lettres, et on y lit des fragmens de noms, ILIVS, STALIS; serait-ce VESTALIS? Peut-être à la fin doit-on lire QVI VIXSIT, qui a vécu? La partie à droite est consacrée à IVLIA HONORATA, morte à 42 ans et enterrée sous cette pierre tumulaire (HSE, *Hic, Sita, Est*), le 7 des calendes de mars, 22 ou 23 février.

A la dernière ligne on lit: APVCLXXVII. Les trois premières lettres, suivies du nombre 177, offrent l'ère de la province de Mauritanie, *Anno Provinciae* (voy. n^o 58, pl. LXXVIII). Ici ce serait 177 — 33 ou 144 de notre ère, la 6^e année de l'empereur Antonin Pie. [Haut. 0^m,560; larg. 0^m,500.]

N^o 95. — L. ENNIUS RESTITUTIANUS, *p.*, *inscr.*, 6 l., pl. LXXXII

Cette pierre funéraire est consacrée à la bonne mémoire, *Bonæ Memoriae*, de

cet enfant, bon, très-doux, très-admirable, enlevé dans sa deuxième année par les Parques iniques, FATA INIQVA, à son père, qui voue ce souvenir à son aimable fils. On peut remarquer à la fin de la cinquième ligne, dans le mot AMABILI, les trois premières lettres AMA ainsi conjuguées, l'M contenant les deux A et formé AA de leurs jambages AA BILL. Dans le mot FILIO de la 5^e ligne, où l'F est d'une forme particulière, l'L et l'I sont aussi conjugués. Ces *Fata* sont devenus nos *Fées*, tantôt douces, tantôt sévères et méchantes, qui, ayant joué un si grand rôle dans nos légendes du moyen âge, sont encore la terreur ou la joie de notre enfance. On fera bien, pour son instruction et son plaisir, de lire, sur cet intéressant sujet des fées, une très-agréable et savante notice de mon ami M. Alfred Maury, sous-bibliothécaire de l'Institut. Cette inscription est terminée dans le haut et dans le bas par une moulure fort simple. [Haut. 0^m,470; larg. 0^m,760.]

N^o 96. — INSCRIPTION métrique funéraire, 6 lig., pl. LXXXII.

Cette inscription latine en six vers hexamètres, auxquels il manque quelques mots au commencement des deux premiers, exprime les regrets de « parents qu'a « trompés la fortune, qui leur a repris ce qu'elle leur avait donné, et à qui les « Parques ont enlevé leur enfant, qui n'était encore que sur le seuil de la vie. « La douleur qu'ils éprouvent en voyant leurs vœux et leur espoir détruits, est « adoucie par l'idée que cet enfant n'est pas chez les mânes, mais qu'il s'est « élevé vers les constellations célestes. » Cette inscription qui, par ses lettres longues, inégales, serrées, doit appartenir au III^e siècle de notre ère, pourrait être chrétienne, malgré le mélange d'images païennes et chrétiennes. [Haut. 0^m,510; larg. 0^m,870.]

N^o 97. — CAIUS JULIUS QUETIANUS, *m.*, *inscr.*, 6 lig., pl. LXXXIII.

Cette inscription, sur marbre, en lettres mal formées des bas temps, est consacrée, sous la protection des dieux mânes, *Diis Manibus Sacrum*, à la mémoire de CAIVS IVLIVS QVETIANVS, mort à 24 ans, 9 mois, 24 jours. A la 5^e ligne, on lit NOVE pour *novem*, et à la 6^e pour *viginti quatuor*, VINTIQVATOR, ce qui ressemble beaucoup au *nove* et *vinti quatro* des Italiens. [Haut. 0^m,520; larg. 0^m,610.]

INSCRIPTIONS DE RUSICADA, AUJOURD'HUI PHILIPPEVILLE.

N^o 98. — AU GÉNIE DE RUSICADA, *cip. m. bl.*, *ins.*, 15 l., pl. LXXXIII.

Cette curieuse inscription, très-bien gravée en quinze lignes de beaux caractères, mais qui malheureusement ne porte pas de date, provient de la colonie romaine établie en Numidie, à VENERIA RVSICADA; elle est consacrée au GÉNIE AVGVSTE de cette colonie. Les ruines de RVSICADA, la *Sucaicada* de Léon l'Africain, ville autrefois considérable, se voient à l'extrémité d'une vallée bordée de rochers escarpés au pied d'une colline près de *Stora*,

dans le fond ou la partie sud du golfe de ce nom, au N. N. E. de Constantine, dont Stora était le port, et dont elle est cependant éloignée d'environ 71 kilom., 16 lieues $\frac{1}{2}$. A l'est de la ville et à peu de distance, le Oued-Sef-Saf se jette à la mer. *Rusicada* recevait ses eaux d'immenses citernes, peut-être du temps d'Adrien ou de Septime Sévère, fortement construites en briques et la plupart voûtées, bien disposées pour l'écoulement des eaux; elles se communiquaient, et on y avait adapté un système hydraulique très-ingénieux. Ces citernes, dont une partie est en bon état, étaient alimentées par les pluies et les eaux rassemblées, par des barrages, dans les collines et les vallées supérieures. Il paraît que ces eaux étaient épurées avant de se distribuer dans la ville. Les ruines de *Rusicada*, selon M. Bérard, cité par M. Dureau de la Malle, page 10, sont peut-être celles que l'on trouve en grande quantité à l'est de Stora, sur des mamelons et sur le bord de la mer. On y distingue des cintres de voûtes, des restes de citernes, des pans de murailles qui, du bord de la mer, se dirigent vers l'intérieur en suivant les sinuosités des collines. On y a trouvé deux statues, peut-être de sénateurs, et une de femme, qui pourrait être une Cérés: le travail en est ordinaire. (Voy. Ch. Texier, *Journal des Débats*, 3 décembre 1846.) C'est au pied de cette colline que s'étend dans la plaine la ville de Philippeville, fondée il y a peu d'années, et dont l'état prospère promet de brillantes destinées. Elle n'est pas loin de l'embouchure du Oued-el-Raml, la rivière du sable, où se trouvent des pierres précieuses, et auquel se joint l'Oued-el-Dzeheb, qui roule des paillettes d'or. Du temps de Shaw (I., p. 117), il y avait quelques restes de monumens antiques, et, entre autres, de belles citernes dont on avait fait des silos ou magasins de blé. C'est tout ce que ce voyageur nous apprend de Stora ou de *Rusicada*. Peyssonnel ne fit qu'y passer (I., 484), et il se borne à dire qu'on y voit les débris d'une grande ville toute ruinée, et que le mouillage y était bon.

Notre monument épigraphique, qui présente un grand intérêt, a été consacré par M. AEMILIVS BALLATOR. Ce dernier mot pourrait être un surnom, ou bien il indiquerait peut-être qu'Æmilius faisait partie d'une corporation de prêtres de Cybèle, tels que les Galles et les Corybantes, qui, dans les cérémonies s'agitaient et dansaient en l'honneur de Cybèle, la mère des dieux. Une inscription de Muratori (n° 1835), donnée par Orelli (n° 2337), cite les *sodales ballatores*. Cet Æmilius, outre les 10,000 sesterces, qu'à la demande du peuple il donne pour les travaux et l'entretien du théâtre, fit présent, à ses frais, de deux statues, l'une le GÉNIE DE LA PATRIE (probablement *Rusicada*), l'autre celle de l'ANNONE SACRÉE, sorte de déesse qu'on trouve aussi nommée *sainte*, et qui présidait à l'approvisionnement des villes, et en particulier à celui de Rome. Il se pourrait que ce Génie fût ici celui de la capitale du monde, la mère patrie de toutes les colonies romaines, et que de même l'*Annona sacra* fût celle de Rome, la ville de *Rusicada* se trouvant dans une de ces provinces, qui, ainsi que d'autres d'Afrique, la Sicile, l'Espagne, l'Égypte, la Macédoine, etc., étaient surnommées *frumentaria*, parce qu'elles approvisionnaient de blé Rome, leur métropole. Lors de la dédicace de ces statues, Æmilius ordonna la célébration de jeux, où l'on fit aux peuples des largesses, *missilia*, qui consis-

taient en distributions, souvent très-considérables, fort ruineuses et très-tumultueuses, d'argent, de vivres, d'habillemens et de toute sorte de choses. LDDD, à la fin de l'inscription, sigles très-fréquentes, signifient que le lieu nécessaire à l'érection du monument a été accordé par un décret des decurions, *Locus Datus Decurionum Decreto*. [Haut. 1^m,840; larg. 0^m,810.]

N^o 99. — CONCESSION? *marb.*, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXXIII.

Dans cette inscription très-incomplète, et dont la première ligne n'offre que les rudimens de quelques lettres, il devait être question de quelque concession, peut-être pour un terrain de sépulture. Comme tant d'autres inscriptions de ce genre, celle-ci relatait probablement le nombre de pieds accordés pour la face antérieure du monument, IN FRONTE, vers la voie publique, et pour la profondeur dans le champ, IN AGRO. Il paraît que cette concession-ci était à perpétuité, et peut-être de six pieds et demi dans un sens. Les deux derniers mots ET SEMIT pourraient indiquer un sentier SEMITA, dont on aurait obtenu la jouissance et qui aurait conduit au monument, ou bien une mesure de deux pieds et demi SEMITertius, ce qui du reste ne mérite pas la peine d'être discuté. Les lettres de cette inscription, qui nous laisse tant à désirer, sont très-belles. [Haut. 0^m,460; larg. 0^m,300.]

N^o 100. — RAGILI — SIMO — ATVS, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXXIII.

Je n'entreprendrai pas de tirer quelque chose de ces fragmens de mots disposés sur trois lignes, et qui me semblent ne se prêter à aucune restitution plausible.

N^o 101. — MF. FL. PP., *inscr.*, 1 lig., pl. LXXXIII.

Ce fragment de quelques lettres a dû appartenir à une grande inscription où il était peut-être question d'un personnage, fils d'un Marcus et flamen perpétuel FLamen PerPetuus ou PerPetuo. Trouvé en 1844 par M. de la Marre, à Philippeville, près des citernes du bas, proche de l'intendance. [H. 0^m,420; larg. 0^m,520.]

N^o 102. — ANNIUS, *marbre blanc*, *inscr.*, 13 lig., pl. LXXXIII.

Il est bien à regretter que cette inscription, en très-belles lettres, et accompagnée d'une moulure d'un bon profil, ne soit pas complète et quelle nous laisse désirer une partie de ce qu'elle contenait. Elle a été trouvée, en 1843, à l'hôpital neuf de Philippeville.

On voit qu'il était question de dépenses faites par C. ANNIVS, fils de CAIVS, de la tribu romaine *Quirina*, décurion pour la quatrième fois, et du collège des pontifes ou des prêtres. On apprend, ligne 3, que C. ANNIVS avait donné 20,000 sesterces en l'honneur des décurions, premiers magistrats probablement de *Rusicada*. Il a, en outre, ajouté, en l'honneur des pontifes, la somme de 55,000 sesterces. De plus, il fait présent de deux statues de bronze, une VICTOIRE et une FORTUNE, nommées l'une et l'autre

redux, de retour (*reducis* pour *reduces*, ce qui est commun et de bonne latinité). Il paraît qu'il les avait promises en l'honneur des décurions et des pontifes. Annus dépensa encore, pour la confection de tous ces travaux, une somme dont le chiffre est mutilé et qui paraît avoir été au moins de 2,000 sesterces. On en trouve, en outre, une de 33,000 sesterces, qui paraît devoir être employée en partie pour l'amphithéâtre. Le D, 8^e lettre de la onzième ligne, commençait peut-être le mot *Dedicationem*, qui rappelait les dépenses qu'avait déjà (*jam*) faites pour une dédicace Annus, lequel avait célébré par des fêtes, des jeux scéniques, des largesses, *missilia*, ce qu'indiquent les lettres CVMM, CVMM*Missilibus*. A la fin de la onzième ligne, est désignée la dédicace de cet amphithéâtre (AMPHITEATRI pour AMPHITHEATRI), qu'il avait rétabli, ou que peut-être on devait en entier à la générosité du décurion ANNIVS. Il est à désirer que quelque savant plus heureux que moi puisse parvenir à débrouiller en entier cette inscription, dont plusieurs lignes, surtout vers la fin, sont dans un état déplorable. Elle devait être beaucoup plus longue et serait probablement d'un grand intérêt. [Haut. 8^m,650; larg. 0^m,560.]

N^o 103, 103 A.—C. CÆCILIVS GALLUS, *in.*, 1 ol. et 2 l., pl. LXXXIV.

Cette inscription en beaux caractères, un peu étroits, ayant à la fin des lignes de petites feuilles au lieu de points, offre une particularité assez curieuse. Elle est double, l'une est l'abrégé en deux lignes de l'autre qui en a dix. Dans celle-ci, CÆCILIVS GALLUS de la tribu *Galeria* se donne tous ses titres, il parle de toute sa famille; dans l'autre inscription, beaucoup plus modeste, Cæcilivus ne fait que se nommer, et les deux lettres S. P., *Sua Pecunia*, indiquent que le monument a été fait à ses frais.

On apprend qu'il avait été honoré d'un cheval entretenu aux frais du public; qu'il avait été nommé : *édile* avec le pouvoir de juge quinquennal, *propriétaire*, *préfet de la province*, *triumvir* quatre fois, *préfet des ouvriers*, *Præfectus fabrum*, *consul* deux fois et *préteur* deux fois, ayant les ornemens ou les insignes quinquennaux, ou des préteurs pour cinq ans; par le décret des décurions de cinq décuries. Il avait en outre été trois fois *décurion quinquennal*, et ceci est en toutes lettres QVINQVENNALIS, *préfet* ou *président* d'un tribunal de *Rusicada* et de plus *flamen* du divin Jules César. Cæcilivus ne se contente pas de cette nomenclature des emplois dont il avait été revêtu, il nous fait connaître presque toute sa famille. C'est en son nom et en celui de sa femme PROXINIA PROCVLA, fille de MARCVS PROCVLVS, et de sa fille GALLA, de son fils GALLVS et de CORVNCANIA et de NIGELLINA, qu'il a, de son argent, construit un tribunal et des *rostres*, ou tribune aux harangues. La petite inscription, gravée très-profondément, peut-être pour mieux résister à l'influence de l'air, mais peut-être aussi pour la rendre plus difficile à effacer, était en vue du côté de la voie publique; l'autre, sans comparaison beaucoup plus considérable et plus fastueuse, était sur la partie encastrée dans le mur et cachée par la construction. Ne dirait-on pas que la ville de *Rusicada*, tout en permettant à Cæcilivus d'inscrire son nom sur un monument, trouva qu'il s'exprimait d'une manière trop pompeuse, quoiqu'il l'eût construit de ses propres deniers, *Sua Pecunia*? et il est à croire que l'édilité de *Rusicada* lui fit supprimer ou masquer son inscription, et l'engagea à se servir d'un langage plus modeste et qui serait plus goûté du public. Il est assez singulier que, dans la petite inscription, C. Cæcilivus Gallus se dise de la tribu *Quirina*, et que, dans la grande, il soit de la *Galeria*. Mais il est vrai que l'on pouvait appartenir à deux tribus, à l'une par sa naissance et à l'autre par l'adoption. C'était à ce qu'il paraît le cas pour C. Cæcilivus Gallus, et il nous l'apprend par ces inscriptions : la petite réunit même les deux tribus Q. GAL., *Quirina*, *GALeria*. Ce monument fut trouvé en 1841. [Haut. 0^m,630; larg. 0^m,830.]

N° 104. — AMPELIUS EROS, *inscr.*, pl. LXXXIV.

Dans cette inscription mutilée qui, d'après la grandeur de ses lettres, a dû appartenir à quelque monument considérable, on trouve le nom d'AMPELIUS EROS, de la tribu *Quirina*, qui était FLamen *PerPetuus*, et les quatre lettres PRIM, qui précèdent FLPP, indiquent probablement qu'il était le *primier* de la corporation des flamens perpétuels.

N° 105. — POUZZOLES (GÉNIE DE), *inscr.*, 1 l., pl. LXXXV.

Ce fragment assez considérable, en marbre blanc, appartenait à quelque partie du théâtre de *Rusicada*, où il a été trouvé dans les fouilles de Philippeville.

On y reconnaît les restes d'un buste placé de côté dans un encadrement circulaire. C'était du genre de ces bustes surnommés *imagines clypeatae*, et qui, d'un relief très-saillant, ornaient des boucliers votifs, *clypei*, dont nous avons un exemple au musée royal des antiques, n° 274, et que plusieurs inscriptions citent comme des témoignages honorifiques ou des récompenses (voy. Orelli, n° 1501, 2500). On voit qu'on payait quelquefois un droit assez considérable pour être autorisé à suspendre dans les temples de pareils boucliers. Au n° 3701, une inscription de l'an 910 de R., 157 de J. C., décerne cet honneur à une femme : au lieu d'être en relief, le portrait de celle-ci était peint : au n° 2154, l'image était sur un bouclier d'argent. Nous verrons que les personnages dont il va être question avaient bien des titres à une pareille distinction. La manière dont le bouclier ou le médaillon de notre monument est disposé obliquement, montre qu'il faisait pendant, sur la droite, à un autre médaillon penchant, sans doute, dans le sens opposé, direction assez singulière par son irrégularité, mais rendue peut-être nécessaire par la forme du monument que ces boucliers décoraient, ou par quelque autre motif qu'il sera peut-être facile de deviner ou de présumer. On peut aussi remarquer que ce génie de Pouzzoles, revêtu du costume romain, porte sur la poitrine, suspendue par une bandelette, un médaillon sur lequel est gravée en relief une figure. A gauche, un dauphin, répété probablement de l'autre côté, encadrait cette composition. L'inscription consacre ce monument au génie de la colonie de PVTEOLI (Pouzzoles) AVGVSTAE : GENIO COLONIAE, PVTEolanorum, AVGVsta. Cette ville de la Campanie devint colonie romaine en 559 de Rome, 195 avant J.-C. On conçoit que les Romains tinsent à avoir des établissemens sur cette belle côte et dans une position si propre à un port et si favorable au commerce. Sous Auguste, une nouvelle colonie fut envoyée à Pouzzoles et une autre sous Néron. Vespasien et ses fils, Titus et Domitien, augmentèrent encore la population de cette ville, si importante par son port et par ses relations avec l'Afrique, pour l'approvisionnement de Rome. Ce fut alors qu'au titre d'*Augusta* de cette colonie, on ajouta celui de *Flavia*, nom de famille de Vespasien. Notre inscription ne portant pas, comme d'autres, le titre de *Flavia* joint à celui d'*Augusta*, doit être placée entre le règne d'Auguste et celui de Vespasien. Une inscription de Naples dans Orelli (n° 1694) nomme dieu très-saint, *sanctissimus Deus*, le génie de Pouzzoles ou des *Puteolani*; et, au n° 3652, il est qualifié de *splendidissimus*, et tout montre l'importance qu'on reconnaissait à cette ville.

Le dauphin, symbole de la navigation, et qui passait pour l'ami et le guide des marins, convenait d'autant plus à Pouzzoles, qu'une tradition très-accréditée rapportait qu'un dauphin, épris d'un jeune enfant, le promenait tous les jours sur son dos dans la mer, et le ramenait le soir à l'école. On disait même que l'enfant, devenu jeune homme, ayant

quitté Pouzzoles, le dauphin, désolé de ne plus voir son compagnon de voyage, vint s'échouer sur le rivage et y mourut : on lui éleva un tombeau. Et d'ailleurs, sans avoir recours à cette légende, le dauphin pouvait bien servir de symbole à une ville dont le port, très-fréquenté, envoyait des flottes dans toute la Méditerranée et alimentait en partie la ville de Rome : l'on peut citer en effet des villes maritimes de la Grande-Grèce, telles que Tarente, dont le dauphin était l'emblème. Pouzzoles devait avoir un grand commerce de grains avec *Rusicada*, port de mer et l'une des premières villes de ces contrées, que leur fertilité en blé faisait surnommer *frumentaria*, et les nourrices de Rome et de l'Italie. N'est-il pas très-probable que la marine et les commerçans de Pouzzoles avaient une place réservée au théâtre de *Rusicada*? Ne pourrait-on pas croire aussi qu'un médaillon, un *clypeus*, offrant le buste du GÉNIE de RUSICADA, était en regard de celui de Pouzzoles? D'après l'attitude penchée sur la gauche du haut du corps du génie de cette dernière ville, il est aisé de voir qu'il était représenté par une figure couchée ou sur un lit de table, ou sur un de ces lectisternes sur lesquels on plaçait, dans des cérémonies, des statues des dieux auxquels on offrait des repas. Les génies des villes personnifiés étaient mis au rang des divinités *topiques* ou locales. Le génie de *Rusicada* devait avoir la même position, et de même être orné de bandelettes et de guirlandes comme aux jours de fêtes. Serait-il donc trop hasardé de présumer que ces bustes en médaillons pouvaient rappeler des statues des génies de Pouzzoles et de *Rusicada*, réunies sur le même lectisterne comme symbole de leur alliance? Entre les médaillons, était un cartel dont il ne reste qu'un angle, et où devait être inscrit le traité d'alliance et de commerce entre Pouzzoles et *Rusicada*. Ne pourrait-on donc pas croire, sans craindre de tomber dans une grave erreur, que, dans son intégrité, ce bas-relief, placé dans une des parties les plus distinguées du théâtre, peut-être au-dessus d'une des tribunes de côté nommées *podia*, était comme le symbole et le contrat de l'alliance de *Rusicada* et de Pouzzoles? Je n'offre tout ceci que comme des hypothèses que ce marbre m'a suggérées; mais peut-être présentent-elles quelque probabilité. [Haut. 0^m,600; larg. 1^m,050.]

N^o 106. — LIBERALIS ET LIBERIA, *m. bl.*, *inscr.*, 7 l., pl. LXXXV.

Il est question, dans cette inscription, trouvée en 1844 dans les ruines du théâtre de Philippeville, de chambres voûtées faisant partie d'un théâtre que LIBERALIS, le jeune, IVNIOR, et LIBERIA, la jeune, IVNIOR, à ce que l'on peut présumer par l'I qui suit son nom, avaient fait réparer. Ces chambres avaient été éclairées et entourées de balustrades en marbre et on y avait joint, sur le chemin du théâtre, deux dauphins en pierre. Ces cétacés, que nous venons de voir sur un autre monument, convenaient, comme emblème, à une ville maritime et en étaient pour ainsi dire les armes, et ceux de cette inscription-ci, placés près du théâtre, pourraient servir à rendre probable la destination que nous avons assignée au monument précédent. LIBERALIS et LIBERIA avaient aussi pavé de quatorze dalles en marbre le devant des gradins, et orné, ou peut-être fait en marbre les *podia*, sorte de balcon ou de tribune, des deux côtés de la scène, où se plaçaient les magistrats et des personnages importants. Au commencement et à la fin de chaque ligne, il manque plusieurs mots qui nous en auraient appris davantage sur cette inscription, dont la place avait été accordée par les décurions : *Locus Datus Decurionum Decreto*. Les lettres sont assez belles et penchent un peu de gauche à droite. [Haut. 0^m,550; larg. 1^m,050.]

N^o 107. — LIBERIA, *inscr.*, 6 lig., pl. LXXXV.

Si cette inscription mutilée nous fût parvenue entière, nous saurions probablement quelles étaient les portions de cet édifice tombant de vétusté, que LIBERIA, la même sans doute que celle de l'inscription précédente et ses fils avaient, en grande partie, restaurées et ornées de marbre. Cette inscription se termine par la même formule que la précédente, et les moulures sont semblables, ainsi que la forme des lettres, un peu penchées; l'on voit que ces monumens épigraphiques appartenaient à la même famille, famille sans doute importante à *Rusicada*, mais dont rien n'indique l'époque. [Haut. 0^m,430; larg. 0^m,800.]

N^o 108. — LIBERIA, *marbre blanc, inscr.*, 2 lig., pl. LXXXV.

Ce fragment d'inscription nous offre encore LIBERIA et ses fils, dont nous venons de nous occuper, et l'on voit que le terrain du monument funéraire qui leur était consacré avait été accordé par un décret des décurions: *Locus Datus Decurionum Decreto*. [Haut. 0^m,770; larg. 0^m,550.]

N^o 109. — M. FABIVS, *m. bl., inscr.*, 4 lig., pl. LXXXVI.

Cette inscription, en très-belles lettres encadrées dans un cartel, est gravée en l'honneur de M. FABIVS, fils de Lucius, de la tribu *Quirina*, et dont le nom est mutilé. Il paraît que ce personnage avait donné une somme, outre celle que son fils SENECTION avait offerte, pour l'entretien d'un théâtre. Peut-être y était-il aussi question d'un repas, *prandium*, à la 2^e ligne, ce qui me paraissait très-douteux, mais qui ne l'est plus depuis que le recueil d'Orelli (n^o 3882) m'a offert une inscription où il fait mention, non-seulement d'un repas, *prandium*, donné deux fois, à ses frais, aux colons d'Ottia, par un *C. Lucius Phamala*, mais même d'un festin, *epulam*, qui devait être considérable, servi sur ses *triclinia*, ou tables à trois lits, à deux cent dix-sept citoyens de sa colonie. On a donc pu, dans notre inscription, mentionner la dépense faite par M. FABIVS en l'honneur du repas qu'il avait donné, *ob honorem prandii*, pour le rendre plus splendide. Ce pouvait être un de ces repas donnés aux magistrats d'une ville ou au peuple, et pour lesquels on voit souvent qu'on assignait ou qu'on léguait des sommes assez considérables. Nous ne saurions rien tirer de plus de ce marbre incomplet; et peut-être est-ce déjà trop? [Haut. 0^m,240; larg. 0^m,650.]

N^o 110. — ANTONIVS PAX, *mar. bl., inscr.*, 13 l., pl. LXXXVI.

Dans le haut cet autel funèbre, est garni de deux coussins et d'enroulemens, et sur le côté droit est en bas-relief un préféricule, symbole des libations. Nous apprenons par l'inscription en 13 lignes, à laquelle manquent, en tout ou en partie, les 7, 8, 9, 13, qu'ANTONIVS PAX a érigé de son vivant, VIVOS (pour VIVVS) HOMO, cet autel, *aram*; qu'il était VERNA, ou esclave né dans ce lieu, et que, négociant, il avait femme et enfant. Celui qui consacra le monument aux

dieux mânes, nous dit qu'ANTONIUS PAX a vécu 70 ans, et qu'il est enterré en ce lieu. Ce monument a été trouvé, en 1844, dans les fouilles de l'hôpital neuf à Philippeville. [Haut. 0^m,920; larg. 0^m,430.]

N° 111. — MANILIUS, grès, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXXVI.

LVCIVS MANILIVS VRBANVS, inhumé sous cette pierre, mourut à 45 ans. Les lettres, de mauvaise forme, décèlent les bas temps. Trouvé, en 1843, à Philippeville, dans un jardin près de la briqueterie et de la porte de Constantine. [Haut. 0^m,650; larg. 0^m,430.]

N° 112. — HORATIA ACHAICA, grès rouge, *insc.*, 4 l., pl. LXXXVI.

Cette stèle funéraire est celle de HORATIA ACHAICA, fille de Caius Horatius, morte à 49 ans et inhumée sous cette pierre : *Hic Sita Est*. Trouvé, en 1843, dans un jardin près de la briqueterie et de la porte de Constantine, à Philippeville. [Haut. 0^m,680, larg. 0,455.]

N° 113. — MEMOR, marbre, *inscr.*, fragm. de 2 lig., pl. LXXXVI.

Ce mot, mutilé, ne nous indique rien, si ce n'est que ce marbre était consacré à la mémoire d'un personnage dont le nom ne nous a pas été conservé. Trouvé à Philippeville, hors la ville, à gauche de la route de Constantine. [Haut. 0^m,200; long. 0^m,300.]

N° 114. — L. DOMITIUS URBANUS, m. bl., *inscr.*, 4 l., pl. LXXXVI.

Ce petit monument funèbre est consacré à la mémoire d'un frère et d'une sœur, LVCIVS DOMITIVS VRBANVS, mort à 20 ans, et DOMITIA PAULA, qui n'en a vécu que 10. La formule abrégée H. S. S., *Hic Siti Sunt*, indique qu'ils étaient réunis sous cette pierre funéraire. [Haut. 0^m,760; larg. 0^m,470.]

Les lettres de cette inscription, déterrée en 1843 dans la place Hélène à Philippeville, sont grandes et belles; des feuilles de lierre servent de points entre les mots, et le tout est encadré d'une bonne moulure.

N° 115. — AP. VETURIANUS, *inscr.*, 5 lig., pl. LXXXVI.

Il manque probablement au commencement de cette inscription, mutilée, le mot MEMORIAE; et il paraît que AP. VETVRIANVS voulait consacrer la mémoire éternelle de ce qu'il avait fait pour quelque édifice qu'il avait rétabli dans son premier état, et auquel peut-être il avait ajouté un temple; c'est ce que semblerait indiquer le fragment de lettre à la fin de la dernière ligne ADDITO TEF, qu'on pourrait restituer ainsi ADDITO TEMPLO, et ce peut être un des temples dont on trouve des ruines à Stora ou à Rusicada.

N° 116. — FUNDA, *inscr.*, pl. LXXXVI.

Que faire de ces 9 lettres? à moins d'y voir une partie du nom de FVNDANVS. Je livrer le reste à la sagacité du savant qui pourra en tirer parti. [Haut. 0^m,550; larg. 2^m,450.]

N° 117. — M. ANTONIUS SEVERUS, *inscr.*, 2 lig., pl. LXXXVII.

Inhumé sous cette pierre, il avait vécu 40 ans. [Haut. 0^m,640; larg. 0,440.]

N° 118. — ANTONIUS EXTRICATUS, *inscr.*, 4 l., pl. LXXXVII.

Sous cette colonne ou ce cippe de pierre calcaire, était inhumé QVINTVS ANTONIVS EXTRICATUS, fils de Quintus, de la tribu *Quirina*, et mort à 50 ans. Trouvée, en 1843, dans un jardin, près de la briqueterie et la porte Vallée à Philippeville. [Haut. 0^m,820; diam. 0^m,460.]

N° 119. — LIVIA, *marbre, frag. d'inscr.*, de 4 lig., pl. LXXXVII.

Il ne reste de cette inscription que le nom de LIVIA, et l'abréviation VA, *Vixit Annis*, et un H, probablement, *Hic Sita Est*. Trouvé en 1843. [Haut. 0^m,420, larg. 0^m,200.]

N° 120. — CLODIA SERENA, *stèle, grès, inscr.*, 4 lig., pl. LXXXVII.

Sous cette stèle reposait CLODIA SERENA, fille de Lucius Serenus. D'après la formule de cette inscription, qu'on retrouve dans plusieurs autres, Serena était chrétienne et est morte à 35 ans; elle finit de vivre, *VIXIT FINIIT QVE* un dimanche, ou le jour de notre seigneur *IN DIE Domini Nostri*. Trouvé en 1842 dans le lit du torrent qui coule près des arènes de Philippeville. [Haut. 0^m,440.]

N° 121. — HELENUS, *grès rouge, inscr.*, 5 l., pl. LXXXVII.

Stèle funéraire de TI. CLAVDIVS HELENVS, mort à 80 ans, et auquel on souhaite que ses ossemens reposent doucement: *Ossa Tua Bene Quiescant*. Trouvé en 1843. [Haut. 0^m,700; larg. 0^m,450.]

N° 122. — FABIA EXOCHE, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXXVII.

Elle nous apprend qu'elle mourut à 45 ans; ANIS pour ANNIS. Trouvée en 1844. [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,290.]

N° 123. — GABINIA SEMPERUSA, *pierre, inscr.*, 4 l., pl. LXXXVII.

Dans le haut de ce fragment de cippe funéraire il reste les pieds d'une figure. Consacré aux dieux mânes, ce cippe était placé sur la tombe de GABINIA SEMPERVSA, qui prolongea sa carrière jusqu'à 90 ans. Il est probable que ce

nom de *Semperusa* est le même que *Symphersa* qu'on trouve, 831, 7 de Gruter, où n'est pas celui de *Semperusa*. Au reste, nous avons au Musée royal, n° 422, une *SERVILIA SYMPHERVSA*, femme d'un *SERVILIVS TYRANNVS*, voy. pl. XVII, 349. [Haut. 0^m,450, larg. 0^m,500.]

N° 124. — *SEIA EUTICIS*, *marb. bl., inscr., 4 lig., pl. LXXXVII.*

Aux dieux mânes, *SEIA EVTICIS*, probablement pour *EVTYCHIS*; son âge est effacé. Trouvée en 1844. [Haut. 0^m,270; larg. 0^m,180.]

N° 125. — *SULPICIVS MARINVS*, *stèle grès, ins., 4 lig., pl. LXXXVII.*

PVBLIVS SVLPICIVS MARINVS, fils de *QVINTVS SVLPICIVS*, de la tribu *Quirina*, mort à 25 ans, était inhumé sous cette stèle. [Haut. 0^m,570; larg. 0^m,490.]

Il était peut-être de l'ancienne et illustre famille consulaire *SVLPICIA*, qui depuis l'an 254 de Rome, 500 avant J.-C., au commencement de la république, jusqu'à l'an 775 de Rome, 22 de J.-C., est plusieurs fois nommée dans les fastes consulaires. L'empereur Galba appartenait à cette famille.

N° 126. — *L. STEPTVS ORFITVS*, *cippe en g., ins., 4 l., pl. LXXXVII.*

Le personnage inhumé sous cette stèle mourut à 45 ans. Le premier de ses noms, *STEPTVS*, doit être de la plus grande rareté; il ne se trouve ni dans Gruter, ni dans Reinesius. [Haut. 0^m,410; larg. 0^m,700.]

Quant à *Orfitus*, c'était le nom d'une famille consulaire romaine, dont les Fastes consulaires de Janson d'Almeloven offrent dix consuls, de l'an 804 de Rome, 51 de J.-C., jusqu'à l'an 1023 de Rome, 270 de J.-C.; mais il faut que cette famille n'ait pas laissé de médailles, puisqu'on ne la trouve pas parmi les familles consulaires de Mionnet.

N° 127. — *SERGIUS RUFVS*, *grès, inscr., 4 lig., pl. LXXXVIII.*

C. SERGIVS RVFVS, qui mourut à 81 ans, était inhumé sous cette pierre funéraire, *Hic Situs Est*. L'espèce de feuille, peut-être de lierre, qui termine cette inscription, se trouve souvent comme ponctuation pour séparer les mots. Ne pourrait-elle pas aussi indiquer une consécration à Bacchus, et que le personnage était initié à ses mystères? [Haut. 0^m,700; larg. 0^m,420.]

N° 128. — *LUCIVS SERGIVS*, *grès rouge, ins., 5 lig., pl. LXXXVIII.*

LVCIVS SERGIVS était surnommé *ISPE*, et il mourut à 84 ans. Trouvé à Philippeville, en 1843, dans un jardin près la briqueterie. [Haut. 0^m,600; larg. 0^m,300.]

N^o 129. — JULIA CYRILLA, *m. bl., inscr., 5 l., pl. LXXXVIII.*

M. JVNIVS OPTATVS, mari de IVLIA CYRILLA, fille de QVINTVS CYRILLVS, a consacré ce souvenir à sa femme très-sainte. La lettre R qui suit Q. F. *Quinti Filia*, désigne peut-être la tribu romaine *Romilia Rustica*. [Haut. 0^m,450; larg. 0^m,500.]

N^o 130. — C. OLLIVS PRIMIGENIVS, *c., gr. r., ins., 8 l., pl. LXXXVIII.*

Ce cippe ou cet autel funéraire est terminé dans le haut par une corniche et en bas par une belle moulure, et aux extrémités de sa partie supérieure par ces enroulemens ou ces coussins cylindriques fréquens sur les tombeaux et rappelant les lits de repas. Sur la face, à gauche, est sculptée une épée romaine, et on voit, sur la droite, un bouclier ovale et deux javelots, insignes convenant à un guerrier. Cet autel était consacré aux mânes de COELIVS, ou peut-être de C. OLLIVS PRIMIGENIVS, soldat de la 4^e légion Flaviennne, qui avait servi 19 ans et était mort à 35, par ÆLIVS SABINVS, son héritier, et ITALICVS, son affranchi.

Le titre de Flaviennne de la légion indique une époque postérieure à l'empereur Flavius Vespasien. Dans quelques inscriptions, dont deux de Pesaro, elle est simplement nommée *Flavia* (Orelli, n^o 3,143; 8,175); dans d'autres (n^o 3,049; 3,453; 3,974), elle a le titre FF, *Flavia Fidelis* ou *Firma*: la 16^e légion était aussi *Flavia Firma*. Au reste, le numéro et le nom de cette légion me paraissent ou suspects, ou fautifs sur la pierre. On croit y lire LEG III FEL, ou *Legio Tertia Felix*. Mais on ne trouve aucune légion qui ait porté le nom de *Felix*, et quant à la troisième, elle s'était seulement appelée *Cyrénaïca, Gallica, Italica, Parthica*, et jamais *Felix*. Il paraîtrait donc indispensable, dans cette inscription, de lire LEG III FFL, *Legio quarta*, FIRMA ou FIDELIS FLAVIA, quatrième légion Flaviennne, ferme ou fidèle. (Voy. Orelli, p. 83 et suiv.) A l'aide de ses excellentes tables, on peut résumer tous les travaux épigraphiques des divers philologues sur les légions romaines, et l'on n'y trouve pas de *legio Felix*. Ce monument fut trouvé à *Rusicada* ou à Philippeville, en 1843, dans un jardin près de la briqueterie et du port. Les lettres sont très-mauvaises et à la 7^e ligne le V et N, le V et M sont conjugués dans FACIVNDVM. [Haut. 0^m,850; larg. 0^m,400.]

N^o 131. — APONIA, *inscr., 3 lig., pl. LXXXVIII.*

Cette espèce de stèle en tuf, et dont les lettres sont onciales, est consacrée à la mémoire d'APONIA BOVTIA, fille de Lucius Boutius, et qui a vécu 30 ans; elle était inhumée sous cette pierre, *Hic Sita*. [Haut. 0^m,880; larg. 0^m,540.]

N^o 132. — SEXTUS JULIVS FELIX, *aut. f., m. b., i., 5 l., pl. LXXXVIII.*

Ce monument, de SEXTVS IVLIVS FELIX, trouvé en 1841 dans les fouilles des fondations de l'hôpital de Philippeville, est consacrée aux dieux mânes; Julius mourut à 22 ans. Sur le côté droit, est une forte guirlande très-fruste,

entourée d'une bandelette; à gauche, sur une guirlande, est une lyre; le haut est terminé par des enroulemens en fort mauvais état. [Haut. 0^m,900; larg. 0^m,250.]

N^o 133. — JULIA SEVERA, cip. en pier., *inscr.*, 6 l., pl. LXXXVIII.

La partie supérieure de cet autel se termine en enroulement. Sur les faces latérales sont de fortes guirlandes, dont l'une, à droite, est surmontée d'un préféricule, et celle de gauche d'une patère.

Cette inscription, en caractères assez mal formés, mais encadrée par des moulures d'un bon profil, est consacré par N... à sa tendre femme, VXOR PIA, IVLIA SEVERA, fille de Caius Sévérus, qui vécut 45 ans, et à laquelle il souhaite que ses os reposent doucement: *Ossa Tua Bene Quiescant*. Ce monument fut trouvé en 1844. [Haut. 1^m; larg. 0^m,450.]

N^o 134. — ELPIS, pierre, *inscr.*, 4 lig., pl. LXXXVIII.

On a consacré aux dieux mânes cette pierre funéraire de S. ELPIS, mort à 25 ans. Trouvée, en 1844, à Stora, dans des constructions romaines pendant que la rivière du Saf-Saf avait été détournée pour remplir les citernes d'approvisionnement. [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,370.]

N^o 135. — MINUCIUS, grès verdâtre foncé, *inscr.*, 4 l., pl. LXXXVIII.

Ce cippe, sous la protection des dieux mânes, rappelait à la mémoire Q. MINUCIUS FELICIVS, mort à 25 ans. Ce nom de FELICIVS n'est pas commun. [Haut. 0^m,420; long. 0^m,760.]

N^o 136. — CORNELIA EUTYCHIS, grès, *inscr.*, 3 lig., pl. LXXXIX.

Elle était affranchie de Lucius Cornélius, et mourut à 80 ans. Trouvé en 1843. [Haut. 0^m,700; larg. 0^m,500.]

SEPTIME SÉVÈRE. Voy. nos 31—32, pl. LXXV.

N^o 137. — PACTUMEIUS, pierre, *inscr.*, 6 lig., pl. LXXXIX.

PVBLIVS PACTVMEIVS DIADVMEIVS, qui reposait sous cette pierre funéraire ornée de moulures dans le haut et dans le bas, se mettait sous la protection des dieux mânes, il mourut à 81 ans. Ce nom de Pactumeius semble de la plus grande rareté, et l'on ne trouve dans Gruter (816, 8 et 883, 7) que *Pactumeia Campana* et *Pactumeia Theophila*. [Haut. 0^m,700; larg. 0^m,390.]

N^o 138. — JUNIA MAUBBAL, cal. blanc, *inscr.*, 4 l., pl. LXXXIX.

Le dernier nom de cette femme, MAVBBAL, morte à 80 ans et inhumée

sous cette pierre, paraît être africain ou phénicien. La forme, très-mauvaise, des des lettres annonce les bas temps.

On a dû remarquer que, dans beaucoup de nos inscriptions, il est fait mention de personnes ayant vécu jusqu'à un âge avancé, depuis 80 ans jusqu'à 105; ce qui parle en faveur de la salubrité de la province de Constantine. On sait, au reste, que l'un des rois les plus célèbres de ces contrées, Massinissa, mourut à près de 100 ans, et combattait encore à cheval à plus de 90. [Haut. 0^m,320, larg. 0^m,390.]

JUPITER APENNINUS. Voy. n° 14, LXXI.

N° 139.—L. GAVIUS PRIMIGENIUS, *cippe, mar. bl., pl. LXXXIX.*

Il ne vécut que neuf ans et neuf mois. Ce cippe est mis sous la protection des dieux mânes. Dans la partie supérieure, qui est bombée et se termine de chaque côté par un enroulement, on voit un foudre. Les ossemens étaient placés dans une cavité héli-ovoïde, qui pouvait aussi recevoir les libations; la corniche et la base sont ornées d'une moulure d'un bon profil. Sur le côté droit, sont un pré-féricule à godrons et une guirlande assez bien conservée; à gauche, une patère avec la même disposition de feuilles et de fruits. Les signes S. V. P., à la fin de l'inscription, doivent se rendre par *Suscepto Voto Positum*, érigé d'après un vœu. Trouvé, en 1841, à l'hôpital neuf de Philippeville. [Haut. 0^m,950; larg. 0^m,450.]

HADRIEN. Voy. n° 28, LXXIV.

N° 140.—SATURNINUS, *cippe en pierre, inscr., 3 l., pl. LXXXIX.*

Ce cippe funéraire, sous la protection des dieux mânes, offre en bas-relief trois personnages prenant à une table leur repas de famille, et il a été consacré pour lui et pour les siens par SENIOR SATVRNINVS. Ce nom semble montrer que le titre de SENIOR, l'ainé, qui n'a été d'abord qu'une qualité, devint, par la suite, un prénom ou un nom, comme chez nous ceux de l'Ainé, le Jeune, le Vieux, le Cadet. On a trouvé cette inscription hors de l'enceinte actuelle de Philippeville. [Haut. 0^m,640, larg. 0^m,420.]

N° 141.—POMPEIA CHIA, *grès, inscr., 6 lig., pl. LXXXIX.*

Sous ce cippe funéraire, reposait une jeune femme morte à 25 ans. On ignore le nom de son mari, mais on voit qu'elle avait laissé une fille; elle lui souhaite dans deux vers, un hexamètre et un pentamètre, de vivre chastement et d'apprendre, par son exemple, à aimer son mari. Ce petit monument, dont les lettres, par leurs formes, annoncent les bas temps, a été trouvé dans des fouilles faites au parc aux bœufs de Philippeville. [Haut. 0^m,800; larg. 0^m,540.]

TELLUS GENETRIX. Voy. n° 18, pl. LXXIII.

TRAJAN. Voy. n° 25, pl. LXXIV.

N° 142, 142 A, 142 B. — *Inscrip. chrét.*, p., 15 l., pl. LXXXIX.

On peut réunir ces trois inscriptions en une seule. D'après la forme de leurs lettres, elles appartiennent au III^e siècle. Ce sont des invocations adressées à Dieu par un chrétien : « Lève-toi, Seigneur, et que ta main signale sa puissance. — Regarde moi, Seigneur, mon Dieu, et exauce moi. — Car tu n'as pas « réjoui mes ennemis contre moi. » [Haut. totale 1^m,470; larg. moy. 0^m,460.]

N° 143. — DALLE DE TUYAUX DE FONTAINE, *mar. bl.*, pl. LXXXIX.

Cette forte dalle, percée de trous cylindriques, disposés sur une ligne horizontale, a dû servir à y faire passer des tuyaux de plomb conduisant les eaux dans quelque piscine ou grand réservoir : ils ont pu appartenir à des thermes. Les nombres VII, VIII, IX, montrent qu'il devait y en avoir un assez grand nombre. Ils correspondaient, sans doute, dans des regards à des chiffres pareils, et facilitaient les réparations que ces conduits pouvaient exiger, ainsi que tout ce qui avait rapport à la direction et à la distribution des eaux. L'on n'ignore pas que les ancêtres apportaient beaucoup d'attention et d'intelligence à tout ce qui concernait la partie hydraulique dans leurs édifices. Peut-être aussi ces tuyaux étaient-ils employés dans quelque cirque ou dans un amphithéâtre où avaient lieu, dans de grands spectacles, les naumachies. Peut-être, au reste, cette dalle a-t-elle reçu un tout autre emploi que celui que je suppose, et je serais charmé qu'on en trouvât un plus probable. [Haut. 0^m,500; larg. 0^m,820.]

N° 144. PEMI, *inscr.*, pl. XC.

Ces grandes et belles lettres, fragment de quelque inscription monumentale, pourraient se prêter à une restitution de plus de deux mots, mais cette restitution serait inutile et n'apprendrait rien, l'M paraît avoir été suivie d'un A. Ce fragment vient de Philippeville. [Haut. 0^m,300, larg. 0^m,400.]

N° 145. — LUCIUS POPPIUS, *inscr. grecque*, 6 lig., pl. XC (1).

Voyez, sur cette inscription, 232 G., p. 1191. [Haut. 0^m,410; larg. 0^m,300.]

N° 146. TURPIANUS FLORUS, *inscr. grecque*, 7 lig., pl. XC.

Nous apprenons par cette inscription incomplète que cette maison, et le tombeau qui y était joint, appartenaient à MARCUS TURPIANUS FLORUS, fils de Diogène de Milet, fils d'Aniscarque, et à QUINTUS TURPIANUS FLORUS, fils d'Aristéas de Milet, fils de Zozime, ainsi qu'aux enfans Magnètes, ou nés à Magnésie, d'Aristéas. Voici comment, ce me semble, on peut établir la généa-

(1) Page 1191, et sur la gravure 232 G, on a, par erreur, indiqué cette inscription comme appartenant à la planche XCII.

logie de ces personnages : d'abord, un arrière-grand-père, dont on ne donne pas le nom ; il a pour fils ANISCARQUE et ZOZIME ; le premier est père de DIOGÈNE de Milet, qui, à son tour, l'est de MARIUS TURPIANUS FLORUS. — Dans l'autre ligne, ZOZIME est père d'ARISTÉAS de MILET, qui a pour fils QUINTUS TURPIANUS FLORUS, et des enfants qu'il a eus en Magnésie ; mais à la cinquième ligne on lit : QUINTUS TURPIANUS FLORUS, frère de MARCUS TURPIANUS, et, d'après sa généalogie, il me paraît qu'ils ne devaient être que cousins issus de germains. Les cousins germains étaient bien une sorte de frères, et on les nommait *adelphidoi*, petits-frères, quelquefois même frères, *adelphoi* ; mais il n'en était pas, je crois, ainsi des cousins issus de germains. Peut-être Marcus et Quintus étaient-ils frères par adoption ; mais ne l'auraient-ils pas dit ? Je ne suis nullement satisfait de mon explication, et je désire fort qu'on en donne une meilleure. A la cinquième ligne, le génitif d'Aristéas est ΑΡΙΣΤΕΑ, et à la septième, ΑΡΙΣΤΕΟΥ. Plusieurs lettres sont conjuguées ; à la 1^{re} ligne N et T, E et T ; à la 2^e N et H ; à la 3^e M et E ; à la 4^e N et T ; à la 5^e T et E ; à la 6^e NHT ; à la 7^e T et E. Le dernier mot ΣΩΣΙ, indique que c'est du vivant des personnages relatés dans l'inscription, qu'elle a été placée sur le monument. [Haut. 0^m,210, larg. 0^m,430.]

N^o 147. — MESSIA HONORATA, *inscr.*, 6 lig., pl. XC.

C. AQVILIVS PROCVLVS, sous la protection des dieux mânes, consacre ce souvenir à sa femme MESSIA HONORATA, fille de MARCVS HONORATVS, et dont la perte lui laisse les plus vifs regrets. MARCI FILLÆ est écrit en toutes lettres, ce qui n'est pas ordinaire. Cette inscription provient de Cherchell.

N^o 148. — DOMITILIA HONERATA, *inscr.*, 6 lig., pl. XC.

Cette inscription, en caractères très-mal formés et où aucun A n'est barré, est en deux colonnes séparées par deux feuilles de lierre, et, dans le haut, par les lettres B. M. *Bene Merenti*. A gauche, elle est consacrée à DOMITILIA HONERATA (*sic*), qui n'a vécu que 6 ans, 8 mois, 16 jours. A droite, elle l'est à DOMITIA RVSTICA, morte à 16 ans, 11 mois, 25 jours. Ce souvenir a été voué à ses filles si tendres, FILIABVSPIENTISSIMIS, par DOMITIVS HONERATVS, leur père, et par leur mère IVLIA PRIMOSA. Les AE sont rendus par AI, *Domitiai, Rusticiai, Honeratai* ; au commencement de la cinquième ligne, E est conjugué avec T dans ET, et dans *pietissimis*, le T l'est avec N. Ce nom d'HONERATVS pour HONORATVS ne doit pas être commun. Cette inscription nous est venue de Cherchell.

N^o 149. — CINNAMION, *inscr.*, 4 lig., pl. XC.

Cet enfant, fils de Cinnamus, et si chéri de tous ses parens, ne vécut qu'un an, 9 mois, 26 jours ; que la terre te soit légère, *Sit Tibi Terra Lævis* ! Cette inscription a été trouvée à Cherchell.

N° 150. AMYNANDRE, *inscr. grecque*, 2 lig., pl. XC. Voy. 252 A,
p. 1237.

N° 151, 152. MONOGRAMME DE JÉSUS-CHRIST, pl. XC.

Dans un médaillon qui paraît provenir d'une clef d'arcade, les croisillons du cercle et le P forment XP, abréviation de *Χριστος*, *Christus*; l'Α et l'Ω qui l'accompagnent expriment les paroles de Jésus-Christ : Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin; ces lettres étant la première et la dernière de l'alphabet grec. Dans le bas, est une croix inscrite dans un carré placé sur la pointe.

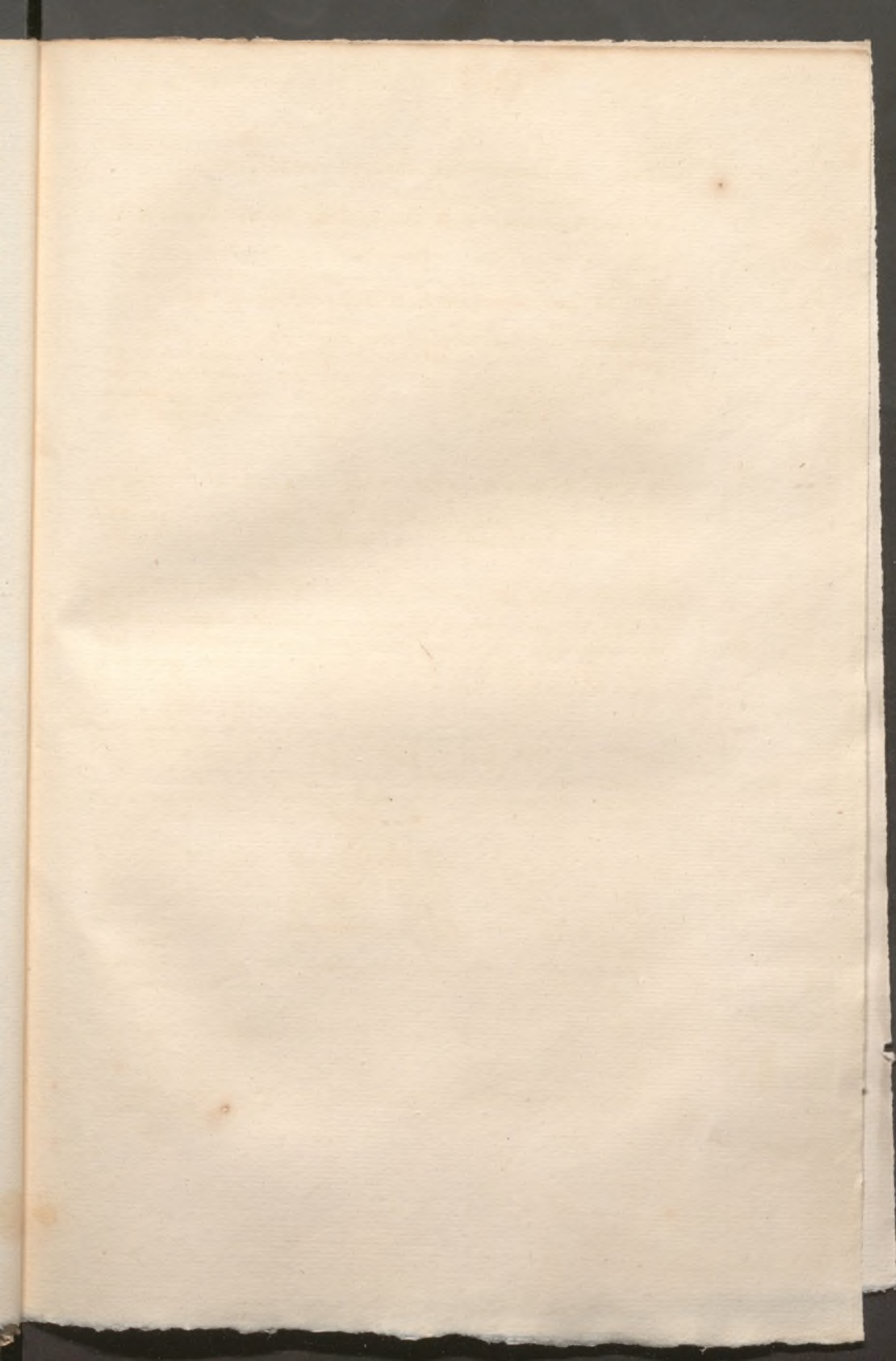
N° 153. MERITORUM, *fragm. d'inscr.*, 3 lig., pl. XC.

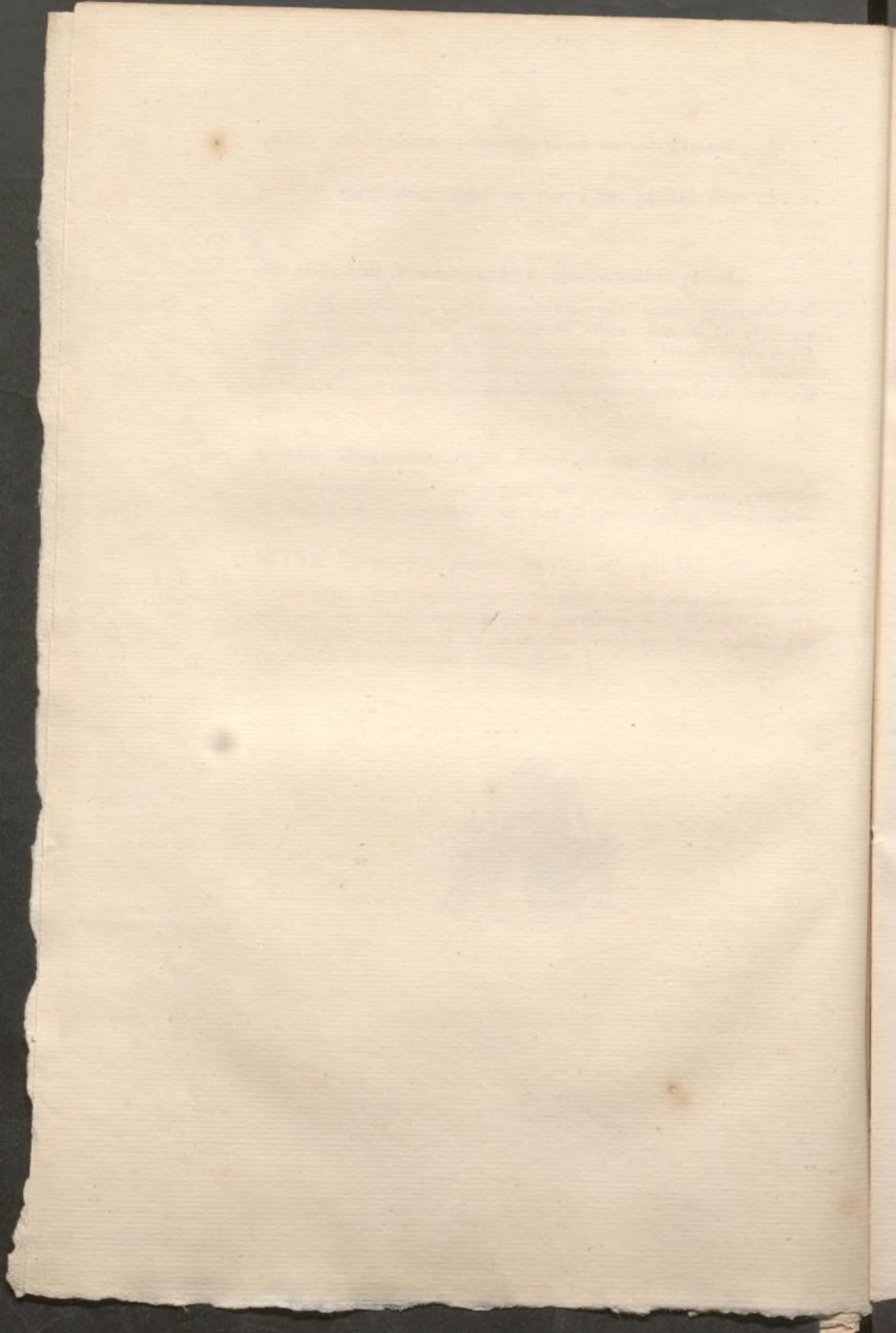
Il ne reste que ce mot, suivi de ER ET FILIO, dont on ne saurait rien tirer. La ponctuation est singulière : ce sont de petits traits - au lieu de points.

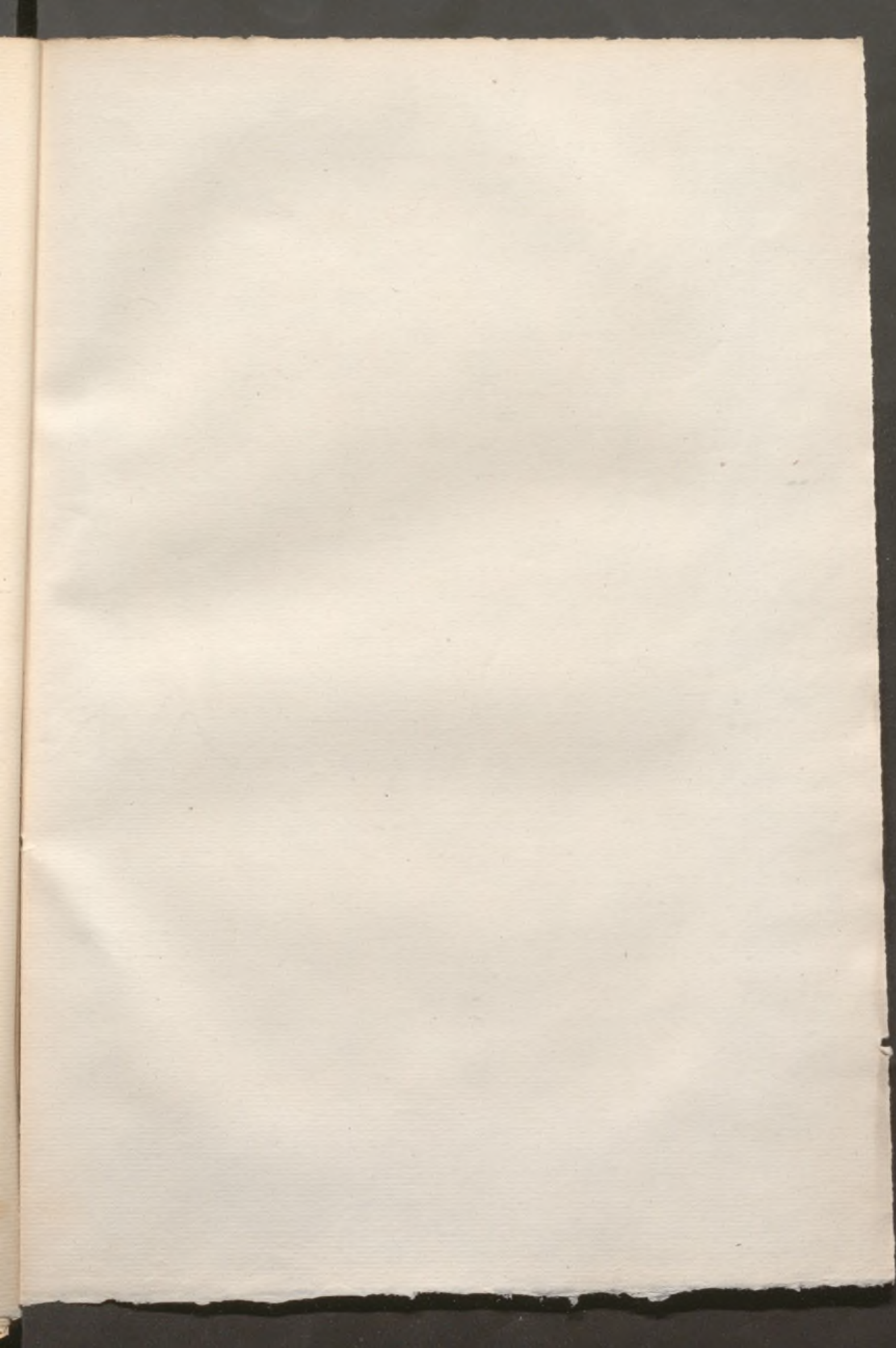
N° 154. TORQUATIUS, *pierre, inscr.* 3 lig., pl. XC.

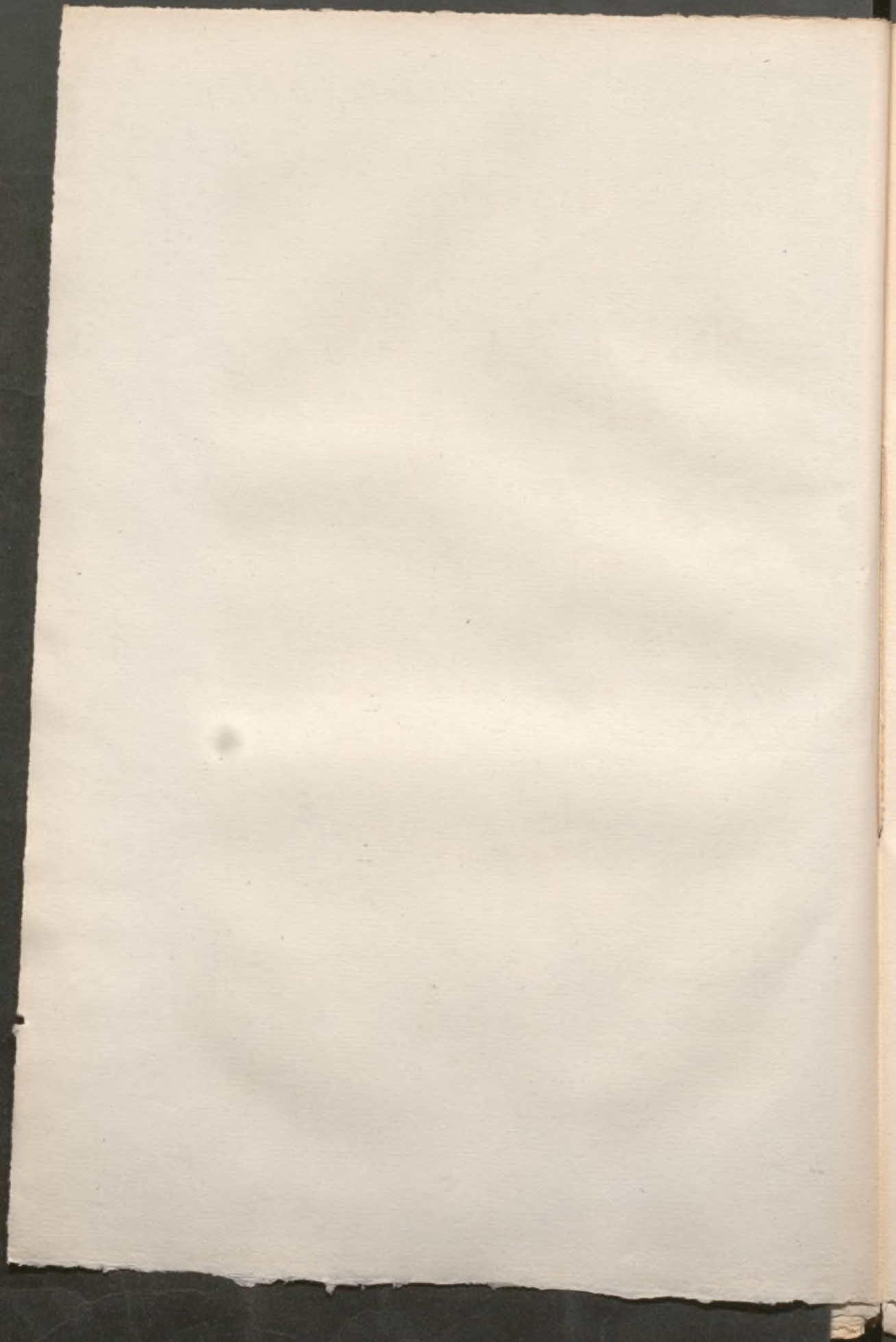
Cette petite pierre funéraire offre en bas-relief un reste de trophée et un bouc qui s'abat; il n'y a plus de l'inscription que le nom de TORQVATIVS, écrit TORQATIVS, les lettres D. M. de la consécration aux dieux mânes, et le *Votum Solvit* de la fin. [Haut. et larg. 0^m 180.]











MUSÉE
DE
SCULPTURE
ANTIQUE ET MODERNE

INSCRIPTIONS
TROUVÉES
EN AFRIQUE ET EN DIVERS LIEUX

PAR
M. LE COMTE DE CLARAC

1847

MISÉE

SCULPTURE

ANTIQUE ET MODERNE

INSCRIPTIONS

EN ALPHABET ET EN DIVERS LETTRES

M. LE COMTE DE CLARAC

1827

<p>N^o 1.</p> <p>SATVRNO AVG T·FL·HONOR ATVS SACER 5 DOS ST PR</p> <p>MCONSAC RAVITVSLN</p>  <p><i>de Cuiculum, auj. Djimilah.</i></p>	<p>N^o 8. SATVRNOAVG SAC I POSTIMIUS PVDENS SAC <i>Mons.</i></p>
<p>N^o 2. SATVRNOAV·S <i>de Cirta, auj. Constantine.</i></p>	<p>N^o 9. TURNO·AVG·SACRUM SEMPRONIVS·SATURNI <i>Mons.</i></p>
<p>N^o 3. SATVRNOAVG SACR <i>de Sitifis Colonia, auj. Sétif.</i></p>	<p>N^o 10. NS·VRBANVS·SAC <i>Mons.</i></p>
<p>N^o 4. SATVRNO <i>Mons.</i></p>	<p>N^o 11. SATVRNOAVG·SACR LIXET GRESSIASATURNINA <i>Djimilah.</i></p>
<p>N^o 5. SAT·AVG·SAC CSILIVS·NVD VS·LA <i>de Kalama, auj. Ghelma.</i></p>	<p>N^o 12. SATVRNO AVG. SAC PFVRIVS SATVR NINVS SACER DOS <i>Mons.</i></p>
<p>N^o 6. VS LA DDSSQOTACILIVSFELIX SACERDOS ETCELSNA CON <i>Djimilah.</i></p>	<p>N^o 14. IOVI·OM APPENNINO CONSERVA TORI 5 DOMINOR NN FORTISSIMO RVM FELICISSIMO 10 RVMQVE IMPERATORM <i>de Rusicada, Stora, auj. Philippeville.</i></p>
<p>N^o 7. CASSIAIKAMISTAVINSTRMSNIR VOTVM SOLVIT SATVRNO RELIQVOS MEI ROGO SALVOS <i>Sétif.</i></p>	<p>N^o 15. QVINTA CA ECILIA VOTVM SOL VIT SATVRNO <i>Ghelma.</i></p>

Melchiorre Pavati del.

Inédites.

V^o Tesier 30.

CLARAC, Mus. de Sculpture.

N° 15.

SYNOPSIS
 IOVIS VICTOR ARGENTEVS
 INKAPITOLI HABENS INCAPITE CO
 RONAM ARGENTEAM QVERQVEAM
 5. FOLIOR XXX⁵ INQVA GLANDES N X V F F E
 RENS IN MANV DEXTRA ORBEM ARGEN
 TEVM ET VICTORIAM PALMAM FERENTEM
 ETCORONAM FOLIOR XXXX
 INSINISTRA HASTAM ARGENTEN⁷

de Cirta, auj. Constantine.

N° 16.

..... SVB INSO
 TION MINIS LONGANI
 ITMINNAMPLIATO INCORONA SVMMA
 CIRCVMITV HEDERAEN XXXX AVRO INLVM I
 5. NATAE HEDERAEDISTINGVENTES INCOCTILES
 NX SCYPHIDEPENDENTES AVRO INLVMINATI NVI
 CANTHARVM AVRO INLVMINATVM STATVAE
 AERAE NVI ETCVPIDO MARMOREAE NVI
 SILANIAERE INVI MANVALIA NVI

Constantine.

N° 17.

TERRAE MATR
 AEPECVRAE MA
 TRI DEVM MAG
 NAE IDEAE
 5. POPILIA MFIL
 MAXIMA TAVRO
 BOLIVM ARAM
 POSVIT MOVIT
 FE CIT

Announah.

N° 19.

NEPTVNO AVG
 SEX CORNELIVS SEX
 ARN DEXTER IVRIDICVS
 ALEXANDRAE DI

*sey. N° 20. pl. LXXIII.
 et N° 27. pl. LXXIV.*

*de Saldae.
 auj. Bougie.*

N° 25.

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ
 ΕΡΕΙΑ ΕΓΕΝΕΤΟ ΑΡ
 ΙΟΣ ΛΕΥΚΟΦΡΥ

sey. N° 145 pl. XC.

Magnésie.

N° 21.

HERCULI
 AUG SAC
 C IULIUS C
 F QUIRINA
 SVSSA

Ghelma.

M. Foscati del.

Inédites.

CLARAC. Mus. de Sculpture.

N° 18.

TELLVRI·GENETRICI·RESPVBLICACVICVLIANOR·TEMPLVM·FECIT
 C·IVLIVS·LEPIDVS·TERTVLLVS·LE·G·AVG·PR·PR·DEDICAVIT
 SIMVLACRV·M·DEAE·ACROLITHVM·TY·IVLIVS·HONORATVS·PONT·FL·PP·DONO·DEDIT

Djimitch.

N° 20.

NEPTVNO
 AVG

L·FL·ANICIVS·PRIVATVS·SA
 CERDOS·NEPTVNI·AED·II·VIR
 ET·II·VIR·QQ·AEDICVL·CVM
 OMNIB·ORNAMEN·EIVS·P·SP·D·

roy. N° 29. pl. LXXII.

Ghelma.

N° 22.

TVNAM·VICTRICEM·CVMSIMVLACRIS·VICTORIARV
 EXINFREQUENTIE·INCVLTO·LOCO·IN·ISTA·SEDE·PRIV
 NSVLATV·...·QVARTO·IN·SIGNIS·AVRELI·ARISTOBVLI
 FORIVAT·...·PROVISIONE·CT·SIMACRINI·COS
 LEG·QVARTO·...·IVLIVS·RVSTICI
 VISE·TCVR·...·KALAMENSIVM·SPLENDID
 IS·ET·LOCaver

5.

Ghelma.

N° 27.

SEX CORNELIO
 SEX FARN DEXTRO
 PROC ASIAE IVRIDICO ALE
 XANDREAE PROC NEASPO
 5 LE OSET MAVSOLEI PRAEF
 CLASSIS SVP DONIS MILITA
 RIB DONATO A DIVO HADRI
 ANO OB BELLVM IVDAICVM
 HASTA PVRAET VEXILLO
 10 PRAEF ALAETAVG GEM CO
 LONORVM TRIB LEC VIII AVG
 PRAEF RAETORVM
 PRAEF FABRVM III PATRONO
 COLONIAE
 P BLAESIVS FELIX LEC II TRA
 16 IAN FORTADFINI PISSIMO
 OB MERITA

voy. N° 19, pl. LXXII.

Bougie.

N° 24.

IMP CAES
 DIVI NER
 VAE F NER
 VAE TRAI A
 5 NO AVG GER
 DACICO P M
 TRIB POT
 XI COS VI PP
 DD PP

Djimitlah.

N° 25.

TRAIANI
 NERVAE NEP
 VG PONTIF
 III P P
 5 NIA QVAM
 VLTVM
 COMMVNI
 CONN

Philippeville.

N° 29.

VIBIAE AVRELIAE
 SABINAE
 IMP SEVERI AC
 N SORORIDI
 5 VIPII MARCI
 FILIAE
 C ANNIVS C
 FILIVS PAPIR
 SATVRNIVS
 10 PATRONAE

Ghelma.

N° 26.

PCAES DIVI
 NERVAE F NERVAE
 TRAIANO AVG GERM
 DACICO PON MAX TR P
 XI IMP VICO
 OPTIMO AC MAXIMO

Philippeville.

N° 30.

ER
 IMP C C V E S
 XKL I V H A R
 A H H V M S VIII
 A I E S XXVII

Ghelma.

N° 28.

ES DIV
 HADRI
 I PAP

Philippeville.

M. Foscati del.

Inédites.

N° 51.

P P O R C I O O P T A T
 F L A M M A E C P F I L
 P O R C I O P T A T I F L A M M A
 C V P R A E T O R I S I N E R T R I B V N
 5 A D L E C T I Q V A E S T O R I S P R O
 C I A E B A E T I C A E S A C E R D O T I
 F L A V I A L I T T I A L I V D I C I O D O M
 N S A N C T I S S I M I E T F O R T S S I M A
 I M P C A E S L S E P T I M I S E V E R I P
 10 E R T I N A C I S A V G P I I E X O R N A T I
 L E G A T I A B A M P L I S S I M O S E N
 A T V A D E V N D E M D O M I N V M
 M P I N G E R M A N I A M E T
 A N T O N I N V M C A E S
 15 P D E S T N A T V M I N P A N N O N I
 M I S S I O B D E B I T A M P I E T A T
 M E M O R I A E E I V S
 C V O L V M N V S M A R C E L L V S C I
 L I A N V S E Q P V B L E X O R N A T
 20 P O S V I T

Cirta, auj. Constantine.

N° 55.

I V L I A E D O M N A E
 A V G C O N I V G I
 I M P C A E S L S E P T I
 M I S E V E R I P I P E R
 5 T I N A C I S A V G A R A
 B I C I A D I A B E N I C I
 P A R T H I C I M A X I M I
 P P M A T R I
 I M P C A E S M A V R E L I
 10 A N T O N I N I P I I F E L I
 C I S A V G P A R T M A X
 B R I T M A X G E R M
 M A X P O N T M A X
 P P
 15 D D P P

Djimidah.

N° 55.

I M P C A E S M A
 R E L I O C A R I N O I N
 T O P I O F E L I C I A V G
 P O N T I F I C I M A X I M O
 5 T R I B V N I C I A E P O
 T E S T A T I S P A T E R P A
 T R I A E P R O C O N S V L
 V I A M I M B R I B V S
 E T V E T V S T A T E
 10 C O L L A P S A M C V M
 R E S T I T V I T

El Arrouch.

N° 54.

I M P C A E S A R
 C V I B I V S T R E B O
 N I A N V S G A L L V S
 I N V I C T V S P I V S F E L I X
 5 A V G P O N T I F M A X I M V S
 T R I B P O T P P C S I I P R O C S V I
 I M P C A E S A R C V I B I V S
 A F I N I V S V O L I P M M I A S
 V O L V S S I A N V S P I V S F E L I X A V G
 10 I M P R I \

entre El Arrouch et Philippeville.

N° 52.

S E P T I M I S E V E R I
 N A C I S A V G A R A B C
 M A X T R P O T X I M P X I
 P R O P A G A T I M P E R I
 F E L I C I S S I M I Q P R I N C I P S E T A
 V R E L I A N T O N I N I P I I F E L I C I S
 S I M I T R P O T V C O S P R O C O S
 F E L I C I S S I M I Q P R I N C I P S E T
 I N D V I G E N T S S M A C F O R T S S I M I C A E S
 10 P R I V V E N T V T I S A V G

Philippeville.

BEATISSIMIS TEMPORIBUS DOMINORUM NOSTRORUM GRATIANI
 ET THEODOSII SEMPER ET VBIQUE VINCENTIVM ADMINISTRANTE POMPI
 UCAMPLISSIMOQUE PROCONSULE ET HERSIO CRISPINO MEGETHIO VC LI
 VALENTINVS VIR HONESTISSIMVS CURATOR RIP. LOCVM RVINIS OBRV
 TUM QUI ANTEAS QVALORE ET SORDIBVS FOEDABATUR AD
 PIVM VSV METADPEREQRIMORVM HOSPITALITATEM IN MELIOREM
 ADT' M INACTI V M PROPRIAPECVNIADHORNAVIT

Ghelonic.

HIPPOREGIVS, *auj. BÔNE.*

N° 37.
 D M S
 SIT TIA
 VENERIA
 QVE ET IV
 NIANE
 VIX AN

N° 40.
 D · M · S
 I V L I A ·
 T R E P T E ·
 Q V E E T ·
 S A L A M I N A
 V I X A N ·
 X I · M · I I I I ·
 D · X X ·
 H · S · E ·

N° 38.
 C V L I I
 I P P O C R A T E S
 V M X I D V I I

N° 39.
 D I I S
 M A N I B V S
 I V L I A E
 C O R I N T H I A E

N° 41.
 Q V I I V S
 A V R E L I
 V S V I X I T
 A N I S I I I M F
 S E S X I V S T I X

SALDAE, *auj. BOUGIE.*

N° 45.
 O R C H I V I A
 L F T E R T I A
 V I X A N X X X
 H S E
voy. N° 19, pl. LXXII;
 27, pl. LXXIV.

N° 44.
 M P O M
 P O N V S M F
 C O L M A X I
 M V S P V I R
 B I S P O N T I F
 Q V I N Q V I X A X X X
 "

N° 45.
 Q · P O M O N V S
 M · C O L · C R I S P N V S
 I I V I R P R A E F · I D · I I V R
 Q V I N Q · T R M I L I T M
 V · A · X L V · H · S · E

N° 46.
 M E M O R I A E
 Q F V N D I L I
 S A T V R N I N I

N° 42.
 C O L I V L A V G S A L D A N T ·

M. Fossati del.

Inédites.

CLARAC, Mur de Sculpture.

CIRTA, *auj.* CONSTANTINE.

N°47.

D M
B V R I A
I A N V A R I A
V · A · V I I
H · S · E

N°49.

D M
L V C I D A
A V G
N
V E R N A
V · A · X I
H · S · E

N°50.

D M
E V P M V S
V · A · L X X X X X
H · S · E

*nov. N°20, pt. LXXI,
15, 16, pt. LXXII, 31, pt. LXXV.*

N°51.

D M
E R A C L I D A
V I X I T A N S
X X V I I

N°48.

ΙΑΣΙΔΗΣ

N°52.

A N T I V S V I C T O R I C V S C U M
A N T I O S V I C T O R I C V E T M V S O L V I V N I O R E S V I S O
M O N I T I L I B E N S A N I M O C O L E G I A R I S D O N A V E
R V N T E X S N C C S P F D D B

N°55.

I Y I I A E
R V F I N A E
M E R E N T I

I V L I A P O T I T A
5 M I N V C I A S A T C Y R I L L A Q V A E E T
P V N I C A A N T P O R C I A P R O C V L A
H O R A T I A P R O C V L A A N V L L A S A T
P V L L A P A V L I I N G E N V A V E R I P O P I L I
P R O C I L I A B A S I L I S I T T I A V A R I I L A P O T I
10 F L A C C I L L A S E R A N I H O N O R A T A Q V A E E T
M A R C I A N A C I M B R I V I B I A L A E T A V S T A
M A R C E L L I N A T A V S T L I L A D M A R C I C A L V
A N V C E L L A O R C H I V I C A P I T O
P V D E N T I L L A N I C E S F A V G V R I N
15 H O N O R A T A M O D E S T I R V T
S E I X L C L O D

V A L E R I A D O N A T V
L A T V L I A I Q V E T A I N
E P O T I S V A E F I L I A E Q
V E T O S I D V L C I S S I M
E P O S I T V I X I T A N
N I S I I

N°54.

CVICVLVM, *auj.* DJIMILAH.

N°56.

D E D I C V I I D I V E D E X T R O E T P R I S C O C O S

N° 55. *voy. N° 55 A. pl. LXXIX.*

CONIV
 LTITINI
 CLODIANI
 E V P R O C
 N
 SPLENBSS I
 MVSORDOCOL
 CVICVTANOR
 CONLATONE
 10 SPORTVLARM
 FACTAPOS VIT

Trouvé à Ghelma.

N° 58.

D M S
 Q L I C I N I O
 S A T V R N I N O
 M R I T O C A R I S S I
 5. M O V A X I I I S A T R I
 C A N I A S A T V R N N A
 F E C I T C V M Q V O V A
 X X V I I A P C C C I I I
 P A T R I C I O

Sétif.

N° 57.

+ M A R I A N U S
 F I D E L I S E N P A
 C E V I X I T A N N I V I I
 D I E S X X X V I I +

Sétif.

N° 59.

D M S V E T T I U S A N T O
 N I N U S S E V I V O F E C T
 D M I V L I A D O N A T A V X
 A N L V H S E O T B Q

Djimitah.

KALAMA, *auj.* GHELMA.

N° 61.

D M S
 A N T O N I A
 I S S A
 V I A X X X I X
 H S E
 O T B Q

Philippeville.

N° 60.

L F L P A P I R
 R V F I N O
 F L A M A V G P E R P
 I I I V I R I V I R Q V I N Q
 5. P R I M O O R D O C A
 L A M E N S I V M O B
 M E R I T A E T M V N I
 F I C E N T I A M E I V S
 A E R E C O N L A T O

voy. N° 60 A. pl. LXXXI.

M. Foscati del.

Inédites.

N° 55 A.
 VLIO Q·FIL
 P·P·R·V·S·T·I·C·I·A·N·O
 EQ·R·F·L·P·P·I "PALAEDILICINN
 C·C·E·N·T·I·A·E·G·R·A·V·I·T·A·T·I·S·E·T·V·E·R·I
 C·V·N·D·I·A·E·A·N·T·I·S·T·I·A·M·A·T·O·R·I·S·T·V
 D·I·O·R·V·M·F·I·D·I·S·S·I·M·O·M·N·I·B·V·S·A·M·I
 C·O·E·T·P·E·R·O·M·N·I·A·V·I·T·A·E·L·A·V·D·A·B·I·L·I
 E·T·S·P·E·C·T·A·T·O·P·A·T·R·I·I·V·L·I·L·V·C·I·L·I
 "S·E·T·R·V·S·T·I·C·I·A·N·V·S·R·E·S·T·I·T·V
 I·O·T·V·S·E·T·R·V·S·T·I·C·I·A·N·V·S·A·E·R·E·P·P
 "A·V·I·M·V·S·O·B·L·A·T·I·O·N·I
 "V·E·P·A·T·R·V·I·I
 C·I·R
 I·V·L·I·V·S·R·V·S·T·I·C·I·A·N·V·S
 N·O·S·T·E·R·S·A·C·E·R·D·O·T·I·I·S·V·I
 I·N·T·E·M·P·L·O·M·E·M·O·R·I·A·M·S·T·I
 T·V·A·E·H·E·R·C·V·L·I·S·I·O·C·A·T·I·O·N·E
 S·I·G·N·A·V·E·R·I·T·F·I·R·M·A·N·T·E·V·E·C·V·I
 R·P·A·C·C·E·D·E·N·T·E·A·V·T·O·R·I·T·A·T·E
 P·R·O·C·O·N·S·V·L·V·M

roy. N° 55, pl. LXXVIII. Ghelma.

N° 63.
 D M S
 L E M I L I O
 L F I L R E S
 T I T V T O V A
 X X V I I I H S E
 O T B Q

N° 64.
 D M S
 L O L L A E L F
 P A C A T A E
 V A L I I H S E
 S O R O R I
 P I I S S I M E
 O T B Q

Ghelma.

N° 65.
 F L A V I A D L M E
 F L O R A M V N I O
 V A X X V I V A X X
 V L S F L A M I N A L I S
 C E N S L E G I I I A V G

Ghelma.

N° 66.
 X M A T R O N A I N
 N O C E N S V A N S I
 M S S E X R E Q
 I N P A C E S D S
 I I I I D I A N V A R
 I N D S E C V

Ghelma.

N° 67.
 D M S
 I V L I A C I V L I V S
 B O N O I A N V A R I
 S A V S
 V A X V V A X X
 M I I M I

Ghelma.

N° 62.
 O T V B A
 R T

Ghelma.

N° 79.
 (I V O R V)
 A A L B I V S
 R V E V S. (sic.)
 V A C V

Philippeville.

N° 78.
 V R B A N V S

Mons.

N°73.

I N O L I
 C O D O
 Q N I G I P V D E N T I V S
 P A P A N N I A N V S D E C
 5 ^ C N E P T V N I C O D I C
 L L I S S V I S S T A T V M
 I I N I N F O R O
 V O E X H V N P O N I H V S S I S S E
 T D H E R E D N I G I I R E S T I
 10 I V T V S E T O N O R A T M A X I M
 S O R O R I S E I V S F I L E C N I C I V S
 A G R I P P I N F R A T E R E I V S E X H
 V D C X L P O S V E R V N T I
 D E M Q D E D

Ghelma.

N°69.

H E L V I A F O R T V
 F V N D A N O R O G

Ghelma.

N°70.

R O G A T O
 F R A T R I F E C I T

Ghelma.

N°72.

N I S X V I I M X I D I L
 V L C I S S I M O E T S I

Ghelma.

N°74.

D - M - S
 P O M P E L P O M P E V E T T I A
 S L F L Q V I J L F L Q V F L Q V I R
 N O R A S S E P T I M I A N I
 I A N

Annouah. pres Ghelma.

N°68.

M R T I L I V S R O
 G A T V S P I V S
 V I X I T A N N I S
 L X X X I V I
 5 V O S E F E C I T
 S E

Ghelma.

N°75.

D M S	D M S
MINUCIA SA	GEN
TURNINA	TI MAR
V AN XXXXV	CELLI PV
	V AN LXXI

Ghelma.

N°76.

T C R E S C E N A N

Philippeville

KALAMA, *auj.* GHELMA.

N°77.
PONTIVS BIRZ
V S L A

N°60A.
IMP̄ IIĪ COS̄ V̄ P̄ P̄
KALAMENSES
DD PP FC
voy. N°60. pl. LXXVIII. Ghelma.

N°71.
AVF FUNDAN
AVOT SOLI·N

N°80.
VOLVSIVS
INDIVIDIVS

MONS.

N°81.
OFELLIA MATR·
ONAVA XXXV

N°84.
PGRA FELIX VI
XAN LXVIL
AGOGAVL·LXXX

N°82.
D · M · S
ALLIASATVRN·
NAPIAVXXI·H·S·r

N°85.
VRETIASATVRNINA
XXHSE

N°85.
Q·CLODIVS

N°86.
V·ALXXX

N°87.
CIVL BARIO SAC
CIVLIVS VICTOR SAC ETC INIIVS OPTATVS SAC

N°88.
P̄ CORNELIVS DAM
MAEVS & V & A & LXXX & HIC
S̄ Ē S̄ IT TIBI TERRA LEVE
VXOR CUM FILIS VIRO BENEME
RENTI DESEFECERUNT

*Julia Caesarea, *auj.* Cherchell.*

N°89.
 AC OSSINIUS SATURNI
 NUS PIE VIXIT ANNIS
 LXHS E
 COSSINIA SECUNDA PIE
 VIXIT ANNIS XVHS E
 Mons.

N°90.
 S U E P E
 I B P R O
 G P A T R C
 S S O I E
 Mons.

SITIFIS COLONIA, *auj. SÉTIF.*

N°91.
 IND^λ
roy. N° 3, 7, pl. LXXI; 37, 38, pl. LXXVIII

N°93.
 VLPIMFLTREPT

N°92.
 Q CONSIDI
 V S FIRM1
 A N V S
 V A XXIII
 M VII D XV
 H S E

N°94.
 ILIVS STALIS MAET DVIVE SIT
 IVLIA HONORATA
 V A XLII
 H S E
 VII KAL MART
 APVCLXXVII

N°95.
 B
 LENNI RESTITVTIANIBMEMERTII
 BONIDULCISSIMI ADMIRABILIS
 PVERI QVEMINAN MI INIQVA
 FATARAPVERVNTFIT ABILI
 PATER

N°96.
 GAVDIA QVEDEDERTRAPVITFORTVNA REPENTE
 NESLYCTVS CONVERIT VO TAPARENT
 NAMPVERHOC PARVVS VITNEQEUMINERPTVS
 GINGSTVS TVMVIO EST INDIGNI VVINFRA PATRIS
 ADOLORETGEMITVS INLYSAQVOTATVORVM
 NONTAMENADMANESSEDGLIADSIDERPERGETS

M. Foscati del.

Inédites.

N° 97.

D CAIUS IULIVS QV
ETIANVS VIXIT AN
NIS VICINTI QVAT
TOR MENSIBVS NOVE DIEB
VS VINTI QVATTOR

5.

Seuf.

RVSICADA, STORA. *auj.* PHILIPPEVILLE.

N° 98.

GENIO·COLONIAE
VENERIAE·RVSICADIS
AVG⁶·SACR
MAEMILIVS BALLATOR
5. PRAETER ISX MNQVAE IN
OPVSCVLTVM VETHEATR
POSTVLANTE POPVLODE
DITSTATVASDVAS GENI
VMPATRIAENETANNO
10. NAESACRAE VRBISSVA
PECVNIA POSVITAD
QVARVMDEDICATIO
NEMDIE MLVDORM
CVM MISSILIBVSEDIDIT
15. L D D D

N° 99.

PERPETVO
SEXCVMS
ET·SEMIT

N° 100.

RAGILI
SIMO
ATVS

N° 101.

MF FLPP

N° 102.

ANNIVSCFILOVIRINA
DECIII COLPONTIFICVM
ISXNQAEOBHONOREMDECVRIONVM
ISLVNQAEOBHONOREMPONTIFICVM
5. ETSTATVASAENEASDVASVICTORIAMEFOR
TVNAMREDVCISQVAS OBHONOREMDECETHONO
REMPONTPOLICEST
FECTIONEMOPERISII
AMPHITEATRIPO
10. TYLOEXISXXXIII
ADCVIVSDEDICATIONEMAMLVDSSCAENIGSCVMM
ISSILIBVS

IDIT

N° 105 A.

G·CAECILIVS·Q·GAL·
GALLVS·S·P

C^o CAECILIVS·Q·F·GAL·GALLVS·HAB
EQVVM·PVB·AED·HAB·IVR·DIC·Q·PRO
PRAET·PRAEF·PRO·III·VIR·III·PRAEF·FABR·COS
II·ET·PRAET·IHAB·ORN·QVINQ·D·D·EXV·DECVRIIS
DEC·III·QVINQVENNALIS·PRAEF·I·D·RVVICADI
FLAM·DIVI·IVLI



NOMINI·SVO·ET·PROXINIAE·M·F·PROCVLAE·VXORIS·SVAE·ET
FIL·GALLAE·ET·GALLI·ET·CORVNCANIAE·ET·NIGELLINAE·TRIBVNAL
ETROSTRA,

S · P · F · C

Philippeville.

N° 105.

5.

M. Foscati del.

Inédites.

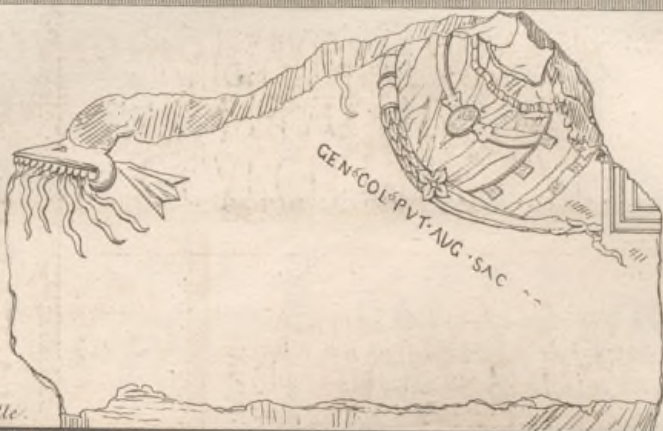
CLARAC, Mus. de Sculpture.

N° 104.

ISTANTIA AMPELIQVERO PRIMIFLPP

Philippeville.

N° 105.



Philippeville.

N° 106.

ALIS IVN ET LIBERIA
 DVSQVE CONCAMARATIONES COMP
 XLII IN LVMI NAVERVN IEASQVE CANCELLIS MARMOREIS
 ERVNT DELPHINIS BINS PER VIAS THEATR ADIVNCTIS LA
 VM XIII LAPIN RVS EVSPERANT GRADSS TRATIS MARMOI
 OP L XTR M PODIIS MARMOREIS VIAS DEXTRALAP
 NT DICAVERVNTQ LVDXDD

Philippeville.

N° 107.

BERA FILIENS
 IORE PARTE MUNDATAS
 DESVPER PRIMVM MAR
 VETVSTATEDI ABSVM IN
 MEDIOAN LYTOVSQ
 ODDDD

Philippeville.

N° 108.

RIA EFILIEIVS LDDDD

~ N I A

Philippeville.

N°109.

MFABIVSLFQVIRIIIIONIOAVG
 HONOREMPRANDIIM A
 DEDITPRAETEROBLATIONEM BEN
 FILISVISENECIONIS ADCVLTVM THE

Philippeville.

N°110.

PAX·SIBI·VIVOS·HOMO
 POSVIT·ANTONVS·SARAM
 VERNA·LOCI·HVIVS
 QVI·NEGOTIATOR
 HABET
 CONIVGEM·ET·NATOS
 MO·PER

5.

SIT·QVI
 MEMOREM·D·M·S
 ANTONIVS·PAX·V·A
 LXX H S

10.

LI·MF·MACI
 SAMPSVCV

Philippeville.

N°111.

L·MANILIVS
 VRBANVS
 V·A·X·L·V·H·S·E

Philippeville.

N°112.

HORATIA
 C·F·ACHAICA
 V·A·XLVIII
 H·S·E

Philippeville.

N°115.

MEMOR
 V·C

Philippeville.

N°114.

L·DOMITIVS
 VRBANS·V·A·X·X
 DOMITIA·PAVLAV·A·X

H·S·S

Philippeville.

N°115.

AETERNAE
 AP·VETVRIAN
 S·AD·LEGITIM·M·SV
 MIS·S·SET·ADDITO·TEI
 QVE·DEDICAVIT

Ghelma.

N°116.

P·N·C·A·F·V·N·D·A

*Philippeville.**M. Fossati del.**Inédites.**CLABAC, Mus. de Sculpture.*

N° 117.

MANTONIVS SEVERVS
V·A·XXXX·H·S

Philippeville.

N° 122.

FABIA·EXO
CHE·VIXI
ANIS·XXXXV

Philippeville.

N° 118.

Q·ANTONIUS
Q·F·Q·EXTRICATVS
V·A·L
H·S·E

Philippeville.

N° 125.

D·M·S
GABINIA·SEM
PERVSA·VA·LXXX
H·S·I·B

Philippeville.

N° 119.

D·
LIVIA
V·A
H·

Philippeville.

N° 124.

D·M
SEIA·EV
TICIS·
V·

Philippeville.

N° 120.

CLODIA·F·SERE
NA·VIXIT·FINQ
INDIE·DNA·V·
XXXV·H·S·E

Philippeville.

N° 125.

P·SVLPICIVS
Q·F·QVRINA
MARINVS·
VA·XXV·H·S·E

Philippeville.

N° 121.

T·I·CLA·VD
IVS·HELE
NVS·V·A
LXXX·H·S·E
O·T·B·Q

Philippeville.

N° 126.

L·STEPTVS·ORFI
TVS·VIXIT
ANNIS
XXXXV·H·S

Philippeville.

N° 127.

C SERGIVS RV
FVS V·A
LXXXI
H S E ☉

Philippeville.

N° 151.

A P O N I A
L F B O V T I A
V A X X X H S

Philippeville.

N° 128.

D M
L S E R G I V S
I S P E Q V I X
N L X X X
I I I I

Philippeville.

N° 152.

D M S
S E X I V L I V S
F E L I X
V A X X I I I
H S E

Philippeville.

N° 129.

I V L I A E Q F R
C Y R I L L A E
V X O R I S A N C T I S S I M A
M I V N I V S O P T A T V S
M A R I T V S E I V S

Philippeville.

N° 155.

D M
I V L I A E Q F
S E V E R A E
V A X X X V
O T B Q
V X O R P I A

Philippeville.

N° 150.

C O L L I V S P R I
M I G E N I V S M I L
L E G I I I F E L S T I P
X V I I I I V I X I T A N
N I S X X X V A E L S A
B I N V S H E R E S E T T A
L C V S L I B F A C I N D W
C V R A V E R V N T

Philippeville.

N° 154.

D M S
S E L P I S
V I X I T
A N X X X V

Philippeville.

N° 155.

D M S
Q M I N V C I V S
F E L I C I V S
A N N I S X X V

*Philippeville.**M. Foscati del.**Inédites.**CLARAC, Mus. de Sculpture.*

N°156.

CORNELIALL
EVTYCHIS VA
LXXX

Philippeville.

N°158.

IVNIAMAVBBAL
V A LXXX
H S E

Philippeville.

N°157.

D M
PPACTVM
EIVSDIN
DVMENVV
VALXXXI
H S E

Philippeville.

N°159.

D M S
L·GAVIVS
PRIMIGE
NIVS·VIX
A·IX·
S·V·P·

Philippeville.

N°140.

D M S
SENIOR SATURNINVS
ETSUIS FECIT

Philippeville.

N°141.

POMPEIA·CHIA
V·A·XXV·H·S·E
OPTO·MEAE·CASTE·CONTINGAT·VI
VERENATAE VT·NOSTRO
EXEMPLO·DISCAT·AMARE
VIRVM

Philippeville.

N°142.

EXVRGE
DOMINE
DEVSEX
ALTETVR
MANVSTVA

Philippeville.

N°142 A.

RESPICE
ETEXAVDI
MEDOMINE
DEVSME
VS

Philippeville.

N°142 B.

ET NON IV
CVNDASTI
INIMICOS
MEOS SVP
ER ME

Philippeville.

N°145.



Philippeville.

N°145.

ΛΕΥΚΙΩ ΠΟΠΠΙΩ
 ΑΥΚΤΩ·ΕΤΩΝΙΘ
 ΛΕΥΚΙΟΣ ΠΟΠΠΙΟΣ
 ΚΙΜΒΡΟΣ ΚΑΙ ΠΟΠ
 ΠΙΑΚΑΛΛΙΤΥΧΗ
 ΟΙΓΟΝΕΙΣ

Salonique.

N°146.

Ο ΟΙΚΟΣ ΣΥΝΗΕΤΙΚΕΙΜΕ
 ΗΣ ΟΡΘΟΜΑΡΚΟΥ ΤΟΥ ΡΡΙΑΙ
 ΝΟΥ ΦΛΩΡΟΥ ΔΙΟΓΕΝΟΥΣ ΜΕΙΛΗΣΙΟΥ
 ΑΝΙΣΚΑΡΧΟΥ ΚΑΙ ΚΟΙΝΟΥ ΤΟΥ ΡΡΙΑΝΟΥ
 ΦΛΩΡΟΥ ΑΡΙΣΤΕΑ ΤΟΥ ΑΔΕΛΦΟΥ ΑΥΤΟΥ
 ΜΕΙΛΗΣΙΟΥ ΤΩΝ ΚΑΙ ΜΑΓΝΗΤΩΝ
 ΤΕΚΝΩΝ ΑΡΙΣΤΕΟΥ ΖΩΣΙΜΟΥ

Magnésie.

JULIA CAESAREA, *auj.* CHERCHELL.

N°147.

D M
 MESSIAE MARCI FILIAE
 HONORATAE
 CAEVLIVS PROCVLVS
 VXORIDESIDE
 RANTISSIMAE

Cherchell.

N°148.

DOMITIA B^{na} D. RVSTICAI
 HONERATAE VIXIT. XVI
 VIXIT. XVI MAXI DIES XXX
 XVIII D XVI DHONERATVS P
 EVLIA PRIMOS FILIA BVSPENTISI
 MIA

Cherchell.

N°149.

CINNAMIO CINNAM
 FILIVS SVAVISSIMVS SVIS
 VIXIT ANNO ET M VIII D XXXVI
 S T T L

Cherchell.

N°150.

ΑΜΥΝΑΝΔΡΕΤΩΙΔΙΩΕ
 ΚΝΩΜΚΕΔΟΝΑΜΕΙΑΣ

Salonique.

N°144.

PEM

Philippeville.

N°151-152.



Guidjel.

N°155.

VIDI VI
 L-MERITORM
 DER-ET-FILIO

N°154.

D M
 TORQATIVS
 V S

Ghelma.

M. Fossati del.

Inédites.

CLARAC, Mus. de Sculpture.

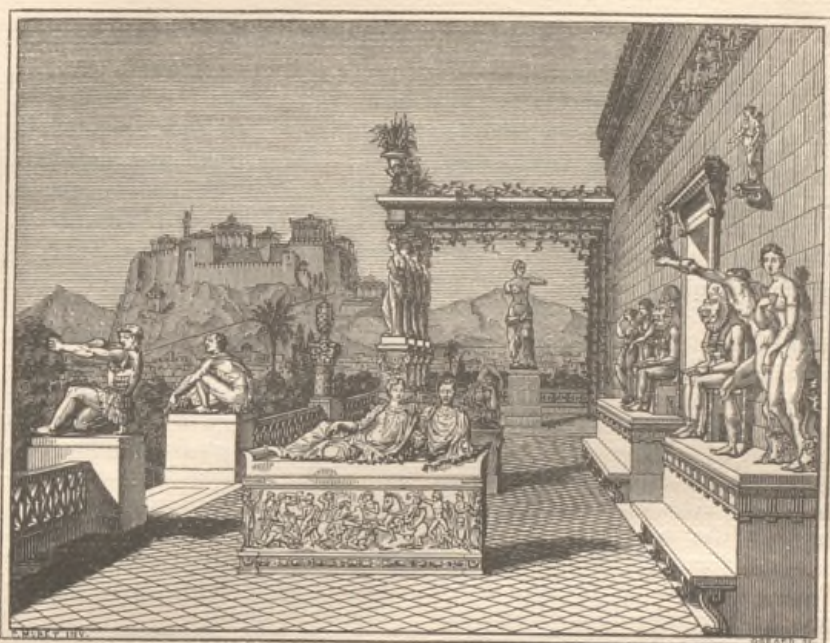
STATUES ANTIQUES
DE L'EUROPE

A placer après l'Introduction et les Tables du tome III.

TABLES ALPHABÉTIQUES

DE L'ÉCRITURE

À l'usage des Écoles et des Bibliothèques



MUSÉE DE SCULPTURE ANTIQUE ET MODERNE.

STATUES ANTIQUES DE L'EUROPE.

Δ 660. — SATURNE, groupe; *m.*, pl. 395. — VATICAN, INÉD. (1).

Si, cherchant à porter la lumière dans les premières origines de la mythologie grecque et à soulever le voile qui dérobe aux regards son berceau, on voulait

(1) Je donne pour inédites les statues dessiner et graver celles des musées et des collections particulières de l'Europe, qui qui l'étaient lorsque j'ai commencé à faire

remonter à cet antique Titan, fils d'Uranus, le ciel, et de Ghaëa, la terre, on dépasserait de beaucoup les limites d'un ouvrage destiné à offrir toutes les statues antiques de l'Europe, sous le point de vue de la sculpture, plutôt que sous celui de l'érudition. La tâche serait trop pénible et trop longue pour l'auteur et pour le lecteur, que fatigueraient et décourageraient bientôt les immenses et presque inextricables détails mythologiques auxquels ils se verraient condamné. Il est donc à propos et prudent, pour les autres et pour soi, en abordant la description de quelques milliers de statues, de ne pas s'abandonner à tout ce que

devaient faire et qui font partie de l'immense recueil que je livre au public. Mais il y a bien des années que je l'ai entrepris, et il se peut que, durant cette longue période, on ait publié quelques-unes des statues données comme inédites sur mes planches, depuis longtemps gravées, ce qui du reste est peu important. C'est ce qui arrive pour les statues du Vatican. Elles ont été depuis peu d'années (1829 et suiv.) publiées dans le grand et bel ouvrage de M. Pistolesi, voy. p. CCCLXXXIV de l'introduction de ce volume-ci; mais ce n'est que longtemps après que j'avais déjà fait dessiner, outre les statues du musée Pio-Clémentin de Visconti, et celles du musée Chiaramonti, toutes celles que j'avais eu la permission de faire copier dans les magasins du Vatican. Ainsi, qu'on ne soit pas surpris de voir par-ci par-là l'indication *inédite* aux pieds de statues que l'on trouvera publiées ailleurs. Ce sera cependant assez rare, et comme ce ne seront pas, en général, des statues importantes, ce ne peut être un grand inconvénient.

J'indiquerai donc en note les figures inédites, ou que j'ai crues telles, d'une collection, au premier article où il en sera question; de manière qu'en les réunissant à celles qui ont été gravées dans les divers ouvrages dont je donne l'analyse dans l'introduction que je viens de citer, et qui y sont en ordre alphabétique page DXXVII et DXXVIII, on aura toutes les statues publiées et inédites de chaque collection, avant la publication de mon recueil.

* en tête d'un article désigne une statue du Musée royal du Louvre; — Δ indique que la statue est inédite; — ⊙ que ce n'est qu'une figurine; — † désigne les figures, en petit nombre, tirées de bas-reliefs et de peintures antiques. — Ces signes ajoutés au texte, de même que dans les tables méthodique, p. CDXXXV—CDXC, et alphabétique, CDXCI—DVII, annoncent au premier coup d'œil de quel genre sont les figures auxquelles on a affaire. — Le premier numéro désigne le numéro d'ordre du texte, le second, celui des planches.

STATUES INÉDITES DU VATICAN, SANS Y COMPRENDRE LES MUSÉES PIO-CLÉMENTIN ET CHIARAMONTI.

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
ABONDANCE.....	824.	- 451.	BACCHUS ENFANT.....	1566.	- 673.
ACTEUR COMIQUE.....	2222.	- 873.	BERGER.....	1784.	- 741.
AMAZONE.....	2036.	- 811.	CANÉPHORE.....	814.	- 444.
AMOUR CAPTIF.....	1481.	- 648.	CARYATIDE.....	814 C.	- 445.
ANTINOÛS EN VERTUMNE.	2430.	- 937.	CÉRÈS.....	778.	- 431.
ANTONIA.....	2369.	- 928.	CLAUDE.....	2384.	- 935.
ANTONIN PIE.....	2442.	- 949.	—————	2385.	- 935.
APOLLON ÉTRUSQ. ASSIS.	926 A.	- 481.	CLÉMENCE.....	1897.	- 768.
ATALANTE.....	2027.	- 809.	COMMODO EN HERCULE.	2471.	- 963.
ATHLÈTE ENFANT.....	2256.	- 883.	COMMODO À CHEVAL....	2475.	- 962.
—————	2257.	- 883.	DANAÏDE.....	1857.	- 760.
ATHLÈTE.....	2168.	- 856.	DIANE LUCIFÈRE.....	1207.	- 564.
BACCHANTE.....	1644.	- 697.	—————	1222.	- 572.

pourraient en inspirer les sujets, et l'on doit savoir gré de la réserve que l'on peut y apporter. N'étant pas toutes, et à beaucoup près, d'un égal mérite, il s'agit surtout de les traiter, d'après leur propre valeur plutôt que suivant l'importance des personnages qu'elles présentent et qui, pour la plupart, sont connus, et sur lesquels des savants du premier ordre, tels que les Winckelmann, les Bottari, les Visconti, les Zoëga, n'ont presque rien laissé à désirer. Mais, cependant, on peut aussi avoir égard à la rareté du sujet parmi les productions des arts, car c'est aussi un mérite et un intérêt de plus, et souvent même une sorte de dé-

Suite des STATUES INÉDITES DU VATICAN.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
DIANE OU NYMPHE.....	1244. - 577.	JUNON.....	734. - 419.
DISCOBOLE.....	2195. - 862.	LUCIUS VÉRUS.....	2461. - 958.
ENFANT ET AIGLE.....	2233. - 878.	MANILIUS EN MERCURE.	2302. - 901.
—— À L'OIE.....	2227. - 875.	MATRONE ROMAINE....	2272. - 887.
ENFANT À L'OISEAU....	2234. - 875.	MERCURE ENFANT.....	1505. - 655.
—— ET DEUX OISEAUX.	2236 A. - 876.	——.....	1508. - 655.
——.....	2240. - 876.	MINERVE.....	887. - 469.
—— AVEC DES RAISINS.	2252. - 884.	——.....	896. - 470.
——.....	2239. - 878.	MUNICIPALE (stat.)...	2297. - 898.
ÉRATO ASSISE.....	1073. - 522.	MUSE.....	1120. - 534.
EUROPE.....	695. - 406.	NAYADE.....	1826. - 752.
EUTERPE.....	1013. - 507.	NEPTUNE.....	1797. - 744.
——.....	1015. - 507.	NERVA.....	2409. - 941.
FAUNE COUCHÉ.....	1689. - 710.	NIL.....	1815. - 748.
——.....	1706. - 715.	NIOBIDE.....	1278. - 589.
—— ET RHYTON....	1694. - 712.	OcéAN.....	1800. - 745.
—— DANSANT.....	1713. - 716.	PÂRIS.....	2081. - 830.
——.....	1721. - 719.	PHILOSOPHE.....	2129. - 845.
—— ET NYMPHE....	1728. - 721.	POLYMNIE.....	1088. - 526.
FEMME DRAPÉE.....	2263. - 885.	——.....	1092 B. - 527.
FLORE.....	798. - 440.	PSYCHÉ.....	1482. - 648.
——.....	796. - 439.	PUDICITÉ.....	1881. - 765.
GANYMÈDE.....	696. - 407.	——.....	2529. - 978.
GÉNIE DE LA COMÉDIE..	1135. - 540.	——.....	2530. - 978.
GÉTA.....	2486. - 966.	SABINE OU DOMITIA...	2425. - 945.
GRÂCES (LES TROIS)...	1427. - 632.	SATURNE.....	660. - 395.
HERCULE ENFANT.....	1963. - 784.	SILÈNE IVRE.....	1755. - 730.
—— NÉMÉEN.....	1981. - 791.	——.....	1757. - 730.
——.....	1994. - 792.	THÉTIS SUR UN CHEVAL.	1805. - 747.
——.....	1959. - 782.	TIBÈRE ASSIS.....	2352. - 925.
HÉROÏNE MOURANT....	2038. - 808.	——.....	2353. - 925.
HEURES OU SAISONS....	815. - 446.	VÉNUS ET AMOUR.....	1362 A. - 614.
IMPÉRATRICE.....	2514. - 975.	——.....	2368. - 613.
——.....	2515. - 973.	——.....	1369. - 613.
IMPÉRIALE (stat.)....	2492. - 970 A.	—— (MANILIA EN)..	1391. - 633.
ISIS.....	2583. - 989.	VERTUMNE.....	816. - 446.
JULIA PIA EN IOLE....	2484. - 965.		

dommagement des qualités qu'on désirerait aux ouvrages que l'on fait passer sous les yeux.

On sait que Cronos ou Chronos, le dieu du temps, et le plus jeune des six fils du Titan Uranus, dont les Romains, qui puisèrent tout leur panthéon chez les Grecs, firent leur Saturne, mutila son père Uranus et lui enleva l'empire du monde; on sait aussi que de crainte d'être détrôné par ses enfans, il dévorait ceux que lui donnait son épouse Rhéa ou Cybèle. Jupiter, par l'adresse de sa mère, échappa à la voracité de son père, délivra ses frères, usurpa la couronne, et, établissant un nouveau culte, détruisit celui des anciens dieux Titans. Ces guerres de religion furent sans doute très-acharnées et très-longues; et il est bien à croire qu'elles ont, par la tradition diverse, dans les différentes contrées où luttèrent ces cultes, l'ancien et le nouveau, servi de base à la plupart des mythes de la plus ancienne mythologie. Elle fait passer en Italie le Titan Saturne chassé du ciel, et on l'y retrouve avec un tout autre caractère que lorsqu'il dévorait ses enfans; il y fonda l'empire le plus paternel, et son règne fut celui de l'âge d'or. On serait cependant tenté de penser que le souvenir et la reconnaissance de cet heureux temps du bon Saturne ne se prolongea pas aussi longtemps qu'il l'aurait dû, et que l'on finit par oublier ses bienfaits. Ses monumens du moins sont fort rares, et jusqu'à présent l'on n'en connaît, que je sache, qu'un de ronde bosse, et c'est celui que nous donnons ici. Par le peu de temples et de statues que les anciens citent de ce dieu en Grèce, l'on voit qu'ils y étaient très-clair-semés; ils l'étaient moins en Italie. La statue qu'il avait à Rome le représentait avec des entraves aux jambes, comme si l'on eût voulu arrêter la marche du temps, et l'empêcher de détruire dans sa course les vastes projets et les monumens que les Romains créaient pour braver ses irrésistibles efforts. Cette statue avait la barbe épaisse et le dieu était nu jusqu'au milieu du corps. En général, on voit sur les monumens Saturne la tête recouverte de son manteau, qui retombe en arrière, symbole des mystères du temps, comme l'étaient aussi de sa puissance créatrice et destructive ses enfans, qu'il dévorait. Saturne était la seule divinité à laquelle on sacrifiait la tête couverte. Dans notre groupe on le reconnaît à ce caractère, quoiqu'il soit privé de ses autres attributs: le globe et la harpé, épée courte, large, recourbée et armée d'un crochet près de la pointe, arme redoutable, avec laquelle le temps sapait tout, et qui fut si fatale à son père Uranus et à lui-même. Il se pourrait cependant que ce que notre Saturne tient à la main droite, et dont l'extrémité, en partie conservée, se recourbe, fut cette terrible harpé dont Hésiode arme Cronos, que l'on voit aussi aux mains de Persée, et dont un précieux bas-relief du Musée royal, n° 156, nous offre un beau modèle, qu'on retrouve peut-être aussi en partie sur l'autel taurobolique n° 30. Le vénérable Titan, assis sur un trône à dossier élevé, et dont la forme supérieure circulaire n'annonce pas une époque ancienne, semble plongé dans la méditation, la tête appuyée sur sa main gauche. Debout du même côté, une jeune fille vêtue d'une robe longue et d'un péplus, la tête couronnée de raisins, en porte dans le pan de son manteau; le coude posé sur le genou de Saturne; elle relève la main droite. Cette attitude ressemble à celle de l'enfant nu debout à la droite de Saturne et qui tient à la main gauche une corne d'abondance; les mains et les poignets de ces deux enfans sont dus à la restauration; mais elle était indiquée par la direction des bras. Le geste du jeune garçon caractérise Harpocrate, dieu du silence; celui de la jeune fille ne pourrait-il pas convenir à Angerona, divinité dont on ne connaît pas bien les attributions, mais dont l'une était de présider au silence (1)? Ces deux divinités pouvaient offrir une allégorie de l'action mystérieuse du temps, qui produit tout dans la nature, que peuvent aussi rappeler les fruits que porte cette jeune fille qui, soutenue par le Temps, agit dans le silence. Ces deux figures seraient comme les génies de la fertilité, et ils conviennent d'au-

(1) *Verrius Flaccus*, dans *Macrobe*; *Sat.* I, 10.

tant mieux à Saturne, qu'il passait pour avoir doté l'Italie de l'agriculture, et y avoir apporté la vigne. Aussi Virgile (*Æn.* VI, 180) lui donne-t-il le titre de *vitisator*, planteur de la vigne, que lui confirme Arnohe (III, 29); et ces bienfaits de Saturne, dont le nom vient de *seio*, *satum*, semer, semé, étaient célébrés en Grèce dans les fêtes nommées Cronies et à Rome dans les Saturnales. Ce groupe faisait partie d'un monument funèbre dont on retrouve la forme dans celle du dossier, et la destination dans les palmettes, ornements funéraires très-fréquents aux angles relevés des tombeaux. Et d'ailleurs, une inscription latine sur la plinthe du groupe apprend (si l'inscription que j'ai reçue est exacte) que Corn. Vius se l'était consacré, ainsi qu'à ses huit enfans chéris dont il déplore la perte: HIC EGO SVM CORN VIVS DOLIENS (*sic*) CVM FILIS (*sic*) DVLCISSIMIS VIII. Ce monument d'une exécution assez faible, mais curieux par son sujet et sa conservation, aujourd'hui dans les magasins du Vatican, avait appartenu à M. Vescovali, négociant d'antiquités à Rome. Le nez de Saturne et celui de la jeune fille sont restaurés, ainsi que la jambe d'Harpocrate, du genou à la malléole. Le Saturne a de haut. 3 pal. 10 onc. rom. = 0^m,954 et les enfans 2 pal. 7 onc. = 0^m,643. — Le palme romain actuel a 0^m,249 et sa 12^e partie ou l'once = 0^m,20,75.

Δ 661. — CYBÈLE, *m. de C.*, pl. 395. — Col. VESCOVALI (1), INÉD.

Cette statue, qui, par l'élégante simplicité de son costume, n'est pas sans quelque mérite, n'en a cependant pas assez, et manque trop du caractère et des attributs qui distinguent Cybèle, pour être placée en tête des statues qui nous ont conservé la représentation de cette déesse ou plutôt le type que l'on s'en fit à des époques probablement peu anciennes et où l'on avait déjà perdu de vue celui des premiers simulacres des divinités de la famille des Titans. C'est donc par inadvertance que cette Cybèle a été mise ici en première ligne, et l'on ne lui laisse cette place que par égard pour l'ordre des numéros.

(1) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION DE M. VESCOVALI, NÉGOCIANT EN ANTIQUITÉS,
À ROME.

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
ACTÉON.....	1253.	- 580.	FAUNE.....	1680.	- 708.
ADRIEN.....	2419.	- 944.	— BLESSÉ.....	1705.	- 716.
ÂGRIPPINE ASSISE.....	2365.	- 931.	—.....	1734.	- 722.
AMOUR ET UN PAPILLON.	1473.	- 647.	FEMME DRAPÉE.....	2262.	- 885.
APOLLON.....	912 D.	- 478.	ISIS.....	2579.	- 989.
—.....	913.	- 478.	JEUNE FILLE VICTORIEUSE	2200.	- 864.
—.....	919.	- 479.	JUNON.....	733.	- 419.
ATHLÈTE.....	2200.	- 864.	—.....	736.	- 419.
AUGUSTE.....	2324.	- 919.	JUPITER ASSIS.....	692.	- 406.
—.....	2324.	- 919.	MARC-AURÈLE.....	2446.	- 954.
BACCHUS.....	1589.	- 680.	MELPOMÈNE.....	1039.	- 512.
BACCHUS ENFANT.....	1561.	- 674.	MINERVE.....	894.	- 470.
CYBÈLE.....	661.	- 395.	—.....	899.	- 471.
DIANE.....	1237.	- 579.	NIOBÉ.....	1274.	- 588.
—.....	1241.	- 576.	NYPHE.....	1838 A.	- 754.
—.....	1242.	- 577.	SILÈNE S'ENIVRANT....	1754.	- 730.
ESCALAPE.....	1145.	- 545.	SATYRE.....	1102.	- 530.
FAUNE.....	1677.	- 705.	VÉNUS.....	1329.	- 603.
—.....	1678.	- 705.	— OU NYPHE.....	1449 C.	- 632 C.

Il est d'ailleurs si peu dans l'esprit de la sculpture antique de voir debout cette déesse, représentée toujours assise, comme symbole de la stabilité de la terre, qu'elle désignait, qu'on peut, avec raison, concevoir quelque doute sur une Cybèle debout, et dont la couronne crénelée, son attribut distinctif, et le tympanon sont, de même que les avant-bras, dus à des restaurations. Il est probable, cependant, que quelque trace sur la tête aura autorisé à lui rendre sa couronne. S'il était positif que cette figure est celle de Cybèle, il serait très-curieux de voir près d'elle un gros chien remplacer le lion, animal particulièrement consacré à la déesse, et qu'on ne voit nulle part céder sa place d'honneur à un chien. Mais pourquoi cette statue n'aurait-elle pas, dans son intégrité, offert Coronis, la mère d'Esculape, qu'elle avait eu d'Apollon et qu'elle retrouva, après qu'il eut été exposé, nourri par une chèvre et gardé par un chien? Ce fidèle animal aurait pu caractériser la mère d'Esculape, et on le voyait à côté d'une belle statue de ce dieu à Épidaure. (Paus. *Cor.* 27, 2.) Au reste, je donne cette conjecture pour ce qu'elle vaut, et j'ai pu la hasarder sur une statue à laquelle la dénomination de Cybèle me semble peu convenir. La partie inférieure et le chien, à partir du haut des jambes, sont restaurés. Du reste, le travail de cette figure est médiocre. Trouvée en 1789 par l'illustre Canova, dans une fouille qu'il faisait faire à la Farnésine, hors la porte du Peuple, à Rome, acquise par M. Vescovali, elle n'a pas encore été publiée. [H. 6 pal. 3 onc.]. Le palme romain, *palmo romano* des architectes, $\frac{3}{4}$ du pied romain moderne, vaut exactement $0^m,223,422$ dans mes tables de mesures, v. I, p. 235, j'ai négligé la fraction $0^m,000,422$ comme inutile aux mesures des statues et j'ai donné en compte rond au palme romain $0^m,223 = 0$ pi., 8 po., 2 lig., 855; ce qui donne pour l'once la 12^e partie du palme $0^m,018,58$, et pour la minute sa 5^e partie $0^m,003,6$; d'après le palme de $0^m,223,432$, ce serait exactement $0^m,018,6185$ et $0^m,003,7236$; car il y en a plusieurs autres de mesures différentes.

662. — CYBÈLE ASSISE; *Luni*, pl. 395. — M. PIO-CLEM. I, pl. 39.

Ici la déesse de Pessinunte, qui, par ses titres de grand'mère des dieux, de mère Bérécyntienne, donne l'idée de la gravité et d'une austère beauté, est représentée avec toute la grâce et l'aimable abandon de la jeunesse. Dans un costume élégant, son long voile, tombant de sa couronne tourellée, accompagne sa jolie tête, son cou et sa poitrine gracieuse. Nonchalamment appuyée sur son tympanum, elle semble se laisser aller à une douce mélancolie: peut-être pense-t-elle aux besoins de la terre et aux bienfaits qu'elle veut y répandre; ou plutôt encore au bel Atys, à son frénétique amour et à ses irréparables infortunes.

Cette jolie statue, qui fait l'ornement d'une fontaine des jardins du Vatican, a très-peu souffert; elle a conservé sa tête, qui n'a de restauré que le bout du nez. L'avant-bras droit et le gauche, avec un petit morceau du tympanum, ainsi que le haut de la couronne et le bout du pied gauche sont modernes. Il n'est pas inutile de faire remarquer l'agréable ajustement du voile, du manteau et de tout l'ensemble des draperies. [Haut. 6 pal. 3 onc. = $1^m,556$.]

La Cybèle indiquée 410 C, sous le n° 662 *bis* de la table générale, p. CDXXXIV de ce volume-ci, et donnée par Magnan, t. IV, p. 49 de sa Ville de Rome, etc., est la même que notre 662, mais elle avait été placée dans une fontaine, dont notre planche offre les plantes et les rochers qui servaient de base à la statue, que la manière dont elle avait été décrite avait fait croire, dans notre gravure, une autre figure que celle-ci. D'après celle de Magnan, la tête n'est pas aussi inclinée que celle du Vatican. Le haut de la poitrine vers l'épaule droite et le cou sont plus dégagés, et il y a deux agrafes; la statue actuelle

n'en a qu'une. Chez Magnan, l'avant-bras droit, depuis la saignée et la main, sont enveloppés dans le manteau, à travers lequel se dessine en partie la main; le bras gauche jusqu'au poignet porte une manche large, tandis que, dans la statue actuelle du musée Pio-Clémentin, cette manche de la tunique est garnie de trois boutons, et le bras est nu à partir du bas du biceps, un peu au-dessous de la saignée; le bras droit est serré dans une manche étroite et la main est tout à fait à découvert. Dans la statue de Magnan, la couronne crénelée de la déesse est entière et le voile retombe derrière. La Cybèle du Vatican a le haut de sa couronne restauré, et la partie droite du manteau-voile revient sur le devant pour recouvrir en partie le bras. On ne voit pas trop comment le manteau de la statue de Magnan s'ajuste, il retombe par derrière comme si c'était un voile, ce qui n'est pas dans le caractère du costume antique, et on ne le retrouve plus. Son agencement est mieux motivé à la statue du musée Pio-Clémentin; il faut donc que cette statue de Cybèle, depuis le temps où elle a été déplacée, et en 1778 elle faisait encore l'ornement d'une fontaine, il faut, ou qu'elle ait été brisée, que les fragmens en aient été perdus, ou qu'on l'ait restaurée sans faire attention à ce qu'elle était avant son accident; peut-être aussi, lorsqu'elle fut admise au musée du Vatican, fit-on disparaître d'anciennes restaurations et la rétablit-on telle qu'elle est aujourd'hui. Il est assez singulier qu'elle ait une manche longue unie et une courte à boutons; tout cela sent la restauration, et l'on a de la peine à s'en tirer.

662. A.—CYBÈLE, *m. de Car.*, pl. 396, C.—Col. BLUNDELL, pl. 31.

Est-il bien certain que le nom porté par cette femme assise soit celui qui lui conviendrait et qu'elle l'eut autrefois? Rien ne la caractérise comme une Cybèle. La tête et le voile qui en descend sont modernes; mais ce qui reste de ce manteau-voile sur les épaules indique assez qu'il recouvrait la tête. C'est tout ce que l'on peut en dire, car rien n'assure qu'elle eût une couronne tourellée. Au près de la déesse ne se retrouve aucun de ses attributs, et au lieu de lions on n'y voit que des animaux paisibles, le taureau, le bélier et le porc, à côté de deux autels sur lesquels leur sang doit être répandu, comme dans les *suovetaurilia*, consacrés à la mère des dieux. L'attitude grave de la déesse sur son trône, sa patère à la main, tous ces accessoires conviendraient aussi bien et même mieux à Cérès qu'à Cybèle, à laquelle, il est vrai, l'on sacrifiait le taureau et le bélier. Mais l'absence du lion doit rendre la représentation au moins douteuse. Au lieu d'une déesse, ce pourrait n'être qu'une prêtresse se préparant au sacrifice des *suovetaurilia*, indiquées par les trois victimes et par l'autel. Cette petite statuette, assez bien ajustée pour les draperies, et d'une bonne conservation, sauf la tête, mais roide de pose, était autrefois à la villa Mattei, à Rome, et l'on voit, pl. 71 de l'ouvrage sur cette villa, qu'elle est donnée pour une prêtresse de Cérès. C'est donc à tort qu'en passant dans la collection Blundell, à Ince, près de Liverpool, elle a reçu le nom de Cybèle, que je n'aurais pas dû lui laisser. Mais lorsque j'en fis faire le dessin et la planche, j'ignorais qu'elle vint de la villa Mattei, dont l'ouvrage aurait rectifié cette erreur. [H. 1 pi. 6 po.]

△ 662. B.—CYBÈLE ASSISE; *m. gr.*, pl. 396, E.—M. Bourb., IN.

Ayant pour couronne une tour ronde à contre-forts, la déesse est assise sur

un trône à dossier et à pieds carrés; deux lions, d'un aspect menaçant, accroupis de chaque côté du trône, posent, l'un le pied droit, l'autre le pied gauche, sur le marchepied soutenu par des pattes de lion, et ils paraissent prêts à défendre la déesse. De la main gauche elle s'appuie sur son tympanum, et ne tient rien à la droite; mais ces deux mains sont modernes, ainsi que la moitié des avant-bras et le tympanum. Sur la face antérieure du marchepied et de la plinthe, une inscription latine nous apprend que Virius Marcarianus, homme illustre (*Vir Clarus*) ou personnage consulaire (*Vir Cons.*), a consacré, à ses frais, PS, *pecunia sua*, ce monument à Cybèle, nommée Cybèbe, ainsi qu'elle l'est quelquefois par les Grecs : VIRIVS MARCARIANVS. VC. DEAM CYBEBENPS. Ce petit monument, assez bien conservé, fait partie du musée des *Studi*, à Naples (1). [Haut. 3 pal. 6 onc. = 0^m,917].

Le palme napolitain = 0^m,262,015 = 9 po. 8 lig. 144. L'once 12^e partie du palme = 0^m,032,021 = 9 lig. 678. Aux tables des mesures, p. 235 de mon premier volume,

(1) STATUES INÉDITES DU MUSÉE BOURBON DE NAPLES (VOYEZ P. CCCLXVII).

Depuis que j'ai fait dessiner et graver ces statues, dont la plus grande partie a paru, il y a même longtemps, dans les planches publiées de mon ouvrage, on en a donné

plusieurs dans le *Museo Borbonico*, dont la publication a commencé en 1824. Mais ces statues étaient inédites lorsque j'ai entrepris mon recueil.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
ABONDANCE.....	823. - 451.	CLIO.....	994 B. - 538 C.
ACTEUR.....	2221 F. - 874 C.	CYBÈLE.....	662 B. - 396 E.
ACTRICE.....	2221 G. - 874 C.	DIANE.....	1224 B. - 570 B.
ALEXANDRE SÈVÈRE....	2487 bis. - 940 C.	—.....	1224 C. - 570 B.
AMOUR ENDORMI.....	1459. D. - 644 A.	DOMITIEN.....	2404 A. - 940 C.
APOLLON LYCIEN.....	921 B. - 480.	ENFANT À L'OIE.....	2228 D. - 877 B.
— ASSIS.....	924. - 482.	— ET OIE.....	2230 B. - 877 C.
—.....	937. - 485.	— COUCHÉ.....	2234 A. - 874 D.
—.....	945. - 487.	—.....	2235 B. - 874 C.
ATHLÈTE.....	2174 A. - 854 D.	—.....	2235 C. - 874 C.
BACCHUS.....	1579 A. - 678 E.	— TEN. UN ANIMAL.	2237. - 874 C.
—.....	1586 A. - 678 E.	— PÊCHEUR.....	2241. - 879.
BALBUS.....	2346 C. - 915.	EUTERPE.....	1019 A. - 498 C.
—.....	2346 D. - 908.	—.....	1019 B. - 498 C.
CALLIOPE ASSISE.....	1115 A. - 498 D.	FAUNE.....	1676 A. - 716 A.
—.....	1115 B. - 498 D.	—.....	1685 B. - 717 A.
CARYATIDE.....	814 F. - 445.	— ENDORMI.....	1722 A. - 716 B.
CÉRÈS.....	756. - 424.	FLORE COLOSSALE.....	795 E. - 438 F.
—.....	771. - 429.	GÉNIE DE ROME.....	1905 A. - 770 A.
—.....	773. - 429.	GÉNIE.....	1849 B.
— ASSISE.....	780. - 420 A.	GUERRIER.....	2154 A. - 854 A.
CÉSAR.....	2318 D. - 916.	— ROM. À CHEVAL.	2154 B. - 854 B.
CÉSAR FILS D'AGRIPPA..	2372. - 931.	HERCULE.....	1975 A. - 804 A.
CICÉRON.....	2306 B.	— EN HERMÈS..	1990. - 796.
CIRIA.....	2346 B. - 915.	—.....	1992. - 804 A.
CLIO.....	994 A. - 498 C.	—.....	2013 D. - 804 B.

d'après des mesures que j'avais reçues d'Italie, le palme napolitain est porté à 0^m,264 = 9 po., 9 lig., 030, mais les mesures rectifiées et données par M. de Prony dans l'Annuaire du bureau des longitudes en 1832, p. 152, évaluent le palme de Naples à 0^m,262,015. Cette petite différence, que je voudrais avoir évitée, est du reste très-peu de chose lorsqu'il ne s'agit que de mesures de statues, même colossales.

Suite des STATUES INÉDITES DU MUSÉE DE NAPLES.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
HERMÈS DE FEMME....	1939. - 775.	NEPTUNE EN HERMÈS..	1799 B. - 749 B.
HISTRION ET PRIAPE...	2223 B. - 874 A.	NIOBIDE.....	1276. - 590.
HOMÈRE.....	2099. - 846.	OcéAN.....	1801 A. - 749 B.
IMPÉRIALE (statue)...	2505. - 973.	————	1801 B. - 749 B.
————	2497 A.	PÂRIS.....	2081 B. - 833 C.
ISIS.....	2580. - 990.	PHILOSOPHE.....	2143 A. - 840 D.
JEUNE HOMME.....	2228 E. - 877 B.	————	2144. - 840 D.
————	2228 F. - 874 C.	PRÊTRESSE.....	1922 B. - 762 C.
JUNON.....	727 A. - 420 A.	————	1922 B. - 770.
————	727 B. - 420 A.	PRISONNIER.....	2161 F. - 854 B.
JUPITER.....	678 D. - 396 F.	————	2161 G. - 854 B.
————	692 D. - 396 F.	PYRRHUS.....	2112 A.
LUCILLE.....	2464 F. - 915.	SILÈNE.....	1758 B. - 726 C.
LUCIUS VERUS.....	2463. - 967.	———— ou plutôt FAUNE.	1765 J.
MARC-AURÈLE.....	2448. - 954.	————	1765 J. - 734 D.
MAXIMIEN.....	2487. - 940 C.	———— TEN. UN RHYTON.	1771. - 735 et 734
MÉLÉAGRE.....	2022. - 805.	SYBILLE.....	1940. - 779.
MELPOMÈNE.....	1053 B. - 498 D.	SYLLA.....	2305. - 908.
MERCURE.....	1525. - 666 B.	TEMPSICHOE.....	1058. - 517.
———— ET NYMPHE...	1545 A. - 667.	TIBÈRE.....	2351. - 925.
MINERVE.....	848. - 459.	TRAJAN.....	2411. - 942.
————	888 D. - 462 D.	————	2412. - 942.
MNÉMOZYNE.....	973 A. - 498 C.	URANIE.....	1102 B. - 538 C.
MOSCHION.....	2122 A. - 840 D.	————	1102 C. - 498 C.
MUNICIPALE (statue)..	2276. - 891.	VÉNUS.....	1323. - 600.
————	2276 A. - 900 A.	————	1323 A. - 632 H.
————	2276 B. - 900 A.	————	1360. - 614.
————	2276 C. - 900 A.	———— (MARCIA EN)..	1371. - 617.
————	2276 D. - 900 B.	————	1372. - 617.
————	2297 A. - 900 B.	————	1373. - 617.
————	2280 A. - 900 D.	————	1374 A. - 606 C.
————	2283 B. - 900 D.	———— MARINE.....	1379 A. - 606 B.
————	2283 C. - 900 C.	————	1379 B. - 606 A.
————	2284 A. - 900 D.	————	1393. - 623.
————	2284 B. - 900 C.	———— ET AMOUR.....	1421. - 631.
————	2284 C. - 900 C.	————	1405 A. - 606 A.
————	2284 D. - 900 C.	VÉNUS GÉNITRIX.....	1449 D. - 632 F.
————	2284 E. - 908 B.	————	1449 F. - 632 F.
————	2297 B. - 908.	————	1449 F. - 632 F.
————	2289 A. - 900 D.	VITELLIUS.....	2398 C. - 916.
MUSE.....	1422 E. - 632 B.	————	742 C. - 410 D.

* Δ 663. — CYBÈLE, *m.*, pl. 283. — LOUVRE; vestibule.

Placée sur une belle colonne de marbre cipolin antique, provenant de Caryste, en Eubée, cette petite statue assise est assez bien ajustée. Aux côtés du siège, les lions, fidèles à Cybèle, font reconnaître cette déesse; c'est le seul caractère positif qu'elle puisse offrir, car la tête en entier, le col et les bras en partie, ainsi que le tympanum, sont modernes. [H. 0,750 m. = 2 pi. 3 po. 9 li.]

* Δ 664. — CYBÈLE, *m.*, pl. 283. — LOUVRE; vestibule.

Bien que cette statue-ci fasse pendant à la précédente et présente le même aspect, cette Cybèle offre peut-être moins de certitude que sa compagne; son attribut distinctif, les lions, lui manquent, et la tête n'est qu'une restitution moderne. Par sa pose elle ressemble à l'autre déesse; mais avec de grandes différences dans l'agencement de l'ample tunique flottante, à demi-manches larges, sans boutons, et dans la disposition plus étoffée du manteau qui, passant sur les épaules, retombe sur le milieu du corps, et va recouvrir le bras gauche. On ne voit pas trop à quel usage put servir le trou carré près du pied droit de la figure. L'espace jusqu'au siège ne suffisait pas à y placer un lion; peut-être y avait-il un très-petit autel, ou un *thymiatérion*, destiné à brûler de l'encens ou d'autres parfums. [H. 0,75 m. = 2 pi. 3 po. 9 li.]

664. A. — CYBÈLE SUR UN LION, pl. 396. — Coll. PANFILI.

La mère des dieux dans toute la fraîcheur et la force de la jeunesse, et telle qu'il convient à une immortelle et à la statuaire antique, dont le principal but était la beauté, est portée par le roi des animaux. Peut-être va-t-elle visiter ses séjours favoris, Bérécynthe ou Pessinunte, et y recevoir l'encens et les sacrifices de ses fervens adorateurs. Peut-être aussi le bel Atys aura-t-il quelque part à cette course rapide, Atys, que la déesse chérissait alors et qu'elle craignait de se voir enlever. Des médailles la représentent assise sur un lion. Une des statues qui ornaient le milieu ou la *spina* du grand cirque à Rome l'offrait ainsi, et c'était aussi le sujet d'un beau tableau du célèbre peintre Nicomaque. La déesse voyageuse est vêtue d'une tunique à larges manches, serrée d'une ceinture qui, dessinant sa taille élégante, est fixée sur les épaules par des agrafes. De la main droite, dans une attitude gracieuse, elle relève en arrière son manteau, et de la main gauche elle le retient. — Marbre grec dur.

Restaur. La tête de cette jolie statue est antique mais n'est pas la sienne, et, par la disposition du costume, il est aisé de reconnaître que celle qu'elle avait dans son intégrité n'a jamais eu de voile; il est probable qu'elle portait une couronne, on ne saurait cependant l'affirmer. Cette statue a subi d'autres restaurations; le nez, le front à gauche, une partie du cou, la main droite, la moitié de l'avant-bras et deux doigts de la main gauche, tous ceux du pied droit, l'orteil du gauche, la chute des plis du manteau sur la gauche sont modernes, ainsi que la queue du lion et la moitié de ses quatre pattes, la plinthe et une partie des pilastres. [H. 6 pal.]

664. B. — CYBÈLE ASSISE, pl. 396. — Coll. MATTEI, t. I, pl. 21.

Ornée d'une couronne à créneaux, élégamment posée sur le derrière de la

tête, dont elle n'altère pas les gracieux contours, la Cybèle est entièrement enveloppée d'un très-grand manteau double, *diplax*, et d'un péplus, qui, ne laissant apercevoir que les mains, recouvre une longue tunique, et, malgré son ampleur, ne dérobe pas la riche taille de la déesse. De chaque côté elle appuie sa main sur la tête d'un lion à crinière touffue accroupi près d'elle; ses regards semblent s'étendre au loin. Ces lions, par leur pose et par le socle sur lequel chacun d'eux est placé, ne paraissent pas vivants, ce sont des supports du trône, et ils en remplacent les bras. Ce siège sans dossier n'est pas non plus un trône ordinaire; ce n'est qu'un cube ou un bloc que l'on donnait à Cybèle comme un symbole de la stabilité de la terre, qu'à des époques reculées les anciens se représentaient ou cubique, ou en forme de parallépipède. — Marbre.

Cette statue, d'un aspect plein de dignité, est tirée de la collection de la villa Mattei, de même que celle qui la suit et qui semble lui servir de pendant. Il est bien à croire qu'elle n'est pas sans restaurations, peut-être y en a-t-il, même d'importantes, mais il nous a été impossible de nous les procurer, non plus que leurs dimensions. Ce sont de ces regrets auxquels, malgré tous ses soins, on est souvent condamné, en rendant compte de certaines collections dont les ouvrages et les planches se taisent sur une foule de choses que l'on aimerait à connaître. C'est probablement dans la crainte d'affaiblir l'intérêt de leurs monumens en les montrant tels qu'ils sont, qu'ils les offrent dans un état de conservation que souvent ils ont depuis longtemps perdue. Cette prétention d'intégrité nuit plus aux collections qu'elle ne leur sert; et l'on est disposé, lorsque l'on en a passé beaucoup en revue, à soupçonner bien des défauts à celles qui n'osent pas avouer les pertes que le temps et la barbarie ont fait essuyer à leurs monumens.

664. C. — CYBÈLE ASSISE, pl. 396. — Coll. MATTEI, I, pl. 22.

Tout ce que nous venons de dire de la statue précédente peut s'appliquer à celle-ci: la pose est la même ainsi que le costume, auquel n'apporte que bien peu de différence la bordure brodée qui serre le péplus au haut de la poitrine; les chaussures, sandales, *soleæ*, sont aussi semblables. Mais ici les lions sont sans crinière et ils ont la gueule béante, tandis qu'aux autres elle est fermée. Peut-être cette figure a-t-elle dans sa pose plus droite, sa beauté plus sévère, plus de dignité et moins de grâce que celle qui lui sert de compagne. — Marbre.

664. D. — CYBÈLE ASSISE, pl. 396. A. — Coll. MATTEI, I, pl. 34.

Cette statue n'offre rien de particulier, si ce n'est qu'elle est d'un style beaucoup moins relevé que celles que nous venons de voir; la tête légèrement penchée en arrière, la déesse dirige ses regards vers le ciel et semble le consulter. Elle tient des fruits dans ses deux mains ramenées en avant sur les côtés; son empire sur la terre, dont elle réglait la fécondité, motive ces attributs. Aux pieds du trône, à dossier très-bas, sont ses deux lions accroupis. La chaussure de la déesse est fermée; sa couronne, d'une forme peu ordinaire, est simplement une tour cylindrique avec une porte cintrée posée sur le manteau-voile. Nous ignorons si ces détails ne sont pas dus en partie à une restauration. — Marbre.

664. E. — CYBÈLE ASSISE, pl. 396. A. — Coll. MATTEI, I, pl. 23.

On retrouve ici à la mère des dieux plus de caractère et de dignité, et un

air de fierté dans les traits et la pose. Ses longs cheveux onduleux sur le front, s'échappant des côtés, retombent sur ses épaules de dessous le grand manteau-voile qui recouvre en partie la couronne tourellée. Tenant de la main droite, appuyée sur son genou, des épis et des fleurs, la déesse se soutient de la gauche sur son tympanum, qui pose sur le devant du siège, en avant duquel s'élève une grande corne d'abondance. A sa gauche, un lion accroupi à ses pieds tourne ses regards vers sa maîtresse. — Marbre.

D'après une fracture vers le bas de la corne d'abondance, cet attribut paraît antique; mais rien ne fait présumer ce qui l'est ou ne l'est pas dans le reste de la statue. Cet attribut, très-rare dans les figures de Cybèle, donnerait seul de la valeur à celle-ci, en établissant un grand rapport entre cette déesse et sa fille Cérès. Nous regrettons, faute de documents plus précis qu'un simple dessin, de ne pouvoir offrir plus de détails sur cette statue, dont le caractère par sa gravité est d'un aspect assez imposant.

Δ664. F. — CYBÈLE ASSISE, pl. 396. B. — Mus. CAPIT., INÉD.

Si on enlevait à cette figure de femme assise tout ce que l'on a ajouté à ce grand torse pour en faire une statue, il ne lui resterait aucun attribut qui, la caractérisant, ait autorisé à en créer une Cybèle plutôt qu'une autre déesse ou une belle et digne matrone. Les pieds, les mains, le bras droit, l'avant-bras gauche sont modernes, ainsi que la tête, que l'on a couronnée d'une tour carrée, forme que ne présentent pas les têtes de Cybèle. — Marbre grec.

Il se peut, au reste, que le grand éclat qui s'est détaché du genou gauche ait pu contribuer à donner l'idée que cette statue avait représenté cette déesse, dont le tympanum aurait posé sur le genou et en aurait été arraché avec le bras qui le tenait. Cependant, ce morceau du genou serait un peu trop bas pour que le tympanum eût pu s'y appuyer; et si l'on avait admis cette hypothèse, il est à croire que l'on en aurait profité, et que, grandissant ce tympanum, on l'aurait placé sur le haut de cette partie du genou. Les draperies de cette statue, d'une bonne disposition, sont d'une exécution lourde et très-médiocre. Elle fait partie de celles de la place du Capitole. [H. 7 pal., 7 onc.]

664. G. — CYBÈLE, ATYS ET UN SPHINX, pl. 396. B.

La composition de ce groupe, autrefois à Rome au palais Alberini, et dont Boissard (p. III, pl. 133) ne nous donne ni la grandeur, ni la provenance, est très-extraordinaire, et même à un tel point que quelques détails feraient suspecter son authenticité. Il est à regretter que le texte et la planche de ce savant antiquaire ne nous apprennent rien de l'état de ces figures lors de leur découverte, et que nous n'en connaissions pas même la matière. N'est-il pas fort à présumer que bien des parties auront été ajoutées lors d'une restauration probablement très-arbitraire et peu motivée, comme il y en eut tant au xvi^e et au xvii^e siècle? Peut-être n'était-ce qu'un reste de groupe assez simple dont, par de nombreuses additions, on aura fait une composition très-compiquée, et que l'on ne peut guère expliquer d'une manière satisfaisante. Le nom de *Martia Otacilla*, femme, vers 234, de Philippe, depuis empereur en 244, est inscrit sur la base, au-dessous de la consécration qu'elle fait de ce monument, étant déjà auguste, à la mère des dieux : *MATRI DEVM MARTIA OTACILLA AVG. D.*

Les médailles de cette impératrice portent Marcia Otacilia Severa, et non Otacilla.

Ce nom, dis-je, si l'inscription a toujours fait partie de ce monument et en était la dédicace, nous donnerait à peu près l'époque où il fut exécuté. C'était celle de la grande vogue des idées ou des rêveries, où les gnostiques faisaient un mélange des anciennes notions mythologiques, qui marchaient vers leur déclin, et des bizarreries de leurs nouvelles conceptions théogoniques et cosmogoniques. Avant d'être tout à fait chrétienne Otacille avait pu être imbue des idées des gnostiques; le serpent, le sphinx, qui font partie de ce groupe, pourraient le faire croire. Ils jouaient un grand rôle dans leurs symboles mystiques; et si, comme le démontre la dédicace de ce groupe à Cybèle, Otacille, encore payenne, étant déjà auguste, a bien pu allier ensemble des notions mythologiques qui se tenaient de si près. Mais tout ceci n'est que dans la supposition que notre groupe est antique en grande partie, ou du moins qu'il en restait assez pour être remis en l'état où nous le présente Boissard. Il faudrait aussi, par rapport à la composition et à l'exécution de ce groupe, faire la part de son époque. Les arts déclinaient tous les jours; on ne peut pas être exigeant avec eux, et ce qu'ils avaient encore de passable n'était plus que des réminiscences et un reste d'habitude des anciens modèles. On en retrouve ici plus d'une trace. Atys, reconnaissable à son bonnet phrygien, est bien auprès de sa déesse; l'un et l'autre portent leurs regards en avant et sont occupés du même intérêt. Le serpent qui s'enroule autour de ce tronc d'arbre est l'emblème du cours du soleil, de la vie et de l'ensemble des êtres qui animent la terre. A sa couronne tourellée, on ne peut méconnaître la mère des dieux, la déesse de la terre; cette grande corne d'abondance caractérise l'immensité de ses bienfaits; nous la lui avons déjà vue. Si on avait voulu faire quelque rapprochement entre la déesse et l'impératrice, cet attribut conviendrait très-bien à l'impératrice Otacille, sur les médailles de laquelle on lit : *FECVNDITAS TEMPORVM. FELICITAS TEMPORVM. PIETAS AVGVSTÆ*, qui perpétuaient le souvenir de ses bienfaits et du bonheur qu'elle répandait autour d'elle. Aussi avait-elle mérité le titre de *Janon conservatrice*. Le geste de ce sphinx bizarre et qui n'appartient à aucun pays est assez singulier; c'était le symbole des mystères.

A voir ce beau corps de femme et ces draperies indiquant avec souplesse les formes sans trop les prononcer, cette attitude où règne un moelleux abandon, il semblerait bien qu'il y a là de l'antique et de son goût. La tête et son voile sont bien ajustés; celle du favori de Cybèle, du bel Atys, ferait naître plus de doutes. L'agencement de son bonnet et de sa chevelure, plus maniérés, sont moins dans le sentiment antique. Mais c'est surtout sur la partie à la gauche du groupe que la critique aurait le plus à s'exercer. Malheureusement, elle ne peut ici marcher guère qu'à tâtons. On ne conçoit pas trop ce que vient faire là ce sphinx accroupi sur lequel est assise la déesse, et qui n'est ni égyptien, ni grec, ni romain. Que signifie cette énorme corne d'abondance, terminée dans le haut par une sorte de volute, et de laquelle sont tombés, aux pieds de la déesse, des épis et des têtes de pavot, attributs de Cérès, ainsi que la corne d'Amalthée? Que fait là ce serpent qui s'enroule autour d'un tronc d'arbre? L'action du sphinx glissant sa main sous la robe de Cybèle est aussi très-équivoque. Destitué de données positives sur ce groupe, et ignorant ce qu'il est devenu depuis Boissard, on est libre de se livrer à ses conjectures. Je serais donc très-porté à présumer que, s'il est en partie antique, tout ce qui est sur la gauche de Cybèle, cette grande corne d'abondance, le sphinx ailé et le vase, de même que le tronc d'arbre et le serpent, ne sont que des restaurations du *xvi* ou du *xvii*^e siècle. Mais il se pourrait que la jambe de lion fût antique et que la déesse eût été assise sur son animal favori couché à terre. Si l'Atys a fait partie du groupe, il a subi de grandes restaurations, et l'on en peut dire autant de la couronne de la déesse. Au reste, il faut avouer que toutes ces conjectures sont bien vagues et fort incertaines. Boissard, à son ordinaire, ne nous donne ni la matière, ni la mesure, ni la provenance de son groupe.

664. H. — CYBÈLE ASSISE, pl. 396 B. — BOISSARD, P. IV, pl. 95.

Cette déesse, assise sur un siège à dossier hémi-circulaire, et dont les avant-bras, qui n'existent plus, ne s'élevant qu'horizontalement à la hauteur du coude, devaient porter quelques attributs, ne se distingue par aucune particularité. Elle est sans couronne qui puisse la caractériser, et ses cheveux tombent en longues mèches sur ses épaules. Au lieu de couronne, sa tête est surmontée d'une espèce de croissant renversé; peut-être aussi, ce qui est assez probable, cette tête n'est-elle pas celle de la statue lors de son intégrité. Aux pieds de la déesse de Phrygie, ses lions, s'ils sont antiques, suffisent pour la faire reconnaître. De même que pour le groupe précédent, Boissard ne nous apprend rien dont nous puissions profiter et nous servir de guide dans nos incertitudes. On ignore aussi ce qu'a pu devenir cette statue.

* 664. I. — ATYS, *br.*, pl. 396 C. — MUS. CHARLES X.

ATYS, nommé aussi ATÉS, ATYES, etc., divinité orientale, par ses aventures et ses infortunes avait de grands rapports avec Adonis (1); son costume extraordinaire, ni grec, ni romain, le désigne assez pour un personnage dont le culte mythologique fut apporté de l'Asie en Grèce et en Italie. On y retrouve ces *anaxyrides* ou grands pantalons des peuples de l'Orient que l'on voit à des statues de princes ou de soldats barbares et aux Amazones. Mais ici l'ajustement en est tout particulier, par les boutons qui, de chaque côté, en réunissent, comme par des crevés, les deux parties sur le devant de la cuisse et de la jambe. On voit aussi que les parties supérieure et inférieure de l'habillement n'en font qu'une et que les manches longues y tiennent. Ce vêtement s'ouvre

(1) Fils de la nymphe Nana, suivant Arnobe, et d'un père dont les traditions mythologiques ne nous ont pas conservé le nom, Atys ou Attis, né à Célène, dans les montagnes de la Phrygie, était de la plus rare beauté. Elle produisit la plus vive impression sur deux déesses, Cybèle et sa sœur, la terrible Agdistis. Éprises d'Atys et bientôt rivales, elles se le disputèrent avec fureur et le mutilèrent au point qu'il ne pût plus être ni à l'une ni à l'autre de ces amantes effrénées. Si l'on s'en rapporte à d'autres récits mythologiques, Cybèle avait fait choix du beau Phrygien pour desservir ses autels. Il paraît qu'il était pour la déesse encore plus que le suprême ministre de son culte. Ayant appris que la fille du fleuve Sangaris lui avait fait oublier ses serments, dans sa passion jalouse Cybèle le frappa d'un tel vertige, que de ses propres mains

il se mit hors d'état de se rendre à jamais coupable d'un nouvel outrage à la fidélité qu'il lui avait jurée. Bientôt, accablée de regrets des emportemens d'une vengeance cause de la mort du parjure qu'elle idolâtrait encore, elle lui rendit des honneurs funèbres qui se perpétuèrent et devinrent un culte qu'elle associa au sien. Les prêtres de ce nouveau dieu, les Galles, furent obligés, pour complaire à la déesse, de se réduire au même état qu'Atys. C'était au milieu du désordre des orgies les plus effrayantes que ces fanatiques, *fanatici*, et c'est le nom que leur donnaient les Romains, se livraient à ces honteux excès, et se réduisaient à n'être plus hommes que de nom; et l'on est étonné que la déesse pût compter dans ses temples de Phrygie et d'autres contrées des milliers de semblables adorateurs.

d'une manière bizarre sur le milieu du corps, qu'il laisse à découvert. La chaussure fixée est haute comme dans la plupart des figures orientales. Par la manière dont s'enfle le vêtement de cet Atys, et par ses mains élevées vers le ciel, il semble tourner sur lui-même, et que la rapidité de son mouvement agite le vêtement, ce qui faisait partie des actes frénétiques d'adoration des prêtres de Cybèle. C'est une pratique encore en usage chez les derviches dans leurs prières, et on la retrouve chez les juifs pour plusieurs cérémonies, surtout dans les pays où, comme en Pologne, ils sont restés fidèles à leurs antiques usages. D'après un verset de la Bible qui dit : « Tout mon corps vous célèbre, ô Seigneur, » ils se livrent aux mouvemens les plus violens pour rendre hommage au dieu d'Israël. Cette figure, qui n'annonce pas la fraîcheur et la force de la jeunesse, mais une mollesse efféminée, est assez bien modelée, et très-curieuse par la singularité et la rareté du sujet. De la belle collection Edouard Durand, elle a passé au Musée royal ; elle est d'une bonne conservation. [H. 0^m,540 = 1 pi. 8 po.] (1).

664. J. — ATYS, *m.*, pl. 396, C. — GUATTANI, ann. 1785.

Coiffé du bonnet phrygien tel qu'on le voit à Adonis, à Paris, et d'où s'échappent en longues boucles les ondulations de sa chevelure, Atys est représenté en berger ; appuyé sur son long bâton pastoral, il veille à ses troupeaux sur quelque montagne de Phrygie consacrée à Cybèle. De la main droite, tenant le bruyant tympanum, il semble l'agiter, en accompagnant sa voix, aux fêtes de la déesse. Les cymbales d'airain, que faisaient retentir avec fureur les adorateurs fanatiques de la déesse de Phrygie, sont suspendues à un tronc d'arbre : c'est sans doute un pin. Il rappelle que ce fut sous un de ces arbres qu'Atys, mutilé, fut trouvé rendant le dernier soupir, et que même, selon Ovide, il avait été métamorphosé en cet arbre.

Le costume d'Atys offre ici quelque différence, dans les détails, avec celui que nous venons de voir. La principale est celle des anaxyrides sans ouvertures et sans boutons ; le haut du vêtement, arrêté sur la poitrine par une grande agrafe carrée, découvre moins le corps. On pourrait croire que l'autre figure d'Atys le représente lorsqu'il était

(1) STATUES DU MUSÉE ROYAL INÉDITES.

Lorsque le Musée de sculpture a commencé à paraître, les statues suivantes étaient inédites.

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
APOLLON	925.	- 346.	GÉNIE DES JEUX.....	2225 A.	- 349.
.....	929. A.	- 482.	HERCULE ASSIS.....	1988.	- 795.
ATYS.....	664. I.	- 396 C.	2013 C.	- 802 B.
BACCHUS INDIEN.....	1600 A.	- 675.	JUPITER.....	672.	- 399.
CÉRÈS.....	754.	- 278.	MERCURE.....	1545.	- 349.
CUPIDON ENDORMI.....	1457.	- 643.	SIRÈNE.....	2089 B.	- 836 A.
.....	1458.	- 643.	MUSE.....	1131 A.	- 352.
.....	1459.	- 643.	NAYADE.....	1838.	- 348.
ESCALAPE.....	1150.	- 295.	THALIE EN MELPOMÈNE.	2043.	- 315.
.....	1151.	- 346.	VÉNUS MARINE.....	1316.	- 610.
FLORE.....	795.	- 299.	1392.	- 623.

encore trop enfant pour être autre chose que l'élève de la déesse et un jeune ministre de ses autels, tel qu'étaient les *camilles*. Mais ici c'est déjà une jeune homme, et il semble avoir voulu dérober aux yeux les honteuses traces de son infidélité et de sa punition. Cette figure, d'une composition et d'un style plus relevés que la première, pourrait offrir Atys ayant reçu les honneurs divins, et type du premier des Galles, honoré comme leur chef. Cette statue fut publiée pour la première fois en 1785 par Guattani dans ses *Monumens inédits*; on ignore ce qu'elle est devenue, et ce savant antiquaire n'en donne ni la provenance, ni la matière, ni les mesures.

△ 664. K. — ATYS, *m.*, pl. 396, E. — Lond.; l. LANSDOWNE, INÉD.

La même collection nous offre deux statues d'Atys, mais de mérites différens. Celle-ci, quoique jolie est très-inférieure à celle qui lui sert de pendant chez lord Lansdowne; la pose et l'expression du jeune favori de Cybèle sont trop maniérées. N'ayant pour vêtement qu'une chlamyde qui, couvrant les épaules et le haut de la poitrine, retombe en arrière sur un tronc d'arbre sur lequel il appuie son bras droit, Atys, la main gauche sur la hanche, tient à la droite son pedum et s'abandonne à sa mélancolique rêverie. Le torse de cette figure est bien modelé, ainsi que toute la partie inférieure; les jambes et les pieds sont fort bien.

△ 664. L. — ATYS, *m.*, pl. 396, E. — Lond.; l. LANSDOWNE, INÉD.

Debout, nu, les jambes croisées, la droite passée nonchalamment sur la gauche, le bel Atys, dans l'attitude du repos et de la mollesse, appuie sa main droite sur un tronc d'arbre, et l'autre main repose sur sa hanche; il se laisse aller à ses tristes réflexions et à ses douloureux souvenirs (1).

Le torse de cette jolie figure, l'une des plus précieuses de la belle collection de lord Lansdowne, rappelle le style de l'Apolline de Florence et de l'Apollon Sauroctone du

(1) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION LANSDOWNE.

Lorsque je les fis dessiner en 1834, quoique plusieurs d'entre elles eussent été publiées depuis longtemps, elles étaient pour ainsi dire toutes inédites,

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
AMAZONE.....	2022	C. - 833 B.	HARPOCRATE.....	1877.	- 763.
AMOUR.....	1478	A. - 650 D.	HYGIE.....	1272	B. - 552.
— ET PSYCHÉ.....	1501	A. - 954.	IMPÉRIALE (statue)...	2510	A. - 971.
ANTINOÛS.....	2436	A. - 946.	————— ..	2510	B. - 972.
APOLLON SAUROCTONE..	905	D. - 476 B.	JASON.....	2048	A. - 814.
————— ..	906	A. - 476 A.	JUNON ASSISE.....	748	A. - 420 B.
————— ..	906	C. - 476 A.	LÉDA.....	715	A. - 410 B.
ATYS.....	664	K. - 396 E.	MARC-AURÈLE, JEUNE..	2445	A. - 950.
————— ..	664	L. - 396 E.	MUNICIPALE (statue)..	2284.	- 894.
BACCHUS ENFANT.....	1560.	- 676.	NYPHE ENDORMIE....	1829	A. - 750.
CESTIAIRE.....	2180.	- 856.	———— COUCHÉE.....	1829	B. - 750.
————— ..	2180	A. - 851.	PLUTON ASSIS.....	1851	A. - 758.
DIANE.....	1213	A. - 564 A.	PRÊTRESSE EN GAÏNE..	1953	B. - 779.
— CHASSERESSE.....	1217	A. - 565.	TIBÈRE.....	2356	C. - 925.
DISCOBOLE EN DIOMÈDE.	2085	A. - 829.	TRAJAN.....	2415	A. - 942.
FORTUNE.....	839	B. - 454 B.			

musée du Louvre ; elle est d'une élégante jeunesse et le modelé en est fin. La forme gracieuse du pied gauche et des doigts du pied droit, assez bien conservés, fait regretter que les jambes ne l'aient pas été. La gauche, à partir du genou, et la droite, du milieu de la cuisse, de même que le bras gauche en entier et tout l'avant-bras droit, sont dus à des restaurations. La tête, d'une charmante expression pleine d'une douce mélancolie, est bien celle de la statue, mais elle en avait été détachée, et on l'y a replacée; le nez est restauré. [H. 4 pi. 3 po.] Sur la base sont de riches enroulemens de feuillages.

Je ne puis me refuser le plaisir de témoigner ici toute ma reconnaissance à lord Lansdowne pour son aimable accueil, et pour la facilité et l'agrément que j'ai trouvés à prendre des notes sur toutes les statues et les sculptures de sa riche collection, qui m'était toujours ouverte, et que j'ai eu la liberté de faire dessiner.

Pour peu que l'on étudie les monumens de la sculpture antique et que l'on cherche à pénétrer le sentiment qui les inspira, on reconnaît facilement que, d'après les idées que les Grecs se faisaient du caractère et de la puissance de leurs divinités, ils adoptèrent parmi les types créés par l'art, qui né, pour ainsi dire, et élevé dans les temples, était la religion visible; ils adoptèrent, dis-je, ceux qui répondaient le mieux à ces idées et qui, pour ainsi dire, les personnifiaient et les rendaient palpables à leurs yeux et à leur imagination. Ces types, se perpétuant, devenaient comme sacrés, et les artistes se seraient fait un scrupule religieux de changer d'une manière sensible ce qu'aux plus beaux temps de la sculpture les grands artistes, qui servaient toujours de modèles à leurs successeurs, avaient eu le génie de faire regarder par toute la Grèce comme des œuvres célestes et comme la plus noble expression de la beauté des dieux. Ces caractères, créés par l'imagination ardente des artistes et souvent inspirés par les poèmes sublimes d'Homère, dont le génie peupla l'Olympe, étaient pour chaque divinité, selon ses diverses attributions, aussi variées que le permettait le système régulier de la beauté chez les Grecs, qui ne souffraient pas qu'aucune expression violente vint en altérer la pureté. Mais dans les belles productions de la sculpture grecque, qui malheureusement sont très-rare, ces caractères sont assez distincts pour qu'un œil exercé ne confondit pas les fragmens de têtes de Jupiter, de Junon, d'Apollon, de Minerve avec celles d'autres divinités. Il paraît que ce fut à Phidias que l'on dut le type ou l'idéal des figures de Jupiter, comme à Polyclète l'ancien celui de Junon, et à Scopas ainsi qu'à Praxitèle les types variés, selon leurs époques, des têtes de Vénus. Phidias, dans son chef-d'œuvre du Jupiter Olympien, en or et en ivoire, avait porté au plus haut degré la majestueuse et calme beauté du maître des dieux, qui pendant bien des siècles vit tomber d'admiration à ses pieds la foule de ses adorateurs. Ainsi que nous l'avons dit et que nous en sont garans plusieurs ouvrages grecs en petit nombre, et surtout des pierres gravées et des médailles; le type de Jupiter, tout en conservant un caractère général, recevait quelques modifications, suivant les attributions qui, selon les contrées et les particularités du culte lui faisaient donner des titres divers. Et le Jupiter, sur son quadrigé, foudroyant les géants, ainsi qu'on le voit sur la belle pierre d'Athénion, avait une beauté sévère, d'une toute autre expression que celle du Jupiter Olympien, assis, tenant à la main la victoire, symbole de sa puissance, et le sceptre dont il régit le monde avec calme et douceur. Sans entrer pour le moment dans des détails, nous rappellerons que les statues de Jupiter lui donnent, en général, pour accessoires, la couronne de laurier, un long sceptre, le foudre, emblèmes de sa puissance, ou la coupe, qui signalait les bienfaits qu'il répandait sur la terre. Son aigle indiquait la force et la rapidité des décrets du dieu, dont un seul mouvement des sourcils faisait trembler l'univers et maintenait les dieux dans le devoir.

On peut faire remarquer que parmi les nombreux surnoms qu'avait reçus Jupiter, et qui tenaient à des localités encore plus qu'à des attributions diverses de sa souveraine

puissance; il n'y en a que très-peu dont les statues de ce dieu pussent nous offrir une explication positive. Nous verrons que ses titres statuaire, si l'on peut s'exprimer ainsi, se réduisent à un petit nombre de dénominations que l'on soit autorisé à appliquer à l'essence de ses fonctions suprêmes de maître du monde. Il en est de même des statues des autres divinités, elles sont très-loin de nous apprendre tout ce que nous voudrions en savoir; aussi, les statuette en bronze, les bas-reliefs, les pierres gravées et les médailles, offrent-ils aux recherches de l'archéologie un champ plus vaste, plus fécond et plus varié, et nous nous réservons bien d'y faire quelques excursions dans notre examen des dieux. En général, les têtes de Jupiter présentent un bel ovale, dont la partie supérieure, le siège de la haute sagesse, prend un peu d'ampleur: le front large et plein, rien n'en altère la pureté, et il est légèrement bombé au-dessus des sourcils, dont les arcs sont doucement surbaissés. C'est là que dans toute sa puissance la pensée développe son génie et la profondeur de ses méditations. Les yeux bien enéchassés sont grands et ouverts sans l'être trop, et toute la figure est d'un aspect majestueux, tempéré par un air de douceur et de bienveillance. Le trait le plus caractéristique des têtes de Jupiter est, en général, la disposition de sa chevelure; elle est ordinairement abondante et retombe des deux côtés du visage en longues mèches onduleuses. Sur les épaules, sur le haut du front, les cheveux se relèvent comme la crinière du lion, et se recourbant en avant, ils ombragent le front. On retrouve ce caractère distinctif et assez constant de la chevelure de Jupiter à celle de héros, tels qu'Hercule, quelquefois Bacchus et Alexandre le Grand, qui passaient pour fils de ce dieu, avec lequel ce trait de conformité leur donne quelque ressemblance et un air de famille. Lorsque Jupiter porte la couronne, elle est ou de chêne, comme dieu de Dodone, ou en olivier sauvage, *cotinos*, qui est propre au Jupiter Olympien. Quelquefois il a la tête ceinte d'une simple bandelette, symbole de la souveraineté. Sa barbe, large et touffue, est ordinairement, aux belles têtes de ce dieu, à mèches ondulées et à petites boucles; elle ne cache pas assez la bouche pour que l'on n'en voie pas en grande partie le noble contour et l'expression calme de la bonté et de la sérénité. Tout l'ensemble de la tête offre l'empreinte de la force et de la plus haute dignité.

La stature de Jupiter répond à la beauté de sa tête; il a les épaules larges, la poitrine vaste et bien développée, ainsi que le décrit Homère et que l'avait représenté Phidias dans son chef-d'œuvre à Olympie. Toutes ses formes annoncent la force et la puissance, mais on sent que pour la manifester il n'a nul besoin d'efforts, un seul mouvement de ses sourcils suffit pour remuer le monde. Sa force est toute dans sa volonté suprême. Aussi la sculpture antique ne prononce-t-elle pas avec énergie la musculature du maître des dieux; elle la réserve à d'autres habitans de l'Olympe, à Mercure, à Mars et surtout à Hercule, le type de la force physique, et qui, n'ayant pas le pouvoir d'une volonté divine, était obligé dans ses exploits de déployer la force et l'adresse surnaturelles dont l'avait doué Jupiter. Aussi se manifeste-t-elle aux yeux par l'exagération de sa musculature; il n'en est pas ainsi de Jupiter, qui, devenu maître du ciel, terrasserait avec calme, d'un regard, et Hercule le dieu de la force et toutes les divinités. Aussi, dans les belles figures de Jupiter, les muscles et les veines sont-ils très-peu sentis. Au reste, quoiqu'il existe quelques statues de ce dieu qui se distinguent de la foule, il n'y en a pas que l'on puisse citer comme de véritables chefs-d'œuvre; et, sous le point de vue de l'art, le souverain des dieux, auquel tant de monumens avaient été consacrés, est loin de pouvoir être mis sur le même rang que plusieurs des divinités soumises à son empire. Mais, parmi les bustes et les têtes, il y en a quelques-unes de la plus grande beauté, soit en sculpture de ronde bosse, en bas-reliefs, et surtout en pierres gravées.

Les statues de Jupiter pourraient, en général, se ranger en plusieurs classes, d'après

leur pose et leur costume : les Jupiter debout, prêts à exercer quelque action, et d'autres dans une attitude fixe; les Jupiter assis en repos et comme il convient au maître suprême du monde. Parmi les statues de ce dieu debout, une partie, la moins considérable, est nue; quelques-unes, je n'en trouve que quatre, sont entièrement vêtues. Les autres, en plus grand nombre, sont demi-drapées, ou à mi-corps, de l'himation ou manteau, quelquefois de la tunique et souvent du manteau sur l'épaule gauche, et laissant à découvert la poitrine et la partie droite jusque vers le milieu du corps. Parmi les Jupiter assis, quelques-uns, en petit nombre, sont entièrement vêtus. Les autres ne le sont qu'à mi-corps et de la même manière que les statues debout. Au reste, dans la description des nombreuses statues de ce dieu, nous aurons soin de faire remarquer les variétés de leur pose, de leur costume et des divers accessoires.

664. A. — JUPITER AXUR, ou imberbe, *m.*, pl. 410. C.

Jeune, nu, sans barbe, le dieu est debout, dans toute la force de la jeunesse; la tête légèrement inclinée vers la gauche, il paraît prêt à vider sa coupe de nectar, emblème de sa bienveillance. Son aigle, à ses pieds, semblerait réclamer sa part du breuvage divin. A sa main droite, le jeune dieu tient son foudre, symbole de sa puissance. Sa poitrine est couverte de la peau de la chèvre Amalthée, dont les pieds se renouent sur sa poitrine. Elle lui servit de nourrice et lui sert aussi d'égide. Au reste, c'est bien la véritable, la première égide, la peau de chèvre que Jupiter donna à Minerve, qui en fit sa cuirasse, en y plaçant la terrible tête de la Gorgone Méduse, qu'elle entourait de serpents s'agitant et sifflant de toutes parts. La déesse couvrit encore cette égide d'écaillés, sans doute pour en faire une armure; c'était comme la cuirasse des Romains nommée *lorica hamata*, une espèce de cotte de mailles. Mais nous aurons plus d'une occasion de parler ailleurs de cette armure.

A la première vue de cette statue, sa grâce et la délicatesse de ses traits donnèrent à M. Phil.-Aurel. Visconti, frère du célèbre antiquaire, l'idée que c'était un Ganymède restauré en Jupiter; mais cette peau de chèvre, qu'on ne voit jamais à ce royal berger; le foudre, du soin duquel il pouvait bien être chargé, mais dont il se serait bien gardé de s'armer; la chevelure ainsi relevée sur le front; la majesté de la tête, abaissant avec bienveillance ses regards sur les mortels; toutes ces observations persuadèrent M. Visconti que ce ne pouvait être un Ganymède, et que l'on avait bien voulu représenter Jupiter jeune, n'ayant pas encore de barbe, et qu'on surnommait Axur (n'ayant pas fait usage du rasoir *ξυρόν*), et tel qu'en donne une statue Guattani, dans ses Monumens inédits, t. V, pl. 49. Jupiter, jeune, révèle sa puissance au monde, et son empire commence. Ce sujet, très-rare, surtout en statue, ajoute au mérite de celle-ci, qui est d'une bonne sculpture. C'était un des beaux morceaux de la collection réunie avec goût par le général Miollis dans sa belle villa, actuellement possédée par le prince Borghèse. La galerie Miollis, d'après son catalogue, était très-considérable, et contenait un grand nombre de statues, dont quelques-unes très-belles. Elles sont dispersées; et malgré tous mes soins et les promesses que l'on m'avait faites, il ne m'a pas été possible, à mon grand regret, de recueillir les dessins de ces statues disséminées. Au reste, pour parler avec plus de connaissance de cause de cette statue, dont j'avouerai que la pose me paraît assez gauche, il faudrait savoir ce qu'elle doit aux restaurations, dont on ne dit pas un mot. S'il se trouvait que l'aigle ne fût pas antique, et qu'une partie des bras et des

attributs fussent modernes, il se pourrait bien qu'un Cavaceppi ou quelque autre adroit restaurateur eût changé en Jupiter Axur un beau torse de Bacchus ou de jeune faune. La coupe, qu'on ne trouve jamais ainsi travaillée entre les mains des statues, et le foudre, me font l'effet de sentir leur xvi^e siècle. — Coll. Miollis, pl. I. [Haut. 6 pal. 6 onc.]

Δ 665. — JUPITER ASSIS, *m.*, pl. 397. — Mus. de Lyon, INÉDIT.

Jupiter, dans une attitude grave, mais dont l'expression, pleine de la dignité qui convient à la toute-puissance et au juge suprême, est tempérée par la douceur et la sérénité du regard, est assis sur son trône. Ses pieds, chaussés de simples sandales, reposent sur un marchepied soutenu par des pattes de lion. Le marchepied caractérise les trônes et les distingue des sièges ordinaires à dossier et à bras; les monumens antiques ne les offrent que sous les pieds de divinités, de princesses ou de très-hauts personnages. Le roi des dieux a pour vêtement un très-ample manteau, le *pharos*, qui l'enveloppe presque entièrement, et qui, retombant en large masse de l'épaule gauche, laisse à découvert la moitié du haut du corps et le bras droit. La sphère que Jupiter tient à la main est le symbole du monde, qu'il gouverne et meut à son gré. Cette sphère, entre les mains des empereurs romains, les caractérise aussi comme les maîtres du monde, le plus cher de leurs titres. De la main gauche élevée, le souverain des dieux s'appuie sur son long sceptre, qu'on lui voit quelquefois sur les bas-reliefs, et qui, dans les statues, n'est indiqué que par un morceau de la hampe.

La tête de cette petite statue est belle et se distingue par un caractère de bonté; mais ce n'est pas la sublime expression du Jupiter homérique, qui, du seul mouvement de ses sourcils, faisait trembler l'Olympe et courber les dieux à ses pieds. Les cheveux n'ont pas la disposition pittoresque que présentent ordinairement les belles têtes de Jupiter, dont les cheveux, se relevant sur le haut du front, se recourbent et retombent en avant. C'est un caractère distinctif des têtes de Jupiter, et on le retrouve même, mais moins prononcé, aux têtes de dieux et de héros, tels qu'Hercule et Alexandre le Grand, qui se disaient fils de Jupiter. On peut faire remarquer ici la richesse du trône, qu'il est rare de trouver ainsi décoré, des deux côtés et par derrière, de riches palmettes et d'enroulemens à jour. On y distingue bien l'épais coussin encadré de bordures, et ce trône rappelle un peu ceux sur lesquels quelques descriptions de Pausanias offrent des divinités assises. Qui sait si cette petite statue ne conserverait pas quelques réminiscences du Jupiter de Phidias, à Olympie, que nous a si bien retracé M. Quatremère de Quincy dans son bel ouvrage du Jupiter Olympien? Il se pourrait que l'auteur de cette statue eût eu quelques inspirations de ce chef-d'œuvre, si ce n'est pour les détails, du moins pour la masse de son ouvrage, qui se distingue par beaucoup de noblesse dans l'ensemble et de sagesse dans les détails. Cette précieuse statue, aujourd'hui au musée de Lyon, a appartenu pendant longtemps à M. Artaud, homme de science, de talent et de goût, qui, pendant quelques années à la tête de ce beau musée, l'a fait prospérer par sa direction éclairée. Parmi les monumens antiques du cabinet de M. Artaud, était l'admirable héros grec combattant, en bronze, trouvé près de Grenoble, l'un des plus beaux bronzes qui existent, et dont j'ai fait faire l'acquisition à M. le duc de Blacas. [Le Jupiter assis a, de hauteur, 0^m,548 = 1 pi. 8 po. 3 li.]

666. — JUPITER ASSIS, *m. de Paros*, pl. 397. — M. P.-C., I, pl. 1.

En abordant cette statue à laquelle l'illustre Visconti, dans son Musée Pio-Clémentin, a donné une grande et peut-être trop grande célébrité, je suis très-embarrassé et tout à fait en méfiance contre ce que j'ai à en dire, et je me sais presque mauvais gré de ne pas partager tout à fait l'opinion de ce grand antiquaire, du côté duquel je suis toujours disposé à me ranger. Mais il m'est impossible de reconnaître avec lui la plus belle représentation qui nous soit restée du maître des dieux dans cette statue qui, autrefois dans la cour du palais Verospi (1), à Rome, a depuis reçu les honneurs des salles du Vatican. Cette attitude d'un vieillard affaissé sur lui-même, et qui n'a plus de vigueur, n'est pas celle qui convient et que l'imagination donne au souverain des immortels; et certes il ne les ferait pas, comme le Jupiter d'Homère, trembler d'un seul de ses regards. Et d'ailleurs, considérez-le bien, et voyez ce qui appartenait à la statue lorsqu'elle était dans son intégrité et ce qu'elle doit à la restauration, vous trouverez que la masse des restitutions l'emporte de beaucoup sur la partie vraiment antique. Celle-ci se réduit à la tête dont encore le nez est moderne, ainsi que la touffe supérieure des cheveux, et à une portion du torse limitée à l'épaule gauche, aux deux pectoraux, et au corps jusqu'à la draperie sur l'épaule, et sous cette épaule à une partie du côté. Ce n'est donc, à proprement parler, qu'un fragment de torse qui avait conservé sa tête mutilée et dont on a composé une statue qui doit autant à celui qui lui a donné une seconde vie qu'à son véritable auteur. La restauration même ne me paraît pas très-heureuse, et l'on peut trouver que cet aigle ne s'ajuste pas d'une manière convenable avec la pose de la figure. D'après l'éloge pompeux que Visconti fait de cette statue, il est à présumer qu'il ne l'avait pas examinée d'assez près, et que les restitutions lui avaient échappé : du moins n'en parle-t-il pas. Quoiqu'il la trouve fort belle et du meilleur temps de la sculpture grecque, il ne pense pas que l'on puisse l'attribuer à aucun des grands sculpteurs grecs qui se rendirent célèbres par des statues remarquables de Jupiter. Ce ne peut être une imitation du Jupiter Olympien de Phidias, qui tenait à la main droite une

(1) Cette statue était au fond de la cour du palais Verospi, près de la place Colonne. Pietro Sante-Bartoli, *Mem.* n° 100, dans les curieux *Miscellanea* du savant antiquaire Carlo Fea, p. 250, dit que toutes les statues de ce palais furent trouvées près de Sainte-Agnès, hors des murs de Rome, en sortant par la porte Nomentane. On y découvrit aussi les huit beaux bas-reliefs du palais Spada. (Note de Visconti, *Op. Var.*, t. II, p. 423.) — Tout à la fin de 1817, peu de temps avant sa mort, Visconti, sollicité par le libraire Molini, de Florence,

qui projetait une nouvelle édition du Musée Pio-Clémentin, s'était occupé d'additions et de quelques changemens qu'il croyait nécessaires à sa première édition. Mais la mort, qui nous l'enleva le 18 février 1818, ne lui permit pas d'aller au delà de la planche 10 du premier volume, et il est fort à regretter que cette révision n'ait pas pu avoir lieu pour tout le reste de ce grand et beau monument archéologique, trésor inépuisable de documens précieux et des plus saines doctrines.

victoire, et la main de celui-ci n'est pas disposée à cet effet. Ce ne serait pas non plus une copie du Jupiter tonnant ou vengeur, célèbre colosse de Rome, et qui, d'après les médailles, était debout. Plusieurs figures de Jupiter, celui du Louvre, une petite statue (1) trouvée près de l'isthme de Corinthe et crue un Jupiter isthmien, sont presque des répétitions de celui du Musée Pio-Clémentin, et Visconti en infère que c'est une preuve de la beauté et de la célébrité de la statue; mais il est plus que probable que ce n'est pas d'après la statue du Vatican, mais bien d'après celle qui lui a servi d'original, que ces répétitions auront été reproduites. — [H. 9 pal. 9 onc.]

Δ 666. A. — JUPITER ASSIS, *Paros*, pl. 396. D. — INÉDIT (2).

Cette statue, presque colossale et d'une assez belle conservation, n'y ayant de restauré que les mains et les poignets, et l'avant-bras gauche, est une de ces répétitions dont nous venons de parler et qui témoignent en faveur de l'original qui leur a servi de type. Ici la tête, d'une physionomie moins douce que celle du Musée Pio-Clémentin et moins penchée en avant comme pour prêter plus d'attention aux vœux que l'on adresse au maître de l'Olympe, est ceinte d'une bandelette, telle qu'on en voit souvent aux dieux et aux personnes royales. Les cheveux et la barbe offrent de belles masses, mais on peut leur reprocher un peu de sécheresse. Il est à regretter que le nez soit restauré, mais où trouver des statues où il ait été conservé? elles sont très-rares. [H. 6 pi. 10 po.] — Coll. de sir Smith Barry, à Marbury-Hall, joli château près des belles mines de sel de North-Witch, le long du Weaver, dans le comté de Chester en Angleterre.

Le Jupiter du Vatican et celui-ci sont assis sur des blocs. Ce siège, si simple, ne pourrait-il pas rappeler le Jupiter *Lapis*, pierre, *Casius*, de Corcyre, d'Égypte, si célèbre

(1) Ce Jupiter a passé entre les mains d'un voyageur anglais, M. Skipwith, et l'on ignore ce qu'il est devenu.

(2) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION DE SIR SMITH BARRY.

Il paraît qu'aucune des statues de la collection Smith Barry, dont plusieurs sont assez remarquables, n'a été publiée jusqu'à présent. Elles mériteraient bien d'être dis-

posées dans le château de Marbury-Hall d'une manière plus avantageuse; elles ne pourraient qu'y gagner.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
ALEXANDRE.....	2104. - 839.	DIANE OU NYMPHE.....	1208 C. - 564 A.
AMAZONE COMBATTANT..	2028 C. - 810 B.	— (NYMPHE DE)...	1248 A. - 564 D.
AMOUR.....	1469 A. - 650 A.	ENFANT TEN. UN OISEAU.	2236. - 878.
ANTINOÛS EN VERTUMNE	2430 A. - 946.	FAUNISQUE FLÛTEUR...	1683 C. - 704 A.
APOLLON PYTHIEN.....	906 B. - 476 A.	JUPITER ASSIS.....	666 A. - 396 D.
ARIANE.....	1623 A. - 694 B.	HERCULE ÉTOUF. ANTÉE.	2015 A. - 804.
GÉNIE BACHIQUE.....	1637 A. - 694 A.	NYMPHE DES FONTAINES.	1831 A. - 750.
BACCHUS ET ARIANE....	1634. - 694.	PÂRIS.....	2077 A. - 833.
— SUR UN ÂNE....	1610 A. - 695.	PHILOSOPHE.....	2125. - 844.
CÉRÈS.....	774 C. - 438 A.	VÉNUS ARMÉE.....	1449 B. - 594.

dans l'antiquité. Cette statue, que j'ai eu le plaisir de voir et d'examiner avec soin dans la collection peu nombreuse, mais bien choisie, de M. Smith Barry, est d'un bon travail. Le torse en est remarquable par la souplesse et la fermeté de son modelé; les draperies, bien disposées, sont d'une exécution très-bonne et très-franche. Les pieds, travaillés avec soin, ont une chaussure à haute semelle qui n'est pas ordinaire, de même que le lacis des courroies. C'est certainement une des plus belles statues parmi le grand nombre de celles sur lesquelles j'ai pris des notes en Angleterre, et il n'est pas de musée où elle ne tint sa place avec honneur. Je la crois même très-supérieure, pour le style et surtout pour la conservation, à celle du Vatican.

* 667. — JUPITER ASSIS, *Paros*, pl. 312. — LOUVRE, n° 86.

Voici encore une répétition du même original que celle du Vatican, mais bien que dans l'ensemble elle soit mieux conservée, cependant, la tête étant moderne, elle lui est inférieure. Si ces statues sont des imitations d'un prototype célèbre, il est évident qu'il a été copié très-librement, ces trois statues offrant assez de variété dans la même attitude du haut du corps. Celle de sir Smith Barry et la nôtre doivent faire présumer que c'est de sa propre autorité que le sculpteur qui a restauré celle du Vatican, l'a accompagnée d'un aigle mal placé et qui ne se trouve pas à côté des deux autres Jupiter. Malgré quelques graves mutilations et quoiqu'il fût sans tête, il était facile de reconnaître ce dieu dans ce qui restait de notre statue, ne fût-ce qu'à la largeur de la poitrine, une des formes caractéristiques de ce dieu dans Homère, et à la disposition de sa draperie, qui semble avoir été consacrée et imitée de quelque célèbre modèle faisant, pour ainsi dire, loi. Selon Vossius, le manteau de Jupiter, en n'enveloppant que la partie inférieure du corps, indique que la majesté du maître des dieux était à découvert dans le ciel et voilée sur la terre, et si Jupiter était l'emblème de l'air, on peut dire que le haut du corps en représentait la partie la plus élevée et la plus pure, l'éther ou l'empyrée, et que la partie inférieure, drapée, était l'image de la partie basse de l'atmosphère ou de la région des nuages. A la restauration de notre statue on aurait dû rétablir sur l'épaule gauche la masse de draperie qui s'y voit dans celle de Marbury-Hall, où elle s'est conservée. Notre Jupiter était autrefois à la villa Borghèse, sal. 5, n° 2. — BOUILL. t. 3, bust. divinités. pl. 1, n° 2. [H. 1^m.466. = 4 pi. 5 po. 5 li.]

⊙ Δ 668. — JUPITER ASSIS, *br.*, pl. 398. — Col. DENON, INÉD.

Malgré la petitesse de ses dimensions, cette figurine mérite, sous plus d'un rapport, de trouver place près de grandes statues auxquelles par la noblesse de sa pose et de son expression elle ne le cède pas. En outre, elle a fait partie du beau cabinet formé avec tant de goût et de variété par le baron Denon, et c'est presque un devoir pour un antiquaire, et un antiquaire du Musée royal, qui doit tant à ce savant si distingué par son esprit et par ses talents, de ne pas laisser échapper une occasion de rendre hommage et de consacrer un honorable souvenir à M. Denon, l'aimable patriarche de nos antiquaires à l'époque où les arts et ses amis le perdirent.

Cette figurine, pour laquelle on n'a nullement besoin de demander grâce, peut d'ailleurs être une imitation de quelque grand chef-d'œuvre. Elle doit sortir d'habiles mains, et, rendue par le dessin, ce n'est plus une figurine de quelques pouces; par la beauté de ses proportions, la pureté de son travail, son noble aspect, c'est une grande figure, c'est un colosse. Nous trouvons, au reste, dans cette figurine des détails que ne présentent pas de grandes statues. Sa tête est couronnée de lauriers dont les longues bandelettes, les lemnisques, retombent en ondulations sur ses épaules. Ce genre de couronne est rare aux têtes de Jupiter, mais elle lui convient comme père d'Apollon. Cette barbe bien fournie et cette chevelure touffue qui se replie sur un front d'une forme annonçant toute la force et le sublime de la pensée, est caractéristique des belles têtes de ce dieu, telles que le superbe camée de Jupiter Egiochus de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Les yeux aussi ont une belle expression, et, ce qui ajoute à leur mérite pour les antiquaires, ils sont en argent incrusté dans le bronze, particularité de plusieurs têtes en bronze. Je ne parlerai pas du long sceptre terminé par un fleuron, sur lequel s'appuie de la main droite Jupiter, parce qu'il est dû à une restauration; mais elle a été faite d'après d'autres monumens où l'on voit ce dieu et d'autres divinités ayant à la main de longs sceptres, symbole de leur puissance. Le foudre que tient le dieu est assez remarquable; aucune figure de ronde bosse ne l'offre d'une manière aussi détaillée. Ce n'est pas le foudre décrit par les poètes, qui le chargent de grêle, de pluie, de tonnerre, de terreur, ce qui n'eût guère convenu à la sculpture, dont le langage est plus concis; mais c'est un foudre, et mieux caractérisé que ceux que l'on voit à la main d'autres figures de Jupiter et où l'on peut reconnaître la flamme. Au reste, cette arme redoutable du maître des dieux est assez rare, puisque, sur trente-neuf Jupiter de notre série, il n'y en a que huit qui tiennent leur foudre, et encore deux ou trois sont-ils douteux, les restaurations de ces statues n'étant pas indiquées (1). Par la manière dont notre Jupiter porte le pied droit en avant, en s'appuyant sur le gauche, il paraît sur le point de se lever, et les traits de sa figure, fortement prononcés et même animés, sembleraient indiquer que, sortant de son repos, il va punir quelque grand coupable ou réprimer d'audacieux rebelles. Toutes ces considérations réunies montrent que cette jolie figurine en bronze méritait de ne pas être passée sous silence. Après la mort de M. Denon, ce bronze fut acquis à sa vente par son neveu M. Brunet-Denon, amateur distingué, héritier du goût de son oncle pour les belles choses et pour l'antiquité, et dont le cabinet se faisait remarquer par le bon choix de monumens antiques qu'il avait su réunir. A la vente qui eut lieu après son décès, ce bronze a passé, en 1846, dans le beau cabinet de M. le comte de Pourtalès-Gorgier, auquel il fut adjugé pour 5,102 francs. [Haut. 0^m, 176 = 6 po. 6 li.] (2).

(1) Statues de Jupiter dont le foudre est antique :

JUPITER DU CAPITOLE, 675, pl. 400;
 — DE FLORENCE, 679, pl. 401;
 — DE LONDRES, 687, pl. 403; le mieux indiqué;
 JUPITER, Biblioth. roy. de Paris, 689, 690, pl. 403; il n'y en a qu'une partie;
 JUPITER, Londres, chez M. Westmacott, statuaire, 669, B, pl. 410, A;
 JUPITER DE FLORENCE, 688, pl. 396, A; douteux, les restaurations n'étant pas indiquées.

JUPITER DE DRESDE, 685, pl. 402; douteux;

JUPITER DENON, 668, pl. 398.

(2) Je n'ai fait dessiner, parmi les figurines du cabinet de M. Denon, que les sujets suivants :

	Numéros d'ordre.	Planches.
JUPITER ASSIS.....	668.	- 398.
MERCURE ASSIS.....	1526.	- 662.
FAUNESAUT. OUCOURANT.	1696.	- 712.

Δ 669. — JUPITER ASSIS, *mar.*, pl. 398, INÉDIT.

Par sa pose, ce Jupiter colossal a beaucoup de rapport avec celui du Musée Pio-Clémentin (666) et celui du Musée royal (667), sauf que sa jambe gauche est à découvert; sa chevelure est aussi plus abondante; les traits, plus jeunes, ont plus de douceur, et à sa gauche est son aigle. Mais cette belle figure devant la plus grande partie de ce qu'elle est à la restauration, s'offre, dans l'original, bien différente de ce qu'elle s'annonce par le dessin. — Rome, chez M. Pacetti, sculpteur.

Toutes les draperies sont de plâtre, les bras en sont aussi; et il est assez singulier que l'on n'ait retrouvé que la moitié des mains, à partir du poignet. Il paraît que cette statue était de celles où l'on réunissait le bronze au marbre, et que le manteau était en bronze dont, aux siècles de barbarie, on dépouilla le dieu, comme, aux beaux temps de la Grèce, Denys l'Ancien débarrassa de son manteau d'or le Jupiter de Syracuse. Cette statue, bien différente de ce qu'elle était autrefois, a conservé dans son intégrité sa tête, qui est d'un beau caractère. Le bout des pieds est presque intact; mais l'aigle et le foudre qu'il tient dans ses serres sont de plâtre. C'est à la villa Barberini, à Castel-Gandolfo, que cette statue fut découverte par le célèbre collecteur d'antiquités Thomas Jenkins (1), de qui elle fut acquise par le sculpteur Pacetti, habile restaurateur de statues, chez qui elle se trouve encore; et malgré toutes ses pertes, c'est cependant un monument remarquable. [Haut. 12 pal. 7 on.] Voy. 691.

(1) Thomas Jenkins avait d'abord suivi la carrière des arts à Rome, et avait joui de la faveur de l'illustre Ganganelli, le pape Clément XIV. Ayant fait une grande fortune à laquelle contribua beaucoup le commerce des antiquités, il devint à Rome le banquier des Anglais. Ses continuelles acquisitions lui procurèrent une grande réputation d'amateur et de connaisseur; aussi lui communiquait-on tout ce qui se découvrait à Rome et aux environs, et il n'avait qu'à choisir. Jenkins était un des agens les plus utiles de sir Charles Townley, dont la confiance en lui était entière. Il paraîtrait cependant, d'après Nichols (*Illustrations of literature*), mort, d'après d'Allaway, en 1797, qu'il ne la justifia pas toujours. Il y aurait porté atteinte lors de la vente d'une belle statue d'Hercule, censée achetée en 1792, pour Townley, qui, sur une lettre de Jenkins, était parti précipitamment de Londres pour Rome. Arrivé incognito, il fut présent à la vente, crut que l'Hercule lui était adjugé, et peu de temps après il sut qu'il avait été vendu à lord Lansdowne. Au reste, cette petite anecdote est présentée sous un autre jour,

moins défavorable à Jenkins, dans les *Specimens of dilettanti*, t. II, pl. 40. Townley aurait eu le choix entre l'Hercule et un beau Discobole, et il se serait décidé pour celui-ci, et aurait ensuite regretté de n'avoir pas préféré l'Hercule. Il est triste d'apprendre que lors de nos troubles et de l'arrivée de l'armée française à Rome, en 1798, Jenkins fut poursuivi à outrance comme Anglais, et que, dépouillé en partie de ce qu'il possédait, il ne parvint qu'avec peine à s'échapper, et mourut peu après son débarquement à Yarmouth, ou plutôt après y avoir été jeté par un naufrage. Il paraît que le poids considérable des pierres gravées qu'il portait autour de son corps contribua à sa mort par les nombreuses contusions qu'il en reçut en luttant contre les flots. Ce fut par les soins de Jenkins, ses connaissances en antiquités et son goût, que la collection Townley et celles de plusieurs riches amateurs de l'Angleterre acquirent une quantité considérable de monumens précieux. Outre ceux de la sculpture et les pierres gravées, il recueillit beaucoup de belles inscriptions, dont une partie a mérité d'être publiée par notre

Δ 669. A. — JUPITER INFERNAL, *m. grec*, pl. 396 D, INÉDIT.

Il est difficile de prendre un parti décidé sur ce curieux et joli monument, dont les parties importantes, les accessoires, sont trop bien conservés pour laisser aucun doute sur l'expression que l'on peut leur attribuer. Il faut choisir entre Jupiter exerçant comme dieu suprême sa toute-puissance même aux enfers (1), et Pluton, qu'Homère, Hésiode et les poésies orphiques nomment aussi Jupiter infernal, souterrain, $\chi\theta\upsilon\nu\iota\omicron\varsigma$, $\kappa\alpha\tau\alpha\chi\theta\upsilon\nu\iota\omicron\varsigma$. (chthonius, catachthonius). — Mus. britannique, 6^e salle, n^o 95.

A voir ce front et ces yeux chargés de soucis, cet air sauvage et sévère qui convient bien au dieu des sombres bords, sourd aux douleurs et aux gémissemens, et qui exige sans cesse sa proie; à voir cette barbe et cette chevelure incultes, malgré la bandelette qui la resserre; cette tunique lâche à manches larges et courtes, costume sous lequel ne se présente jamais le Jupiter maître de l'Olympe, on pourrait croire que, sous le nom de JUPITER INFERNAL imposé à cette figure, nous avons devant les yeux Pluton. Cerbère, aux pieds de son maître, servirait à confirmer cette désignation. Mais, de l'autre côté, nous voyons l'aigle, attribut distinctif de Jupiter, et qui n'appartient à aucune autre divinité, qu'il n'a jamais cédé, que l'on sache, à personne, pas même à ses frères. Ce n'est donc que cet aigle qui gêne dans cette question. L'on pourrait présumer qu'on l'aura placé pour faire reconnaître d'une manière certaine Jupiter déployant son pouvoir aux enfers, caractérisés par Cerbère. On ne pouvait plus le confondre avec Pluton, dont on lui donnait l'aspect ténébreux et le costume. On voit qu'il est chez le dieu des mânes, et tout doit y porter un caractère austère: son trône, sans nul ornement, n'est qu'un siège à dossier, carré, de même que les supports et le *suppedaneum* ou marchepied. La restauration des bras paraît motivée: il est très-probable que de la main droite le dieu tenait le foudre, et que, s'il paraissait aux enfers, il était terrible, et s'unissait à Pluton pour punir les crimes de la terre. Quant à la main gauche, elle s'appuyait sur un long sceptre, dont l'extrémité inférieure se trouve encore sur la plinthe. Les détails de cette statue sont aussi satisfaisants que l'ensemble est curieux; il est à regretter que la tête ait un peu souffert. Les draperies, d'un bon style, sont bien exécutées. Il ne manque à Cerbère que la tête de gauche; on peut lui trouver un caractère un peu trop pacifique et de chien trop terrestre pour le terrible fils de Typhon et d'Echidna (2). Ce qui reste de l'aigle est d'un assez beau caractère; malheureusement, la tête et le haut du cou sont dus à une restauration. L'oiseau de Jupiter, son principal attribut, est rare dans les statues de ce dieu, et dans la longue série des trente-neuf Jupiter que l'on a ici sous les yeux, il n'y a que cinq aigles antiques (3), et encore ne sont-ils pas sans des restaurations. Cet aigle de

grand antiquaire Visconti, dans ses œuvres diverses (*Opere varie*, t. I, p. 17-117), et dont près de la moitié appartient aujourd'hui à la collection du Musée royal des antiques du Louvre. Voyez en la description, salle des caryatides, et Bull. Ferussac, t. XVII, p. 360.

(1) D'après des traditions mythologiques primitives, Jupiter régnait sur le ciel, la terre et les enfers; ainsi on pouvait le représenter comme ayant conservé des droits aux enfers.

(2) V. sur Cerbère et sa gén., t. II, p. 558.

(3) 669. A. pl. 396, D, Mus. brit.; aigle, tête et cou restaurés. — 678. A. pl. 401, vil. Albani, aigle, en grande partie antique. — 681. A. pl. 396, D; coll. Blundell; aigle presque tout antique. — Pl. 311, p. 681, grande partie moderne. — 686, pl. 402, Mus. capitol.; aigle, grande partie antique. — 691. Pl. 405, Guattani, ann. 1805; aigle paraissant antique.

Jupiter n'était pas un aigle comme un autre ; il n'était pas né sur les rochers du Caucase ni dans les forêts de l'Hyrcanie. Suivant d'antiques traditions mythologiques, il devait le jour, comme Cerbère, à deux monstres effroyables, la terreur de la terre et même du ciel, Typhon et Echidna, et, chargé de veiller sur Jupiter dans son enfance, il lui apportait l'ambrosie et le nectar. Selon d'autres récits, avant d'être le roi de l'air, il avait été roi des hommes. C'était, disait-on, le vertueux Pterélas, dont le nom indiquerait déjà l'activité, ou la promptitude, telle que celle de l'oiseau (*πτερόν*, aile), et qui aurait précédé de longtemps Cécrops sur le trône de l'Attique. Pontife chéri d'Apollon, il lui rendait le culte le plus assidu. Jupiter, jaloux, voulait le foudroyer ; mais le dieu de Délos obtint de faire commuer la peine, et il fut changé en aigle. Jupiter se l'attacha particulièrement, et se fit rendre par le roi pontife métamorphosé toutes sortes de services, dont quelques-uns étaient peu d'accord avec son ancienne dignité et sa vertu. Un regard de Jupiter lui faisait porter le foudre, le nectar, et enlever les personnes qui lui convenaient. Aussi le maître de l'Olympe lui accorda-t-il de devenir le symbole et le ministre de sa puissance. Sous les empereurs romains, le messager divin, signe de victoire, de triomphe et de gloire, emportait des flammes du bûcher aux cieux l'âme des maîtres du monde, lors de leur apo théose, comme on le voit dans les admirables camées de la Bibliothèque royale de Paris et de celle de Vienne, immortalisant les triomphes d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Germanicus.

Δ 669 B. — JUPITER ASSIS, *m.*, pl. 410 A, INÉDIT.

Vêtu d'une ample tunique à manches larges et courtes, son manteau rabattu sur toute la partie inférieure du corps, les pieds chaussés de sandales, le dieu est sur son trône sans bras, que remplacent des aigles de petite dimension. De la main droite il tient son foudre, qu'il porte en avant, comme s'il en menaçait, et de la gauche il s'appuie sur son long sceptre. Ses cheveux longs tombent sur ses épaules et n'ont pas sur le front la disposition qu'aux beaux temps de la sculpture on voit aux têtes de Jupiter. Il est vrai que l'on ne peut guère s'arrêter à ces caractères auxquels sans doute on attachait de la valeur et une expression particulière à certaines époques, mais qui à d'autres attireraient moins l'attention, et surtout à celles auxquelles appartiennent la plupart de nos statues actuelles de Jupiter. Cette statue a probablement des restaurations ; elles ne me sont pas parvenues, non plus que ses mesures, mais elle est de petite dimension. — Londres, chez M. Westmacott, stat. (1).

Δ 669 C. — JUPITER ASSIS, *Luni*, pl. 410 A. — CAPIT., INÉDIT.

Cette statue, de petite dimension, avec la même pose et le même costume que la précédente, mais sans trône, est bien conservée dans les parties qui lui

(1) Je n'ai trouvé en 1833 dans le cabinet de ce célèbre sculpteur à faire dessiner que les statues suivantes, alors inédites.

Numéros d'ordre.	Planches.	Numéros d'ordre.	Planches.
ENFANTS ENDORMIS.	2236 C. — 875.	JUPITER ASSIS.	669 B. — 410 A.
ENF. TENANT UN OISEAU.	2236 D. — 878.	MARC-AURÈLE JEUNE.	2445 C. — 950.
FAUNE IVRE.	1708 A. — 710 A.	MELPOMÈNE.	1045 A. — 506 B.

sont restées. Les avant-bras lui manquent, mais, par ce qu'il en existe, on voit qu'ils avaient la direction assez habituelle à ces figures assises, un bras en avant, l'autre relevé.

La physionomie assez douce du dieu, malgré le désordre de la chevelure très-touffue, pourrait porter à présumer qu'il n'était pas armé du foudre ou que ce n'était que pour protéger et comme un dieu propice. Malheureusement, cette tête antique n'est pas celle de la statue dans son intégrité, et le marbre, d'une autre qualité que celui de la figure, en est une preuve certaine. Et d'ailleurs, il ne me paraît même pas positif que ce soit une tête de Jupiter, elle me semblerait plutôt celle d'un Pluton ou d'un Sérapis dont on a supprimé le modius. Le nez a été restauré. Quelques parties des pieds et de plis de la draperie ont reçu de légères restaurations. Cette statue a passé du Vatican au Capitole, dans la salle de l'urne cinéraire en porphyre dite d'Alexandre Sévère. [H. 4 pa. 8 on.] (1).

⊙ 670. — JUPITER SÉRAPIS, assis, *br.*, pl. 398. — MUS. BRIT.

Ce petit bronze se fait remarquer par la beauté de la tête, où l'on trouve le caractère de Jupiter mêlé à celui de Pluton, qui est plus sévère. On voit que le dieu tenait son sceptre de la main gauche, et probablement à la main droite il avait une patère, emblèmes de sa puissance et de sa bienfaisance. Le modius qui surmonte la tête de ce Jupiter lui donne le caractère de Sérapis, et réunit le plus grand dieu des Romains au plus grand des Égyptiens, du moins à l'époque de la domination romaine en Égypte; car ce n'était pas une de ses plus anciennes divinités. Elle ne date que du temps des Ptolémées, ou du moins ce ne fut que sous Alexandre le Grand et sous ses successeurs que cette divinité, anciennement connue en Égypte, y acquit un crédit dont elle n'avait pas joui sous les Pharaons. Les Égyptiens se conformèrent aux idées des Grecs sans renoncer entièrement aux leurs; et, de leur côté, les Grecs amalgamèrent les leurs avec celles des Égyptiens. Il y eut une sorte de fusion de cultes et, pour ainsi dire, un compromis. Des divinités participaient des deux religions; certaines n'étaient plus ni tout à fait grecques, ni tout à fait égyptiennes; elles tenaient de l'un et de l'autre système. Les Grecs d'Égypte trouvèrent à Sinope, sur le Pont-Euxin, un ancien simulacre très-révéré, et qui, d'après ce que l'on en rapporte, paraît avoir été le dieu des enfers, *Hadès* des Grecs, dont les Romains ont fait leur Pluton, tenant à la Grèce par son nom, qui indiquait le dieu des richesses, *πλοῦτων*, renfermées dans les lieux inférieurs, les entrailles de la terre, et dont il était le maître, Pluton, le Jupiter souterrain ou infernal. Cette statue, amenée, sous Ptolémée II Philadelphe, à Alexandrie, en grande pompe, et installée avec des cérémonies solennelles, fut déclarée être la même divinité que l'an-

(1) STATUES INÉDITES DU CAPITOLE.

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
BACCHANTE.....	1656	C. - 694 B.	JUPITER ASSIS.....	669	C. - 410 A.
CONSUL.....	2285	B. - 897.	MERCURE.....	1527	A. - 658.
DIANE CHASSERESSE....	1246	A. - 566.	MUNICIPALE (statue)...	2283	A. - 897.
FEMME VOILÉE.....	2285	A. - 897.	PLUTON ASSIS.....	1850	A. - 757.
HERCULE.....	1985	A. - 790 A.			

tique Sérapis, que l'on avait assez négligé. On lui en donna le nom, et il fut reconnu que c'était le même dieu que Hadès ou Pluton; ce qu'il fut facile d'admettre et de prouver, s'il est vrai que l'ancien Sérapis régnait sur les tombeaux. C'eût été alors l'un des dieux de l'*amenthi*, l'enfer égyptien. Il est bien à croire, ainsi que l'ont pensé plusieurs savans, que cette divinité de Sinope, la tête surmontée de ce qu'on est convenu d'appeler *modius*, boisseau, et qu'on ne voit à aucune divinité égyptienne, tenait beaucoup des idées et du costume des peuples asiatiques, ainsi que d'autres divinités auxquelles on trouve parfois le même genre de coiffure. Il n'y aurait rien de surprenant que, dans l'origine, c'eût été le génie du mal, arbitre du monde avec Oromase, le génie du bien, qui contre-balançait sa funeste influence. Ce qui s'accorderait avec l'idée que l'on avait d'Hadès, ou Pluton et de Sérapis, qui le représentait dans l'Égypte devenue Grecque, et depuis Romaine. — *Specimens of dilettanti, etc.*, I, pl. 63.

L'espèce de vase, attribut ordinaire de Sérapis, se voit aussi sur la tête de quelques autres divinités, et on l'a nommé *modius*, boisseau, sans trop savoir pourquoi. Il est plus que probable que la signification qu'a reçue cet attribut diffère beaucoup de celle qu'il put avoir à d'anciennes époques. Ce *modius* est devenu l'emblème de l'abondance, de la richesse; aussi, souvent est-il orné de plantes, de feuillages qui rappellent les productions variées dont la terre nourrit et enrichit l'homme. On y voit aussi, comme sur le *modius* de notre statue, des plantes qui servaient aux cérémonies funèbres, telle que l'yeuse, *ilex*, dont on se couronnait aux funérailles. Mais on a cherché une origine plus ancienne et peut-être plus juste, d'un sens plus caché, au *modius* qui, par sa forme cylindrique, pourrait rappeler les statues colonnes, les poteaux, premiers simulacres grossiers des divinités auxquelles on ait rendu des honneurs divins, et dont ce *modius* eût été un symbole, comme le hausse-col de nos officiers est un souvenir de la cuirasse et de toute l'ancienne armure. Mais cet attribut, devenu un *modius*, une mesure pour le grain, n'aurait-il pas été, dans l'origine, tout autre chose que ce que l'on a supposé? Il paraît que le Pluton, *Hadès*, ou le Sérapis de Sinope, était, à proprement parler, une divinité asiatique, du nom et des attributions de laquelle on n'était pas autrefois très-certain, et dont on l'est encore moins aujourd'hui. Ne se pourrait-il pas que ce dieu portait sur la tête, et qui a pris la forme d'un vase, d'un *modius*, fût d'abord une tiare, une mitre, la *cidaris* que portaient droite les rois de Perse et d'autres souverains de l'Asie? Il était assez convenable de donner à des divinités, pour insignes de leur suprématie, cette tiare, insigne des rois souvent honorés à l'instar des dieux. Il y aura peut-être eu quelques additions caractéristiques. Ne voit-on pas en Égypte des dieux porter à peu près la même coiffure que les rois? Des bas-reliefs de Persépolis offrent peu de différence entre certaines coiffures de divinités et celles des rois. Cette explication du *modius* me semblerait assez admissible, et elle ramènerait Sérapis à son origine asiatique, à l'antique simulacre de Sinope. La chevelure et la barbe de notre bronze ne sont pas ajustées comme celles que l'on donne au Sérapis græco-égyptien; il a conservé le caractère de Jupiter, tandis que par son costume il tient beaucoup plus au Jupiter souterrain, Pluton ou Sérapis. Ce joli bronze du musée britannique provient de la belle collection de Sir Payne Knight, et il est bien conservé dans tout ce qui en reste. Il est fort à regretter qu'il ait perdu ses bras. Malgré sa petite dimension, il a mérité de trouver place dans les beaux *Specimens of dilettanti*, et j'ai cru qu'il figurerait aussi très-bien dans mon recueil. Voyez, sur PLUTON, SÉRAPIS, le bel article de Visconti, *Mus. Pio-Clém.*, t. II, pl. 1; et ici, 673, qui aurait été mieux placé après 670.

671. — JUPITER TONNANT, *m.*, pl. 399. — Coll. GIUSTINIANI.

Nous entrons ici dans la série des Jupiter qui se présentent avec plus de mouvement ou qui du moins donnent plus l'idée de l'activité. Debout, le haut du corps découvert, n'ayant pour vêtement que leur grand manteau, ils sont prêts à se porter en avant. Le Jupiter colossal que nous avons sous les yeux, le bras gauche enveloppé en partie dans son manteau et la main appuyée sur la hanche, lève le bras droit et semble sur le point de lancer son foudre; mais ce n'est qu'à la restauration du bras qu'il doit cette terrible arme de sa puissance. D'après son attitude, il se pourrait qu'il n'eût eu autrefois à la main qu'un long sceptre. La tête de cette belle statue en avait été détachée, on l'y a replacée; l'expression en est douce. La draperie offre de beaux jets, et malgré son ampleur, elle permet de suivre en partie le galbe des contours.

A partir du bas du deltoïde, les bras sont restaurés; on a de même réparé au côté deux lésions assez fortes. Le dos et la partie inférieure gauche du tronc ont eu aussi besoin d'être rajustés ainsi que les doigts du pied gauche et le pouce du droit. Les pieds, brisés au-dessus des malléoles, ont été remplacés. Cette statue faisait partie de l'immense et belle collection du palais Giustiniani, pl. 105. [H. 13 pal. 10 onc.] (1).

* Δ 672. — JUPITER TONNANT, *m.*, pl. 399. — LOUVRE, INÉDIT.

Cette petite statuette se fait remarquer par le beau parti des plis de son

(1) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION GIUSTINIANI.

Elles ne sont pas gravées dans le grand ouvrage sur cette riche collection (voy. p. CCLXVIII). Au reste, elle n'est plus telle qu'elle était autrefois, et une grande partie des statues et des autres monuments qu'elle contenait ont été dispersés et se trouvent dans divers musées.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
BACCHANTE.....	1656 A. - 696 B.	MARC-AURÈLE À CHEVAL.	2452 A. - 950.
BACCHUS.....	1595 C. - 678 D.	MÉLÉAGRE.....	2022 B. - 807.
CENTAURE ET UN TIGRE.	1778. - 737.	MNÉMOZYNE.....	978 A. - 498 B.
CENTAURESSE.....	1779. - 737.	MUSE.....	1121 B. - 538 B.
CÉRÈS.....	759 C. - 438 C.	—.....	1131 C. - 539.
ENFANT À L'OIE.....	2228 A. - 878.	—.....	1131 D. - 539.
— ET CYGNE.....	2232 A. - 878.	NYPHÈ.....	1828 A. - 749 A.
ESCLAPE.....	1167 A. - 552.	PÂRIS.....	2081 A. - 830.
FAUNE JEUNE.....	1671 G. - 723.	POLYMNIE.....	1092 C. - 506 A.
FAUNE (PETIT).....	1693 C. - 704 A.	PRÊTRESSE D'ISIS.....	2590 A. - 990.
FAUNESSE SORT. DU BAIN.	1729 B. - 710 B.	PUDICITÉ.....	1893. - 762 C.
FORTUNE ASSISE.....	839 E. - 454 B.	SCIPION.....	2278 D. - 900.
HERCULE JEUNE.....	1969 A. - 794.	SOMMEIL.....	1861 B. - 761 B.
HYGIÈ.....	1182 B. - 558 A.	—.....	1861 C. - 762.
—.....	1186 A. - 558.	VÉNUS.....	1288 A. - 594.
—.....	1186 B. - 558.	—.....	1392 A. - 623.
—.....	1186 C. - 558.	—.....	1398 A. - 632.
IMPÉRIALE (statue)...	2498. - 970 A.	— ACCROUPIE.....	1413 A. - 627.
— (statue)...	2498 A. - 970 A.		

ample manteau qui, laissant à découvert le haut du corps sur la gauche, enveloppe l'épaule et le bras gauche, et retombe en avant en larges masses très-bien disposées. De la droite, élevée, il tient le foudre; mais, d'après son air calme, il ne semble pas en menacer; il tonne et ne foudroie pas. Cette statuette est encore dans les magasins du Louvre. [Haut. 0^m,602 = 1 pi. 10 po. 3 li.]

673. — JUPITER SÉRAPIS, bronze, pl. 399. — FLORENCE.

Debout, vêtu d'une ample tunique à manches larges et relevées, enveloppé à mi-corps et sur l'épaule gauche de son manteau, ce dieu, la main droite élevée et étendue, semble tenir un discours. Sur sa tête est le *modius*, qu'entourent des branches d'olivier. Son attitude est simple et pleine de dignité, et l'on peut croire qu'il donne ses ordres sur les sombres bords. De sa main gauche, abaissée, il paraîtrait faire un signe de commandement, si elle ne tombait pas avec une sorte d'abandon. On peut remarquer que la tête de ce beau bronze, a moins du caractère de Jupiter que celle que nous avons vue plus haut (670), et que sa chevelure et l'ensemble, l'expression de la physionomie, tiennent plus de la sévérité de Pluton. — Florence, *galeria reale* de Lasinio. *Ser.* IV, t. I, pl. 20.

Les extrémités ou les angles du manteau sont garnis d'olives qui, ordinairement en plomb, servaient à faire bien tomber les plis, à leur donner de la grâce, et à passer dans des œillères du côté opposé du manteau quand on voulait s'en entourer et le serrer solidement au corps. Nous retrouverons ce détail du costume à de belles statues romaines. Ce bronze, remarquable par sa bonne conservation, a 0^m,290 de hauteur.

674. — JUPITER, m., pl. 399. — DRESDE.

Rien n'indique d'une manière positive que cette statue mérite le nom qu'on lui a donné; la tête, le bras droit avec l'épaule et le haut de la poitrine à droite étant dus à une restauration. Peut-être même la manière dont le manteau enveloppe le bras gauche appuyé sur la hanche et tout le reste du corps, ferait douter que ce fût un Jupiter. Il me semblerait qu'il y manquerait de la dignité que l'on voit ordinairement aux draperies de ce dieu, dont elles n'accusent pas ainsi toutes les formes. Ne serait-ce pas plutôt un prêtre, un philosophe ou tout autre personnage? Au reste, ce manteau bien jeté, transparent, formant sur la poitrine une forte masse en opposition avec la légèreté du reste, est d'une savante exécution. Les pieds, à partir du cou-de-pied, sont modernes. — Dresde, Lipsius, *descr.*, p. 139; *Augusteum*, de M. Becker, pl. 8. [H. 4 pi. 6 po. 6 li.]

675. — JUPITER TONNANT, basalte, pl. 400. — CAP., t. III, pl. 3.

Il est facile de reconnaître ici Jupiter à la noblesse de sa pose, à sa vaste poitrine, à son large front et à l'expression de sa physionomie. Son costume se distingue aussi par son ampleur et sa noble simplicité. C'est un grand *diplox* ou manteau double qui présente de belles masses de plis bien disposés et d'un

effet large; et cette draperie, d'un beau style, laisse deviner les nobles formes qu'elle enveloppe.

Cette statue, remarquable à plus d'un titre, réunit plus d'un genre de mérite. L'attitude a de la dignité; et, quoique en repos, on voit que le dieu va se porter vers sa gauche. Son intégrité presque complète parle aussi en sa faveur. La tête est la sienne, et il restait assez de la main droite, à laquelle les doigts manquent, pour permettre de reconnaître qu'elle tenait le foudre, et pour autoriser à le lui rendre. Ce n'était qu'une espèce de rouleau formé de spirales et terminé en pointe. La beauté des formes est certainement le point le plus important pour une statue et pour toute œuvre considérée sous le rapport de l'art. Cependant, la matière et la difficulté plus ou moins grande qu'elle oppose au travail, entrent bien aussi pour leur part dans le mérite d'une statue. Celle-ci est en basalte noir, pierre égyptienne d'une grande dureté et très-revêche à l'outil. C'est beaucoup d'avoir su en tirer une figure qui se distingue par la manière dont sont traitées les draperies et les parties qu'elles laissent à découvert, et par la souplesse que l'on a pour ainsi dire donnée au basalte comme à une terre plastique et liante. Il est assez singulier qu'en parlant de cette statue Bottari (1) ne dise pas un mot de cette particularité d'autant plus à indiquer, que des statues romaines en basalte de cette grandeur et de cette beauté sont extrêmement rares, et je ne sais même si l'on pourrait en produire un autre exemple. [Haut. 6 pal. 1 onc.]

676. — JUPITER TONNANT, *m.*, pl. 400. — *CAP.*, t. III, pl. 2.

Cette belle statue, de grande proportion, est depuis longtemps au Capitole, et on la trouve au n° 80 du recueil de de Cavaleriis, qui la publia vers 1580. Ce n'est qu'à la restauration qu'elle doit son titre de *tonnant*, car le bras droit presque en entier lui manquait, mais la direction des muscles de l'épaule indiquait d'une manière certaine celle que l'on devait donner au bras. On la retrouvait aussi dans des statues analogues à celle-ci, entr'autres au Jupiter Giustiniani tout à fait semblable à celui du Capitole, sauf les pieds, chaussés de sandales, tandis que celui-ci les a nus, ce qui est assez ordinaire aux figures de ce dieu. Cependant Homère donne toujours une riche chaussure au maître de l'Olympe; ce qui semble plus convenable à sa dignité, et c'est ce qu'adopta Phidias pour son Jupiter Olympien. C'est ainsi qu'en public apparaissaient les rois; aussi l'histoire fait-elle remarquer qu'Adrien, pour plaire à ses soldats et pour montrer sa vigueur et ses habitudes militaires, marchait toujours pieds nus à la tête de ses troupes, qui cependant étaient fort bien chaussées. Notre Jupiter a rejeté sur son épaule gauche un pan de son double manteau, qui, laissant à découvert le haut du corps, enveloppe le reste jusqu'aux pieds. Le geste de la main droite, abaissée, indique que le dieu donne un ordre, quoique son attitude et son expression calme n'aient rien de bien impératif ni de menaçant. Il est vrai que c'est dans le système de gravité de la sculpture antique : le roi des dieux et du monde devait être calme dans l'exercice de sa toute-puissance. Cette statue-ci n'offre pas un grand caractère, et la tête n'a pas cette beauté qui distingue d'autres Jupiter, mais elle est remarquable par sa conservation et la bonté de son exécution. [Haut. 10 pal.]

(1) *Mus. Cap.*, t. III, pl. 3.

677. — JUPITER TONNANT, *m.*, pl. 400. — M. roy. de DRESDE.

Cette statue, qui ne doit son surnom qu'à la médiocre restauration de ses deux bras, entièrement modernes, n'a de remarquable que sa tête, d'un caractère sévère et d'une grande beauté. Sous le rapport du dessin et de l'exécution, il n'y a pas d'harmonie entre cette tête et le corps, dont la pose est roide, et qui ne porte pas bien sur les jambes. Il est rare aussi de trouver à des statues de ce genre une draperie aussi mal conçue et d'un ajustement aussi mesquin que ce manteau étriqué, dont un bout couvre à peine et maladroitement l'épaule gauche, et qui, n'enveloppant le milieu du corps que jusqu'au genou droit, laisse les jambes et les pieds entièrement nus, costume qui ne convient pas à la dignité de Jupiter. — Lipsius, p. 192, Leplat, pl. 85. [H. 3 ams. 1/2].

677. A. — JUPITER, *en ter. c.*, pl. 552 B. — NAPLES, MUS. BOURB.

On n'a pas toujours été d'accord sur cette statue ni sur celle, qui, de la même fabrique, trouvée dans le même lieu à Pompéi, lui sert de pendant au musée Bourbon de Naples. Ces deux figures, d'une exécution assez médiocre, sont les plus grandes terres cuites de ronde bosse qui nous soient parvenues de l'antiquité et c'est leur plus grand mérite : ce n'est à proprement parler qu'un travail de potier, et, pour peu que le plasticien qui les façonna eût un peu de modestie, ses prétentions ne se seraient pas élevées jusqu'à l'espoir qu'un jour ses deux statues prissent rang parmi les chefs-d'œuvre d'un musée. Peut-être cependant les avait-il faites pour quelque temple auquel ses modiques ressources ne permettaient pas d'offrir aux dieux des hommages en marbre ou en bronze, et au fait l'une et l'autre de ces statues furent trouvées à Pompéi, dans le très-petit temple ou *sacellum* placé entre la rue qui longe le côté N. N. E. du petit théâtre nommé l'Odéon, et celle qui, passant devant le mur d'enceinte de l'entrée du temple d'Isis, mène à la *platea*, ce que nous appellerions le parterre du grand théâtre.

D'après l'idée que l'on avait eue, lors de leur découverte, que ces deux figures étaient Esculape et sa fille Hygie, le petit temple fut nommé temple d'Esculape, dénomination qu'il conserve encore, quoiqu'il soit à présent reconnu que l'on s'est trompé et qu'il dut être consacré à Jupiter et à Junon. Par une inadvertance que je ne conçois pas, car je connaissais parfaitement ces statues, que j'ai si souvent vues et examinées au musée de Naples, et que j'ai toujours regardées comme un Jupiter et une Junon, j'ai placé dans ma planche 552 B parmi les Esculape, 1155 A, ce Jupiter, auquel, en lui avouant que je me suis trompé à son endroit, je rends et son nom et son rang. Se rapprochant par sa pose et son costume, qui n'offrent rien de particulier, de plusieurs des représentations de ce dieu qui nous sont passées sous les yeux, il n'y a que peu de chose à en dire. Debout et calme, il est en partie couvert de son manteau, *l'himation*. D'après son attitude calme, il paraît avoir tenu, lors de son intégrité, un foudre à la main droite abaissée. L'expression de son visage, bien que le modelé de cette figure soit assez médiocre, ne manque pas de dignité. La couronne qui ceint sa tête me semble être d'olivier plutôt que de chêne; ce serait alors le *cotinos*, couronne d'olivier sauvage, dont s'ornait le front du Jupiter

Olympien. Cette statue, d'un travail assez ordinaire, a surtout le mérite d'une bonne conservation, et celui d'être d'une dimension de la plus grande rareté dans les terres cuites. La chaussure est en bon état. [H. 7 pal. 6 onc. = 1^m,680. = 4 pii. 1 po. 1 l.]

678. — JUPITER, *m. pentél.*, pl. 400. — VATICAN.

Debout, la main gauche sur la hanche, son foudre à la main droite abaissée, le dieu, en partie enveloppé dans son manteau, est dans l'attitude du repos.

Le rapprochement de plusieurs de ces statues et la comparaison à laquelle il se prête développent le système suivi par les sculpteurs anciens dans la composition de leurs draperies. Lorsqu'ils ne revêtaient leurs figures de Jupiter que d'un ample manteau, on voit qu'ils en font toujours passer sur l'épaule gauche un pan qui, laissant à découvert la plus grande partie de la poitrine et du haut du corps, et quelquefois le bras, se double et se rabat sur le milieu du corps et descend par une ligne oblique sur la cuisse gauche. La disposition des plis de cette partie rompt l'uniformité de ceux qui tombent jusqu'aux pieds, en ne déviant souvent de la ligne droite, que par une légère inflexion. Les statues 673, 675, 676, 678 offrent à peu près le même agencement; mais on trouve beaucoup de variété dans l'ajustement des plis, qui, tout en recouvrant la partie inférieure, en laissent entrevoir la forme. Il s'offre toujours aux hanches, aux genoux quelques repos ou quelque indication qui établissent les grandes proportions et donnent une sorte de mouvement à ces figures droites et calmes. Parmi ces statues que nous passons en revue, celle du musée Chiaramonti, qui, la main gauche appuyée sur la hanche, tient son foudre de la main droite, du reste, tout à fait moderne, ainsi que le bras, est peut-être celle qui se distingue le plus par la disposition de sa draperie. Il est à regretter que la tête et les bras de ce Jupiter du Vatican, soient dus à une restauration; il y a aussi quelques parties réparées au talon droit et au bas de la jambe gauche, mais les pieds, chaussés de sandales, sont antiques. Cette statue, autrefois au jardin du Quirinal, est aujourd'hui dans le portique du jardin du Vatican. [Haut. 10 pal. 6 onc.]

Δ 678 A. — JUPITER TONNANT, *Paros*, pl. 401. — V. ALBANI, INÉD.

Quoique cette statue n'ait rien de remarquable, elle ne laisserait pas d'avoir de l'importance, si elle nous était parvenue telle que nous la voyons ici, le foudre et la haste à la main, et à ses pieds son aigle aux ailes éployées et prêt à porter les ordres de Jupiter. Malheureusement, elle avait perdu tous ces accessoires: le bras droit, la moitié de l'avant-bras gauche et les jambes sont modernes. Il en est de même du fidèle messager du dieu du tonnerre, à la main duquel on a mis le foudre, dont peut-être autrefois il n'était pas armé. La tête, antique, n'est pas celle de la statue, elle y a été rapportée: tout ce qui est antique fait regretter ce que l'on a perdu. Le torse, d'un bon style et bien modelé, est d'une exécution en même temps souple et ferme. On pourrait, comme à des statues que nous avons examinées (celle de Dresde 677), désirer à la draperie une disposition plus noble.

Cette statue, ainsi que tant d'autres, a été découverte à la villa Adrienne à Tivoli, ce trésor d'antiquités, d'où elle passa à la somptueuse villa Albani, autre trésor de chefs-d'œuvre, et dont l'illustre possesseur, protecteur ardent autant que savant et éclairé des arts de l'antiquité, en réunit une admirable collection, illustrée par Winckelmann et Zoëga, ces deux flambeaux de l'archéologie. Plusieurs beaux monuments de la collection

Albani, entr'autres une suite précieuse de bas-reliefs de style archaïque d'imitation, acquis en 1815, par Louis XVIII, font aujourd'hui partie du Musée royal du Louvre. [Haut. 10 pal. 11 onc. 1/2.] (1).

(1) STATUES INÉDITES DE LA BELLE COLLECTION ALBANI.

On n'en a encore publié que les bas-reliefs et les inscriptions.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
ACHILLE.....	2074 A. - 833 C.	FAUSTINE.....	2456. - 956.
ACTEUR COMIQUE.....	2221 B. - 874.	GÉTA.....	2486 B. - 936 D.
.....	2221 C. - 874. B.	HERCULE.....	1996 A. - 804 A.
.....	2221 D. - 874 A.	2007 A. - 804 B.
.....	2221 E. - 874 B.	HERMAPHRODITE.....	1554 C. - 666 A.
.....	2222 B. - 874 A.	HISTRION.....	2221 A. - 874.
.....	2222 C. - 874 A.	JEUNE HISTRION.....	2225. - 874.
.....	2222 D. - 874 B. HOMME.....	2512 B. - 940 D.
.....	2222 E. - 874 B.	JEUNE ROMAIN.....	2312 A. - 907.
ADRIEN.....	2420 B. - 936 A. SATYRESSE.....	1732. - 727.
AGRIPPINE.....	2367 A. - 932.	JUNON.....	719. - 415.
AMOUR TENDANT SON ARG.	1471 C. - 644 B.	721 A. - 416.
ANTONIN.....	2442 A. - 936 B.	719 A. - 416.
APOLLON ASSIS.....	937 A. - 486 B.	742 B. - 410 D.
.....	948 E. - 482 C.	JUPITER.....	678 A. - 401.
.....	948 F. - 486 B.	LIPERA.....	1621 B. - 678 F.
.....	959 B. - 481.	LUCIUS-VÉRUS.....	2459 C. - 936 A.
AUGUSTE.....	2334 A. - 912 A.	MARC-AURÈLE.....	2449 B. - 936 B.
BACCHANTE.....	1656 D. - 694 B.	MARSYAS.....	1139 B. - 486 B.
.....	1656 G. - 690 B.	MAXIME.....	2487 D. - 936 D.
BACCHUS ET FEMME...	1628 B. - 704 B.	MINEURVE.....	842 B. - 462 D.
.....	1568 A. - 690 A.	845. - 457.
..... AMOUR ET SATYRE,	1584 A. - 678 B.	898 B. - 472.
BRUTUS (l'ass. de César).	2319. - 911.	902. - 462 C.
CANÉPHORE.....	808. - 442. VOILÉE.....	903. - 457.
CARYATIDE.....	814 A. - 444.	MITHRA.....	1193 A. - 562 B.
.....	814 B. - 444.	OSIRIS.....	2545 A. - 984.
CÉRÈS.....	759 E. - 438 G.	PAN ET APOLLON.....	1736 G. - 716 D.
..... (PRÊTRESSE DE).	807. - 442.	PÊCHEUR DORMANT...	2247 E. - 877 D.
.....	807 A. - 438 F.	PRÊTRE ÉTRUSQUE.....	1907. - 768 B.
CÉSAR.....	2318. - 911.	1907 B. - 770 B.
CLAUDE.....	2386 A. - 940 D.	1922 A. - 770 B.
DANSEUSE.....	1934 A.	PRÊTRESSE ÉTRUSQUE..	1922. - 772.
DIANE.....	1209 D. - 562 B.	SILÈNE.....	1758 A. - 726 C.
.....	1209 E. - 562 A.	1765 K. - 734 D.
..... D'ÉPHÈSE.....	1198 B. - 562 B.	SOLDAT GAULOIS.....	2155 A. - 854 A.
.....	1198 C. - 562 B.	2155 B. - 854 A.
DIOGÈNE.....	2111. - 842.	TIBÈRE.....	2354 C. - 936 A.
FAUNE.....	1673 A. - 716 B.	TRAJAN.....	2415 B. - 936 B.
.....	1685 C. - 716 B.	ULYSSE FUIT POLYPHÈM.	2087 C. - 823 C.
.....	1685 D. - 716 D.	VÉNUS.....	1332 A. - 602.
.....	1685 E. - 716 D.	1386 C. - 634 B.
.....	1730. - 704 C. GÉNITRIX.....	1449 G. - 632 F.

Δ678. B.—JUPITER, *m. gr.*, pl. 396, D.—Col. TH. COKE, INÉD.

Cette belle et grande statue est l'un des plus nobles ornemens de la riche collection réunie par M. Th. Coke, de l'illustre maison des comtes de Leicester, dans son magnifique château d'Holkham près de Wells, dans le Norfolk, si remarquable par sa grandeur, la noblesse de son architecture, par son superbe parc de onze milles de tour peuplé de daims et consacré aux perfectionnemens de l'agriculture, qui, dans le comté de Norfolk, celui de l'Angleterre où elle a fait le plus de progrès, a eu tant d'obligations aux heureuses inventions, aux machines, aux instrumens nouveaux de M. Coke. Le château d'Holkham se distingue encore par la richesse de ses nombreux appartemens, de sa chapelle, et surtout par son admirable bibliothèque, abondante en livres rares, en manuscrits, en dessins des grands maîtres, et par une suite considérable de beaux tableaux des écoles d'Italie. La galerie des statues, fort bien disposée, est grande et très-dignement décorée. Il est vrai que M. Th. Coke avait 65,000 guinées de revenu, et l'on peut, dit-on, faire d'assez belles choses avec 65,000 guinées qui reviennent tous les ans. Après cette petite digression que je devais au souvenir du bon accueil que je reçus à Holkham, de M. Coke et de son aimable famille, revenons au Jupiter.

Cette statue a beaucoup de ressemblance de pose et d'ajustement avec plusieurs de celles que nous venons de voir; mais elle se distingue par plus de noblesse et d'élégance. Tout ce qui est antique dans cette figure est d'une grande finesse d'exécution et d'une conservation remarquable. Cette vaste poitrine, telle que la dépeint Homère, tout le torse et ce qui s'est conservé des jambes, sont d'un beau modelé; les attaches des épaules et des genoux ont beaucoup de finesse. La tête est celle de la statue, mais elle en avait été détachée et on l'y a rajustée. L'expression du dieu, ses cheveux séparés sur le front et régulièrement ondulés de chaque côté, ainsi que sa barbe, qui concourt au bel ovale de la tête, tout lui donne un caractère plus doux et moins fier que lorsque ses cheveux, se dressant sur le front, retombent avec une sorte de désordre. Aussi, en restituant le bras droit et l'avant-bras gauche qui lui manquaient, a-t-on pensé avec raison que c'était un Jupiter propice et qu'il convenait de lui faire tenir à la main gauche une patère, et à la droite son sceptre, symbole de sa bienveillante puissance et des vœux que lui adressaient les mortels. Si l'on s'arrête au manteau jeté autour de la partie inférieure du corps, on en trouvera la disposition plus large que celle du Jupiter Albani (678 A) et offrant une plus belle chute de plis. Le tronc de palmier à la droite de la figure, et dont la partie supérieure est moderne, était un emblème de triomphe et convenait au maître des dieux, vainqueur des Titans. Le bas des jambes et les pieds sont modernes, ce que l'on a omis d'indiquer dans la gravure, de même que la restauration des bras, le droit à l'épaule, le gauche au sortir de la draperie. [Haut. 7 pi.]

Lorsque je fus à Holkham, en 1833, et que j'y reçus le plus aimable accueil de M. Coke et de lady Anna sa femme, auxquels cependant je m'étais présenté sans recommandation, et chez qui je regretterai toujours de n'avoir pas passé plusieurs jours, comme ils m'y

invitaient, cette statue n'était pas encore placée dans la galerie. Arrivée depuis peu d'Italie, elle était encore dans sa caisse. M. Coke eut la gracieuse attention de la faire ouvrir pour que je pusse l'examiner et prendre mes notes, il eut même l'extrême obligeance de mettre lui-même la main à l'ouvrage, et le vénérable vieillard avait alors 85 ans, il fut excellent pour moi et je me plais à rendre ce faible hommage à sa mémoire (1).

Δ 678. C. — JUPITER, *m. gr.*, pl. 396. — ROME, V. MASSIMI, INÉD.

Le costume que l'on voit ici à Jupiter, cette longue et large tunique recouverte en grande partie d'un ample manteau qui se rapproche assez de la toge romaine, ne lui sont pas ordinaires. Si l'aigle antique qui est à ses pieds ne déterminait pas le caractère du maître des dieux, on pourrait le prendre pour un Esculape, auquel conviendrait assez la tête antique qu'on y a rapportée et qui n'est pas celle de la statue. Le bras gauche, au sortir de sa draperie, et l'avant-bras droit sont modernes; le cou est aussi en partie restauré, ainsi que le nez. L'agencement des draperies de cette statue est très-peu recommandable, surtout dans la partie droite du manteau. [H. 7 pal. 7 onc. = 1^m,935.] (2).

Δ 678. D. — JUPITER, *m. gr.*, pl. 396 F. — NAPLES, INÉD.

Tout l'ensemble de cette figure porte l'empreinte de la sérénité et de la bonté d'un dieu propice : le front, les yeux, et l'ajustement des cheveux et de la barbe, tout concourt à cette expression de douceur et de dignité. L'attitude de ce Jupiter est calme : la main droite, abaissée, tient le foudre plutôt qu'elle n'en est armée; ce qui reste du bras droit indiquait assez ce qu'il était dans son intégrité. La main gauche, appuyée sur le côté et enveloppée dans les

(1) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION DE M. TH. COKE, COMTE DE LEICESTER, AU CHÂTEAU D'HOLKHAM.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
AGRIPPINE	2371. - 929.	ISIS	2569 B. - 987.
APOLLON PYTHIEN	912 F. - 476 C.	—	2575 A. - 992.
BACCHUS	1608 A. - 696.	JUPITER	678 B. - 396 D.
CÉRÈS (AGRIPPINE EN)	754 B. - 438.	LUCIUS ANTONIUS	2346 A. - 903.
— (APOLL. REST. EN)	786 D. - 438 B.	— VÉRUS	2459 A. - 957.
DIANE	1203 A. - 563.	MÉLÉAGRE	2022 A. - 807.
FAUNE JEUNE	1671 A. - 704 B.	MINERVE	888 A. - 462 B.
—	1671 B. - 723.	NEPTUNE	1796 A. - 744.
—	1683 A. - 704 D.	NIL (LE)	1814 A. - 749.
—	1680 E. - 724.	SEPTIME SÉVÈRE	2481 A. - 966.
—	1701. - 714.	VÉNUS GÉNITRIX	1449 A. - 594.

(2) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION MASSIMI.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
ATHLÈTE	2175 C. - 858 C.	JUPITER	678 C. - 396 F.
CASSIUS	2303. - 912 B.	MUNICIPALE (Statue)	2293. - 896.
DISCOBOLE	2194 A. - 863.	VÉNUS	1386 A. - 634 B.
FEMME DRAPÉE	2519 G. - 982.		

plis du manteau, complète l'image d'une noble tranquillité. — Mus. Bourbon, Finati, n° 106.

Cet ample manteau double, le *diplax*, qui entoure deux fois le corps et retombe de l'épaule gauche en plis nombreux sur la droite, est remarquable par ses beaux jets, et il offre un bon modèle de ces riches draperies dont la sculpture antique nous présente de si fréquents exemples et de si utiles leçons. Cette belle figure est presque entièrement couverte de masses de draperies, et cependant l'on ne pourrait dire qu'elle en est cachée. Elles sont si adroitement combinées, qu'elles laissent deviner ce qu'elles recouvrent, et qu'au genou, au milieu du corps, les plis sont disposés de telle sorte qu'ils accusent les grandes divisions, les principales proportions. [Haut. 5 pal. = 1^m,310.]

⊙ 679. JUPITER, *br.*, pl. 401. — Gal. de FLORENCE, t. II.

Bien que ce dieu ne se présente ici que sous la dimension d'une petite statuette, il mérite, par la noblesse de sa pose et par la beauté de ses proportions, de prendre place parmi les statues, et l'on peut croire que c'est une réduction ou peut-être le modèle d'une grande figure. Enveloppé d'un *diplax* ou grand manteau double qui cache entièrement le bras droit et la main appuyée sur la hanche, et tout le corps au-dessous de la poitrine, nue ainsi que le bras gauche, le dieu, debout, porté sur la jambe droite, paraît méditer. Il tient à la main gauche, abaissée, son foudre, de la forme d'une flamme ondoyante. La draperie, d'une étoffe légère, permet de retrouver, sous ses plis d'un beau jet, les contours élégans et les formes du dieu. La tête manque de ce caractère qu'on voudrait voir aux traits de Jupiter, et ses cheveux plats lui donnent un peu l'aspect d'un portrait. Qui sait si ce ne serait pas quelque empereur romain sous la figure de Jupiter? [Haut. 11 po.]

680. — JUPITER ou plutôt ESCULAPE, *m.*, pl. 401. — DRESDE.

Il est presque certain que cette petite statue romaine, assez médiocre dans son ensemble et par ses détails, porte un nom qu'elle n'avait pas autrefois. Un fragment de bâton, sur lequel ce grave personnage s'appuyait et qu'on retrouve sous l'aisselle gauche, montre clairement que c'était un Esculape. Lors de la restauration assez maladroite de cette figure, on a refait les deux bras, et on a mis à la main gauche une petite corne d'abondance : on aurait dû lui rendre aussi son bâton et son serpent, et faire reprendre à ce dieu le nom qui lui appartenait. La tête, antique, est rapportée. — Lipsius, p. 190; Leplat, pl. 8. [Haut. 8 pi.]

* 681. — JUPITER, *m. gr.*, pl. 311. — LOUVRE, n° 415.

Jupiter, dans toute la force et la beauté de l'âge mûr, mais tel qu'il convient à un dieu, est nu; son aigle est à ses pieds; son manteau, replié sur son épaule gauche, y pose à peine: c'est moins un vêtement qu'un accessoire de convention et un symbole de dignité, comme était celui des rois.

Ainsi disposé, ce manteau est favorable à la sculpture: il fait valoir les formes souples et simples du corps par l'opposition de ses plis droits et les détails de ses masses. On

ne saurait assigner l'époque à laquelle fut adoptée ou commença cette manière de draper, qui certainement est toute systématique. Elle ne peut, en effet, être réellement en usage; ce n'est qu'une licence que se permet la sculpture dans l'intérêt du nu des figures, sa partie la plus essentielle : un manteau ainsi placé, et couvrant à peine l'épaule, ne pourrait s'y maintenir. Mais il faut que le premier essai qu'en hasarda un sculpteur, probablement de talent et de renom, ait eu du succès, et que ç'ait été adopté comme une sorte de type pour les figures de dieux ou de héros, car on leur voit très-fréquemment le manteau et la chlamyde ainsi jetés négligemment sur l'épaule, comme s'ils tenaient par leur simple volonté. La pose noble de notre Jupiter offre un beau développement.

Il est à regretter que la tête soit moderne, ainsi que la moitié de l'avant-bras droit et le bras gauche, dont la restauration était indiquée par la direction de l'épaule et de la partie supérieure du deltoïde. Autrefois comme aujourd'hui, ce Jupiter tenait probablement à la main son long sceptre, ou une haste pure ou sans fer. Il ne restait qu'une partie de l'aile gauche de l'aigle, et c'est d'après ce fragment que le messager de Jupiter a été refait. Le pied gauche, un peu au-dessus des malléoles, est aussi dû à une restauration. Cette statue était jadis dans le portique de la villa Borghèse, n° 4. — Voy. Bouillon, t. III, stat. divinit., pl. 1. [H. 1^m,749=5 pi. 4 po. 7 li.]

681. A. — JUPITER, *Paros*, pl. 396. D. — C. BLUNDELL, à Ince, pl. 4.

Cette grande statue m'a paru l'une des mieux de la collection Blundell, qui, du reste assez médiocre, ne méritait peut-être pas la pompe de deux volumes in-folio. Par sa pose et tout son ensemble, elle a les plus grands rapports avec le Jupiter du Musée royal que nous venons de voir. L'addition du manteau que porte le nôtre n'empêche pas de penser que ces deux statues ont été inspirées par le même original, copié ou imité de deux grandeurs et avec quelques variations.

Une considération qui me porterait à présumer que le Jupiter Blundell est peut-être plus près, ou une copie plus immédiate de l'original que celui du Louvre, c'est sa grandeur et sa nudité complète. Il est assez à croire que la première copie était de la taille du modèle, et qu'on n'y a rien ajouté. En copiant, on rapetisse ordinairement plutôt qu'on ne grandit : c'est ce qui sera arrivé pour la seconde copie, à laquelle on a ajouté le manteau, plus facile à ajuster, en supprimant quelque partie du nu, que de faire l'épaule, une portion de la poitrine et le haut du bras, ce qui aurait eu lieu si la grande statue avait été imitée de celle de moindre dimension. L'expression de la tête, légèrement inclinée et comme si le dieu prêtait son attention à ceux qui l'invoquent, et sur lesquels il jette un regard de bienveillance, tout, dans ce Jupiter, respire un air de bonté, et l'on pourrait même trouver que l'ensemble de la musculature, peu prononcée, est en harmonie avec l'expression du visage, et il règne dans toutes les formes une douceur et une morbidesse qui annoncent le plus grand calme. Le bras qui s'avance est presque en repos, et ne devait tenir qu'une patère; et, Jupiter ébranlant l'univers du froncement de ses sourcils, n'a pas besoin, comme Hercule, de développer ses forces pour lancer son foudre et pulvériser le monde. Cependant, la sculpture, pour parler aux yeux, aurait peut-être donné plus de vigueur et des formes plus hardies à ce bras, si elle l'avait armé de ce foudre qui précipita les Titans dans le Tartare. Si l'aigle est antique, ce que je n'oserais affirmer, il participe du caractère de son maître; il semble avoir perdu le regard fier du ministre de la foudre, et aux pieds de Jupiter, comme oiseau d'augure favorable, il attend ses ordres pour annoncer quelque nouveau bienfait. Enfin, soit que l'on donne à ce Jupiter le titre de *Meilichius*, bienfaisant, ou

quelque autre qui aurait à peu près le même sens, on ne peut douter qu'il ne soit représenté comme divinité propice. Cette belle statue, trouvée à la villa Adrienne, fut achetée du duc de Modène à la ville d'Este. L'exécution en est très-bonne, l'épiderme en est encore fraîche, et l'on y retrouve le léger travail de l'outil pour y donner du moelleux. Il n'y a de restauré que le bras gauche et la moitié de l'avant-bras droit. [H. 7 p.]

* 682. — JUPITER-HERMÈS, *colos. Carr.*, pl. 312. — LOUV., n° 703.

Ce beau morceau ne nous est pas parvenu de l'antiquité sous sa forme actuelle, et peut-être lui eût-il été plus avantageux d'être conservé, comme un important fragment d'une belle statue colossale, que d'être transformé par Drouilly, sculpteur peu habile, en Hermès ajusté d'une manière qui ne sent pas le moins du monde son antique. Si ce n'était pas évident, ce serait facile à vérifier, en parcourant les figures drapées de Jupiter qui nous ont déjà passé sous les yeux. Ce torse, d'un beau caractère, est d'une exécution soignée et d'un savant modelé. La tête, d'une expression douce et pleine de dignité et de calme, offre celle d'un dieu bienveillant et prêtant aux mortels une oreille propice. La chevelure n'a pas la disposition que l'on voit aux têtes de Jupiter de grand style en marbre et à celles de médailles et de pierres gravées. Il y règne une sorte de symétrie qui tient un peu de l'afféterie, et il se pourrait qu'elle eût subi le sort d'autres figures antiques, et que cette chevelure, ayant peut-être souffert, eût été retouchée, ainsi que la barbe.

Ce beau torse fut donné à Louis XIV par la ville de Besançon, lorsqu'il en fit la conquête. C'était un présent fait à cette ville par le cardinal de Granvelle, ambassadeur de Charles-Quint près du Saint-Siège, qui l'avait rapporté, en 1546, de Rome, où il était placé aux jardins Médicis, et que lui avait donné Marguerite d'Autriche. Pendant longtemps ce beau fragment orna les jardins de Versailles, ce qui lui fit donner le nom de Jupiter de Versailles. Ce fut là qu'on le restaura, si l'on peut appeler restauration un rapetassage qui nuit à un chef-d'œuvre, et lui a fait plus de tort que d'être pendant plus d'un siècle en butte à toutes les intempéries de l'air au bout d'une allée de jardin. Au reste, on ne sait malheureusement que trop qu'à l'époque où ce Jupiter vint à Versailles, et même plus anciennement, sous François I^{er} et sous Henri IV, et plus tard, plus d'une statue eut à souffrir de restaurations faites en Italie et en France, même par des sculpteurs de grand talent, mais qui n'avaient pas le sentiment de l'antique, et parmi ces restaurateurs, souvent de mémoire funeste, on cite : Baccio Bandinelli, Montorsoli, élève de Michel-Ange; Barthélemy Prieur, Girardon, Cavaceppi, et on pourrait, parmi tant de leurs victimes, citer l'Apollon du Belvédère, le Laocoon, la Vénus de Médicis, la Diane à la biche, la Vénus d'Arles, l'Amazone blessée du Musée royal et bien d'autres.

Montfaucon (t. I, Suppl. pl. 48) donne ce Jupiter comme celui du célèbre statuaire Myron, transporté de Samos à Rome par Marc Antoine; mais le Jupiter de Myron était en bronze, ce qui détruit l'opinion de notre grand antiquaire. Il est d'ailleurs fort à présumer que le Jupiter de ce statuaire, qui florissait au v^e siècle avant notre ère, contemporain et émule de Phidias et de Polyclète, devait offrir un style d'un caractère plus sévère que celui que nous examinons. Que ce soit un original ou une belle copie, il appartient certainement à une époque moins ancienne que Myron, à des temps où la sculpture, adoucissant ou même énervant un peu son ciseau, avait moins de fermeté et de fierté que lorsque, plus mâle, elle s'exprimait avec plus d'énergie. Ce fragment mériterait

d'abord d'être débarrassé des additions modernes, et ensuite d'être placé de manière à être mieux éclairé et à plus attirer les regards. D'après les proportions de ce torse, la statue devait avoir environ $3^m,487 = 10 p. \frac{1}{2}$ de haut. Si l'on en avait la hardiesse, ce que cependant je n'ai pas tout à fait celle de conseiller, ce serait une belle entreprise que celle de la rétablir d'après d'autres Jupiter dont le torse a de l'analogie avec celui-ci. On y serait presque autorisé par l'exemple du musée Pio-Clémentin, où l'on a fait une statue du torse Verospi, moins bien conservé et moins considérable que celui du Musée royal. On voit par la direction de l'épaule droite et du commencement du deltoïde, que ce bras était relevé : il est probable qu'il tenait la haste et qu'à la main gauche était une patère ou quelque autre accessoire plutôt qu'un foudre, que n'annonce pas la sérénité de la physionomie. Ce torse a été publié par Petit-Radel, *Monum. antiq.* t. I, p. 3; et très-bien par Bouillon, t. III. [H. du torse $1^m,442 = 4 pi. 10 po. 3 li.$]

Le savant Bœttiger, dans sa *Mythologie de l'art*, ouvrage très-profond, mais quelquefois peut-être trop abstrait, et où souvent il y a bien des subtilités auxquelles n'ont jamais pensé les artistes anciens, à qui l'on prête des idées qu'ils n'ont vraisemblablement jamais eues; le savant Bœttiger, dis-je, assigne à ce fragment le premier rang, après la statue de Jupiter, autrefois de la collection Verospi, dont-il vient d'être question (voy. ici 666, pl. 397). Tout le monde ne souscrirait peut-être pas à cet arrêt du docte antiquaire; et l'on pourrait, avec raison, être porté à mettre sur le même rang ces deux beaux débris, si même on ne donnait pas la première place à celui du Musée royal. Bœttiger met encore en avant deux autres hypothèses susceptibles, ce me semble, de discussion. Il croit que notre torse appartenait à une figure assise, et que c'était probablement Jupiter *Meilichius*, doux, propice, que, selon lui, on représentait assis. Mais d'abord ce dernier point est-il bien certain? Bœttiger cite à son appui Pausanias et Plutarque. Celui-ci ne dit absolument qu'un mot, en passant, de Jupiter *Meilichius*, qui avait un autel à Athènes, et il n'y a rien sur sa pose. Il est vrai que Pausanias n'en dit guère davantage : il nous apprend (*Cor.* 29) que lorsque les Lacédémoniens et les Argiens, après une guerre acharnée, firent la paix, ils érigèrent, pour expier tout le sang répandu de part et d'autre, une statue à Jupiter *Meilichius*, qui, du temps de Pausanias, était dans le temple d'Apollon Lycien. Elle était en marbre blanc et de la main de Polyclète : pas un mot de plus ni sur la statue ni sur sa pose. Mais, par d'autres passages du même auteur, on sait que Jupiter *Meilichius* était très-anciennement adoré en Grèce, qu'il avait un autel au bord du Céphisse, et que les Diasies célébrées en son honneur étaient un nombre des fêtes les plus révérees des Athéniens. Thucydide (t. I, p. 126) en parle au sujet des partisans de Syllon, massacrés au pied des autels. Pour expier ce meurtre, on invoqua Jupiter *Meilichius*, auquel, comme aux premiers temps, on n'offrit pas de sacrifices sanglans, mais des gâteaux, des fruits et d'autres végétaux. D'un autre côté, on sait encore par Pausanias (*Cor.* ix, 6), qu'à Sicyone, auprès du tombeau d'Aratus, étaient très-anciennement deux statues très-vénérees, l'une de Jupiter *Meilichius*, l'autre de Diane *Patroa*. Ces simulacres, où, selon Pausanias, l'art n'était pour rien, n'étaient pour ainsi dire que des pierres brutes : celle qui attirait les hommages, sous le nom de Diane, ressemblait à une sorte de colonne; Jupiter était une pierre pyramidale. Il est à présumer que c'était la plus ancienne statue que, sous ce titre de *Meilichius*, on eût élevée, du moins à Sicyone; et, comme tous les antiques simulacres, elle était très-révérée. Lorsque la sculpture se crut assez habile pour représenter les dieux sous d'autres formes que des poteaux ou des bornes, sous celles de l'homme, n'est-il pas à croire que l'on consacra à ces nouveaux dieux des images qui pussent, en quelque sorte, rappeler l'ancien simulacre qu'on n'abandonnait pas entièrement, comme hors de service, mais à la divinité duquel on voulait donner plus de majesté et de beauté. Il me semblerait donc qu'en changeant ce Jupiter-pyramide ou peut-être obélisque, car nous n'en con-

naissons pas les proportions, on dut faire une statue debout plutôt qu'assise. Et d'ailleurs, cette attitude ne convenait-elle pas mieux à un dieu propice, toujours prêt à porter secours à ceux qui l'invoquaient, et à aller séparer les combattans, comme ceux de Lacédémone et d'Argos. Sa bienveillance devait être active, et pour la sculpture, qui ne peut pas tout dire comme la poésie, une figure debout exprimait mieux qu'une figure assise l'idée d'une divinité toujours disposée à vous secourir. Si, dans son langage symbolique, elle donnait des ailes à quelques-unes de ses divinités, ce n'était que pour marquer la rapidité de leur course et des secours qu'on en pouvait espérer. Elle ne pouvait pas dire : aussi vite que l'éclair, que la pensée, qui étaient hors de ses domaines et de sa puissance, elle disait aussi vite que l'oiseau. Il me paraît donc plus que douteux que le Jupiter Meilichius ait été représenté assis, et je crois, au contraire, qu'il était debout. Mais, pour en revenir à notre torse, il faut que le savant Böttiger ne l'ait pas vu ; il écrivait, au reste, beaucoup plus d'après les livres et d'après les gravures que d'après les monumens, qu'il ne connaissait pas ou que très-peu, n'ayant dans sa longue et savante carrière jamais été en Italie, et n'ayant pas visité les musées de l'Europe. Il faut donc qu'il n'ait pas vu notre torse pour avoir pu supposer que c'était le reste d'une statue assise, dont, comme de tant d'autres de ce genre, dit-il, on avait fait une figure debout. Rien ne l'indique, et, bien au contraire, on voit que ce n'est guère possible, et que ce torse ne peut provenir que d'une statue debout. Que l'on examine ceux des Jupiter que nous donnons et ceux d'autres figures assises, on verra que le corps est légèrement infléchi et incliné tant soit peu en avant. On ne saurait même dans un torse se méprendre à cette pose et ne pas la reconnaître dans celui d'une figure qui aurait été assise. Quelques légers plis ondulés et horizontaux, plus ou moins profonds, selon la courbure du corps, se dessinent vers le nombril, et de cette partie jusqu'au bas du thorax la distance est plus courte qu'au torse d'une figure debout. C'est ce que l'on peut remarquer au nôtre, qui offre un grand développement de tous les muscles de cette partie, ce qui prouve d'une manière indubitable, contre l'opinion de Böttiger, que ce Jupiter était debout. Ce qui n'empêche pas, d'après l'aménité de sa physionomie, qu'il n'ait pu être un Jupiter Meilichius, mais conçu dans une autre idée que l'hypothèse du savant antiquaire.

* 683. — JUPITER, *m.*, pl. 311. — LOUVRE, n° 788 *bis*.

Ce serait presque perdre du temps que de décrire cette grande statue, très-lourde et très-médiocre de dessin et d'exécution, et dont la tête, le bras droit et quelques autres parties sont modernes. La hauteur à laquelle on l'a placée dans la petite cour du Louvre lui est favorable, et l'on en aperçoit moins les imperfections. C'est aussi par cette cause que l'on en a fait un dessin beaucoup mieux que l'original. [H. 2,301 m. — 7 pi. 1 po.]

684. — JUPITER MEILICHIUS, *br.*, pl. 402. — MUS. BRITANN.

Le surnom de Meilichius, donné au Jupiter que représente ce joli bronze, lui convient, ce me semble, très-bien : le geste de son bras gauche et de la main, dont les doigts sont recourbés en dessus, comme pour tenir quelque objet, indiquerait assez qu'il portait à la main une coupe ou une patère, symbole des bienfaits que répand ce dieu, et qui caractérise le bienfaisant Jupiter Meilichius. Telle est l'attitude du curieux Apollon Philesius, en bronze, dont le roi Louis-Philippe a enrichi le Musée Charles X, et qui était aussi un dieu

bienfaisant et propice aux vœux de ses adorateurs. On lira avec plaisir ce qu'en dit, dans une intéressante notice, mon savant ami M. Letronne, de l'Académie des inscriptions. Mais, du reste, il en sera question ici lorsque nous nous occuperons de notre nombreuse série des Apollon. Il est à regretter que la figurine du Musée britannique soit privée du bras droit, qui, probablement, portait le long sceptre ou la haste pure. Cette précieuse statuette provient de la belle collection de sir Charles Townley (1). — Voy. *Specimens of dilettanti*, I, pl. 32. [Haut. 0^m,194 = 7 po.]

(1) Sir Charles Townley, d'une très-ancienne famille du Lancashire, naquit à Townley, en 1737, dans le château de ses ancêtres. Du côté de sa mère, il tenait à l'illustre maison des ducs de Norfolk, et descendait du comte d'Arundel, le fidèle ami de l'infortuné Charles I^{er}. Par des motifs religieux, on lui fit faire ses études à Douai, principal collège des Irlandais et des Anglais catholiques en France; il y eut des succès. Entré dans le grand monde de Paris sous le patronnage de son grand-oncle, le chevalier Townley, ami de Voltaire, sa jeunesse fut brillante et assez dissipée. De retour, en 1758, au magnifique manoir de ses pères, il jouit et fit jouir noblement ses amis de sa grande fortune, qu'il accrut encore par de nombreuses et importantes améliorations. Vers 1765 il voyagea en Italie, en Sicile, et séjourna surtout à Rome, à Naples, qui offraient une riche moisson à son goût pour l'antiquité. Aimant avec ardeur les arts, les monumens, il recueillait les fruits de ses bonnes études, et rien ne rebutait sa tenacité à poursuivre les objets de ses recherches ou de ses acquisitions. Les agrémens personnels de Charles Townley, et son attachement de famille à la cause du prétendant, lui procurèrent l'accueil le plus flatteur dans toutes les premières maisons de Rome. Se liant avec les savants et les antiquaires les plus distingués, et chaque jour ajoutant à la masse de ses connaissances, il tira les plus grands avantages de l'amitié qui l'unissait à Winckelmann, à lord Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à Naples, et à d'Hancarville. Celui-ci avait écrit une grande partie de ses ouvrages chez Townley, à Park-Street, dont la riche bibliothèque et la collection, déjà

considérable, d'antiquités, lui avaient fourni une grande partie des matériaux. Townley se ressentit toujours de cette longue liaison avec d'Hancarville, et il conserva un grand goût pour les systèmes, quelquefois un peu hasardés, mais toujours ingénieux, de son savant ami, sur la mythologie et les arts des anciens. A cette époque, le goût pour les productions de l'antiquité et pour les fouilles s'était ranimé à Rome et dans toute l'Italie, et jamais, depuis Jules II et Léon X, il n'avait été plus vif. Trois Anglais, James Byres, architecte; Gavin Hamilton, assez bon peintre, et Thomas Jenkins, banquier (voy. p. 25), très-zélés à la recherche des antiquités, obtinrent la permission de faire des fouilles à la villa Adrienne. L'espoir qu'ils en avaient conçu ne fut pas déçu, et ce fut dans cette riche mine qu'ils trouvèrent la plus grande partie des statues et des belles sculptures qui abondent aujourd'hui en Angleterre. Nous aurions au moins partagé ces trésors de l'antiquité, si le mauvais goût qui dominait alors en France, dans la peinture et la sculpture, et qui, malheureusement depuis plusieurs années, reprend, comme une sorte de choléra, une funeste recrudescence, eût permis de s'en occuper, et si, comme au temps de Jules II et de Léon X, nous eussions eu un François I^{er}, un Henri II, ardens protecteurs des arts, qui eussent contribué, à notre avantage, aux fouilles d'Italie.

Après avoir passé plusieurs années à Rome où, par la grâce de ses manières, son instruction variée, sa libéralité, Charles Townley avait fait de sa maison le point de réunion de tout ce qu'il y avait de Romains et d'étrangers distingués par leurs connaissances et le désir d'en acquérir, il retourna

© 684 A — JUPITER MEILICHIUS; *br.*, pl. 410 A. — MUNICH.

Ce joli petit bronze, d'un style un peu sec, a beaucoup de rapport avec la grande statue en marbre de la collection Blundell (681 A), et la figurine du Musée britannique (684), dont la pose est inverse. Ces figures semblent des imitations de quelque original célèbre. Ce Jupiter de Munich paraît offrir aussi un dieu propice : sa tête, légèrement penchée en avant, et son expression douce, montrent qu'il présentait avec bienveillance ce qu'il tenait autrefois à

en Angleterre en 1772. Sa grande fortune, la considération dont il jouissait dans toute l'Europe savante, son amour pour les arts, et les correspondances qu'il avait conservées en Italie, et qu'il entretenait avec activité, lui fournirent tous les moyens d'ajouter de nouvelles richesses aux trésors des arts qu'il avait déjà recueillis. Son goût éclairé pour l'antiquité ne se bornait pas aux marbres, aux bronzes ni aux grands monumens de la sculpture; sa noble ambition s'étendait plus loin. Ne connaissant pas de limites et ne reculant devant aucun sacrifice pour acquérir ce qui pouvait embellir sa collection et la rendre plus utile à l'interprétation des monumens, Townley réunit tout ce qu'il possédait dans sa belle maison de Park Street, au quartier de Westminster, à Londres. Elle fut ouverte à tous ceux que l'amour des arts ou même une curiosité éclairée y attirait. Ils y trouvaient, pour leur instruction et pour le plaisir intellectuel, toutes les ressources que pouvait présenter, outre sa riche galerie de statues, de bas-reliefs, d'inscriptions, de petits bronzes, de médailles, une immense collection de pierres gravées, de pâtes antiques, d'empreintes, l'une des plus belles qui eussent été recueillies, et qui ne le cédait peut-être alors, en chefs-d'œuvre et en quantité, qu'à celle du cabinet de Louis XVI, aujourd'hui à la Bibliothèque royale. La bibliothèque de Townley offrait aussi les plus grandes ressources. Très-considérable et du meilleur choix, elle était très-riche en ouvrages concernant les arts, moins nombreux, il est vrai, et moins dispendieux alors qu'aujourd'hui. Elle renfermait aussi de précieux manuscrits, parmi lesquels se distinguait un Homère du xi^e ou

xii^e siècle, manuscrit qui pendant sept ans servit aux savans travaux de l'illustre Heyne. Les ouvrages et tous les monumens y étaient disposés avec un ordre qui facilitait les recherches. Mais ce qui attirait chez sir Charles Townley encore plus que ses collections et sa bibliothèque, c'étaient la variété et le charme de sa conversation, ses idées lumineuses, ses abondans et intéressans souvenirs. Aux dîners où il réunissait ses amis, les sujets les plus intéressans étaient passés en revue, et il s'y établissait les discussions les plus éclairées. Townley a laissé en manuscrits une grande quantité de notes précieuses, surtout sur les pierres gravées. Il n'y a eu d'imprimé qu'une seule de ses dissertations sur un casque antique trouvé à Ribchester, en 1791. Sir Charles Townley fut élu un des *trustees* ou administrateurs du Musée britannique, qui, après sa mort, fit acquisition de la plus grande partie de ses collections; les marbres et les terres cuites pour 20,000 guinées (500,000f) et le reste, en 1814, pour 8,000 guinées. Il mourut le 3 janvier 1805, dans sa 68^e année, et fut enterré dans la chapelle de sa famille, à Burnley, dans le Lancashire. Il a paru plusieurs écrits sur sa vie; on les trouve indiqués avec des notes intéressantes par M. Henri Ellis de l'obligeance duquel j'ai eu tant à me louer pendant mon séjour à Londres en 1833, et l'un des plus savans *trustees* du Musée britannique. Lui-même a donné dans la Galerie Townley, qui fait partie du recueil de la société *of entertaining Knowledge*, ou des connaissances agréables, une excellente notice sur sir Charles Townley, dont j'ai tiré en grande partie ce qu'on vient de lire sur cet homme important.

Gavin Hamilton, né en Écosse, descen-

la main droite, qu'il porte en avant. C'est, on le sait, un des caractères distinctifs de ces divinités favorables, nommées par les Romains *prospicientes* et par les grecs *eucharistes*. [Haut. 6 po.] (1).

Δ 684. B. — JUPITER, d'Évreux, *br.*, pl. 410 D. — INÉDIT.

Le dieu est entièrement nu et dans une attitude de force et de dignité; il devait tenir à la main droite, élevée, son long sceptre, et son foudre à la main

gauche. Hamilton de Murdieston. Assez bon peintre, il passa une grande partie de sa vie en Italie, surtout à Rome, et on cite de lui des tableaux de mérite. Mais son goût pour les monumens de l'antiquité le dévorait, et l'attrait irrésistible des fouilles, leurs plaisirs et leurs fatigues, ces espérances si vives, souvent trompées, quelquefois réalisées, jamais complètement satisfaites, détournèrent pendant longtemps Gavin de l'exercice de son talent. Il ne trouvait de temps que pour se livrer sans relâche à la recherche des statues et des autres restes précieux de l'antiquité que, dans ces fouilles si actives alors, la terre qui les avait conservés, rendait journellement aux beaux-arts avec prodigalité. Sir Charles Townley avait en Hamilton un agent dont le zèle égalait l'intelligence et la probité. Il avait toute raison de lui donner sa confiance, elle ne fut jamais trompée, et sans cesse le savant et opulent amateur d'anti-

quités eut à se féliciter de voir ses plus chers intérêts remis en des mains aussi sûres. Ce fut à lui qu'il dut ses plus beaux monumens et la plus grande partie de ses nombreuses et magnifiques collections. Les fouilles entreprises et dirigées par Gavin Hamilton ne se bornèrent pas à Rome; il les étendit jusqu'à Albano, à Velletri, à Gabies, à Ostie et surtout à Tivoli. Ce ne fut pas seulement sir Charles Townley qui profita de ses découvertes, mais le musée Pio-Clémentin en retira de grands avantages, et il tient de ses recherches une partie de ses monumens les plus curieux et les plus beaux après ceux de son Belvédère. Toutes les collections de l'Europe eurent aussi leur part des fouilles faites par Hamilton, et accrurent leurs richesses. Cet homme si honorable et si utile aux arts de l'antiquité, qui lui eurent tant d'obligations, mourut à Rome en 1797, à 57 ans.

(1) STATUES INÉDITES DU MUSÉE DE MUNICH.

Lorsque S. M. le roi de Bavière daigna m'accorder la permission de faire dessiner les statues de son magnifique musée, elles étaient presque toutes inédites. On n'avait publié que les précieuses sculptures d'Égine;

il se pourrait cependant qu'on rencontrât çà et là gravées quelques statues provenant de collections qui les auront cédées au musée de Munich. Ce serait d'ailleurs de peu d'importance on les trouvera toutes ici.

	Numéros d'ordre.	Planches.
AGRIPPINE.....	2370.	- 931.
ALEXANDRE.....	2108.	- 838.
APOLLON.....	927.	- 494 A.
ARIANE OU LIBERA....	1621.	- 690.
ATHLÈTE.....	2174.	- 857.
.....	2175.	- 858.
AUGUSTE.....	2328.	- 913.
.....	2329.	- 913.
BACCHUS.....	1583.	- 678 B.
.....	1584.	- 678 B.

	Numéros d'ordre.	Planches.
BACCHUS (Prêtre de)...	1641.	- 696 A.
CARYATIDE.....	814 E.	- 445.
CÉRÈS.....	788.	- 437.
.....	789.	- 434.
.....	790.	- 449.
.....	791.	- 438.
.....	792.	- 437.
CLIO.....	991.	- 498 B.
COMMUNE.....	2474.	- 963.
DIANE CHASSERESSE....	1246 B.	- 566.

gauche, qu'il porte en avant. Cette statue, quoiqu'on puisse lui reprocher un peu de manière et des formes tourmentées dans le haut du corps, peut-être trop fort pour la partie inférieure, mérite d'attirer l'attention, non-seulement pour avoir été trouvée sur le sol français, mais encore par sa grandeur, qui n'est pas ordinaire pour les bronzes, et par son exécution, qui est bonne, bien que la patine assez grossière dont elle est en partie couverte en fasse disparaître bien des finesses. Le torse, en assez bon état, est d'un modelé qui ne manque pas de fermeté, qui, çà et là, approche un peu de la dureté. Il en est de même des cuisses, des genoux et des jambes, qui ont souffert, mais de manière cependant que les lésions ne nuisaient pas à l'ensemble et n'attaquaient que quelques détails.

Ce Jupiter a les cheveux relevés sur le front et la barbe touffue, tels qu'on les lui voit ordinairement; mais l'expression de ses traits, tout en ne manquant pas de noblesse, a quelque chose de trop âpre et de rustique; et peut-être la tête est-elle un peu lourde pour le corps: en tout, c'est un bronze remarquable. Il a été restauré avec intelligence sous les yeux de M. Bonin, directeur du musée d'Évreux, qui, chaque jour, s'enrichit de quelques antiquités produites par les fouilles entreprises depuis quelques années à l'ancien Evreux, très-près de la ville moderne. Si ces fouilles s'exécutaient plus en grand, plus profondes et avec un peu moins d'économie, peut-être dédommageraient-elles des fatigues et des frais qu'elles coûteraient. Parmi les antiquités découvertes, j'ai remarqué au musée d'Évreux, mis en très-bon ordre par son directeur, beaucoup de petits ustensiles en bronze; des fragmens d'objets qui ont servi dans les bâtimens; de jolies figurines, entre autres un charmant Cupidon, d'environ six pouces de haut; une statuette

Suite des STATUES INÉDITES DU MUSÉE DE MUNICH.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
DOMITIEN.....	2404. - 940 B.	MINERVE.....	842 A. - 462.
DRUSILLE.....	2380. - 935.	— D'ÉGINE.....	842. - 457 et 817.
ENFANT ET CYGNE.....	2232. - 875.	MNÉMOSYNE.....	980 A. - 498 B.
ESPÉRANCE.....	1902. - 768.	NÉRON.....	2397. - 938.
FAUNE ENDORMI.....	1723. - 710 A.	NIOBIDE À GENOU.....	1280. - 590.
—.....	1727. - 704 C.	— MOURANT.....	1279. - 587.
FLEUVE.....	1824. - 749.	PALÉMON.....	1841. - 749 A.
GLADIATEUR.....	2219. - 871.	PHILOSOPHE.....	2133. - 845.
HERMAPHROD. OU APOLL.....	1555. - 488.	SATYRE.....	1744. - 728.
HERCULE.....	1983. - 793.	—.....	1745. - 728.
HYGIE.....	1174. - 556.	— IVRE.....	1746. - 734 B.
HYLAS.....	2019. - 804.	— À L'OUTRE.....	1747. - 728.
ISIS ET HARPOCRATE.....	2589. - 992.	SEPTIME SÉVÈRE.....	2481. - 964.
JASON.....	2048. - 814.	SILÈNE PORT. BACCHUS.....	1556. A - 676.
JUPITER.....	684 A. - 410 A.	—.....	1760. - 732.
LEUCOTHÉE.....	1555 A. - 673.	VÉNUS.....	1375. - 618.
LUCILE.....	2464 A. - 960.	— AU DAUPHIN.....	1376. - 618.
MARS.....	1436. - 634 A.	— DE CNIDE.....	1377. - 618.
MATIDIE.....	2417. - 944.	—.....	1378. - 618.
MERCURE.....	1523. - 659.	VERTUMNE.....	820. - 449.
—.....	1524. - 661.	ZÉNON.....	2117. - 843.
MINERVE.....	898. - 471.		

d'Apollon, de quinze pouces; des cubes de verre qui viennent de mosaïques, et un grand nombre de terres cuites, dont quelques-unes intéressantes. Tous ces fragmens, le Jupiter, dont on ne trouva les bras que quelque temps après avoir trouvé le corps, ces statuettes, seraient espérer que des fouilles bien entendues, dirigées par M. Bonin, qui a déjà fait ses preuves, pourraient être très-productives et très-avantageuses et pour le musée d'Évreux et pour l'archéologie. [Haut. 0,920^m. = 2 pi. 10 po.]

684. — C. JUPITER, *m.*, pl. 410, C. — Coll. MIOLLIS, pl. 5.

Le maître des dieux, entièrement nu, debout, tient de la main droite, élevée, son grand sceptre, et de la gauche son foudre; à ses pieds, son aigle saisit de ses serres un cerf ou un faon qu'il a terrassé. Cet accessoire, curieux et unique dans les statues de Jupiter, ajoute au mérite de celle-ci, qui, du reste, est d'un bon travail et d'une belle disposition.

M. Phil.-Aurel. Visconti, interprète de la galerie Miollis, après plusieurs discussions sur ce que peut signifier le groupe de ces deux animaux et son rapport avec Jupiter, semble s'arrêter à une idée qui paraît assez plausible. Le cerf est le plus rapide des quadrupèdes, l'aigle le plus vite des oiseaux; la vitesse de l'aigle l'emporte sur celle du cerf, et, en le terrassant, il indiquerait que la puissance céleste est bien plus grande que celle de la terre, et que rien ne peut se soustraire à celle de Jupiter, dont l'aigle est l'emblème. Ne connaissant pas les restaurations qu'a pu subir cette figurine, il serait superflu de s'étendre davantage sur ce sujet. Il paraîtrait que cette curieuse statue est celle qu'en 1594 publia de Cavalleriis dans son très-médiocre recueil de statues de Rome, pl. 24 des 3^e et 4^e livres. Il nomme ce Jupiter le juste, *æquus*, on ne voit pas trop pourquoi. Cette statue était alors dans la collection de Tiberio Cesali, riche banquier qui faillit, mais qui avait fait bâtir par le célèbre San Gallo un très-beau palais, qui passa depuis au marquis Sacchetti. Il n'est question dans l'Aldroandi, en 1562, ni de Cesali, ni de Sacchetti. [Haut. 6 pal. 6 onc.]

685. — JUPITER TONNANT, *m.*, pl. 402. — DRESDE.

Par sa pose, ce Jupiter, qui serait entièrement nu sans ce pan de draperie qui couvre l'épaule gauche et retombe en arrière, a la plus grande ressemblance avec plusieurs de ceux que nous venons de voir. Cependant, il en diffère par le caractère sévère que, du reste, l'on ne peut guère juger d'après la gravure de Leplat, pl. 6, où il n'est pas bien d'ensemble. Ce caractère l'a fait armer de son foudre par le restaurateur, qui a fait une statue de cette tête et de ce torse de sculpture romaine, car il paraît que la plus grande partie des bras et du reste est moderne. La collection de Dresde est une de celles, en petit nombre, dont je n'ai pas pu me procurer les restaurations. Cette statue, lourde et très-médiocre d'après ce qu'on en lit dans Lipsius, p. 191, a passé de la collection Chigi de Rome, au musée de Dresde. [Haut. 8 pi.]

686. — JUPITER MEILICHIUS, *Paros*, pl. 402. — CAPIT., III, pl. 4.

L'attitude calme et un caractère de douceur répandu dans tout l'ensemble de ce Jupiter, sa main droite qu'il avance, sans aucun effort, à demi ouverte et tournée vers le ciel, le geste tranquille de la main gauche, l'aigle en repos au

pied du dieu, tout dans cette statue pourrait disposer à la regarder comme un Jupiter Meilichius. Cependant, le savant interprète du musée Capitolin, Bottari, dit qu'il reste dans la main droite un fragment du foudre qu'il tenait, et il pense que c'est Jupiter *Horcius*, protecteur de la sainteté du serment et terrible au parjure que, selon Pausanias, il atterrait par la sévérité de son regard. D'après lui, ce dieu avait un foudre dans chaque main. Il faudrait alors, pour appuyer l'opinion de Bottari, admettre qu'à la main gauche, qui lui manquait, il avait autrefois un foudre; cela n'est pas impossible, cependant ce Jupiter n'a rien d'effrayant, et le caractère de *Meilichius* lui conviendrait peut-être mieux que celui d'*Horcius*. Le développement de cette statue a beaucoup de dignité, mais l'exécution en est médiocre. Il y a quelques fractures aux bras et aux jambes. L'aigle, antique, n'a de restauration qu'à l'extrémité supérieure du bec. Ce Jupiter découvert à Anzio, à la villa Pamphili, a passé au Capitole [H. 7 pal. 9 onc.]

⊙ 687, 687 A. — JUPITER TENANT LE Foudre, *br.*, pl. 403.

Au premier coup d'œil, on croit voir sur notre planche deux figures différentes sous le même numéro, il n'y en a cependant qu'une, mais elle s'offre avant et après sa restauration. C'est encore une de ces rares figurines qui, par la beauté de la pose, le style large du modelé et la noblesse des proportions méritent de tenir leur place parmi les statues. En les considérant avec attention l'on oublie qu'elles n'ont que quelques pouces, l'imagination les grandit, et sa baguette magique les transforme en statues monumentales.—Mus. britan.; *Specim. of Dilett. t. I, pl. 32, 53.*

L'expression de la tête de ce Jupiter, d'un beau travail, est bienveillante et le foudre qu'il tient à la main ne lui servira pas à effrayer et à ébranler la terre, mais à y maintenir parmi les élémens en discorde un salutaire équilibre et à protéger la vertu. Par la manière peu ordinaire dont le dieu porte son sceptre, il semble sur le point de donner un ordre. Cependant, son foudre pose tranquillement sur sa main, il ne le saisit pas pour le lancer; il n'est là, pour ainsi dire, qu'un simple attribut, et comme l'épée en repos au côté d'un guerrier. Au reste c'en est peut-être déjà trop sur ce foudre, car il est moderne et il se pourrait que, dans son intégrité, ce Jupiter n'eût pas un foudre à la main. La restauration que l'on a faite du manteau d'après ce qu'il en restait sur le bras droit de la figure n'est pas heureuse et il s'ajuste mal. Malgré de légers défauts, ce bronze est beau, et avant d'être au Musée britannique, il a fait partie de la précieuse collection Knight. [Haut. 0^m,189 = 7 po.]

688. — JUPITER, *m.*, pl. 396 A. — FLORENCE.

Debout, la poitrine et le bras nus, ce Jupiter, de l'expression la plus digne et la plus calme, tient de la main droite abaissée son foudre, qu'on pourrait dire être au repos, et qui ne lui donne pas d'autre caractère que celui de maître du tonnerre. Il est remarquable par le bel ajustement de son manteau double, qui l'enveloppe et recouvre en entier le bras gauche et la main, qu'il appuie sur sa hanche. — Florence, *Gal. Reale* de Lasinio, ser. IV, I, pl. 22.

Cette manière de draper n'est pas commune aux statues de Jupiter, et je ne la trouve qu'à deux figures de ce dieu, l'une du Capitole (675, pl. 400), l'autre une figurine en bronze, de Florence (679, pl. 401); celle-ci est en sens inverse de la statue en marbre, qui me paraît mieux conçue en ce qu'elle tient le foudre à la main droite, ce qui est plus convenable et plus ordinaire que de le mettre dans la main gauche. J'ignore si cette jolie statue a subi quelques restaurations, les descriptions de Florence n'en parlant pas. [Haut. 0,^m964.]

688 A. — JUPITER, *m., gr.* pl. 396 A. — Col. MATTEI, I, pl. 1.

Nous ne ferons pas le même éloge de cette statue, dont le torse et le bras droit sont bien, mais que dépare ce manteau en écharpe et ajusté d'une manière lourde et sans goût, à laquelle ajoute encore la restitution du bras gauche entier. Ce qui plaide le plus en faveur de cette figure, de sculpture médiocre, c'est la bonne conservation des parties antiques et entre autres du bras droit, dont la main, qui tient encore le foudre, n'a perdu qu'un doigt. Ce bras brisé et détaché au bas du deltoïde a été remplacé : il en est de même d'une grande fracture qui traverse la statue à quelques pouces au-dessus des genoux. La tête est moderne. [Haut. 9 pal.]

⊙ Δ 689. — JUPITER, *br.*, pl. 403. — PARIS, Bibl. roy. INÉD.

Ce petit bronze, très-remarquable par son dessin et par son travail, mérite encore d'être cité pour quelques particularités que n'offrent pas les grandes statues en marbre de Jupiter. Les images du souverain des dieux éprouvèrent le même sort que celles de toutes les divinités de son empire. Les statues ne nous les ont pas transmises de la manière la plus complète et avec les variétés de poses et d'attributs ou de costumes qui les distinguaient sous les différents titres que leur faisaient donner, dans les diverses contrées, les modifications apportées à leur culte et les antiques traditions. Ce sont surtout les petits bronzes, les bas-reliefs, les vases peints, les médailles et les pierres gravées, qui peuvent offrir la source la plus abondante à ces recherches archéologiques, et l'explication la plus satisfaisante de bien des passages des auteurs anciens (1).

(1) FIGURINES INÉDITES DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE PARIS.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
DIANE.....	1246. - 566.	MERCURE.....	1540. - 664.
FAUNE DANSANT.....	1715 D. - 716 C.	MINERVE.....	849. - 459.
HERCULE JEUNE.....	1971. - 790.	NARCISSE.....	1282. - 590.
.....	1974. - 788.	NYPHÉ (JEUNE).....	1833. - 753.
..... IVRE.....	2011. - 801.	SILÈNE.....	1766. - 733.
..... BIBAX.....	2012. - 801.	VÉNUS.....	1303. - 595.
JUNON.....	744. - 422. VICTRIX.....	1297. - 596.
.....	745. - 422.	1298. - 596.
JUPITER.....	689. - 403.	1299. - 596.
.....	690. - 403.	1306. - 597.

Aucune grande statue de Jupiter ne nous le fait voir la tête ornée d'une couronne, soit d'olivier sauvage, le *kotinos*, que portait le Jupiter Olympien et que lui avait donnée Phidias, soit de chêne, comme était celle du Jupiter de Dodone. En général, sa tête n'est ceinte que d'une simple bandelette, le diadème, que même il ne porte que rarement. Le petit bronze de la Bibliothèque royale et celui qui le suivra, sont couronnés d'olivier sauvage, et la couronne de la figurine qui nous occupe est nouée de larges bandelettes ou de lemnisques qui retombent sur ses épaules. Ce Jupiter est chaussé de sandales et, de tous ceux que nous offrons nus ou n'ayant pour vêtement que le manteau sur l'épaule gauche, c'est le seul qui soit chaussé, tous les autres sont pieds nus. Homère et les autres poètes ne représentent pas ainsi Jupiter, les autres divinités et les héros. Ils leur donnent toujours de brillantes chaussures qui prêtaient plus à leurs descriptions que les plus beaux pieds nus. Il en était tout autrement de la sculpture. Ce qui lui donne le plus de peine et la fait le mieux valoir, c'est de rendre avec toute sa beauté la nature humaine dans tout le développement de la vie. Il y a plus de difficulté et de mérite à reproduire la forme élégante de beaux pieds qu'à les couvrir en totalité ou en partie des plus riches chaussures. De même des armures très-ornées font honneur au talent presque mécanique et à l'adresse de main du ciseleur, mais elles sont le désespoir du sculpteur, qui regrette toujours de se voir obligé de cacher sous le fer ou l'airain un corps qui lui offrirait tous les moyens de développer son talent dans la science si difficile du nu; tandis qu'il n'en faut qu'un très-médiocre pour reproduire avec la plus froide vérité un mannequin de métal, et encastrier de pied en cap un héros dans une armure. Ce labeur s'abandonne à un sculpteur secondaire, ce que les Italiens appellent un *scarpellino*, adroit au maniement du ciseau et à décorer une armure aussi bien qu'une cheminée, ou qu'un lustre. Aussi les Grecs qui dès, les temps les plus reculés, n'allaient jamais au combat qu'armés de toutes pièces, se gardaient-ils bien de représenter ainsi leurs héros. Leurs sculpteurs savaient trop le tort qui en serait résulté pour leur art, qui eût perdu de vue l'étude si compliquée de la belle nature dans toute sa variété et le mouvement de la vie. Laissant aux poètes le plaisir de parer les divinités au gré de leur imagination, ils préféraient les offrir sans ornemens étrangers et doués de cette beauté surhumaine que savait y imprimer leur génie, et qu'on eût dit que Phidias, Polyclète, Praxitèle avaient été contempler et étudier dans l'Olympe.

⊙ Δ 690. — JUPITER, *br.*, pl. 403. — PARIS, Bibl. roy. INÉD.

Cette petite figurine, debout, entièrement nue, et qui tient le foudre à la main droite abaissée, est bien dessinée, surtout dans la partie supérieure jusqu'aux genoux. Elle est remarquable par la couronne d'olivier qui ceint la tête de Jupiter, et que nous avons fait remarquer dans l'article précédent. Le bras gauche, qui manque, était probablement relevé vers le milieu et tenait un long sceptre, ce que peut faire supposer la fierté de son attitude. [H. 0,104 m. = 4 po.]

691. — JUPITER ASSIS, *m.*, pl. 405. — GUAT., II, pl. 11, an. 1805.

Ce dessin-ci est un double emploi et nous l'avons déjà donné (669, pl. 398) pris de deux côtés, l'un presque en face, d'après Guattani, l'autre sur la gauche, dessiné pour mon recueil, à Rome, dans la collection Pacetti. Les deux dessins, au premier coup d'œil, paraissaient offrir deux statues; mais, en les

examinant mieux, on voit que c'est, à n'en pouvoir douter, la même statue dessinée sous deux points de vue.

Il semblerait cependant que depuis Guattani, qui du reste n'indique pas les restaurations, cette statue a subi quelques retouches à la tête, dont les mèches qui tombent sur les épaules sont plus allongées qu'elles ne l'étaient de son temps; et l'habile sculpteur auquel a appartenu cette statue lui a mis à la main un long sceptre. Dans un recueil tel que celui-ci, près de dix fois plus considérable qu'aucun de ceux qui l'ont précédé, il est bien difficile de n'avoir pas par-ci par-là quelque double emploi à se reprocher; et l'on peut espérer que ces torts, qui ne sont que de la surabondance, seront regardés avec indulgence, si l'on veut bien réfléchir à la difficulté de trouver dans les anciens ouvrages et dans les dessins que l'on fait faire loin de soi, d'après les antiques, toute l'exactitude que l'on pourrait désirer. Guattani ne donne de hauteur à son Jupiter que 12 pal. 4 onc.; la mesure que j'ai reçue de Rome la porte à 12 pal., 7 onc. : est-ce cette dernière mesure qui est exacte?

Δ 692. — JUPITER ASSIS, *m.*, pl. 406. — ROME, VESCOVALI, INÉD.

Sauf quelques restaurations dont les plus importantes sont celles du front, du nez, de la bouche et de la moitié du bras droit, ce Jupiter, drapé à mi-corps, est d'une bonne conservation, mais le travail en est médiocre. La tête est la sienne, une bandelette ceint sa chevelure touffue. On ne conçoit pas trop le pan de manteau qui recouvre l'épaule gauche et se termine là, sans se continuer par derrière; ce n'est pas un exemple de bon goût à offrir. Aux pieds, chaussés de sandales, il ne manque que quelques doigts. Sur la barre transversale du trône sont quelques lettres; l'on a cru y lire LALISIA, dont on a fait un sculpteur étrusque; ce qui est bien incertain, et d'autant plus que le style de la statue n'est nullement étrusque. Cette statue, trouvée en 1821 à la villa Patrizi, hors la porte Pie, à Rome, appartient à M. Vescovali, négociant en antiquités, qu'il rassemble avec zèle, en marchant sur les traces de Gavin Hamilton et de Thom. Jenkins. [H. 5 pal. 6 onc. 1/2.]

692 A — JUPITER ASSIS, pl. 404. — OXFORD, aux écoles.

D'après le geste du bras droit, il semblerait que ce Jupiter menace de son foudre. Le bras gauche a été brisé, mais c'est le sien, et la main est fort bien. On ne saurait en dire autant de la tête avec la même certitude. Il m'a paru, en l'examinant de près, que c'était celle de la statue rapportée sur un cou moderne ainsi que le haut de la poitrine et les épaules. Mais certainement cette tête a été fort retouchée et elle a perdu de son caractère antique. Le pied droit est une des meilleures parties de cette statue, lourde et de fabrique, exécutée d'après quelque bon original. — Marbre de Paros.

Nul doute que le nuage sur lequel posent les pieds ne soit une addition moderne, et elle n'est pas heureuse; le plus médiocre sculpteur ancien ne s'en serait jamais rendu coupable. Cette statue fait partie de la collection que le musée des écoles d'Oxford doit à la générosité de lady Pomfret, qui légua à ce grand et bel établissement tout son cabinet d'antiquités. (Voy. *Marmora Oxon.*, pl. 1.) [H. 3 pi.]

692 B. — JUPITER ASSIS, *m.*, pl. 404. — BOISSARD, IV, pl. 94.

Boissard (1), selon son ordinaire, ne nous apprend rien sur cette statue, si ce n'est que de son temps elle était dans la vigne du cardinal de Carpi, célèbre amateur d'antiquités, dont on peut, p. CCXI, parcourir les nombreux monumens tirés de l'Aldroandi (2). Rien ne vient à l'appui du nom donné à cette figure : l'absence d'attributs, le peu de dignité de la pose, du costume et de tout l'ensemble de la figure, ne porte guère à y reconnaître le maître des dieux.

L'on ne serait guère tenté de s'arrêter à cette statue, à moins de vouloir chercher quels pouvaient être les deux animaux quadrupèdes accroupis aux côtés du massif carré de pierre qui sert de siège ou de trône, et dont les têtes n'existent plus. D'après leurs griffes et leur longue queue, terminée par une touffe, ce pourraient être des lionnes ou peut-être des sphinx égyptiens à tête humaine, par lesquels, au déclin de l'art, auquel appartient cette statue, on aurait voulu caractériser Jupiter Ammon; hypothèse que je suis loin de vouloir appuyer sérieusement. Il paraîtrait que cette statue était restée comme on l'avait trouvée, qu'on ne l'avait pas restaurée, et qu'elle était dans un bon état de conservation. Nous ne pouvons rien dire de l'exécution ni de la matière, pas plus que de la grandeur de cette figure, que Boissard ne nous fait pas connaître.

692 C. — JUPITER ASSIS, pl. 404. — BOISSARD, VI, pl. 127.

Voici encore une de ces figures sur lesquelles Boissard ne nous met que très-peu au fait de ce qu'elles pouvaient être. Mais elle peut bien venir de la même main ou du même atelier que la précédente. Plus roide encore et plus pauvre de dessin, elle offre de plus mauvaises draperies. L'ajustement de la barbe et des cheveux porterait à présumer que cette tête est un portrait.

Ce Jupiter, si c'en est un, ce dont peut faire douter l'absence d'accessoires, est assis sur un siège dont les pieds perpendiculaires, faits au tour, sont surmontés de fortes boules qui leur servent d'ornement, et où je me garderai bien de chercher une allusion au globe du monde. Les deux avant-bras et le pied gauche manquant à cette statue; on voit qu'elle n'avait pas été restaurée, et il est à croire que, du reste, elle était bien conservée, et que sa tête lui appartenait. De même que pour la figure précédente, mesure et matière inconnues.

△ 692 D. — JUPITER, pl. 396 F. — M. BOURB., FINATI, n° 318, IN.

Ce superbe fragment d'une statue colossale de Jupiter assis est remarquable par la souplesse de son modelé et la beauté de son exécution. La tête, sans

(1) Né en 1528, Boissard vivait encore en 1597, de même que son graveur, Théodore de Bry, de même âge que Boissard, et dont il ne faudrait pas juger le talent par les gravures du recueil de ce savant : il a fait beaucoup mieux. Mais, du reste, à cette époque, les artistes et surtout les graveurs, même de grand mérite, ren-

daient très-mal et sans caractère les productions de la sculpture antique, et les statues étaient encore plus maltraitées que les bas-reliefs : voyez, pour en être convaincu, les recueils et de de Cavaleriis, et de Perrier, etc., etc.

(2) Il cite cette statue, p. 303; voyez ici p. CXCH, n° 308.

être d'un caractère idéal aussi élevé que celui d'autres têtes de ce dieu, offre une expression de bonté et de dignité. Le mouvement des cheveux sur le front et l'enchéassement des yeux suffisent à faire reconnaître le maître de l'Olympe. Les prunelles, indiquées, et un peu trop de rondeur et de mollesse dans le travail, décèlent un ouvrage romain. — Marbre grecchetto.

Le pan de draperie sur l'épaule gauche montre que ce Jupiter assis était drapé à mi-corps comme tant d'autres figures de ce dieu, et il reste assez de l'épaule gauche pour être certain, par sa direction, que le dieu avait le bras élevé et que probablement il s'appuyait sur son long sceptre, ce qu'indique aussi la légère inflexion du corps qui, un peu affaissé sur lui-même, dénote la tranquillité de la pose. D'après les proportions de ce beau débris, la statue dont il faisait partie devait avoir de 12 à 13 pieds, plus de 4 mètres de proportion, et il est à croire que c'était la divinité principale de quelque grand temple de Naples. Ce Jupiter, autrefois connu sous le nom du Géant, *il Gigante*, avait donné son nom à une petite place, sur laquelle il était, près du palais du roi, d'où a passé au musée Bourbon, où il était digne de figurer à côté des autres chefs-d'œuvre de ce magnifique musée. [Haut. 8 pal. = 2^m,096.]

693. — JUPITER EN DIANE, pl. 405. — GUATTANI, 1786, pl. 3

On sait que pour mieux réussir auprès de la belle Callisto, nymphe chérie de Diane, et rebelle aux ardentés poursuites de Jupiter, ce dieu, qui pour Antiope, Europe, Léda, Ganymède, s'était changé en satyre, en taureau, en cygne, en aigle, prit la forme de la déesse, et que faisant pénétrer la séduction au cœur de la nymphe sans défiance, et profitant de sa faiblesse, au milieu de caresses qu'elle croyait innocentes, il redevint Jupiter et la rendit mère d'Arcas. La chaste et sévère déesse se vit obligée de la chasser de sa présence et de la troupe pure de ses nymphes, étrangères à l'amour, et ne connaissant comme elle que les plaisirs innocens de la chasse, des bois, des eaux et de la campagne.

Jupiter n'a pas pris tout à fait les formes de Diane, et à travers son costume de femme, son péplus et sa double tunique d'étoffe fine et gaufrée, ses manches larges à boutons, son manteau retenu par une agrafe sur la poitrine, très-peu saillante, on retrouve en quelques endroits le dieu sous sa métamorphose. A son côté gauche pend le carquois de la déesse de la chasse; à ses pieds est son chien, qui se dresse pour caresser le séducteur, qu'il prend pour sa maîtresse. La tête, antique, est rapportée, les bras, les pieds, et la plus grande partie du chien sont modernes, mais ses pattes sont antiques et ont motivé la restauration. Cette statue, publiée par Guattani, est actuellement au Vatican. — Marbre de Luni. [H. 6 pal. 2 onc. 1/2.]

694. — JUPITER JEUNE, pl. 405, bron. d'Herculanum, pl. 77.

Quoique les dieux soient toujours jeunes par leur essence immortelle, la statuaire, à l'exemple de la poésie, avait, en les représentant, adopté différents âges, et elle nous offre Jupiter tantôt dans son enfance soigné par les nymphes, égayé par les Corybantes, tantôt dans sa jeunesse, ainsi qu'à toute sa maturité. Ici dans toute la fraîcheur du jeune âge, imberbe, tel qu'on figurait Jupiter *Axur*, ou dont la barbe n'a jamais été coupée (α privatif et $\xi\rho\rho\nu$, rasoir),

ce dieu est déjà vainqueur des Titans et des Géans, et le long sceptre, ainsi que le foudre entre ses mains, sont des insignes de son triomphe. Il n'a pour vêtement qu'un léger *himation*, ou manteau qui laisse à découvert tout le corps et les jambes. On voit que c'est un dieu actif et prêt à de nouvelles victoires.

Il paraîtrait, au reste, que l'on a voulu représenter quelque empereur jeune et triomphant sous la figure et les attributs de Jupiter; et la bague qu'il porte au quatrième doigt de la main gauche donne à cette statue un caractère d'individualité et doit y faire reconnaître un portrait. Il passe pour être celui de Caligula, qui se faisait adorer et se vantait de triomphes qu'il n'avait jamais remportés. Cette grande et belle statue, découverte à Herculanium, est un des ornemens de la magnifique et unique collection de bronzes du musée Bourbon de Naples. [Haut. 9 pal. 8 onc.]

SUR LES TÊTES DES DIVINITÉS DONNÉES PAR LES MÉDAILLES, ET EN PARTICULIER
SUR CELLES DE JUPITER.

Les têtes des divinités reproduites par les médailles et par les pierres gravées nous offrent, surtout pour les coiffures plus de variété que celles des statues, dont, souvent, les têtes sont les parties qui ont le plus souffert, et le plus fréquemment changé de maîtres; car l'on n'ignore pas combien peu de statues ont conservé intactes celles qu'elles avaient lors de leur intégrité. C'est ce qui m'a engagé à faire un choix parmi les plus belles médailles grecques dont mon ami, feu Mionnet, qui a si bien mérité de la science numismatique, avait réuni une petite collection spéciale, au nombre de trois cents têtes remarquables par leur caractère, leur ajustement et la beauté de leur travail. Ceci ne sera peut-être pas regardé ici comme un hors-d'œuvre: cette petite iconographie sacrée peut très-bien se combiner avec la représentation des statues des divinités, et ce sera une sorte de préambule à l'iconographie des héros, des princes et des personnages célèbres grecs et romains, qui doivent accompagner la dernière partie de cet ouvrage. Ils peuvent y être, pour la plupart, rangés en ordre chronologique; et ces portraits, que nous a légués l'antiquité, trouveront facilement leur explication à leur époque, dans les tableaux historiques. Il n'en est pas de même des têtes des divinités, auxquelles on ne saurait assigner de temps précis. Si j'avais fait de meilleure heure cette réflexion, peut-être me serais-je dispensé de faire dessiner et graver ces cent vingt-cinq têtes de divinités et de héros, exécutées avec soin. C'eût été une dépense de moins pour moi; car elles n'influent en rien sur le prix de l'ouvrage. Mais, pensant qu'elles pouvaient intéresser quelques personnes, artistes ou amateurs, je n'ai pas hésité à les donner, sans la moindre prétention à les offrir comme un travail de numismatique: ce ne sont que de belles têtes, qu'on peut avoir quelque plaisir à considérer, et dont j'indique la provenance; et j'ose espérer que, me sachant quelque gré de mon intention, tout à fait désintéressée, et dont l'unique but est d'être utile à cet ouvrage, on ne me reprochera pas de ne pas offrir toutes les têtes que j'aurais pu tirer des collections de pierres gravées et des nombreux bustes antiques. Ce travail m'eût mené beaucoup trop loin, et n'aurait pas eu, sous le rapport de l'intégrité et de la variété des têtes, le même degré d'authenticité que les médailles, que je ne présente d'ailleurs que comme spécimen. Par leur rapprochement avec les têtes des statues, on verra combien elles offrent plus de variétés. Les artistes peuvent en retirer quelque utilité; si tant est que le peu de goût qui, chaque jour, se manifeste de plus en plus pour la mythologie, ne fasse pas un jour disparaître de nos musées et de nos ateliers toutes ces antiques divinités, et, avec elles, le sentiment de la sculpture antique. En attendant cette décadence, qui s'avance, j'engagerai toujours les artistes qui tiennent encore un peu à notre vieil Olympe, aux créations d'Homère et aux chefs-d'œuvre dont le poète et son Phidias avaient embelli la Grèce et le monde, à con-

sulter une foule de médailles curieuses, dont je ne donne ici qu'un bien faible aperçu.

Si l'on examine la série des quarante-huit Jupiter que présentent nos planches, et entre lesquelles il n'y a que quelques figurines d'admisses, on remarquera que, dans ce nombre, très-petit, puisqu'il n'y en a que trois, on trouvera plus de variétés de têtes que dans toutes les grandes statues réunies. Parmi toutes nos statues, qui comprennent, je pense, toutes les grandes figures de Jupiter répandues en Europe, on n'en verra que quatre qui portent des couronnes, et ce ne sont que des figurines et une grande terre cuite de Naples qui aient cet avantage. En thèse générale, car quelque Jupiter peut m'être échappé et rester ignoré, avec sa couronne, dans quelque coin de palais d'Italie, on peut donc avancer qu'il n'y a pas un seul Jupiter en marbre qui soit couronné, et il n'y en a même que quelques-uns dont la tête soit ceinte d'une simple bandelette, insigne bien modeste des divinités, des rois et des héros, et par lequel on désignait la puissance. Il est cependant certain que, dans l'antiquité, Jupiter portait ordinairement une couronne; et il est bien inutile de citer et celui de Phidias, à Olympie, et tant d'autres exemples, à l'appui d'un fait si connu. Selon ses attributions et le caractère sous lequel on le représentait, la couronne du maître des dieux était même ornée d'accessoires divers. Parmi nos Jupiter, il y en a sept dont les têtes, étant tout à fait modernes, ne peuvent pas entrer en ligne de compte. En examinant ceux dont les têtes sont antiques, il y en a peu qui aient conservé celle qu'avait créée le sculpteur : la plupart sont rapportées et ont appartenu à des figures qui n'existent plus. Mais peu importe, puisque, en général, ce sont bien des têtes de ce dieu que l'on a restituées à ces statues mutilées, et elles n'ont pas plus de couronne que celles, en petit nombre, qui se sont conservées dans leur intégrité. Ne paraîtrait-il pas ou ne pourrait-on pas se laisser aller à penser qu'il n'était pas ordinaire de donner des couronnes à ces statues de marbre de Jupiter? Serait-ce par suite de l'habitude d'offrir en hommage à ces images des couronnes, ou de feuillages véritables ou de feuilles de métaux précieux? C'eût été un reste de l'antique usage de revêtir d'étoffes réelles les simulacres en bois, les *ξόανα*, *xoana* des divinités. Ne pourrait-on pas supposer, je ne le dis qu'avec défiance, qu'en général on regardait comme inutile de sculpter une couronne sur la tête du dieu qui devait tant en recevoir; et peut-être aurait-elle pu gêner pour en placer une véritable? Car on ne saurait guère admettre que le hasard, qui aurait tout à fait l'air d'un dessein prémédité, d'une espèce de complot contre les statues de Jupiter, ne nous eût laissé parvenir, parmi le nombre immense qui en existait, que celles qui étaient privées de couronnes. Si donc l'on s'en rapportait à ce qui nous reste de figures entières de ce dieu, ou dont la partie la plus importante, la tête, est conservée, on serait, ce me semble, assez porté à penser que du moins il était rare que les statues du dieu des dieux eussent une couronne; mais ce serait bien hasardé; et je suis loin de proclamer comme un fait reconnu cette supposition, et d'en tirer aucune conclusion positive; et d'autant plus que de nombreuses statues en marbre d'autres divinités, auxquelles on offrait aussi des couronnes véritables, ne laissent pas d'être couronnées. D'où vient cette différence, et pourquoi le temps a-t-il moins épargné Jupiter que les autres divinités; et, l'on pourrait presque dire que le Temps, Saturne, par un juste ressentiment, s'était ainsi vengé de s'être vu ravir sa couronne par son fils Jupiter.

D'un autre côté, si l'on considère les têtes de Jupiter conservées par les médailles, on verra que, bien qu'en petit nombre, elles offrent assez de variété. Plusieurs ont un beau caractère, grave et sévère, tempéré par une douce bienveillance. Voyez pl. 1001, le Jupiter de Crète, 2705; deux d'Épire, 2704, 2076; celui de Béotie, 2071 et 2711; la tête d'Antiochus II, Épiphane, roi de Syrie, avec le caractère de Jupiter. Il y a peu de variété dans la capillature, dans la barbe; les cheveux, touffus, se recourbant en avant sur le front, retombent en larges masses ondoyantes sur le cou et les épaules, signes

d'une forte et puissante nature. A Jupiter Ammon de la Cyrénaïque, 2702, 2713, 2714, les cheveux ont quelque chose de plus inculte et de plus sauvage; il en est de même des barbes ondulées ou annelées, et en rapport avec la nature des cheveux.

Ce que l'on remarque le plus à ces têtes, et ce qui les distingue le mieux de celles des statues, ce sont les couronnes. Elles sont de trois espèces : la couronne d'olivier sauvage, *κόλιφος*, particulière au Jupiter Olympien, c'était celle qui, exaltant tous les vœux des concurrents aux jeux olympiques, fut pendant longtemps le seul prix des vainqueurs; elle faisait toute leur gloire et embrasait le génie de Pindare. On voit ici cette couronne parer la tête de plusieurs Jupiter : ce sont celles de Béotie, 2701, dont le feuillage est le mieux caractérisé; 2704, 2705, 2706, du Jupiter de médailles de l'Épire; 2707, de celui d'Elle ou Olympie; 2709, du Jupiter des médailles de Locri des Bruttians, dans la Grande-Grèce; 2710, d'un autre Jupiter; 2711, de celui de Syrie, offrant la tête idéalisée d'Antiochus II, Épiphane. Aussi cette tête tient-elle un peu du portrait, et il y a quelque chose de plus soigné, de plus apprêté que dans les autres. Celle de Jupiter d'Arcadie, 2712, a le caractère de la douceur et de la bienveillance, et sa chevelure, plus longue et plus ondoyante, conviendrait au bon Aristée, le dieu des pasteurs d'Arcadie, et adoré comme Jupiter dans cette contrée; 2718, pl. 1002, le Jupiter de Ténédos, dont la tête est unie à celle de Junon, porte aussi une couronne, mais peut-être n'est-elle pas de feuilles d'olivier.

Au Jupiter de Dodone, en Épire, contrée célèbre par sa forêt de chênes séculaires, qui rendaient des oracles, on donnait une couronne de feuilles de ces arbres fatidiques. On la trouve ici, 2703, 2708, 2715, pl. 1002; 2716, 2717, pl. 1003, au Jupiter Dodonéen; elle était tout à fait particulière et l'on voit que c'est le seul qui la porte.

Le Jupiter Ammon, adoré dans la Cyrénaïque, avait aussi une couronne qui lui était spécialement assignée; c'était une bandelette, à laquelle était fixée une corne de bélier, qui, de chaque côté de la tête, entourait en partie l'oreille. On trouve cette espèce de couronne ou de bandeau à des têtes de rois se prétendant fils de Jupiter Ammon, tels qu'Alexandre le Grand et Lysimaque, roi de Macédoine. Telles sont les couronnes que donnent les médailles aux têtes de Jupiter, et que ne présentent aucune des statues en marbre de ce dieu.

J'ajouterai ici, ayant omis d'en parler à l'article de Cybèle, une belle tête de cette déesse sur une médaille de Smyrne, 2724, planche 1002. Sa couronne, tourelée, est bien caractérisée. Elle est formée de créneaux et de parties de murailles; ses cheveux, sur le devant, encadrent régulièrement sa figure, et, sur la partie postérieure de la tête, ils s'échappent en masses qui semblent agitées par le vent, et retombent, en serpentant sur le cou. La déesse a pour boucles d'oreilles une grosse perle en poire.

Δ 695. — ENLÈVEMENT D'EUROPE, pl. 406. — VATICAN, INÉD.

Au bord de la mer, foulant aux pieds une riche prairie émaillée de fleurs qu'un pouvoir divin faisait naître sous ses pas, la belle et jeune Europe, fille d'Agénor, roi de Thèbes, et sœur de Cadmus, jouait, au milieu de ses compagnes, avec un beau taureau blanc qui se prêtait avec douceur à tous les enfantillages de cette troupe folâtre. Europe, dans son innocence, ne se doutait pas que ce taureau n'était autre que le maître des dieux, le séducteur Jupiter, qui, pour se rapprocher d'elle sans effrayer sa vertu, avait pris la forme de ce fier et superbe animal qui, pour elle, n'avait rien de menaçant.

Ici la jeune et imprudente beauté s'est enhardie au point de monter sur le dos du taureau couché à ses pieds. Vêtue d'une tunique légère et d'un manteau que les mouve-

mens de la nymphe ont fait descendre sur ses hanches, d'une main elle relève avec grâce une tresse de ses longs cheveux agités par quelque Zéphyr, complice de Jupiter, et de l'autre elle se soutient à l'une des cornes du taureau, qu'elle semble exciter à se lever. Heureux du succès de sa ruse, ce taureau-dieu se glisse vers la mer; bientôt, déployant sa puissance, il la traversera, et Europe, éperdue, se consolera de son enlèvement en apprenant que c'est un dieu, Jupiter, et en donnant par delà les mers son nom à de vastes et riches contrées. Ce sujet prêtait trop à la peinture et à la sculpture pour ne pas avoir été souvent traité. Varron (l. V, VI, § 31) cite une statue en bronze de Pythagore, sans doute de Rhégium, offrant Europe sur un taureau, et on la voit assez fréquemment sur des vases peints, des pierres gravées et sur des médailles indiquées par C. O. Müller dans son Manuel d'archéologie, § 357, 14. La figure gracieuse d'Europe, d'un élégant ensemble, se fait remarquer par la belle exécution de ses draperies. Malheureusement ce joli groupe est loin de s'offrir dans son intégrité : la tête, antique, d'Europe est rapportée; ses bras et son pied gauche, ainsi que quelques parties de sa robe, sont modernes, de même que les cornes, les oreilles, les jambes, la queue et une portion du cou et du fanon du taureau. Ce petit groupe, inédit, et qui n'est décrit ni dans la Description de Rome par M. Gerhard, t. III, 1834, ni indiqué dans le Manuel de C. O. Müller, est au Vatican.—Marbre grec. [Long. 3 pal. 5 onc. 1/2; Haut. 2 pal. 6 onc.]

Δ 696. — GANYMÈDE, *m. Carr.*, pl. 407. — VATICAN, INÉD.

Le beau berger, fils de Tros, roi de Troie, est ici dans sa première enfance, et Jupiter avait déjà des vues sur lui, et songeait, pour embellir l'Olympe, à lui faire partager avec Hébé l'agréable emploi d'offrir, dans des coupes d'or, aux divinités de la cour céleste le nectar et l'ambrosie. Le jeune enfant, par une idée sans doute particulière du sculpteur, jouait dans les champs avec des lézards et une tortue, lorsque l'aigle de Jupiter, ou peut-être ce dieu lui-même sous la forme du roi des airs, le saisit, et, les ailes déployées, est sur le point de l'enlever et de le transporter dans l'Olympe. L'aigle qui le ravira à ses tranquilles plaisirs, semble jouer avec le bel enfant; de son bec il dérange les boucles touffues de sa chevelure, qui retombent avec grâce sur ses épaules; il le familiarise avec ses caresses. Le petit Ganymède ne craint plus le terrible oiseau de Jupiter, il abandonne les lézards et la tortue avec lesquels il jouait sur les rochers et qui paraissent avec lui en pleine confiance. Rendant à l'aigle caresse pour caresse, de la main droite il presse sa tête contre la sienne, et, de la gauche, il saisit son aile puissante comme s'il voulait s'en envelopper, et l'on voit que bientôt ce ne sera, pour le beau Ganymède, qu'un jeu d'être enlevé par son ami et de traverser les airs mollement bercé et transporté vers le séjour des dieux.

Il est à regretter que cette gracieuse composition ait été si mutilée; il y manquait presque tout le torse de Ganymède, le nez, le menton, la moitié intérieure des pectoraux et tout le corps jusques à la jonction des cuisses avec les hanches, ainsi que la moitié antérieure du pied droit, et le bras gauche à partir du bas du deltoïde, avec toute l'aile de l'aigle. Celle de l'autre côté a aussi été refaite de même que la queue et le bec; mais ce qui restait de ces parties était plus que suffisant pour en motiver la restauration, d'une manière très-satisfaisante. Ce groupe est au Vatican, dans la salle des *Miscellaneæ*, ou monumens divers, où j'obtins la permission de faire dessiner un bon nombre de statues. [Haut. 2 pal. 7 onc.]

Δ 697. — GANYMÈDE, *m. gr.*, pl. 411. — M. CHIARAM., INÉD.

Parmi les fonctions dont Jupiter avait chargé Ganymède, était celle d'avoir soin de l'aigle qui l'avait apporté et de lui offrir le nectar et l'ambrosie. Ce sujet, fréquent sur les pierres gravées, y est traité avec assez de variété. Ici le bel échanton, debout, nu, ses longs cheveux touffus tombant en boucles onduleuses sur les épaules, le regard empreint d'une douce tristesse, serre de la main gauche et rapproche de lui l'aigle posé sur un tronc d'arbre recouvert de sa chlamyde. Ganymède tient à la main droite, dans une coupe, l'ambrosie, qu'il va présenter à l'oiseau de Jupiter ou peut-être à ce dieu lui-même. Ils paraissent l'un et l'autre d'intelligence, et le fils de Tros semble avoir reconnu le maître des dieux sous la forme de l'aigle qui, agitant déjà ses ailes, va prendre son essor vers l'Olympe. Ce petit groupe, bien composé, d'un agréable dessin, mais médiocre sous le rapport de l'exécution, a le mérite d'être bien conservé dans ses parties principales. La tête de Ganymède avait été détachée du corps, on l'y a replacée. La main droite est antique, et il n'y a de moderne que le bras droit depuis le dessous du deltoïde jusqu'au poignet, la jambe droite du genou à la malléole, et la moitié antérieure du pied gauche ainsi que quelques plis de la draperie. Les notes que j'ai reçues ne parlant pas de l'aigle, il paraîtrait qu'il est antique où qu'il n'y a que peu de restaurations. [Haut. 3 pal. 3 onc.] (1).

698. — GANYMÈDE ET L'AIGLE, *m. gr.*, pl. 408. — M. BOURB., n° 70.

Jupiter, sous la forme d'un aigle, est près d'enlever le jeune et beau Gany-

(1) STATUES INÉDITES DU MUSÉE CHIARAMONTI,

Où qui ne se trouvent pas dans les ouvrages analysés p. CCCLXXIV et CCCXCVII.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
ALEXANDRE.....	2109. - 837.	CÉRÈS	1187. - 557.
APOLLON	916. - 479.	CLAUDIUS MARCELLUS..	2308. - 902.
—— ÉTRUSQUE....	931. - 483.	CLIO ASSISE.....	988. - 501.
——	943. - 487.	DIANE	1220. - 571.
——	963. - 495.	——	1228. - 573.
—— OU NARCISSE..	965. - 495.	——	1245. - 578.
ATHLÈTE	2167. - 855.	—— LUCIFÈRE.....	1205. - 564.
——	2183. - 861.	—— TRIFORME.....	1201. - 563.
——	2184. - 861.	ENF. TEN. DES OSSELETS.	2255. - 884.
——	2185. - 861.	—— POMMES..	2259. - 884.
ATROPOS.....	1855 A. - 759.	ÉRATO.....	1075. - 523.
AUTOMNE (L).....	821. - 447.	——	1076. - 523.
BACCHUS.....	1595. - 681.	ESCUAPE.....	1157. - 549.
BRITANNIGUS.....	2388. - 937.	EUTERPE.....	1008. - 505.
CÉRÈS	782. - 432.	FAUNE	1686. - 706.
——	783. - 432.	——	1729. - 722.
——	785. - 433.	GANYMÈDE	712. - 410.

mède qui, tenant de la main gauche son pédum, s'appuie sur l'aigle, qui le regarde avec expression et couvre de son aile droite le dos du royal berger. Cette figure, de bonne sculpture romaine, a beaucoup d'élégance; malheureusement la tête de Ganymède, le bras droit, la main gauche, près de la moitié des jambes sont modernes ainsi que la tête et le cou de l'aigle.

Il est probable que ce n'est pas sans intention que dans ces groupes l'aigle est quelquefois placé sur un rocher. Ce doit être d'abord pour racheter en partie, la différence de grandeur entre Ganymède et l'aigle. Ne serait-ce pas aussi pris de l'habitude de l'aigle qui, gêné par l'étendue de sa grande envergure, pour déployer plus facilement ses ailes, prend son essor et s'élever dans les airs, profite souvent comme d'autres grands oiseaux de proie, d'une éminence, d'un tertre ou d'une pierre au-dessus du sol? Les restaurations sont d'Albaccini, très-intelligent restaurateur. — Ce groupe a passé avec la coll. Farn. au mus. des *Studi*, à Naples; Finati, *M. Borb.*, n° 70. [H. 6 pal.]

699. — GANYMÈDE, GROUPE; *m. gr.*, pl. 410. — M. BOURB.

Ce groupe est beaucoup moins bien composé que le précédent : le jeune homme a moins de souplesse et d'élégance. Ici l'aigle est trop petit pour le Ganymède, et il a trop de roideur. Au pied du jeune berger, son chien le regarde. La tête de Ganymède est moderne ainsi que son bras droit et le pedum ou bâton pastoral, la moitié du pied droit; mais l'aigle n'a de restauré que le bec, et il n'y a d'antique au chien que les pattes, qui ont servi à en motiver la restitution. — Ancienne coll. Farn.; Finati, *M. Borb.*, n° 91. [Haut. 6 pal. 6 onc.]

700. — GANYMÈDE, *m. g.*, pl. 410. — BERLIN, M. roy. (1).

Ici le fils de Tros n'est pas accompagné de l'aigle, il remplit déjà dans

SUITE DES STATUES DE LA COLLECTION DU MUSÉE CHIARAMONTI.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
GÉNIE DES FONTAINES..	1845. - 755.	PHILOSOPHE.....	2130. - 842 B.
HERCULE.....	1985. - 792.	POLYMNIE.....	1084. - 525.
—— COUCHÉ.....	1991. - 796.	——.....	1096. - 528.
HIVER (L').....	822. - 448.	PRÊTRESSE.....	1923. - 772.
HYGIE.....	1184. - 556.	——.....	1929. - 773.
——.....	1182. - 556.	TIBÈRE.....	2356. - 926.
IMPÉRIALE (statue).....	2494. - 970 A.	ULYSSE.....	2087. - 832.
——.....	2495. - 971.	URANIE.....	1107. - 532.
MARC-AURÈLE.....	2451. - 954.	VÉNUS.....	1361. - 614.
MINERVE.....	886. - 469.	——.....	1413. - 627.
——.....	898 A. - 472.	—— DE GABIES.....	1324. - 600.
NYPHE.....	1322. - 600.	——.....	1325. - 603.
——.....	1326. - 604.	VESTALE TUCCIA.....	1918. - 771.
PAN.....	1736 C. - 735.		

(1) STATUES INÉDITES DU MUSÉE ROYAL DE BERLIN.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
APOLLON.....	921 C. - 476 E.	LUCILLE EN ABONDANCE.	2464 G. - 438 H.
BACCHUS.....	1600 B. - 690 B.	MNÉMOSYNE.....	973 D. - 498 G.

l'Olympe les fonctions d'échanson. De la main gauche, il remplit de nectar la coupe qu'il tient à la main droite. Il est vrai que c'est à une restauration, très-bien faite par le sculpteur prussien M. Wolff, qu'il doit ces accessoires et même ses bras ainsi que sa tête et ses jambes. Ce n'était, au fait, qu'un beau torse, qu'avec raison l'on a cru pouvoir restaurer en Ganymède, dont ce qui restait d'antique aux bras justifie l'attitude. Cette figure, d'une bonne sculpture romaine, avant d'être au musée roy. de Berlin, a appartenu, à Rome, à M. Vescovali.—V. Gerhard, *Berlin's antike Bildwerke*, n° 119. [H. 5 pal. 8 onc. 1/2.]

701.—GANYMÈDE, *m. g.*, pl. 410. — Coll. du c^{te} d'ÉGREMONT (1).

Cette grande figure nue, ou qui n'a pour vêtement qu'une chlamyde fixée par une agrafe sur l'épaule droite, et qui, rejetée en arrière, ne couvre que le haut de la poitrine, et repasse sur le bras gauche, qu'elle enveloppe en partie, est loin d'avoir la grâce que l'on voit à d'autres Ganymède. La tête et les épaules ont quelque chose de gêné, ne sont pas trop ensemble, et la figure ne porte pas bien sur les jambes. L'aigle aussi, très-lourd de formes, n'offre pas le caractère fier que les anciens donnaient ordinairement à ce roi des airs.

Il est à présumer que cette statue a été fort retouchée par Cavaceppi (t. I, p. 13) qui en a fait la tête et le bras droit. Le bras gauche et l'aigle sont antiques, à quelques légères restaurations près. Ce n'est pas un des bons morceaux de la précieuse collection du château de Petworth, où elle est placée dans la grande galerie qui, ainsi qu'un superbe haras, a rendu célèbre ce beau château et le magnifique parc du comte d'Égremont. Si je ne donne pas toutes les statues de Petworth, comme je le désirais et que j'avais quelque droit de l'espérer d'après l'aimable accueil que j'y avais reçu avec M. le comte et M^{me} la comtesse Frédéric de Pourtalès, on peut être certain que ce n'a dépendu ni de moi, ni de mon dessinateur M. Brotherton. Il a visité pour moi, pendant plusieurs mois, presque tous les châteaux d'Angleterre où se trouvent des statues et où j'avais recueilli de nombreuses notes. Son assiduité au travail et son talent me promettaient une collection complète, et ils n'ont été interrompus çà et là, mais rarement, et moi frustré dans mon attente, que par quelques caprices de propriétaires, et l'on ne peut répondre des caprices pas plus en Angleterre qu'ailleurs, et peut-être encore moins. Heureusement je n'en ai éprouvé aucun à Londres, chez lord Lansdowne, chez M. Hope; à Holckham, chez le vénérable M. Coke, comte de Leicester; à Newby, chez lord Grey; à Marbury-Hall, chez sir Smith Barry; à Wilton, chez lord Pembroke; à Castle-Howard,

(1) STATUES INÉDITES DE LA COLL. DE LORD ÉGREMONT, AU CHÂTEAU DE PETWORTH.

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
AGRIPPINE EN CÉRÈS...	2366.	- 930.	IMPÉRIALE (Statue)...	2511 A.	- 936 C.
APOLLON MUSAGÈTE...	966.	- 496.	NYPHÉ DE DIANE....	1248 B.	- 564 D.
BACCHUS.....	1619 A.	- 678 D.	PAN ET OLYMPUS.....	1736 E.	- 726 B.
CAMILLE ET UN PORC...	1910.	- 769.	SILÈNE CANÉPHORE....	1770.	- 734.
FAUNE SAUT. À LA CORDE.	1696.	- 712.	VÉNUS VICTRIX.....	1311.	- 599.
GANYMÈDE.....	701.	- 410.			

Il y a encore à Petworth environ une dizaine d'autres statues, que je retrouve dans mes notes, mais dont je n'ai pu me

procurer le dessin. Après la mort de lord Égremont, cette collection a passé au col. Windham.

chez lord Carlisle, et dans d'autres magnifiques résidences. J'ai pu avec toutes sortes de facilités et de prévenances prendre des notes et faire dessiner tout ce qu'elles renferment de belles productions de la sculpture antique. [Haut, environ 5 pi. 6 po.].

702. — GANYMÈDE, *m.*, pl. 407. — VENISE, bibl. S^t-Marc.

Ce petit groupe-ci est certainement un des plus jolis de ceux qui présentent le même sujet. On voit que l'aigle n'est pas un aigle ordinaire, et qu'en enlevant le beau berger il semble prendre des précautions pour ne pas le blesser. Cette composition rappellerait peut-être un peu, dans l'ensemble, celle de l'habile statuaire Léocharès, dont parle Pline (l. XXXIV, 19), et où l'on voyait, par le soin du roi des airs à serrer moelleusement Ganymède, qu'il sait et quel est le précieux fardeau auquel il fait traverser les airs, et de quel prix il est pour le dieu vers lequel il le porte. Il ne faut cependant pas oublier que, d'après Pline, le Ganymède en bronze, de Léocharès, était vêtu : *sentientem quid rapiat in Ganymede, et parcentem unquibus etiam per vestem*, et l'on doit faire remarquer avec Visconti (*Mus. P. Clém.* II, p. 220, éd. de Milan), que tous les Ganymède qui nous sont parvenus sont sans vêtemens, sauf quelquefois un bout de la chlamyde sur l'épaule; aucun ne peut donc être une copie exacte du chef-d'œuvre de Léocharès, et si on l'a imité, ce n'aura été que librement et en le dépouillant de sa tunique. Ce Ganymède a de l'élégance, et sa tête, ornée de ses longs cheveux tombant sur ses épaules en touffes ondoyantes, est coiffée avec grâce du bonnet phrygien. Ce groupe, sans doute fait pour être suspendu, devait produire un assez piquant effet. C'est un des morceaux les plus agréables de la collection, peu nombreuse mais bien choisie, des antiques de la bibliothèque de Saint-Marc, II, pl. 7. [H. 2 pal. 6 onc.]

703. — GANYMÈDE, *m. gr.*, pl. 407. — M. CHIARAM., pl 11.

Le fils de Tros est dans l'Olympe, et exerçant ses fonctions auprès de Jupiter et des dieux, il leur verse le nectar. Quoique cette jolie figure, production certaine d'un ciseau grec, ne doive qu'à la restauration l'*anochoe* et la coupe qu'elle tient, il est bien à croire qu'il en était ainsi lorsqu'elle était dans son intégrité.

Le bel échanton des dieux, le haut du corps à gauche enveloppé dans sa chlamyde, la tête et le corps penchés et les jambes croisées, semble se livrer à des pensées mélancoliques : on voit que tout n'est pas plaisir pour lui dans l'Olympe, et peut-être regrette-t-il la tranquillité dont il jouissait près de ses troupeaux sur les collines et dans les vallons du mont Ida. Cette figure a de l'élégance et de la souplesse dans la pose et dans les formes. Quoique l'on ne connaisse pas par les auteurs le sculpteur Phædimus, ΦΑΙΔΙΜΟΣ, dont le nom est gravé ΦΑΙΔΙΜΟΣ (*sic*) sur le trenc d'arbre, cette particularité ajoute du prix à cette statue. La jambe gauche, un peu au-dessous du genou, jusqu'après les malléoles, est moderne, ainsi que le bras droit, au-dessous du deltoïde, et le gauche, au sortir de la draperie. Trouvée en 1800, dans des fouilles, près d'Ostie, par le peintre Fagan, passionné pour l'antiquité, dans une niche ornée de mosaïques, cette statue servait, sans aucun doute, de fontaine dans des thermes. On a re-

trouvé la trace des conduits de l'eau dans le tronc d'arbre et à la partie correspondant à l'ancien vase qui était creux et d'où l'eau s'échappait. Cette statue a passé au Vatican, au musée Chiaramonti, Carlo Fea en parle avec éloge dans son *Viaggio di Roma a Ostia*, 1805, p. 54, et M. Welcker, dans le *Kunstblatt*, 15 oct 1827. [H. 6 pal.]

704. — GANYMÈDE, *m.*, pl. 408. — Gal. de FLORENCE, t. I.

Debout, entièrement nu, ayant à ses pieds, à droite, l'aigle, qu'il caresse de la main droite, de la gauche Ganymède tient élevé au-dessus de sa tête un petit oiseau dont cet aigle semble vouloir faire sa proie, et vers lequel il tourne des regards avides. Ce groupe, qui ne manque pas d'élégance, n'est probablement pas sans quelque restauration, mais je n'ai pas pu me les procurer. [Haut. 3 pi. 3 po. 9 li.]

Δ 704 A. — GANYMÈDE, *m.*, pl. 410 B. — Coll. GREY, INÉDIT.

Ce joli groupe est entièrement pareil, mais dans le sens inverse, au précédent. Il est assez singulier qu'il ait été reproduit ainsi, car la statue de Florence paraît mieux que celle de lord Grey, et il est assez probable que c'est l'original. Ne les ayant pas sous les yeux pour les comparer, et ne connaissant pas les restaurations de ces groupes, je ne saurais auquel donner la préférence. Tout ce que je puis assurer, c'est que lord Grey possède à Newby des statues très-remarquables, et qu'en 1833 on les montrait aux amateurs avec une obligeance qui l'était tout autant (1).

Au reste, les statues de la Galerie de Florence, par Vicar, et publiée par M. de Joubert, n'ayant pas été gravées au miroir, il se peut que le Ganymède y soit en sens inverse de la statue, et celui de lord Grey de notre planche serait alors dans le vrai sens, et il est à croire que ces deux figures sont des répétitions d'un original célèbre.

Δ 704 B. — GANYMÈDE, *m.*, pl. 396 F. — M. BRITAN., INÉDIT.

Ce torse n'est pas en assez bon état pour que l'on puisse juger en pleine connaissance de cause ce qu'il pouvait être dans son intégrité. Mais cependant, par des traces des serres de l'aigle sur le haut de la cuisse gauche de Ganymède, par la direction de sa tête et celle de ses bras, par ce qui reste de la chlamyde

(1) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION DE LORD GREY À NEWBY, DANS LE YORKSHIRE.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
APOLLON.....	906 D. - 476 B.	MUSE.....	1002 A. - 438 A.
BACCHUS ET PANISQUE..	1632 A. - 693.	PHILOSOPHE.....	2128. - 844.
FAUNESSE (JEUNE)....	1729 A. - 710 B.	PRISONNIER BARBARE..	2161 A. - 854.
FEMME INCONNUE.....	2274 O. - 888.	—————	2261 B. - 854.
GANYMÈDE.....	704 A. - 410 B.	—————	2161 C. - 854.
GÉTA (Prétendu)....	2486 A. - 966.	SILÈNE À L'OUTRE....	1765 A. - 730 B.
GLADIATEUR.....	2210 A. - 869.	VÉNUS ET AMOUR	1364 A. - 628.
MARIUS ASSIS (Prétend.).	2304 A. - 903.	———— BARBERINI....	1394. - 622 B.
MINERVE À LA CHOUETTE.	888 B. - 462 A.	VICTOIRE EN HERMÈS..	1448 B. - 639.

sur la poitrine, on reconnaît que le jeune berger était enlevé par l'oiseau de Jupiter, dont la tête était plus élevée que la sienne et vers lequel il tournait ses regards. On voit que de son bras droit il le tenait embrassé. Ce groupe, du musée Britannique, devait offrir beaucoup d'analogie avec celui du musée Pio-Clémentin (707, pl. 409), dont la pose est inverse, avec celui du musée Chiaramonti (712, pl. 410), et surtout avec le joli groupe du musée de Saint-Marc à Venise (702, pl. 407), dont toutefois le bras droit n'est pas dans la même direction. L'analogie n'est pas une identité ou une conformité complète, et c'eût été une modification dans la composition du groupe. — Mus. Brit., sal. XV, n° 307.

705. — GANYMÈDE, *m.*, pl. 408. — FLOR., *G. Reale*, S. IV, II, p. 102.

Si le foudre que tient à la main droite ce Ganymède nu, debout, se reposant sur l'aigle, est antique et a toujours appartenu à cette figure, il indiquerait que le jeune fils de Tros n'est plus au moment d'être enlevé par le messager de Jupiter ou par ce dieu métamorphosé en aigle, mais qu'il est déjà dans l'Olympe, et que le maître des dieux lui a confié son foudre. Les restaurations de ce groupe ne me sont pas connues. [Haut. 4 pal. 7 onc.]

706. — GANYMÈDE, *m. g.*, pl. 409. — M. P. CLÉM., II, p. 36.

Le jeune échanson, nu, debout, la main droite abaissée sur son aigle, qui tourne ses regards vers lui, élève de sa main gauche une coupe, et semble présenter l'ambrosie aux dieux. Ses longs cheveux accompagnent avec grâce sa figure. Visconti fait remarquer que les statues de ce favori de Jupiter sont très-rares et que le musée Pio-Clémentin en possède deux authentiques. Depuis l'ouvrage du savant antiquaire, ce musée s'est enrichi de quelques autres Ganymède.

Cette jolie statue, autrefois au palais des ducs d'Altemps, à Rome, avant de passer au Vatican, est assez bien conservée. Elle a été trouvée à Falères dans la marche d'Ancone, et Visconti ne la regarde que comme une très-belle copie d'un original grec célèbre, mais où l'on n'avait pas dans l'exécution atteint la supériorité du modèle. Il n'y a d'entièrement moderne que les bras, à partir du milieu du deltoïde. La tête est bien la sienne, mais elle avait été détachée du corps. Une partie du bas de l'aigle, le haut de l'aile droite, le bas de la gauche, ses pattes et le rocher, sont restaurés. Maffei a publié cette statue dans le beau recueil de de Rossi. [Haut. 9 pal. 3 onc.]

706. A. — GANYMÈDE, *m. g.*, pl. 410 B. — COL. HOPE; LOND.

La bandelette, insigne des dieux, des rois et des princes, qui ceint la tête de ce jeune berger, fils de roi, lui convient, et par sa naissance et par les fonctions que dans l'Olympe il remplissait à la table des dieux. A ses pieds, l'aigle de Jupiter semble attendre sa part de l'ambrosie et du nectar qu'il verse aux immortels. Le joli torse de cette statue fait regretter qu'elle ne nous soit pas parvenue dans son intégrité. La tête est bien la sienne, mais elle a été retravaillée, ce qui lui a nui, et le cou est restauré. Le bras gauche est

moderne ainsi que la moitié du droit, et tout le bas de la statue à partir du milieu des cuisses. [Haut. 3 pi. 3 po.] (1).

707.—GANYMÈDE, *m. de Luni*, pl. 409.—M. P. CLÉM., III, pl. 49.

Ganymède est enlevé par l'aigle; il ne tient plus à la terre; encore quelques instans et il traversera les airs. Tout ce qui est antique dans ce groupe est très-élégant de forme et d'une belle conservation. Il est à regretter qu'il ait fait tant de pertes, et qu'il n'en soit resté que ce qui tenait immédiatement au tronc d'arbre servant de support à tout l'ensemble.

La tête a été rapportée, mais c'est celle de la statue, et il n'y a de restauration qu'au menton et au cou; le reste a plus souffert. Les bras sont modernes, à partir du milieu du biceps, ainsi que toute la cuisse, la jambe et le pied droit, et la jambe gauche, du dessous du genou aux malléoles. Il ne restait du chien que l'extrémité des pattes, et de l'aigle que le corps. La syringe, ou flûte de Pan à sept tuyaux, au pied de l'arbre, est antique, et l'on a voulu indiquer que le jeune berger en jouait au moment où il fut enlevé par l'aigle. Ce joli groupe a passé du cabinet du sculpteur Vincent Pacetti dans les salles des Monumens divers (*Miscellanea*) du Vatican. [Haut. 4 pal. 10 onc.]

708.—GANYMÈDE, *m. g.*, pl. 409.—M. P. CLÉM., II, pl. 35.

Ce beau Ganymède, l'une des meilleures statues de ce favori de Jupiter, se fait remarquer par l'élégant abandon de sa pose et par la souplesse de ses contours. Visconti, d'après la franchise et la beauté de son exécution, pense que ce ne serait pas trop hasarder de le regarder comme une production grecque. Ce qui parle, selon notre savant antiquaire, en faveur de cette opinion, ce sont les répétitions que l'on connaît de cette belle statue, parmi lesquelles elle conserve sa supériorité. L'on cite surtout le Ganymède du palais Lancellotti, donné par Winckelmann, H. A., I. V, c. III, § 10. Aussi C. O. Müller, dans son Manuel d'archéologie, § 357, 6, a-t-il choisi ce Ganymède, sans doute comme le type le plus beau et le plus complet de l'échanson des dieux. La parfaite conservation de la partie antique de cette figure, et elle est assez considérable, ajoute encore à son mérite. Avec sa chlamyde, légère, retenue sur l'épaule droite, recouvrant la poitrine et entourant en partie le bras gauche,

(1) STATUES INÉDITES DE LA PRÉCIEUSE COLLECTION DE SIR HOPE À LONDRES.

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
AMOUR ET PSYCHÉ.....	1501 B.	- 663.	FAUNE DANSANT.....	1718.	- 718.
ANTINOÛS EN GANYMÈDE.	2430 B.	- 945.	GANYMÈDE.....	706 A.	- 410 B.
APOLLON SAUROCTONE..	905 C.	- 476 B.	HERCULE.....	1984 A.	- 790 B.
———— ET HYACINTHE.	966 A.	- 494 B.	HERMAPHRODITE.....	1554.	- 668.
BACCHUS ET L'ESPÉRANCE	1614.	- 695.	HYGIE.....	1178.	- 555.
————.....	1619 B.	- 696.	ISIS GRECQUE.....	2569 A.	- 990.
———— INDIEN.....	1641 A.	- 696 A.	SATYRE.....	1740 B.	- 726 A.
ESCALAPE.....	1158.	- 548 et	SILÈNE ASSIS.....	1755 B.	- 730 B.
		549.	VÉNUS.....	1312.	- 599.
FAUNE.....	1671 C.	- 709.	————.....	1345.	- 626 A.

Ganymède est représenté à l'héroïque, et tel qu'on voit Méléagre et d'autres héros. Les fanons de son bonnet phrygien, relevés, ajoutent beaucoup de grâce à sa coiffure, dont l'extrémité a été restaurée, ainsi que le menton et la bouche de Ganymède. Son bras droit, à partir du dessous du deltoïde, et le gauche, avec le pédum, depuis le poignet, sont modernes, de même que le bec de l'aigle; et l'on voit que, malgré ses pertes, cette statue est encore une des plus complètes. Trouvée en dehors et près de la porte Saint-Jean à Rome, elle est placée dans le cabinet du Vatican. [Haut. 5 pal. 7 onc.]

Ce titre d'échanson des dieux appartient d'autant mieux au fils du roi de Troie, que, selon Homère (I. V, 232), ce n'était pas seulement Jupiter qui l'avait fait enlever, ou enlevé lui-même, mais que tous les dieux, épris de sa beauté au-dessus de celle de tous les mortels, se réunirent pour le transporter parmi la troupe céleste. Il était cependant plus particulièrement attaché au service du maître des dieux, et Hébé, qu'on trouve nommée Ganyméda, à celui des habitans de l'Olympe. Ce nom, selon Visconti, indique l'aimable gaieté du jeune favori de Jupiter et des dieux (*ganos*, gaieté, allégresse).

709. — LÉDA, Carr., pl. 413. — C. GIUSTINIANI, pl. 150.

Debout, ayant tout le côté droit jusqu'à la ceinture à découvert, la jeune femme de Tyndare tient le cygne de la main droite. Son attitude et ses regards portés au loin semblent déceler la crainte d'être surprise. Aussi va-t-elle s'envelopper de son ample manteau, ainsi que le dieu métamorphosé en cygne et à qui sa ruse a réussi.

Tout le bras gauche et le manteau qu'il développe, ainsi que la tête, paraissent, d'après leur style, une restauration moderne. La partie droite de la draperie est lourde et n'offre pas un bon parti de plis. Quelques portions du con du cygne et du pied gauche de Lédà ont été restaurées. Le bras droit est fracturé au poignet et au milieu du deltoïde. [Haut. 5 pal. 5 onc. = 1^m,348.]

Δ 710. — LÉDA ET UN AMOUR, m. g., pl. 413. — BORGH, INÉD. (I).

Presque nue ou n'ayant de voilé par son manteau que la cuisse et la jambe droites, Lédà, à demi-couchée sur des rochers, attire vers elle le cygne, qui,

(1) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION BORGHÈSE.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
APOLLON ÉTRUSQUE....	922. - 480.	FAUNE ET UN DAUPHIN..	1681. - 707.
BACCHUS	1603. - 684.	HERCULE	1982. - 791.
CÉRÈS.....	784. - 432.	IMPÉRAT. OU MATRONE,	2518. - 979.
.....	787. - 433.	ISIS.....	2582. - 987.
DANSEUSE.....	1934. - 775.	LÉDA ET UN AMOUR....	710. - 413.
DIANE.....	1208 A. - 564.	MELPOMÈNE.....	1050. - 516.
.....	1209. - 567.	PHILOSOPHE.....	2141. - 848.
..... LUCIFÈRE.....	1210. - 568.	URANIE.....	1108. - 532.
ENFANT ENCHAÎNÉ....	2258. - 883.	VÉNUS.....	1296. - 593.
FAUNE DANSANT.....	1715. - 717. ET CUPIDON....	1330. - 604.
.....	1714. - 717.		

déployant ses ailes, s'élançait vers la belle nymphe. A la main gauche, elle tient une couronne de fleurs, dont elle va parer le chantre mélodieux et séducteur sous les formes brillantes duquel elle semble, à la langueur de son regard, avoir déjà reconnu Jupiter. Derrière elle, le perfide Amour la pousse en folâtrant vers son heureux vainqueur.

Léda porte au bras gauche un de ces bracelets nommés *spinther*. Sa tête, antique, est rapportée, ainsi que les mèches de cheveux qui tombent sur ses belles épaules. La tête et le cou du cygne sont restaurés, et très-maladroitemment. Deux des doigts qui tiennent la couronne et une partie de celle-ci sont aussi modernes, de même que le pied gauche, le pouce et les doigts du pied droit. L'Amour n'a d'antique que la tête, le bras droit, le torse, le pied gauche et les doigts du droit. Mais ce qu'il en restait suffisait pour motiver la restauration de ce petit groupe, qui est en assez bon état. [Long. du groupe, 7 pal. 2 onc. = 1^m,784. Haut. de la Léda, 3 pal. 6 onc. = 0^m,871.]

⊙Δ 711.—LÉDA (Prétendue), t. c., pl. 411.—Durand, INÉD. (1).

De cette figurine drapée à mi-corps, et que rien ne caractérisait, on a fait une Léda en lui faisant tenir un cygne. On a même voulu en rendre le sujet plus curieux en changeant le cygne en oie, et en donnant à cette nymphe le

(1) FIGURINES EN BRONZE OU EN TERRE CUITE DE LA COLLECTION DE FEU M. ÉDOUARD DURAND, CÉLÈBRE AMATEUR.

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
BACCHANTE.....	1660 A.	- 701.	FEMME DRAPÉE.....	2523.	- 977.
.....	1661.	- 701.	1524.	- 978.
.....	1662.	- 702.	FIGURE IMPÉRIALE....	2350.	- 922.
.....	1663.	- 702.	HYGIE.....	1183.	- 556.
.....	1664.	- 702.	LÉDA.....	711.	- 411.
.....	1665.	- 702.	MNÉMOZYNE.....	974.	- 498.
DANSEUSE.....	1935.	- 776.	975.	- 498.
.....	1936.	- 776.	976.	- 498.
.....	1937.	- 776.	PRÊTESSE.....	1933.	- 774.
.....	1938.	- 776.	PSYCHÉ.....	1502.	- 654.
DIANE.....	1238.	- 576.	1503.	- 654.
.....	1239.	- 576.	VÉNUS BLESSÉE.....	1295.	- 593.
.....	1247.	- 577.	1331.	- 604.
FEMME DRAPÉE.....	2520.	- 977.	1343.	- 605.
.....	2521.	- 977.	1390.	- 619.
.....	2522.	- 977.			

M. Durand était parvenu à réunir avec beaucoup de discernement et de goût plusieurs immenses et belles collections d'antiquités de tout genre. L'une fut acquise en entier pour 486,000 francs, par S. M. Charles X, et constitue le fond de son musée, qui fut créé, à cette occasion, en 1824. L'autre, plus riche encore, surtout en vases

antiques, provenait, en grande partie, des fouilles de Nola, de Ruvo, de Vulci, de Corneto, etc., ces trésors nouvellement découverts de monumens céramographiques. Après la mort de M. Durand, aux grands regrets des antiquaires et des savans de Paris, qui désiraient y voir fixée à jamais cette admirable collection, elle fut vendue

nom d'Hercyne, que l'on trouve dans Pausanias, et qui était représentée tenant une oie. Mais, lorsque cette figurine de la collection Durand, aujourd'hui au musée de Toulouse, passa dans mon cabinet, l'ayant examinée avec soin, je reconnus, bien malgré moi certainement, que la plus grande partie du bras et tout l'oiseau étaient dus à une restauration que rien n'avait motivée, et que ma figurine, assez jolie du reste, ne méritait ni l'une ni l'autre des dénominations dont on avait prétendu l'honorer. Si je la reproduis ici, ce n'est que pour ne pas perpétuer une erreur, peu importante sans doute, mais qui en est une, et qui devait être réfutée. [Haut. 0^m,189 = 7 po.]

Δ 712.—GANYMÈDE, *m. de Car.*, pl. 410.—M. CHIARAM., INÉDIT.

Tout ce qui reste de ce joli petit groupe, remarquable par la grâce de sa disposition et la finesse de son exécution, fait vivement regretter qu'il ne nous soit pas parvenu dans son intégrité. Le temps cependant en a respecté les parties essentielles. Le cou, la tête et les ailes de l'aigle n'ont pas été conservés, mais on voit que, saïssissant doucement le beau berger, il est sur le point de prendre son essor et de l'enlever. Soit que ce fût Jupiter lui-même sous la forme du roi des oiseaux, soit que le dieu l'eût doué, pour accomplir ses desseins, d'une force surnaturelle, l'aigle des poètes et des arts n'avait pas besoin, pour enlever le beau jeune homme, de déployer tous ses efforts, et ce sont de ces faits de convention, des réalités pour les arts, dont il serait superflu de discuter la vraisemblance.

Le beau Ganyède ne semble nullement effrayé de son ascension rapide à travers les airs; il sent qu'elle est pour lui sans péril. Il tourne ses regards affectueux vers le messager de Jupiter, que peut-être même il a déjà soupçonné sous cette métamorphose. Sa jolie tête est gracieusement coiffée du bonnet phrygien, qui laisse échapper sur ses épaules les boucles dorées de sa riche chevelure. Sans crainte de son voyage aérien, il n'a pas abandonné son bâton pastoral, que tient encore la main, conservée ainsi que la plus grande partie du bras gauche. L'ample chlamyde du jeune berger, rejetée en arrière, laisse un entier développement à l'élégance de tout l'ensemble de sa taille. Le bras droit à partir du deltoïde, la moitié des jambes et les pieds, et une partie du bas de la chlamyde sont dus à une restauration moderne. [H. 3 pal. 5 onc. 1/2.]

en 1836, en vente publique. Acquis avec tant de soins dans l'intérêt de la France, par M. Durand, ce trésor d'antiquités si variées et si riches en séries nouvelles par les formes et les sujets, fut dispersé dans les divers musées, et les collections particulières de l'Europe, dont la richesse de cette vente, qui sera sans seconde, avait de toutes parts attiré les amateurs les plus distingués. Le produit de cette immense réunion de productions des arts, dont les antiquités faisaient à peu près les deux tiers,

ne s'est élevé qu'à 313,160 fr. 75 cent. Avec moins de 200,000 fr. on l'eût acquise presque en entier! Voyez le savant et intéressant catalogue de cette collection, par M. J. de Witte, depuis correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de l'institut, et auquel on doit plusieurs autres excellents catalogues d'antiquités et entr'autres ceux de la collection du prince de Canino, 1837, et de celle de M. de Magnoncour, 1839.

713. — LÉDA, *m.*, pl. 411. — FLORENCE, GORI, t. III, pl. 4.

Cette figure-ci, par sa pose, par la manière dont elle s'enveloppe dans son manteau, et par tout son ensemble, offre une grande analogie avec celle de la collection Giustiniani, que nous avons déjà vue (709, pl. 413), et avec deux autres du musée du Capitole (715 pl. 412) et de la collection Lansdowne (715 A, pl. 410 B) qui nous passeront tout à l'heure sous les yeux. Il ne saurait être douteux qu'elles n'aient été inspirées par le même original, imité librement et avec diverses modifications.

Si l'on voulait ranger ces groupes selon leur mérite, celui de Florence passerait certainement le premier. Il se distingue par plus de souplesse et de grâce dans les formes, et par des draperies mieux disposées et d'une exécution plus soignée. On pourrait dire que ces quatre groupes offrent, d'abord, la première scène de l'aventure amoureuse de Jupiter et de Lédè, celle où, pour triompher d'une mortelle et se rapprocher de l'objet de ses désirs sans alarmer sa pudeur, le dieu s'est métamorphosé en un beau cygne, bien doux et bien caressant. — Par ses ordres, Thémis, confidente et complice de ses desseins, s'est changée en aigle, et poursuit le cygne-dieu, qui, jouant l'effrayé, fuit, à tire-d'aile, le terrible oiseau de Jupiter, et se réfugie dans les bras de Lédè, qui le prend sous sa protection. On voit qu'elle veut le mettre à l'abri sous les plis de son ample manteau, et le cygne semble se féliciter du succès de son stratagème. Il est bien à croire que cette jolie statue n'est pas sans quelques restaurations, mais je n'ai pas pu me les procurer, non plus que les mesures.

714. — LÉDA, *m.*, pl. 411. — FLORENCE, GORI, t. III, pl. 3.

Le cygne vient de se réfugier sur le sein de Lédè, et elle semble chercher à le dérober aux regards. Il est inutile de faire observer que, dans tous ces groupes, le cygne est beaucoup plus petit que ne l'est ordinairement ce bel oiseau. Mais on retrouve ici, comme partout, le système de la sculpture antique, dont le bon goût ne permettait pas aux accessoires de nuire par leur grandeur à la figure principale. L'art les regardait et les traitait comme des indications, des façons abrégées de s'exprimer, plutôt que comme des représentations fidèles de la nature. Les draperies de cette statue offrent de bons partis et de belles chutes de plis. Elle est de la galerie de Florence, et, sans la crainte de nous répéter, nous terminerions, sous le rapport des restaurations, cet article de même que le précédent.

715. — LÉDA, *m. de Luni*, pl. 412. — M. CAPITOLIN., III, pl. 412.

Cette Lédè est une de celles dont nous avons parlé plus haut (713) : elle va cacher sous son manteau le cygne perfide qui réclame son appui contre un péril imaginaire. Les yeux tournés vers le ciel, elle semble implorer, en faveur de son protégé, la générosité de l'aigle qui le poursuit, car elle ignore qu'il n'a rien à en redouter et que la victime est plus puissante que son persécuteur. Cette jolie statue, d'une bonne exécution, est assez bien conservée dans son ensemble, surtout de la ceinture en bas. Sa tête avait été détachée, on l'a replacée, mais

il y a de fortes fractures à la joue gauche et au cou, à la partie du manteau que Lédà soulève; et son bras droit a été brisé en trois endroits. Le cou et la queue du cygne sont modernes. [H. 6 pal. 6 onc. = 1^m,618.]

715 A. — LÉDA, *m. gr.*, pl. 410 B. — Lord. LANSDOWNE; LOND.

Debout, le corps penché en avant, la jeune et jolie épouse de Tyndare tient le cygne-dieu sur ses genoux, et le serrant de la main droite, de la gauche elle soulève son voile et semble vouloir le soustraire aux regards. Tout ce qui est antique dans cette statue est joli, et le torse est fort bien; la draperie qui en couvre la partie gauche a de la légèreté et de la souplesse. Le bras droit est moderne, ainsi que le gauche et la plus grande partie du manteau, dont la nymphe veut se faire un abri. La tête de Lédà l'est aussi, de même que celle du cygne et son cou. Les jambes n'ont éprouvé que des fractures, et il n'y a pas de restaurations, et, ce qui est assez rare dans les statues, les pieds sont très-jolis, et il n'y a de moderne que le pouce gauche.

La manière dont le pied gauche est travaillé mérite qu'on s'y arrête un instant; elle est tout à fait particulière, et je ne l'ai vue à aucune autre statue. Ce n'est pas à dire, cependant, que l'on conseille d'imiter une pareille recherche et une telle minutie de travail. Les doigts, refouillés en dessous, laissent du jour entre eux, et la semelle de la sandale est sans courroies, comme on le voit souvent à des divinités. Le pied pose sur un petit *scabellum* ou marchepied élevé sur des supports, ce qui peut faire supposer que c'est dans son palais que Lédà a été surprise par Jupiter métamorphosé en cygne. Cette statue offre, surtout autour des jambes, des détails remarquables de travail. Les plis sont refouillés en cloche à une très-grande profondeur; il y en a de sinueux et très-minces, auxquels on a donné leurs formes à plus de cinq pouces de creux. Je ne sais si l'on a jamais fait bien attention à cette petite statue, mais elle offre une adresse de main étonnante dans son exécution, et qu'il est difficile de décrire sans entrer dans des détails trop minutieux. J'y ai observé des choses que l'on a peine à comprendre, et l'on dirait que c'est par défi que l'on a surmonté toutes les difficultés qu'elle a dû présenter au maniement de l'outil, et cependant cette recherche d'exécution qui, nous l'avouons, n'est pas dans le caractère ordinaire du travail antique, et pourrait exciter des doutes, ne nuit pas à l'ensemble; mais il est vrai aussi que, bien que curieuse, elle n'ajoute pas au mérite de la statue. [H. 3 pi. 10 po.]

715 B. — LÉDA, *m.*, pl. 410 B. — M. DEL'AC. DE MANTOUE, I, pl. 36.

Est-il bien certain que cette statue nue, assise, les regards tournés vers le ciel, à laquelle on a donné le nom de Lédà, en soit une? L'on peut très-fort en douter. Elle n'offre rien qui la rapproche des Lédà que nous connaissons, soit de ronde bosse, soit de celles des pierres gravées, où la glyptique a traité ce sujet avec bien plus de variété que la sculpture.

Le bras droit, qu'elle a perdu, était élevé, et l'on ne voit pas trop comment il aurait pu s'ajuster avec le cygne, qu'elle aurait tenu embrassé. Si cette figure eût été groupée avec cet oiseau, il est plus que probable que, sur sa partie droite, il en serait resté des traces et quelques points d'attache ou sur le corps ou sur le rocher. Il me semble aussi qu'un grand cygne se serait mal composé avec l'attitude de la figure, et que, pour le cadencement des lignes, cette partie, trop rejetée sur la droite, aurait été en porte à faux

et eût produit un mauvais effet. On voit bien quelque arrachement au haut de la cuisse droite, en dehors; mais il est douteux que ce soient des traces de la patte du cygne, et ce sont plutôt des plis de la draperie qui recouvre une petite partie des cuisses. Cette belle femme, au reste, pourrait être toute autre qu'une Lédà, et peut-être sa beauté grave conviendrait-elle mieux à une Niobé ou à telle ou telle autre héroïne, que je laisse à découvrir à la sagacité de mes lecteurs. Mais, d'après la manière dont elle est posée sur ce bloc, je croirais volontiers qu'elle a toujours été isolée, et qu'elle n'a pas fait partie d'un groupe : elle a pu cependant être en rapport avec quelque autre statue placée près d'elle.

716. — LÉDA, *mar.*, pl. 412. — VENISE, MUS. ST-MARC, II, 5.

La belle épouse de Tyndare, n'ayant pour tout vêtement qu'un collier de perles et une bandelette qui retient sa chevelure, est saisie par le cygne, sous la forme duquel elle a déjà reconnu le maître des dieux. Son ample voile est tombé; toute tremblante et éperdue, repoussant d'une main fatiguée par une lutte inutile les étreintes du dieu, elle n'oppose plus qu'une faible résistance, dont bientôt sera vainqueur Jupiter, sous sa perfide métamorphose. [H. 2 pal. 2 onc.]

717. — LÉDA, *m.*, pl. 412. — DRESDE, LEPL., pl. 131; LIPS., p. 188.

Voici encore une Lédà du genre de celles que nous avons vues, et qui, recevant le cygne entre ses bras, va le couvrir de son manteau. Le nu de cette jolie statue est bien modelé, la tête, agréablement ajustée, a de la grâce, et la draperie est disposée avec une élégante simplicité. [H. 2 aun. = 1^m, 133.] — L'aune de Dresde = 0^m,566,5.

JUNON.

Les statues de Junon, de même que celles des autres divinités, sont loin d'offrir à l'érudition autant de ressources que les figurines en bronze, les bas-reliefs, les pierres gravées, les médailles et les peintures de vases qui se prêtaient avec plus de facilité et de complaisance que la sculpture statuaire à toutes les compositions, aux caprices de l'imagination, et à représenter les caractères distinctifs et les attributs des divinités. Beaucoup de ces accessoires l'eussent embarrassée et elle s'en dispensait, à moins qu'elle ne fût chargée par la religion et les exigences du culte, pour lequel l'art était souvent l'intérêt le moins important, d'offrir aux adorations des peuples des simulacres anciens et vénérés où les accessoires, les attributs, symboles du pouvoir des dieux, étaient, plus que la beauté de l'art, l'objet de leurs représentations. Aussi voit-on, du moins dans le peu qui nous reste des Grecs et des Romains, que, pour leur statuaire en bronze et leur sculpture en marbre, leurs artistes étaient très-sobres sur le fait des attributs, tandis qu'ils en donnaient beaucoup plus à leurs petites productions, aux figurines destinées aux laïques ou au culte particulier, où l'on était moins exigeant sous le rapport de l'art. Et encore ce que l'on y trouve d'accessoires et d'attributs est-il bien moins nombreux que ce que présentent les poètes, qu'ils ne gênaient pas dans leurs descriptions, où ils se plaisaient même à les multiplier et à les faire valoir. La sculpture, surtout dans ses statues, ne pouvait pas, par sa nature, se permettre un tel abus de richesses symboliques qui l'eussent étouffée sous ces emblèmes. Elle était trop sage et trop intelligente pour ne pas sentir que de grandes statues ne devaient pas être traitées comme des figurines, qui n'étaient que des espèces d'amulettes ou de petits présens, qu'à certaines fêtes on se faisait en famille, et que, quant à elle, son premier besoin, sa plus importante affaire, c'était d'être belle et de plaire aux yeux. Aussi les monstruosité de l'Égypte, en-

combrées de symboles faits pour l'esprit plutôt que pour les yeux, faisaient-elles horreur à la sculpture grecque et à son élève, la sculpture romaine.

On doit aussi faire remarquer, par rapport aux attributs des divinités et aux accessoires, qu'il est rare que les statues aient conservé leurs bras en entier et surtout leurs mains, parties délicates, et que leur fragilité exposait le plus à être brisées; et, en disparaissant, les mains ont emporté les attributs. Souvent, en les restituant, on leur en a donné que rien ne motivait, et l'on créait arbitrairement des divinités auxquelles n'avaient pas pensé les auteurs de ces statues, qui devaient être très-fières de pareilles apothéoses. De cette manière, on a dû sans cesse altérer et même changer entièrement le caractère primitif de ces mêmes statues. Parmi les quarante-six Junon que présentent mes planches, et jamais aucun ouvrage n'en a offert à beaucoup près un aussi grand nombre, on n'en trouve que quatorze que, d'après l'absence des points indiquant les restaurations, l'on pourrait croire n'en avoir pas subi. Mais il ne faut pas trop se fier à cette apparence d'intégrité ou de conservation parfaite. Plusieurs de ces figures doivent inspirer des doutes, et l'on devrait encore diminuer le chiffre de celles qui, à bon droit, pourraient se féliciter de nous être arrivées sans être mutilées. Quelques-uns des musées ou des collections particulières d'où sont tirées les statues que je donne, n'ont malheureusement pas l'utile usage, d'en indiquer les restaurations, dans leurs ouvrages gravés, probablement par la crainte assez naturelle à des propriétaires de diminuer le mérite de ces statues et l'intérêt que l'on peut y prendre, si on les réduisait à ce qui leur appartient en propre. On n'aime pas à leur voir reprocher ce qu'elles tiennent de la libéralité de la main qui les a complétées. Les figurines en bronze, en terre cuite, offrent peut-être plus de garanties que les statues en marbre. Sur ces quarante-six Junon ou les figures qui ont l'habitude de passer pour telles, je n'en trouverais donc que sept, la plupart même statuettes en bronze, dont les mains et les bras me paraissent authentiques: deux figurines de Florence en bronze, 729, 730, pl. 418; deux figurines en bronze de notre Bibliothèque royale, 744, 745, pl. 422; une grande figure en terre cuite, de Naples, 727 A., pl. 420 A.; la main droite d'une Junon du Vatican, 734, pl. 423; une Junon assise de la collection Lansdowne, 748 A., pl. 420 B., et encore la manière dont elle tient obliquement son sceptre, ou le morceau cylindrique qui l'indique, me paraît très-suspecte, et cette main doit être moderne; une Junon en bronze d'Herculanum, 741, pl. 420 A.; Junon allaitant Mars, 748, pl. 423. — Il me semble, au contraire, que l'on peut concevoir des doutes sur l'entière conservation des statues qui suivent, bien que mes planches les indiquent dans toute leur intégrité et telles que me les ont fournies des ouvrages qui se taisent et sur les mesures et sur les restaurations; ce sont: Junon Torlonia, 718, pl. 415; une de la collection Albani, 719, pl. 415; de Berlin, 721, pl. 415; trois Junon de Dresde, 747, pl. 423, 754 A., pl. 424, 755, pl. 419; de la collection Giustiniani, 739, pl. 420: par la position de la main gauche, ce qu'elle tient ne peut pas être sa haste, c'est un écrit roulé, ce qui indique une assez mauvaise restauration; 735, 736, pl. 419; deux Junon de la collection Vescovali. Quand on n'a pas vu ces statues, on ne peut s'empêcher de les regarder comme très-suspectes de ne pas être ce qu'elles paraissent. En admettant même comme intactes ces figures, sur la plupart desquelles on peut avoir de légitimes soupçons, on ne trouverait pour attributs à toutes nos Junon que le diadème, le voile, le long sceptre, la patère, que l'on voit aussi à d'autres divinités. Et, parmi ces attributs, je ne saurais regarder comme authentiques que les coupes ou patères de deux petits bronzes de Florence, 729, 730, et de notre Bibliothèque royale, 744. Je ne dis pas qu'il n'en existe pas d'autres, et je ne parle que des figures que je donne. Les épis de blé de la Junon en Cérès, de Dresde, 747, me semblent mériter très-peu de confiance.

Les auteurs anciens et les médailles nous font connaître plusieurs autres attributs de Junon que ne nous transmettent pas ses statues. Dans Pausanias (*Béot.* XXXIV, 2), une statue

de Pythodore tenait sur la main les Sirènes, comme le Jupiter Olympien et la Minerve du Parthénon de Phidias, une Victoire. Un vase peint offre cette déesse avec un lion sur la main. (Gerhard, *Ant. Bildw.*, I. 33.) Le paon, son oiseau favori, et qui jadis avait été Argus aux cent yeux, le gardien d'Io, rivale de la jalouse Junon, se voit sur les médailles romaines et y est l'emblème de l'apothéose des impératrices, comme l'aigle celui de la déification des empereurs. Un admirable camée de Vienne en Autriche offre peut-être Germanicus sur un aigle; un autre, tenant le foudre, porte l'empereur Adrien. Sur une médaille, l'empereur Antonin Pie est enlevé aux cieux sur un aigle, et Julia Domna, femme de Septime Sévère, est représentée en Junon emportée par un paon. (Mill. *G. M.* II, 677, 680, 681, 683.) Cet oiseau était aussi le symbole de l'union conjugale, et on en nourrissait dans les temples de Junon, de la fierté de laquelle on aurait pu le faire l'emblème. Sur les médailles de Samos, on en voit deux à ses pieds. (Mill. *G. M.* I. 50, pl. XII.) Les statues ne nous offrent pas cet attribut, beaucoup moins propre, il est vrai, par ses formes, à la sculpture, qu'il ne l'eût été par ses riches couleurs à la peinture. Elle ne montre pas non plus Junon, la tête surmontée d'une espèce de modius à anses, qu'on lui voit sur cette même médaille de Samos, et qui rappelait peut-être les temps reculés où la reine des dieux, comme d'autres anciennes divinités, n'avait pour idole qu'un poteau, une pierre carrée, que depuis et pendant longtemps l'art grec, dans son enfance, habilla, comme un grossier mannequin ou une grande poupée, d'une robe, d'un péplus serré à la taille et d'un ample manteau ramené sur la tête. Tous ces vêtements étaient d'étoffes véritables, costume dont l'art religieux hiératique ou archaïque conserva le premier type, et qu'on voit en général aux statues de Junon. Cependant, la tunique et le péplus sont assez ordinairement très-larges et sans ceinture. On a donné plusieurs explications du grand manteau qui, s'unissant sur la tête au diadème, fait l'office de voile et recouvre en grande partie la déesse. Il est bien à croire qu'aux anciens temps, lorsque l'on ne songeait pas encore aux symboles qui depuis prirent tant de faveur, on donnait à Junon ce manteau voile le *pharos*, qui distinguait les femmes d'un haut rang, et qu'on leur voit toujours dans Homère. Il convenait à la dignité chaste et sévère de l'épouse de Jupiter. C'était avec ce voile que l'avait représentée dans son simulacre en bois à Samos, Smilis, l'un des plus anciens sculpteurs grecs, contemporain de Dédale. La statue de Junon au Capitole était aussi voilée comme on le voit sur des médailles d'Adrien. Les mythographes, au temps des explications allégoriques, en ont donné de diverses de ce voile. Selon Albricius, cité par Visconti (*M. P. Clém.*, I, pl. 3), Junon étant le symbole de l'air, le voile représentait les nuages qui le couvrent. Suivant Fulgence, Junon était l'arbitre des richesses, et le voile qui l'enveloppe indiquait qu'on les tient avec soin cachées, interprétations qui n'ont l'une et l'autre gnère de valeur, et il me semblerait que l'on peut tout simplement s'en tenir à la première idée qu'eurent les sculpteurs archaïques, en représentant la souveraine des dieux dans le costume qui alors avait le plus de majesté et de gravité. L'art, en s'embellissant, conserva l'idée primitive du type des antiques simulacres et le morceau d'étoffe véritable jeté sur l'ancien mannequin ou le poteau, devint sous son habile ciseau une ample et riche draperie. Le cylindre dont on surmontait quelquefois la tête de la déesse, comme celle d'autres divinités, rappelait de même, lorsqu'on en fit un modius, une mesure, le temps où ces modestes dieux étaient vénérés par leurs primitifs et naïfs adorateurs sous la forme d'une simple pierre, d'une colonne ou d'un poteau. De même que sur la médaille de Samos, cette déesse est presque toujours représentée debout; on n'en connaît que deux assises, dont une, de la collection Lansdowne, 748 A, peut bien être douteuse. On donnait encore à Junon pour attribut la grenade, symbole de la fécondité, et qui convenait à la déesse qui présidait aux accouchements, Junon-Lucine. Cet attribut n'est pas encore connu par les statues. On ne leur voit pas non plus le coucou qui surmontait le long sceptre de Junon, et qui rappelait

que ce fut sous la forme de cet oiseau, que Jupiter se rapprocha de cette déesse sur le mont Thornax ou Cocygion (κόκκυξ, *kokkyx*, coucou). S'étant ensuite fait connaître, il s'unit à elle, et elle devint la reine des dieux.

Les médailles les plus belles (pl. 1002) n'offrent pas une grande variété dans l'ajustement des têtes de Junon. Une médaille du Bruttium, 2722, lui donne le diadème recouvert en partie en arrière par le voile; elle a pour collier un rang de perles, et des boucles d'oreilles à trois pointes, 2721. Celle d'Aptère en Crète n'a que le diadème brodé de palmettes et de fleurs de la grenade, qui lui était consacrée; le collier de perles et des boucles d'oreilles formées de deux cercles, d'où pendent trois perles qui pourraient rappeler les *triglena* d'Homère. Ses cheveux abondans, et divisés en nombreuses mèches ondulées, n'ont pas la simplicité de la coiffure de la Junon voilée, 2722. Par sa forme taillée droit des deux côtés, la parure qui couronne la Junon de Crotone, 2720, paraît en métal et est une stengide ou une stéphané en métal, plutôt qu'un diadème en étoffe. On en peut dire autant de celle de Chalcis en Eubée, 2719. Ce n'est ni un diadème, ni une stengide, mais bien une couronne ou un large cercle de métal, le *stephanos*, qui pare sa tête, et sa forme, plate en dessus, rappellerait celle du modius dont il a été question; elle a le même collier et les mêmes boucles d'oreilles que la Junon d'Aptère, 2721. Des deux têtes de Junon unies à celles de Jupiter, pl. 1002, celle de Ténédos, 2718, est ceinte d'une *mitra* ou large bandelette, souvent de plusieurs couleurs. Elle a des boucles d'oreilles sphériques, peut-être en perles. Il est à remarquer que, sur cette belle médaille l'oreille est horriblement mal placée. Les cheveux forment de longues ondulations très-simples. La tête de Junon de Dodone, 2717, a le voile sur le diadème, dont on ne se rend pas bien compte et qui semble crénelé. Ce ne serait pas alors un diadème, mais une stengide en métal: nous aurons ailleurs l'occasion de parler de ces diverses coiffures.

Par cet aperçu ou cette espèce de statistique iconographique de Junon, il est aisé de reconnaître que les statues qui portent le nom de cette déesse sont bien loin de nous la représenter telle que pouvaient l'offrir les poètes, les consécérations particulières des diverses localités et les monumens nombreux qu'avait élevés l'antiquité à la déesse sœur et femme de Jupiter, et reine de l'Olympe.

718.—JUNON, *m.*, pl. 415.—ROME, col. TORLONIA, III, n° 12 (1).

La déesse, dans toute la fraîcheur de la jeunesse, debout, appuyée sur son long sceptre, est coiffée du diadème, que recouvre en partie un pan du grand manteau qui, lui servant de voile, enveloppe presque entièrement sa longue tunique à larges manches. Cette figure, dont la tête est un peu forte, a de la dignité; et les draperies, disposées avec goût et simplicité, font valoir, plutôt qu'elles ne les masquent, l'attitude noble et les belles proportions de la déesse.

On ne saurait admettre aujourd'hui comme élégante une chaussure fermée, à fortes semelles, aussi lourde que celle que l'on voit ici à Junon; mais on la retrouve à beaucoup de statues de déesses et de femmes, mises du reste avec recherche, et les peintures de Pompéi et d'Herculanum en offrent de nombreux exemples. Il faut que ce fût admis chez les anciens dans une toilette de bon goût; et cependant de jolis pieds nus, ou à peine couverts de chaussures légères qui les laissent voir en partie, sont plus agréables

(1) Dans la table de l'introduction p. CDXXXVI — 718, j'ai omis le nom de cette statue, ou plutôt je l'ai mise par inadvertance avec les Lédas.

en sculpture et en peinture que de gros souliers fermés. Homère, ce premier des artistes, fait toujours briller de leur grâce naturelle les pieds nus des déesses ou des héroïnes, ou bien il les montre à travers les réseaux d'or et de pourpre d'élégantes chaussures.

Δ 719. — JUNON, pl. 415. — ROME, villa ALBANI, INÉD.

Si cette jolie statue, si jeune, et dont le costume se fait remarquer par sa légèreté et son élégance, est une Junon, dénomination sous laquelle on la connaît dans la riche collection Albani, ce peut être une Junon *Pronuba*, qui présidait au mariage, et à laquelle appartiendrait la torche qu'elle tient à la main droite.

Peut-être aussi cet ample péplus qui flotte autour d'elle, et dont la transparence ne dérobe rien des attraits de la déesse, représenterait-il l'air pur, l'atmosphère qui entoure la terre, et dont, selon quelques systèmes de cosmogonie, Junon était le symbole. Ce rocher au-dessus duquel s'élève cette divinité, pour ainsi dire aérienne, serait l'emblème des hautes montagnes qui, portant leur cime dans les cieux, sont enveloppées de l'air le plus pur; la torche alors caractériserait la lumière qui, dégagée des nuages, y est plus brillante. Ce diadème et ces beaux bras conviennent à Junon, la déesse aux bras blancs, la *Leucoléné* d'Homère, soit comme *pronuba*, qui protégeait les liens du mariage, soit comme souveraine de l'air. Quel que soit au reste le nom que l'on adopte pour cette statue, c'est certainement une des plus élégantes productions de la sculpture antique, et elle fait un des plus gracieux ornemens de la belle villa Albani. [H. 7 pal. 3 onc. = 1^m,805.]

Δ 719. A. — JUNON, *m. de Luni*, pl. 416. — Villa ALBANI, INÉD.

Cette statue-ci a la plus grande analogie avec celle qui précède, et l'on dirait qu'elle en est une répétition, à quelques variétés près que présentent la coiffure et quelques détails de la draperie. La tête aussi est un peu plus dirigée vers la droite, le corps incline un peu sur la gauche, et la pose des pieds, dont le droit est plus en arrière, offre de légères différences.

Mais cette figure-ci, moins bien conservée, a des parties modernes; la tête, antique, vient d'une autre statue, le nez et le diadème sont restaurés, le bras droit, à partir du bas du deltoïde; le bras gauche en entier, ainsi que la jambe gauche au-dessus du genou et les deux pieds; un pan de la robe sur la droite et au milieu du corps, par le travers; un morceau du péplus et la plinthe sont modernes. Le sculpteur Cavaceppi, à qui cette statue a appartenu, voulut, en lui mettant une torche à la main, en faire une Diane Lucifère. Depuis, on y a vu une Junon s'élevant dans les airs comme la précédente, sur laquelle je n'ai pas de renseignemens qui puissent nous apprendre si elle a été découverte après celle-ci, et si elle a fourni des motifs pour y reconnaître une Junon plutôt qu'une Diane, la tête n'étant pas la sienne, et peut-être en est-il de même de celle de sa compagne, dont j'ignore les restaurations. Cette statue a été découverte à la villa Adrienne à Tivoli; elle est aujourd'hui dans le grand portique de la villa Albani. [H. 7 pal. 1 onc. = 1^m,763.]

Δ 719. B. — JUNON, *mar.*, pl. 420. — STOCKHOLM, INÉD. (1).

Cette élégante statue, ainsi que plusieurs que nous avons déjà vues, ne nous

(1) STATUES INÉDITES DU MUSÉE ROYAL DE STOCKHOLM.

	Numéros d'ordre.	Planches.	Numéros d'ordre.	Planches.
CALIGULA.....	2376.	- 934.	ENFANT ET CYGNE.....	2232 C. - 877 B.
DIANE CHASSERESSE.....	1237 A.	- 580.	FAUNE PORTEUR.....	1725 A. - 721.

offre pas cette divinité avec la gravité que l'on donnait à la reine de l'Olympe: c'est la jeune épouse du maître des dieux et telle que la dépeint Homère sur le mont Ida, lorsqu'elle veut par ses charmes et ses séductions attirer Jupiter entre ses bras et le forcer à accéder à ce qu'elle désire; et c'est bien la jeune épouse *κουριδίη ἀλοχος*, ainsi que l'appelle le poète. Son péplus sans ceinture et sa longue tunique, suivant sans prétention les formes du corps, sont d'une piquante simplicité. L'avant-bras droit, un peu au-dessus de la saignée, et le gauche, au-dessous du deltoïde, sont modernes. [H. 2 aun. 19 po.]—L'aune de Suède = 0^m,593,5.

720.—JUNON, *m. g.*, pl. 415.—ROME, TORLONIA, I, pl. 2, n° 9.

La déesse, dont la tête et le cou sont modernes, est vêtue d'une longue et ample tunique talaire relevée à mi-corps par une ceinture et que recouvre un péplus très-large, retenu sur chaque épaule par une fibule, et laissant les bras entièrement à découvert.

La chaussure, fermée, est de celles dont nous avons parlé plus haut. Ce costume très-lourd masque et altère les proportions de la déesse. Les mains et les poignets sont modernes. Il est à croire, d'après son attitude, que cette figure tenait autrefois un long sceptre à la main gauche, élevée, et une patère à la droite. Il y a trois grandes restaurations parallèles dans le bas de la robe à partir du genou gauche. [H. 10 pal. 9 onc. = 2^m,676.]

721.—JUNON, *m.*, pl. 415.—BERLIN, MUS. ROYAL.

La déesse, sans diadème, n'a pour coiffure qu'un voile qui, recouvrant en arrière sa chevelure, retombe de chaque côté, sur ses épaules et sur sa poitrine, presque jusqu'au bas du péplus; son costume, au voile près, est le même que celui de la statue précédente; mais il est mieux disposé, moins lourd, et l'ensemble de la pose est beaucoup meilleur. La main droite, abaissée, et la gauche, relevée, Junon semble donner un ordre.

On sait (voy. p. cccvi) que le sculpteur Cavaceppi avait acquis assez de célébrité par ses nombreuses restaurations de statues et d'autres monumens antiques; et l'on sait aussi que, souvent, elles étaient par trop hardies. Ainsi, ne connaissant pas celles que cette statue a subies, on ignore ce qu'elle a d'antique et ce qu'elle doit à l'habile restaurateur romain. Il n'est pas certain que les bras aient eu précisément cette direction: c'est cependant probable. Mais ce qui me ferait croire que la tête est antique et peut-être celle de la statue, c'est le manque de diadème ou de stengide; car n'est-il pas à présumer que, voulant faire de cette statue une Junon, Cavaceppi (I, n° 55) n'aurait pas manqué d'orner sa tête du diadème, insigne caractéristique de la reine des dieux?

Suite des STATUES INÉDITES DU MUSÉE ROYAL DE STOCKHOLM.

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
FAUNE PORTEUR.....	1725 B.	- 721.	NYPHÉ APPIADE.....	1837.	- 750.
FAUSTINE.....	2457.	- 956.	PÂRIS.....	2083 A.	- 833.
HERMAPHRODITE.....	1554 A.	- 668.	PRÊTRESSE.....	1933.	- 779.
JUNON.....	719 B.	- 420 B.	1933 A.	- 779.
LUCIUS VERUS.....	2459.	- 958.	SILÈNE.....	1777.	- 738.
.....	2459 B.	- 958.	VÉNUS MARINE.....	1383 A.	- 622.
MINERVE.....	860 A.	- 462 B.			

Δ 721 A. — JUNON, *m. gr.*, pl. 416. — Villa ALBANI, INÉDIT.

On ne voit pas trop ce qui a mérité à cette statue, trouvée à la villa Adrienne et en grande partie restaurée, le titre qu'on lui a donné et que rien ne justifie. Le costume conviendrait à une matrone romaine, et l'on peut faire remarquer que le genre de la coiffure imprime à cette tête le caractère d'un portrait.

La tête avait été détachée; on l'a replacée; mais il y a eu des restaurations au nez, aux lèvres et à la joue gauche. Le poignet et la main gauche, la partie du manteau qui traverse le corps, l'épaule, tout le bras droit et la draperie qui l'enveloppe sont modernes, ainsi que quelques plis du manteau à gauche, et sur la partie extérieure de la cuisse et de la jambe droite. [Haut. 8 pal. 8 onc. = 2^m, 158.]

* 722. — JUNON, *m.*, pl. 311. — LOUVRE, n° 22 A.

Cette petite statue, placée sur une colonne cannelée en porphyre dans la salle des Empereurs romains au Louvre, mérite d'être remarquée pour la noble simplicité de sa pose et pour la beauté de ses draperies.

La déesse, couronnée de la sténgide, est vêtue de la tunique talaire (*chiton podéré*) qui recouvre en partie ses pieds chaussés de *solea* ou semelles sans courroies. Cette tunique, très-longue, dégagant entièrement les beaux bras de la déesse, et retenue sur chaque épaule par une agrafe, est relevée par deux ceintures, l'une sous les seins, l'autre sur les hanches. Elle est recouverte en partie par un manteau d'une étoffe légère et transparente, qui, retombant en arrière presque jusqu'aux pieds, entoure de larges plis le corps comme une ceinture, et laisse, à travers ces plis, voir ceux de la tunique. Ce costume élégant ne dérobe, malgré sa modestie, rien des belles proportions de la déesse, et mérite de servir de modèle. Les bras, le droit à la saignée, le gauche un peu au-dessus, sont modernes. Cette jolie statue était autrefois à la villa Borghèse. — Bouill., t. I. 3, *divin.* pl. 1. [Haut. 0^m, 950 = 2 pi. 11 po. 1 li.]

* 723. — JUNON REINE, *m.*, pl. 313. — LOUVRE, n° 749.

La déesse, à laquelle le diadème et la patère qu'elle tient à la main donnent le caractère de la reine des dieux, est vêtue d'une longue tunique à larges ouvertures pour manches, et serrée au-dessous des seins par une ceinture ou une bandelette étroite, simplement nouée sur le devant, et dont les extrémités sont passées dans la ceinture. Un ample manteau double, le *diplax*, recouvre en partie de ses nombreux plis cette tunique, et un large pan retombe sur le milieu du corps. Ce costume sévère convient bien à la gravité de la souveraine de l'Olympe; cependant, il est un peu lourd. La tête de cette statue est antique, mais rapportée. L'avant-bras et la main gauche, le droit et un peu de la draperie au-dessus de la saignée, sont modernes. Ainsi l'on pourrait contester à cette statue ses attributs et même son nom. — Bouill., t. I. 3, *divin.*, pl. I, n° 2. [Haut. 1^m, 571 = 4 pi. 9 po.]

723. A. — JUNON? *m. gr. dur*, pl. 414. — M. P. CLÉM., I, pl. 2.

Cette grande et magnifique statue, malgré toute sa beauté, n'est certainement pas une de celles qui, décorées du nom de la reine des dieux, se distin-

guent par le caractère le plus élevé et par une imposante dignité. A son diadème, on reconnaîtrait volontiers l'épouse de Jupiter; son expression remplie de douceur et sa tête, légèrement inclinée vers la gauche, annoncent sa bienfaisance : aussi, en restituant l'avant-bras gauche, lui a-t-on mis à la main une patère, emblème des faveurs qu'elle répand parmi ses adorateurs. Mais cependant plusieurs raisons ont fait hésiter, ainsi que nous allons le voir, des savans du premier ordre sur la déesse que représente cette belle figure.

Cette statue, presque colossale, est certainement d'une grande beauté et l'un des modèles les plus accomplis que l'on puisse offrir parmi les figures vêtues pour le style noble du costume et la belle disposition des draperies, ainsi que pour l'exécution soignée mais ferme de tout l'ensemble. Visconti en fait, et avec raison, le plus grand éloge, il la rapproche des admirables figures du Parthénon; cependant, en certaines parties, elle offre un caractère plus ancien, surtout dans la partie gauche des draperies, que, pour leur agencement, qui tient encore à l'ancien style, il compare à celles de notre Pallas de Velletri. D'un autre côté par la grâce de ses formes, par la majesté de ses grands yeux, tels que ceux qu'Homère donnait à Junon, il ne doute pas qu'elle ne soit due au ciseau de quelque grand sculpteur grec, et s'il ne lui manquait pas quelques données, il serait tenté de voir dans cette Junon, car il n'hésite pas à croire que c'en soit une, celle de Praxitèle, que, d'après Pausanias, on admirait dans son temple, l'*Hereum*, à Platée en Béotie. Mais comment oserions-nous parler des ouvrages de ce grand maître, lorsque nous ne le connaissons pour ainsi dire que de ouï-dire, ou d'après des copies incertaines de ses admirables productions? Tel est le sens de ce que cette statue inspire à Visconti dans une grande partie de son article sur ce chef-d'œuvre. Mais dans un appendice ajouté à l'édition italienne in-8°, ce savant apporte, d'après de nouvelles observations, de grandes modifications à sa première opinion, non sous le rapport de la beauté de cette statue, qui est incontestable, mais sous celui de la déesse qu'elle représente. On ne doit pas être surpris de ce changement d'idée du grand antiquaire. Lorsque de nouvelles recherches plus approfondies lui suggéraient de nouveaux aperçus qu'il croyait préférables aux premiers, il ne faisait nulle difficulté de reconnaître que la seconde fois il avait vu plus juste que la première, et c'est ce qui doit inspirer le plus de confiance dans les jugemens d'un savant à qui toute l'antiquité et tous ses monumens étaient si bien présens, et qui savait si bien les apprécier, surtout sous le point de vue de l'érudition. Il avoue qu'après avoir bien considéré la tête de cette statue il n'y a plus vu ces grands yeux homériques de Junon, et qu'ils sont moins ouverts et tels que ceux de Vénus, qui en tempère l'éclat et leur donne plus de douceur et de volupté en rapprochant légèrement les paupières. Les cheveux retirés en masse par derrière, et réunis dans une espèce de réseau, ne lui paraissent pas convenir à Junon; c'est la coiffure de Vénus. Enfin, il prend le parti de celle-ci et abandonne la reine de l'Olympe. Il croit que cette statue, par son style, est antérieure à Praxitèle, et qu'elle peut offrir ou Vénus ou Proserpine, dont la coiffure, sur les médailles de Sicile, a de l'analogie avec celle de la statue qui, quoi qu'il en soit, dit-il, n'a pas été faite pour une Junon : *Certo è che questa statua non mi sembra essere stata fatta per Gianone.*

Le savant Zoëga (*Zeitschrift* de M. Welcker, p. 310), dans ses observations remplies de sagacité sur le Musée Pio-Clémentin de Visconti, est très-incertain sur le nom que l'on pourrait donner à cette statue. Sa tête douce et jolie, et son costume élégant, n'ont pas le caractère élevé qui convient à Junon; d'un autre côté, il lui trouve un aspect trop sérieux pour une Vénus *Genetrix*, trop jeune pour une Cérès, et pas assez pour une Hygie. Il se décide enfin pour Junon Lucine, protectrice des accouchemens, et que caractériseraient la tunique sans ceinture et l'expression de la tête, où règne moins de la

majesté et de la fierté de la reine des dieux que de la gravité et de la compassion de la déesse qui préside à la naissance du genre humain, sur lequel, la tête légèrement penchée, elle laisse tomber de bienveillans regards. Zoéga est d'autant plus porté pour Junon Lucine, que cette déesse avait un temple vers l'emplacement de *San Lorenzo in Panisperna*, où cette belle statue a été découverte. Il est difficile de prendre un parti entre deux savans antiquaires tels que Visconti et Zoéga. Cependant, d'après le caractère de la tête, d'après l'attitude du corps et le costume, je suis très-porté à me ranger du côté de l'auteur du Musée Pio-Clémentin.

Les draperies sont remarquables par leur agencement et leur exécution. Cette tunique, d'étoffe fine, à petits plis, malgré son ampleur, ne dérobe pas la richesse de la taille de la déesse. On sait que ces petits plis, serrés, passés au fer chaud, étaient nommés *stolides* par les dames grecques, et qu'ils faisaient appeler *stolidotes* les vêtemens de fin lin auxquels on trouvait qu'ils ajoutaient beaucoup d'élégance. Cette mode est très-ancienne, car on voit ces petits plis gaufrés à des statues et à des bas-reliefs d'une haute antiquité. En ne considérant cette belle statue que sous le rapport de l'exécution, on doit faire remarquer que la tête, les bras et les pieds, étaient d'un marbre beaucoup plus fin que le reste et, qu'étant rapportés, on pouvait les changer et en adapter d'autres. Le manteau double, *diplax*, enroulé autour de la taille par la largeur de ses masses, contraste bien avec la finesse du vêtement qu'il recouvre. Ce sont de ces adresses de disposition qu'entendaient si bien les anciens sculpteurs, et qui donnent tant de valeur à leurs draperies. Peut-être, dans la partie de celles qui retombent sur le milieu du corps, quelque parallélisme de lignes leur donne-t-il un peu de roideur; mais c'est peu de chose auprès des qualités de cette belle statue. Le manteau est garni d'une bordure appliquée sur l'étoffe et appelée *peza* par les Grecs et *instita* ou *segmentum* par les Romains. Le bras droit en entier, les doigts du pied droit et le pied gauche, sont modernes, et il y a quelques légères réparations aux draperies. Cette statue fut découverte dans des fouilles faites par le cardinal François Barberini, et dirigées par le célèbre antiquaire Leonardo Agostini, au XVIII^e siècle, sous le couvent de Saint-Laurent in *Panisperna*, où l'on place les thermes d'Olympias. Le nom de son premier possesseur lui a fait donner celui de Junon Barberini, sous lequel on la désigne encore. L'Olympias dont il est ici question était fille d'Ablave, préfet du prétoire sous Constantin le Grand. La circonstance d'avoir servi d'ornement à des thermes, où l'on plaçait sans doute plus de statues de Vénus que de celles de Junon, pourrait faire pencher vers l'opinion que cette statue serait la reine de Cythère plutôt que celle de l'Olympe. Elle est aujourd'hui dans la rotonde du Vatican. (Voy. Visconti.) [Haut. 12 pal. 9 onc.]

723 B. — JUNON, *m. gr.*, pl. 414. — NAPL., M. BORB., 100.

A cette attitude imposante, à ce diadème élevé, à la noble sévérité de ce costume, qui ne laissait à découvert que les beaux bras de la déesse qu'Homère nomme toujours la déesse aux grands yeux, aux bras blancs, on reconnaît bien celle qui, sœur et femme de Jupiter, marchait à la tête des dieux, ainsi que le dit Virgile : *Jovis et soror et conjux, divum incedo regina*. Elle s'appuie sur son long sceptre, et il est très-probable qu'au lieu de ce pan de manteau qu'on lui a fait tenir en restituant la main gauche, elle avait à la main une patère ou quelque autre attribut. Par sa noble pose, par la belle et simple disposition de ses draperies, qui ne font pour ainsi dire que voiler la richesse de sa taille, cette Junon, d'un habile ciseau romain, élève des sculpteurs grecs,

est une des plus belles de celles que nous a transmises l'antiquité, et un des meilleurs modèles que présente la sculpture antique à l'étude de celle qui, suivant ses principes, cherche à s'inspirer de ses chefs-d'œuvre. Le bras droit est moderne. — Cette statue du musée royal des *Studi*, ou musée Bourbon à Naples, faisait autrefois partie de la collection Farnèse. [Haut. 8 pal.]

724. — JUNON, *m. gr.*, pl. 416. — M. CAPIT., III, pl. 70.

Ce fragment appartenait à une figure de Junon assise, de moyenne proportion et qui paraît avoir été très-bien. Le diadème, ou plutôt la stéphané ou la stéphané, offrant une partie horizontale au sommet, n'est pas d'une forme ordinaire et on ne l'offrirait pas comme modèle. La tête, d'un beau caractère, a peu souffert et n'a de restauré que l'extrémité du nez. Au lieu de deux nattes sur le cou, la chevelure ondulée de la déesse n'en laisse échapper qu'une. Cette tête est rapportée, mais c'est celle de la statue. [Haut. 2 pal. 9 onc. 1/2.]

725. — JUNON? *m. gr.*, pl. 414. — M. P.-CLÉM., II, pl. 20.

Cette statue remarquable, sous plusieurs rapports, n'a cependant pas la dignité qui distingue d'autres figures de cette déesse. La pose est un peu tourmentée; il est vrai qu'en la faisant s'appuyer sur son long sceptre, l'on a voulu motiver le mouvement qui la porte vers la droite; peut-être une attitude plus sévère, plus droite, eût été plus convenable.

Son costume, tel qu'on le voit ordinairement à Junon, la grande tunique légère recouverte en partie par un ample manteau, offre cependant quelques variétés dans l'ajustement. De toutes les statues assez nombreuses de Junon que présente notre recueil, il n'y a que les trois de cette planche-ci et une autre (747) de la planche 423, où l'ample tunique de la déesse ne soit pas serrée par une ceinture; elle n'est contenue que par le manteau: aussi peut-il paraître douteux, ainsi que le pense Visconti, que la statue que nous examinons, de même que celle 723 A, qui lui fait pendant sur notre planche, et celle de la planche 423 aient été originairement des Junon. Le peu de sévérité de leur costume, cette tunique lâche, d'étoffe transparente, à plis fins ondulés, conviendraient mieux à une Vénus, telle qu'on représentait cette déesse avant que Praxitèle eût eu l'heureuse hardiesse de l'offrir entièrement nue. C'est encore une tunique du même genre que l'on voit à des Vénus Génitrices, entre autres à celles du Musée royal, n° 46, et à une figure de Sabine en Vénus du Musée Pio-Clémentin, V. 3, pl. 8. Aussi la tête antique rapportée, et qui n'est pas celle de notre statue, convient-elle à son costume. Cette tête est celle d'une statue imitée de la Vénus de Cnide et dont on a changé le haut de la coiffure en la surmontant d'un diadème, qu'on a légèrement courbé en avant, pour y mettre un peu plus de gravité et pour qu'elle fût plus dans le caractère de Junon, que l'on croyait retrouver à cette statue mutilée qui a continué et continuera probablement à porter ce nom, quoique celui de Vénus vêtue pût lui convenir aussi bien, de même qu'à celle du même musée dont nous avons parlé, 723 A, et avec laquelle celle-ci à les plus grands rapports. Le nez est restauré. Des trous aux oreilles montrent qu'on y suspendait des boucles d'oreilles, ce qui ne peut surprendre, puisque cette tête est celle de Vénus; mais d'ailleurs on en voit à plusieurs statues, d'autres divinités. Visconti ne dit rien des restaurations de cette belle statue; cependant, le bras droit depuis l'épaule est entièrement restitué, de même que la moitié inférieure du gauche, la main et la patère. On n'aurait

pas dû lui donner des manches, la tunique dorique qu'elle porte n'en admettant pas. Le pied droit, le pouce du gauche et quelques plis dans le pan inférieur du manteau à gauche ont aussi été refaits. Cette statue, découverte dans les thermes d'Otricoli, est aujourd'hui placée dans la salle de la Cléopâtre au Vatican. [H. 9 pal. 3 onc.]

726. — JUNON voilée, *m. gr.*, pl. 417. — M. CHIAR., pl. 7.

Le costume de cette petite statue de style romain, copie médiocre d'un bon original, est d'une assez belle conservation et se ferait remarquer par sa disposition et sa riche simplicité, si elle n'était pas si lourde et d'une très-faible exécution. Le voile, ou plutôt la *palla* ramenée sur la tête, tombe bien du diadème et accompagne avec goût le visage.

La déesse est vêtue de la longue tunique à larges manches courtes, garnies de quatre boutons. Bien que relevée par deux ceintures au-dessous des seins et aux hanches, elle descend encore jusque sur les pieds; elle est en partie recouverte par le péplus. Il n'y a eu de restitué à cette figure que le nez, l'avant-bras droit, le poignet et la main gauches, la haste et un peu de la draperie dans le bas à gauche. La tête est la sienne. Travaillée avec plus de soin que le reste, elle est d'un beau caractère, et ses grands yeux, bien ouverts, sont ceux qu'Homère donne à la reine des dieux. Son diadème, des mieux conservés, donne bien l'idée de cette coiffure, large bande d'étoffe, serrée en arrière par des bandelettes, *redimicula* des Romains, *anadémata* des Grecs, et que sa forme élevée, arquée comme la sténgide, fait souvent confondre avec cette parure, qui était en métal. L'attitude pleine de dignité de cette figure lui donnerait peut-être quelque droit à être reconnue, avec Phil. Aur. Visconti, pour une Junon reine. — Cette statue est au Vatican dans l'appartement du cardinal Zélada. [H. 4 pal.]

727. — JUNON ? *m. Paros*, pl. 417. — M. CAPIT., III, pl. 8.

Si cette statue avait toujours été telle qu'on la voit ici, l'on pourrait dire que Junon debout, la tête légèrement inclinée en avant, le bras droit élevé, la main gauche appuyée sur le côté, a quitté son voile et son diadème, insignes de son rang, et qu'elle ne veut attirer les hommages des mortels que par la douceur de son expression, qui tempère l'imposante dignité de son attitude. Mais cette belle statue manquait de tout ce qui aurait pu la caractériser. Elle n'avait plus de bras, et sa tête, rapportée, provient d'une autre figure. Aussi Visconti (*Notice des statues du Mus. roy.*, n° 147), revenant sur les premières idées que cette statue lui avait inspirées, émet-il des doutes sur ce quelle pouvait être jadis, et il serait assez disposé à y voir Melpomène, souvent, dit-il, représentée de cette manière, et la chaussure à épaisses semelles, dans le genre du colturne, conviendrait à la muse de la tragédie. Mais il me semble que le costume de cette muse est ordinairement plus simplement traité, et que sa taille est serrée par une très-large ceinture; cependant, on lui en voit aussi de plus étroites; ce ne serait pas une raison suffisante pour repousser la supposition de Visconti, qui manque rarement de rencontrer juste, mais il peut y avoir des doutes.

Cette grande figure, d'un bel aspect, est d'une bonne conservation. L'ajustement du manteau qui, l'enveloppant en partie après avoir formé de larges masses de plis, retombe de l'épaule gauche, est assez remarquable. A l'exception de ce qui a été indiqué, cette

statue n'a de moderne que l'extrémité du nez, la lèvre inférieure et le pied gauche; il y a bien aussi quelques légères retouches à deux ou trois endroits des draperies. De toutes nos Junon, celle-ci, si c'en est une, serait la seule qui appuie ainsi sa main gauche sur la hanche, s'il n'y en avait une en terre cuite à Naples avec à peu près la même attitude de sa main droite. (Voy. 727 A. pl. 420 A.) Il est à croire que quelque indice dans le marbre sur la hanche aura motivé la restauration de la statue du Capitole. Cette figure faisait, dit-on, autrefois, sous le nom d'Amazone, partie de l'immense collection du palais Cesi, l'une des plus belles de Rome (voy. ici p. cccxii) du temps de l'Aldroandi; cependant, je ne la trouve pas au nombre des statues citées dans son ouvrage et que j'ai données. [H. 16 pal. 4 onc.]

727 A. — JUNON, terre cuite, pl. 420 A. — M. BORB. n° 59.

Cette statue, déjà remarquable par son ajustement et par la transparence de son manteau, qui, bien que d'une très-médiocre exécution, laisse entrevoir les plis de la tunique, l'est surtout en ce qu'elle nous offre, et d'une belle conservation, l'une des deux plus grandes statues en terre cuite qui nous soient parvenues de l'antiquité; et c'est un mérite, ne fût-ce qu'aux yeux des antiquaires. L'autre statue est un Jupiter appartenant de même au musée de Naples.

Nous retrouvons ici, ainsi que je l'ai indiqué à l'article précédent, la pose de la main droite sur la hanche, que, parmi toutes nos nombreuses Junon, l'on ne voit qu'à ces deux-ci. Le chef-d'œuvre de notre très-médiocre ouvrier plasticien, ne serait pas une grande garantie de la convenance de cette attitude pour la reine des dieux. Cette statue curieuse fut trouvée, de même que le Jupiter de Pompéi, dans un très-petit temple, bien modeste, derrière le corridor qui mène à la *platea* ou au parterre du grand théâtre. On l'a nommé temple d'Esculape, probablement d'après l'idée de Winckelmann (1), qui voyait dans ces deux figures Esculape et sa fille Hygie; mais on ne peut hésiter à y reconnaître avec mon savant ami M. Finati (2) Jupiter et Junon; et à Naples, où je les ai vues et revues bien souvent, j'en avais toujours jugé de même. [H. 8 pal.]

(1) *Hist. de l'art.* I, p. 31, 205 éd. ital. de Carlo-Fea.

(2) *Il regale museo Borbonico, etc.*, 8° Napoli, 1827, par M. J.-B. Finati, de l'Académie royale d'Herculanum, inspecteur général du musée royal des *Studi*, ou musée Bourbon; pp. 31, n° 39; 45, n° 59. L'abbé Romanelli, bibliothécaire des jeunes princes de Naples sous le roi Joachim Murat, et connu par de savantes recherches sur l'histoire et la géographie du royaume de Naples, mais tout à fait étranger à tout ce qui a rapport aux arts et au goût, dit dans son *Voyage à Pompéi et à Pestum*, très-médiocre sous ces deux points de vue, que ces deux statues en terre cuite ont été trouvées à Herculanum. M. Finati, p. 31, n° 39, relève avec raison cette erreur. Je ne sais pour-

quoi, en ajoutant quelques mots sur le lieu où elles ont été trouvées, il donne le titre pompeux d'*édifice grandiose* à ce temple tout petit, nul comme architecture, et qui n'est qu'une espèce de chapelle ou *sacellum*, où il n'y avait, pour ainsi dire, que la place nécessaire pour y placer les deux statues. Ce petit temple, au reste, est curieux par sa disposition, l'escalier de plusieurs grandes marches qui y mène, et surtout par le grand autel long ou *lectisternium* qui se trouve en avant dans la petite *area*, ou *cortile*, et qui était destiné à y placer, à certaines cérémonies, des statues des dieux pour les repas sacrés qu'on leur offrait et dont de simples mortels profitaient. M. le docteur Morgenstern avec lequel j'ai eu en 1809 le plaisir d'aller de Florence à Rome, dans son

Δ 727 B. — JUNON, *Paros*, pl. 420 A. — NAPLES, INÉDIT.

Cette imposante figure qui, la main droite portée en avant, semble prête à parler, est remarquable par son noble ensemble et par le bel ajustement de ses draperies; et il est à regretter que la tête soit moderne. La déesse est à l'ordinaire vêtue d'une longue tunique talaire, dont la partie supérieure est recouverte d'un ample péplus à larges manches, auxquelles des boutons, le long des bras, ajoutent de l'élégance. Ces boutons, ornement assez habituel du costume antique, devaient être en or, en argent, en ivoire, et souvent, pour les personnes riches, en pierres gravées ou en pierres fines. On ne les voit en général qu'aux manches et sur les chaussures. Un grand manteau, tombant de l'épaule gauche, entoure le bas du corps et forme, sur le côté, de belles chutes de plis jusqu'aux pieds. D'une bonne exécution, ces draperies offrent un modèle qui mérite d'être étudié; et il est fâcheux que quelques parties au-dessous de l'épaule gauche et du bras droit aient été brisées. Ces lésions n'ôtent cependant rien à la dignité de cette figure, à laquelle on peut reprocher que la tête que lui a donnée le sculpteur Albaccini est trop forte, ce qui nuit aux proportions de l'ensemble. L'avant-bras droit, la main et le poignet gauches sont du même restaurateur. — *M. Borb. Fin.*, n° 78. [Haut. 7 pal. = 1^m,834.]

728. — JUNON voilée, *m. gr.*, pl. 417. — M. P.-CLÉM. I, pl. 3.

Vêtue, à l'ordinaire, de la tunique talaire à ceinture et recouverte en partie par l'ample manteau-voile, plus grand peut-être qu'on ne le voit ordinairement, cette statue, assez bien conservée et de sculpture romaine, n'offre à présent rien de particulier. La déesse, à peu près dans la même pose que la précédente, est caractérisée par son diadème et par le voile; il a été brisé au bas du cou. Le manteau forme des masses de plis qu'on ne voit qu'à cette statue-ci, et qui, bien qu'un peu lourds, ne sont peut-être pas d'un mauvais effet sur le reste des draperies à parties larges et plates.

Il paraît, d'après Visconti, que jadis cette Junon avait sur la tête un modius dont on retrouve la trace, ce qui lui donnerait des rapports avec Isis, divinité qu'à l'époque à

Voyage d'Italie, 1811, Dorpat, p. 130, a été induit aussi en erreur sur la provenance de ces deux statues, qu'il attribue à Herculanium; mais ce n'est pas d'après l'abbé Romanelli, dont la 1^{re} édition du Voyage à Pompéi, que nous avons revu ensemble sur les lieux, ne parut que beaucoup plus tard. Le savant philologue allemand fait aussi un grand éloge des draperies de la Junon en terre cuite. Mais il est à croire que les immenses recherches auxquelles, pendant son court

séjour à Naples, il s'est livré dans les bibliothèques, les collections publiques et particulières, et partout, et qu'il a consignées, avec tant d'autres, sur tous les lieux de l'Italie qu'il visitait avec scrupule, la plume et le crayon à la main, ne lui ont pas permis de donner tout le temps nécessaire aux antiques du musée des *Studi*, car certainement il eût vu que ces terres cuites, Jupiter et Junon, étaient de tous points, de très-curieuses, mais très-mauvaises statues.

laquelle on peut placer cette statue, on confondait ou l'on assimilait à presque toutes les déesses. L'on sait que ce modius ou boisseau était le symbole des bienfaits, des richesses que l'on croyait devoir à ces divinités. Il pouvait aussi, en quelque sorte, rappeler par sa forme cylindrique les anciens simulacres qui n'étaient que des espèces de colonnes ou de poteaux. Le trou carré sur le haut de la tête servait à encastrer le modius, et il est à croire qu'on l'ôtait et qu'on le remettait à volonté, selon que l'on voulait laisser à la déesse le caractère de Junon ou y joindre celui d'Isis. La tête de la statue avait été détachée au bas du col, elle a été replacée; une partie du masque, le nez, la bouche, le menton, le haut du diadème, l'avant-bras droit, la main et le jet des plis du manteau en dessous sont dus à la restauration. Visconti donne comme appartenant à cette figure la main droite et la patère qu'elle tient, mais des notes que j'ai lieu de croire exactes et que j'ai reçues de Rome, sur les restaurations des statues qui, bien souvent, ne sont pas indiquées par les antiquaires romains, pas même par Visconti, m'assurent que cette main et la patère sont modernes. Cette statue a été trouvée à Castel-Guido l'ancienne *Lorium*, où, selon Jules Capitolin (*Ant. Pie*, C. 1, 12), fut élevé et mourut Antonin Pie, qui y avait une maison de campagne. [Haut. 8 pal.]

⊙ 729. — JUNON, br., pl. 418. — GAL. DE FLORENCE, t. I.

Debout, de la main gauche en avant elle tient une coupe, et de la droite, abaissée, un objet peu distinct. La sténgide qui couronne la tête de cette Junon est ornée d'une manière qu'on ne voit à aucun des ornemens de ce genre, et d'après le travail, il est aisé de reconnaître que cette coiffure est en métal.

Le péplus, à une seule manche longue et qui laisse à découvert le bras gauche, est un de ces vêtemens nommés *étéromaschales* dont nous avons parlé ailleurs. La manière dont le péplus est roulé autour de la taille en guise de ceinture ne rappellerait-il pas un peu le *cinctus gabinus* que les Romains avaient emprunté, comme tant d'autres de leurs usages, aux Étrusques? On sait qu'il consistait à se ceindre le corps d'un pan de la toge et à le faire servir de ceinture. La coiffure de la déesse pourrait bien encore avoir quelque chose d'étrusque. Ces sténgides, souvent en métaux précieux, et qu'il ne faut pas confondre avec le diadème ou la mitre, large bande en étoffe, étaient souvent aussi ornées de riches ciselures, de camées ou de pierres gravées intailles. Celle-ci paraît fendue dans le milieu; on dirait quelle était à charnières et qu'on pouvait à volonté la relâcher ou la resserrer, l'ouvrir ou la fermer. Les recherches de l'élégance avaient dû multiplier à l'infini les gracieuses productions de la glyptique, ce bel art qui, délaissé par les caprices bizarres de la mode, est presque tombé en désuétude et finira par disparaître ou par n'être plus pratiqué que par les faiseurs de cachets. Réduit à l'industrie et au service de la vanité, ce ne sera plus qu'un métier. On ne pourra plus y voir un art guidé par la science du dessin et par le goût. Ainsi se perdra, peut-être sans retour, et malgré les efforts de l'Académie royale des beaux-arts pour le soutenir, l'art admirable des Pygotele, des Cronius, des Dioscouride et d'un grand nombre de graveurs sur pierres fines qui nous ont laissé tant de souvenirs précieux de leur rare talent. Et cependant, sous François I^{er}, Henri II, Henri IV, Louis XIV, Louis XV, et même encore de notre temps, nos graveurs français sur pierres fines se sont distingués par de très-belles productions dignes de l'antique, et ils avaient, avec un grand succès, recueilli et accru, en concurrence avec les Italiens et quelques graveurs allemands et anglais, le brillant héritage de l'antiquité. Ce bronze curieux fait partie de la belle collection de bronzes de la galerie de Florence. (Haut. 11 po. 1 li.)

⊙ 730. — JUNON, *br.*, pl. 418. — GAL. DE FLORENCE, t. I.

Ce joli bronze, par ses belles et nobles proportions, produit l'effet d'une grande statue, et l'on en trouve peu qui représentent la reine des dieux avec plus de dignité et d'élégance. Son costume, plus léger que sévère, la jeunesse, la grâce et la souplesse de sa taille, sa poitrine peu saillante pourraient la faire regarder comme une Junon *fiancée*, *nymphéomène*, et avant son union avec Jupiter.

Son diadème est d'une forme particulière et rappellerait assez le modius cylindrique dont on surmontait les antiques simulacres de la déesse de Samos et d'Argos, et dont il a été question 728, p. 82. Le péplus, qui laisse à découvert les beaux bras de la déesse et retombe très-bas en arrière, ne fait rien perdre à la richesse de sa taille et à la souplesse de son attitude, et il s'ajuste on ne peut mieux avec les draperies, qu'il recouvre en partie. La jeune reine future de l'Olympe a des sandales sans courroies, chaussure que l'on voit fréquemment aux déesses. [Haut. 8 po.]

731. — JUNON LANUVIENNE, *m. g.*, pl. 418. — M. P.-C., II, pl. 21.

Des bienfaits dont la ville de Lanuvium, dans le Latium, se croyait redevable à la protection de Junon, lui firent consacrer dans les anciens temps, par cette ville, une statue ou un simulacre dont le singulier costume devait rappeler le genre de service rendu par la déesse, à laquelle depuis on sacrifia des chèvres, et que peut en partie retracer cette statue presque colossale, imitation peut-être grecque et embellie de l'antique simulacre qui devait être dans le style archaïque grec, dont on retrouve ici quelque peu de la sévérité et de la roideur. Avant de recevoir le surnom de Lanuvienne, celui de *Sespita* ou *Sospita* l'offrait aux hommages comme *Préservatrice*.

Aussi, pour défendre les peuples qui l'invoquaient, cette déesse était-elle armée d'un grand bouclier, et on la voit ainsi sur son char et brandissant un javelot, comme la Junon *Curitis* des Sabins sur un denier du triumvir monétaire Lucius Proculus cité par Millin, *G. M.*, I, p. 2, pl. XII. Devant elle, pour lui frayer le chemin, un grand serpent s'élance, et, déroulant ses orbes, il rappelle celui de la Minerve du Parthénon, de Phidias; de même que la peau de chèvre dont elle est en partie vêtue, comme d'un péplus serré au corps par une ceinture, a quelque rapport avec l'égide de Pallas, qui, du reste, ne fut d'abord qu'une peau de chèvre, et passait même pour être la dépouille de la chèvre Amalthée, qui avait partagé son lait entre Junon et Jupiter. Minerve et les anciens héros se couvraient au combat des dépouilles des animaux, et cette égide devint de même une armure, une cuirasse pour Junon. La manière dont, après avoir entouré le corps, elle s'ajuste, ainsi que la peau de lion d'Hercule, sur la tête au-dessus du diadème de la déesse, et dont les jambes se nouent sur la poitrine, ne laisse pas d'être piquante et pittoresque. Winckelmann (*Mon. inéd.*, p. 15) s'était trompé sur cette égide et l'avait prise pour une peau de lion; il n'avait pas remarqué sur la tête de l'animal des traces de cornes très-visibles, et en outre les pieds de chèvre qui tombent sur la poitrine. Visconti fait observer que l'on retrouve cette Junon *Lanuvienne* ou *Sospita* sur beaucoup de médailles romaines des familles *Cornificia*, *Papia*, *Proculia*, *Roscia*, *Thoria*, et que, sur celles de la famille *Thoria*, elle est représentée comme dans notre statue, et avec le costume indiqué par Cicéron (*de Nat. Deor.*, I, 29). C'est d'après le

denier des *Procilli* que l'on a restitué, avec une grande exactitude, dit Visconti, les bras et le bouclier de cette statue, et qu'on l'a armée du javelot. On donnait, et on le sait par Cicéron, à cette déesse une chaussure dont le bout était relevé, *calcei repandi, uncinati*, fort en usage à Rome aux premiers temps, surtout parmi les sénateurs. En restaurant le bas de cette statue colossale, on l'a chaussée de ces souliers. On a placé à ses pieds le serpent, qu'on lui voit sur le denier de la famille Papia et dont parle Properce (IV, 18) : il était entretenu avec soin et nourri dans une caverne par une jeune fille de Lanuvium. Il est vrai que sa charge se bornait à porter une fois par an de la nourriture au reptile sacré, symbole de la santé, de la vigilance et de la résistance. Le grand péplus, ou plutôt la tunique supérieure, recouverte par la peau de chèvre, se drape d'une manière singulière et qui donne à ce vêtement presque l'apparence de larges pantalons. En tout, cette statue est très-remarquable par sa grandeur, par son exécution, et par la manière dont elle nous présente Junon Lanuvienne. De chaque côté, à partir du milieu des cuisses jusqu'aux genoux de la déesse, la peau de l'égide et les pieds sont dus à une restauration. Cette statue était autrefois à Rome au palais Paganica sur le mont Palatin, où il y avait un temple de Junon Sospita, mais il était entièrement détruit depuis longtemps à l'époque d'Ovide (*Fast.* XI, 55), ce qui ne permet pas à l'auteur du Musée Pio-Clém., d'admettre que cette statue ait pu être placée dans ce temple. Il faut voir dans le *Zeitschrift*, etc. de M. Welcker, ce que dit de cette curieuse statue le savant Zoéga, qui, au fond, en juge comme Visconti, mais qui n'admet pas que ce soit un ouvrage d'imitation exécuté par un artiste grec. Il la croit tout à fait grecque ou romaine de composition et d'exécution, et l'imitation n'aurait consisté que dans celle de l'ancien costume. Il me semble cependant qu'il est assez plausible que, soit à la fin de la république, soit sous le règne d'Antonin Pie, à Lanuvium, l'on ait imité, pour la pose et le costume, tout en lui donnant un autre style, l'antique simulacre vénéré de Lanuvium; et peut-être même la tête de la déesse, de la plus grande sévérité et qui, selon Zoéga, inspire la terreur, tiendrait-elle beaucoup de l'aspect rude et sauvage de l'antique et certainement très-grossière idole de Lanuvium. [Haut. 12 pal. 3 onc.]

732.—JUNON LANUVIENNE, *m. gr.*, pl. 418.—M. CAPIT., III, pl. 5.

Cette Junon-ci diffère de la précédente par quelques détails de son costume, moins original et moins pittoresque que celui de la statue du musée Pio-Clémentin. La déesse a la tête ornée de la sténgide et son long voile retombe élégamment en arrière. La peau de chèvre, dont on a supprimé la tête et les pieds, est placée en écharpe de gauche à droite, comme l'égide à des statues de Minerve, et la longue tunique qui descend sur les pieds nus de la déesse, ne laisse à découvert que la moitié de ses bras, qui, du reste, sont modernes, ainsi que la sténgide, un peu des cheveux et une partie des pieds. Au bas de la robe et à la cuisse droite, sont aussi quelques légères lésions qui n'empêchent pas cette belle statue d'être, par son sujet, sa grandeur et par son exécution, un des plus dignes ornemens du musée Capitolin. [Haut. 10 pal. = 2^m, 090.]

Δ 733.—JUNON LANUVIENNE, *Carr.*, pl. 419.—VESCOVALI, INÉD.

De beaucoup plus petite dimension que les deux Junon Lanuvienne que nous venons de voir, celle-ci diffère un peu d'elles dans son costume.

Quoique la tête ne soit pas la sienne, il est aisé de reconnaître aux épaules que celle qu'elle a remplacée n'était pas voilée, et elle a dû de même être ornée de la sténgide ou du diadème. La peau de chèvre, qui a conservé ses pieds et sa tête, est aussi ajustée d'une manière particulière; serrée à la taille par une ceinture, elle est unie, par une fibule sur l'épaule gauche, à la grande tunique *schistos* ou fendue, qui, laissant les bras entièrement à découvert, et formant une belle chute sur le côté droit, y est ouverte dans toute sa hauteur. Tout le bras droit et plus de la moitié du gauche étant modernes, il est inutile de s'arrêter à la patère et au long sceptre que tient la déesse, et qui, du reste, lors de son intégrité, ont aussi pu lui servir d'attributs. Les doigts du pied gauche et le devant de la plinthe sont dus à la restauration. [Haut. 6 pal. 7 on. = 1^m,639.]

Δ 734. — JUNON[?] *m. de Carr.*, pl. 419. — VATICAN, INÉDIT.

Il se pourrait bien que cette statue, d'un aspect plein de dignité et qui m'est arrivée sous le nom de Junon, fût quelque autre divinité ou quelque matrone romaine.

La tête ne peut pas lui garantir le nom qu'elle a reçu, non plus que la patère qu'elle tient à la main droite, puisque la tête est rapportée et a appartenu à une autre figure, et que la main, la patère et la partie de manteau qui les entoure sont modernes. Et d'ailleurs cet ample manteau qui recouvre presque entièrement la tunique ne se voit à aucune statue de Junon, et c'est ordinairement le costume de quelques muses, et surtout celui de leur mère Mnémosyne. Il me semble donc qu'on peut la reconnaître dans cette belle statue, si toutefois ce n'est pas tout simplement quelque matrone romaine enveloppée de sa vaste *palla*. La main qui sort du manteau est jolie. La tête a subi des restaurations au nez, aux lèvres et au menton; il y en a aussi aux doigts. Les pieds et le bas de la robe qui les recouvre en partie sont modernes. [Haut. 8 pal. 2 on. = 2^m,033.]

735. — JUNON[?] *m. gr.*, pl. 419. — GIUSTINIANI, pl. 126.

Cette statue est certainement d'une belle conservation puisque, à l'exception de la tête, qui est moderne, elle n'aurait de restauré que le pouce et l'index de la main droite: et cependant elle m'inspirerait des doutes, même sur l'antiquité de son ensemble; car il n'est pas ici question du nom dont elle a été décorée et qui me paraît très-hasardé.

La manière dont elle est drapée, tout son ajustement, le système des plis de son manteau, surtout sur le genou droit, ceux des manches, et le pan qu'elle relève de la main gauche, que je ne retrouve à aucune autre statue, tous ces détails enfin me paraissent très-suspects. Je ne vois pas non plus pourquoi le pied droit est nu tandis que le gauche est chaussé de la *solea*. Est-ce bien ainsi dans la statue ou cela tient-il à une négligence du dessinateur? Je l'ignore, n'ayant pas la statue sous les yeux. Mais je serais assez porté à présumer que cette statue est un antique fabriqué au xvi^e ou au xvii^e siècle, ou que, si elle est antique, elle a beaucoup de restaurations, assez bien déguisées pour qu'on ne les ait pas aperçues et que l'on ne me les ait pas indiquées. Je désire, pour la collection Giustiniani, ou pour le possesseur actuel de cette statue, qui du reste est lourde et mal composée, que mes doutes ne soient pas fondés. [H. 5 pal. = 1^m,245.]

Δ 736. — JUNON REINE[?] *m. gr.*, pl. 419. — VESCOVALI, INÉDIT.

C'est sans doute à la restauration que cette statue, d'un aspect très-noble, doit

le titre sous lequel on la connaît. La tête manquait et celle qu'on lui a ajustée, couronnée d'un riche diadème, le lui aura probablement mérité.

Les avant-bras ont aussi été restitués et le long sceptre, ainsi que la patère qu'on lui a fait tenir, convenait à la reine des dieux et à sa dignité. Le péplus et le grand manteau replié et retombant sur le milieu du corps, sont d'une bonne disposition et d'un beau travail; on pourrait cependant trouver, avec raison, que les bords inférieurs du péplus, de la partie rabattue du manteau et du bas, offrent trois lignes parallèles qui se cadencent mal et ne sont pas d'un heureux effet. Les pieds et une portion de la plinthe sont modernes. Avant de faire partie de la collection Vescovali, cette grande et imposante statue était à Florence. [H. 9 pal. 11 on. = 2^m,469.]

737. — JUNON[?] *m. gr.*, pl. 420. — GIUSTINIANI, pl. 123.

Voici encore une de ces statues décorées d'un nom que rien ne justifie d'une manière positive, et qui pourraient tout aussi bien en porter d'autres. Si c'est une Junon, ce qui est douteux, elle serait représentée dans toute la fleur de la jeunesse et de la beauté comme fiancée, et avant que son union avec Jupiter l'eût fait proclamer la grave et fière souveraine de l'Olympe.

Il convient d'abord de faire remarquer que cette statue s'offre ici dans le sens inverse, et que le bras abaissé et relevant un pan de la robe est le bras gauche; il est moderne ainsi que le pan de draperie, et ce geste, si la restauration de ce bras était motivée et qu'il eût été dans cette pose autrefois, donnerait à cette jolie figure le caractère de l'Espérance, que, selon Visconti, l'on représentait ainsi; la moitié de l'autre bras est aussi moderne. La tête est antique, mais ce n'est pas celle de la statue, et le diadème est une addition nouvelle de même qu'un morceau du col. De la moitié de la cuisse gauche jusqu'en bas, y compris le pied, toute cette partie est due à la restauration. Malgré toutes les pertes que cette statue a éprouvées, elle mérite d'être remarquée pour la finesse d'exécution de tout ce qui est antique, pour la morbidesse du nu, la souplesse et le beau jet des draperies, surtout dans la partie supérieure. On doit y faire attention au péplus, disposé avec élégance, retenu sur les épaules par deux agrafes, et dont la partie postérieure, fort ample, retombe fort bas en formant sur le côté une belle chute de plis. On voit au reste cet élégant costume à d'autres jolies statues et entre autres à celles de 730, pl. 418 et de 740, pl. 420; aux Junon, 749, pl. 423. A toutes ces figures, ainsi qu'à celle que nous examinons, la longue tunique dorienne est relevée sur les hanches par une ceinture sous le péplus. Elles ont aussi toutes les bras nus, ce qui n'est pas ordinaire aux autres statues de Junon, qui, pour la plupart, ont un costume plus sévère ou plus grave. Aussi, plusieurs de ces figures, en exceptant le joli bronze de Florence (738), peuvent-elles, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, exciter quelque doute sous le rapport du nom qu'on leur a donné, peut-être un peu arbitrairement. [H. 10 pal. = 2^m,490.]

* 738. — JUNON (IMPÉR. EN)[?] *m.*, pl. 420. — LOUVRE, n° 883.

Si la tête de cette statue était la sienne, d'après sa coiffure, son diadème et le manteau-voile qui retombe sur ses épaules, ce serait une impératrice ou une princesse de la famille des empereurs que l'on aurait représentée avec le caractère de Junon, flatterie très-ordinaire au premier et au second siècle de notre ère, époques vers lesquelles on peut reporter cette tête. Mais ce n'est pas

celle de la statue et elle y a été rapportée. L'agencement de la draperie est bien, et il est à regretter que l'exécution en soit médiocre. Les avant-bras sont modernes. [H. 1^m,780. = 5 pi. 5 po. 9 li.]

739. — JUNON REINE? *m.*, pl. 420. — GIUSTINIANI, pl. 125.

L'air imposant et la majesté de cette Junon lui mériteraient bien le titre de reine, quand même elle devrait à une restauration, que je ne connais pas, non plus que les mesures, quelques parties de ce noble ensemble.

Il est bien à croire que le bras gauche ou du moins que la main n'est pas antique, car on ne voit pas pourquoi on lui aurait fait tenir un rouleau d'écrits, ce qui ne se trouve à aucune statue de Junon. Quant au bras droit, il est à présumer qu'il s'appuyait sur un long sceptre. Ce grand péplus qui descend à mi-corps et a des manches larges garnies de trois boutons, et ce manteau, passant, en écharpe, de l'épaule droite sous le bras gauche, offrent de riches parties de draperies qui, malgré leur ampleur, ne nuisant en rien à la beauté des proportions, les font même valoir. Ces plis droits et serrés de la robe sur la gauche, contre-balancent bien l'effet large et simple de la partie droite.

740. — JUNON? *m. g.*, pl. 420. — GIUSTINIANI, pl. 124.

Le nom donné à cette charmante statue est certainement très-arbitraire, rien ne le motive, et d'autant moins que la tête, coiffée d'une manière capricieuse, n'est pas la sienne, et que d'ailleurs elle n'offre pas un caractère particulier. V. 737.

Il est difficile de trouver des draperies plus simples et plus jolies. Le péplus, qui ne cache rien de ces beaux bras, se combine élégamment avec les plis de la longue tunique qui laisse apercevoir de jolis pieds nus, et deviner les formes gracieuses qu'elle recouvre. La régularité de la pose de cette figure et la symétrie de son ajustement lui donnent beaucoup d'analogie avec celles de caryatides ou de canéphores, et je ne serais pas éloigné de penser que c'en était une. L'avant-bras droit et le gauche, depuis le milieu du biceps, sont modernes; le bout de draperie que l'on a ajouté et qu'on lui fait tenir, n'est nullement heureux, et l'on n'en comprend même pas l'agencement. Cette statue est placée dans la cour du palais Giustiniani à Rome. [H. 9 pal. = 2^m,241.]

⊙ 741. — JUNON REINE? *br.*, pl. 421. — HERCULANUM, pl. 67.

Cette grande et belle statuette, étant intacte, offre sans doute une des représentations les plus exactes et les plus complètes de cette déesse, quoiqu'il lui manque les attributs auxquels on peut la reconnaître avec le plus de certitude, le long sceptre de la reine de l'Olympe et la patère, signe caractéristique d'une divinité bienfaisante; car on ne voit jamais, du moins dans les statues, auprès de la déesse, le paon, qui lui était consacré et que nous offre, comme son symbole, le curieux autel des douze dieux du musée du Louvre, n° 381.

Ici la déesse semble donner un ordre. La douceur de son regard et le geste de sa main gauche annoncent sa bienveillance. Elle est coiffée d'un large voile ou plutôt d'une partie de son grand manteau qui, ramené sur le derrière de la tête fait l'office de voile, et s'ajuste avec la sténgide qui la couronne et que vulgairement on a l'habitude de nommer

diadème. Cependant, pour être exact, il faudrait le distinguer de la *stlengide*, qui était en métal et avait à peu près la figure d'une strigile pour se frotter au bain, ou de la partie de la fronde où se posait la pierre ou le gland de plomb; tandis que le diadème, de même que la mitre, était une large bande d'étoffe qui, des deux côtés, allait en diminuant et était terminée par des bandelettes étroites, qui servaient à en ceindre la tête. Il était libre à toutes les femmes de se parer de la *stlengis*, qui n'était qu'un ornement, tandis que le diadème, étant un insigne et ayant un caractère sacré, n'appartenait qu'aux divinités et aux souverains. Aussi, cet insigne de la royauté était-il en horreur à Rome, et ce ne fut que très-tard que les empereurs osèrent s'en décorer. Junon, ainsi qu'on la voit ordinairement, porte un costume sévère qui convient à sa gravité. Son ample péplus à larges manches, courtes, ornées de boutons, recouvre la partie supérieure de sa longue tunique, et elle est en partie enveloppée de son grand manteau-voile, qui, passant sous le bras droit à la hauteur de la ceinture, va retomber sur le bras gauche. La déesse est chaussée de sandales. Tout, dans cette jolie statue, est empreint d'une dignité qui convient à la reine des dieux. [Haut. 2 pal. 8 onc. 1/2. = 0^m,610.]

742. — JUNON, *m. gr.*, pl. 421. — GIUSTINIANI, pl. 33.

En restaurant cette grande statue on aurait dû le faire de manière à mieux justifier le titre dont on l'a honorée, rien ne le caractérise positivement, et il eût convenu que la tête antique, qui remplaçait celle dont elle était privée, eût porté ou le diadème ou cet insigne de la reine des dieux, recouvert de son long voile. Le geste de la main droite, qui relève un pan du grand manteau double, le *diplox*, dont elle est enveloppée et qui retombe jusqu'aux pieds, ne se voit pas aux statues où l'on ne peut méconnaître Junon, et il désignerait plutôt la déesse *Spes*, l'Espérance. Il est assez singulier que, parmi les statues que l'on donne pour des Junon, on ne retrouve ce geste de la main droite qu'à deux autres statues (737, 740) qui sont encore de la collection Giustiniani, et dont la dénomination n'est ni mieux motivée ni plus certaine que celle-ci: ce sont de ces restaurations faites comme en fabrique et de la manière la plus arbitraire.

Nous avons vu que la tête était rapportée; elle a le nez, une partie des lèvres, le menton et le cou modernes. La main gauche avec la patère, tout le bras droit à partir du milieu de la manche le sont aussi, de même que le pied gauche. Cette figure a de plus éprouvé deux grandes fractures transversales dans le bas, et il y a quelques lésions aux plis du manteau vers le milieu du corps. [H. 8 pal. 7 onc.]

742 A. — JUNON, *terrecuite*, pl. 420 B. — M. BRIT., P. 1^{re}, pl. 40.

Cette statue, d'une grandeur peu ordinaire parmi les terres cuites, se fait remarquer par sa pose simple et gracieuse, et par la manière élégante dont est ajusté son manteau. La tête est d'une expression douce et remplie de charme. Légèrement inclinée, la déesse semble prêter une oreille attentive et favorable aux prières qu'on lui adresse.

Son diadème, moderne, a été orné d'un rang de perles, ce qui ne se voit pas dans l'antique. Il est à regretter que cette belle terre cuite ait perdu l'avant-bras droit et la

main gauche, qui probablement tenaient ses attributs ordinaires, la haste et la patère; et surtout que, par la peinture dont elle a été maladroitement barbouillée, on lui ait porté un préjudice irréparable. [H. 2 pi. 2 po. 1/2.]

Δ 742 B. — JUNON (LIVIE EN)? *m. C.*, pl. 410 D. — ALBANI, INÉD.

En donnant à cette statue une tête qui n'est pas la sienne, et qui a quelque ressemblance avec le portrait connu de l'impératrice Livie, femme d'Auguste; en lui ajustant un voile qu'elle n'avait pas; en y ajoutant une moitié du bras droit, auquel on a fait tenir une patère, et un avant-bras gauche, on a fait de cette statue ce qu'elle est aujourd'hui, Livie en prêtresse, sur le point de sacrifier. Elle n'a rien de remarquable, mais elle offre un belle partie de draperies dans le manteau, qui s'agence bien par-dessus la longue tunique. Outre les restaurations indiquées, il y a quelques retouches au bas de la robe et à une partie du pied gauche; presque tout le cou est moderne. [Haut. 9 pal.]

742 C. — JUNON? *m. gr.*, pl. 410 D. — M. BORB. FIN., n° 73.

Cette petite statue, à laquelle on a donné le nom de Junon sans motif bien positif, n'a rien qui rappelle cette déesse. La tête est moderne, et on n'a pas même pris la peine de lui imprimer le caractère fier de Junon, et l'on aurait pu ne pas la priver de son diadème. On n'a fait tenir aucun attribut à la main droite, qui, avec l'avant-bras, le poignet gauche et la main, ainsi que le pied droit, sont modernes. Mais cette figure est assez remarquable par l'agencement de ses draperies. La manière dont un pan du grand manteau double, le *diplax*, repasse sur l'épaule gauche et est rejeté en arrière, est d'un effet piquant. [Haut. 3 pal. 6 onc.]

743. — JUNON? *m. salin*, pl. 421. — Col. BLUNDELL, à INCE, pl. 10.

Cette statue, à laquelle manquaient la tête et tout ce qui l'accompagne, jusqu'à la partie supérieure des épaules et de la poitrine, et les deux mains au-dessus des poignets, est remarquable par la manière tout à fait particulière dont est ajusté son grand manteau-voile par-dessus sa longue tunique relevée aux hanches et retombant assez bas, en larges plis, sur la ceinture. Peut-être est-ce le seul exemple d'une draperie de ce genre; par sa régularité, elle ne manque pas de dignité. On voit que si les mains étaient abaissées, le manteau envelopperait la personne jusqu'au milieu des jambes. Cette statue, que rien ne caractérisait pour une Junon, est une des meilleures de la collection de feu sir Henri Blundell, à Ince, près Liverpool. On lui a fait tenir une grenade, l'un des attributs de Junon, mais que jusqu'à présent l'on n'a vu à aucune de ses statues authentiques. Trouvée à la villa Adrienne, elle fut acquise de la villa d'Est du duc de Modène. [Haut. 5 pi. 6 po. = 1,786.]

Δ ⊙ 744. — JUNON, *br.*, pl. 422. — PARIS, BIBL. ROY., INÉD.

Ce joli bronze offre complet le costume de la déesse. Comme reine des dieux, elle est coiffée du diadème, qui laisse en liberté sa belle et ondoyante chevelure.

Son grand voile rappelle qu'elle présidait au lien et aux mystères du mariage, et sa tunique ne cache rien du beau bras de la déesse dont Homère chante la blancheur. On pourrait faire observer que cette tunique est une espèce d'*étéromaschalos*, qui ne laissait qu'un bras à découvert, tandis que l'autre avait une manche large; on l'aperçoit au bras gauche sous le pan du manteau qui recouvre le bras. La patère que présente Junon, et sa tête légèrement inclinée, lui donnent le caractère d'une divinité propice. Ce bronze fait partie de la précieuse collection de la Bibliothèque royale de Paris. [0^m, 176. = 6 po. 6 li.]

△ ⊙ 745. — JUNON[?] *br.*, pl. 422. — PARIS, BIB. ROY., INÉD.

C'est encore à la Bibliothèque royale de Paris qu'appartient cette figurine qui, dans sa très-petite dimension, offre un diadème très-élevé et un ajustement de manteau-voile que ne présentent pas les grandes statues.

Rejeté sur le bras gauche et en arrière, le manteau découvre entièrement la longue tunique à larges manches et le péplus dont est vêtue la déesse, qui, de même que la figurine précédente, a les pieds nus. On voit aux coins du manteau les olives en métal qui servaient à faire tomber et à former les plis. La déesse tenait autrefois à la main gauche son long sceptre et à la droite probablement une patère. [H. 0^m, 129. = 4 po. 9 li.]

746. — JUNON[?] *m. de Carr.*, pl. 422. — GIUSTINIANI, pl. 36.

C'est par inadvertance que cette figure a été placée parmi les Junon, car il paraîtrait, d'après ses attributs, que c'est plutôt une Cérès. Il y aurait cependant quelques motifs de douter de sa véritable dénomination.

Il est indispensable d'abord de reconnaître l'état où elle nous est parvenue. Cette tête couronnée d'une haute sténgide qui lui donne le caractère de Junon, n'est pas la sienne; elle a été rapportée. Le reste était assez bien conservé ou du moins appartenait à la statue, car les bras, brisés au sortir des manches, sont les siens ainsi que les attributs, et l'on s'est contenté de les replacer. Ces épis et ce sceptre caractérisent Cérès, quoique le sceptre eût aussi convenu à Junon, la reine des dieux. Mais ce que cette statue offre de particulier, c'est le manteau à longues franges qui, recouvrant la tunique talaire, forme un gros nœud sur la poitrine, et l'on sait que ce genre de manteau avec ce nœud, nommé *calasiris*, était du costume propre à l'Isis grecque et romaine. Nous serions donc très-disposé à penser que cette statue réunissait les caractères peut-être de trois déesses, Junon, Isis, Cérès, ou du moins de deux, Isis et Cérès. Celle-ci, la *Déméter* des Grecs, est la même divinité que l'Isis des Égyptiens. Le mouvement que l'on a donné à cette déesse convient également aux deux divinités, à Isis à la recherche de son époux Osiris, cruellement mis à mort par Typhon, et à Cérès, qui poursuit le ravisseur de sa fille Proserpine, la Perséphone ou Coré des Grecs, et qui en même temps répand sur la terre les bienfaits de la civilisation et de l'agriculture, dont les épis sont le symbole. Le haut de la sténgide et une partie du cou sont restaurés, les pieds rapportés, le droit moderne. [H. 8 pal. 4 onc. = 2^m, 075.]

747. — JUNON EN CÉRÈS[?] *m.*, pl. 423. — DRESDE, MUS. ROY.

Il est triste, lorsqu'à grand-peine on compose un recueil aussi considérable que celui-ci, d'être sans cesse arrêté faute de savoir avec certitude ce qui appar-

tient en propre aux statues, et ce qu'elles doivent à des restaurations plus ou moins adroites. — Leplat, pl. 125; Lipsius, p. 202.

Aucune garantie ne vient à l'appui de la dénomination donnée à cette jolie déesse. On a souvent représenté Junon et Cérès dans toute la fraîcheur et la pureté de la jeunesse, que rien n'altérerait chez les immortelles. Le diadème est l'insigne constant de leur divinité, et il leur est même commun avec la plupart des déesses. L'on ne voit rien ici qui puisse faire prendre un parti décisif; et il faudrait que cette statue eût quelque attribut propre à Junon, pour que l'on pût y reconnaître cette déesse, y ayant ajouté les épis de Cérès. Mais, telle que nous la voyons, ce peut être une Cérès tout aussi bien qu'une Junon en Cérès. Je croirais même d'après l'élégance, la légèreté de sa tunique, qui suit avec charme les contours de cette taille svelte, que cette figure a bien pu être une Vénus drapée, et nous avons au Musée royal, n^{os} 420 et 427, deux Vénus qui, par leur attitude et leur costume, ont un grand rapport avec cette statue, où l'on a voulu voir une Junon ou une Junon en Cérès. Qui sait d'ailleurs les altérations qu'ont pu causer des restaurations à l'état primitif de la statue, surtout si, avant son départ d'Italie, elle a passé par les trompeuses mains de quelque adroit restaurateur, j'ai presque dit faussaire, tel que Cavaceppi? Mais peu importe, et, quel que soit le nom que l'on voudra donner à cette élégante déesse, elle n'en offrira pas moins une charmante statue, où l'ajustement plein de goût et la souplesse des draperies, qui n'enlèvent rien à la grâce des formes, le disputent à la beauté de la poitrine et des bras, qu'elles laissent à découvert. Nous ne saurions indiquer les restaurations de cette figure, qui probablement en a subi plus d'une; on sait seulement par Lipsius que la tête n'est pas celle de la statue, et il paraît que le bras droit et les épis sont modernes. [Haut, 3 aun.]

748. — JUNON allaitant HERCULE OU MARS, *m.*, pl. 423.

Ce groupe intéressant est susceptible de deux interprétations : on peut y voir Junon, après s'être réconciliée avec son volage époux, donnant son sein à Hercule enfant, qu'il avait eu d'Alcmène. On sait que le vigoureux nourrisson ayant exprimé ce sein avec trop de force, fit mal à la déesse, qui le repoussa; et quelques gouttes du lait divin, s'échappant, s'écoulèrent dans le ciel, et que nous leur devons la voie lactée. Mais peut-être l'expression de la déesse est-elle ici trop tendre envers un enfant qui n'était pas le sien; qu'elle ne tenait qu'à regret entre ses bras, et que depuis elle persécuta avec tant d'acharnement. Peut-être serait-il mieux d'adopter l'opinion de Visconti, qui certainement avait étudié ce sujet sous toutes ses faces, et nous y verrions Mars sur le sein de sa mère, qui le regarde avec tendresse. La déesse est ici dans le caractère de Junon *Natalis* ou de Lucine, comme sur les médailles de Julie Mammée, mère d'Alexandre Sévère. — *Mus. Pio-Clém.*, I, pl. 4.

A l'exception de quelques parties peu importantes qu'elle a perdues, cette statue est bien conservée. La tête, très-belle, est d'une agréable expression, et les tresses qui, de chaque côté, tombent sur son beau cou, donnent de la variété à la coiffure. Cette tête, selon Visconti, paraît d'un autre style et d'une autre main que le reste. Les mains de la déesse sont en grande partie antiques, et l'on sait qu'il est rare que les statues les aient conservées. Le bras gauche, depuis l'épaule jusqu'au milieu de l'avant-bras, un peu de la draperie en dessous, le poignet droit, la moitié de la main, et le pan de draperie

qui de cette main tombe sur le genou, sont dus à la restauration. Les cuisses et les jambes de l'enfant sont modernes. Ce groupe, aujourd'hui dans la *loggia* qui touche au cabinet du musée Pio-Clémentin, a été trouvé à Otricoli. [Haut. 2 pal. 7 onc. 1/2.]

Δ 748 A. — JUNON ASSISE? *m.*, pl. 420 B. — LANSDOWNE, INÉD.

Parmi les statues de la jolie collection de lord Lansdowne à Londres, celle-ci se fait remarquer par la gravité de sa pose et la dignité de son ensemble. La déesse sur son trône, et en partie enveloppée de son ample voile, reçoit avec majesté les témoignages du respect des dieux pour la sœur et l'épouse de Jupiter, et les hommages et les vœux des mortels. En lui rendant les mains, quelle avait perdues, on lui a fait tenir de la gauche le sceptre, attribut de son pouvoir, et l'on aurait dû placer dans la droite une patère, symbole de ses bienfaits.

Les grandes statues de Junon assises sont d'une extrême rareté, puisque je n'en ai pu trouver que deux, celle-ci et la Junon allaitant Mars que l'on vient de voir. Les anciens en citent plusieurs, dont Pausanias fait mention : celle d'Argos, chef-d'œuvre de Polyclète, était sur un trône d'or (*Arc.*, c. xxvii). Chez les Éléens, elle était assise avec Jupiter (*El.* I, c. xvii). A Mantinée, en Arcadie, elle l'était avec Minerve et Hébé, à ses côtés (*Arc.*, c. ix). Celle de Callimaque, à Platée en Béotie, était assise, et celle de Praxitèle debout (*Béot.*, c. ii). Il est probable que l'on pourrait trouver encore de ces Junon assises, genre de statues qu'on désignait particulièrement par le mot *édos*. N'est-il pas à remarquer qu'aucune statue ne nous offre cette déesse accompagnée du paon, son oiseau favori, qu'on voit près d'elle dans quelques bas-reliefs et sur des médailles, et qui rappelait la jalousie de Junon contre Io, l'inutile surveillance des cent yeux d'Argus, son infortune et sa métamorphose? Au reste, l'on aura souvent lieu d'observer que, pour les attributs caractéristiques des divinités ou des personnages mythologiques, les statues ne sont pas, à beaucoup près, aussi abondantes ni aussi instructives que les bas-reliefs des monuments ou que les peintures des villes ensevelies par le Vésuve, ou moins encore que celles des vases. Par sa nature, la statuaire est obligée à un langage plus concis, et elle ne parle aux yeux qu'avec beaucoup de réserve. La tête de cette Junon est assez belle, mais, après l'avoir examinée avec un soin scrupuleux, elle m'a paru rapportée; les pieds et une partie de la jambe gauche sont modernes. Les draperies de la partie inférieure sont peut-être un peu trop froissées et trop tourmentées, et elles pourraient être plus en harmonie avec la simplicité du haut du corps.

749. — JUNON, *m. pentel.*, pl. 423. — M. CAPIT., III. pl. 6.

Cette grande et belle statue, d'une bonne école et bien conservée dans tout ce qu'elle a d'antique, et c'en est la plus grande partie, se distingue par la noblesse de sa pose et de son costume. Sa tunique talaire, relevée sur les hanches par une ceinture, est en partie recouverte par le péplus. L'espèce de symétrie des plis, artistement ajustés, ne nuit pas à la taille de la déesse, et y ajoute peut-être de la dignité. Un léger manteau, ou une sorte d'écharpe passant sous le bras droit, revient sur l'épaule gauche, d'où il retombe en beaux plis par derrière.

La tête est celle de la statue; elle en avait été séparée vers le milieu du cou; on l'y a rapportée. La chevelure de la déesse n'est ceinte que d'une bandelette. Il est à regretter

que cette figure ait perdu le bras droit au-dessous du biceps, et le gauche au sortir du manteau; ce qui nous prive encore de connaître les attributs que l'on avait donnés à cette Junon, et qui probablement n'étaient pas autres que ceux que l'on a restitués. Du dessous des genoux jusqu'en bas, la robe et les pieds sont modernes. Cette statue fut découverte, en 1750, sur le mont Aventin. [Haut. 10 pal.]

Δ 749 A. — JUNON? Carr., pl. 431. — ROME, PACETTI, INÉD.

Le costume de cette Junon, si c'en est une, car la tête, antique, est rapportée, diffère assez de celui que l'on voit ordinairement à cette déesse.

Elle n'a ni voile, ni manteau, et, par-dessus sa longue robe, elle n'est vêtue que d'un très-grand péplus qui, laissant les bras à découvert et fixé sur l'épaule gauche par une agrafe, retombe très-bas en arrière; ouvert sur le côté gauche, il est serré à la taille par une ceinture que soutient une bandelette en écharpe de droite à gauche. La main gauche, qui relève un pan du péplus, est antique, et le bras moderne ainsi que le droit. L'exécution de cette petite statue, jolie de pose et d'ensemble, est médiocre; elle a appartenu au sculpteur Pacetti, habile restaurateur de statues antiques. [H. 3 pal. 1 onc. = 0^m,767.]

Δ 749 B. — JUNON, *m. gr.*, pl. 420 B. — VIL. PANFILI, INÉD. (1).

S'appuyant de la main gauche sur son sceptre, et tenant à la droite une pa-

(1) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION PANFILI.

	Numéros d'ordre.	Planches.	Numéros d'ordre.	Planches.
ABONDANCE.....	827 A.	- 438 D.	FIGURE DE FEMME.....	1948. - 778.
ALEXANDRE.....	2106.	- 840 A.	FIGURE FUNÉRAIRE.....	1873 D. - 762 B.
APOLLON.....	946 C.	- 476 D.	FLORE.....	795 F. - 438 F.
.....	946 D.	- 476 D.	HERCULE.....	2013 B. - 802 B.
.....	948 B.	- 476 D. JEUNE.....	1964 B. - 802 D.
.....	924 A.	- 482 C.	HYGIE.....	1186 B. - 552 B.
ATHLÈTE.....	2175 B.	- 858 D.	IMPÉRIALE (statue)...	2507. - 981.
ATHLÈTE VAINQUEUR..	2189 B.	- 858 D.	2512. - 970 B.
BACCHANTE.....	1656 E.	- 694 D.	2512 A. - 970 B.
.....	1656 F.	- 678 F.	JUNON.....	749 B. - 420 B.
BACCHUS.....	1595 D.	- 678 C.	MINERVE.....	858 B. - 462 D.
.....	1595 E.	- 678 C.	MUNICIPALE (statue)..	2298 D. - 909.
.....	1595 G.	- 678 F.	2298 G. - 909.
.....	1596 C.	- 694 C.	2298 H. - 909.
.....	1596 D.	- 694 C.	NIL.....	1817. - 749 A.
..... (SUIVANT DE).	1641 D.	- 694 D.	PAN.....	1736 I. - 726 D.
CÉRÈS.....	776 A.	- 438 C.	PERSONNAGE ROMAIN...	2313 D. - 909.
.....	774 E.	- 438 D.	PRÊTRESSE.....	1930 A. - 762 C.
DIANE.....	1218 D.	- 570 A.	STATUE DE VILLE.....	1906 C. - 762 C.
.....	1246 C.	- 564 D.	ULYSSE.....	2087 A. - 833 A.
ESCULAPE.....	1155 B.	- 552 A.	2087 B. - 833 A.
FAUNE.....	1683 G.	- 694 D.	VÉNUS.....	1401. - 626 B.
FEMME DRAPÉE.....	2517.	- 979.	VÉNUS OU NYMPHE....	1425 C. - 626 B.
.....	2519 A.	- 979.	1383 F. - 626 B.
.....	2519 D.	- 982.	VÉNUS (SOEMIA EN)...	1339 A. - 634 B.
.....	2519 F.	- 982.		

tère, cette déesse, dans le costume qu'on lui voit souvent, le péplus, la longue robe et le manteau sur l'épaule gauche, n'offre rien de particulier. La tête, antique, est rapportée; le nez, restauré. Les bras, les pieds et le bas de la robe sont modernes. [Haut. 4 pal. = 0^m,996.]

CÉRÈS ET PROSERPINE.

Parmi les grandes déesses célestes de l'Olympe, Junon, Cybèle, Vesta, Cérès, Minerve, Vénus, il en est peu dont il existerait autant de statues que la Déméter (1) des Grecs, la Cérès des Romains, si toutes celles qui ont reçu ce nom étaient vraiment antiques; mais elles sont bien loin de l'être, et il n'y a pas de divinités dont les figures soient plus rares. La très-grande partie des quatre-vingt-seize Cérès que réunissent nos planches n'ont reçu que très-arbitrairement ce titre, auquel certainement jadis elles n'avaient nulle prétention. Winckelmann n'en cite pas une seule qu'il regarde comme authentique, et si, depuis ce grand antiquaire, on peut en compter quelques-unes, ce n'est qu'en bien petit nombre, et il est certain qu'il n'y a rien de plus rare. Cette fille de Saturne et de Rhéa, sœur de Jupiter, de Neptune, de Pluton, de Junon, a subi un sort encore plus rigoureux que tant d'autres divinités; elle a vu prendre pour ses antiques images des figures qui ne le sont devenues que par les attributs ou les symboles dont on a décoré des statues mutilées et sorties jadis simples mortelles des ateliers où elles prirent naissance. Il est bien certain, cependant, qu'on lui avait élevé de toutes parts un nombre considérable de statues, et qu'il ne nous en est parvenu que très-peu, en regardant même comme admissibles celles auxquelles on peut contester le droit de porter son nom, mais qui semblent y avoir quelque titre. A quelle divinité dut la reconnaissance consacrer plus de statues, de temples et d'autels, qu'à celle qui, ingénieuse personnification de la nature, était la bienfaitrice du monde, qu'elle nourrissait de ses dons et à qui on attribuait la gloire d'avoir tiré les hommes de leurs forêts, de les avoir civilisés, en adoucissant leurs mœurs sauvages, et qui par ses sages lois avait mérité le titre de *Thesmophore*, législatrice. Nous ignorons sous quel type l'art primitif offrait les antiques simulacres de Cérès, lorsqu'ainsi que les autres divinités elle eut cessé d'être un dieu fétiche, un poteau, et qu'avec moins de rudesse elle parut revêtue de véritables vêtements dont on affublait son grossier mannequin. L'art, à ses premiers essais, se hâtant à donner aux dieux des formes humaines, s'efforça probablement d'imprimer à cette déesse, protectrice des biens de la terre, un caractère imposant et conforme à ses graves et utiles fonctions. Il est bien à présumer qu'alors, dans son culte champêtre, la reconnaissance de ses bienfaits et l'espoir de les attirer, couvraient ses idoles des plus belles prémices des plantes et des fruits de la terre, dignes offrandes et actions de grâces de la fertilité qu'elle avait répandue sur les campagnes. Nous ne savons pas sous quelle figure elle fut adorée dans son ancien temple d'Éleusis, sanctuaire le plus

(1) Le nom grec de cette déesse ΔΗΜΗΤΗΡ vient à ce qu'il paraît de ΓΗ ΜΗΤΗΡ, terre mère, ce qui est conforme à l'idée que l'on se faisait de cette divinité. Chez les Romains, Cérès aurait été ainsi appelée, selon Servius (*Virg. Georg.*, t. VII), d'un mot sabin qui signifiait *pain*. On y donnait encore d'autres étymologies; elle aurait d'abord été nommée *Gérés*, de *gerere*, por-

ter; *gerens fruges*, portant des moissons, à raison de celles qu'elle produisait. Cérès viendrait aussi, selon Varron, du verbe *creare* parce qu'elle créa les biens de la terre. Son épithète habituelle chez les poètes latins, *alma Ceres*, *alna mater*, mère nourricière (d'*alere*, nourrir), la présente comme la nourrice du genre humain. C'est la nature, la mère universelle, personnifiée.

vénéral de ses mystères; dans celui de Rharia, en Attique, où elle apprit, selon l'antique tradition, aux hommes l'usage du blé; ni dans son temple d'Enna et autres, en Sicile, où son culte paraît avoir été d'une haute antiquité, ce que peut faire croire la fertilité de cette île, et d'où il se répandit en Grèce et dans les autres contrées. Lorsque la civilisation et les arts eurent fait des progrès et que les idées se développèrent, Cérès fut considérée comme la mère universelle du genre humain. Les arts, s'emparant alors du premier type qu'ils avaient créé dans leur enfance, le débarrassant de tous les accessoires dont la piété l'avait surchargé, n'en conservèrent que ce qui pouvait, dans le culte de la déesse, en rappeler la première pensée. La sculpture, les réduisant à des proportions en harmonie avec celles de ses figures, en fit des attributs qui suffisaient à caractériser la bienfaitante puissance de la déesse des moissons. Des épis de blé, des pavots, plante céréale, et, par ses nombreuses graines, emblème de la fertilité, dans la couronne de Cérès ou à sa main, étaient des symboles parlans de sa fécondité et de ses dons (1); mais ce n'était pas, avec d'autres productions végétales, les seuls attributs de Cérès. Les soins que cette déesse donnait à la terre, que, sur son char traîné par des dragons ailés, elle parcourait sans cesse avec son cher Triptolème, que son nom désigne comme un vigoureux laboureur, brisant la terre pour la rendre plus propre à produire; toutes ces excursions de la déesse ne l'empêchaient pas d'être la plus tendre des mères. On sait que sa fille Proserpine, la Coré, fille par excellence, Perséphone et Perséphone des Grecs, lui avait été enlevée en Sicile dans les champs d'Enna, ou en d'autres lieux où l'on transporta cette scène, par Pluton; et il serait très-superflu d'en rapporter ici l'his-

(1) On racontait que, selon le conseil de Jupiter, Cérès avait eu recours à la vertu narcotique du pavot pour calmer la douleur qu'elle ressentait de la perte de sa fille; il lui avait procuré un doux sommeil qui avait soulagé ses chagrins. Suivant Ovide (*Fast.*, III, 531), la déesse s'était servie du pavot pour guérir les insomnies du fils de Céléus, dont elle avait reçu l'hospitalité lorsqu'elle parcourut, pendant neuf jours, le monde à la poursuite de Pluton, ravisseur de sa fille Proserpine. On disait aussi que Mécôn, Athénien qu'elle chérissait, et dont le nom signifie pavot en grec, avait été changé par la déesse en cette plante, qui lui rappelait son ami. Servius (*Virg.*, *Geor.* I, 212; *Phur-nutus*, de *Nat. deor.* c. XVIII; *Mus. Chiar.* p. 130) donne une tout autre explication de cet attribut de Cérès. La rondeur de la tête du pavot représente le monde, ses inégalités les montagnes et les vallons; la multitude de ses graines est l'emblème de la fertilité. Mais on peut dire aussi que, chez les anciens, ses graines étaient employées dans la confection du pain et des gâteaux, ce qui aurait suffi pour le consacrer à la déesse des moissons, de la fertilité desquelles il pouvait être aussi le symbole. Il

est inutile de s'arrêter aux épis de blé qui formaient en partie la couronne de Cérès et dont on lui faisait tenir un bouquet: l'explication est toute naturelle. Aussi, parmi le grand nombre d'épithètes dont on qualifiait Cérès, et que l'excellent Dictionnaire mythologique de M. Jacobi, dont je fais grand usage, donne au nombre de soixante et quinze, y en a-t-il beaucoup qui tiennent à des localités où Cérès était adorée, mais beaucoup d'autres aussi ont rapport à ses fonctions de protectrice des moissons, qu'elle faisait croître, et à ses bienfaits. Sous le titre d'*Auxesia*, elle augmentait les richesses; son nom *Demô* venant peut-être, selon M. Jacobi, de DA-MA (DA pour GHÉ ou GA, terre, et MA, mère) est le même que DÉMÉTÈR ou GHÉ MÉTÈR, terre mère. Cérès *Eurysibia*, *Εὐρυσιβία*, préservait les blés de la rouille, et ce nom rappelait celui du terrible *Erysichthon*, la nielle personifiée, qui, ayant voulu détruire les bienfaits de Cérès, l'agriculture, fut condamné à mourir de faim. Cérès *Himalis*, *Ἥμαλις*, procurait de belle farine. Sous le nom d'*Alôas*, *Ἄλωας*, elle présidait à l'aire pour battre le blé. Sous celui d'*Ioulo*, *Ἰουλό* elle aidait à recueillir les gerbes. Cérès, *Chloé*,

toire si connue, et de redire toutes les courses de Cérès à la poursuite du ravisseur. Nous ne connaissons que par quelques passages succincts des auteurs les groupes en statues de ronde-bosse, où Cérès avait été représentée ou avec Proserpine ou avec Triptolème et en compagnie de Bacchus. Mais les vases peints, les pierres gravées et des médailles nous ont mieux transmis ces traditions mythologiques, et elles y paraissent assez fréquemment. Nous ne trouvons pas non plus, parmi les images de la déesse, la célèbre Cérès la Noire, simulacre mystique de Phigalie en Arcadie, qui la représentait avec une tête de cheval. Il rappelait aux adeptes des mystères de la déesse, que, voulant éviter les poursuites ardentes de Neptune, elle s'était métamorphosée en cavale, et s'était mêlée aux hardes des plaines d'Oncium en Arcadie. Mais Neptune, s'étant changé en un fougueux coursier, avait triomphé de la déesse, et Coré, ou Perséphone, ou Proserpine avait dû le jour à cette étrange aventure. Ce simulacre singulier, et qui devait avoir du rapport avec des figures égyptiennes, était sans doute moins une production de l'art que l'expression symbolique d'une antique et mystérieuse légende sacrée.

On ne saurait dire d'une manière positive quel fut le grand sculpteur qui, combinant tout ce qui convenait au caractère de Cérès, fixa le premier le type de cette déesse, et l'éleva jusqu'à la beauté idéale qui lui était propre. Il est bien à croire qu'on le dut à l'un des maîtres formés par Phidias, si ce ne fut même à lui que la déesse d'Éleusis et sa fille furent redevables de la beauté surhumaine que d'âge en âge se transmirent les statuaires dans les images des grandes déesses. Si les chefs-d'œuvre des frontons du Panthéon nous fussent parvenus dans leur intégrité, nous y aurions pro-

verdoyante, veillait à la croissance des moissons, et la blonde déesse, *Xanthé*, les dorait aux ardeurs de l'été. Il paraît que l'épithète de *phoinicopeza*, aux pieds de pourpre, faisait allusion à ses statues, dont on teignait souvent les pieds en rouge, ou d'une couleur qui rappelait celle des moissons et que chante Pindare, *Ol.* VI, 195. Winckelm., *H. A.*, t. III, p. 23. C'est la *Rubicunda Ceres* des Romains. Parmi les autres attributs de Cérès, sont les torches, qu'on lui fait tenir à la main et que les statues ont si rarement conservées, même seulement en partie, et il en est malheureusement de même des autres attributs de cette déesse. Ces torches, emblème des mystères nocturnes de Cérès, rappelaient les deux pins qu'elle alluma aux feux de l'Etna pour s'éclairer dans ses rapides courses à la poursuite de Pluton, ravisseur de sa fille, ce dont nous sont garants Diodore de Sic., l. V, 4; Ovide, *Met.*, IV, 422, et Cicéron *Verr.* IV, 48. Ces torches devinrent aussi des souvenirs de sa tendresse maternelle; on les voit souvent aux mains de la déesse dans les bas-reliefs et d'autres productions des arts. La corbeille était de même un des attributs de Cérès: c'était le symbole des mois-

sons, qu'elle servait à recueillir ainsi que les fruits, et dans les mystères de la déesse c'étaient des *cistes mystiques*, qui renfermaient les objets sacrés, qu'on portait en pompe aux grandes cérémonies et dont la vue n'était permise qu'à quelques adeptes. Cet attribut est de la plus grande rareté dans les statues de la déesse, s'il y en a même d'authentiques. On cite un fragment de statue trouvée à Éleusis, et aujourd'hui au musée de Cambridge, dont la tête porte le *calathus* ou la corbeille et la tête de Méduse. Winckelmann pense que des figures de la villa Negroni, avec une corbeille sur la tête et crues des caryatides, pourraient bien être des Cérès, *H. A.*, t. II, p. 415. Il en est de même du serpent, qui lui était consacré, et de la corne d'abondance, plus particulière à quelque autre divinité. On voit aussi à ses pieds le serpent, animal sacré qui faisait partie du culte secret des mystères et qu'on tenait religieusement caché dans les cystes mystiques. On sait d'ailleurs, que la déesse, pour ses voyages à travers les airs et ses courses avec Triptolème, attelait à son char des serpens ailés ou des dragons, mais les statues ne nous offrent pas ces attributs. On leur voit, mais

blement trouvé ce type que ne nous offrent qu'affaibli les plus belles statues authentiques et que présentent mieux les belles têtes des médailles de Syracuse. Mais ce type ne dut pas être uniforme, et, selon les localités, il reçut des modifications. La beauté de Cérès est grave, d'une dignité tempérée par la bienveillance; ses yeux ne sont pas aussi ouverts que ceux de Junon, et son aspect, plus doux, a moins défierté. Elle rappelle plus la femme mère, la matrone, caractère que devait avoir par excellence la mère de la nature. La haute taille, souple et dégagée de la déesse, annonce sa force et son activité; l'on voyait qu'elle était toujours disposée à se porter partout où l'on réclamait son appui. Aussi, parmi les statues de cette déesse, la trouve-t-on beaucoup moins souvent assise, se reposant de ses fatigues, ou sur son trône recevant avec bonté les hommages, les actions de grâces ou les vœux, que debout, et toujours prête à porter de tous-côtés ses secours. C'est peut-être aussi pour cette raison et pour rendre ses courses plus faciles et plus promptes, que la déesse voyageuse est représentée avec son grand voile et sa couronne d'épis, bien moins souvent que dans un costume plus simple et plus dispos, sans voile et sans couronne. Cérès est presque toujours chaussée, et souvent même de chaussures fermées, très-fortes et propres à la marche. On lui donnait le costume qui convenait le mieux à une vie active et pour ainsi dire à travers champs. On peut remarquer que, sur nos quatre-vingt-seize Cérès, il n'y en a que huit, et encore la plupart sont-elles douteuses, qui portent leurs attributs à la main droite, les autres l'ont à la gauche, et, entre autres la jolie Cérès du Vatican, dont ce qui reste des attributs est, je crois, très-authentique, et celle de la collection Torlonia, 774, pl. 430. Je ne pense pas que parmi les statues, je ne parle pas des figurines ni des terres cuites où les attributs sont plus certains, il y ait plus de dix statues dont les attributs

très-rarement, la corne d'abondance. Et dans les trois ou quatre statues que l'on pourrait citer, il y en a certainement au moins une très-douteuse, et les autres pourraient bien être, au lieu de Cérès, la déesse de l'Abondance. Sur une pierre gravée, de la collection de Stosch, on la voit sur un char traîné par des éléphants; sur une autre pierre, à côté de Cérès, est une abeille traînant un épi de blé, symbole de l'économie et de l'activité de l'agriculture. (Winckelm., *H. A.*, t. II, p. 415, éd. allem. de MM. Schutze et Meyer.) Un rouleau d'écrits entre les mains de Cérès, s'il en existe de véritablement antiques, conviendrait à Cérès *thesmophore* ou législatrice, et rappellerait les lois quelle répandit en introduisant l'agriculture et la civilisation. Dans ses grandes fêtes à Éleusis, près d'Athènes, les femmes portaient sur leurs têtes les livres des lois sous la forme de rouleaux, selon le scholiaste de Théocrite, IV, 25. Et dans un jour des Thesmophories en son honneur, les *Nestées*, où on se livrait à la tristesse et où l'on jeûnait dans le *Thesmophorion*, les femmes suivaient pieds nus les

chars qui portaient les objets sacrés dans des corbeilles. Il se pourrait bien que des statues de femmes pieds nus, et qu'on prend pour des Cérès, ne fussent que de ses prêtresses célébrant les Nestées. Outre les fruits que l'on offrait à Cérès pendant les petites Éleusinies, qui duraient neuf jours, on lui sacrifiait des porcs. C'était alors que l'on se purifiait et qu'on prêtait le serment solennel de garder le secret inviolable des mystères. Ovide racontait (*Fast.* IV, 465), que des porcs, ayant détruit les traces de Proserpine et de Pluton, avaient nui à la poursuite et aux recherches de Cérès et qu'elle les en avait punis. On disait aussi, selon Virgile (*Georg.* II, 380; *En.* III, 118) et Hygin (*Fab.* 211), qu'un de ces animaux ayant ravagé les moissons de Triptolème, il l'avait saisi, et qu'après avoir chargé sa tête de fruits et de plantes il l'avait sacrifié à Cérès. Les statues n'offrent pas cet animal auprès de la déesse, mais il est fréquent dans les terres cuites, et elle porte de jeunes porcs entre ses bras, quelque fois il y en a à ses côtés.

soient sûrs, et encore y en a-t-il quelques-unes qu'on ne pourrait garantir. Le culte de Coré, Perséphone ou Proserpine, la reine des sombres bords, était uni à celui de sa mère, sans doute avec des cérémonies particulières et qui lui étaient propres. Mais on éleva des temples à cette déesse, qui comme Junon, *Hera*, maîtresse (d'où vient le *herr*, la *herrin* des Allemands) souveraine dans l'Olympe, était la souveraine des enfers; et la femme de Pluton était certainement bien la Junon, la *Hera* infernale.

Proserpine avait un temple à Enna, en Sicile, à l'endroit où elle fut enlevée par Pluton (1); beaucoup de statues lui furent sans doute consacrées. Mais il ne nous en est pas parvenu, ou du moins nous ne les connaissons pas, et jusqu'à présent les recherches de l'archéologie n'ont pas été assez heureuses pour en découvrir qu'elle pût lui attribuer d'une manière positive. Peut-être, cependant, en existe-il, et quelques figures trop jeunes, ce me semble, pour que l'on puisse y voir Cérès, la mère universelle de la nature, pourraient bien être celles de sa fille. Nous discuterons ailleurs ce point, qui pourrait avoir quelque intérêt, mais que nous ne présenterons que comme une simple hypothèse sans inconvénient, et qui demanderait, pour être admissible, d'être plus fortement appuyée que nous ne pourrions probablement le faire.

Si les statues authentiques, en petit nombre, de Cérès, ne nous offrent pas de ses têtes aussi belles et aussi complètes, sous le rapport de ses attributs, qu'on le désirerait, d'un autre côté, les médailles de la Grande-Grèce et de la Sicile, et surtout celles de Syracuse, nous en présentent un assez grand nombre dont plusieurs peuvent, à juste titre, être regardées comme des types d'une beauté supérieure. Celles que l'on trouvera, pl. 1002, 1003, n'en sont certes pas toutes douées au même degré, mais pour la plupart elles sont remarquables par l'ajustement de leurs coiffures, qui sont assez variées et offrent bien distincts les attributs de Cérès. La plus belle tête de cette déesse se trouve sur une médaille de Métaponte, de l'ancienne collection du duc de Caraffa-Noia, à Naples. Au revers sont des épis surmontés d'une souris. Comme Junon, elle porte le diadème accompagné d'épis de blés avec leurs longues feuilles, et du derrière de la tête tombe un voile, signe de deuil pour la perte de Proserpine. Deux des médailles de notre planche 1002 sont aussi coiffées du voile et des épis, sans le diadème; l'une, de Métaponte, 2725, a de grandes boucles d'oreilles à trois pointes et les cheveux relevés, — l'autre, 2729, des Locriens Opuntiens, les a ondulés et descendant sur le cou, comme celle 2728, d'Agathocle, roi de Sicile. — Les belles têtes 2726, 2727, de Syracuse, 2730 d'Arpi, dans l'Apulie, n'ont que des couronnes d'épis. Les deux premières sont d'une beauté remarquable. — Au 2727, les épis sont retenus par une bandelette, et il y en a une pour collier. — A la planche 1003, les trois têtes 2731, 2732, de Métaponte,

(1) Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'endroit où cet enlèvement eut lieu. En général on le place en Sicile; mais, d'après une antique tradition, Pausanias (*Att.* XXXVIII, 5) dit que Proserpine fut enlevée à Érinéos sur le Céphisse, près d'Éleusis ou à Éleusis même, et, suivant le même voyageur (*El.* II, 21, 1), ce fut près de Pise ou Olympie, ou à Phénée en Arcadie, ou à Cyzique. D'après le scholiaste de Sophocle (*OEdip. Col.* 190), ce fut à Colone, en Attique. Les Argonautiques d'Orphée (1190) veulent que ce fût dans une île sur les côtes occidentales de l'Espagne; Apollodore (I, v, 1),

Strabon (p. 373), à Hermione dans le Péloponnèse, ainsi que le scholiaste d'Hésiode (*Théog.* 914), en Crète. L'hymne homérique à Cérès (V, 16) place l'événement dans les champs de Nysa. (Voy. le Diction. myth. de Jacobi, qui m'a fourni cette longue nomenclature, très-peu importante, du reste, pour la sculpture.) Mais on voit par le grand nombre de lieux où, selon les traditions diverses, on met cet enlèvement, que le culte de Cérès ou de Proserpine et la reconnaissance pour les bienfaits de l'agriculture étaient répandus de toute part.

ont beaucoup de rapport avec les précédentes, de même que 2733 de Syracuse. Mais les cheveux de 2731, 2732, tombent sur le cou en masses plus touffues, et la couronne de 2732 est beaucoup plus garnie d'épis et de feuilles; Winckelmann pense que ce sont celles des tiges du blé. Ceux qui dans ces têtes voient celle de la nymphe Aréthuse, si célèbre à Syracuse, croient que ce sont des feuilles des roseaux qui croissaient sur les bords de cette belle et abondante fontaine. La plupart de ces superbes médaillons ont au revers un quadrigé avec son aurige accompagné de la Victoire. Les têtes de Proserpine ou d'Aréthuse ont de grands rapports avec celles de Cérès, mais on n'y voit pas les épis de blé; et elles ont aussi en général un caractère plus sévère, qui convient mieux à la reine des enfers qu'à sa mère, la déesse des moissons. On peut remarquer avec ce caractère les deux têtes de Syracuse, 2735, de face, et 2736 de profil, dont les cheveux hérissés indiqueraient une grande agitation.—A 2738, la tête est calme; en arrière de la tête l'ajustement des cheveux n'est pas ordinaire.—Celle de Catane, 2734, se distingue par sa beauté tranquille et par ses belles boucles d'oreilles formées d'une rosace, d'un croissant et de cinq pendeloques en perles.—La simplicité de la jolie coiffure 2737, terminée par une forte tresse et assujettie par une bandelette qui fait quatre fois le tour de la tête, pourrait faire douter que ce fût une Proserpine, et ce serait plutôt une nymphe, telle qu'Aréthuse, si elle avait quelques feuilles de roseaux dans ses cheveux.—La tête 2744 n'a pour parure qu'une large bandelette, la mitra ou le crédemnon, qui resserre toute la chevelure et n'en laisse sortir qu'une touffe en arrière.—Quatre autres têtes sur des médaillons de Syracuse: 2740, dont le profil est charmant; 2742, qui l'est beaucoup moins; 2744, 2745, se font remarquer par leur coiffure, la sphendoné ou l'opisthosphendoné, faite en manière de fronde (*sphendon*), qui allait en s'élargissant d'une extrémité vers l'autre de cette grande bande formée quelquefois en partie d'un réseau 2739, 2740, et qui réunissait et contenait en arrière toute la masse des cheveux. Elle était souvent en étoffe et brodée comme aux têtes 2742, 2745, et ornée en avant d'une couronne, stéphané, 2840.—La coiffure 2743, qui enveloppe toute la chevelure et n'en laisse échapper que quelques mèches ondulées, paraît être la *calyptra*, qui cachait (*καλύπτειν*, cacher) toute la chevelure.—Pour terminer ce qui a rapport à ces têtes, j'ai réservé celles 2739, 2741, qui par leur beauté fière et sévère, par la pureté de leur profil, par la grâce de leur ajustement, par la supériorité de leur exécution, offrent peut-être les plus beaux modèles qui nous restent de l'antiquité; elles ressemblent beaucoup à l'admirable tête de Méduse, pierre gravée intaille de Solon.

* 750. — CÉRÈS? *Paros*, pl. 279. — LOUVRE, n° 235.

Cette statue, d'une grande élégance de pose et de costume, nous représente la déesse des moissons. La tête est couronnée d'un diadème que surmontent des épis de blé, elle en tient aussi à la main droite, et dans sa gauche est une couronne de fleurs et de feuilles. Malheureusement, cette tête antique n'est pas celle de la statue, elle est rapportée; et toute la partie nue des bras et les mains sont modernes, de manière qu'il n'est pas certain qu'originellement cette statue ait été une Cérès, rien de ce qui est antique ne la caractérisant d'une manière particulière. Il est alors assez singulier que dans Winckelmann, qui ne reconnaît aucune statue antique authentique de Cérès, ses savants commentateurs allemands MM. Schutze et Meyer, regardent cette statue, belle sans doute, mais si incomplète, comme la seule authentique de cette déesse. Il faut qu'ils n'aient pas eu occasion de la soumettre à un examen rigoureux. Malgré

ces graves autorités, je ne puis m'empêcher de ranger cette belle statue parmi celles dont le nom qu'elles portent peut exciter des doutes.

Il est difficile de trouver des draperies mieux disposées et d'une exécution plus soignée. La tunique longue, qui recouvre en partie les pieds de la déesse, est d'une étoffe fine et légère, à petits plis, et que l'on ne voit qu'à des statues de beau style, et le manteau transparent laisse, à travers ses belles masses de plis, voir ceux du grand péplus, qui, se séparant sur la poitrine, est serré à la taille par une ceinture. Ce manteau est bordé de grandes franges : elles étaient d'un usage très-ancien et Homère orne l'égide de Minerve de *thysanoi* ou franges d'or ; il en est aussi question dans la Bible pour le vêtement des prêtres et pour les grands rideaux employés dans le sanctuaire et diverses parties du temple. On en voit aussi dans les peintures et il est à croire que ce genre d'ornement venait de l'Orient, pays de tout temps célèbre pour la variété et la richesse de ses étoffes, dont le goût se répandit de bonne heure dans la Grèce et dans les contrées de l'Occident en rapport avec elle. On n'en saurait douter, d'après les bas-reliefs de Persépolis, et surtout en voyant ceux des monumens de Ninive si heureusement découverts par M. Botta, notre consul à Mossoul, et dont M. Flandin, habile dessinateur auquel on doit déjà le Voyage de Perse, a rapporté (1845) un grand nombre de dessins très-bien faits et qui nous donnent une très-favorable idée des bas-reliefs dont bientôt doit s'enrichir notre Musée royal. Les riches costumes des personnages de ces bas-reliefs ont en général pour ornemens de grandes franges assez variées, servant de bordures, et entremêlées de houppes ou de floches, et de réseaux élégamment combinés. Les harnachemens des chevaux sont aussi enjolivés de cette manière et d'une foule de plaques de formes diverses et de pendeloques. Pour en revenir à notre statue, nous dirons que l'on doit faire remarquer l'extrême ampleur de certaines tuniques beaucoup plus longues que toute la personne, et dont il devait être assez embarrassant de se vêtir. Ceci demande quelques détails en faveur du costume antique et pour ne plus y revenir. Ces longues tuniques ioniennes, souvent à manches larges et longues, ou à manches serrées et suivant la forme du bras jusqu'au poignet, se retroussaient et se relevaient au moyen de deux ceintures, l'une sous le sein, l'autre sur les hanches ; par-dessus ces ceintures retombaient et s'ajustaient des masses de plis, tels que ceux dont se voit ici la partie inférieure sur le milieu de la cuisse droite. Ces costumes de couleurs variées, et que faisait jouer la transparence des étoffes qu'affectionnaient les Grecs, de même que la diversité des couleurs, réunissaient l'élégance à la richesse et il n'était pas rare que l'or brillât dans le tissu des étoffes. La sculpture, telle que nous la voyons aujourd'hui, ne peut nous donner une idée des Grecs dans les ornemens coloriés de leurs vêtemens ; mais on les retrouve mieux dans les peintures des vases, dans celles que nous ont conservées les ruines d'Herculanum et de Pompéi, et surtout dans les descriptions des poètes et des autres écrivains de l'antiquité. Et quand on ne connaît que le goût très-prononcé des Grecs et des Orientaux pour la statuaire polychrome ou de matières de diverses couleurs, c'en serait assez pour montrer que les Grecs, dans leurs costumes, aimaient la variété des couleurs, et pour être persuadés que, sachant les disposer, ils les mariaient avec élégance, quoique souvent leur goût, qui tenait de celui de l'Orient, pût être très-différent du nôtre. Outre les restaurations indiquées plus haut, le nez et les pieds sont modernes. Cette jolie statue était autrefois à la villa Borghèse, sal. 9, n° 10; *Bouill.*, t. II. [Haut. 1^m, 133. = 5 pi. 4 po.]

* 751. — CÉRÈS, *m.*, pl. 279. — LOUVRE, n° 301.

Cette belle statue est plus complète que celle que nous venons de voir, et, la tête ayant été conservée, elle nous offre d'une manière plus certaine le caract-

tère de cette déesse, fille de Saturne et de Rhéa, et sœur de Jupiter, de Junon et d'autres grandes divinités.

Protectrice des biens de la terre, et chargée, dans le gouvernement du monde, de propager parmi les hommes, qu'elle fit sortir de leurs forêts, les bienfaits de l'agriculture, Cérès est couronnée d'épis de ce blé dont elle leur apprit à se nourrir en leur faisant abandonner le gland. Ils se l'étaient disputé dans les bois jusqu'à ce qu'elle leur eût enseigné, aidée de son favori Triptolème, à ensemençer et à récolter les champs de Rharia, en Attique. Et les Grecs, si jaloux de leur antiquité, et qui se prétendaient autochthones ou nés de la terre, ne faisaient cependant remonter leurs premiers pas dans la civilisation qu'au règne d'Érechthée, le sixième des rois d'Athènes, au xv^e siècle avant notre ère (voy. t. III, introd., p. x), et ils ne laissaient pas de se vanter des royaumes de Sicyone, d'Argos et d'autres, qui auraient précédé la civilisation apportée en Attique par Cérès. Que devaient être alors des royaumes où l'on ignorait l'usage du blé et où l'on se battait pour des glands? et qu'était cette antiquité auprès de celle des Égyptiens, des Phéniciens, des Assyriens, qui avaient vu s'élever et s'écrouler des empires brillants, des chefs-d'œuvre des arts avant que les Grecs pussent manger du pain? Conçoit-on aussi que la Chronique de Paros ne place que peu de temps avant Érechthée, sous Pandion, cinquième roi d'Athènes, la découverte du fer par les Dactyles, dans le mont Ida? Comment avait-on pu, sans le secours de ce métal, élever des temples, des monuments que citent les auteurs anciens, et fabriquer des armes et des ouvrages de luxe, et tout cela avant que l'on connût l'usage du blé et des autres céréales qu'on ne dut que si tard à Cérès? Cette déesse des Grecs était restée bien en arrière d'Isis, la Cérès des Égyptiens, qui l'avait devancée dans la civilisation de l'Égypte. Notre Cérès est remarquable par la dignité et la simplicité de son attitude et de son costume. Le bras droit est entièrement moderne ainsi que le pied droit et la draperie qui le recouvre en partie. — Villa Borghèse. — *Boiull.*, t. III. [Haut. 1^m,959. = 5 pi. 0 p. 4 li.]

* 752. — CÉRÈS? *m. gr.*, pl. 279. — LOUVRE, n° 440.

Cette petite statue, remarquable par l'ampleur et la dignité de ses draperies, est vêtue d'une grande tunique, à manches longues et larges, relevée sur les hanches par une ceinture et recouverte du péplus, qu'enveloppe une immense palla ou manteau ramené sur la tête et servant en même temps de voile.

Les mains et les poignets sont modernes. En restaurant cette statue, dont la tête est moderne, on lui a fait tenir des épis et on lui a donné le caractère de Cérès. Mais il se pourrait que c'eût été une Junon. L'inscription qu'on lit sur la plinthe est moderne et fait de cette statue une Livie: *J-alia AVG-asta. D-ivi. A-ugusti. V-idea. T-iberii. I-mp-eratoris. Mater.* — *Boiull.*, t. III, *Divin.* pl. 4. [Haut. 1^m,045. = 3 pi. 2 po. 7 li.]

* 753. — CÉRÈS? *Paros*, pl. 279. — LOUVRE, n° 242.

Si l'on s'en rapportait aux attributs de cette grande statue, à la torche et aux épis qu'elle tient à la main, on y verrait Cérès à la recherche de sa fille Proserpine enlevée par Pluton; et la torche serait celle que, pour éclairer sa route, elle alluma aux feux de l'Etna. Mais les bras et les accessoires, étant modernes,

n'apprennent rien sur cette statue, dont la tête est antique, sans pourtant être la sienne. Cette figure a de bonnes parties; cependant, la manière dont est drapé, sur la gauche, le manteau, n'est nullement naturelle; on ne conçoit même pas qu'il pût se soutenir ainsi; ce ne serait pas un modèle de draperie à suivre. Le bout du pied gauche est moderne. — Villa Borghèse, sal. 7, n° 5. *Bouill.*, t. II.

* 754. — CÉRÈS? *m.*, pl. 278. — LOUVRE; magasin.

Cette statue de moyenne proportion, et qui a subi bien des restaurations, est d'un grand aspect dans son ensemble, et les draperies, surtout le manteau, sont remarquables par leur bel ajustement. Il y a cependant des parties, entre autres celle qui entoure le bras gauche, dont il n'est pas facile de se rendre compte.

L'ample tunique de cette statue est de celles dont nous avons parlé plus haut (750), qui, à très larges manches, étaient relevées et comme étagées par deux ceintures. Les longs cheveux ondulés de la déesse accompagnent bien sa couronne d'épis de blé et son voile. Cette statue, ainsi que quelques autres beaux morceaux, est encore dans les magasins du Musée royal. Il est à craindre qu'elle ne soit, ainsi qu'eux, condamnée par l'architecte à cette reclusion peu méritée, jusqu'à ce qu'on lui ait trouvé des pendans; car, malheureusement à présent, par les exigences tyranniques de l'architecture, les pendans sont une grande affaire, et malheur à un chef-d'œuvre s'il se présente sans un compagnon qui puisse lui servir de pendant pour cadencer les lignes de l'architecture, bien plus importantes, sans doute, dans un musée que les chefs-d'œuvre de la sculpture. [Haut. 1^m, 200. = 3 pi. 8 po. 4 li.]

754 A. — CÉRÈS, *m.*, pl. 424. — LEPL., pl. 66, AUGUST., pl. 145.

D'une main la déesse tient des épis et de l'autre ou une torche, ou son long sceptre, qui lui appartient comme grande divinité. Cette statue est drapée avec une élégance et une dignité remarquables; et cet ample manteau double, le diplax, qui l'enveloppe dans presque toute sa hauteur, recouvrant la tête, et retombant sur le milieu du corps, ne lui fait rien perdre de la beauté de sa taille, et ces masses de plis ne masquent pas la richesse des proportions. Les ouvrages dont je me suis servi n'indiquent pas les restaurations, et je n'ai pas pu me les procurer; mais il est à craindre que les bras, au sortir des manches, ne soient modernes, et que la tête de cette grande statue ne soit rapportée, et peut-être même qu'elle ne soit pas antique. — Musée royal de Dresde. [Haut. 8 pi.]

Δ 754 B. — CÉRÈS (ACRIPPINE EN), *m. gr.*, pl. 438. — INÉDIT.

Que de statues antiques auxquelles on a donné des noms qu'elles ne sauraient justifier, et que par habitude on leur conserve lorsqu'on n'a pas contre elles des preuves positives. Celle-ci est du nombre. — Angleterre, col. de M. Thom. Coke, comte de Leicester, à Holkham, Norfolk.

Ce costume, digne et sévère, le diadème, le voile, conviendraient à une Junon aussi bien qu'à une Cérès; les épis qu'elle tient à la main gauche en ont fait une Cérès,

mais ils sont dus à une restauration de même que la main et le bras droits. Et si cette tête est bien reconnue pour être celle de la belle et vertueuse fille d'Agrippa et de Julie, et la femme du grand Germanicus, ce n'est pas la tête qui appartenait originairement à la statue et elle est rapportée. Ainsi, lors de son intégrité, cette statue peut avoir eu une autre dénomination que celle d'aujourd'hui, qui du reste n'est nullement en désaccord avec le caractère de la déesse qu'elle nous offre actuellement. Cette statue, l'une des meilleures de la précieuse collection d'Holkham, est remarquable par son aspect imposant, par la belle disposition de ses draperies et par son exécution. [Haut. 5 pi. 10 p.]

Δ 754 C.—CÉRÈS, *Par.*, pl. 438.—Col. PEMBROKE, INÉD. (1).

La restauration qui a voulu faire de cette statue une Cérès en lui mettant des épis de blé à la main gauche, que l'on restituait, et une petite corne d'abondance à la droite, élevée, n'est pas heureuse. L'on ne voit pas de figures de cette divinité tenir ainsi la corne d'abondance, et d'ailleurs sa taille paraît un peu jeune pour une Cérès, à laquelle, comme divinité grave, on en donnait une moins svelte. Il n'est pas non plus hors de doute que la tête soit celle de la statue. Je croirais qu'on l'y a rajustée et même peu adroitement, car les plis du voile ne se raccordent pas bien avec ceux qui couvrent les épaules. Au reste, cette figure plaît par la noble simplicité de ses draperies. [Haut. 2 pi. 8 po.]

(1) STATUES INÉDITES, EN 1834, DE LA COLLECTION DE LORD PEMBROKE À WILTON-HOUSE, PRÈS DE SALISBURY, EN ANGLETERRE, DANS LE WILTSHIRE.

(Elle est en partie placée dans un beau portique formant autrefois un cloître, et dans le magnifique hall ou vestibule du château.)

	Numéros d'ordre.	Planches.		Numéros d'ordre.	Planches.
AMAZONE BLESSÉE.....	2031 C.	- 810 A.	FAUSTINE.....	2443 A.	- 949.
AMOUR.....	1495.	- 650.	GLADIATEUR.....	2210 A.	- 870.
— LIÉ À UN ARBRE.	1481 A.	- 650.	HERC. ÉTOUF. LES SERP.	1957 A.	- 783.
ANTONIUS.....	2345	- 921.	HERCULE ET ACHÉLOÛS.	1994 A.	- 790 A.
APOLLON.....	954 D.	- 494. B.	— IVRE ET FAUNE.	1987 A.	- 790 B.
—.....	1144.	- 544.	—.....	2018.	- 801.
BACCHUS ENF. ENDORMI.	1567. A.	- 678. A.	MARC-AURÈLE.....	2446 A.	- 953.
BACCHUS.....	1563.	- 676.	MÉLÉAGRE.....	2023.	- 806.
—.....	1596. B.	- 694. C.	MERCURE.....	1517 A.	- 660.
—.....	1625.	- 686.	— CRIOPHORE..	1545 B.	- 658.
— REST. EN APOLL.	1635 B.	- 693.	MUSE.....	1122 B.	- 538 B.
BONUS EVENTUS.....	803 A.	- 438. F.	—.....	1122 C.	- 538 B.
CÉRÈS ASSISE.....	786 C.	- 438.	— (IMPÉRATRICE EN).	1131 E.	- 498 A.
—.....	786 E.	- 438. B.	NYPHPE COUCHÉE.....	1829 C.	- 750.
—.....	754.	- 438.	SILÈNE.....	1754 A.	- 738.
CLIO ASSISE.....	990 B.	- 498. A.	— ACCROUPI.....	1755 D.	- 730 A.
ESCU LAPE.....	1160.	- 550.	STATUE IMPÉRIALE....	2501 E.	- 970 B.
FAUNE JEUNE.....	1671 F.	- 724.	TIBÈRE.....	2356 A.	- 926.
— À L'ENFANT.....	1680 B.	- 724.	URANIE.....	1110 D.	- 538 B.
— ET PANTHÈRE... ..	1693.	- 711.	VÉNUS EN NYMPHE.....	1425 A.	- 594.

755. — CÉRÈS, *m.*, pl. 424. — galerie de FLORENCE, I.

Voici encore une de ces jolies statues dont, faute de renseignemens sur les restaurations, qu'il est si difficile de se procurer, l'on ne saurait parler avec toute l'assurance que l'on peut désirer. Le voile qui, recouvrant le haut de la tête et les épaules, retombe en grands plis par derrière, convient à Cérès; mais ne le voit-on pas à Junon et à d'autres déesses? Celle-ci n'a pas le diadème dont elle est souvent décorée; mais souvent aussi Junon quitte le sien.

Rien, dans la Description de la galerie de Florence par Lanzi, ni dans le bel ouvrage dessiné par Vicar, publié par M. de Joubert, trésorier général des états de Languedoc, et interprété par Mongez, ne nous apprend si les bras et les mains sont ou ne sont pas restaurés. S'ils le sont, ce peut être ou ne pas être une Cérès, et l'on reste dans l'incertitude. Quoi qu'il en soit, et en admettant le nom qu'elle porte, cette statue est jolie; son attitude a de la dignité et son costume de la grâce: c'est un léger péplus, recouvrant en partie une longue tunique. On ne se rend pas bien compte de cette tunique, qu'on ne voit pas paraître dans le haut, et l'on dirait qu'elle ne part que des banches, où elle est relevée et serrée par une ceinture. On ne donne pas la grandeur de cette statue.

756. — CÉRÈS, *m. c.*, pl. 424. — NAPLES, Mus. BORBONICO.

Debout, la tête ornée du diadème, d'où tombe en arrière un ample manteau-voile qui l'enveloppe presque en entier, en ne découvrant, au haut de la poitrine et dans le bas, qu'un peu de la tunique, la déesse tient, à la main droite, élevée, des épis de blé, et à la gauche, abaissée, des têtes de pavots. Ce grand manteau, suivant la taille de la déesse, n'en dérobe pas la richesse. De longues mèches de cheveux, s'échappant de dessous le voile, accompagnent le cou avec grâce. Au reste, les deux mains sont restaurées, et ne peuvent servir de témoignages pour le nom que l'on a donné à cette figure, dont, en outre, la tête est moderne, ainsi que la partie du voile qui la couvre. —Voy. Finati n° 23. [Haut. 7 pal.]

757. — CÉRÈS, *m. pentél.*, pl. 424. — P.-CLÉM. III, pl. 20.

Cette statue, par sa pose pleine de dignité et par la bandelette qui de sa tête retombe sur l'épaule droite, doit avoir offert une divinité; mais ses bras et ses épis à la main droite étant modernes, et rien n'en ayant autorisé positivement la restauration, le costume convenant à d'autres divinités aussi bien qu'à Cérès, il n'est pas certain que, dans son intégrité, ce fût cette déesse.

Son costume a du rapport avec celui d'une figure du Capitole (749, pl. 423) nommée Junon, et tout aussi incertaine, puisque les bras sont modernes. Ce sont de ces figures qui, par leur caractère indécis, peuvent convenir à plusieurs divinités, et l'on peut hésiter à porter son choix sur l'une plutôt que sur l'autre. Quoi qu'il y ait de la souplesse dans l'ajustement du péplus, cette statue, surtout dans la partie inférieure de gauche et dans

l'ajustement du manteau, également réparti sur les épaules et trop écourté, est loin d'offrir un beau modèle de draperies. [Haut. 8 pal. 6 onc.]

757. A. — CÉRÈS, *m.*, pl. 438, C. — DRESDE; LEPL., pl. 15.

Debout, très-simple de pose et de costume, sans diadème, les pieds nus, vêtue d'un tunique longue, sans ceinture, à manches larges à mi-bras, et recouverte d'un péplus attaché sur les épaules par un bouton, et qui descend jusqu'aux hanches, Cérès est caractérisée par les épis et les pavots qu'elle tient à la main gauche; il est bien à présumer que cette jolie statue n'est pas sans restaurations, mais elles ne sont pas indiquées. [H. 3 pi.]

758. — CÉRÈS, *alb. oriental*, pl. 425. — DRESDE, MUS. ROYAL.

La déesse est sans diadème, en tunique longue à manches larges repliées vers l'épaule, laissant les bras nus, et recouverte d'un péplus serré sous le sein par une ceinture. Les objets qu'elle tient à la main droite, élevée, et à la gauche, abaissée, sont peu distincts, mais ce doivent être une torche et des épis de blé. Le mouvement de la déesse, vers la droite, peut faire croire qu'elle est à la recherche de sa fille. Cette grande statue n'offre de remarquable que d'être en albâtre oriental; ce qui, bien que peu commun, n'est pas un mérite de plus. On ignore ce qu'elle doit aux restaurations. — Leplat, pl. 38; Lipsius, p. 166 — [Haut. 3 aun.]

759. — CÉRÈS, pl. 425. — ROME, GIUSTINIANI, pl. 30.

Ici la déesse, en partie enveloppée dans son manteau qui recouvre sa longue tunique, présente de la main gauche des épis et tient à la main droite, abaissée, un objet que l'on ne saurait définir.

Il y a beaucoup de statues de la collection Giustiniani dont on ne connaît pas les restaurations et qui, certes, en ont subi, et d'autant plus importantes, que souvent elles ont dû altérer le caractère simple de l'antique par des retouches dont le style sent son xvii^e siècle: ce serait je crois le cas de cette statue-ci. Les manches larges ainsi relevées et fixées vers le milieu du bras par un bouton, me semblent singulières et peu dans le goût de la sculpture antique; et je croirais volontiers que les bras ainsi que la tête sont modernes et que l'on a retravaillé plusieurs parties du manteau.

759 A. — CÉRÈS, *terre cuite*, p. 437. — M. BRIT. 1^{re} sal., n^o 78.

La pose de cette grande figurine est sans dignité; la disposition et l'exécution de la draperie sont très-lourdes. Mais ce qui peut parler en sa faveur, c'est qu'elle n'a pas été restaurée, et que, les bras lui appartenant, les épis qu'elle tient à la main gauche caractérisent bien cette statuette que, sans cet attribut, on pourrait ne pas reconnaître. A la main droite, relevée, peut-être avait-elle une torche; car le fragment qui reste n'indique pas de pavots, et ce ne pourrait être un sceptre ni une haste. [Haut. 1 pi. 9 po.]

Δ 759 B. — CÉRÈS, Carr., pl. 437. — ROME; TORLONIA, INÉD.

La tête de cette statue lui appartient; ce qui restait de son diadème, que l'on a restauré, montrait bien que c'était celle d'une déesse ou d'une impératrice; sa chevelure ondulée et retombant en larges tresses sur les épaules accompagne bien le cou et la tête. On a ajusté cette tête à une statue que rien ne caractérisait, et dont on a fait une Cérès en mettant à la main gauche moderne des épis de blé et des pavots. Le bras droit et un peu de la manche sont aussi de nouvelle fabrique. L'ajustement du manteau n'offrirait pas un bon modèle, non plus que la pose de la figure. [Haut. 7 pal. 2 onc. = 1^m,784.]

Δ 759 C. — CÉRÈS, m. pent., pl. 438 C. — GIUSTINIANI, INÉD.

Cette statue, qu'on a nommée Cérès on ne sait pourquoi, et à laquelle, en restaurant les deux mains, on a fait tenir des attributs qui ne caractérisent pas cette déesse, n'offre rien de remarquable. On peut cependant faire observer que ce manteau, qui passe de la partie droite qu'il enveloppe presque en entier ainsi que la plus grande partie du corps, n'est pas un ajustement ordinaire et n'offre pas un effet heureux. Le visage et les pieds sont modernes; beaucoup de parties restaurées çà et là dans les draperies. [Haut. 7 pal. 6 onc. = 1^m,867.]

759 D. — CÉRÈS, m. gris, pl. 438. G. — GIUSTINIANI, pl. 35.

En voyant le costume de cette statue, on ne saurait douter qu'on ne lui ait donné un nom qu'elle ne portait pas lors de son intégrité. Ce manteau à franges, et retenu sur la poitrine par un nœud, la *calasiris*, indique ou une Isis grecque, ou une prêtresse de cette déesse. En lui faisant tenir des épis à la main gauche, une restauration peu raisonnée et arbitraire, comme en offre beaucoup la collection Giustiniani, en a fait une Cérès.

Cette statue, bien posée, d'un bon style, ne manque pas d'aspect. La tête, antique, coiffée d'un haut diadème, n'est pas la sienne; elle est en marbre de Carrare blanc, ainsi que les bras et les pieds, ce qui peut faire croire que si ces parties sont antiques, elles ont été empruntées à quelque autre statue, quoiqu'il ne soit pas douteux que souvent les anciens ont fait les têtes et les extrémités d'un autre marbre que le corps; mais il me semble que c'était lorsqu'il était en bronze ou d'un marbre, d'une pierre d'une couleur très-tranchée: ici le marbre gris ne l'aurait pas été assez du Carrare blanc. Au reste, ne connaissant pas cette statue, j'en ignore la véritable couleur, et il se peut qu'elle soit assez foncée pour avoir motivé les extrémités blanches, et que les bras soient antiques, avec quelques restaurations modernes, telles que la main gauche et les épis qu'elle tient. La tête est encastrée au bas du col; le masque, à partir du dessous du diadème, avait été détaché; on l'a replacé en donnant à cette statue cette tête étrangère. Le nez est restauré. [Haut., 8 pal. 6 onc.]

759 E. — CÉRÈS, m. Car., pl. 438 G. — Vil. ALBANI.

Cette belle statue, à laquelle la restauration, en lui faisant tenir des épis à

la main gauche, a fait prendre un nom qu'elle n'avait probablement pas lors de son intégrité, est remarquable par la disposition de ses draperies.

Parmi nos nombreuses statues de cette déesse, c'est la seule qui porte un manteau de ce genre aussi ample, et ce qu'il y a de plus particulier, c'est que ce manteau soit ainsi fixé sur l'épaule; on sait qu'il l'était pour ainsi dire toujours sur la droite, pour laisser au bras droit toute sa liberté. — Mais en admettant cette singularité, contraire, en général, aux habitudes antiques, ce manteau, surtout sur la droite, offre de beaux partis de plis et des chutes bien disposées. On voit que les manches, larges, élégamment ornées de boutons, pouvaient s'allonger jusqu'aux poignets. La tête, antique, n'est pas celle de la statue; le nez est restauré; la moitié du bras droit, la main gauche, au-dessus du poignet, et quelques parties des doigts des pieds sont modernes. Cette figure, de la villa Albani, a été publiée par Magnien dans sa Ville de Rome, pl. 57. [Haut, 7 pal. 2 onc.]

760. — CÉRÈS, *m.*, pl. 425. — M. SAINT-MARC, t. II, pl. 25.

Cette belle statue est remarquable par le caractère sévère de son ensemble et de ses détails. Les longues tresses tombant avec symétrie de chaque côté sur les épaules de la déesse, cet ample manteau double, le diplax, qui, se repliant sur le devant, recouvre de ses larges plis la tunique talaire à plis serrés, tout cet ensemble, enfin, tient beaucoup de l'ancien style, de l'archaïque, et en est comme une réminiscence aux bons temps de la sculpture.

Il est très-rare de voir le manteau ainsi fixé sur l'épaule gauche, et laissant, au lieu du bras droit, le gauche en liberté. D'après la direction de ce qui reste des bras, le droit, élevé, devait tenir un long sceptre et le gauche des épis, si toutefois cette statue, privé de ses attributs et que rien ne caractérise positivement, est bien une Cérès [Haut. 6 pal. 4 onc. = 1^m,577.]

761. — CÉRÈS, *m. g., dur*, pl. 426. — MUS. CHIARAM. pl. 16.

Cette Cérès est vêtue, de même que la précédente, mais dans un style moins ancien, de la longue tunique à larges manches courtes garnies de boutons et du diplax ou d'une grande palla fixée sur la poitrine, à gauche, par une fibule laissant les bras libres et passant en écharpe sous le bras droit. La tête, rapportée est celle de la statue. Les épis qu'elle présente de la main droite caractérisent cette déesse, dont la statue se fait remarquer par le bel ajustement des draperies. Le large pli partant de la fibule, et traversant obliquement la poitrine de gauche à droite, n'est pas ordinaire. Nous retrouvons cette bande, mais mieux indiquée à une autre figure, 785, pl. 433. Elle ressemble au *lorum*, et donnerait à cette statue le caractère d'un portrait. On le trouverait aussi dans les traits de la figure et d'après les tresses qui entourent le derrière de la tête et que l'on retrouve aux têtes des deux Faustine. Ce devait être quelque impératrice, peut-être Faustine la mère, femme d'Antonin Pie, avec laquelle cette tête a quelque ressemblance et qu'on a souvent représentée en Cérès. Ce pourrait être aussi une matrone du temps des Antonins, dont on a

fait une Cérès en lui en donnant les attributs, lors de la restauration de la main droite. Cette statue fut trouvée avec d'autres à Ostie et acquise par le sculpteur Antoine Franzoni pour le musée Chiaramonti. [H. 8 pal. = 1^m.992.]

762. — CÉRÈS (IMPÉR. EN)? *Paros*, pl. 426. — M. CAP., pl. 9.

Dans un assez long article sur cette belle statue, qui ne doit sa dénomination et peut-être sa divinité qu'au restaurateur qui, en lui faisant tenir des pavots et une torche, en a fait une Cérès à la recherche de sa fille Proserpine, le savant Bottari, en voyant les statues, les pierres gravées, les médailles, se laisse aller à une longue digression sur tout ce qui manque à cette figure pour être une Cérès, et sur les attributs qui pourraient la caractériser si l'on en faisait une Junon. On voit que c'est une de ces statues qui, ayant subi d'importantes restaurations, se prêteraient à plus d'une explication. Il est assez probable que c'était une impératrice représentée en déesse; et, bien que le nez de cette tête, qui avait été détachée, mais qui est celle de la statue, ait été mutilé, Bottari croit y reconnaître, d'après les médailles, la belle Lucille, fille de Marc-Aurèle et femme de Lucius Vérus. Noble d'attitude, elle est remarquable par la belle disposition et la souplesse de ses draperies. Son ample manteau double, enveloppant en partie sa longue tunique d'étoffe fine et ondoyante, sans ceinture, laisse deviner toute l'élégance des contours de la princesse, élevée au rang de déesse et digne de prendre part aux festins de l'Olympe.

Rest. Les bras, le droit, à partir de l'épaule, et le gauche du milieu du biceps, sont entièrement modernes, de même que la masse transversale des plis dans la partie supérieure du manteau. Cette statue a fait partie de la collection Albani. [Haut. 7 pal. 8 onc.]

763. — CÉRÈS? *m. de coul.*, pl. 427. — DRESDE, MUS. ROYAL.

Si la tête est antique, par la disposition peu ordinaire de son voile ou du grand manteau ramené sur la tête et qui en fait l'office, et par sa double couronne d'épis, cette statue se présenterait d'une manière particulière et assez remarquable parmi celles de Cérès, dont aucune n'offre un semblable ajustement ni du manteau, ni de la coiffure. Le serpent rappellerait les mystères de cette déesse, où ce reptile jouait un grand rôle, et sous la forme duquel Jupiter s'approcha de Cérès et la séduisit. — Mais on voit par Lipsius, p. 300, que le serpent et le bras droit sont des additions du restaurateur, et que même, d'après des connaisseurs, toute cette statue, qui provient de la collection du prince Chigi, à Rome, serait moderne. — Lepl., pl. 103; Lips., p. 300; *Augusteum*, pl. 149, de M. Becker. [Haut. 3 pi.]

764. — CÉRÈS? *m. grec*, pl. 427. — M. P.-CLÉM., II, pl. 27.

Voici encore une de ces statues sur lesquelles les savans du plus haut mérite sont loin d'être d'accord. Visconti nous l'offre presque comme un chef-

d'œuvre; il y trouve le naturel de l'attitude, la simplicité grandiose des lignes, le choix des formes, qui s'élèvent jusqu'à l'idéal. Quant à l'exécution, elle est telle qu'il convient aux figures colossales, d'un bel effet, vue à distance, sans être rude et négligée lorsqu'on s'en rapproche. Les draperies, disposées avec un grand talent, en font valoir les principales formes. Si elles sont un peu courtes, si les épaules sont larges et si les seins ont de l'ampleur, ce ne serait que plus conforme au caractère de Cérès que l'on peut, à tout son ensemble, reconnaître dans cette statue, malgré l'absence de tout attribut et à qui, comme déesse de la nature et nourrice du genre humain, *Alma Ceres*, on donnait, avec plus de force, moins d'élégance de taille qu'à Minerve et moins de majesté qu'à Junon, ce que l'on peut remarquer à plusieurs statues de Cérès. Le savant Zoéga, dans ses observations sur le Musée Pio-Clémentin de Visconti (1) est d'une opinion très-différente : de ce qu'une figure est épaisse et courte, de ce que son sein est mal conformé et que sa tête, sans expression, son col, son buste ne sont pas bien d'ensemble, il n'en résulte pas, dit le savant critique, que ce doive être une Cérès; et dans d'autres figures incontestables de cette déesse, on trouve de tout autres proportions qu'à cette statue, qui tout simplement n'a pas réussi, et qui, selon lui, est d'un aspect peu agréable.

Pour ne pas laisser à ce jugement sévère toute la valeur qu'il pourrait avoir étant porté par un juge tel que Zoéga, dont en général les décisions ont un grand poids, il est à propos de faire observer qu'il n'a vu et examiné cette statue qu'à l'aide d'une lorgnette, et que par conséquent elle était placée très-haut dans la petite cour, le cortile de la chancellerie. Zoéga ne put probablement pas avoir assez de reculée pour la bien voir, ses regards la prenaient en dessous, et le raccourci, dont il n'a pas tenu compte, ce que j'ai remarqué pour d'autres monumens que ce savant antiquaire a vus de la même manière, le raccourci lui aura fait paraître plus courte et plus lourde qu'elle ne l'est cette statue, dont Visconti, qui l'a vue de plus près, fait l'éloge. Il en aura été de même pour l'expression, et sans mériter tout à fait les éloges de l'auteur du Musée Pio-Clémentin, elle est beaucoup mieux que ne le prétend l'antiquaire danois. Au reste, dans les additions insérées au VII^e tome de son grand ouvrage, et à la suite de l'article de l'édition italienne, in-8°, de Milan, t. II, p. 182, Visconti a changé d'opinion sur ce que peut représenter cette statue colossale : il pense que ce doit être une muse, peut-être Euterpe, et qu'avec d'autres Muses, à peu près de la même proportion et du même style, entre autres la Melpomène colossale du musée du Louvre, elle pouvait avoir orné le théâtre de Pompée à Rome. L'illustre antiquaire fait remarquer la disposition de la eblamyde, ou petit manteau qui, fixé sur les épaules, retombe par derrière jusqu'à la hauteur des jarrets : il appartient au costume des Citharèdes, de même que le petit péplus serré par une large ceinture en cuir. On le voit à la statue de l'Apollon palatin et il convient à la muse Euterpe. Le geste du bras gauche, élevé, ne lui siérait, ce me semble, pas aussi bien, mais il est vrai qu'il est entièrement moderne et qu'il peut avoir eu une direction autre que celle qu'on lui a donnée. Cette statue est aujourd'hui dans la rotonde du Vatican. [Haut. 13 pal. 3 1/2 onc.]

(1) Dans l'ouvrage de M. Welcker : *Zeitschrift, etc., für Geschichte und Auslegung der alten Kunst*. Gœttingen, 1818, p. 341, recueil très-intéressant sur les arts, et dont malheureusement il n'a paru que le premier volume.

765. — CÉRÈS, *m.*, pl. 427. — DRESDE, M. roy. LEPLAT, pl. 88.

Le diadème élevé qui orne sa tête, et son costume, donnent lieu de croire, ainsi que le pense Lipsius, p. 187, que cette statue était une impératrice représentée avec le caractère de Junon. En restaurant les avant-bras, on lui a donné, à tort, les attributs de Cérès, des épis et des pavots à la main gauche, et à la droite le fragment d'un sceptre ou d'une torche. Cette statue, dont les draperies sont bien ajustées, n'offre rien de bien remarquable; elle a appartenu à la collection Chigi. [Haut. 2 aun.]

766. — CÉRÈS, *m. gr.*, pl. 427. — GIUSTINIANI, pl. 29.

Cette grande et noble statue, dont la coiffure élégante, formée en partie de tresses qui encadrent la chevelure, est terminée par le diadème, pourrait bien avoir été une Junon aussi bien qu'une Cérès, dont la restauration lui a donné le caractère, quoique cependant le diadème soit parmi les attributs de Cérès et des autres grandes déesses, mais il est vrai qu'on ne le voit sur les médailles de la Grande-Grèce et de Sicile que très-rarement à Cérès.

D'après l'indication de l'épaule droite nue, on voit que l'on a eu raison de laisser nu le bras de ce côté, et que la déesse, ou peut-être l'impératrice à laquelle on avait imprimé le caractère d'une déesse, portait cette espèce de tunique nommée *étromaschale*, qui n'avait qu'une manche; costume de la campagne convenant peut-être mieux à la déesse des champs et des moissons qu'à la reine des dieux et qui autoriserait à reconnaître ici Cérès. L'ample manteau, recouvrant en grande partie la longue tunique, offre un bon parti de draperies ajustées avec goût, et qui, montrant, sans trop les accuser, les grandes divisions de la figure, laissent deviner toute l'élégance de la taille de la déesse. Il est à regretter que le masque de la tête, antique, détachée, mais replacée, ait été mutilé presque en entier ainsi que le cou et le haut de la poitrine. Tout le bras droit et l'avant-bras gauche sont modernes. Il est inutile de faire remarquer que la déesse porte une chaussure fermée. Cette statue était dans la cour du palais Giustiniani. [Haut. 8 pal. 6 onc.]

767. — CÉRÈS, *m.*, pl. 428. — CAVACEPPI, I, n° 19.

Il serait bien à désirer que l'on sût ce qu'est devenue cette élégante statue et surtout que l'on connût mieux, et ce qu'elle avait conservé de son premier état et ce qu'elle devait au talent et à l'adresse bien remarquables, mais aussi bien trompeurs, de l'habile restaurateur qui en a fait une Cérès. Sa réputation peut et doit exciter bien des doutes sur cette tête ajustée avec tant de coquetterie et sur les bras avec leurs accessoires, et peut-être même sur tout l'ensemble de la statue. Il se pourrait que ce n'eût été qu'un grand et beau fragment dont Cavaceppi, en le complétant, aurait, selon son habitude, fait une jolie déesse. Au reste, cette longue tunique, d'une étoffe transparente, ne déroband rien des attraits qu'elle recouvre, et cet ample manteau double qui dessine plutôt qu'il ne cache les contours de cette

taille d'une gracieuse souplesse, font bien présumer de la beauté de tout ce qui restait d'antique de cette statue, qui inspira si bien Cavaceppi dans son élégante restauration. On ne connaît pas la grandeur de cette figure.

768. — CÉRÈS assise, *m.*, pl. 428. — CAVACEPPI, I, n° 59.

On ne connaît pas mieux le sort de cette statue-ci que celui de la précédente, et elle a de même passé par les mains de Cavaceppi. Si l'on pouvait croire qu'elle est en grande partie antique et qu'elle ne doit que peu à l'habileté du restaurateur, elle nous offrirait une charmante figure de la déesse de l'agriculture. Mais il est bien probable que les bras, et surtout le gauche et les attributs, sont dus à la restauration, de même que la tête. On ne saurait douter que l'espèce de longue corbeille qui contient des fruits ne soit une addition moderne, et l'on n'en trouve de ce genre à aucune statue antique d'une authenticité vraiment incontestable.

769. — CÉRÈS, *m. de Paros*, pl. 428. — CAVACEPPI, II, n° 36.

Cette petite statue provient aussi de la collection de celles que restaura Cavaceppi. Le grand manteau offre un assez beau jet de draperies; les bras sont restaurés. Il est très-incertain que cette figure, dont les formes sont très-jeunes, ait porté jadis le nom que la restauration très-arbitraire qu'elle a subie lui a fait donner. La coiffure ne se retrouve à aucune tête authentique de cette déesse : je ne la vois qu'à une Cérés très-douteuse (792 E, pl. 436) de la collection Mattei. L'exécution de cette figure est assez médiocre. Autrefois à la villa d'Este, elle fait aujourd'hui partie (pl. 18) de la collection Blundell, à Ince Blundell, près Liverpool, et, certes, ce n'est pas un titre à faire valoir pour servir de garant à l'authenticité d'une statue ou d'un monument antique. [Haut. 3 pi. 6 po.]

770. — CÉRÈS, *m.*, pl. 428. — CAVACEPPI, I, n° 10.

Cette statue, d'un bel aspect, est aussi due en partie à Cavaceppi, et l'on ne sait en quelle proportion. Il est bien à craindre qu'il ne soit pour beaucoup dans l'état actuel de la tête dont la couronne d'épis et de pavots et tout l'ajustement, fort élégant, me semble avoir quelque chose de plus régulier et peut-être de plus maniéré que ne l'est ordinairement l'antique, et il me paraît hors de doute que cette tête et celles 767, 768, soient en entier, ou à peu près, de la main de Cavaceppi. Les bras manquant si souvent aux anciennes statues, on peut soupçonner ceux-ci d'être en partie modernes. Mais il est à présumer qu'il restait assez des draperies, pour qu'elles aient pu servir d'excellent guide à l'habile restaurateur dans leur belle disposition et l'agencement pittoresque du manteau avec la tunique. Je croirais volontiers qu'il y a bien des parties refaites dans le bas de la statue, à partir du genou droit. Telle qu'elle est, cette figure a beaucoup d'élégance. Nous en ignorons la grandeur. Des ateliers de Cavaceppi elle passa dans la collection de lord Palmerston : nous ne savons si elle y est encore.

Δ 771. — CÉRÈS, *m.*, pl. 429. — NAPLES, MUS. BORBON., INÉD.

Debout, vêtue de l'ample tunique que recouvre le manteau qui, passant sur l'épaule gauche, enveloppe à mi-corps la déesse, et retombe sur l'avant-bras gauche, cette figure, de laquelle, en lui faisant tenir des épis à la main gauche, restituée, on a fait une Cérès, semble, par le geste de son bras droit, prête à parler. La tête, jolie, est la sienne, et a, pour tout ornement et tout insigne, sa chevelure ondulée serrée par une bandelette, et cette absence complète d'attributs motiverait bien les doutes que l'on peut avoir sur l'ancienne dénomination de cette statue, qui peut-être jadis n'était qu'une digne matrone. Le costume est simple de composition et d'exécution; le haut de la tunique et le manteau offrent de bons partis de draperies, et les boutons sur la large manche de la tunique lui donnent de l'élégance. La chaussure de la déesse est fermée, à forte semelle; et on trouverait aujourd'hui, avec raison, que ce sont de grossiers souliers sans grâce. Le bras droit est restauré au cinquième bouton, à partir de l'épaule. [Haut. 2 pi. 9 po.]

772. — CÉRÈS, *mar.*, pl. 429. — BERLIN, MUS. ROYAL.

Il est difficile de voir une pose plus gracieuse que celle de cette jolie Cérès, qui, de la collection Mattei, à Rome, a passé, par les soins de M. d'Erdmannsdorf, au Musée royal de Berlin, qui a dû se féliciter de cette acquisition, et où elle mérite autant que toute autre d'attirer l'attention.

Nous croyons ne pas devoir différer de prévenir qu'il y a ici un double emploi qu'il n'était guère possible d'éviter. La Cérès (786 A, pl. 434) de la villa Mattei est précisément la même que celle du Musée de Berlin; et ce qui a causé la méprise, c'est que l'on en a changé les restaurations. Autrefois, à Rome, la déesse levait le bras droit; à Berlin, on le lui a fait baisser et porter en avant. La tête a été légèrement inclinée; autrefois elle était relevée, et semblait diriger ses regards vers les épis qu'elle tenait à la main. Il me semble que cette statue a beaucoup gagné aux changemens qu'on y a faits à Berlin, et qu'en devenant, pour ainsi dire, une nouvelle figure, elle a dû facilement m'induire en erreur. Ce serait peut-être en hasarder une autre que d'affirmer positivement que c'est bien une Cérès, et qu'il n'y a pas à en douter. Mais remarquez que, pour y faire reconnaître le caractère de cette déesse, il n'y a que les épis, et que malheureusement ils sont modernes, ainsi que tout l'avant-bras. Dans son excellente description des sculptures antiques du Musée de Berlin, n° 21, M. Gerhard semble regarder la tête comme celle de la statue, à laquelle il n'y aurait d'autre restauration que le cou et la couronne. En comparant les deux dessins de la même statue, ici et planche 434, il me semble cependant que, même en admettant le changement de couronne, où des fleurs ont remplacé des épis, on ne pourrait faire prendre à cette tête la direction gracieuse que l'on voit à celle de Berlin. Il faudrait, au reste, avoir sous les yeux la statue elle-même pour en juger avec plus de connaissance de cause, et savoir si elle doit conserver le nom de Cérès, ou prendre celui de telle autre jeune déesse. Mais, quel que soit celui qu'elle portera, ce sera toujours une charmante statue. Avec quelle grâce cette ample tunique, retenue sur l'épaule par quatre boutons, s'en dégage et va découvrir les charmes que la déesse avait dérobés à la vue. Quelles belles masses de plis forme en se développant ce manteau,

ramassé sur le milieu du corps : il enveloppe tout et laisse tout deviner des élégantes proportions de la déesse, dont on n'aperçoit qu'en partie les jolis pieds. Enfin, sous tous les aspects, cette statue se présente comme une des plus agréables de celles que nous ait transmises l'antiquité. Il faut faire attention au siège sans dossier à coussin garni de franges, élevé sur des supports tournés et garni de son marchepied, *suppedaneum*, partie distinctive des trônes, et qui met hors de doute que cette statue fût celle d'une déesse ou d'une impératrice en déesse. [Haut. 3 pi.]

△ 773. — CÉRÈS DADOUQUE, *m. gr.*, pl. 429. — NAP., M. BORB., IN.

D'après ce que M. Finati (*Il regal. mus. Borb.*, n° 86) rapporte de cette belle statue, de sculpture grecque et jadis de la collection Farnèse à Rome, il paraît que ses attributs sont antiques et certainement alors c'est une de celles où l'on retrouve le mieux ou de la manière la plus certaine le caractère de la déesse des moissons. La torche, allumée, qu'elle tient à la main droite et qui lui a fait donner son surnom de *Dadouque*, porte-torche, rappelle ses courses à la recherche de sa chère Proserpine, de même que le bouquet d'épis à la main gauche, qu'elle est la déesse des moissons. La tête est remarquable par l'ajustement de sa coiffure, et les tresses, par leur disposition, produisent un peu l'effet d'épis de blé.

Dans une noble simplicité, la déesse a pour vêtement la longue tunique talaire relevée au-dessous des seins par une seule ceinture, et dont les larges ouvertures, servant de manches, sont ornées de boutons; repassant sur le bras gauche et ne découvrant que la main, le manteau retombe en belles masses de plis. Il y a de légères restaurations au pied gauche et aux extrémités des mains. [Haut. 8 pal.]

774. — CÉRÈS, *m.*, pl. 430. — COL. TORLONIA, III, n° 17.

Cette déesse jeune, la tête ornée du diadème sur ses cheveux ondulés, enveloppée presque en entier de son grand manteau, se présente ici comme Cérès, et si ses attributs sont antiques, il est facile de la reconnaître à la serpe qu'elle tient à la main droite et aux épis de la main gauche. Cependant, quelque bien que lui convienne cette serpe, comme on ne la trouve à aucune statue de Cérès, il est très-probable qu'elle décèle la restauration de la main et de l'avant-bras. On sait par Hygin (*F.* 251), et par Servius (*Virg. Æn.* III, 707), que, dans ses courses en Sicile, Cérès jeta loin d'elle sa faucille, et que l'endroit où ceci se passa fut nommé *Drépanon*, faucille, dont la ville actuelle de Trapani rappelle le nom et le souvenir. Et si cette statue a subi d'autres restaurations que l'on se garde bien de nous indiquer, il est possible que tous les attributs en fassent partie, il est possible aussi que la tête, qui, cependant, n'a pas de caractère distinctif, ne soit pas la sienne, alors cette statue a pu dans son intégrité offrir une autre divinité que Cérès. Au reste, quoique roide de pose, elle est en général assez bien drapée.

774 A. — CÉRÈS, *m.*, pl. 438 A. — COLL. DE LORD CARLISLE.

Il ne restait de cette statue que le torse et la tête, qui en avait été détachée

et que l'on a replacée en y ajoutant le cou, qui manquait. Il n'est pas certain que cette tête soit celle d'une Cérès, les statues de cette déesse ne portant pas une couronne de laurier. Quant aux attributs, ils sont modernes, ainsi que les bras, le droit à partir du dernier bouton de la manche, et le gauche au sortir du pan du manteau passant sur le bras. Le bas de la figure, des pieds jusqu'à quelques pouces au-dessus des genoux, est dû à la restauration. Cette statue n'a rien de remarquable, mais la pose simple en est bien : tout le sein gauche a été refait. Elle provient de la collection du beau château des Howard dans le Yorkshire, appartenant à lord comte de Carlisle. Cette magnifique résidence se trouve, malheureusement pour moi, parmi le petit nombre de celles que je n'ai pas eu le plaisir de visiter et qui contiennent des statues antiques sur lesquelles je n'ai pas pris de notes. [Haut. 4 pi. 5 po.] (1).

774 B. — CÉRÈS, *m.*, pl. 438. — Coll. de lord CARLISLE.

La tête de cette statue est rapportée et antique, mais ce n'est pas la sienne : quand elle le serait, elle ne caractériserait pas une Cérès, et ce n'est qu'à la restauration d'une partie de l'avant-bras droit, à la main duquel on a mis des pavots et des épis, quelle doit le nom de cette déesse. La main et le poignet sont aussi modernes. Ainsi, d'après la direction de ses bras ce pourrait bien être une de ces figures de femme en prière, nommées par Pline *Adorantes*, si fréquentes chez les anciens, et dont il nous reste quelques exemples. Ses bras, en partie hors de son manteau, et quelle ouvrait en invoquant le ciel, donneraient assez l'idée d'une figure de ce genre, et nous en verrons de reconnues pour des *Adorantes*, ou pour la déesse *Pietas*, et de la pose desquelles celle-ci se rapproche. Visconti (*Mus. Pio-Clém.*, t. II, pl. 47) en donne une sous le nom de la déesse *Pietas*, qui a des rapports avec la statue du comte de Carlisle. Il faut cependant faire observer, qu'outre les bras ainsi ouverts, la déesse Piété et les *Adorantes* sont ordinairement représentées la tête voilée. Comme la statue précédente, celle-ci fait partie de la collection d'Howard-Castle. [Haut. 5 pi. 9 po.]

774 C. — CÉRÈS, *m.*, pl. 438. — Coll. SMITH BARRY.

Il paraîtrait que cette grande statue, à laquelle un ciseau moderne a ajusté une tête si soigneusement coiffée, a plus de titres que les précédentes et que

(1) STATUES INÉDITES DE LA COLLECTION DU COMTE DE CARLISLE, DANS LE CHÂTEAU D'HOWARD-CASTLE, PRÈS D'YORK.

Numéros d'ordre. Planches.		Numéros d'ordre. Planches.	
ABONDANCE.....	823 B. - 438 B.	FLEUVE.....	1821 B. - 749.
AMOUR TIRANT DE L'ARC.	1467 A. - 650 A.	HYGIE.....	1172. - 552.
BACCHUS ENF. S. UN BOUC.	1610 B. - 694 A.	MINERVE.....	888 C. - 462 B.
BACCHUS.....	1619 C. - 678 B.	SILÈNE ENDORMI.....	1762 A. - 738.
CÉRÈS.....	774 A. - 438 A.	ROMAIN EN TOGE.....	2313 A. - 904.
.....	774 B. - 438 A.	TIBÈRE (PRÉTENDU)...	2354 B. - 927.

beaucoup d'autres à être regardée comme une Cérés; le poignet, et la main gauches étant antiques, ainsi que les têtes de pavots. La pose de cette figure, chaussée de la *solea*, est bien, elle a de la dignité, et son péplus, serré par une ceinture sur sa longue tunique, dessine bien la taille de la déesse. Le bras droit et la partie du gauche, entre le poignet et le bracelet, *spinther*, qui l'orne et qui est antique, sont dus à une restauration. La direction de l'épaule droite, conservée, et sans doute quelque arrachement du marbre sur la hanche, ont motivé le mouvement de ce bras. Cette statue, d'un style simple, appartient à la jolie collection de sir Smith Barry dans son château de Marbury-Hall, près de Northwich dans le Lancashire. [Haut. 7 pi.]

* 774 D. — CÉRÈS, *m.*, pl. 438 D. — Jadis aux TUILERIES.

On ignore où se trouve actuellement cette statue, d'un bel aspect, qui faisait autrefois, selon Thomassin, qui l'a gravée, un des ornemens des Tuileries, et l'on ne peut être étonné qu'à l'époque où elle a été reproduite on n'en ait pas indiqué les restaurations auxquelles elle peut bien devoir et sa dénomination et les épis qui la lui ont value, et qu'elle présente de la main gauche.

Son costume élégant, cette tunique d'étoffe légère et transparente, le manteau jeté avec goût autour du corps, sur le bras gauche et retombant par une belle chute de plis, laissent à cette élégante figure toute la grâce de son attitude et la souplesse de ses contours. La tête, couronnée du diadème qui accompagne bien la chevelure, est en harmonie avec l'ensemble de la statue; mais nous ne saurions dire si c'est une tête antique rapportée ou si c'est celle de la déesse. [Haut. 1^m,949. = 6 pi.]

775. — CÉRÈS, *m. gr.*, pl. 430. — M. PIO-CLÉM., I, pl. 40.

Cette charmante statue est trop connue, sa réputation trop bien établie, pour qu'on se laisse aller à l'inutile plaisir d'une nouvelle description et d'un éloge cent fois répété. Tout le monde ne sait-il pas, du moment que l'on a vu quelques statues, qu'il n'y en a pas qui offre un meilleur modèle d'attitude où la souplesse de la taille s'allie mieux avec la dignité du maintien? Où trouver des draperies mieux disposées, plus légères, et telles que cet admirable manteau qui, en enveloppant toute la personne, ne fait rien perdre de la beauté des formes? Gaze légère, ainsi que ces étoffes transparentes de Cos, *toga vitrea*, *nebulæ lineæ*, toges de verre, brouillards de lin, le marbre en a pris la transparence, et, comme à travers un cristal, il montre, sans les confondre avec ceux du manteau, tous les plis de la tunique qu'il recouvre. On ne peut pas pousser plus loin l'adresse et le sentiment du travail. Mais il n'est pas certain que cette charmante statue ait toujours été une Cérés: Visconti ne le pense pas. Quoique la tête soit rapportée; c'est la sienne, qui s'était détachée et que l'on a replacée. Plusieurs antiquaires y ont vu un portrait, et, au fait, sa coiffure, que portent des princesses romaines du second siècle, favorise cette opinion, sans que l'on puisse assurer avec Alexandre Maffei que c'est la tête de Crispine, femme de Commode, ou avec Venuti, que l'on y retrouve celle de Julia Pia,

femme de Septime-Sévère. Peu importe, d'ailleurs, que ce soit le portrait de telle ou telle princesse, il ne s'agit que de savoir si c'est sous le caractère de Cérès ou sous celui d'une autre divinité qu'elle a été représentée. Ce qui peut le mieux décider la question, c'est la main gauche. Visconti (*Mus. P.-Cl.*, I, 8^o, p. 239) la donne comme entièrement restaurée, et il pense que celle qu'elle a remplacée devait tenir un livre, et que cette statue pouvait jadis être la muse Clio. Mais en m'en rapportant à des notes et à des dessins exacts des restaurations de statues de Rome, que je dois aux soins de M. Louis Pirola et de son père, qui m'a été aussi très-utile à Rome, je vois qu'il n'y a que peu de restaurations à la main gauche, et qu'il y reste un pavot antique et quelques tiges des épis que la restauration n'a fait que compléter. Il me semble donc que ce n'est pas trop se hasarder que de penser que cette charmante statue a toujours été une Cérès, dont la tête offrait les traits, peut-être embellis ou idéalisés, de quelque princesse du temps des Antonins. Mais il faut reconnaître qu'elle est moins complète sous le rapport des attributs que celle du musée Bourbon de Naples que nous avons donnée, 773, pl. 429 (1). [Haut. 4 pal. 6 onc.]

(1) Cette charmante statue fut acquise de la famille Mattei par le pape Clément XIV, ce puissant et éclairé protecteur des arts et de l'antiquité, en faveur desquels, et à l'honneur de sa mémoire, il fonda cet admirable musée du Vatican qui depuis, continué avec magnificence par son successeur le pape Pie VI, en prenant le nom de Pio-Clémentin a réuni ceux de ses augustes fondateurs. Deux illustres antiquaires, Visconti et son fils, notre Ennius-Quirinus Visconti, en furent les premiers *prefetti* ou directeurs, et sous des savans d'un si haut mérite, appréciés à leur valeur par deux souverains pontifes amis zélés des arts et des chefs-d'œuvre des anciens, ce grand et unique établissement devait parvenir et parvint à toute la gloire qu'on pouvait attendre d'une si heureuse réunion du pouvoir et du talent. Il

put choisir et acquérir ce qui se présentait de plus beau dans les fouilles fréquentes qu'entreprirent ces deux papes, et qui souvent furent exécutées avec le plus grand succès. Sous Clément XIV, le cardinal Braschi, depuis Pie VI, trésorier de sa sainteté, favorisait de tout son crédit les acquisitions d'objets d'art qui pouvaient ajouter au lustre d'un musée qu'il lui était réservé de porter un jour à une si grande splendeur. Visconti, dans une note sur la jolie statue de Cérès, nous offre sur les acquisitions des productions de la sculpture antique, par Clément XIV, sous la direction du cardinal Braschi, quelques détails qu'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici. Nous y ajouterons les résultats d'une des fouilles les plus heureuses faites sous le règne de Pie VI.

SCULPTURES ANTIQUES DE LA COLLECTION MATTEI ACQUISES PAR CLÉMENT XIV.

STATUES.

AMAZONE, statue grecque.
CATON ET PORCIE, demi-figures.
COMMODE, statue équestre.
FAUNE ET SATYRE, au-dessous de nature.
FAUNE IVRE.
FEMME assise, plus petite que nature.
HÉROS à pied, statue? Alcibiade.

JUNON LANUVIENNE, du palais Paganica, de la maison Mattei; JUNON d'Argos, selon Winckelmann.
HISTRIONS (Deux) assis.
PUDICITÉ; MELPOMÈNE selon Winckelmann.
TRAJAN assis.

776. — CÉRÈS DADOUQUE, *m. gr.*, pl. 430. — TORLONIA, I, n° 12.

La déesse, couverte de son manteau-voile qui l'enveloppe presque en entier, s'appuie de la main droite sur la longue torche qui éclairait sa route dans ses recherches à la poursuite de sa fille enlevée par Pluton. Il se pourrait bien aussi que ce fût ici un emblème des mystères de Cérés, qui dévoilaient aux adeptes les secrets de la nature et ceux du culte de la déesse d'Éleusis. Dans ces cérémonies nocturnes et mystiques en honneur de Cérés la Noire ou Souterraine, quelques parties étaient très-bruyantes. Elles se célébraient au son d'instrumens de bronze, et elles rappelaient que, selon Pindare (*Isth.* VII, 3), la déesse, à la poursuite de sa fille, faisait retentir les contrées qu'elle traversait, de l'éclat des cymbales et du tympanon, pour rassembler de toutes parts les habitans et obtenir des renseignemens sur la route suivie par le ravisseur de Proserpine.

Ce qui porterait à faire pencher vers cette opinion, ce serait le voile qui enveloppe en partie la main droite et les objets que tient Cérés, et dont on n'aperçoit que quelques épis. Ce peuvent être les objets sacrés et mystérieux que l'on dérobaît à la vue des profanes;

BUSTES ET TÊTES.

AUGUSTE couronné d'épis, tête.	PLUTON, grand buste en basalte.
LUCIUS VÉRUS, buste.	TRÉBONIEN GALLE, tête en bronze.
PLOTINE, buste colossal.	

BAS-RELIEFS.

BACCHANTES (Deux), comme sur le vase de Gaète par Salpion.	PRÊTRESSE d'Isis et <i>inscription</i> .
DIANE, HERCULE et des NYMPHES.	AUTEL ET AGNEAU immolé.
LOUYE, avec ROMULUS et RÉMUS.	AUTEL, avec bas-relief égyptien.
MARS ET RÉA SILVIA.	AIGLE.
PRÊTRESSE de Cybèle et <i>inscription</i> .	LION en repos.

STATUES ANTIQUES ET BUSTES TROUVÉS SOUS PIE VI.

Ces antiques furent découvertes par Domenico de Angelis dans des fouilles à la *pianella di Cassio*, près de Tivoli, appartenant alors au docteur Mathias, autrefois villa de Cassius (*cassianum*) sur la route de *Casiano*. On entend par *pianella*, aux environs de Rome, des murs ou des constructions élevées pour soutenir le penchant d'une colline, et y établir des terrasses.

Pie VI fit l'acquisition du beau produit de ces fouilles. (Voy. Visconti, *Opere varie*, t. II, p. 441.) — Les mêmes antiques se trouvent avec plus de détails dans le Mus. Pio-Clémentin, t. I, p. 47, éd. in-8° de Milan. Je suis le premier de ces ouvrages, où Visconti avait, à ce qu'il paraît, revu ce qu'il avait écrit dans son Musée Pio-Clémentin.

STATUES.

APOLLON musagète. M. Pio-Clém. I, p. 101.	CALLIOPE, p. 164.
BACCHUS couché, ou le SOMMEIL, p. 190.	CLIO, p. 111.

HERMÈS ET TÊTES.

HERMÈS ou parties d'HERMÈS des sept sages ou de philosophes Grecs.	PÉRICLÈS (Deux), têtes casquées.
ANACRÉON DE TÉOS, sans tête.	CHABRIAS, fils de Ctesippe, tête casquée.
	BIAS DE PRIÈNE, tête.

et il est bon de faire observer que le morceau d'étoffe qui recouvre comme un voile ce que porte la déesse, ne fait pas partie du manteau et qu'il en est détaché. Cette particularité, qu'on ne retrouve à aucune autre statue de Cérès, donnerait beaucoup d'intérêt à celle-ci, qui, du reste, n'a rien de remarquable, et dont les draperies, d'une exécution lourde, n'offrent pas un bon style dans leur disposition. La torche n'a d'antique que la partie que recouvre la main et qui en a indiqué d'une manière positive la restauration. La tête; fracturée à la hauteur du col, y a été rapportée, le nez est restauré ainsi que le doigt du milieu de la main gauche qui, séparée du poignet, y a été replacée. Cette statue, d'une belle conservation, a appartenu au sculpteur et célèbre restaurateur Cavaceppi, qui paraît ne pas avoir eu à y exercer son dangereux talent, autant que sur bien d'autres figures. [Haut. 8 pal. 8 onc.]

Δ 776. A. — CÉRÈS, m. Carr., pl. 438 C. — Col. PANFILI, in.

Cette Cérès, enveloppée de son grand manteau qui lui sert de voile, tient à la main gauche des épis et s'appuie de la main droite sur une longue torche,

SUIVE DES HERMÈS ET DES TÊTES.

(On n'a trouvé des Hermès suivants que les pieds, au bas de la gaine, et les inscriptions avec les sentences des sept sages.)

ARCHYTAS DE TARENTE.	FEMME drapée. Torse.
BACHYLIDES, poète.	HYGIE et son serpent.
CLÉOBULE DE LINDE, sage.	PINDARE, poète.
DIOGÈNE, philosophe.	PISISTRATE.
HERMARQUE, philosophe.	PITTACUS DE MITYLÈNE, sage, législateur.
ESCHYLE, orateur.	SOLON, sage, législateur.
LYCURGUE, législateur.	THALÈS, sage.
PÉRIANDRE, fils de Cypsélus, sage.	ROSACE, avec un lézard et une grenouille.
PHIDIAS, statuaire.	MOSAÏQUE. Barque sur le Nil.
ÉRATO, p. 139.	AUTEL. Au bon génie, AGATHODÉMON.
FAUNE, imité du <i>periboëtos</i> de Praxitèle.	CROCODILE en marbre noir ou <i>paragone</i> .
ANTISTHÈNE, philosophe.	

STATUES ET BUSTES TROUVÉS EN 1776, SOUS PIE VI.

Cette fouille avait été entreprise au couvent des *Mendicanti*, près du temple de la Paix, dans un jardin appartenant, au xvi^e siècle, au cardinal Pio da Carpi. Il paraît que plusieurs de ces têtes avaient été anciennement restaurées et que l'endroit où elles ont été trouvées était un atelier de sculpteur chargé de l'entretien et de la restauration des statues et des sculptures du palais impérial, situé près de là sur le mont Palatin. L'emploi de ce sculpteur était peut-être ce que dans les inscriptions on nomme *a statuis*, chargé des statues. Le cardinal Pallota, trésorier du pape, amateur zélé des arts et de l'antiquité, présidait souvent aux fouilles. (Visconti, *Op. var.*, t. II, p. 443, et *Mus. Pio-Clém.*, t. I, p. 56.)

STATUES.

DIANE CHASSERESSE.

MINERVE. (*Mus. Pio-Clém.* I, pl. 9.)

BUSTES.

ANNIUS VERUS.

MATIDIE.

ANTONIN PIE.

PERTINAX.

CARACALLA.

SOPHOCLE, Hermès avec le NOM.

COMMÈDE.

TRAJAN.

fait de branchages réunis d'arbres résineux, et qui éclaire ses pas dans la recherche qu'elle fait de sa fille. Son voile lui donne le caractère de la tristesse que lui a fait éprouver la perte de sa Proserpine. La tête, les pieds et le bas de la robe sont modernes. Cette statue, qui a subi des retouches en plusieurs endroits, est placée dans le casino de la villa Panfilii. [Haut. 3 pal. 10 onc.]

777. — CÉRÈS, *m. gr.*, pl. 430. — Coll. TORLONIA, I, n° 14.

Ce que cette grande statue a de plus remarquable, c'est son intégrité. Il n'y a de restauré que le nez; tout le reste est antique, même les mains et les pavots qu'elle tient à la gauche, ce qui ne permet pas de doute sur la déesse qu'elle représente. Le grand manteau qui l'enveloppe est assez léger pour laisser transparaître en partie les plis de la longue tunique talaire, qu'il recouvre presque entièrement. Mais on ne se rend pas bien compte du pan que tient la main droite, et qui ne se raccorde pas avec le reste de la draperie, ni de la manière dont la main gauche peut sortir de dessous ce pan, qui n'est pas d'un bon jet, et qu'elle a l'air de traverser. Ce sont de ces draperies faites de pratique, sans nature, et avec peu d'intelligence de la science de leur bonne disposition et du parti de leurs plis. L'on peut remarquer ce défaut d'entente dans toute la partie gauche de cette statue, dont la pose, du reste, a peu de dignité, et où les lignes se coupent d'une manière peu agréable. [Haut. 7 pal.]

Δ 778. — CÉRÈS, *m. Car.*, pl. 431. — VATICAN, INÉDIT.

Vêtue de la longue tunique à manches très-larges, garnies de six boutons, et recouverte en partie de son manteau, qui repasse sur le bras gauche, cette grande statue n'offre rien de particulier ni dans sa pose, ni dans son costume, qui conviendrait au reste à une matrone romaine tout aussi bien qu'à une Cérés. En restituant les deux avant-bras et en lui faisant tenir à la main gauche des épis, on en a fait cette déesse. La tête est antique, mais elle est rapportée; une partie de la jambe droite, le pied et le bout du gauche sont restaurés. — Cette statue est placée au Vatican, dans la salle des mélanges, *Miscellanea*. [Haut. 7 pal. 4 onc. 1/2.]

Δ 779. — CÉRÈS, *m.*, pl. 431. — ST-PÉTERSBR., MUS. IMP., INÉD.

Ne connaissant que par le dessin cette statue d'un grand aspect, et qui se distingue par la belle disposition de cet ample manteau qui l'enveloppe presque en entier, et lui sert de voile, nous ne saurions prendre un parti sur le nom que, lors de son intégrité, elle devait porter.

Ce pouvait être une Junon, à laquelle on donnait souvent ce costume, aussi bien qu'une Cérés. Si la main gauche et les épis étaient antiques, la difficulté serait décidée; mais, d'après l'expression de la figure et d'après sa coiffure, il est bien à croire et que cette tête n'est pas celle de la statue, et que c'en est une de Vénus qu'on y a ajustée, et qui se reconnaît et à son regard à demi voilé et au nœud de cheveux qui la sur-

monte, et qui est propre à la déesse de Cythère. Il est aussi à présumer que le diadème, bien qu'il lui convienne, a été ajouté, ainsi que la partie du voile qui l'accompagne, et qu'on a raccordé avec celui de l'ancienne statue. Cette figure, les bras ouverts, pourrait aussi avoir été une *Pietas* ou une Adorante en prière. Au reste, ce ne sont que des conjectures, qui, fussent-elles fondées, n'ôtent rien à cette statue, remarquable par son grand ensemble, plein de grâce et de noblesse, par la largeur de son style et par le mérite de ses draperies, qui voilent légèrement plutôt qu'elles ne dérobent la richesse de la taille de la déesse, quel que soit le nom que l'on puisse lui donner. Elle est inédite, et nous n'en connaissons pas la grandeur.

Δ 780. — CÉRÈS assise, *m.*, pl. 420 A. — NAP., MUS. BORB., IN.

La déesse se repose de ses fatigues et tient à la main gauche la torche qui l'éclairait dans ses courses à la recherche de sa fille, et à la droite ses pavots et les épis qu'elle ne quittait jamais, comme pour se faire reconnaître. Elle est assise sur un siège bien modeste, sans dossier et sans bras, n'ayant pour marchepied qu'une petite plinthe très-mince : tel pouvait être celui que lui offrit la pauvre Baubo lorsqu'elle s'arrêta dans son humble chaumière.

Cette particularité du siège, peu conforme à un trône et à la dignité de la déesse, me porterait à croire qu'originellement cette statue était véritablement celle de la déesse d'Éleusis, car, sa tête étant moderne et ayant perdu tous ses attributs, que lui a rendus, avec l'avant-bras gauche et la main droite, l'habile sculpteur napolitain André Cali, elle ne serait plus Cérès que par le talent et le bon plaisir de celui qui lui a restitué ses honneurs et son titre : elle lui doit aussi sa tête, d'un assez beau caractère. Par son attitude un peu affaissée, par l'abandon de son bras droit, en grande partie antique, la déesse a bien l'air d'une personne qui se repose. Je ne parle pas du bras gauche, relevé, puisqu'il est moderne, et qui, peut-être autrefois, n'avait pas tout à fait la même direction. Les draperies, sans avoir rien de particulier sous le rapport du costume, sont bien ajustées, et, bien qu'un peu lourde, cette statue est d'un aspect satisfaisant. Elle provient de la collection Farnèse, et est aux *Stadi* de Naples, dans le portique des divinités. [Haut. 5 pal. 9 onc.]

781. — CÉRÈS, *m.*, pl. 432. GUATTANI, 1788.

Est-ce bien là une Cérès, la grave déesse, sœur de Jupiter, de Junon, et à laquelle étaient confiés et l'entretien des humains, et les richesses dont en leur faveur elle embellissait et fécondait la terre, qui lui devait les trésors de l'agriculture? Je ne le crois pas, ou du moins je pense que le doute peut être ici plus que permis.

Comment reconnaître la divinité nourricière du genre humain et des êtres qui couvrent la terre, la déesse sans cesse occupée du soin des moissons, parcourant le monde pour y répandre les dons de la fertilité, ou, dans les loisirs que lui laissent ses travaux, s'abandonnant au chagrin toujours renaissant d'être séparée de sa fille? comment la reconnaître sous cette figure brillante de jeunesse et de grâce, à la taille svelte et souple d'une femme trop jeune pour donner l'idée d'une déesse mère, et dont le costume ne se retrouve à aucune statue de Cérès? Les déesses, il est vrai, jouissaient d'une jeunesse éternelle et que rien n'altérait, mais cependant, pour les mieux distinguer, les arts

établissaient parmi elles une sorte de hiérarchie d'âge de convention. La jeunesse de divinités graves, telles que Cybèle, Junon, Vesta, Cérès, avait, pour ainsi dire, quelque chose de moins jeune et de plus mûr que celle déparée à d'autres divinités, Vénus, Proserpine. Nous ne possédons, il est vrai, aucune statue authentique de la fille de Cérès, la reine des bords du Styx, Perséphone, Perséphate ou Coré des Grecs, noms que lui conservent les Allemands, plus fidèles aux Grecs que nous, et qu'avec les Romains nous continuons à appeler Proserpine. On voit, par des médailles, que l'on mettait, pour les attributs, peu de différence entre Cérès et Proserpine, et c'étaient comme des propriétés de famille qu'elles se partageaient presque également. Ainsi qu'à la couronne de Cérès, on voit à celle de Proserpine de grands médaillons de cyzique, des épis de blé ou des feuilles de lierre; le pavot, plante narcotique, lui convenait comme à la déesse épouse, aux enfers, de Pluton, et souveraine du sommeil éternel. Sous le rapport des fruits de la terre et de sa fertilité, Proserpine était, comme sa mère, la déesse des moissons, et, dans la doctrine mystique, son séjour d'une partie de l'année aux enfers n'était qu'une allégorie : c'était la personnification des semences qui, avant de paraître sur la terre et de la parer de riches moissons, passent plusieurs mois dans son sein, et lorsqu'elles viennent porter la joie dans le monde, c'est Cérès qui a retrouvé sa fille, et qui, la ramenant sur la terre, partage avec elle l'honneur de nourrir le genre humain. Pour cette déesse, le pavot était l'emblème de la fertilité; pour Proserpine, ce pouvait être celui de la foule des humains, qui, se renouvelant sans cesse, sans cesse aussi était enlevée par la Mort, ministre de Proserpine, dont elle peuplait le funéraire empire. — Dans les six mois qu'il avait été accordé à Proserpine de passer sur la terre, séparée de son ténébreux époux, elle devenait, disait-on, sous le nom de *Libera*, la compagne de *Liber* ou *Bacchus*, et le lierre, dans sa couronne, attestait cette union, qui la dédommageait de sa sévère puissance aux contrées infernales. D'après ces considérations, ne serait-il pas admissible que des figures très-jeunes, que l'on donne pour des Cérès, fussent celles de sa fille Proserpine? Notre statue ne pourrait-elle pas être dans ce cas, en supposant qu'elle a toujours été telle que Guattani nous la présente? Le diadème ne lui conviendrait-il pas, comme à une grande divinité, la Héra, la reine, la Junon des enfers, qui cependant n'était pas au rang des grandes divinités, où l'on ne plaçait que les déesses célestes? Si les têtes de pavot et les épis qu'elle tient étaient antiques, ce que ne nous apprend pas Guattani, ils seraient bien placés dans la main de la fille de Cérès. Il me semblerait donc que, parmi les nombreuses statues attribuées à cette dernière déesse, celles qui se distinguent par plus de jeunesse, par un costume, un ensemble plus légers, pourraient bien, sans trop de témérité, être considérées comme des figures de Proserpine. Ceci n'est qu'une hypothèse : peut-être paraîtra-t-elle plausible, et je la donne pour le prix que l'on voudra bien y mettre. Notre statue a les pieds nus, ce qui n'est pas commun chez les déesses vêtues. Parmi le grand nombre de nos Cérès ou des figures qui passent pour telles, il n'y en a que trois sans chaussure, 757 A, pl. 438 G; 781, 432; 783 *ibid.* Toutes les trois sont très-jeunes, deux, dans un costume léger, pourraient bien être des Proserpines, ce que je suis loin d'affirmer et de garantir.

Δ 782. — CÉRÈS, *m. gr.*, pl. 432. — M. CHIARAMONTI, INÉDIT.

On ne se tromperait probablement pas en regardant cette statue comme sortie du même atelier ou de la même fabrique que celle que nous avons vue plus haut (778). Elles se ressemblent et par la grandeur et par le costume, qui, dans les deux figures, n'offre que bien peu de différences. Ici, le bras droit, restauré à partir de la manche, est relevé, et le gauche plus in-

cliné qu'à l'autre statue. La tête est antique, mais rapportée; elle paraît un portrait de Faustine la mère, femme de l'empereur Antonin Pie. Les médailles offrent cette belle impératrice avec les attributs de la déesse d'Éleusis, dont elle diffère tant par la licence de ses mœurs. Les trois premiers doigts du pied droit sont restaurés. Cette statue, assez bien conservée et d'un bon travail, trouvée à Ostie il y a peu d'années, a été placée dans le musée Chiaramonti. [Haut. 7 pal. 4 on. 1/2.]

Δ 783. — CÉRÈS? ou ESPÉRANCE, *m. gr.*, pl. 432. — M. CHIARAM.

Cette jolie statue, aussi remarquable par la grâce de son ensemble que par l'élégance de ses détails, l'est aussi par la simplicité de son style et la pureté de son exécution. La tête, antique, qui a remplacé celle qu'elle n'avait plus, est bien en harmonie avec ces beaux bras, cette taille svelte et tout le reste de la personne. La longue tunique talaire (*chiton podéré*) ne laisse apercevoir que le bout des pieds, nus et d'une forme agréable. Un peu de roideur dans quelques plis de la tunique est racheté par la souplesse du péplus et du reste de la draperie, dont l'ampleur n'empêche pas de deviner les beautés qu'elle recouvre. On a nommé Cérés cette déesse, à laquelle on a donné une tête couronnée d'épis et de fleurs ajustées avec goût dans son élégante chevelure, et à qui, de la main droite, restituée, on a fait présenter des fleurs et des épis. Mais peut-être aurait-on quelque raison de trouver que cette poitrine, ces bras et le corps sont un peu trop jeunes et trop fins pour une déesse mère telle que Cérés, la nourrice du genre humain, *alma mater*. Ne pourrait-on pas y voir l'Espérance, à laquelle on donnait les mêmes attributs qu'à Cérés, et dont le signe distinctif, selon Visconti, d'après les médailles, est de relever un pan de sa robe, ainsi qu'elle paraît le faire ici, et que nous l'offrirons ailleurs? La manière douce et avenante dont la déesse présente ces fleurs caractériserait l'Espérance offrant les séduisantes illusions de bonheur, de succès et d'un meilleur avenir. Cette supposition me paraîtrait assez admissible : ce ne serait pas faire tort à cette statue, les figures de l'Espérance étant beaucoup plus rares que celles de Cérés. Il me semblerait que cette jolie figure, par son style et son élégance, a beaucoup de rapport avec la jolie statue assise de Berlin, 772, pl. 429. L'avant-bras droit, la main et le pan de la robe qu'elle tient sont modernes. [Haut. 6 pal. 1 onc. 1/2.]

Δ 784. — CÉRÈS, *m. gr.*, pl. 432. — BORGHÈSE. INÉDIT.

Remarquable par le style large et peu ordinaire dont son ample manteau double l'enveloppe de ses plis habilement disposés, cette grande figure l'est encore par la dignité de son attitude, d'une noble simplicité sans roideur, et où l'on peut reconnaître une déesse grave ou une impératrice avec le caractère d'une divinité. Il est à regretter que la tête soit moderne. La main droite, jolie et bien conservée, ce qui est rare dans les statues, ajoute au mérite de celle-ci. La main gauche, au sortir de la draperie, est moderne, avec les épis

qu'elle tient, et le pied gauche, ainsi que la partie de la plinthe sur laquelle il pose. — Cette statue est un des ornemens de la nouvelle galerie de la villa Borghèse. [Haut. 8 pal. 7 onc. 1/4.]

Δ 785. — CÉRÈS, *m. Carr.*, pl. 433. — M. CHIARAM. INÉDIT.

Trouvée à la villa Adrienne, à Tivoli, ce trésor inépuisable des plus précieux restes de l'antiquité, cette statue, assez bien conservée et à laquelle il ne manquait que les avant-bras et la tête, remplacée par une autre qui est antique, est remarquable par la disposition toute particulière d'une noble et sévère simplicité de son grand manteau double, le *diplox*. Cette large bande, fixée sur le haut du sein gauche par une fibule ou un fort bouton, que nous avons vue, mais moins marquée, 761, pl. 426, ressemble assez au *lorum*, souvenir de la toge, lorsqu'elle tomba en désuétude, et qui, dans le costume des hommes, indiquait probablement quelque dignité ou une magistrature. Ne se pourrait-il pas qu'il en eût été de même pour le costume des femmes, et que cette statue, portant cette espèce d'insigne, fût celle de quelque prêtresse, peut-être d'une impératrice ou de quelque femme occupant un rang élevé dans le palais des Césars? car elle ne se distingue, du reste, par aucun attribut, et ce n'est que la restauration des bras qui nous la présente comme une Cérès; elle pouvait bien être tout autre chose. [Haut. 7 pal. 2 onc.]

786. — CÉRÈS assise, *m.*, pl. 433. — GUATTANI, 1787, pl. 2.

Assise, avec la dignité qui convient à la bienfaitrice du genre humain, sur un trône dont les montans sont formés par des pilastres et auquel est fixé le marche-pied, *sappedaneum*, la déesse, d'une grave beauté, a la tête ornée de la sténgide ou peut-être du diadème, et en partie couverte de son grand manteau-voile, qui retombe sur ses épaules. Sa longue tunique, descendant jusque sur les pieds, ne livre aux regards que l'avant-bras droit et la main gauche. Un double péplus enveloppe la poitrine, et les manches, larges, sont ornées de boutons. Tout, dans ce costume, offre une élégante sévérité.

Si les attributs que tient la déesse, les épis, les pavots et la torche, ainsi que la tête, étaient antiques, cette statue serait une des plus complètes parmi celles de la déesse d'Éleusis; mais il est bien à craindre, d'après le peu de mots de Guattani, qu'elle n'ait subi plus d'une restauration et qu'elle ne nous soit pas parvenue dans l'état d'intégrité où nous la voyons ici. Si ces accessoires n'ont été donnés qu'arbitrairement à cette figure, il se pourrait qu'autrefois ç'eût été une Junon; ce que porterait à présumer et son diadème et son trône, plus orné qu'on ne voit ordinairement ces sièges, qui n'ont pas, comme celui-ci, un épais coussin d'où pend une draperie, luxe qui convient encore mieux à la reine des dieux qu'à Cérès, toujours en course ou à la recherche de sa fille, ou pour répandre les bienfaits de l'agriculture. Les yeux de cette figure ont la pupille en creux, ce qui la placerait vers l'époque des Antonins. — Guattani ne nous fait pas connaître la grandeur de cette statue, qui, de son temps, en 1787, était à Rome, au palais Rondanini: il dit seulement qu'elle était de grandeur naturelle. On apprend par Winckelman, dans son Histoire de l'Art, citée par Guattani, que cette statue fut découverte

dans une vigne, qu'on la jeta dans un fossé où elle fut recouverte de quelques charretées de décombres, d'où probablement elle ne fut retirée que par le prince Rondanini. Une copie moderne de cette belle figure fut envoyée à Saint-Pétersbourg.

786 A. — CÉRÈS assise, *m.*, pl. 434. — Coll. MATTEI, pl. 25.

La déesse, assise sur un trône dont le marchepied n'est qu'une plinthe très-basse, tient à la main gauche une corne d'abondance remplie de fruits, symbole des biens dont elle pare la terre. Son costume n'offre rien de particulier, le péplus par-dessus la tunique à manches larges et le grand manteau qui l'enveloppe en partie. La disposition des jambes, sur le même plan et suivant deux lignes verticales, n'est pas d'un bon effet. On ne saurait indiquer ni les restaurations, ni la grandeur de cette statue, sur lesquelles ne nous apprend rien le texte de la Collection Mattei. Selon Amaduzzi, l'un des auteurs qui l'ont décrite, elle passa au Vatican sous Clément XIV. — (Voyez ici, sur la collection Mattei, *Introd.*, p. cccx et suiv.)

786 B. — CÉRÈS assise, *m.*, pl. 434. — Coll. MATTEI, pl. 26.

Si l'on était certain que tout ce que présente cette jolie statue est antique, et qu'elle ne doit pas, comme c'est probable, à la restauration et les épis qu'elle tient à la main gauche et ceux qui couronnent sa tête, on ne pourrait hésiter à y voir une Cérès. Mais ignorant ce qu'elle était, et quels attributs la distinguaient lorsque la terre nous la rendit, il est permis d'avoir plus que des doutes sur sa véritable dénomination. Le siège, espèce de trône garni de son marchepied, indique bien une personne d'un ordre élevé, une déesse ou une impératrice, mais il ne nous dit rien de plus, et le costume, cette épaule droite dégagée de la manche avec une sorte de coquetterie, tout l'ensemble de la figure, son attitude ne me semblent pas d'un caractère assez grave pour une Cérès, et ce pourrait bien avoir été une muse.

Au reste, je ne me suis aperçu que cette description était un double emploi, que lorsque cette statue était gravée et publiée. Cette figure est la même que celle de Berlin, que j'ai donnée 772, pl. 429, et dont la tête a été changée, ainsi que le bras gauche, que j'avais présumés être modernes. — La description du Musée de Berlin, de M. Ed. Gerhard, n° 21, nous apprend qu'elle y subit de nouvelles restaurations : le cou et la couronne sont modernes, ainsi que l'avant-bras et la main gauche avec les épis. — On voit, par cet exemple et par bien d'autres, combien peuvent induire en erreur des restaurations souvent arbitraires, et qui changent tout l'aspect des statues lorsqu'elles passent d'une collection à l'autre, et c'est ce qui m'engage à conserver une partie de cet article-ci, que j'aurais pu supprimer en entier, quoique l'aspect de ces deux figures, qui au fond n'en sont qu'une, soit très-différent, et que l'on ait pu et même dû dans les deux collections auxquelles elle a appartenu, la dessiner comme deux statues.

786 C. — CÉRÈS assise, *m. Car.*, pl. 438. — PEMBROKE.

La déesse, la tête en partie couverte en arrière de son manteau-voile qui, dégageant le haut et les côtés de sa chevelure ondulée, retombe sur ses épaules

et vient s'unir au péplus, tient à la main gauche la corne d'abondance, principal emblème des biens qu'elle prodigue à la terre, et de la droite ses pavots. Ils sont il est vrai modernes, ainsi que l'avant-bras droit; le gauche l'est bien aussi, mais la plus grande partie de la corne, la moitié supérieure, est antique. On pourrait reprocher à la partie inférieure de cette figure d'être trop serrée dans ses draperies, ce qui n'est pas d'un heureux effet. [Haut. 2 pi, 4 po. 1/2.]

La corne d'abondance n'est pas un des attributs que l'on donne à Cérès, quoiqu'elle lui convienne à merveille, et l'on peut avoir des doutes sur les statues qu'on dit être des Cérès et auxquelles on la voit; elles peuvent offrir quelque autre divinité, telle que l'Abondance, dont cette corne était l'attribut particulier, et qui a tant de rapport avec la déesse des moissons, qu'on est fort exposé à les prendre l'une pour l'autre, sans grand inconvénient. Quoi qu'il en soit du nom de cette statue; elle fait partie de la collection de lord Pembroke, à Wilton-House, dans le Wiltshire.

786 D. — CÉRÈS (APOLL. rest. en), *m. gr.*, pl. 438 B. — C. COKE.

La pose pleine de dignité de cette belle femme debout, et l'ample manteau qui recouvre en partie sa longue tunique, conviennent en grande partie au caractère de Cérès. Cependant, la tête ayant été rapportée et retouchée, ce pourrait être une autre divinité; et le bras droit, ainsi que la main qui tient les épis, étant moderne, ce n'est qu'à la restauration qu'elle doit cet attribut. Il en est de même de la main gauche au sortir de la draperie qui couvre le bras, et de la corne d'abondance; mais ces restaurations ont été bien faites, et ne nuisent pas à cette jolie statue, qui se distingue par le bon style et l'exécution de ses draperies. Le nez est moderne. [Haut. 4 pi. 4 po.]

Je ne sais comment il se fait que, par inadvertance, cette statue, sur la planche et dans la table des statues, a été intitulée Cérès (Apollon restauré en); car je ne la trouve pas ainsi désignée dans les notes que j'ai prises au beau château d'Holkham, chez M. Th. Coke, aujourd'hui comte de Leicester. La tête, rapportée, n'a pas le caractère d'Apollon; et d'ailleurs, elle l'aurait, que l'on ne pourrait guère s'exprimer ainsi. Si c'était une statue d'Apollon qu'on eût voulu restaurer en Cérès, ce n'eût pu être qu'une figure d'Apollon Musagète, que l'on représente en costume de femme; mais alors il ne porte pas celui-ci, et nous verrons, ainsi que nous l'avons déjà vu dans des bas-reliefs, que l'Apollon Musagète est vêtu de la grande robe, droite, théâtrale, nommée *orthostade*, à large ceinture, et qu'il porte un grand manteau flottant en arrière.

786 E. — CÉRÈS assise, *m. pentél.*, pl. 438 B. — PEMBROKE.

Cette grande statue, roide et gauche, d'un aspect assez commun, a été fracturée par le milieu du corps; les bras, au-dessous du biceps, sont modernes et très-mauvais; sous le rapport des attributs, ils ne peuvent avoir aucune valeur. Le siège sur lequel est assise la déesse est garni de coussins et orné de palmettes dans le haut des montans. Quant aux draperies, la sculpture en est très-médiocre, ainsi que la disposition. On a gravé à Rome, sur la plinthe, le nom de l'impératrice Livie, avec laquelle la tête que l'on a rajustée à la statue n'a aucune ressemblance. [Haut. 5 pi. 4 po.]

786 F. — CÉRÈS assise, *br.*, pl. 438 E. — SPEC. OF DIL. II, pl. 58.

Dans un costume très-ample, le grand péplus et le manteau qui l'enveloppe en partie, et dont un pan est retenu sur l'épaule gauche, la déesse de l'agriculture est assise sur un bloc de pierre qui lui sert de trône et qui pourrait rappeler la pierre *agelastos* ou du deuil, sur laquelle, en proie au chagrin de la perte de sa fille, elle prit quelque repos, lorsque, dans ses recherches, à la poursuite de son ravisseur Pluton, elle s'arrêta chez Céléus et Métanire, à Éleusis. On voit à sa main droite des fruits et dans la gauche un petit vase. Ne pourrait-ce pas être celui qui contenait le *cycéon*, boisson fortifiante et cordiaque, que ses hôtes lui firent prendre pour calmer ses douleurs et sa fatigue? Ne pourrait-on même pas voir dans ce petit vase celui qui aurait contenu le suc de pavot auquel, si l'on en croit Ovide (*Fast.* IV, 531), Jupiter avait conseillé à Cérés d'avoir recours, pour retrouver le sommeil et adoucir son chagrin de la perte de sa fille? Et cet attribut n'aurait-il pas quelque rapport avec les mystères que la déesse institua à Éleusis, et parmi les cérémonies desquels, en mémoire de ses courses aventureuses, les initiés buvaient la liqueur mystérieuse du *cycéon*? La tête de cette figure, ornée de la sténgide, est âgée et paraîtrait un portrait: ce pourrait être celui de quelque impératrice. Sur les genoux de la déesse, est un petit quadrupède qui semble un faon de biche; cependant, cet animal ne lui était pas consacré, et c'est le porc qu'on lui sacrifiait et qu'on voit souvent, surtout dans de petites terres cuites et des bas-reliefs accompagner ses images. La présence de cet animal, dont on ne connaît pas l'attribution, et l'absence des épis, des pavots, de la torche, pourrait donc jeter quelque doute sur le nom de Cérés, donné à ce bronze, quoiqu'il soit probable qu'il représente cette déesse d'une manière qui n'est pas ordinaire. [Haut. 1 pi.]

786 G. — CÉRÈS assise? *m. pentel.*, pl. 438 G. — VATIC. IN.

Cette femme, d'un aspect plein de dignité, assise sur un siège à dossier droit et à montants sur le devant en forme de pilastres, ne se distingue par aucun attribut et n'a pas plus que toute autre le droit de s'arroger le nom de Cérés, que rien ne l'autorise à prendre.

Il n'est même pas certain que cette statue soit une déesse, et l'absence de marche-pied, qui ordinairement constitue le trône des divinités et des impératrices, est propre à jeter des doutes sur son état. Du reste, cette figure, sans titre positif, est bien de pose et simplement drapée. La tête, antique, rapportée, n'est pas celle de la statue; le nez est restauré, ainsi que le cou; presque tout le bras droit, avec la main, la main gauche et le poignet sont modernes, et il y a bien encore quelques retouches et des fractures peu importantes dans diverses parties. [Haut. 5 pal. 8 onc.]

Δ 787. — CÉRÈS marchant, *m. Carr.*, pl. 433. — BORGH. IN.

Certainement c'est par suite d'une erreur, qu'en réparant cette grande statue, à laquelle ne restaient ni la tête, ni les bras, on a pu lui donner les at-

tributs de la déesse des moissons, les épis et le sceptre ou la torche, et en faire une Cérès, sans doute en course, à la recherche de sa fille enlevée. Mais ce costume n'appartient pas à la déesse d'Éleusis; c'est celui que les Grecs, et d'après eux les Romains, attribuèrent à leur Isis, bien différente de celle des Égyptiens, et que l'on reconnaissait aux longues franges de son manteau et au nœud qu'il formait sur le sein, et que l'on nommait *calasiris*. On pourrait prétendre que, Cérès et Isis étant regardées comme la même divinité avec des noms divers, on aura pu représenter Cérès de la même manière qu'Isis. Il n'y aurait peut-être rien à répondre si les bras, ayant été conservés, la statue eût, avec le costume d'Isis, porté les attributs de Cérès; mais il n'en est rien, les bras et les accessoires étant modernes. L'on sait d'ailleurs que, malgré son identité avec Isis, Cérès ne fut jamais représentée de cette manière. Mais pourquoi, en supprimant les additions arbitraires, ne verrait-on pas ici la déesse égypto-grecque Isis se hâtant à la recherche des restes de son mari Osiris, si méchamment mis à mort par Typhon? Rien, ce me semble, ne s'opposerait à ce que cette supposition devînt une réalité. Ce pourrait être aussi, mais cette hypothèse me plairait peut-être moins, une prêtresse d'Isis, portant dans une cérémonie les objets sacrés du culte de sa déesse, et rappelant, par sa marche rapide, les longs voyages d'Isis pour retrouver son cher Osiris. — Quoi qu'il en soit du nom que l'on adaptera à cette figure, elle ne manque pas de mouvement, mais il y a de la roideur, et l'ensemble en est lourd. Le manteau et le reste des draperies, bien ajustés, sont d'un bon travail. La tête est moderne, ainsi que les pieds. — Cette statue fait partie de la nouvelle galerie de la villa Borghèse. [Haut. 8 pal. 1 onc. 1/2.]

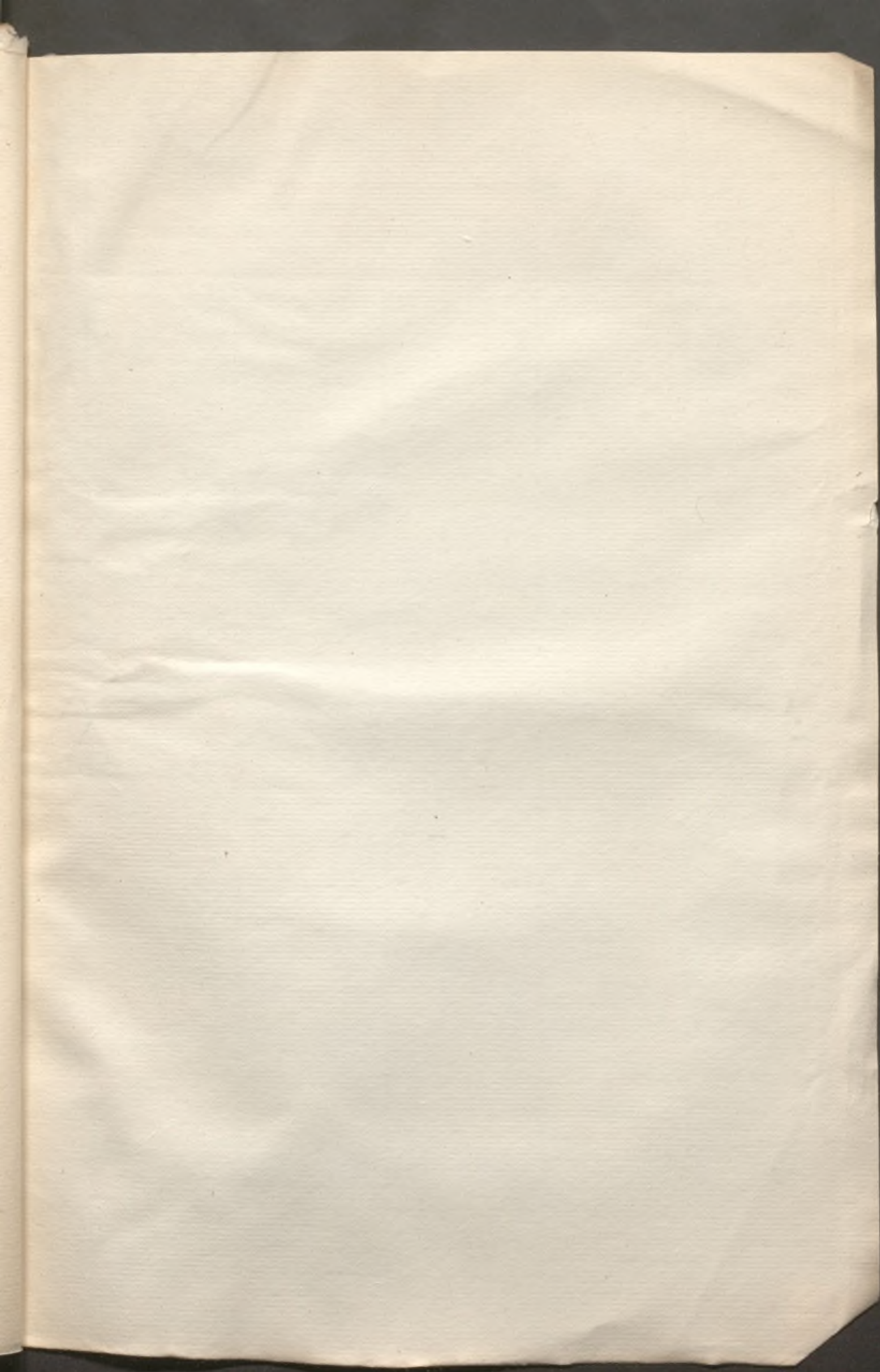
Δ 788. CÉRÈS, M. PENTÉL., pl. 437. — MUNICH, GLYPT.

D'après la notice n° 79 du musée royal de Munich, par feu Schorn, il n'est pas certain que cette tête antique, rapportée, et dont le cou est en partie moderne soit celle de cette belle figure de travail romain, et qui pourrait bien être un portrait.

Si c'est la tête de la statue, rien ne dit qu'elle ait toujours été Cérès. Le diadème ou la stéphané lui conviendrait moins qu'à Junon; le bras droit, au sortir de la draperie, étant dû à la restauration, il ne saurait servir, non plus que les épis, à y faire reconnaître positivement une Cérès. Mais si ce que l'on retrouve au-dessus du poignet gauche restauré, ainsi que la main, et qui paraît le bout d'un sceptre surmonté d'un fleuron, est antique, ce pourrait bien être le reste d'un sceptre que la restauration a complété. On dira peut-être aussi que c'est le bout d'une torche. Au reste, il peut y avoir des doutes entre Junon et Cérès pour cette statue, dont la pose est noble et les draperies bien ajustées, et qui, en outre, a le mérite, dans toute la partie antique, d'être d'une bonne conservation; les pieds sont à ce qu'il paraît les siens. Cette figure provient de la collection Barberini. [Haut. 7 pi. 2 po.]

Δ 789. — CÉRÈS, *m. Paros*, pl. 437. — MUNICH, GLYPTOTHÈQUE.

Il paraît que cette belle statue en marbre de Paros, remarquable par la noble simplicité de son costume est une de celles en petit nombre, qui nous



M
D
M
S

MUSEO NACIONAL
DEL PRADO

Musée de
sculpture antique
Mad/401



1072809

TREIZIÈME LIVRAISON.

AVIS.

Les planches doivent être mises à leurs numéros dans l'ordre suivant :

TOME DEUXIÈME.

Planches 117 D.		Planches 117 I.
———— 117 E.		———— 117 J.
———— 117 F.		———— 161 B.
———— 117 G.		———— 161 C.
———— 117 H.		———— 224 A.

TOME TROISIÈME.

STATUES ANTIQUES DE L'EUROPE.

410 C. — 410 D.		486 A. — 486 B.
438 G. — 438 H.		538 C. — 538 D.
402 E. — 462 F.		

TOME QUATRIÈME.

562 A. — 562 B.		690 A. — 690 B.
632 G. — 632 H.		726 E. — 726 F.

TOME CINQUIÈME.

802 E. — 802 F.		900 C. — 900 D.
811 A.		907 — 908
840 C. — 840 D.		915 — 916
854 C. — 854 D.		916 A. — 916 B.
874 C. — 874 D.		993 — 994
900 A. — 900 B.		

Les planches de 995 à 1000 paraîtront avec la 14^e livraison.

TOME SIXIÈME.

ICONOGRAPHIE ROMAINE.

CAMÉES.

1052 — 1054		1053 — 1055
-------------	--	-------------

Les planches 1048 à 1051 — 1056 à 1069 seront aussi dans la 14^e livraison.

BUSTES DU MUSÉE DU LOUVRE.

1070 — 1071		1080 — 1081
1072 — 1073		1082 — 1083
1074 — 1075		1084 à 1087, avec la 14 ^e
1076 — 1077		1088 — 1089
1078 — 1079		1090 — 1091